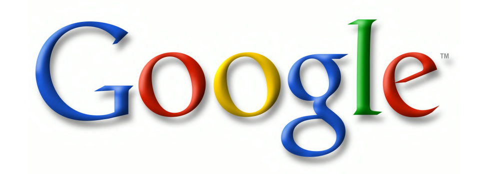








HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME SIXIÈME.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

AVEC des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE NEUVIEME.

CALLIOPE.

I. Après cette réponse des Athéniens, les Envoyés de Lacédémone retournerent à Sparte, & Alexandre en Thessalie. Ce Prince n'eut pas plutôt communiqué à Mardonius la réponse des Athéniens, que celui-ci partit de la Thessalie, faisant marcher ses troupes à grandes journées vers Athenes, & emmenant avec lui, des lieux où il passoit, tous les hommes (1) en âge de porter les armes. Les Princes de Thessalie, loin de se repentir de leur conduite précédente, animoient encore plus (a) Mardonius qu'auparavant; & Tho-

(a) Dans le grec : *le Perse.*

rax (2) de Larisse, qui avoit accompagné Xerxès dans sa fuite, livroit alors ouvertement le passage à ce Général pour entrer en Grece.

II. Lorsque l'armée fut en Béotie, les Thébains joignirent Mardonius, & lui conseillerent de camper à l'endroit où il se trouvoit, n'y en ayant point de plus commode. Ils le dissuadoient d'aller plus avant, & vouloient qu'ayant assis son camp en ce lieu, il mît tout en usage pour asservir la Grece entiere, sans coup férir : car il étoit bien difficile même à tous les hommes d'en venir à bout par la force, tant qu'elle resteroit unie, comme ils l'avoient éprouvé par le passé. « Si vous suivez notre conseil, ajoutoient-ils, vous déconcerterez sans peine leurs meilleurs projets. Envoyez de l'argent à ceux d'entr'eux qui ont le plus de crédit dans chaque Ville; la division se mettra dans toute la Grece, &, avec le secours de ceux qui prendront votre parti, vous subjuguerez facilement ceux qui ne seront pas dans vos intérêts. »

III. Tel fut le conseil que lui donnerent les Thébains. Mais le désir ardent de se rendre une seconde fois maître d'Athenes, l'empêcha (3) de le suivre. Il en fut encore détourné par sa folle présomption, & par l'espérance de faire connoître au Roi, qui étoit encore à Sardes, la prise d'Athenes, par le moyen de (4) torches allumées dans les Isles. A son arrivée dans l'Attique, il n'y trouva pas même alors les Athéniens; la plupart

étoient, comme il l'apprit, à Salamine & sur leurs vaisseaux. Il s'empara pour (5) la seconde fois de cette Ville déserte, dix mois après que Xerxès l'eût prise pour la premiere fois.

IV. Tandis qu'il étoit à Athenes, il dépêcha en Salamine Murichides Hellespontien, avec les mêmes propositions qu'Alexandre de Macédoine avoit déja portées de sa part aux Athéniens. Il leur faisoit cette seconde députation, quoiqu'il sût d'avance qu'ils étoient mal-intentionnés; mais il se flattoit qu'en voyant l'Attique subjuguée & réduite sous sa puissance, ils se relâcheroient de leur obstination.

V. Murichides ayant été admis dans le Sénat, s'acquitta de la commission dont Mardonius l'avoit chargé. Un Sénateur, nommé Lycidas, dit qu'il lui paroissoit avantageux de recevoir les propositions de l'Envoyé, & d'en faire le rapport au peuple. Il fut de cet avis, soit que cet avis lui plût, ou qu'il eût reçu de l'argent de Mardonius. Incontinent, les Athéniens indignés, tant ceux du Sénat, que ceux du dehors, s'attrouperent autour de lui, & le (6) lapiderent : on renvoya ensuite l'Hellespontien Murichides, sans lui faire aucun mal. Le tumulte arrivé à Salamine au sujet de Lycidas, étant venu à la connoissance des femmes d'Athenes, elles s'animerent mutuellement, & courant d'elles-mêmes en troupe à la maison de ce traître, elles lapiderent aussi sa femme & ses enfants.

VI. Voici les raiſons qui engagerent les Athéniens à paſſer à Salamine. Tant qu'ils eſpérerent du ſecours du Péloponneſe, ils reſterent dans l'Attique. Mais la lenteur & la nonchalance des alliés, & l'approche de Mardonius, qu'on diſoit déja en Béotie, les déterminerent à tranſporter en Salamine tous leurs effets, & à y paſſer enſuite eux-mêmes. Ils envoyerent (7) une députation aux Lacédémoniens, en partie pour ſe plaindre de ce qu'au lieu d'aller avec eux en Béotie au-devant du Barbare, ils l'avoient laiſſé entrer dans l'Attique par leur négligence, & en partie pour leur rappeller les promeſſes de Mardonius, en cas qu'ils vouluſſent changer de parti, & pour leur dire que s'ils ne les ſecouroient pas, ils trouveroient eux-mêmes le moyen de ſe ſouſtraire aux maux qui les menaçoient. On célébroit alors à Sparte la fête d'Hyacinthe, & les Lacédémoniens s'en faiſoient un devoir indiſpenſable. Ils étoient encore occupés à la muraille de l'Iſthme, & déja on en élevoit les creneaux.

VII. Les députés d'Athenes étant arrivés à Lacédémone avec ceux de Mégares & de Platées qui les avoient accompagnés, s'adreſſerent aux Ephores, & leur tinrent ce diſcours.

« Les Athéniens nous ont envoyés pour vous » dire que le Roi de Perſe nous rend notre pays ; » qu'il veut traiter avec nous d'égal à égal, ſans » fraude, ſans tromperie, & qu'outre notre pro- » pre pays, il conſent à nous en donner un autre

» à notre choix. Loin d'accepter ces propositions, » le respect que nous portons à Jupiter (8) Hellénien, & l'horreur que nous inspire la trahison, nous les ont fait (9) rejetter, malgré les » injustices & la conduite insidieuse des Grecs. » Quoique nous n'ignorions point qu'un traité » avec le Roi ne nous soit beaucoup plus avantageux que la guerre, cependant nous n'en ferons jamais avec lui de notre plein gré.

» Telle est la maniere franche & sincere dont » nous nous sommes conduits à l'égard des Grecs; » mais vous, Lacédémoniens, qui craigniez tant » alors notre accommodement avec le Roi, depuis que la noblesse de nos sentiments vous est » parfaitement connue; depuis que vous êtes persuadés que jamais nous ne trahirons la Grece; » enfin, depuis que la muraille qui ferme l'Isthme est (10) presque achevée, vous n'avez plus » aucun égard pour les Athéniens; & quoique » vous fussiez convenus avec nous d'aller en Béotie au-devant de Mardonius, vous l'avez laissé » entrer, par votre négligence, dans l'Attique, & » vous nous avez trahis. Les Athéniens sont irrités » de ce que dans les circonstances actuelles, vous » ayez manqué à vos engagements. Maintenant ils » vous exhortent à leur envoyer au plutôt des troupes, afin de recevoir l'ennemi dans l'Attique. » En effet, puisque nous n'avons pu nous rendre en » Béotie, du moins la plaine de Thria, dans notre » pays, est très-commode pour livrer bataille. »

VIII. Les Ephores remirent leur réponse au lendemain ; le lendemain au jour suivant, & ainsi de suite pendant dix jours, renvoyant les Athéniens d'un jour à l'autre. Pendant ce temps, les Péloponnésiens travailloient tous avec ardeur à fermer l'Isthme d'un mur, & ce mur étoit près d'être achevé. Mais pourquoi les Lacédémoniens montrerent-ils, à l'arrivée d'Alexandre de Macédoine à Athenes, tant d'empressement à détourner les Athéniens d'épouser les intérêts des Perses, & qu'alors ils n'en tinrent aucun compte ? Je n'en puis donner d'autre raison que celle-ci. L'Isthme étant fermé, ils croyoient ne plus avoir besoin des Athéniens ; mais lorsqu'Alexandre vint à Athenes, le mur n'étoit point encore achevé ; & les Lacédémoniens, effrayés de l'arrivée des Perses, y travailloient sans relâche.

IX. Mais enfin voici comment les Spartiates répondirent & se mirent en campagne. La veille du jour où l'on devoit s'assembler à ce sujet pour la derniere fois, Chiléus de Tégée, qui jouissoit à Lacédémone d'un plus grand crédit que tous les autres étrangers, ayant appris de l'un des Ephores les représentations des Athéniens, leur parla en ces termes : « Ephores, tel est l'état des af-
» faires. Si les Athéniens, au lieu de rester unis
» avec nous, s'allient avec le Barbare, une forte
» muraille a beau regner d'un bout de l'Isthme
» à l'autre ; le Perse trouvera toujours des portes
» pour entrer dans le Péloponnese. Prêtez donc

» l'oreille à leurs demandes, avant qu'ils aient
» pris des résolutions funestes à la Grece. »

X. Les Ephores, ayant réfléchi sur ce conseil, firent partir sur le champ, quoiqu'il fût encore nuit, & sans en rien communiquer aux députés (a) des Villes, cinq mille Spartiates, accompagnés chacun de sept Hilotes, sous la conduite de Pausanias, (11) fils de Cléombrote. Le commandement appartenoit à Plistarque, (12) fils de Léonidas; mais il étoit encore enfant, & Pausanias étoit son tuteur & son cousin : car (13) Cléombrote, fils d'Anaxandrides & pere de Pausanias, étoit mort peu de temps après avoir ramené de l'Isthme l'armée qui avoit construit le mur. Il l'avoit, dis-je, ramenée, parce qu'il étoit arrivé une (14) éclipse de soleil pendant qu'il sacrifioit pour savoir s'il attaqueroit le Perse. Pausanias choisit pour son Lieutenant Euryanax, fils de Dorice, de la même maison que lui.

XI. Ces troupes étoient parties de Sparte avec Pausanias. Les députés, qui n'en avoient aucune connoissance, allerent trouver les Ephores, dès que le jour parut, dans l'intention, sans doute, de retourner chacun chez soi. « Lacédémoniens,
» leur dirent-ils, tandis que vous passez ici votre
» temps à célébrer la fête (15) d'Hyacinthe & à vous
» réjouir, vous trahissez la cause de vos alliés.
» Mais votre injustice à l'égard des Athéniens, &

(a) Athenes, Mégares & Platées. Voyez §. VII.

» le petit nombre de leurs confédérés, vont les dé-
» terminer à faire la paix avec le Roi, aux con-
» ditions qu'ils pourront en obtenir. Devenus ses
» alliés, ne doutez pas que nous ne marchions
» par-tout où nous conduiront ses Lieutenants,
» & vous saurez alors ce qui vous en arrivera. »
Les députés ayant ainsi parlé, les Ephores leur dirent avec serment, que les troupes de Sparte marchoient contre les étrangers, (tel étoit le nom qu'ils donnoient aux (16) Barbares,) & qu'ils les croyoient déja arrivées à Orestium. Les députés n'étant point instruits de ce qui s'étoit passé, leur demanderent une explication. Quand on la leur eut donnée, ils furent fort surpris, & partirent en diligence pour les joindre. Cinq mille Lacédémoniens des Villes voisines de Sparte, tous hommes choisis & pesamment armés, les accompagnerent.

XII. Tandis qu'ils se hâtoient de gagner l'Isthme, les Argiens, qui avoient promis précédemment à Mardonius d'empêcher les Spartiates de se mettre en campagne, dépêcherent à ce Général le meilleur courier (a) qu'ils purent trouver, aussi-tôt qu'ils surent la nouvelle que Pausanias étoit parti de Sparte avec un corps de troupes. Lorsque le courier fut arrivé à Athenes : « Mar-
» donius, dit-il, les Argiens m'ont envoyé vous

(a) Dans le grec : *un Héraut, le meilleur Hémérodrome, &c.*

» dire qu'il est sorti des (*a*) troupes de Lacédé» mone, sans qu'ils aient pu l'empêcher. Profitez » de cet avis pour prendre une bonne résolution. » Ayant ainsi parlé, il s'en retourna.

XIII. Cette nouvelle fit perdre à Mardonius l'envie de demeurer plus long-temps dans l'Attique. Il y étoit resté avant que de l'avoir apprise, parce qu'il vouloit savoir à quoi se détermineroient les Athéniens. Il n'avoit point encore ravagé leurs terres, & n'y avoit fait aucun dégât, espérant toujours (*b*) qu'ils s'accommoderoient avec lui. Mais n'ayant pu les y engager, instruit de tous leurs desseins, il se retira avant que Pausanias fût arrivé avec ses troupes à l'Isthme. En sortant d'Athenes, il y mit le feu, & fit abattre tout ce qui subsistoit encore, murs & édifices, tant sacrés, que profanes. Il en partit, parce que l'Attique n'est pas commode pour la cavalerie, & parce que, dans le cas où il auroit été vaincu, il n'auroit pu se retirer que par des défilés, où un petit nombre d'hommes auroient suffi pour l'arrêter. Il résolut donc de retourner à Thebes, afin de combattre près d'une Ville amie, & dans un pays commode pour la cavalerie.

XIV. Il étoit déja en marche, lorsqu'un courier vint à toutes jambes lui annoncer qu'un au-

---

(*a*) Dans le grec : *de la jeunesse.*

(*b*) Dans le grec : *pendant tout le temps;* c'est-à-dire, pendant tout le temps qu'il resta dans l'Attique.

tre corps de mille Lacédémoniens alloit du côté de Mégares. Aussi-tôt il délibéra sur les moyens de l'intercepter, comme il le désiroit. Il rebroussa chemin avec son armée, & la conduisit vers Mégares, faisant prendre les devants à la cavalerie, qui parcourut toute la (17) Mégaride. Cette armée ne pénétra pas plus avant en Europe du côté de l'Occident.

XV. Un courier étant ensuite venu lui apprendre que les Grecs étoient assemblés à l'Isthme, il retourna sur ses pas, prenant sa route par Décélée. Les (*a*) Bœotarques avoient mandé les voisins des Asopiens pour lui servir de guides. Ceux-ci le conduisirent à Sphendalées, & de-là à Tanagre, où il passa la nuit. Le lendemain ayant tourné vers Scolos, il fut sur les terres des Thébains, & les ravagea, quoiqu'ils fussent dans les intérêts des Perses. Ce ne fut pas cependant par haine contr'eux, mais parce qu'il se trouvoit dans la nécessité de fortifier son camp, afin d'y trouver un asyle en cas qu'il livrât bataille, & que l'événement ne répondît pas à ses espérances. Le camp des Perses commençoit à Erythres, passoit près (18) d'Hysies, & s'étendoit jusqu'au territoire de Platées, le long de (19) l'Asope. Le mur (19*) qu'il fit élever n'occupoit pas toute cette étendue, mais environ dix stades en quarré. Tandis que les Barbares étoient occupés à ce travail, Attaginus

(*a*) Les Magistrats des Béotiens.

de Thebes, fils de (20) Phrynon, fit les apprêts d'un grand festin, auquel il invita Mardonius, avec cinquante Perses des plus qualifiés, qui se rendirent à Thebes, où le repas se donna.

XVI. Quant (*a*) à ce qui s'y passa, je le tiens de Thersandre, l'un des principaux citoyens d'Orchomene. Il me raconta que lui-même avoit été convié à ce repas par Attaginus; que cinquante Thébains y avoient été aussi invités; qu'à table on n'étoit point séparément; mais que sur chaque lit il y avoit un Perse & un Thébain; que le repas fini, comme on s'excitoit mutuellement à boire, le Perse, qui étoit avec lui sur le même lit, lui demanda en grec de quel pays il étoit, & que lui ayant répondu qu'il étoit d'Orchomene, le Perse lui dit alors : « Puisque nous sommes à la » même table, & que nous avons part aux mê- » mes libations, je veux vous laisser un témoi- » gnage de mes sentiments qui me rappelle à votre » souvenir, afin qu'instruit vous-même aussi de ce » qui doit arriver, vous puissiez prendre le parti » qui vous sera le plus avantageux. Voyez-vous » ces Perses qui sont à table, & cette armée que » nous avons laissée campée sur les bords du fleuve ? » Eh bien ! de tous ces hommes, il n'en restera » dans peu qu'un très-petit nombre. »

En disant cela, le Perse répandoit beaucoup de

(*a*) Le grec porte : *ces choses-ci qui restent, je les ai apprises, &c,*

larmes. Therſandre, étonné de ce diſcours, lui dit : « Ne faudroit-il point communiquer cela à » Mardonius, & aux Perſes les plus diſtingués » après lui ? Non, mon cher hôte, répondit le » Perſe ; ce que Dieu a réſolu, l'homme ne peut » le détourner : car perſonne n'ajoute foi aux meil- » leurs avis. Grand nombre de Perſes ſont inſtruits » de ce que je vous apprends ; cependant, en- » chaînés par la néceſſité, nous ſuivons Mardo- » nius. Le plus cruel chagrin pour l'homme, c'eſt » de voir que le Sage n'a pas la moindre auto- » rité. » Voilà ce que je tiens de Therſandre d'Orchomene, à qui j'ai oui dire auſſi qu'il avoit raconté la même choſe à pluſieurs autres perſonnes avant la bataille de Platées.

XVII. Pendant que Mardonius campoit en Béotie, (*a*) tous les Grecs de ce pays, attachés aux intérêts des Perſes, lui donnerent des troupes, & firent une irruption avec lui dans l'Attique, excepté les Phocidiens, qui ne ſe trouverent point à cette expédition : car s'ils avoient pris avec chaleur (*b*) le parti des Medes, c'étoit moins volontairement, que par néceſſité. Ils vinrent, quelques jours après le retour de Mardonius à Thebes, avec mille hommes peſamment

---

(*a*) Il s'agit du premier campement, qui ne fut pas long. Voyez ci-deſſus, §. II.

(*b*) Cela ne contredit point ce qu'il a raconté Livre VIII, §. XXX, &c.

armés, commandés par Harmocydes, un de leurs plus illustres citoyens. Lorsqu'ils furent aussi arrivés à Thebes, Mardonius leur envoya dire, par des cavaliers, de camper en leur particulier dans la plaine. Ils le firent, & aussi-tôt parut toute la cavalerie Perse. Le bruit courut ensuite parmi les Grecs campés avec les Perses, que cette cavalerie alloit les tuer à coups de javelots. Ce même bruit s'étant aussi répandu dans le camp des Phocidiens, Harmocydes, leur Commandant, les anima par ce discours : « Phocidiens, leur dit-il, » les Thessaliens nous ont calomniés, comme je » le soupçonne, & notre perte est assurée. C'est » maintenant qu'il faut que chacun de nous montre sa valeur : car il vaut mieux mourir en attaquant & en se défendant avec courage, que » de se laisser tuer honteusement. Qu'ils apprennent qu'ils sont des Barbares, & que ceux dont » ils ont tramé la perte, sont des Grecs. »

XVIII. Ce fut ainsi qu'Harmocydes anima les siens. Lorsque la cavalerie les eut investis, elle fondit sur eux, comme si elle eût voulu les exterminer. Déja les traits étoient prêts à partir, & peut-être y en eut-il quelques-uns de lancés. Alors les Phocidiens serrerent (21) extrêmement leurs rangs, & firent face de tous côtés. A cette vue, les Barbares tournerent bride & se retirerent. Je ne puis assurer si cette cavalerie étoit venue dans le dessein de massacrer les Phocidiens à la priere des Thessaliens, ni si les Barbares,

voyant ces mille hommes se mettre en défense, & craignant d'en recevoir quelque échec, se retirerent, comme s'ils en avoient reçu l'ordre du Général, ou si le Général vouloit éprouver leur courage. Quoi qu'il en soit, la cavalerie s'étant retirée, Mardonius leur fit dire par un héraut : « Soyez tranquilles, Phocidiens ; vous vous êtes » montrés gens de cœur, & non point tels qu'on » me l'avoit dit. Conduisez-vous maintenant avec » zele dans cette guerre ; vos services ne l'em» porteront jamais sur la générosité du Roi, ni » sur la mienne. » Voilà ce qui se passa à l'égard des Phocidiens.

XIX. Les Lacédémoniens ne furent pas plutôt arrivés à (22) l'Isthme, qu'ils y assirent leur camp. Sur cette nouvelle, les peuples du Péloponnese les mieux intentionnés pour la patrie, se mirent en marche, ainsi que ceux qui avoient été témoins du départ des Spartiates ; les uns & les autres ne voulant pas que les Lacédémoniens eussent en cela quelque avantage sur eux. Les sacrifices étant favorables, ils sortirent tous de l'Isthme, & arriverent à Eleusis. On renouvella en cet endroit les sacrifices ; & comme ils ne présageoient rien que d'heureux, ils continuerent leur marche, accompagnés des Athéniens, qui, ayant passé de Salamine sur le continent, les avoient joints à Eleusis. Ayant appris à leur arrivée à Erythres en Béotie, que les Barbares campoient sur les bords de l'Asope, ils tinrent conseil là-dessus,

& allerent se poster vis-à-vis d'eux, au pied du Mont Cithéron.

XX. Comme ils (23) ne descendoient pas dans la plaine, Mardonius envoya contr'eux toute sa cavalerie, commandée par Masistius, homme de grande distinction parmi les Perses. Ce Général, que les Grecs appellent Macisius, étoit monté sur un cheval Niséen, dont la bride étoit d'or, & le reste du harnois magnifique. La cavalerie s'étant approchée des Grecs en bon ordre, fondit sur eux, & leur fit beaucoup de mal, les appellant femmes.

XXI. Les Mégariens se trouvoient par hazard placés dans l'endroit le plus aisé à attaquer, & d'un plus facile accès pour les chevaux. Pressés par la cavalerie, ils envoyerent un héraut aux Généraux Grecs, qui leur parla ainsi :

« Les Mégariens vous disent : Alliés, nous ne » pouvons pas soutenir seuls (24) le choc de la » cavalerie Perse, dans le poste où l'on nous a » d'abord placés : quoique fort pressés, nous avons » jusqu'ici résisté avec fermeté & courage ; mais » si vous n'envoyez des troupes pour nous rele- » ver, nous quitterons notre poste, & nous nous » retirerons. » Le héraut ayant fait ce rapport, Pausanias sonda les Grecs, pour voir s'il ne s'en trouveroit point qui s'offrissent d'eux-mêmes pour défendre ce poste en la place des Mégariens. Tous le refuserent, excepté les trois cents Athéniens d'élite, commandés par Olympiodore, fils de Lampon, qui se chargerent de ce soin.

XXII. Ce corps de troupes, qui prit ſur lui la défenſe de ce poſte, préférablement au reſte des Grecs campés à Erythres, emmena auſſi des gens de trait. Le combat ayant duré quelque temps, il ſe termina comme je vais le rapporter. La cavalerie Perſe fit ſon attaque en ordre & par eſcadrons; mais Maſiſtius (25) l'ayant devancée, ſon cheval fut atteint d'un coup de fleche aux flancs: il ſe cabra de douleur, & jetta Maſiſtius par terre. Les Athéniens fondirent incontinent ſur lui, ſe ſaiſirent du cheval, & tuerent le cavalier malgré ſa défenſe. Ils ne le purent d'abord, à cauſe de la cuiraſſe d'or en écailles qu'il portoit ſous ſon habit de pourpre; & c'étoit en vain qu'ils lui portoient des coups. Mais quelqu'un s'en étant apperçu, le frappa (26) à l'œil, & il mourut. La cavalerie ignora d'abord le malheur arrivé à ſon Général. Comme tantôt elle revenoit à la charge, & tantôt elle ſe battoit en retraite, elle ne ſavoit pas ce qui s'étoit paſſé; car on n'avoit pas vu Maſiſtius tomber de cheval, on ne l'avoit pas vu périr. Mais les Barbares s'étant arrêtés, & voyant que perſonne ne leur donnoit l'ordre, ils en furent ſur le champ affligés; & ayant appris que leur Général n'étoit plus, ils s'exhorterent mutuellement, & pouſſerent leurs chevaux à toutes jambes, pour enlever le corps de Maſiſtius.

XXIII. Les Athéniens, les voyant accourir tous enſemble, & non plus par eſcadrons, appellerent à eux le reſte de l'armée. Pendant que l'infanterie venoit

venoit à leur ſecours, il y eut un combat très-vif pour le corps de Maſiſtius. Tant que les trois cents Athéniens furent ſeuls, ils eurent un très-grand déſavantage, & ils abandonnerent le corps. Mais lorſque le ſecours fut arrivé, la cavalerie ne put en ſoutenir le choc; & loin d'enlever le corps de ſon Général, elle perdit beaucoup de monde. Les cavaliers s'étant éloignés d'environ deux ſtades, délibérerent ſur ce qu'ils devoient faire; & comme ils n'avoient plus perſonne pour les commander, il fut décidé qu'on retourneroit vers Mardonius.

XXIV. La cavalerie étant arrivée au camp, toute l'armée témoigna la douleur qu'elle reſſentoit de la perte de Maſiſtius, & Mardonius encore plus que les autres. Les Perſes ſe couperent la barbe & les cheveux; ils couperent les (27) crins à leurs chevaux, & le poil à leurs bêtes de charge, & pouſſerent des cris lugubres, dont retentit toute la Béotie : ils venoient de perdre un homme qui, du moins après Mardonius, étoit le plus eſtimé, & des Perſes, & du Roi. Ce fut ainſi que les Barbares rendirent à leur maniere les derniers honneurs à Maſiſtius.

XXV. Les Grecs ayant ſoutenu le choc de la cavalerie, & l'ayant repouſſée, cet avantage leur inſpira beaucoup plus de confiance. D'abord ils mirent ſur un char le corps de Maſiſtius, & le firent paſſer de rang en rang. Il méritoit d'être vu, & par ſa grandeur, & par ſa beauté; & ce

fut par cette raiſon qu'on le porta de tous côtés, & que chacun quitta ſon rang, & courut pour le voir. On fut enſuite d'avis d'aller à Platées, dont le territoire paroiſſoit beaucoup plus commode pour camper, que celui d'Erythres, par pluſieurs raiſons, & entr'autres à cauſe de l'abondance de ſes eaux. Il fut donc réſolu de s'y rendre, & d'y camper en ordre de bataille, près de la fontaine de Gargaphie. Les Grecs ayant pris leurs armes, marcherent par le pied du Mont Cithéron, paſſerent près d'Hyſies, & ſe rendirent dans le territoire de Platées. Lorſqu'ils y furent arrivés, ils ſe rangerent par nations près de la fontaine de Gargaphie, & du Temple conſacré au héros (28) Androcrates, les uns ſur des collines peu élevées, les autres dans la plaine.

XXVI. Quand les troupes voulurent prendre en cet endroit le rang qu'elles devoient occuper, il s'éleva de grandes conteſtations entre les Tégéates & les Athéniens; les uns & les autres ſoutenant qu'ils devoient avoir le commandement de l'une des (29) deux ailes, & rapportant, pour appuyer leur droit, les belles actions qu'ils avoient faites, tant dans les derniers temps, que dans les ſiecles les plus reculés. « Tous les alliés, dirent » les Tégéates, nous ont toujours jugés dignes de » ce poſte, dans les expéditions que les Pélopon- » néſiens ont faites enſemble au-dehors, ſoit dans » les premiers temps, ſoit dans les derniers. Lorſ- » qu'après la mort d'Euryſthée, les Héraclides (30)

» tenterent de rentrer dans le Péloponnese, nous » obtînmes cet honneur, par les services que nous » rendîmes en cette occasion. Nous marchâmes à » l'Isthme au secours de la patrie, avec les Ioniens qui habitoient (*a*) alors dans le Péloponnese, & les Achéens, & nous campâmes vis-à-vis des Héraclides. On dit qu'alors Hyllus représenta, qu'au lieu d'exposer les deux armées » au danger d'une action, il falloit que les Péloponnésiens choisissent dans leur armée celui » qu'ils jugeroient le plus brave, pour se battre » seul avec lui à de certaines conditions. Les Péloponnésiens furent d'avis d'accepter cette proposition. On s'engagea par serment, & l'on convint que les Héraclides rentreroient dans l'héritage de leurs peres, si Hyllus remportoit la » victoire sur le chef des Péloponnésiens, & que » s'il étoit vaincu, les Héraclides se retireroient » au contraire avec leur armée, & que de cent » ans ils ne chercheroient point à rentrer dans le » Péloponnese. (31) Echémus, fils d'Aéropus, & » petit-fils de (32) Céphée, notre Général & notre Roi, fut choisi volontairement par tous les » alliés. Il se battit contre Hyllus & le (33) tua. » Cette action nous valut parmi les Péloponnésiens de ce temps-là, entr'autres honneurs que » nous conservons encore actuellement, celui de » commander une des ailes de l'armée, dans tou-

(*a*) Voyez Livre I, §. 145.

» tes les expéditions qu'ils font ensemble. Quant à » vous, Lacédémoniens, nous ne vous disputons » point le premier rang; commandez celle des » deux ailes que vous voudrez, nous vous en laissons le choix; mais le commandement de l'autre nous (34) appartient, de même que nous » l'avons eu par le temps passé. Indépendamment » de l'action que nous venons de raconter, nous » méritons mieux ce poste que les Athéniens, & » par le grand nombre de combats que nous avons » livrés pour vous & pour d'autres peuples, & » par les heureux succès dont ils ont été couronnés. Il est donc (35) juste que nous ayons le » commandement d'une des deux ailes, préférablement aux Athéniens, qui n'ont fait, ni dans » les derniers temps, ni dans les anciens, d'aussi » belles actions que nous. » Ainsi parlerent les Tégéates.

XXVII. « Nous savons, répondirent les Athéniens, que les alliés sont ici assemblés pour combattre le Barbare, & non pour discourir. Mais » puisque les Tégéates se sont proposés de parler » des exploits, tant anciens, que récents, des deux » peuples, nous sommes forcés de vous montrer » d'où nous vient ce droit que nous ont transmis » nos peres, d'occuper toujours le premier rang, » plutôt que les Arcadiens, tant que nous nous » conduirons en gens de cœur. Les Héraclides, » dont les Tégéates se vantent d'avoir tué le chef » près de l'Isthme, chassés autrefois par tous les

» Grecs, chez qui ils se refugioient, pour éviter
» la servitude dont les menaçoient les Mycéniens,
» furent accueillis par nous seuls, & nous repous-
» sâmes l'injure d'Eurysthée, en remportant avec
» eux une victoire complete sur les peuples qui
» occupoient alors le Péloponnese. Les (36) Ar-
» giens, qui avoient entrepris une expédition con-
» tre Thebes avec Polynices, ayant été tués, &
» leurs corps restant sans sépulture, nous marchâmes
» contre les Cadméens, nous enlevâmes ces corps,
» & nous leur donnâmes la sépulture dans notre
» pays, à Eleusis (37). Nous avons fait aussi de bel-
» les actions contre (38) les Amazones, ces redou-
» tables (39) guerrieres, qui, des bords du Ther-
» modon, vinrent attaquer l'Attique. A Troie,
» nous ne nous sommes pas moins distingués que
» les autres alliés. Mais qu'est-il besoin de rap-
» peller ces exploits? Les mêmes peuples, qui
» pour lors étoient braves, pourroient être aujour-
» d'hui des lâches, & ceux qui alors étoient des
» lâches, pourroient avoir maintenant du coura-
» ge. C'en est donc assez sur les temps anciens.
» Nous pourrions citer beaucoup d'autres belles
» actions, & en aussi grand nombre qu'aucun au-
» tre peuple de la Grece; mais quand nous n'au-
» rions pour nous que la journée de Marathon,
» elle seule (40) nous rendroit dignes de cet hon-
» neur & de bien d'autres encore. Cette journée,
» où, seuls d'entre les Grecs, nous combattîmes
» avec nos seules forces contre les Perses; où,

» malgré les difficultés d'une telle entreprise, nous
» fûmes victorieux de quarante-six Nations, ne
» fait-elle pas assez voir que nous méritons ce
» poste ?

» Mais dans les circonstances actuelles, il ne
» convient pas de contester sur les rangs. Nous
» sommes prêts, Lacédémoniens, à vous obéir,
» quel que soit le poste que vous jugiez à propos
» de nous assigner, & quels que soient les enne-
» mis que nous ayons en tête. Par-tout où vous
» nous placerez, nous tâcherons de nous compor-
» ter en gens de cœur. Conduisez-nous donc, &
» comptez sur notre obéissance. »

XXVIII. Telle fut la réponse des Athéniens. Toute l'armée des Lacédémoniens s'écria qu'ils méritoient mieux que les Arcadiens de commander (*a*) une des ailes de l'armée. Les Athéniens eurent donc ce poste, & l'emporterent sur les Tégéates. Toutes les troupes se rangerent ensuite en cet ordre, tant celles qui étoient arrivées dès le commencement, que celles qui depuis étoient survenues. A l'aile droite étoient dix mille Lacédémoniens, parmi lesquels il y avoit cinq mille Spartiates, soutenus par trente-cinq mille Hilotes armés à la légere, chaque Spartiate ayant sept Hilotes autour de soi. Quinze cents Tégéates, pesamment armés, venoient immédiatement après eux; les Spartiates les avoient choisis pour rem-

(*a*) Voyez la note 29.

plir ce poste, tant à cause de leur courage, que pour leur faire honneur. Après les Tégéates étoient cinq mille Corinthiens, & après ceux-ci les trois cents Potidéates, venus de la presqu'isle de Pallene; honneur que Pausanias leur avoit accordé à la priere des Corinthiens. Venoient ensuite six cents Arcadiens d'Orchomene, suivis de trois mille Sicyoniens, & ceux-ci de huit cents Epidauriens, qui avoient après eux mille Trézéniens. Après les Trézéniens venoient deux cents Lépréates, & quatre cents hommes, tant Mycéniens, que Tirynthiens. On voyoit ensuite mille Phliasiens, trois cents Hermionéens, six cents, tant Erétriens, que Styréens; & immédiatement après ceux-ci, quatre cents Chalcidiens. Après eux se trouvoient cinq cents Ampraciates, huit cents Leucadiens & Anactoriens, deux cents Paléens de Céphallénie, & cinq cents Egineres. Ils étoient suivis de trois mille Mégariens & de six cents Platéens. Les Athéniens, au nombre de huit mille hommes, commandés par Aristides, fils de Lysimachus, occupoient l'aile gauche de l'armée, & se trouvoient les derniers, & en même-temps les premiers.

XXIX. Ces troupes, rassemblées contre les Barbares, si l'on excepte les sept Hilotes par Spartiate, étoient pesamment armées, & montoient en tout à trente-huit mille sept cents hommes. Quant aux troupes légeres, celles qui étoient auprès des Spartiates, alloient à trente-cinq mille

hommes, chaque Spartiate ayant ſept hommes autour de ſoi, tous bien armés. Celles qui accompagnoient le reſte des Lacédémoniens & des Grecs, étoient de (41) trente-quatre mille cinq cents; c'étoit un ſoldat légérement armé par chaque (a) Hoplite. Ainſi le nombre des ſoldats armés à la légere, alloit en tout à ſoixante-neuf mille cinq cents.

(b) Les troupes grecques aſſemblées à Platées, tant celles qui étoient peſamment armées, que celles qui l'étoient à la légere, montoient en tout à cent huit mille deux cents hommes. Mais en ajoutant le (42) reſte des Theſpiens qui ſe trouvoit à l'armée, & qui alloit à dix-huit cents hommes, on avoit le nombre complet de cent dix mille. Les Theſpiens n'étoient pas (43) armés peſamment. Ces troupes campoient ſur les bords de l'Aſope.

XXX. Mardonius & les Barbares ayant ceſſé de pleurer Maſiſtius, ſe rendirent auſſi ſur l'Aſope, qui traverſe le territoire de Platées, où ils avoient appris que les Grecs étoient campés. Lorſqu'ils y furent arrivés, Mardonius les rangea de cette maniere en face des ennemis. Il plaça les

---

(a) Voyez ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Livre I, note 17.

(b) Ici commence un nouveau paragraphe dans l'édition de M. Weſſeling : j'ai mieux aimé ſuivre la diviſion de Gronovius.

Perſes vis-à-vis des Lacédémoniens ; & comme ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ceux-ci, il les diſpoſa en pluſieurs rangs, & les étendit juſqu'aux Tégéates. Ainſi il oppoſa, ſuivant le conſeil des Thébains, toutes ſes meilleures troupes aux Lacédémoniens, & ſes plus foibles, aux Tégéates.

Il rangea les Medes immédiatement après les Perſes, en face des Corinthiens, des Potidéates, des Orchoméniens & des Sicyoniens. Attenant les Medes étoient les Bactriens, vis-à-vis des Epidauriens, des Trézéniens, des Lépréates, des Tirynthiens, des Mycéniens & des Phliaſiens. Venoient enſuite les Indiens, contre les Hermionéens, les Erétriens, les Styréens & les Chalcidiens. Les Saces furent placés auprès des Indiens, vis-à-vis des Ampraciates, des Anactoriens, des Leucadiens, des Paléens & des Eginetes. Immédiatement après les Saces, il oppoſa aux Athéniens, aux Platéens & aux Mégariens, les Béotiens, les Locriens, les Méliens, les Theſſaliens & les mille (*a*) Phocidiens : car les Phocidiens ne s'étoient pas tous déclarés pour les Perſes. Quelques-uns fortifioient le parti des Grecs : enfermés ſur le Parnaſſe, ils en ſortoient pour (44) piller & pour harceler l'armée de Mardonius, & ceux d'entre les Grecs qui s'étoient joints à lui.

(*a*) Voyez ci-deſſus §. XVII, & Livre VIII, §. XXX, &c.

Ce Général plaça aussi les Macédoniens & les Thessaliens vis-à-vis des Athéniens.

XXXI. Les peuples que je viens de nommer, & que Mardonius rangea en bataille, étoient les plus considérables, & en même-temps les plus célebres, & ceux dont on faisoit le plus de cas. Des hommes de nations différentes étoient aussi mêlés & confondus avec ces troupes : il y avoit des Phrygiens, des Thraces, des Mysiens, des Péoniens & autres; on y voyoit pareillement des Ethiopiens & de ces Egyptiens guerriers, qu'on appelle (45) Hermotybies & Calasiries, & qui sont les seuls qui fassent profession des armes. Ces Egyptiens étoient sur la flotte des Perses, & Mardonius les en avoit tirés, tandis qu'il étoit encore à Phalere; car ils ne faisoient pas partie des troupes de terre que Xerxès mena avec lui à Athenes. L'armée des Barbares étoit, comme je l'ai déja dit plus (a) haut, de trois cents mille hommes; mais personne ne sait le nombre des Grecs alliés de Mardonius; car on ne les avoit pas comptés. Mais si l'on peut former là-dessus des conjectures, je pense qu'ils alloient à cinquante (b) mille. Tel étoit l'ordre de bataille de l'infanterie; la cavalerie occupoit des postes séparés.

XXXII. Les Grecs & les Barbares s'étant ainsi rangés par nations & par bataillons, offrirent le

(a) Livre VIII, §. 100, 101, 113.

(b) Voyez la note 1 sur ce Livre.

lendemain les uns & les autres des ſacrifices. Tiſamene (46), fils d'Antiochus, qui avoit ſuivi l'armée des Grecs en qualité de devin, ſacrifioit pour eux. Quoique Eléen, & de la famille des (47) Clytiades, qui ſont une branche des Jamides (48), les Lacédémoniens l'avoient admis au nombre de leurs citoyens, à l'occaſion (*a*) que je vais rapporter. Tiſamene ayant conſulté l'oracle de Delphes, ſur les enfants qu'il devoit avoir, la Pythie lui répondit qu'il remporteroit la victoire dans cinq grands combats. N'ayant pas ſaiſi d'abord le ſens de l'oracle, il s'appliqua aux exercices gymniques, comme s'il eût dû être victorieux dans ces ſortes de combats. S'étant exercé au pentathle, il remporta tous les prix, excepté celui de (49) la lutte, qu'il diſputa à Hiéronyme d'Andros. Les Lacédémoniens ayant reconnu que la réponſe de l'oracle ne regardoit pas les combats gymniques, mais ceux de Mars, tâcherent de l'engager, par l'attrait des récompenſes, à accompagner les Rois des Héraclides dans leurs guerres, en qualité de (50) conducteur. S'étant apperçu que les Spartiates recherchoient avec empreſſement ſon amitié, il la mit à un haut prix, & leur déclara que s'ils vouloient lui accorder la qualité de citoyen, & lui faire part de tous leurs privileges, il conſentiroit à leur demande; mais qu'autrement il ne le fe-

(*a*) J'ai ajouté cela pour ſervir de liaiſon. Il y a ſeulement dans le grec : *car*.

roit pas, quelque récompense qu'on lui offrît. Les Spartiates, indignés, ne penserent plus du tout à (a) se servir de lui. Mais enfin la terreur de l'armée des Perses étant suspendue sur leurs têtes, ils l'envoyerent (51) chercher, & lui accorderent sa demande. Tisamene les voyant changés, leur dit qu'il ne s'en contentoit plus, qu'il falloit encore que son frere Hégias fût fait citoyen de Sparte aux mêmes conditions que lui.

XXXIII. Mais s'il est permis de comparer (52) la dignité royale au droit de citoyen, en faisant une pareille demande, Tisamene prit Mélampus (53) pour modele. Les femmes d'Argos étant devenues furieuses, les Argiens offrirent à celui-ci une récompense pour l'attirer de Pylos, & l'engager à les guérir. Mélampus exigea la moitié du Royaume. Les Argiens rejetterent sa demande, & s'en retournerent chez eux. Mais comme le mal croissoit, & que le nombre des femmes qui en étoient atteintes, augmentoit de jour en jour, ils subirent la loi qu'il leur avoit imposée, & retournerent à Pylos, dans l'intention de lui accorder les conditions qu'il exigeoit. Mélampus les voyant changés, ses désirs augmenterent, & il leur dit, que s'ils ne donnoient point aussi à son frere Bias le tiers du Royaume, il ne feroit point ce qu'ils souhaitoient de lui. Les Argiens, réduits à la derniere extrémité, consentirent encore à cette demande.

(a) Voyez la note 20 de M. Wesseling.

XXXIV. Il en fut de même des Spartiates. Ils accorderent à Tiſamene toutes ſes demandes, à cauſe de l'extrême beſoin qu'ils avoient de lui : il n'y a jamais eu que lui & ſon frere Hégias (54), que les Spartiates aient admis au nombre de leurs citoyens. Tiſamene, étant, par cette conceſſion, devenu Spartiate, d'Eléen qu'il étoit, les aida, en qualité de devin, à remporter la victoire dans cinq grands combats. Le premier ſe donna à Platées ; le ſecond à Tégée, contre les Tégéates & les Argiens ; le troïſieme à Dipæa, contre tous les Arcadiens, excepté les Mantinéens ; le quatrieme à (55) Ithome, contre les Meſſéniens, & le cinquieme & dernier, à (56) Tanagre, contre les Athéniens & les Argiens.

XXXV. Ce Tiſamene, que les Spartiates avoient mené avec eux à Platées, ſervoit alors de devin aux Grecs. Les victimes leur annonçoient des ſuccès, s'ils ſe tenoient ſur la défenſive, & une défaite, s'ils traverſoient l'Aſope & commençoient le combat.

XXXVI. Mardonius déſiroit ardemment commencer la bataille ; mais les ſacrifices n'étoient pas favorables, & ne lui promettoient des ſuccès, que dans le cas où il ſe tiendroit ſur la défenſive : car il ſe ſervoit pour ſacrifier, à la maniere des Grecs, du devin Hégéſiſtrate d'Elée, le plus célebre des (57) Telliades. Cet Hégéſiſtrate avoit fait autrefois beaucoup de mal aux Spartiates, & ceux-ci l'avoient arrêté & mis dans

les fers, pour le punir de mort. Comme dans cette ſituation fâcheuſe il s'agiſſoit non-ſeulement de ſa vie, mais encore de ſouffrir avant la mort des tourments très-cruels, il fit une choſe au-deſſus de toute expreſſion. Il avoit les pieds dans des entraves de bois garnies de fer. Un fer tranchant ayant été porté par hazard dans ſa priſon, il s'en empara, & auſſi-tôt il imagina l'action la plus courageuſe dont nous ayons jamais oui parler; car il ſe coupa la partie du pied (58) qui eſt avant les doigts, après avoir examiné s'il pourroit tirer des entraves le reſte du pied. Cela fait, comme la priſon étoit gardée, il fit un trou à la muraille, & ſe ſauva à Tégée, ne marchant que la nuit, & ſe cachant pendant le jour dans les bois. Il arriva en cette Ville la troiſieme nuit, malgré les recherches des Lacédémoniens en corps, qui furent extrêmement étonnés de ſon audace, en voyant la moitié de ſon pied dans les entraves, ſans pouvoir le trouver. Ce fut ainſi qu'Hégéſiſtrate, après s'être alors échappé des Lacédémoniens, ſe ſauva à Tégée, qui n'étoit pas en ce temps-là en bonne intelligence avec Sparte. Lorſqu'il fut guéri, il ſe fit faire un pied de bois, & devint ennemi déclaré des Lacédémoniens. Mais la haine qu'il avoit conçue contr'eux, ne lui fut pas du moins à la fin avantageuſe : car ayant été pris à Zacynthe, où il exerçoit la divination, ils le firent mourir; mais ſa mort eſt poſtérieure à la bataille de Platées.

XXXVII. Ce devin, à qui Mardonius donnoit des sommes considérables, sacrifioit alors sur les bords de l'Asope avec beaucoup de zele, tant par la haine qu'il portoit aux Lacédémoniens, que par l'appas du gain. Mais comme les entrailles des victimes ne permettoient de donner bataille, ni aux Perses, ni aux Grecs qui étoient avec eux, & qui avoient en leur particulier un devin nommé Hippomachus de Leucade, & cependant que l'armée grecque grossissoit tous les jours, (59) Timégénidas de Thebes, fils d'Herpys, conseilla à Mardonius de faire garder les passages du Cithéron, lui représentant que les Grecs accouroient en foule à l'armée ennemie, & qu'il en enleveroit un grand nombre.

XXXVIII. Il y avoit déja huit jours qu'ils étoient campés les uns vis-à-vis des autres, lorsqu'il donna ce conseil à Mardonius. Ce Général, qui en connut la sagesse, envoya, dès que la nuit fut venue, la cavalerie aux passages du Cithéron, qui conduisent à Platées; les Béotiens les appellent les Trois Têtes, & les Athéniens les Têtes de Chêne. Elle n'arriva point inutilement : elle enleva un convoi de cinq cents bêtes de charge, avec des voitures & leurs conducteurs, qui débouchoit dans la plaine, & qui apportoit des vivres du Péloponnese au camp des Grecs. Cette capture faite, les Perses massacrerent impitoyablement, & les hommes, & les bêtes, sans rien épargner; & lorsqu'ils se furent rassasiés de carnage, ils chas-

ſerent devant eux le reſte, & retournerent au camp vers Mardonius.

XXXIX. Après cette action, ils paſſerent deux autres jours ſans vouloir commencer de part & d'autre le combat. Les Barbares s'avançoient juſques ſur les bords de l'Aſope, pour tâter les ennemis; mais, ni l'une, ni l'autre armée ne paſſoit pas la riviere. La cavalerie de Mardonius ne ceſſoit d'inquiéter & de harceler les Grecs; car les Thébains, extrêmement zélés pour les Perſes, faiſoient la guerre avec ardeur, & s'approchoient continuellement, ſans cependant engager l'action. Ils étoient enſuite relevés par les Perſes & les Medes, qui ſe diſtinguerent beaucoup.

XL. Il ne ſe fit rien de plus pendant dix jours de ſuite; mais le onzieme, depuis que les deux armées étoient campées à Platées en préſence l'une de l'autre, comme les Grecs avoient reçu des renforts conſidérables, & que Mardonius s'ennuyoit beaucoup de ce retardement, il conféra avec Artabaze, fils de Pharnaces, que Xerxès diſtinguoit parmi le petit nombre de Perſes qu'il honoroit de ſon eſtime. Celui-ci fut d'avis de lever au plutôt le camp, & de s'approcher des murs de Thebes, où l'on avoit fait porter des vivres pour les troupes, & des fourrages pour les chevaux; que dans cette poſition, on termineroit tranquillement la guerre, en s'y prenant de la maniere ſuivante: qu'on avoit beaucoup d'or monnoyé & non monnoyé, avec une grande quantité d'argent & de

vaſes

vases à boire ; qu'il falloit, sans rien épargner, envoyer toutes ces richesses aux Grecs, & surtout à ceux qui avoient le plus d'autorité dans les Villes ; qu'ils ne tarderoient pas à livrer leur liberté, & qu'on ne seroit pas dans le cas de courir les risques d'une bataille. Les Thébains se rangerent de cet avis, le croyant le plus prudent. Celui de Mardonius fut violent, insensé. Il ne voulut point céder. Son armée étoit, disoit-il, de beaucoup supérieure à celle des Grecs : il falloit incessamment livrer bataille, sans attendre que les ennemis, dont le nombre augmentoit tous les jours, eussent reçu de nouveaux renforts ; il falloit abandonner les auspices d'Hégésistrate, ne point violer (59*) les loix des Perses, & combattre selon leurs usages.

XLI. Tel fut l'avis de Mardonius. Il prévalut, personne ne s'y opposant, parce que le Roi lui avoit donné le commandement de l'armée, & non point à Artabaze. Il convoqua donc les principaux Officiers de son armée, & des troupes grecques qu'il avoit avec lui, & leur demanda s'ils avoient connoissance de quelque oracle qui prédît aux Perses qu'ils devoient périr dans la Grece. Ceux qu'il avoit mandés n'ouvrant point la bouche, les uns parce qu'ils n'avoient aucune connoissance des oracles, les autres par crainte, Mardonius prit la parole, & leur dit : « Puisque vous ne savez » rien, ou que vous n'osez rien dire, je vais » parler en homme qui est bien instruit. Un ora-

» cle annonce que les Perses pilleront, à leur » arrivée en Grece, le temple de Delphes, & » qu'après l'avoir pillé, ils périront tous. Mais » puisque nous avons connoissance de cette pré- » diction, nous ne dirigerons point notre marche » vers ce temple, nous n'entreprendrons point de » le piller, & nous ne périrons point pour ce » sujet. Que tous ceux d'entre vous qui ont de » l'inclination pour les Perses, se réjouissent donc, » dans l'assurance que nous aurons l'avantage sur » les Grecs. » Lorsqu'il eut cessé de parler, il ordonna de faire les préparatifs nécessaires, & de tenir tout en bon ordre, comme si la bataille eût dû se donner le lendemain au point du jour.

XLII. Je sais que cet oracle, que Mardonius croyoit regarder les Perses, ne les concernoit pas, mais les (60) Illyriens & l'armée des Enchéléens. Voici celui de (*a*) Bacis sur cette (*b*) bataille. « Je » vois sur les rives de Thermodon, & dans les » pâturages de l'Asope, les bataillons grecs; j'en- » tends les cris des Barbares; & quand le jour » fatal sera venu, les Medes y périront en grand » nombre, malgré les destins. » Cet oracle & plusieurs autres semblables de Musée, ont été rendus au sujet des Perses. Quant au Thermodon, il coule entre Tanagre & Glisante.

XLIII. Après que Mardonius eut interrogé les

(*a*) Voyez Livre VIII, §. XX, note 21.

(*b*) La bataille de Platées.

Officiers de son armée sur les oracles, & qu'il les eut exhortés à faire leur devoir, la nuit vint, & l'on posa des sentinelles. Elle étoit déja bien avancée, un profond silence régnoit dans les deux camps, & les troupes étoient plongées dans le sommeil, lorsqu'Alexandre, fils d'Amyntas, Général & Roi des Macédoniens, se rendit à cheval vers la garde avancée des Athéniens, & demanda à parler à leurs Généraux. La plupart des sentinelles resterent dans leur poste; les autres coururent les avertir qu'il venoit d'arriver du camp des Perses un homme à cheval, qui s'étoit contenté de leur dire, en nommant les Généraux par leurs noms, qu'il vouloit leur parler.

XLIV. Là-dessus, les (61) Généraux les suivirent sur le champ au lieu où étoit la garde avancée; & lorsqu'ils y furent arrivés, Alexandre leur parla en ces termes : « Athéniens, je vais déposer dans votre sein un secret que je vous prie de » ne révéler qu'à (62) Pausanias, de crainte que » vous ne me perdiez. Je ne vous le confierois » pas, sans le vif intérêt que je prends à la Grece » entiere. Je suis Grec; mon origine tient aux » temps les plus reculés, & je serois fâché de voir » la Grece devenir esclave. Je vous apprends donc » que les victimes ne sont point favorables à Mar- » donius & à son armée; sans cela la bataille se » feroit donnée il y a long-temps. Mais sans s'em- » barrasser des sacrifices, il a maintenant pris la » résolution de vous attaquer demain à la pointe

» du jour : car il craint, comme je puis le con-
» jecturer, que votre armée ne grossisse de plus
» en plus. Préparez-vous en conséquence. Si
» cependant Mardonius differe le combat, res-
» tez ici avec constance ; car il n'a de vivres que
» pour peu de jours. Si cette guerre se termine
» selon vos souhaits, il est juste de songer aussi
» à remettre en liberté un homme qui, par zele
» & par amour pour les Grecs, s'expose à un très-
» grand danger, en venant vous avertir des des-
» seins de Mardonius, de crainte que les Barba-
» res ne tombent sur vous à l'improviste ; je suis
» Alexandre de Macédoine. » Ayant ainsi parlé,
il s'en retourna (*a*) au poste qu'il occupoit dans
le camp.

XLV. Les Généraux Athéniens passerent à l'aile droite, & rapporterent à Pausanias ce qu'ils avoient appris d'Alexandre. Sur cette nouvelle, Pausanias, qui redoutoit les Perses, leur dit : « Puis-
» que la bataille doit se donner demain au point
» du jour, il faut, Athéniens, vous placer vis-
» à-vis des Perses, & nous contre les Béotiens &
» les Grecs qui vous sont opposés. Voici mes rai-
» sons. Vous connoissez les Perses & leur façon
» de combattre ; vous en avez fait l'épreuve à la
» journée de Marathon ; nous autres nous ne nous
» sommes (63) point essayés contr'eux, & nous ne
» les connoissons pas, aucun Spartiate ne s'étant

(*a*) Le terme grec indique qu'il étoit à cheval.

» mesuré avec eux ; mais nous avons acquis de
» l'expérience au sujet des Béotiens & des Thes-
» saliens. Prenez donc vos armes, & passez à l'aile
» droite, tandis que nous irons à la gauche. Vous
» (64) nous prévenez, répondirent les Athéniens ;
» cette pensée nous étoit aussi venue il y a long-
» temps, & dès que nous eûmes vu les Perses
» en face de vous. Nous n'osions vous en parler,
» de crainte de vous déplaire. Mais puisque vous
» nous en faites vous-même la proposition, nous
» l'acceptons avec plaisir, & nous sommes dispo-
» sés à l'exécuter. »

XLVI. Cette proposition ayant été goutée des deux côtés, les Spartiates & les Athéniens changerent de poste au lever de l'aurore. Les Béotiens l'ayant remarqué, en donnerent avis à Mardonius. Il n'en eut pas plutôt eu connoissance, qu'il essaya aussi de changer, en faisant passer les Perses vis-à-vis des Lacédémoniens. Pausanias, instruit par ce mouvement, que l'ennemi l'avoit pénétré, ramena les Spartiates à l'aile droite, & Mardonius, à son exemple, les Perses à l'aile gauche.

XLVII. Lorsqu'ils eurent repris leurs anciens postes, Mardonius envoya un héraut aux Spartiates. « Lacédémoniens, leur dit-il, on vous re-
» garde dans ce pays-ci comme des gens très-bra-
» ves ; on admire que vous ne fuyiez jamais du
» combat ; que vous n'abandonniez jamais vos
» rangs, & que, fermes dans votre poste, vous

» donniez la mort, ou la receviez : rien cependant n'eſt plus éloigné de la vérité ; car même » avant de commencer la bataille & d'en venir » aux mains, nous vous voyons quitter vos rangs » pour prendre la fuite ; & laiſſant aux Athéniens » le ſoin de ſe meſurer les premiers contre nous, » vous allez vous placer vis-à-vis de nos eſcla» ves. Cette action n'eſt point celle d'hommes gé» néreux. Nous nous ſommes bien trompés à vo» tre ſujet ; nous nous attendions, d'après votre » réputation, que vous nous enverriez défier au » combat par un héraut, que vous ſeuls vous vous » battriez contre les Perſes ; & quoique nous » ſoyons dans cette diſpoſition, bien loin de vous » entendre tenir ce langage, nous vous trouvons » tremblants. Mais puiſqu'au lieu de nous préſen» ter les premiers le défi, nous vous le préſen» tons, que ne combattons-nous en nombre égal, » vous pour les Grecs, puiſque vous paſſez pour » très-braves, & nous pour les Barbares? Si vous » êtes d'avis que le reſte des troupes combatte » auſſi, qu'elles combattent, mais après nous. Si, » au lieu d'être de cet avis, vous croyez qu'il ſuf» fiſe de nous ſeuls, nous y conſentons ; mais que » le parti victorieux ſoit cenſé avoir vaincu toute » l'armée. »

XLVIII. Le héraut ayant ainſi parlé, attendit quelque temps ; & comme perſonne ne lui répondit, il s'en retourna, & rendit compte à Mardonius de ce qui lui étoit arrivé. Ce Général en

fut enchanté; & fier d'une victoire (*a*) imaginaire, il envoya contre les Grecs sa cavalerie, qui, étant très-habile à lancer le javelot & à tirer de l'arc, les incommoda d'autant plus, que, ne se laissant point approcher, il étoit impossible de la combattre de près. Elle s'avança jusqu'à la fontaine de Gargaphie, qui fournissoit de l'eau à toute l'armée grecque, la troubla (65) & la boucha. Il n'y avoit que les Lacédémoniens qui campassent près de cette fontaine; les autres Grecs en étoient éloignés suivant la disposition de leurs quartiers. L'Asope se trouvoit dans leur voisinage; mais la cavalerie les repoussant à coups de traits, & les empêchant d'y puiser de l'eau, ils alloient en chercher à cette fontaine.

XLIX. Dans ces circonstances, comme les Grecs manquoient d'eau, & que la cavalerie ennemie les incommodoit beaucoup, les Généraux se rendirent à l'aile droite, pour délibérer avec Pausanias sur ce sujet & sur d'autres : car, malgré leur triste situation, il y avoit encore d'autres choses qui les inquiétoient davantage. Ils manquoient de vivres, & leurs valets, qu'ils avoient envoyés chercher des provisions dans le Péloponnese, ne pouvoient pas revenir au camp, parce que la cavalerie leur fermoit le passage.

L. Les Généraux furent d'avis d'aller dans (66) l'isle, si les Perses différoient encore ce jour-là

(*a*) Dans le grec : *d'une froide victoire.*

le combat. Cette isle est vis-à-vis de Platées, à dix stades de l'Asope & de la fontaine de Gargaphie, auprès de laquelle ils campoient alors. On pourroit la regarder comme une isle dans le continent. La riviere descend du Mont Cithéron dans la plaine, se partage en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ trois stades, & réunit ensuite ses eaux dans un même lit : cette isle se nomme Œroë. Les habitants de ce pays disent qu'Œroë est fille (67) d'Asope. Ce fut dans cette isle que les Grecs résolurent de passer, tant pour avoir de l'eau en abondance, que pour ne plus être incommodés par la cavalerie, comme ils l'étoient, quand ils se trouvoient vis-à-vis d'elle. Ils prirent la résolution de décamper la nuit, à la seconde (67*) veille, de crainte que les Perses, venant à s'appercevoir de leur départ, ne les suivissent & ne les inquiétassent dans leur marche. Ils étoient aussi convenus qu'arrivés au lieu qu'Œroë, fille d'Asope, coulant du Cithéron, enferme de ses bras, ils enverroient cette même nuit la moitié de l'armée au Cithéron, pour ouvrir les passages à leurs valets, qui avoient été chercher des vivres, & que l'ennemi tenoit enfermés dans les gorges de la montagne.

LI. Cette résolution prise, on fut fort incommodé toute cette journée par les attaques de la cavalerie. Mais lorsqu'elle se fut retirée à la fin du jour, & quand la nuit fut venue, ainsi que l'heure à laquelle on étoit convenu de partir, la

plupart leverent le camp, & se mirent en marche. Ils n'avoient pas cependant intention d'aller à l'endroit où l'on avoit décidé qu'on se rendroit; mais dès qu'ils se furent mis en mouvement, ils se sauverent avec plaisir du côté de Platées, afin d'échapper à la cavalerie ennemie. L'ayant évitée, ils arriverent au temple de Junon qui est devant cette Ville, à vingt stades de la fontaine de Gargaphie, & y poserent (68) leur camp.

LII. Tandis qu'ils étoient campés aux environs de ce temple, Pausanias, qui les avoit vu partir, & qui les croyoit en marche pour se rendre au lieu convenu, ordonna aussi aux Lacédémoniens de prendre les armes, & de les suivre. Les Commandants étoient tous disposés à lui obéir, excepté Amopharete, fils de Poliades, Capitaine de la compagnie (69) des Pitanates, qui dit qu'il ne fuiroit pas devant les (a) étrangers, & que, de son plein gré, il ne causeroit point à Sparte ce déshonneur. Comme il ne s'étoit pas trouvé au conseil précédent, il étoit étonné de la conduite des Généraux. Pausanias & Euryanax, fâchés de ce qu'il refusoit d'obéir à leurs ordres, l'auroient été encore bien plus d'abandonner les Pitanates, à cause (70) du sentiment d'Amopharete, de crainte qu'en voulant exécuter la résolution prise en commun avec les autres Grecs, il ne périt avec sa compagnie. Ces réflexions les en-

(a) Voyez ci-dessus, §. II.

gagerent à rester tranquilles avec les troupes de Lacédémone; & pendant ce temps-là, ils tâcherent de l'engager à changer de conduite.

LIII. Amopharete étoit le seul d'entre les Lacédémoniens & les Tégéates, qui voulût rester. Pendant qu'on l'exhortoit à obéir, les Athéniens, qui connoissoient le caractere des Lacédémoniens, & que ces peuples pensoient d'une façon & parloient d'une autre, se tenoient tranquilles dans leurs quartiers. Mais l'armée ayant commencé à s'ébranler, ils dépêcherent un de leurs cavaliers, pour voir si les Spartiates se mettoient en devoir de partir, ou s'ils n'y songeoient pas, & pour demander à Pausanias ce qu'il falloit faire.

LIV. Le héraut trouva à son arrivée les Lacédémoniens dans leurs postes, & leurs principaux Officiers disputant contre Amopharete. Pausanias & Euryanax tâchoient, mais en vain, de l'engager à ne pas exposer au péril les Lacédémoniens, qui étoient restés seuls au camp; enfin on en étoit venu à se quereller, lorsque le (71) héraut des Athéniens arriva. Dans la chaleur de la dispute, Amopharete prit une pierre des deux mains, & la mettant aux pieds de Pausanias : Avec (a) cette balotte, dit-il, je suis d'avis de ne point fuir devant les (b) étrangers; c'est ainsi qu'il appelloit les Barbares. Pausanias traita Amopharete de fou

(a) On se servoit de petits cailloux pour les suffrages.
(b) Voyez ci-dessus, §. II.

& d'insensé. S'adressant ensuite au hérault des Athéniens, qui lui exposoit ses ordres, il lui dit de rapporter aux Athéniens l'état actuel des choses, & qu'il les prioit de venir les trouver, & de se conduire, au sujet du départ, comme eux.

LV. Le hérault s'en retourna vers les Athéniens, & le jour surprit les Généraux Lacédémoniens & Amopharete se disputant encore. Pausanias étoit demeuré jusqu'alors; mais enfin persuadé que si les (a) Lacédémoniens partoient, Amopharete ne les abandonneroit pas; comme en effet la chose arriva : il donna le signal, & mena le reste de ses troupes par les hauteurs. Les Tégéates le suivirent aussi; mais les Athéniens marcherent en ordre de bataille par une route différente des Lacédémoniens : car ceux-ci, de crainte de la cavalerie, prirent par les hauteurs & vers le pied du Cithéron, & les Athéniens par la plaine.

LVI. Amopharete, s'imaginant que Pausanias n'oseroit jamais l'abandonner, ni lui, ni les siens, faisoit (b) tous ses efforts pour contenir les troupes, & les empêcher de quitter leur poste. Mais lorsqu'il les vit s'avancer avec Pausanias, jugeant alors qu'il en étoit ouvertement (72) abandonné, il fit prendre les armes à sa compagnie, & la

(a) Le grec dit : *le reste des Lacédémoniens*, par opposition à ceux qui étoient avec Amopharete.

(b) Voyez, sur cette maniere de rendre l'imparfait, Livre I, §. LXVIII, note 176.

mena à petits pas vers le reste de l'armée. Quand Pausanias eut fait environ (72*) dix stades, il s'arrêta sur les bords (73) du Moloéis, au lieu nommé Argiopius, où est un temple de Cérès Eleusinienne : il y attendit Amopharete, dans l'intention de retourner à son secours, en cas qu'il se fût obstiné à rester dans son poste avec sa compagnie; enfin, Amopharete arriva avec les siens. Toute la cavalerie ennemie pressa vivement les Grecs, selon leur coutume. Les Barbares ayant remarqué que le camp que les Grecs avoient occupé les jours précédents, étoit abandonné, pousserent leurs chevaux toujours en avant, & ne les eurent pas plutôt atteints, qu'ils se mirent à les harceler.

LVII. Quand Mardonius eut appris que les Grecs s'étoient retirés pendant la nuit, & qu'il eut vu leur camp désert, il manda Thorax de Larisse, avec Eurypile & Thrasydeius, ses freres, & leur parla ainsi : « Fils d'Aleuas, que direz-» vous encore en voyant ce camp abandonné? » Vous autres qui êtes voisins des Lacédémoniens, » vous souteniez qu'ils ne fuyoient jamais du com-» bat, & qu'ils étoient les plus braves de tous les » hommes. Vous les avez vus néanmoins changer » d'abord de poste, & maintenant nous voyons » tous qu'ils ont pris la fuite la nuit derniere. » Quand il leur a fallu combattre contre des hom-» mes vraiment braves, ils ont fait voir que, n'é-» tant dans le fond que des lâches, ils ne se dis-

» tinguoient que parmi des Grecs, qui sont aussi
» lâches qu'eux.

» Comme vous n'aviez point encore éprouvé
» la valeur des Perses, & que vous connoissiez
» aux Lacédémoniens quelque courage, je vous
» pardonnois les éloges que vous leur donniez.
» J'étois beaucoup plus surpris qu'Artabaze redou-
» tât les Lacédémoniens, & qu'il fût lâchement
» d'avis de lever le camp, & de s'enfermer dans
» la ville de Thebes, pour y soutenir un siége.
» J'aurai soin dans la suite d'informer le Roi de
» ce conseil; mais nous parlerons de cela autre
» part. Maintenant il ne faut pas permettre aux
» Grecs de nous échapper, mais les poursuivre,
» jusqu'à ce que nous les ayons atteints, & les pu-
» nir ensuite de tout le mal qu'ils nous ont fait. »

LVIII. Ayant ainsi parlé, il fit passer l'Asope aux Perses, & les mena contre les Grecs, en (74) courant sur leurs traces, comme si ceux-ci prenoient véritablement la fuite. Il n'étoit occupé que des Lacédémoniens & des Tégéates, parce que les hauteurs l'empêchoient d'appercevoir les Athéniens qui avoient pris par la plaine. Dès que les autres Généraux de l'armée des Barbares virent les Perses s'ébranler pour courir après les Grecs, ils arracherent aussi-tôt les étendards, & les suivirent à toutes jambes, confusément & sans garder leurs rangs, poussant de grands cris, (74*) & faisant un bruit épouvantable, comme s'ils alloient les enlever.

LIX. Pausanias, pressé par la cavalerie ennemie, dépêcha un cavalier aux Athéniens. « Athé-» niens, leur dit-il, dans un (*a*) combat de cette » importance, où il s'agit de la liberté ou de la » servitude de la Grece, nous avons été trahis, & » vous aussi, par nos alliés, qui ont pris la fuite » la nuit précédente. Nous n'en avons pas moins » résolu de nous défendre le plus courageusement » que nous le pourrons, & de nous protéger ré-» ciproquement. Si la cavalerie vous eût attaqués » les premiers, il eût été de notre devoir de mar-» cher à votre secours, avec les Tégéates qui sont » restés avec nous fideles à la patrie. Mais puis-» qu'elle fond toute sur nous, & que nous en som-» mes pressés, il est juste que vous veniez nous » défendre. Mais s'il vous est impossible de nous » secourir, du moins faites-nous le plaisir de nous » envoyer des gens de trait. Le zele ardent que » vous avez montré dans toute cette guerre, & » auquel nous nous empressons de rendre témoi-» gnage, nous fait espérer que vous écouterez fa-» vorablement notre demande. »

LX. Là-dessus les Athéniens se mirent en mouvement pour aller à leur secours, & les défendre avec vigueur. Ils étoient déja en marche, lorsqu'ils furent attaqués par les Grecs de l'armée du Roi, qui leur étoient opposés. Cette (75) atta-

---

(*a*) Allusion aux jeux de la Grece, où l'on propose des prix.

que, qui les affligeoit beaucoup, les empêcha de secourir les Lacédémoniens. Ceux-ci avec les Tégéates, leurs inséparables alliés, quoique dépourvus de ce renfort, alloient avec les troupes légeres, les premiers (76) à cinquante mille hommes, les autres à trois mille. Ils sacrifioient, dans l'intention de livrer bataille à Mardonius & aux troupes qu'il avoit avec lui. Mais les sacrifices n'étoient pas favorables; & pendant qu'on en étoit occupé, il périssoit beaucoup (77) de Grecs, & il y en eut un plus grand nombre de blessés : car les Perses s'étant fait un rempart (78) de leurs (79) boucliers, leur lançoient une quantité si prodigieuse de fleches, que les Spartiates en étoient accablés. Les sacrifices continuant à ne point être favorables, Pausanias tourna ses regards vers le temple de Junon, près de Platées, (a) implora la Déesse, & la supplia de ne pas permettre que les siens se vissent frustrés de leurs espérances.

LXI. Il l'invoquoit encore, lorsque les Tégéates se levant les premiers, marcherent aux Barbares. Il eut à peine achevé sa priere, que les sacrifices devenant enfin (79*) favorables, les Lacédémoniens marcherent aussi aux Perses; & ceux-ci quittant leurs arcs, en soutinrent le choc. Le combat se donna d'abord près du rempart (b) de boucliers. Lorsqu'il eut été renversé, l'action de-

---

(a) Voyez le Paragraphe LII.

(b) Dans le grec : *près des boucliers*. Voyez §. LX.

vint vive, & dura long-temps près du temple même de Cérès, jusqu'à ce qu'on fût venu à les enfoncer. Les Barbares saisissoient les lances des Grecs, & les brisoient entre leurs mains. A cette journée, les Perses ne céderent aux Grecs, ni en force, ni en audace; mais étant armés à la légere (80), & n'ayant d'ailleurs, ni l'habileté, ni la prudence de leurs ennemis, ils se jettoient un à un, ou dix ensemble, ou même tantôt plus, tantôt moins, sur les Spartiates qui les tailloient en pieces.

LXII. Les Perses pressoient vivement les Grecs du côté où Mardonius, monté sur un cheval blanc, combattoit en personne à la tête des (*a*) mille Perses d'élite. Tant qu'il vécut, ils soutinrent l'attaque des Lacédémoniens; & en se défendant vaillamment, ils en tuerent beaucoup. Mais après sa mort, lorsque ce corps, le plus fort de l'armée, au milieu duquel il combattoit, eut été renversé, les autres alors tournerent le dos, & abandonnerent la victoire aux Lacédémoniens. La longueur de leur habit (*b*) les embarrassoit beaucoup; & n'ayant d'ailleurs que des armes légeres, ils avoient à combattre des hommes pesamment armés.

LXIII. A cette journée, les Spartiates vengerent sur Mardonius la mort de Léonidas, comme l'avoit prédit l'oracle; & Pausanias, fils de

(*a*) Voyez Livre VII, §. XL. Livre VIII, §. CXIII.
(*b*) Il leur descendoit jusqu'aux talons.

Cléombrote

Cléombrote & petit-fils d'Anaxandrides, y remporta la plus belle victoire dont nous ayons connoissance. Nous avons (*a*) parlé des ancêtres de ce Prince, en faisant mention de ceux de Léonidas; ce sont les mêmes pour l'un & pour l'autre. Mardonius fut tué par Aïmnestus, citoyen distingué de Sparte, qui, quelque temps après la guerre contre les Perses, périt avec trois cents hommes qu'il commandoit, en se battant à (81) Sténylare contre tous les Messéniens.

LXIV. Battus & mis en fuite à Platées par les Lacédémoniens, les Perses se sauverent en désordre dans leur camp, & en-dedans du mur de bois (*b*) qu'ils avoient construit sur le territoire de Thebes. Le combat s'étant donné près du bocage consacré à Cérès, je suis étonné qu'on n'ait vu aucun Perse s'y refugier, ou mourir autour du temple de la Déesse, & que la plupart périrent dans un lieu profane. S'il est permis de dire son sentiment sur les choses divines, je pense que la Déesse leur en interdit l'entrée, parce qu'ils avoient brûlé son (82) temple à Eleusis. Telle fut l'issue de cette bataille.

LXV. Artabaze, fils de Pharnaces, qui, dès les commencements, n'avoit point été d'avis que le Roi laissât Mardonius en Grece, voyant que, malgré toutes les raisons qu'il alléguoit pour dis-

(*a*) Livre VII, §. CCIV.
(*b*) Voyez ci-dessus Paragraphe XV.

ſuader ce Général de donner bataille, il n'avançoit en rien, prit les meſures ſuivantes, parce que ſes opérations ne lui plaiſoient pas. Il commandoit un corps de troupes conſidérable, qui montoit à quarante mille hommes. Pendant qu'on ſe battoit, comme il ſavoit parfaitement bien quelle devoit être l'iſſue du combat, il les diſpoſa & leur ordonna de le ſuivre tous en un ſeul & même corps par-tout où il les conduiroit, quand ils le verroient doubler le pas. Ces ordres donnés, il les mena d'abord comme s'il eût voulu aller à l'ennemi. Mais lorſqu'il eut avancé juſqu'à un certain point, ayant vu les Perſes en déroute, il n'obſerva plus le même ordre dans ſa marche, & s'enfuit de toutes ſes forces, non (*a*) vers le mur de bois, ou vers la ville de Thebes, mais du côté des Phocidiens, dans l'intention d'arriver le plutôt poſſible à l'Helleſpont. Ces troupes tournerent donc de ce côté.

LXVI. Les Béotiens combattirent long-temps contre les Athéniens; mais tous les autres Grecs du parti du Roi ſe conduiſirent lâchement de deſſein prémédité. Ceux des Thébains qui tenoient le parti des Medes, loin de fuir, ſe battirent avec tant d'ardeur, que trois cents des principaux & des plus braves d'entr'eux, tomberent ſous les coups des Athéniens. Mais ayant auſſi tourné le dos, ils s'enfuirent à Thebes, & non du même

---

(*a*) Voyez §. XV.

côté que les Perses, & que cette multitude d'alliés qui avoit pris la fuite sans faire aucune action d'éclat, & même sans avoir combattu.

LXVII. Cela prouve l'influence des Perses sur les Barbares : & en effet, si ceux-ci se sauverent, même avant que d'en être venus aux mains avec l'ennemi, ce fut parce que les Perses leur en donnerent l'exemple. Ainsi toute l'armée prit la fuite, excepté la cavalerie, & particuliérement celle des Béotiens. Celle-ci favorisa les Perses dans leur fuite, s'approchant continuellement des ennemis, & protégeant leurs amis contre les Grecs, qui, après leur victoire, poursuivoient les Perses & en faisoient un grand carnage.

LXVIII. Tandis que les Barbares fuyoient de toutes parts, on vint dire aux Grecs, campés (*a*) autour du temple de Junon, & qui ne s'étoient point trouvés au combat, que la bataille s'étoit donnée, & que Pausanias étoit vainqueur. Là-dessus, sans observer aucun ordre, les Corinthiens prirent par le bas de la montagne & le chemin des collines, pour aller droit au temple de Cérès, & les Mégariens & les Phliasiens par la plaine, c'est-à-dire, par le chemin le plus uni. Lorsque ceux-ci furent près des ennemis, la cavalerie des Thébains, commandée par Asopodore, fils de Timandre, les ayant vus se hâter sans garder leurs rangs, tomba sur eux, en coucha six cents par

---

(*a*) Voyez ci-dessus, §. LI.

terre, & poursuivit le reste jusqu'au Cithéron, où elle les poussa : c'est ainsi qu'ils périrent sans gloire.

LXIX. Les Perses & toute la multitude des Barbares, ne se furent pas plutôt refugiés dans leurs (*a*) retranchements, qu'ils se hâterent de monter sur les tours avant l'arrivée des Lacédémoniens, & de fortifier la muraille le mieux qu'ils purent. Les Lacédémoniens s'étant approchés du mur, l'attaquerent avec ardeur; mais les Perses se défendirent jusqu'à l'arrivée des Athéniens, & même ils eurent de grands avantages, parce que les Lacédémoniens ignoroient l'art d'attaquer une place. Les Athéniens étant venus au secours des assiégeants, l'attaque fut rude & longue. Mais enfin, leur valeur & leur constance les rendirent maîtres du mur; & en ayant abattu une partie, les Grecs se jetterent en foule dans le camp. Les Tégéates y étant entrés les premiers, pillerent la tente de Mardonius, & entr'autres choses, la mangeoire de ses chevaux, toute de bronze, & remarquable par sa beauté. Ils la consacrerent dans le temple de Minerve Aléa (*b*). Quant au reste du butin, ils le porterent au même endroit que les Grecs.

Le mur renversé, les Barbares se débanderent, & pas un ne se rappella son ancienne valeur. Dans cet état de stupeur où se trouve une multitude,

---

(*a*) Le grec : *dans leurs murs de bois.*

(*b*) Voyez, sur cette Minerve, Livre I, §. LXVI, note 170.

d'hommes effrayée de se voir renfermée dans un petit espace, ils se laisserent tuer avec si peu de résistance, que de trois cents mille hommes qu'ils étoient, il n'y en eut pas trois mille qui échapperent, si l'on excepte les quarante (a) mille avec lesquels Artabaze s'étoit sauvé. Les (83) Lacédémoniens de Sparte ne perdirent en tout que quatre-vingt-onze des leurs, les Tégéates seize, & les (84) Athéniens cinquante- (85) deux.

LXX. L'infanterie Perse, la cavalerie Sace & Mardonius, se signalerent le plus parmi les Barbares. Du côté des Grecs, les Tégéates & les Athéniens se comporterent en gens de cœur; mais les Lacédémoniens les surpasserent; & voici la preuve que je puis en apporter. Ils vainquirent tous les trois ceux qu'ils avoient en tête; mais ceux-ci attaquerent ce qu'il y avoit de plus fort dans l'armée ennemie & le battirent. Aristodémus se distingua, à mon avis, beaucoup plus que les autres. Il étoit (b) le seul des trois cents Spartiates qui se fût attiré des reproches, & qui se fût déshonoré en se sauvant des Thermopyles. Posidonius, Philocyon & le Spartiate Amopharete, firent après lui les plus belles actions. Cependant lorsqu'on demandoit dans la conversation quel étoit celui qui s'étoit le plus signalé à cette journée, les Spartiates, qui s'y étoient trouvés, étoient

(a) Il faut sous-entendre μυριάδων qui précede.

(b) Voyez Liv. VII, §. CCXXIX, CCXXX & CCXXXI.

d'avis qu'Ariſtodémus, voulant mourir à la vue de l'armée, afin de réparer ſa faute, étoit ſorti de ſon rang comme un furieux, & avoit fait des prodiges de valeur; que Poſidonius fit de très-belles actions, ſans avoir deſſein de mourir, & que cela n'en étoit que plus glorieux pour lui; mais l'envie a peut-être beaucoup de part à ces diſcours. On rendit de grands honneurs à tous ceux que j'ai nommés, & qui avoient été tués à cette bataille, excepté à Ariſtodémus. Celui-ci n'en reçut point, parce qu'il avoit voulu mourir pour (*a*) effacer la honte dont il s'étoit couvert.

LXXI. Tels ſont ceux qui ſe diſtinguerent à Platées. Callicrates, le plus bel homme (86) qui fût à l'armée, non-ſeulement parmi les Lacédémoniens, mais encore parmi le reſte des Grecs, ne périt point dans l'action. Aſſis à ſon rang, il fut bleſſé d'une fleche au côté, tandis que Pauſanias faiſoit des ſacrifices; & comme on l'emportoit pendant le combat, il témoignoit à Arimneſte de Platées ſes regrets, non qu'il ſe plaignît de perdre la vie pour la Grece, mais parce qu'il ne s'étoit point ſervi de ſon bras, & qu'il n'avoit fait aucune action digne de lui, & du courage dont il étoit animé.

LXXII. On dit que Sophanès, fils d'Eutychides, du bourg de (87) Décelée, ſe couvrit de

---

(*a*) Dans le grec : *pour le ſujet dont je viens de parler*. Hérodote venoit de dire qu'il s'étoit déshonoré en ſe ſauvant des Thermopyles.

gloire parmi les Athéniens. Les habitants de cette bourgade, comme le racontent les Athéniens eux-mêmes, tinrent autrefois une conduite qui leur a été utile dans tous les temps. Les Tyndarides (a) étant entrés dans l'Attique avec une armée considérable, afin de recouvrer (88) Hélene, dont ils ignoroient l'asyle, chassoient les peuples de leurs anciennes demeures. On assure qu'alors ceux de Décelée, ou Décélus lui-même, indignés du rapt commis par Thésée, & craignant pour l'Attique entiere, découvrit tout aux Tyndarides, & les conduisit à (89) Aphidnes, que (90) Titacus, originaire du pays, leur livra. Cette action mérita aux Décéléens (b) d'être exempts, à perpétuité dans Sparte, de toute contribution, & d'y avoir la premiere place dans les assemblées. Ils jouissent encore maintenant de ces privileges; en sorte que dans la guerre du Péloponnese, qui s'est allumée bien des (90*) années après le temps dont je parle, l'armée des Lacédémoniens épargna (91) Décelée, & ravagea le reste de l'Attique.

LXXIII. On rapporte de deux façons la maniere dont Sophanès de Décelée se signala alors parmi les Athéniens : la premiere, qu'il portoit une ancre de fer, attachée avec une chaîne de cuivre à la ceinture de sa cuirasse ; que toutes les fois

(a) Castor & Pollux, fils de Tyndare.

(b) Cela doit s'entendre des Décéléens qui auroient voulu s'établir à Sparte.

qu'il s'approchoit des ennemis, il la jettoit à terre, afin qu'ils ne pussent pas l'ébranler en fondant sur lui, & que lorsqu'ils s'enfuyoient, il la reprenoit, & les poursuivoit. Telle est la premiere maniere de raconter cette histoire, qui est contredite par la seconde : car on dit aussi qu'il portoit, non une ancre réelle de fer à la ceinture de sa cuirasse, mais la figure (92) d'une ancre à son bouclier, qu'il tournoit continuellement & sans jamais se reposer.

LXXIV. Il y a aussi de Sophanès une autre action brillante. Tandis que les Athéniens faisoient le siége d'Egine, il défia, à un combat singulier, Eurybatès (93) d'Argos, qui avoit été vainqueur au (*a*) Pentathle, & le tua. Mais quelque (94) temps après la bataille de Platées, comme il commandoit les Athéniens avec (95) Léagrus, fils de Glaucon, il fut tué lui-même à Datos par les Edoniens, en combattant courageusement pour les mines d'or.

LXXV. Les Grecs ayant battu les Barbares à Platées, une femme transfuge (96) vint les y trouver. C'étoit une concubine de (97) Pharandate, fils de Téaspis, Seigneur Perse. Lorsqu'elle eut appris la défaite totale des Perses, & la victoire des Grecs, elle arriva sur un char toute brillante d'or, ainsi que ses suivantes, & revêtue des habits les plus superbes, mit pied à terre, & se rendit

(*a*) Voyez Liv. VI, §. XCII, note 131.

au quartier des Lacédémoniens, qui étoient encore occupés de carnage. Elle reconnut Pausanias aux ordres qu'elle lui voyoit donner; & comme elle en avoit souvent entendu parler, elle savoit depuis long-temps, & son nom, & sa patrie. Elle s'approcha de lui, & tenant ses genoux embrassés, elle lui dit: « Roi (98) de Sparte, déli- » vrez de la servitude une humble suppliante que » vous avez déja obligée en exterminant ces Bar- » bares, qui ne respectoient, ni les Dieux, ni » les Génies. Je suis de l'Isle de Cos, & fille d'Hé- » gétorides, fils d'Antagoras. Un Perse m'ayant » enlevée de ma patrie, m'a gardée avec lui. Fem- » me, répondit Pausanias, prenez confiance en » moi, & comme suppliante, &, si d'ailleurs vous » dites la vérité, comme fille d'Hégétorides de » Cos, le principal hôte que j'aie dans cette Isle. » Ayant ainsi parlé, il la remit alors entre les mains de ceux d'entre les Ephores qui étoient présents; & dans la suite il l'envoya à Egine, où elle avoit dessein d'aller.

LXXVI. Les Mantinéens arriverent après l'action, & incontinent après le départ de cette femme. Affligés d'apprendre qu'ils étoient venus après la bataille, ils dirent qu'il étoit juste qu'ils s'en punissent eux-mêmes. Ayant su que les (99) Medes, commandés par Artabaze, avoient pris la fuite, ils voulurent (*a*) les poursuivre jusqu'en Thes-

(*a*) Voyez, sur la vraie signification de l'imparfait, Liv. I, §. LXVIII, note 176.

salie; mais les Lacédémoniens les en dissuaderent; & lorsqu'ils furent de retour dans leur pays, ils bannirent leurs Généraux. Après les Mantinéens arriverent les Eléens : ils s'en retournerent aussi affligés que les Mantinéens; & aussi-tôt après leur arrivée, ils bannirent aussi leurs Capitaines; mais en voilà assez sur les Mantinéens & les Eléens.

LXXVII. Lampon (100), fils de Pythéas, le citoyen le plus (101) distingué d'Egine, alors au camp des Eginetes à Platées, vint en diligence trouver Pausanias, & lui donna un conseil impie. « Fils de Cléombrote, lui dit-il, vous avez » fait une action (102) admirable, & par sa gran-» deur, & par son éclat. En délivrant la Grece, » Dieu vous a accordé une gloire, où jamais n'a » pu atteindre aucun des Grecs que nous connois-» sions. Achevez cet ouvrage, afin que votre ré-» putation aille en augmentant, & que désormais » les Barbares craignent de commettre envers les » Grecs des actions atroces. Léonidas ayant été tué » aux Thermopyles, Mardonius & Xerxès lui firent » couper la tête, & attacher son corps à une croix. » En traitant de même Mardonius, vous serez » loué, non-seulement de tous les Spartiates, mais » encore du reste des Grecs; car en le faisant met-» tre en croix, vous vengerez Léonidas, votre » Oncle paternel. » Ainsi parla Lampon, croyant obliger Pausanias.

LXXVIII. « Mon Hôte d'Egine, répondit ce

» Prince, j'estime votre bienveillance & votre pru-
» dence; mais votre avis peche contre la droite
» raison : car après m'avoir élevé fort haut, moi,
» mes actions, ma patrie, vous me rabaissez jus-
» qu'à terre, en me conseillant d'outrager un mort.
» Vous ajoutez qu'en suivant ce conseil, ma ré-
» putation ira en augmentant. Mais une pareille
» conduite convient mieux à des Barbares, qu'à
» des Grecs, & même nous la blâmons dans eux.
» Aux Dieux ne plaise que je veuille, à ce prix,
» complaire aux Eginetes, & à ceux qui approu-
» veroient une telle action. Il me suffit de méri-
» ter l'estime des Spartiates, en ne faisant & en
» ne disant rien que d'honnête. Quant à Léoni-
» das, que vous voulez que je venge, je pense
» qu'il l'est suffisamment, & qu'il tire un assez
» grand lustre de cette multitude innombrable de
» morts, lui & le reste de ceux qui ont péri aux
» Thermopyles. Au reste, ne vous (102*) adres-
» sez plus à moi pour me tenir de pareils dis-
» cours, ou pour me donner de semblables con-
» seils, & sachez-moi gré de ce que je les laisse
» impunis. » Là-dessus Lampon se retira.

LXXIX. Pausanias fit publier une défense de toucher au butin, & ordonna aux Hilotes de l'apporter dans un même lieu. Ils se répandirent dans le camp, trouverent des tentes tissues d'or & d'argent, des lits dorés, des lits argentés, des crateres, des coupes, & autres vases à boire qui étoient d'or, & sur des voitures des chaudieres d'or &

d'argent dans des sacs. Ils enleverent aux morts leurs bracelets, leurs colliers & leurs cimeterres qui étoient d'or, sans s'embarrasser de leurs habits de diverses couleurs. Les Hilotes volerent beaucoup d'effets qu'ils vendirent aux Eginetes, & ne montrerent que ce qu'ils ne purent cacher. Telle fut la source des grandes richesses des Eginetes, qui achetoient des Hilotes l'or, sans doute comme si c'eût été du cuivre (103).

LXXX. Lorsqu'on eut porté toutes ces richesses dans un même lieu, on en préleva la dixieme partie pour les Dieux. On en fit faire au Dieu de Delphes le trépied (104) d'or, soutenu par un serpent d'airain à trois têtes, qu'on voit près de l'autel : au Dieu d'Olympie, un Jupiter de bronze de (105) dix coudées de haut, & au Dieu de l'Isthme, un Neptune de bronze de sept coudées de haut. Le dixieme du butin mis à part, on distribua le reste à chacun, selon son mérite, les concubines des Perses, les bêtes de somme, l'or, l'argent & autres effets précieux. Personne ne dit ce qui fut donné, par maniere de distinction, à ceux qui se signalerent à la journée de Platées. Je crois cependant qu'on leur accorda quelque récompense particuliere : on mit à part, pour Pausanias, le dixieme de tout, femmes, chevaux, talents, chameaux, & semblablement de toutes les autres richesses, & on lui en fit (106) présent.

LXXXI. On dit aussi que Xerxès en s'enfuyant de Grece, laissa à Mardonius son ameublement ; que

Pausanias, voyant cet ameublement d'or & d'argent, orné de tapis de diverses couleurs, ordonna aux boulangers & aux cuisiniers de lui préparer un repas, comme si c'eût été pour Mardonius. Cet ordre exécuté, Pausanias vit des lits d'or & d'argent richement couverts, des tables d'or & d'argent, & l'appareil d'un festin splendide. Surpris d'une si grande magnificence, il ordonna, pour se divertir, à ses serviteurs de lui apprêter à manger à la maniere de Lacédémone. Comme la différence entre ces deux repas étoit prodigieuse, Pausanias ne put s'empêcher de rire : il envoya chercher les Généraux Grecs ; & lorsqu'ils furent arrivés, il leur dit, en leur montrant l'appareil des deux repas : « Grecs, je vous ai mandés, pour vous » rendre témoins de la folie du Général des Perses, » qui, ayant une si bonne table, est venu pour » nous enlever celle-ci qui est si misérable. » Tel fut, à ce qu'on dit, le langage de Pausanias aux Généraux des Grecs.

LXXXII. On trouva encore long-temps après (107) cette action, des coffres pleins d'or & d'argent, & d'autres richesses ; & lorsque les cadavres eurent été dépouillés de leur chair, on reconnut un crâne d'homme sans suture (108) & d'un seul os, parmi les ossements que les Platéens transporterent dans un même endroit. On vit aussi les deux mâchoires, l'inférieure & la supérieure, dont les dents, quoique distinguées, étoient (109) toutes d'un seul os, tant les molaires, que les autres, &

les ossements d'un homme de cinq coudées (*a*).

LXXXIII. Le lendemain de la bataille, le corps de Mardonius fut enlevé secrétement; mais par qui le fut-il? C'est ce que je ne puis assurer. J'ai oui dire que plusieurs personnes & même de différentes nations, lui avoient donné la sépulture, & je sais qu'il y en eut beaucoup qui furent magnifiquement récompensés de cette action par Artontès, fils de Mardonius. Mais je n'ai pu savoir avec certitude quel est celui d'entr'eux qui l'enleva furtivement, & lui rendit les derniers devoirs. Il court cependant un bruit que ce fut Dionysiophanès d'Ephese.

LXXXIV. Lorsqu'on eut partagé le butin fait à Platées, les Grecs donnerent la sépulture à leurs morts, chaque nation (110) aux siens à part. Les Lacédémoniens firent trois fosses: dans l'une, ils enterrerent les (111) Irenes, au nombre desquels étoient Posidonius, Amopharete, Philocyon & Callicrates; dans la seconde, ils mirent le reste des Spartiates, & dans la troisieme les Hilotes. Les Tégéates furent enterrés à part, mais tous pêle-mêle. Les Athéniens mirent leurs morts ensemble. Les Mégariens & les Phliasiens en agirent de même à l'égard de ceux d'entr'eux qui (*b*) avoient été tués par la cavalerie. Il y avoit des corps dans les tombeaux de toutes ces nations:

(*a*) C'est-à-dire, 6 pieds 10 pouces & demi.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. LXVIII.

mais les autres peuples, dont on montre la ſépulture à Platées, honteux, comme je l'ai appris, de ne pas s'être trouvés au combat, érigerent chacun des cénotaphes de terre amoncelée, afin de ſe faire honneur dans la poſtérité. L'élévation de terre qu'on appelle la ſépulture des Eginetes, fut faite, comme je l'ai oui dire, dix ans après cette bataille, à la priere de ceux d'Egine, par Cléadas de la ville de Platées, fils d'Autodicus, leur (112) hôte.

LXXXV. Dès que les Grecs eurent rendu à Platées les derniers devoirs aux morts, ils réſolurent, après une mûre délibération, de marcher contre Thebes, & de ſommer les habitants de leur livrer ceux d'entr'eux qui avoient pris les intérêts des Perſes, ſpécialement Timégénidas & Attaginus, chefs de ce parti, & de leur ſignifier que ſi on ne les leur remettoit pas, on ne leveroit point le ſiége qu'on n'eût détruit la place. Cette réſolution priſe, ils arriverent devant la ville le onzieme jour après la bataille, & en formerent le ſiége. Ils firent auſſi-tôt ſommer les Thébains de leur livrer ceux dont on vient de parler; & ſur leur refus, on fit le dégât ſur leurs terres, & on ſe mit à battre les murailles.

LXXXVI. Comme les ravages ne ceſſoient point, le vingtieme jour Timégénidas dit aux Thébains: « Thébains, puiſque les Grecs ont réſolu de ne » point lever le ſiége de cette place qu'ils ne l'aient » détruite, ou que vous ne nous ayez remis en-

» tre leurs mains, que la Béotie ne ſoit pas pour
» l'amour de nous plus long-temps (113) accablée
» de maux. Si la demande de nos perſonnes eſt
» un prétexte pour exiger de l'argent, il faut leur
» en donner du tréſor public, puiſque nous ne
» ſommes pas les ſeuls qui nous ſoyons déclarés
» pour les Perſes, & que nous l'avons fait con-
» jointement avec la République. Mais s'ils n'aſ-
» ſiégent Thebes que pour nous avoir en leur puiſ-
» ſance, nous nous préſenterons devant eux pour
» y plaider notre cauſe. » Ce diſcours ayant paru juſte & fort à propos, les Thébains envoyerent ſur le champ dire à Pauſanias par un héraut, qu'ils étoient dans l'intention de lui livrer ceux qu'il demandoit.

LXXXVII. Cette convention faite, Attaginus prit la fuite; mais ſes enfants ayant été amenés à Pauſanias, ce Prince les renvoya abſous, diſant qu'à cet (114) âge ils ne pouvoient avoir eu aucune part au crime de ceux qui avoient épouſé les intérêts des Perſes. Quant aux autres que les Thébains remirent au Général Lacédémonien, ils croyoient qu'il leur ſeroit permis de plaider leur cauſe; & d'ailleurs ils ſe perſuadoient qu'avec de l'argent, ils viendroient à bout de ſe juſtifier. Pauſanias s'en étant douté, congédia toute l'armée des alliés, auſſi-tôt qu'il eut ces traîtres en ſa puiſſance, & les emmena à Corinthe, où il les fit mourir. Voilà ce qui ſe paſſa, tant à Platées, qu'à Thebes.

LXXXVIII. Artabaze, fils de Pharnaces, qui s'étoit

s'étoit enfui de Platées, étoit déja bien loin. Quand il fut en Thessalie, les Thessaliens lui rendirent tous les devoirs de l'hospitalité; & comme ils ignoroient ce qui étoit arrivé à Platées, ils lui demanderent des nouvelles du reste de l'armée. Artabaze savoit qu'en disant la vérité, il courroit risque de périr avec toute son armée; car il étoit persuadé que tous ceux qui apprendroient ce qui s'étoit passé, ne manqueroient pas de l'attaquer. Ces réflexions l'avoient détourné de communiquer aux Phocidiens ce qu'il savoit; mais il dit aux Thessaliens: « Je me hâte, » comme vous voyez, d'arriver au plutôt en Thra-» ce, où l'on m'a envoyé du camp avec ces trou-» pes pour une affaire importante. Mardonius lui-» même nous suit de près avec son armée, & ne » se fera pas long-temps attendre. Ayez soin de » le bien recevoir, & de lui rendre de bons of-» fices. Vous n'aurez pas sujet dans la suite de » vous en repentir. » Ayant ainsi parlé, il traversa en diligence la Thessalie & la (115) Macédoine avec ses troupes, alla droit en Thrace, comme un homme véritablement pressé, & coupant ensuite par le milieu des terres, il arriva à Byzance, après avoir perdu dans sa marche un grand nombre de soldats taillés en pieces par les Thraces, ou morts (116) de faim & de fatigue. De Byzance il traversa l'Hellespont, & retourna ainsi en Asie.

LXXXIX. Le même jour que les Barbares fu-

rent battus à Platées, ils le furent aussi à Mycale en Ionie. Tandis que la flotte (*a*) grecque étoit à Délos, sous les ordres de Léotychides de Lacédémone, les Samiens y députerent Lampon, fils de Thrasyclès, Athénagoras, fil's d'Archéstratidès, & Hégésistrate, fils d'Aristagoras, à l'insu de (117) Théomestor, fils d'Androdamas, leur Tyran, & des Perses, qui lui avoient donné la Tyrannie de Samos. S'étant adressés aux Généraux, Hégésistrate, parmi une infinité de raisons qu'il apporta, leur dit, qu'ils n'auroient qu'à se montrer, pour faire révolter l'Ionie; que les Barbares ne les attendroient pas, ou que s'ils le faisoient, ils ne pourroient jamais trouver une plus riche proie. Invoquant ensuite les Dieux qui leur étoient communs, il les exhorta à les délivrer de la servitude, eux qui étoient Grecs aussi, & à les venger des Barbares. Il leur représenta la facilité de cette entreprise; que les vaisseaux des Perses voguoient mal, & qu'ils n'étoient pas si propres pour les combats que les leurs; que s'ils les soupçonnoient de vouloir les jetter frauduleusement dans quelque péril, ils consentoient à monter sur leurs vaisseaux, pour leur servir d'otages.

XC. Comme le Samien faisoit beaucoup d'instances, Léotychides lui demanda son nom, soit qu'il voulût en tirer un présage, ou qu'un Dieu l'y poussât sans aucun dessein prémédité de sa part.

(*a*) Livre VIII, §. CXXXI & CXXXII.

Mon hôte de Samos, quel eſt votre nom ? Hégéſiſtrate, répondit-il. J'accepte (117*) cet augure, reprit Léotychides, ſans lui laiſſer achever ſon diſcours, en cas qu'il eût eu encore quelque choſe à dire. Mettez à la voile ſur le champ, après nous avoir promis avec ſerment (118), vous & ceux qui vous accompagnent, que les Samiens feront alliance avec nous, & qu'ils ſe conduiront avec zele.

XCI. Il parloit encore, & le traité étoit déja bien avancé. Sur le champ, les Samiens engagent leur foi, promettent l'alliance avec ſerment, & remettent enſuite à la voile. Mais Hégéſiſtrate, dont le nom avoit été regardé comme un préſage, reçut ordre de monter ſur la flotte.

XCII. Les Grecs ne démarerent point ce jour-là. Le lendemain les ſacrifices ſe trouverent favorables. Ils avoient pour devin, Déiphonus, d'Apollonie, ſur le golfe Ionien, fils d'Evénius, à qui arriva l'aventure que je vais rapporter. Il y a dans cette ville d'Apollonie des (118*) troupeaux conſacrés au ſoleil. Le jour ils paiſſent ſur les bords d'un fleuve qui, coulant du Mont Lacmon, traverſe le territoire d'Apollonie, & ſe jette dans la mer, près du port d'Oricum. Mais de nuit ils ſont gardés par un homme choiſi tous les ans parmi les citoyens de cette Ville les plus diſtingués par leur bien & par leur naiſſance : car les Apolloniates font, ſuivant l'avertiſſement d'un certain oracle, beaucoup de cas de ces troupeaux. Ils paſſent la nuit

dans un antre éloigné de la Ville. Evénius, choisi à son tour pour veiller sur ce troupeau, employa à dormir le temps qu'il auroit dû consacrer à le garder. Pendant son sommeil, des loups entrerent dans l'antre, & en tuerent environ soixante bêtes. Evénius s'étant apperçu de ce dégât, tint la chose secrete, & n'en dit rien à personne, dans le dessein d'acheter d'autres bêtes pour remplacer celles qui avoient été tuées. Cette aventure n'échappa point aux Apolloniates. Ils ne l'eurent pas plutôt apprise, qu'ayant traîné Evénius en justice, ils le condamnerent à perdre la vue, pour le punir d'avoir dormi pendant le temps de sa garde. Aussitôt après qu'on lui eut crevé les yeux, les troupeaux cesserent d'engendrer, & la terre pareillement de produire des fruits. Ce fléau leur avoit été prédit à Dodone & à Delphes. Les Prophetes, interrogés dans la suite sur la cause de ce malheur, répondirent que c'étoit une punition de l'injustice qu'ils avoient commise, en privant de la vue Evénius, garde des troupeaux sacrés; qu'ils avoient eux-mêmes envoyé les loups, & qu'ils ne cesseroient pas de le venger, jusqu'à ce que les Apolloniates lui eussent donné la satisfaction qu'il trouveroit juste d'exiger, & que lorsqu'on la lui auroit faite, ils lui accorderoient eux-mêmes un don, qui le feroit regarder de beaucoup de personnes comme un homme heureux. Telle fut la réponse des oracles.

XCIII. Les Apolloniates ayant tenu cette ré-

ponſe ſecrete, ordonnerent à quelques-uns de leurs citoyens de tranſiger avec Evénius. Voici comment ils s'y prirent. Ils allerent le trouver; il étoit aſſis ſur un ſiége; ils s'aſſirent auprès de lui, s'entretinrent de choſes (*a*) indifférentes, & peu à peu ils firent tomber la converſation ſur ſon malheur, auquel ils prirent beaucoup de part. L'ayant trompé par cette feinte douleur, ils lui demanderent quelle ſatisfaction il ſouhaiteroit, ſi les Apolloniates étoient dans l'intention de lui en promettre une. Evénius, qui n'avoit point entendu parler de la réponſe de l'oracle, dit que ſi on vouloit lui donner des terres, il choiſiroit celles de deux citoyens d'Apollonie qu'il nomma, & qu'il ſavoit être les meilleures de tout le pays, & qu'il vouloit, outre cela, une maiſon, qu'il regardoit comme la plus belle de la Ville; qu'à ces conditions il ſeroit content, & ceſſeroit d'être irrité contre ſes concitoyens. « Evénius, lui ré- » pondirent les députés aſſis auprès de lui, les » Apolloniates vous accordent, ſuivant les ordres » de l'oracle, la réparation que vous exigez pour » la perte de vos yeux. » Evénius, ayant tout appris par ce diſcours, fut bien fâché d'avoir été trompé. Les Apolloniates acheterent des propriétaires les biens qu'il avoit choiſis, & lui en firent préſent. Auſſi-tôt après, les Dieux lui accorderent le

(*a*) Dans le grec : *d'autres choſes;* c'eſt-à-dire, des choſes différentes du ſujet qui les amenoit.

don de la divination; & par ce moyen, il acquit beaucoup de célébrité.

XCIV. Déiphonus étoit fils de cet Evénius : les Corinthiens l'avoient mené avec eux; il faisoit dans l'armée les fonctions de devin. J'ai pourtant oui dire aussi que Déiphonus s'étoit emparé du nom d'Evénius, & que parcourant (119) la Grece, il rendoit des oracles à prix (120) d'argent, quoiqu'il ne fût pas son fils.

XCV. Les sacrifices que fit Déiphonus pour les Grecs étant favorables, la flotte partit de Délos, & cingla vers Samos. Quand ils furent arrivés aux Calames (121) dans cette isle, ils jetterent l'ancre près de l'Héræum, ou Temple de Junon, & se disposerent à un combat naval. Les Perses ayant appris que la flotte des Grecs venoit à eux, mirent aussi à la voile pour s'approcher de la terre ferme, & permirent aux Phéniciens de se retirer : car il avoit été résolu, dans un conseil, de ne point donner de bataille sur mer, parce qu'ils ne se croyoient pas égaux en forces aux Grecs. Ils naviguerent donc vers le continent, afin de se mettre sous la protection des troupes de terre qui campoient à Mycale, & qui, faisant partie de l'armée, avoient été laissées en cet endroit, par ordre de Xerxès, pour garder l'Ionie. Elles montoient à soixante mille hommes, & étoient commandées par Tigranes, le plus beau & le plus grand de tous les Perses. Les Généraux de la flotte Barbare avoient résolu de tirer leurs vaisseaux sur

le rivage, pour les mettre sous la protection de l'armée de terre, & de faire autour un rempart, tant pour les défendre, que pour s'en faire à eux-mêmes un lieu de retraite.

XCVI. Cette résolution prise, ils leverent l'ancre. Lorsqu'ils furent arrivés près du temple des Euménides, sur le territoire de Mycale, & de l'embouchure du Gæson & du Scolopoéis, où il y a un temple de Cérès Eleusiniene, bâti par Philistus, fils de Pasiclès, qui avoit accompagné Nélée, (122) fils de Codrus, quand celui-ci alla fonder Milet, ils tirerent leurs vaisseaux à terre, les environnerent d'un mur de pierres & de bois, coupant pour cet effet un grand nombre d'arbres fruitiers, enfoncerent des pieux autour de ce rempart, & se disposerent à soutenir un siége & à remporter la victoire : car, après y avoir bien réfléchi, ils se préparerent à l'un & à l'autre.

XCVII. Les Grecs ayant appris que les Barbares s'étoient retirés sur le continent, en furent d'autant plus affligés, qu'ils les croyoient échappés de leurs mains. Embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre, ils ne savoient s'ils s'en retourneroient, ou s'ils iroient vers l'Hellespont. Enfin ils résolurent de ne faire, ni l'un, ni l'autre, mais de cingler vers le continent. Ayant donc disposé pour un combat naval les échelles & les autres choses nécessaires, ils naviguerent vers Mycale. Comme ils étoient près du camp, & que bien loin qu'il vînt des vaisseaux ennemis à leur ren-

contre, ils les voyoient tous ſur le rivage environnés d'un mur, avec une nombreuſe armée de terre rangée ſur le bord de la mer : alors Léotychides devança les autres, s'approcha du rivage le plus près qu'il put ; & s'adreſſant aux Ioniens par un héraut, il leur dit : « Ioniens, que ceux d'en-» tre vous qui m'entendent, prêtent une oreille » attentive à mes paroles ; car les Perſes aſſuré-» ment n'y comprendront rien. Que chacun de » vous ſe reſſouvienne dans l'action, premiére-» ment, de la liberté ; ſecondement, du mot du » guet Hébé. Que celui qui m'entend, faſſe part » de ce que je dis à ceux qui ne peuvent m'en-» tendre. » Le but (*a*) de Léotychides étoit le même que celui de Thémiſtocles (*b*) à Artémiſium ; ce diſcours devant faire impreſſion ſur les Ioniens, s'il échappoit à la connoiſſance des Barbares, ou les rendre ſuſpects aux Perſes, s'il leur étoit rapporté.

XCVIII. Ce conſeil donné, les Grecs approcherent leurs vaiſſeaux du rivage, deſcendirent à terre, & ſe rangerent en bataille. Les Perſes les voyant ſe préparer au combat, & inſtruits des exhortations qu'ils avoient faites aux Ioniens, déſarmerent d'un côté les Samiens, qu'ils ſoupçonnoient d'intelligence avec les Grecs. Ces ſoupçons étoient d'autant mieux fondés, que les Samiens

(*a*) Dans le grec : *le ſens de cette affaire*.

(*b*) Voyez Livre VIII, §. XXII.

avoient racheté cinq cents Athéniens qui, ayant été laissés dans l'Attique, avoient été faits prisonniers par les Perses, & amenés sur leurs vaisseaux; & après les avoir rachetés, ils les avoient renvoyés à Athenes, & leur avoient fourni tout ce qui étoit nécessaire pour leur voyage, quoiqu'ils fussent ennemis de Xerxès. D'un autre côté, les Perses ordonnerent aux Milésiens de garder les chemins qui conduisoient aux sommets du Mont Mycale, sous prétexte, sans doute, qu'ils connoissoient parfaitement le pays, mais en effet pour les éloigner du camp. Ce fut ainsi que les Perses se précautionnerent contre ceux d'entre les Ioniens qu'ils croyoient dans le (123) dessein de remuer, en cas qu'ils fussent assez forts pour l'entreprendre. Ils entasserent (a) ensuite leurs boucliers les uns sur les autres, pour s'en faire un rempart.

XCIX. Lorsque les Grecs se furent mis en ordre de bataille, ils allerent aux ennemis. Tandis qu'ils s'avançoient, il parut un caducée sur le rivage, & il courut un bruit par toute l'armée, que les Grecs avoient remporté en Béotie la victoire sur Mardonius. Ce qui (124) arrive par la permission des Dieux, se reconnoît à bien des signes. En effet, le même (125) jour que les Perses furent battus à Platées, & qu'ils devoient l'être à Mycale, le bruit de leur défaite s'étant répandu parmi les Grecs à Mycale, inspira à ceux-ci en-

(a) Voyez ci-dessus, §. LX, note 78.

core plus de confiance, & leur fit affronter les dangers avec plus d'ardeur.

C. On (*a*) reconnut encore que cela étoit arrivé par la permiſſion des Dieux, parce que les deux batailles ſe donnerent près d'un temple de Cérès Eleuſiniene : car on avoit combattu dans le territoire de Platées, auprès du temple même de Cérès, comme je l'ai dit plus (*b*) haut; & il devoit en être de même de la bataille de Mycale. Le bruit de la victoire remportée par les Grecs ſous les ordres de Pauſanias, ſe répandit fort à propos dans l'armée; car le combat de Platées ſe donna le matin, & celui de Mycale (126) l'après-midi. Peu de temps après, on ſut avec certitude que les deux actions s'étoient paſſées le même jour & le même mois. Avant que la nouvelle de la victoire de Platées ſe fût répandue, les Grecs qui étoient à Mycale, moins inquiets pour eux-mêmes que pour la Grece, craignoient qu'elle n'échouât contre Mardonius. Mais dès que cette nouvelle fut venue à leur connoiſſance, ils marcherent au combat avec encore plus d'ardeur. Les Barbares n'en témoignerent pas moins; les uns & les autres regardant les Iſles & l'Helleſpont comme un prix deſtiné au vainqueur.

(*a*) Dans le grec : *il ſurvint que cette autre choſe-ci ſe paſſa.* Cela ſe rapporte à ce qu'il a dit §. précédent : *ce qui arrive par la permiſſion des Dieux, ſe reconnoît à bien des ſignes.*

(*b*) §. LXI & LXIV.

CI. Les Athéniens, qui faisoient, avec ceux dont ils étoient (*a*) accompagnés, environ la moitié de l'armée, prirent le long du rivage & par un terrein uni, & les Lacédémoniens, par les ravins & par les montagnes, avec les troupes qui les suivoient. Mais pendant que ceux-ci les tournoient, les Barbares étoient déja aux mains avec l'autre aile de l'armée grecque. Tant que subsista le rempart (*b*) de boucliers, les Perses se défendirent, & ne montrerent pas moins de courage que les Grecs; mais lorsque les Athéniens, avec les troupes de leur suite, s'exhortant mutuellement à ne point partager avec les Lacédémoniens la gloire de cette journée, eurent redoublé d'efforts, le combat changea de face. Le rempart de boucliers renversé, ils se précipiterent en foule sur les Perses; ceux-ci soutinrent le choc & se défendirent long-temps; mais enfin ils se sauverent dans leurs (*c*) retranchements. Les Athéniens, les Corinthiens, les Sicyoniens & les Tréséniens qui composoient cette aile, les suivirent & entrerent en foule avec eux. La muraille emportée, les Barbares ne penserent plus à se défendre, & prirent tous la fuite, excepté les Perses. Quoiqu'en petit nombre, ils combattirent contre les Grecs,

---

(*a*) C'étoient les Corinthiens, les Sicyoniens & les Tréséniens. Voyez un peu plus bas dans ce même Paragraphe.

(*b*) Il y a dans le grec : *tant que leurs boucliers resterent debout.* Voyez ci-dessus, §. LX, LXI, XCVIII.

(*c*) Voyez ci-dessus, §. XCV.

qui se jettoient perpétuellement dans leurs retranchements. Les deux Commandants de la flotte, Artayntès & Ithamitrès, s'enfuirent; mais (127) Mardontès & Tigranes, (a) qui commandoient l'armée de terre, périrent les armes à la main.

CII. Les Perses combattoient encore; mais les Lacédémoniens étant arrivés avec les Grecs qui les accompagnoient, les passerent au fil de l'épée. Il périt aussi en cet endroit beaucoup de monde du côté des Grecs, & entr'autres quelques Sicyoniens avec leur Général (128) Périlas. Les Samiens, qui se trouvoient dans le camp des Perses, & qu'on avoit désarmés (b), n'eurent pas plutôt vu la victoire pencher dès le commencement du côté des Grecs, qu'ils les seconderent de toutes leurs forces. Le reste des Ioniens se révolta à l'exemple des Samiens, & attaqua les Barbares.

CIII. Les Perses avoient ordonné, pour leur propre sureté, aux Milésiens de garder les chemins qui conduisoient aux sommets du Mont Mycale, afin que s'il leur arrivoit quelque malheur, tel que celui qu'ils éprouverent, ils pussent, avec ces guides, s'y retirer comme dans un lieu sûr. On les avoit chargés de ce soin, & par la raison que je viens de dire, & pour les éloigner de l'armée, de crainte qu'ils ne formassent quelque entreprise contre elle. Ils firent tout le contraire de ce qu'on

---

(a) Voyez Livre VII, §. LXXX. Livre IX, §. XCV.
(b) Voyez §. XCVIII.

leur avoit préscrit ; car ils conduisirent les fuyards par des chemins qui menoient aux ennemis, & même enfin ils s'acharnerent encore plus que les autres à les tuer. Ce fut ainsi que l'Ionie se révolta pour la seconde fois contre les Perses (*a*).

CIV. Du côté des Grecs, les Athéniens se distinguerent le plus, & personne parmi eux ne se signala davantage (129) qu'Hermolycus, fils d'Euthynus, qui avoit eu de la célébrité au pancrace. Mais depuis cette action, la guerre étant survenue entre les (130) Athéniens & les Carystiens, il périt à une bataille qui se donna à Cyrne, sur le territoire de Caryste, & on l'enterra à Géræste. Les Corinthiens, les Trézéniens & les Sicyoniens, se distinguerent le plus après les Athéniens.

CV. Les Grecs ayant tué la plupart des ennemis, ou dans le combat, ou dans leur fuite, & ayant porté sur le rivage tout le butin, parmi lequel il se trouva beaucoup d'argent, ils brûlerent les vaisseaux & les retranchements des Barbares. Lorsqu'ils furent réduits en cendres, ils remirent à la voile. Arrivés à Samos, ils agiterent dans un conseil, s'il n'étoit pas à propos d'abandonner l'Ionie aux Barbares, d'en transporter les habitans dans un autre pays, & l'on examina dans quelle

---

(*a*) Les Ioniens furent subjugués par Harpage, Liv. I, §. CLXIV, &c. Ils se révolterent, Liv. V, §. XXVIII, XXIX, XXX, &c., & furent remis sous le joug, Livre VI, §. XXXII.

partie de la Grece soumise à leur puissance, il falloit les établir. En effet, il leur paroissoit impossible de protéger & de défendre continuellement les Ioniens, & ils voyoient bien que s'ils cessoient de le faire, ces peuples ne pourroient se flatter d'avoir abandonné impunément (131) le parti des Perses. Les personnes en place parmi les Péloponnésiens, opinerent qu'il falloit chasser les nations qui avoient embrassé le parti des Perses, & donner leur pays & leurs villes de commerce aux Ioniens, pour y fixer leur demeure. Les Athéniens ne furent nullement d'avis de transporter les Ioniens hors de leur pays, & soutinrent qu'il ne convenoit pas aux Péloponnésiens de délibérer sur leurs colonies. Les Péloponnésiens les voyant persister dans le sentiment opposé, leur céderent volontiers. Ainsi les Grecs reçurent dans leur alliance les Samiens, ceux de Chios, de Lesbos, & les autres insulaires qui les avoient aidés dans cette expédition, après qu'on leur eut fait promettre avec serment qu'ils demeureroient fermes dans cette alliance, & que jamais ils ne la violeroient. Quand on les eut liés par ce serment, les Grecs firent voile vers l'Hellespont pour rompre les ponts, croyant les trouver encore entiers.

CVI. Tandis qu'ils naviguoient vers l'Hellespont, le petit nombre de Barbares qui s'étoient sauvés de la déroute, & qui s'étoient retirés sur le sommet du Mont Mycale, se rendirent à Sardes. Masistès, fils de Darius, qui s'étoit trouvé à

la défaite des Perses, dit en route beaucoup d'invectives au Général Artayntès, & entr'autres, qu'en s'acquittant comme il avoit fait des fonctions de Général, il s'étoit montré plus lâche qu'une femme, & qu'il méritoit toutes sortes de châtiments, à cause du tort qu'il avoit fait à la Maison royale. Or chez les Perses, dire à un homme qu'il est plus lâche qu'une femme, c'est le plus grand outrage qu'on puisse lui faire. Indigné de tant de reproches, Artayntès tira son cimeterre pour le tuer. Mais Xénagoras, fils de Praxilas d'Halicarnasse, qui étoit derriere lui, s'étant apperçu qu'il fondoit sur Masistès, le saisit par le milieu du corps, & l'enlevant, il le froissa contre terre. Les gardes de Masistès arriverent sur ces entrefaites. Cette action valut à Xénagoras les bonnes graces de Masistès & de Xerxès. Le Roi lui donna le Gouvernement de toute la Cilicie, pour le récompenser d'avoir sauvé la vie à son frere. Ils arriverent à Sardes sans avoir éprouvé d'autre accident sur la route. Le Roi y étoit depuis qu'il s'étoit sauvé d'Athenes, après la perte de la bataille navale.

CVII. Pendant le séjour de Xerxès à Sardes, ce Prince devint amoureux de la femme de Masistès, qui étoit aussi en cette Ville. Il la fit, (132) mais en vain, solliciter, sans user cependant de violence, par égard pour son frere. Ces mêmes égards retenoient aussi cette femme, qui n'ignoroit pas qu'on ne lui feroit point de violence.

Xerxès, n'ayant plus de ressources, résolut de marier Darius, son fils, à la fille de Masistès & de cette femme, croyant, par cette alliance, gagner plus aisément ses bonnes graces. Les ayant mariés avec toutes les cérémonies accoutumées, il partit pour Suses. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit venir dans son palais la femme de Darius; il cessa alors d'aimer celle de Masistès; & sa passion changeant d'objet, il devint épris d'Artaynte, femme de Darius & fille de son frere.

CVIII. Ce mystere se découvrit avec le temps, ainsi que je vais le dire. (133) Amestris, femme de Xerxès, donna à ce Prince un habit magnifique de diverses couleurs, qu'elle avoit elle-même tissu. Xerxès le reçut avec joie, & s'en revêtit pour aller voir Artaynte. Touché des charmes de cette Princesse, il la pressa de lui demander ce qu'elle souhaiteroit pour prix de ses faveurs, & l'assura qu'elle n'éprouveroit de sa part aucun refus. Comme il devoit arriver quelque grand malheur à toute la maison de Masistès, « Seigneur, lui dit Artaynte, m'accorderez-vous » ma demande? » Le Roi le lui promit avec serment, s'imaginant qu'elle exigeroit toute autre chose plutôt que son habit. Ce serment fait, Artaynte demanda hardiment cet habit. Xerxès employa tous les moyens possibles pour l'engager à se désister de sa demande. Son refus n'étoit fondé que sur la crainte qu'Amestris ne le convainquît d'un amour, dont elle se doutoit depuis longtemps.

temps. Il lui offrit en la place des Villes, une immense quantité d'or, & une armée, dont elle seule auroit le (134) commandement : une armée est chez les Perses le plus grand don qu'on puisse faire. Mais comme ces offres ne la persuadoient pas, il lui donna cet habillement. Artaynte, enchantée de ce présent, se fit un plaisir de s'en parer.

CIX. Amestris ayant appris qu'elle portoit cet habit, découvrit ainsi la conduite du Roi. Au lieu de se fâcher contre Artaynte, elle résolut la perte de la mere de cette Princesse, la croyant coupable & la cause du désordre. Elle attendit le festin royal. Ce festin se fait une fois par an le jour (135) de la naissance du Roi. On l'appelle Tycta en langue Perse, & le Parfait en grec. C'est le seul temps de l'année où le Roi se fait frotter (*a*) la tête avec quelque chose de détersif, & où il fait des présents aux Perses. Amestris ayant observé ce jour, demanda à Xerxès la femme de Masistès.

CX. Ce Prince crut qu'il étoit d'autant plus horrible & d'autant plus criminel de livrer la femme de son frere, qu'elle n'étoit nullement coupable, & qu'il n'ignoroit pas le motif qui la lui faisoit demander. Mais enfin vaincu par ses pressantes sollicitations, & forcé par la loi, qui ne

(*a*) Il faut sans doute entendre cela d'un soin particulier que les Rois prenoient en ce jour de leur chevelure, & peut-être se parfumoient-ils alors la tête.

permet pas au Roi (136) de refuser les graces qu'on lui demande le jour du festin royal, il la lui accorda malgré lui, & dit à la Reine en la lui remettant, d'en faire ce qu'elle voudroit. Il manda ensuite son frere. « Masistès, lui dit-il, vous êtes » fils de Darius & mon frere, & d'ailleurs hom» me de bien. N'habitez plus avec votre épouse; » je vous donne ma fille en sa place; acceptez» la pour femme, & renvoyez celle que vous avez » actuellement; telle est ma volonté.

» Quel étrange discours me tenez-vous, Sei» gneur? répondit Masistès étonné. Vous voulez » que je me sépare d'une femme que j'aime, & » dont j'ai trois fils encore jeunes, & des filles, » parmi lesquelles vous avez choisi une femme à » votre fils: vous m'ordonnez de la renvoyer, & » vous me donnez en sa place votre fille. J'esti» me, comme je le dois, l'honneur que vous me » faites de me donner votre fille; mais je ne puis, » ni l'accepter, ni renvoyer ma femme. Ne me » faites, je vous prie, aucune violence, (137) » puisque rien ne vous y oblige, & laissez-moi » vivre avec ma femme; vous trouverez pour vo» tre fille un parti non moins avantageux. » Ainsi parla Masistès. Xerxès irrité, repliqua en ces termes: « C'en est fait, Masistès, vous n'auriez point » actuellement ma fille, quand vous la voudriez, » & vous ne conserverez pas plus long-temps vo» tre femme, afin de vous apprendre une autre » fois à accepter mes offres. » Là-dessus Masistès

se retira, & en sortant il se contenta de dire : « Seigneur, vous ne m'avez pas encore tué. »

CXI. Tandis que Xerxès parloit à son frere, Amestris manda les gardes du Roi, & fit mutiler la femme de Masistès. On lui coupa, par son ordre, les mamelles, qu'on jetta aux chiens ; & après lui avoir fait aussi couper le nez, les oreilles, les levres & la langue, elle la renvoya chez elle ainsi mutilée.

CXII. Masistès ignoroit ce qui venoit d'arriver ; mais comme il s'attendoit à quelque chose de fâcheux, il courut chez lui ; & voyant sa femme traitée avec tant d'indignité, il délibéra sur le champ avec ses enfants, & partit aussi-tôt avec eux, & quelques autres personnes, pour la Bactriane, dans l'intention de faire soulever cette Province, & de faire au Roi tout le mal qu'il pourroit. Je suis persuadé qu'il y auroit réussi, s'il n'eût pas été prévenu avant son arrivée dans la Bactriane & chez les Saces : car les Bactriens, dont il étoit Gouverneur, l'aimoient beaucoup. Mais Xerxès ayant eu avis de ses desseins, envoya contre lui un corps d'armée, qui le massacra en chemin, avec ses enfants & les troupes qui l'accompagnoient. En voilà assez sur les amours de Xerxès & la mort de Masistès.

CXIII. Les Grecs partirent de Mycale pour l'Hellespont ; mais les vents contraires les obligerent de s'arrêter d'abord aux environs du Promontoire Lectum. De-là ils allerent à Abyde, &

trouverent rompus les ponts qu'ils croyoient encore entiers, & qui étoient le principal objet de leur voyage. Léotychides & les Péloponnésiens, furent d'avis de retourner en Grece. Mais les Athéniens résolurent, avec leur Général Xanthippe, de rester en cet endroit, & d'attaquer la Chersonese. Les Péloponnésiens partirent : quant aux Athéniens, ils passerent d'Abyde dans la Chersonese, & firent le siége de Seste.

CXIV. Comme Seste étoit la plus forte place de tout le pays, on s'y rendit des Villes voisines, aussi-tôt qu'on eut appris l'arrivée des Grecs dans l'Hellespont ; & il y vint aussi de Cardia un Perse, nommé Œobasus, qui y avoit fait porter les agrêts des vaisseaux qui avoient servi aux ponts. Cette Ville étoit occupée par des Eoliens nés dans le pays ; il s'y trouvoit aussi des Perses, & un grand nombre d'alliés.

CXV. Artayctès, Perse de nation, homme cruel & impie, gouvernoit cette Province sous les ordres de Xerxès. Il avoit trompé (*a*) Xerxès, tandis que ce Prince marchoit à Athenes avec ses troupes, & (138) enlevé d'Eléonte, par ses artifices, les trésors de (139) Protésilas, fils d'Iphiclus. On voit en cette Ville, qui est de la Chersonese, le tombeau de ce héros, avec sa Chapelle, & la portion de terre qui lui est consacrée.

(*a*) Hérodote rapporte quelques lignes plus bas, quelle sorte de tromperie il avoit fait à ce Prince.

On y gardoit de grandes richesses, des vases d'or & d'argent, du cuivre, des habits & d'autres offrandes, dont Artayctès s'étoit emparé avec la permission du Roi, qui, trompé par ses discours artificieux, lui en avoit fait présent. « Seigneur, lui dit-il, il y a ici la maison d'un Grec, » qui, étant entré sur (140) vos terres avec des » troupes, a reçu par sa mort la juste punition de » son entreprise; je vous prie de me donner sa maison, afin qu'on apprenne à ne pas porter la guerre » dans vos Etats. » Xerxès n'ayant aucun soupçon de ses desseins, se laissa aisément persuader par ce discours de lui donner cette maison. Artayctès disoit que Protésilas étoit entré à main armée sur les terres du Roi, parce que les Perses s'imaginent que l'Asie entiere leur appartient & au Roi régnant. Telle étoit sa pensée. Xerxès ayant donné ces trésors à Artayctès, celui-ci les transporta d'Eléonte à Seste, fit labourer & ensemencer le champ consacré à Protésilas; & toutes les fois qu'il alloit à Eléonte, il avoit commerce avec des femmes dans le Sanctuaire. Comme il ne s'attendoit pas à voir venir les Grecs, il ne s'étoit point préparé à soutenir un siége; & lorsque les Athéniens l'assiégerent dans Seste, ils tomberent, en quelque sorte, à (141) l'improviste sur lui.

CXVI. L'automne vint pendant qu'on étoit occupé du siége. Les Athéniens, d'autant plus affligés de se voir éloignés de leur patrie, qu'ils ne

pouvoient prendre cette place, prierent leurs Généraux de les remener à Athenes. Ceux-ci leur répondirent qu'ils ne le feroient pas que la Ville ne fût prise, ou que le peuple ne les rappellât ; tant ils étoient attachés à cette entreprise.

CXVII. Les assiégés étoient réduits à un tel excès de misere, qu'ils faisoient bouillir les courroies qui soutenoient leurs lits, pour les manger. Ces courroies étant venues à leur manquer, Artayctès, Œobasus & les Perses, descendirent, vers le commencement de la nuit, derriere la Ville, à un endroit que les ennemis n'occupoient pas, & se sauverent. Dès que le jour parut, les Chersonésites apprirent, par les signaux qu'ils firent du haut des tours, aux assiégeants, la fuite des Perses, & leur ouvrirent les portes. La plus grande partie des Athéniens les poursuivit, & les autres occuperent la Ville.

CXVIII. Œobasus se sauva en Thrace, où il fut pris par les Thraces Apsinthiens, qui l'immolerent, suivant leurs rits, à leur Dieu (142) Plistore. Quant à ceux qui l'accompagnoient, ils les firent mourir d'une autre maniere. Artayctès & les siens, qui s'étoient sauvés les derniers, ayant été atteints un peu au-delà d'Ægos Potamos, les uns furent tués, après s'être long-temps défendus, les autres faits prisonniers. On chargea ceux-ci de chaînes, de même qu'Artayctès & son fils, & les Grecs les menerent à Seste.

CXIX. Il arriva à un de ceux qui gardoient

les prisonniers, un prodige que je vais rapporter d'après les Chersonésites. Ce garde faisoit cuire des poissons salés. Dès que ces poissons furent sur le feu, ils sauterent (143) & palpiterent comme des poissons récemment pris. Ceux dont il étoit environné furent étonnés de ce prodige; mais Artayctès ne l'eut pas plutôt vu, qu'appellant celui qui faisoit cuire ces poissons : « Athénien, lui » dit-il, ne t'alarme point de ce prodige, il ne te » regarde pas. Protésilas, qui est à Eléonte, m'ap- » prend que, quoique mort & (144) salé, les » Dieux lui ont accordé le pouvoir de punir ce- » lui qui l'a offensé. Je veux donc lui payer le » prix de ma rançon, & pour le dédommager des » richesses que j'ai enlevées de sa Chapelle, je lui » donnerai cent talents, & deux cents aux Athé- » niens, s'ils veulent m'accorder la vie à moi & » à mon fils. » Ces offres ne toucherent point Xanthippe. Ceux d'Eléonte demandoient la mort d'Artayctès, pour venger Protésilas; & c'étoit aussi l'intention du (145) Général Athénien. On le mit en croix sur le rivage où Xerxès avoit fait construire le pont; d'autres disent que ce fut sur la colline au-dessus de la ville de Madyte. Son fils fut lapidé sous ses yeux.

CXX. Les Athéniens retournerent, après cette expédition, en Grece, avec un riche butin, & consacrerent dans les temples les agrêts des vaisseaux qui avoient servi aux ponts. Il ne se passa rien de plus cette année.

CXXI. Cet Artayctès qu'on mit en croix, étoit petit-fils d'Artembarès, qui tint aux Perses un discours qu'ils rendirent à Cyrus, & que voici. « Puisque Jupiter a donné l'empire aux Perses, » & qu'après avoir renversé Astyages de dessus le » trône, il vous y a élevé par préférence à tout » autre, quittons notre pays petit & montueux, » & occupons-en un meilleur. Il y en a plusieurs » dans notre voisinage; il y en a de plus éloignés. » Choisissons-en un pour nous y établir, & la plu- » part des peuples nous trouveront plus dignes de » leur admiration. Cela convient à une nation qui » a en main la puissance souveraine. Or, quand » se présentera-t-il une plus belle occasion que » celle où nous dominons sur un grand nombre » de peuples & sur l'Asie entiere? » Cyrus ne gouta point ce discours. Il consentit cependant à leur demande; mais en même-temps il avertit les Perses de se préparer à devenir les esclaves des peuples auxquels ils commandoient : car, ajouta-t-il, les pays (146) les plus délicieux ne produisent ordinairement que des hommes mous & efféminés, & la même terre qui porte les plus beaux fruits, n'engendre point des hommes belliqueux. Les Perses, convaincus que le sentiment de Cyrus étoit le meilleur, s'en allerent en condamnant le leur, & préférerent un pays incommode avec l'empire, à un excellent avec l'esclavage.

Fin du neuvieme & dernier Livre.



NOTES

SUR LE NEUVIEME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. I. *TOus les hommes en âge de porter les armes.* Le grec dit seulement : il prenoit ceux des lieux où il passoit ; mais il n'entend que les hommes propres à la guerre. « Indépendamment (*a*) des troupes que Xerxès » avoit données à Mardonius, ce Général avoit rassem- » blé plus de deux cents mille hommes de la Thrace, de » la Macédoine & des autres Villes alliées. Il (*b*) avoit » cinq cents mille hommes en tout. »

(2) §. I. *Thorax de Larisse.* Ce Thorax (*c*) étoit fils d'Aleuas. Il étoit très-attaché à Xerxès, de même que ses deux freres Eurypyle & Thrasydéius. Voyez sur les Aleuades, Livre VII, §. VI, note 12.

(3) §. III. *Empêcha de la suivre.* Diodore de Sicile rapporte cependant, que tandis que (*d*) Mardonius étoit avec ses forces en Béotie, il envoya de l'argent aux principaux des Villes du Péloponnese, pour les détacher de la ligue commune. Cela paroît confirmer ce que disent Démosthenes & Plutarque d'Arthmius (*e*) de Zélia en Asie, qui, ayant apporté de l'argent de la part du Roi, pour corrompre ceux qui avoient du crédit dans les Villes, fut

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXVIII, tom. I, pag. 427.

(*b*) Id. *ibid.* §. XXX, pag. 428.

(*c*) Herodot. lib. IX, §. LVII.

(*d*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXVIII, tom. I, pag. 426.

(*e*) Demosth. in Philipp. III, pag. 91, C. D. Æschin. contrà Ctesiphontem, pag. 469, E. Plutarch. in Themistocle, pag. 114. F.

déclaré par les Athéniens infâme, (a) ennemi de la Grece, lui & toute sa famille, & le décret en fut gravé sur une colonne d'airain qui étoit dans la citadelle, près de la statue de bronze de Minerve. Cependant un Commentateur de Démosthenes (b) avance sur la Philippique troisieme, que cet Arthmius fut envoyé par Artaxerxès Longuemain, avec de l'argent, pour engager les Péloponnésiens à déclarer la guerre aux Athéniens. Mais j'ignore sur quel fondement. Il paroît au contraire que ce fut Xerxès. Voyez Plutarque *in vitâ Themist.* page 114, F. Le dernier Traducteur de Démosthenes s'y est trompé.

(4) §. III. *Des torches dans les Isles.* Des hommes, placés de distance en distance, avertissoient de tout ce qui se passoit. Le premier qui s'appercevoit de quelque chose, (c) en donnoit avis par des torches allumées qu'il élevoit. Le second élevoit autant de torches allumées qu'il en avoit vu. Le troisieme, & ainsi de suite, en faisoit autant. De cette maniere, un avis quelconque parvenoit en très-peu de temps à ceux à qui il importoit qu'il fût connu.

(5) §. III. *Pour la seconde fois.* Mot à mot, *la prise du Roi*, (ou plutôt) *la prise de la Ville par le Roi, fut le dixieme mois jusqu'à la seconde expédition par Mardonius.* Tout le monde sait que ὑστεραῖος est pour ὕστερος; mais tout le monde ne sait peut-être pas que ὕστερος est un terme relatif à πρότερος, exprimé ou sous-entendu. Πρότερος se dit de deux, & son corrélatif ὕστερος signifie le second. Ammonius y est précis : πρῶτος (d) μὲν ἐπὶ πολλῶν· πρότερος δὲ ἐπὶ δύο· καὶ τῷ μὲν πρώτῳ ἀκόλουθός ἐστιν ὁ ὕστατος· τῷ δὲ προτέρῳ ὕστερος.

(a) Demosth. Philippic. III, pag. 91, C. D. de falsâ Legat. pag. 336, D.

(b) Orationes Philippicæ. Dublini, 1754, in-8. tom. II, pag. 118.

(c) Onosandri Strategicus, cap. XXV, pag. 74.

(d) Ammon. de Differentiis voc. Græcar. pag. 119.

(6) §. V. *Le lapiderent.* Il paroît que c'eſt à cette hiſtoire que fait alluſion (*a*) Lycurgue, lorſque s'adreſſant aux Juges : « Le décret fait au ſujet de celui qui périt » à Salamine, mérite votre attention. Il avoit ſeulement » tâché, par ſes propos, de trahir la République ; & cependant le Sénat lui ôta ſa (*b*) couronne & le fit mourir ; décret noble & digne de nos ancêtres. Ils avoient » l'ame grande & élevée, & s'empreſſoient de punir les » coupables. »

Un certain (*c*) Cyrſile avoit eu, dix mois auparavant, un pareil ſort, pour avoir conſeillé au peuple de reſter dans la Ville & de recevoir Xerxès ; les femmes d'Athenes lapiderent auſſi ſa femme. Cicéron rapporte le même trait, mais probablement d'après l'Orateur Athénien.

(7) §. VI. *Une députation.* Idoménée raconte (*d*) que ce fut Ariſtides qui fut député, & il n'en nomme point d'autre. Mais Plutarque aſſure (*e*) qu'on ne trouve point le nom d'Ariſtides dans le décret fait en cette occaſion, mais celui de Cimon, de Xanthippe & de Myronides.

(8) §. VII. *Jupiter Hellénien.* Jupiter Hellénien, le même que Jupiter Panhellénien. La Grece étant (*f*) affligée d'une grande ſécchereſſe, la Pythie répondit à ſes députés qu'il falloit appaiſer Jupiter, & employer à cet effet la médiation d'Eacus. On envoya de toutes les Villes des députés à ce Prince, qui fit des ſacrifices & des prieres à Jupiter Panhellénien, (commun à toute la Grece,) &

(*a*) Lycurg. adverſ. Leocrat. pag. 165, lin. 6, & pag. 237, ex Edit. Taylor.

(*b*) Ce traître étoit Sénateur, & portoit en cette qualité une couronne.

(*c*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 507, D.

(*d*) Plutarch. in Ariſtid. pag. 324, F. 325, A & B.

(*e*) Id. *ibid.*

(*f*) Pauſan. Corinth. ſive lib. II, cap. XXIX, pag. 179.

l'on eut de la pluie. La montagne sur laquelle étoit placé ce temple, s'appelloit aussi (*a*) Panhellénion.

(9) §. VII. *Nous les ont fait rejetter.* Je lis avec la marge de Henri Etienne, & les manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi, ἀλλ' ἀπωσάμεθα. On trouve dans toutes les éditions, excepté celle de M. Wesseling, ἀλλὰ πάντα τε ἀπωσάμεθα.

(10) §. VII. *Est presque achevée.* Je lis, avec les manuscrits A, B & D du Roi, & la marge de Henri Etienne, ἐν τέλεϊ ἐστὶ. La muraille n'étoit point encore achevée, mais elle tiroit à sa fin, comme on le verra au Paragraphe suivant.

(11) §. X. *De Pausanias.* Pausanias (*b*) n'étoit pas Roi, mais tuteur de Plistarque.

(12) §. X. *Plistarque.* Ce Prince mourut au commencement de son régne. Plistoanax, fils de Pausanias, dont il est parlé dans la note précédente, lui succéda (*c*).

(13) §. X. *Cléombrote.* Voyez Livre VIII, §. LXXI.

(14) §. X. *Arriva une éclipse.* Cette éclipse arriva la même année de la bataille de Salamine, (*d*) le deux Octobre, à une heure vingt-quatre minutes après-midi. Elle fut à Athenes de sept doigts un huitieme, & dura environ deux heures. Telle est l'opinion du P. Pétau; mais ayant consulté M. Pingré, de l'Académie des Sciences, & Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve, ce savant distingué m'a répondu qu'il y avoit eu une éclipse de six à sept doigts le 2 Octobre de l'an 479, avant l'ére vulgaire. C'est celle dont parle Hérodote, avec cette différence qu'Hérodote la met antérieurement à la bataille de Platées, tandis qu'elle est postérieure.

(*a*) Pausanias *ibid.* cap. XXX, pag. 181.

(*b*) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. IV, pag. 214.

(*c*) Id. *ibid.* cap. V, pag. 214.

(*d*) Petavius de Doctrinâ tempor. lib. X, cap. XXV, tom. II, pag. 109, col. II.

(15) §. XI. *La fête d'Hyacinthe.* Hyacinthe, fils d'Amyclas, étoit aimé d'Apollon. Ce Dieu jouoit au disque avec lui. Celui-ci (*a*) s'étant trop pressé de le prendre, le disque fit un bond, frappa Hyacinthe au visage, & le tua.

Les Lacédémoniens célébroient en son honneur une fête au (*b*) mois Hécatombéon. « Polycrates (*c*) raconte dans » son Histoire de la Laconie, que les Lacédémoniens font » des sacrifices pendant trois jours à Hyacinthe, & qu'à » cause de la douleur que leur cause sa perte, ils n'ont » point de couronnes dans leurs repas, & n'y portent point » de pains, mais des gâteaux. Ils ne chantent point d'hymne » en l'honneur du Dieu, ne font rien de ce qui a cou- » tume de se pratiquer dans les autres fêtes, & après » avoir soupé modestement, ils se retirent. Le second jour » est destiné à des spectacles variés, où se trouve ce qu'il » y a de plus distingué. Des enfants, revêtus de tuni- » ques, jouent de la flûte & de la cithare, qu'ils tou- » chent rapidement, & en l'accompagnant de leur voix. » D'autres parcourent le théâtre sur des chevaux magni- » fiquement enharnachés. Des chœurs de jeunes gens pa- » roissent sur la scene, & chantent des vers qui ont rap- » port à la solemnité; des danseurs mêlés avec eux, exé- » cutent des danses anciennes au son de la flûte. Les jeu- » nes filles se rendent à ces jeux, les unes sur des chars » de bois magnifiques, les autres sur des chars propres » aux combats. Toute la Ville est en joie; on sacrifie ce » jour-là un grand nombre de victimes. Tous les citoyens » régalent leurs amis & leurs esclaves. Personne ne s'ab- » sente des sacrifices, & la Ville devient alors déserte. » Polycrates dit que Sparte étoit alors déserte, parce que cette fête se célébroit à Amycles.

(*a*) Ovid. Metamorph. lib. X, v. 183.

(*b*) Hesychius voc. Ἑκατομβεὺς μὴν.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. VII, pag. 139, D.

(16) §. XI. *Tel étoit le nom qu'ils donnoient aux Barbares.* Il paroît que ce n'étoit pas à tous les Barbares indistinctement que les Lacédémoniens donnoient ce nom, mais à leurs ennemis. ξένοι, οἱ πολέμιοι, dit Héſychius. ξένοι, les ennemis. Chez les anciens Latins, *Hoſtis* ſignifioit un étranger, & ce ne fut que dans la ſuite que ce mot ſe prit pour un ennemi. *Hoſtis* (*a*) *apud antiquos peregrinus dicebatur, & qui nunc hoſtis perduellis.*

(17) §. XIV. *La Mégaride.* Les Mégariens n'étoient pas fort eſtimés; témoin l'oracle qui leur fut rendu, & qui eſt rapporté par (*b*) Suidas, le Scholiaſte de (*c*) Théocrite & (*d*) Tzetzès :

> Ὑμεῖς δ', ὦ Μεγαρεῖς, οὔτε τρίτοι, οὔτε τέταρτοι,
> Οὔτε δυωδέκατοι, οὔτ' ἐν λόγῳ, οὔτ' ἐν ἀριθμῷ.

» Mégariens, vous n'êtes, ni les troiſiemes, ni les quatriemes, ni les douziemes; on ne fait aucun cas de vous; » on n'en tient aucun compte. »

Cet oracle étoit paſſé en proverbe; & l'on trouve dans une Epigramme de Callimaque, ſur un certain Callignotus qui avoit abandonné ſa maîtreſſe :

> (*e*) Νῦν δ' ὁ μὲν ἄλλης δὴ θέρεται πυρὶ, τῆς δὲ ταλαίνης
> Νύμφης, ὡς Μεγαρέων, οὐ λόγος, οὔτ' ἀριθμός.

» Il brûle maintenant d'un autre feu, & ne tient pas plus » de compte de ſa malheureuſe épouſe, qu'on n'en tient » des Mégariens. »

(*a*) Sext. Pompeius Feſtus *Voc. Hoſtis*, pag. 175. On peut voir ſur cet endroit les notes de Scaliger & de Dacier : le premier de ces Critiques cite le paſſage d'Hérodote, comme étant d'Uranie, quoiqu'il ſoit de Calliope.

(*b*) Suidas voc. ὑμεῖς, ὦ Μεγαρεῖς.

(*c*) Schol. Theocr. ad Idyll. XIV, verſ. 48.

(*d*) Tzetz. Chil. IX, cap. CCXCI, verſ. 890 & 891. Cet Auteur nomme les habitants d'Ægium en Achaïe en la place de ceux de Mégares.

(*e*) Callimach. Epigram. XXVI, verſ. 5 & 6, tom. I, pag. 296.

On prétend cependant que cet oracle avoit été rendu à ceux d'Ægium. Voyez ci-dessus, Livre I, §. CXLV, note 331.

(18) §. XV. *Près d'Hysies.* M. Dacier met (*a*) ici Hyrie en la place d'Hysies, parce que cette derniere place étoit en-deçà de l'Asope, du côté du Cithéron, & Mardonius de l'autre côté, vers Thebes. Mais si Hysies est corrompu par cette raison, il faut en dire autant d'Erythres & de Platées, qui sont aussi en-deçà de l'Asope. D'ailleurs, quand même Hysies seroit altéré, on ne pourroit lui substituer Hyrie, petite place près d'Aulis, comme le dit (*b*) Strabon, & par conséquent trop éloignée du camp de Mardonius. Le fait est, qu'il ne faut faire aucun changement. Hérodote voulant indiquer l'étendue du camp de Mardonius, & ne trouvant de l'autre côté de l'Asope aucune place qui pût fixer l'attention de ses lecteurs, l'a déterminée par des Villes qui étoient en-deçà de ce fleuve, & vis-à-vis desquelles étoit campé Mardonius.

(19) §. XV. *Le long de l'Asope.* παρὰ τὸν Ἀσωπὸν ποταμὸν τεταγμένοι. Feu M. Reiske lisoit τεταμένον, & cette conjecture paroissoit assez vraisemblable à feu M. Wesseling, d'après un passage de Plutarque, qu'on peut voir cité dans sa note. Le manuscrit B de la Bibliotheque du Roi, lit τετυγμένοι, qui est une faute de Copiste, pour τεταγμένοι.

(19*) §. XV. *Le mur qu'il fit élever.* Ce (*c*) camp, de forme quarrée, fermé d'un mur de dix stades à chaque face, étoit destiné aux équipages, au bagage & à ce qu'il y avoit de plus précieux.

(20) §. XV. *Phrynon.* Phrynon étoit probablement de Thebes, puisque son fils Attaginus étoit de cette Ville.

(*a*) Vies des hommes Illustres de Plutarque, tom. III, page 364.
(*b*) Strab. lib. IX, pag. 620, A.
(*c*) Plutarch. in Aristide, pag. 325, C.

Il ne faut pas le confondre avec un Athénien de ce nom, qui vivoit long-temps avant lui, lequel remporta le prix aux jeux (a) olympiques, & fut tué par Pittacus de Mytilene, un des sept Sages de la Grece. Voyez, sur ce dernier Phrynon, Livre I, §. XXVII, note 63.

(21) §. XVIII. *Serrerent leurs rangs*, συςρέψαντες ἑωυτούς. *Se réunissant*, & non point *se retournant*, comme Gronovius, Mrs. Wesseling & Valckenaer en ont averti dans leurs notes.

(22) §. XIX. *A l'Isthme*. « Lorsque (b) les Grecs furent assemblés à l'Isthme, ils résolurent de faire un serment qui resserrât leur union, & qui les forçât de soutenir courageusement les dangers. Il étoit conçu en ces termes : Je ne préférerai point la vie à la liberté ; je n'abandonnerai mes Généraux, ni vivants, ni morts ; j'accorderai la sépulture à tous les alliés qui auront péri dans le combat. Après avoir vaincu les Barbares, je ne détruirai aucune Ville qui aura contribué à leur défaite ; je ne releverai aucun des temples qu'ils auront brûlés ou renversés ; mais je les laisserai dans l'état où ils sont, pour servir de monument à la postérité de l'impiété des Barbares. »

Consultez la note de M. Wesseling sur ce passage de Diodore de Sicile.

Lycurgue rapporte le même serment dans sa Harangue (c) contre Léocrate : s'il est réel, le récit de Lycurgue qui assure qu'il fut fait par tous les Grecs réunis à Platées, est plus vraisemblable que celui de Diodore de Sicile, qui suppose qu'il fut fait à l'Isthme par les seuls Péloponnésiens. Comment en effet ces peuples, dont on

---

(a) Strab. lib. XIII, pag. 895, B. C. 896, A.

(b) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXIX, tom. I, pag. 427.

(c) Lycurg. contra Leocratem, pag. 158, lin. 1, & pag. 206, ex edit. Jo. Taylor Cantabrigiæ, in-8.

n'avoit brûlé aucun temple, pouvoient-ils faire ferment de ne jamais rebâtir les temples renverſés & incendiés par les Perſes? Voyez la note de M. Valckenaer.

Lycurgue rapporte le même ferment, comme je viens de le remarquer, mais avec quelque différence. Le voici tel que je le trouve dans cet Auteur. « Je ne préférerai point la vie à la liberté; je n'abandonnerai mes Généraux, ni vivants, ni morts; j'accorderai la ſépulture à tous ceux d'entre les alliés qui auront péri dans le combat : après avoir remporté la victoire ſur les Barbares, je ne détruirai aucune Ville qui aura combattu pour la Grece, & je décimerai toutes celles qui ont pris les intérêts du Barbare; je ne rebâtirai aucun des temples brûlés ou renverſés par les Barbares; je les laiſſerai ſubſiſter dans l'état où ils ſont, pour ſervir de monument à la poſtérité de leur impiété. »

Si Théopompe, cité dans la note de M. Weſſeling ſur le paſſage de Diodore de Sicile qu'on vient de lire, prétend que ce ſerment eſt imaginaire, on peut, à ce qu'il me ſemble, lui oppoſer l'autorité de Lycurgue, qui me paroît d'un grand poids.

(23) §. XX. *Comme ils ne deſcendoient pas, &c.* Plutarque raconte, avant ces événements, des particularités qu'on ne ſera pas fâché de voir.

Tandis (*a*) que la Grece ſe trouvoit dans les conjonctures les plus critiques, quelques citoyens d'Athenes des meilleures maiſons de la Ville, ſe voyant ruinés par la guerre, & conſidérant qu'avec leurs biens ils avoient encore perdu leur crédit & leur autorité, tinrent des aſſemblées ſecretes, & réſolurent de détruire à Athenes le gouvernement populaire; & ſi ce projet ne pouvoit réuſſir, de perdre l'Etat, & de livrer la Grece aux Barbares.

Cette conjuration avoit déja fait beaucoup de progrès,

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 326, C.

lorſqu'elle vint à la connoiſſance d'Ariſtides. Il en fut d'abord effrayé, à cauſe des circonſtances où l'on ſe trouvoit. Mais comme on ignoroit le nombre de ceux qui y étoient entrés, il crut qu'il feroit bien de ne pas négliger une affaire de cette conſéquence, & de ne pas trop la rechercher, afin de laiſſer lieu au repentir. Il ſe contenta de faire arrêter huit des conjurés, parmi leſquels il y en avoit deux qui étoient très-chargés. On leur fit leur procès; mais pendant qu'on l'inſtruiſoit, ils ſe ſauverent. Ariſtides donna aux ſix autres le moyen de ſe raſſurer & de ſe repentir, & leur dit en les relâchant, que la bataille ſeroit le tribunal où ils pourroient ſe juſtifier, & faire voir qu'ils n'avoient jamais ſuivi que des conſeils juſtes & utiles à la patrie.

(24) §. XXI. *Seuls*. Il eſt clair, par ma traduction, que je mets la virgule après μῦνοι, & non point après δέκεσθαι. Je ſuîs en cela les éditions d'Alde & de feu M. Weſſeling. Cette ponctuation eſt confirmée par les manuſcrits A, B & D du Roi, où l'on voit un point en haut après μῦνοι; ce qui revient au même.

(25) §. XXII. *L'ayant devancée*. πρεέχων ſignifie ici *præ aliis longius provectus*. M. Bellanger n'a pas voulu profiter de cette remarque qui lui avoit été communiquée par un Savant dont j'ignore le nom, & que j'ai trouvée parmi ſes papiers. Elle eſt cependant très-juſte. M. Weſſeling l'a faite pareillement, & l'a appuyée d'un paſſage d'Euſtathe, qui explique ces mots de l'Iliade (*a*) ἵπποι πρὔχοντα, par προελαύνοντα, *allant devant*. Henri Etienne n'a point oublié cette ſignification dans ſon Tréſor de la Langue Grecque.

(26) §. XXII. *Le frappa à l'œil*. Plutarque raconte que ce fut à travers la viſiere (*b*) de ſon caſque.

(*a*) Euſtath. ad Iliad. pag. 1303, lin. 34.
(*b*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 327, C.

(27) §. XXIV. *Couperent les crins à leurs chevaux.* On pourroit soupçonner cette coutume de ne s'observer que parmi les Barbares. On la trouve cependant pratiquée chez les Grecs dès les temps les plus anciens. Lorsqu'Admete (*a*) apprend la mort d'Alceste, il ordonne que dans toute la Thessalie on coupe la criniere aux chevaux. Le même usage s'observa à la mort (*b*) de Pélopidas, & Alexandre le Grand le renouvella à celle d'Héphestion; mais peut-être voulut-il imiter les Perses.

(28) §. XXV. *Androcrates.* Androcrates (*c*) avoit été, dans les temps anciens, un chef des Platéens. Aristides (*d*) ayant envoyé consulter l'oracle de Delphes, le Dieu lui répondit, que les Athéniens remporteroient la victoire, s'ils faisoient des vœux à Jupiter, à Junon, adorée sur le Cithéron, à Pan & aux Nymphes Sphragitides, & s'ils offroient des sacrifices aux héros Androcrates, Leucon, Pisandre, Damocrates, Hypsion, Actéon & Polyidus, qui avoient été des chefs des Platéens. Le temple (*e*) du héros Androcrates, étoit environné d'un bois fort épais.

(29) §. XXVI. *Le commandement de l'une des deux ailes.* Les Lacédémoniens commandoient de droit l'aile qui leur plaisoit. Ἔχειν, dont se sert ici Hérodote, est expliqué un peu plus bas par ἡγεμονεύειν.

(30) §. XXVI. *Les Héraclides tenterent.* Les (*f*) Héraclides se retirerent, après la mort d'Hercules, chez Céyx en Trachinie, afin d'éviter la fureur d'Eurysthée, Roi de Mycenes. Celui-ci fit dire à ce Prince de les chasser de ses terres, avec les Arcadiens qui avoient accompagné Her-

(*a*) Euripid. Alcest. vers. 429.
(*b*) Plutarch. in Pelopidâ, pag. 296, C. F.
(*c*) Id. in Aristide, pag. 325, D.
(*d*) Id. *ibid.* C. & D.
(*e*) Plutarch. *ibid.* pag. 325, F.
(*f*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LVII, LVIII, pag. 301, 302.

cules dans ses expéditions, & le menaça de la guerre en cas de refus. Les Athéniens leur ayant donné une retraite à Tricorythe, bourgade de l'Attique dans la Tétrapole, Eurysthée marcha contr'eux à la tête d'une nombreuse armée. Il fut défait & tué avec tous ses fils. Les Héraclides rentrerent dans le Péloponnese; mais la peste ayant ravagé le pays, l'oracle répondit que c'étoit en punition de ce que les descendants d'Hercules étoient rentrés dans le pays avant le temps prescrit par les destins. Atrée succéda à Eurysthée. Ce fut sous son regne qu'Hyllus se présenta avec ses troupes, & qu'il fut tué dans un combat singulier par Echémus, Roi des Tégéates. Une des conditions portoit, au rapport de Diodore de Sicile, de qui j'emprunte ce récit, que si Hyllus venoit à être tué, les Héraclides ne pourroient rentrer de cinquante ans dans le Péloponnese. C'est une faute qui aura échappé à cet Auteur, étant certain, par Hérodote, qu'il faut lire cent ans. Thucydides (*a*) dit que les Héraclides rentrerent quatre-vingt ans après la prise de Troie. Le second retour (*b*) des Héraclides arriva vingt ans avant la prise de Troie, & le dernier, quatre-vingt ans après la prise de cette Ville, c'est-à-dire, suivant le calcul d'Hérodote, que le second retour fut l'an 3424 de la période Julienne, 1290 avant notre ére, & le dernier, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére. Voyez, sur le retour des Héraclides, mon Essai de Chronologie, Chapitre XV.

Le discours des Tégéates ne me paroît pas fort adroit. Il me semble qu'ils auroient dû passer fort légérement sur leurs exploits contre les Héraclides, en présence des descendants de ces mêmes Héraclides, qui, pour les punir de leur présomption, auroient dû adjuger la victoire à

(*a*) Thucydid. lib. I, §. XII, pag. 11.

(*b*) Petavius de Doctrinâ Temporum, lib. IX, cap. XXXIII, vol. 2, pag. 37.

leurs rivaux, quand même la cause de ceux-ci n'auroit pas été aussi bonne.

(31) §. XXVI. *Echémus.* (*a*) Sous le regne d'Echémus, fils d'Aéropus, petit-fils de Céphée, & arriere-petit-fils d'Aléus, les Achéens remporterent une grande victoire près de l'Isthme de Corinthe, sur Hyllus, fils d'Hercules, qui, à la tête d'une nombreuse armée de Doriens, vouloit rentrer dans le Péloponnese. Echémus, provoqué par Hyllus à un combat singulier, le tua de sa main. C'est le sentiment de plusieurs Historiens, & je le crois plus probable que celui de quelques autres, qui disent qu'Oreste étoit pour lors Roi des Achéens, & que ce fut sous son regne qu'Hyllus tenta de rentrer dans le Péloponnese. Mais suivant cette opinion, il faudroit croire aussi que Timandra, fille de Tyndare, étoit femme d'Echémus, qui tua Hyllus. D'ailleurs, Orestes n'étoit point encore né, lorsqu'Hyllus fut tué. Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. XIV, §. III. Echémus eut pour successeur Agapénor, fils d'Ancée, & petit-fils de Lycurgue : cet Agapénor (*b*) commandoit les Arcadiens qui allerent au siége de Troie.

(32) §. XXVI. *Et de Céphée.* Toutes les éditions & tous les manuscrits portent Phégée ; mais il paroît certain qu'il faut lire Céphée. Voyez Pausanias. *Arcadic. sive Lib. VIII, Cap. IV, pag.* 606 ; *Cap. VIII, pag.* 613. *Apollodor. Lib. I, Cap. VIII, §. II, pag.* 30, *§. XVI, pag.* 49. Ce Céphée fut un des Argonautes. Il descendoit (*c*) de Pélasgus par Aléus, Aphidas, Arcas, Callisto & Lycaon.

(33) §. XXVI. *Le tua.* Hyllus fut tué (*d*) dans l'en-

(*a*) Pausan. Arcadic. sive lib. VIII, cap. V, pag. 607.
(*b*) Homer. Iliad. lib. II, v. 609.
(*c*) Apollodor. lib. III, cap. VIII & IX, pag. 187, &c.
(*d*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XLIV, pag. 109.

droit où le territoire de Mégares confine à celui de Corinthe.

(34) §. XXVI. *Nous appartient.* Il y a dans le texte ὑμέας ἱκνέεσθαι ἡγεμονεύειν. Je pense que les Copistes ont omis la préposition ἐς devant ὑμέας. Hérodote la met dans cette construction ἐς τὸν ἱκνέεται ἔχειν, Lib. VI, §. LVII. Voyez la note de M. Valckenaer sur le Liv. II, §. XXXVI.

(35) §. XXVI. *Il est donc juste, &c.* Il faut sous-entendre μᾶλλον avec δίκαιον, par une sorte d'ellipse très-commune chez les Grecs, & même chez les Latins. ἐγὼ (*a*) γοῦν δεξαίμην ἂν πάσας τὰς ἀσπίδας ἐρρίφέναι, ἢ τοιαύτην γνώμην ἔχειν περὶ τὸν πατέρα. *J'aimerois mieux avoir jetté par terre tous les boucliers possibles, que d'avoir eu une telle pensée sur mon pere.*

Eo (*b*) tacent, quia tacita bona'st mulier semper quam
loquens.

(36) §. XXVII. *Les Argiens, &c.* Polynices ayant été chassé par son frere Etéocles, se refugia à Argos (*c*), & vint (*d*) faire le siége de Thebes avec Adraste & d'autres Argiens. Etéocles & Polynices (*e*) se tuerent mutuellement; & la plupart des Argiens ayant péri devant les murs de cette Ville, Créon, devenu (*f*) Roi, ou plutôt Régent de Thebes, défendit de leur donner la sépulture. Adraste alla implorer la protection des Athéniens. Thésée fit le siége de Thebes, la prit, enleva les morts, & les rendit à leurs proches pour les enterrer.

Plutarque, qui a pris à tâche de contredire Hérodo-

(*a*) Lysias contra Theomn. I, pag. 118, lin. 4.

(*b*) Plaut. Rudens. Act. IV, Sc. IV, vers. 70.

(*c*) Apollodor. lib. III, cap. VI, §. I, pag. 172.

(*d*) Id. *ibid.* §. III, VI, pag. 174 & 176.

(*e*) Id. *ibid.* §. VIII, pag. 179.

(*f*) Id. *ibid.* cap. VII, §. I, pag. 180 & 181.

te, prétend (*a*) que ce ne fut point par la force que Théſée recouvra les corps des Argiens, mais par la perſuaſion, par un traité. Euripides eſt de l'avis d'Hérodote dans les Suppliantes Ἱκέτιδες. Il dit que Théſée, après avoir battu les Thébains en bataille rangée, emporta les corps des Argiens, & leur rendit les derniers devoirs à Eleuſis. Voyez cette Tragédie, depuis le vers 634 juſqu'à la fin de la Piece. Iſocrates étoit de même ſentiment dans le (*b*) Panégyrique; mais il en changea dans le (*c*) Panathénaïcus, où il dit que les Thébains ſe laiſſerent perſuader par les Ambaſſadeurs de Théſée, & leur permirent de faire enlever les cadavres des Argiens. Cependant il revient à ſon premier ſentiment dans l'Eloge d'Hélene. (*d*) Τῷ δὲ τοὺς ὑπὸ τῇ Καδμείᾳ τελευτήσαντας, βίᾳ Θηβαίων, θάψαι παρέδωκε. « Théſée remit à Adraſte, malgré les Thébains, les Ar» giens qui avoient péri ſous les murs de la citadelle de » Thebes. »

On pourroit croire que la raiſon de cette différence vient de ce que, lorſqu'Iſocrates compoſa le Panathénaïcus, les Athéniens étoient alliés des Thébains, & qu'il ne voulut point conſigner dans cet écrit un fait qui pouvoit d'autant plus les bleſſer, qu'ils diſoient (*e*) avoir permis de leur plein gré qu'on enlevât les corps des Argiens, & qu'ils nioient d'avoir jamais livré de combat à ce ſujet.

(37) §. XXVII. *A Eleuſis.* Pauſanias rapporte, de même qu'Hérodote, que ces corps furent enterrés dans le territoire d'Eleuſis. « Sur le chemin (*f*) d'Eleuſis à Mé-

---

(*a*) Plutarch. vit. Parallel. in Theſeo, pag. 14, A.
(*b*) Iſocrat. tom. I, pag. 146.
(*c*) Id. in Panathenaico, tom. II, pag. 270.
(*d*) Id. in Helenæ Encomio, tom. II, pag. 129.
(*e*) Pauſan. Attic. ſive lib. I, cap. XXXIX, pag. 94.
(*f*) Id. *ibid.*

» gares, on trouve un puits, à quelque distance duquel » on voit la chapelle de Méganira, & les tombeaux de » ceux qui furent tués devant Thebes. » Au reste, Hérodote met τῆς ἡμετέρης ἐν Ἐλευσῖνι, *dans Eleusis de notre pays*, afin de distinguer cette Ville de celles qui portoient le même nom en d'autres pays. Lysias a dit de même dans l'Oraison funebre des Athéniens qui périrent dans la troisieme année de la 96e Olympiade sous Iphicrates, en donnant du secours aux Corinthiens : ἔθαψαν (*a*) ἐν τῇ αὑτῶν Ἐλευσῖνι. Ils les ont enterrés dans leur Eleusis, c'est-à-dire, dans Eleusis, Ville de leur dépendance. Il s'agit dans ce passage des mêmes Argiens à qui les Thébains avoient refusé la sépulture, & qu'enterrerent les Athéniens à Eleusis.

(38) §. XXVII. *Contre les Amazones.* Plutarque, après avoir parlé de la cause de la guerre des Amazones, dit (*b*) que cette guerre fut considérable, & non point une guerre de femme : car les Amazones auroient-elles pénétré jusques dans la Ville, & livré bataille aux environs du Pnyx & du Musée, si elles ne s'étoient approchées sans crainte de nos murailles, après avoir soumis tous les environs ? Il est difficile de croire, avec Hellanicus, qu'elles vinrent par terre, & qu'elles passerent sur la glace le Bosphore Cimmérien ; mais qu'elles aient campé dans Athenes même, c'est ce qui est confirmé par les noms des lieux, & par les tombeaux de celles qui furent tuées dans le combat. Quand les deux armées furent en présence, elles balancerent long-temps à donner le signal ; mais enfin Thésée ayant sacrifié à la Peur, pour accomplir un oracle, commença l'attaque. Le combat fut donné au mois Boëdromion, jour auquel on célebre encore à présent les fêtes appellées *Boëdromia.* L'Historien Clidémus, qui n'a voulu

(*a*) Lysias Epitaph. Logos, pag. 191, lin. 25.

(*b*) Plutarch. in Theseo, pag. 12, E. J'ai copié à peu de chose près la traduction de Dacier.

omettre aucune particularité de cette journée, écrit que l'aile gauche des Amazones s'étendoit jusqu'à l'endroit qu'on appelle actuellement l'Amazonium, & que leur droite alloit jusqu'au Pnyx, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui une statue d'or de (a) la Victoire : que l'aile droite des Athéniens, qui s'étoit formée près du Musée, donna sur l'aile gauche des Amazones, comme cela se voit encore par le tombeau de celles qui moururent en cette occasion; .... que les Athéniens plierent en cet endroit, & furent repoussés jusqu'au temple des Euménides; mais que leur aile gauche, qui occupoit les postes du Palladium, d'Ardette & du Lycée, marcha à l'aile droite des Amazones, les poussa jusques dans leur camp, & en fit un grand carnage; & que le quatrieme mois il y eut un traité conclu, par le moyen d'Hippolyte; car cet Auteur appelle Hippolyte, & non pas Antiope, l'Amazone qui étoit avec Thésée..... Ce qu'il y a de constant, c'est que cette guerre fut terminée par un traité de paix; & cela est fondé, non-seulement sur le nom du lieu où cette paix fut jurée, qui s'appelle de-là Horcomosion, (Prestation de Serment,) qui est vis-à-vis du temple de Thésée; mais encore sur l'ancien sacrifice qu'on fait tous les ans aux Amazones la veille des fêtes de ce Héros. Les Orateurs Athéniens prenoient plaisir à louer cet exploit. Lysias, dans son Oraison funebre pour les Athéniens morts en secourant les Corinthiens, fait (b) un grand éloge de ces Amazones, & releve, par conséquent, la gloire de ceux qui les battirent.

(39) §. XXVII. *Redoutables guerrieres.* τὰς ἀποθήκας, qu'on lit dans le texte, ne faisant aucun sens, Mrs. Wesseling, Valckenaer & autres Savants, sont d'autant plus

(a) Je suis la correction de feu M. Reiske, qui lisoit Νίκην au lieu de ἴκην.

(b) Lysias Epitaph. Logos, pag. 190, lin. 33, &c.

d'avis de l'ôter, qu'il ne se trouve point dans la plupart des manuscrits, & sur-tout dans les manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi. Gronovius met en la place de ce mot τὰς ἀποθήτας, que j'ai rendu dans ma Traduction. Cette correction est appuyée par M. Toup, (*a*) dont l'autorité sur ces matieres est d'un grand poids. Hésychius explique ἀποθήτας par μὴ φιλουμένας.

(40) §. XXVII. *Elle seule.* Cette bataille fut le sujet perpétuel de la gloire des Athéniens, parce qu'ils étoient seuls, & que le nom des Perses faisoit alors trembler toute la Grece. Voyons l'Orateur Lycurgue. « C'est (*b*) » en écoutant ces vers (*c*), c'est en imitant de pareilles » actions, que vos ancêtres se sont comportés d'une ma» niere si courageuse, que non-seulement ils ont voulu » mourir pour leur propre patrie, mais encore pour toute » la Grece, comme étant la commune patrie. Aussi vain» quirent-ils à Marathon, en bataille rangée, les forces » de l'Asie entiere, & par leurs dangers particuliers, ils » procurerent à tous les Grecs une sureté commune. Ils » s'enorgueillissoient moins de la gloire en cette occasion, » que d'avoir fait des actions qui en étoient dignes, & » d'être devenus les chefs des Grecs & les maîtres des » Barbares : car ce n'est point par des discours, mais par » des actions, qu'ils faisoient voir à tout le monde leur » vertu. »

(41) §. XXIX. *Trente-quatre mille hommes.* Toutes les troupes, pesamment armées, montoient à trente-huit mille sept cents hommes. Il faut retrancher cinq mille Spartiates; il reste, par conséquent, trente-trois mille sept

(*a*) Epistola critica ad Guillelmum Episcopum Glocestriensem, pag. 82.

(*b*) Lycurg. contra Leocratem. Pars II, pag. 162, lin. 9.

(*c*) Des vers d'Homere où l'on fait l'éloge de ceux qui meurent pour la Patrie.

cents hommes : mais comme ceux-ci étoient soutenus par trente-quatre mille cinq cents hommes armés à la légere, il faut nécessairement qu'il y ait eu des combattants qui aient eu plus d'un soldat légérement armé. ὡς signifie quelquefois *à peu près*, quoique je doute qu'il ait ici cette signification. J'aime mieux croire qu'il y a erreur quelque part dans les chiffres, & qu'il faut augmenter le contingent de quelque peuple ; à cela près, le calcul se rapporte ; mais les Copistes peuvent l'avoir ajusté.

(42) §. XXIX. *Le reste des Thespiens.* Il restoit très-peu de Thespiens depuis leur défaite (*a*) au passage des Thermopyles. Leur Ville ayant été brûlée (*b*) par les Barbares, ils s'étoient retirés dans le Péloponnese. Dans la suite (*c*), ils tâcherent de se rétablir, en accordant le droit de cité à d'autres Grecs.

(43) §. XXIX. *Armés pesamment.* ὅπλα sont les armes des troupes armées pesamment. De-là vient le nom d'Hoplites qu'on leur donnoit. Ceux dont l'armure étoit légere, s'appelloient ψιλοὶ & γυμνῆτες. C'est une chose si connue, que je me serois bien gardé de faire une note à ce sujet, si M. Bellanger n'avoit point traduit ὅπλα δὲ οὐδ' οὗτοι εἶχον, *ils n'avoient point d'armes.*

(44) §. XXX. *Pour piller.* Il y a dans le grec φέρειν τε καὶ ἄγειν. Φέρειν, se dit de tout ce qu'on peut emporter ; ἄγειν, du bétail qu'on chasse devant soi, & peut-être aussi des prisonniers qu'on fait. Cette expression se trouve communément, lorsqu'il est question des ravages de l'ennemi. Une ligne plus haut, il faut ôter le point après ἀντίον, de même que dans le manuscrit D de la Bibliotheque du Roi, & lire, avec les manuscrits A, B & D de la même Bibliotheque, κατειλημένοι, sans redoubler la lettre μ.

(*a*) Herodot. lib. VII, §. CCXXII.
(*b*) Id. lib. VIII, §. L.
(*c*) Id. lib. VIII, §. LXXV.

(45) §. XXXI. *Qu'on appelle Hermotybies.* Il faut ôter la virgule après Καλασίριες, & la placer après καλεύμενοι. Les manuscrits A, B & D du Roi, n'en mettent point du tout. Des gens, habiles d'ailleurs, s'y sont trompés, & ont pensé qu'on nommoit ces Egyptiens *Machérophores*, ou *Porte-épées*, comme si tous les Egyptiens ne portoient pas la sorte d'épée appellée Machæra. Ceux qui font profession des armes en Egypte, dit ailleurs (*a*) Hérodote, s'appellent Hermotybies & Calasiries.

(46) §. XXXII. *Tisamene.* Tisamene (*b*) eut pour fils Agélochus, & pour petit-fils Agias, qui prédit à Lysandre qu'il s'empareroit de la flotte des Athéniens, qui étoit à Ægos Potamos, excepté de dix triremes; ce qui arriva (*c*) la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade.

(47) §. XXXII. *Des Clytiades.* Les Clytiades, les Jamides & les Telliades, paroissent trois familles de devins, différentes (*d*) l'une de l'autre. Cicéron distingue de même les Clytiades des Jamides : *Elis* (*e*) *in Peloponneso familias duas certas habet, Jamidarum unam, alteram Clytidarum, haruspicinæ nobilitate præstantes.* Le texte d'Hérodote me paroît altéré; mais comme nous n'avons point assez de mémoires sur ces anciennes familles, j'ai cru devoir le laisser subsister tel qu'il se trouve dans toutes les éditions. Quoi qu'il en soit, cette maison descendoit de (*f*) Clytius, fils d'Alcméon & de la fille de Phégée. Il se retira en Elide, pour ne point habiter dans une même maison avec ses oncles maternels, qu'il savoit avoir tramé

(*a*) Herodot. lib. II, §. CLXIV.
(*b*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 232.
(*c*) Diodor. Sicul. lib. XIII, §. CVI, tom. I, pag. 628.
(*d*) Philostrat. vit. Apollonii, lib. V, cap. XXV, pag. 208.
(*e*) Cicero de Divinat. lib. I, §. XLI.
(*f*) Pausan. Eliacor. poster. sive lib. VI, cap. XVII, pag. 494.

l'assassinat d'Alcméon. Voici sa généalogie. (a) Prométhée, Deucalion, Hellen, Eolus, Créthéus, Amythaon (b), Mélampus, Mantius, Oiclès, Amphiaraüs, Alcméon, Clytius.

(48) §. XXXII. *Jamides.* On peut ajouter à ce que j'ai dit (c) sur Jamus, l'auteur de cette race, que sa mere en étant secrétement accouchée, le cacha parmi les joncs & (d) les violettes, & que de-là elle lui donna le nom de Jamus, ἴον signifiant violette.

Théoclus, qui faisoit les fonctions de devin parmi les Lacédémoniens, dans la guerre qu'ils firent aux Messéniens la troisieme année de la vingt-quatrieme Olympiade, sous l'Archontat de Lysias, troisieme Archonte annuel, l'an 4032 de la période Julienne, 682 ans avant notre ère, descendoit (e) d'Eumantis d'Elée, de la famille des Jamides. Voyez, sur cette guerre de Messénie, mon Mémoire sur l'Archontat de Créon, parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

(49) §. XXXII. *De la Lutte.* Hérodote assure, comme on le voit, d'une maniere très-positive, que Tisamene eut du dessous à la lutte. J'ignore pourquoi le savant P. Corsini (f) s'appuie du témoignage de notre Historien, pour prouver que ce devin avoit été vainqueur à la lutte. Pausanias s'accorde avec Hérodote, & confirme son récit. Tisamene (g), dit-il, eut de l'avantage à la course & au saut sur Hiéronyme d'Andros; mais il fut vaincu à la lutte. Voyez le Lexique Ionien d'Æmi-

(a) Apollodor. lib. I, cap. VII, §. II, pag. 22, 23, 24. §. III, pag. 24.

(b) Pausan. loco superius laudato.

(c) Hérodote, livre V, §. XLIV, note 82.

(d) Pindar. Olymp. VI, v. 90, &c. pag. 65.

(e) Pausan. Messeniac. sive lib. IV, cap. XV, pag. 317.

(f) Fast. Attic. vol. 3, pag. 159.

(g) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XI, pag. 232.

lius Portus, aux mots παρὰ ἐν πάλαισμα ἔδραμε παρ' ὀλυμπιάδα. Voyez aussi les excellentes Notes de Mrs. Wesseling & Valckenaer.

(50) §. XXXII. *De conducteur.* Les anciens Grecs se servoient toujours d'un devin pour les conduire & les guider dans toutes leurs entreprises, même dans celles qui concernoient la guerre. Homere dit, en parlant de Calchas, νήεσσι ἡγήσατο Ἴλιον εἴσω. *Il avoit servi de conducteur aux vaisseaux qui alloient à Ilion. Iliad. Lib. I, v. 71.* Faute d'avoir fait attention à cela, M. Bellanger avoit traduit : *à commander avec eux dans les expéditions militaires.*

(51) §. XXXII. *Ils l'envoyerent chercher.* Je lis μετιόντες avec le manuscrit B de la Bibliotheque du Roi. Cette leçon se trouve pareillement dans un manuscrit de la Bibliotheque Impériale à Vienne, & M. Wesseling l'a admise dans le texte de son édition.

(52) §. XXXIII. *De comparer la dignité royale.* J'ai suivi la ponctuation de M. Wesseling, c'est-à-dire, que j'ôte la virgule après ὡς εἰκάσαι, & que je la mets après πολιτηίην. Cette ponctuation est appuyée par les manuscrits A & B du Roi, qui ne mettent point de virgule après ὡς εἰκάσαι

(53) §. XXXIII. *Mélampus.* J'ai parlé de ce Mélampus Livre II, §. XLIX, note 168. On peut ajouter que les filles de Prœtus, Roi d'Argos (*a*), étant devenues furieuses, il les purifia, à condition qu'il auroit les deux tiers du Royaume, dont il donna la moitié à son frere Bias. Ainsi cet Etat fut partagé en trois parties, sur lesquelles régnerent les Prœtides, les Mélampodides & les Biantides. Ce Mélampus avoit donné auparavant une preuve non équivoque de l'amitié qu'il avoit pour son frere. Né-

(*a*) Pindari Scholiast. ad Nem. Od. IX, vers. 30, pag. 401, col. I, sub finem.

lée (*a*) ne vouloit donner sa fille en mariage, qu'à celui qui lui ameneroit de Phylacé les bœufs (*b*) d'Iphiclus. Bias, frere de Mélampus, l'aimoit éperdument. Celui-ci voulant la faire avoir à son frere, prit sur lui le danger. Ayant été arrêté par ceux qui gardoient ces bœufs, il fut mis en prison. Comme il étoit devin, il sut que cette prison étoit sur le point de tomber, & il en avertit. Iphiclus étonné le relâcha, & lui demanda quels moyens il pourroit employer pour avoir des enfants. Voici la cause qui l'empêchoit d'en avoir. Son pere Phylacus voulant couper un arbre, & le jeune Iphiclus étant près de lui, au lieu de frapper l'arbre avec la coignée, il attrapa son fils aux parties de la génération. Mélampus fit chercher la hâche, ordonna à Iphiclus d'en racler la rouille & de la boire. Iphiclus lui donna pour récompense ses bœufs. Mélampus en fit présent à Nélée, qui accorda à Bias, sa fille, Péro en mariage.

Ce récit se trouve en grande partie dans l'Odyssée d'Homere, Livre XI, vers. 286 & suivants, & Livre XV, vers. 226 & suivants. Il y avoit en Argolide une montagne (*c*) nommée Acri, Ἄκροι, sur laquelle Mélampus fit bâtir un temple à Diane, après avoir purifié les Prœtides, ou filles de Prœtus. Car je lis dans Hésychius καθῆρας τὰς Προιτίδας, & je regarde ce qui suit, comme appartenant à une autre glose.

(54) §. XXXIV. *Et son frere Hégias*. Que faut-il donc penser de ce que dit Plutarque (*d*), que Tyrtée fut admis parmi les citoyens de Sparte? Meursius (*e*) prétend,

(*a*) Scholiast. Theocriti ad Idyll. III, v. 43.

(*b*) Iphiclus régnoit à Phylacé en Thessalie: la Thessalie étoit renommée pour ses chevaux & pour son bétail.

(*c*) Vide Hesych. voc. Ἀκρουχεῖ.

(*d*) Plutarch. Lacon. Apophthegm. pag. 230, D.

(*e*) Miscellan. Laconic. lib. IV, cap. X.

il est vrai, qu'on permit seulement à Tyrtée de demeurer à Sparte ; agrément qui ne s'accordoit à aucun étranger, mais qu'il n'eut aucun des autres privileges des citoyens de Sparte. Il en apporte pour preuve, l'Apophthegme de Pausanias, rapporté par Plutarque. Or, comme c'est le même passage que je cite, il est clair qu'il s'est trompé.

(55) §. XXXIV. *A Ithome.* Je lis ici πρὸς τῇ Ἰθώμῃ, au lieu de πρὸς τῷ ἰσθμῷ. Cette guerre s'étant faite loin de l'Isthme, voyez les Notes de Mrs. Valckenaer & Wesseling.

(56) §. XXXIV. *A Tanagre, contre les Athéniens & les Argiens.* Ce combat se donna la troisieme année de la quatre-vingtieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant Jésus-Christ, & 22 ans après le passage de Xerxès en Grece. Thucydides (*a*) parle de ce combat, & assure, avec Hérodote, que les Lacédémoniens remporterent la victoire ; mais Diodore de Sicile prétend qu'elle fut douteuse. « Les Athé» niens, dit ce (*b*) dernier Historien, marcherent contre » les Lacédémoniens, avec les Argiens & les Thessaliens. » Ils avoient cinquante vaisseaux & quatorze mille hom» mes. Ils s'emparerent des passages aux environs de Gé» ranée ; mais sur cette nouvelle, les Lacédémoniens al» lerent à Tanagre en Béotie. Les Athéniens s'y étant ren» dus en diligence, se mirent en bataille & les attaque» rent. Quoique les Thessaliens eussent passé du côté de » l'ennemi, les Athéniens & les Argiens ne se battirent pas » avec moins de courage. Il périt beaucoup de soldats de » part & d'autre ; mais la nuit étant survenue, les deux » armées se séparerent. Peu après & cette même nuit, » les Thessaliens attaquerent un convoi de vivres qui ve-

(*a*) Thucydid. lib. I, §. CVIII.
(*b*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. LXXX, tom. I, pag. 465.

» noit

» noit aux Athéniens. Comme ceux qui étoient à la garde » de ces vivres croyoient que les Thessaliens étoient amis, » on les reçut d'abord ; mais comme ceux-ci tomboient » dessus eux & les égorgeoient, le trouble se mit parmi » le convoi. Les Athéniens qui étoient dans leur camp, » ayant appris l'attaque des Thessaliens, accoururent en » diligence au secours des leurs ; & ayant rompu les Thes- » saliens à la premiere charge, ils en firent un grand car- » nage. Les Lacédémoniens marcherent de leur côté au » secours des Thessaliens ; une action générale s'engagea, » où il y eut beaucoup de monde de tué des deux côtés. » Mais enfin l'événement ayant été douteux, & les Lacé- » démoniens étant en contestation avec les Athéniens au » sujet de la victoire, ils s'envoyerent réciproquement des » Ambassadeurs, & firent ensemble une treve de quatre » mois. »

(57) §. XXXVI. *Des Telliades.* Le chef de cette famille s'appelloit Tellias. Voyez ce que j'en ai dit Livre VIII, §. XXVII, note 28.

(58) §. XXXVI. *La partie du pied qui est avant les doigts.* Il y a dans le grec, *le tarse.* C'est la partie la plus large du pied, avant la jointure du gros & du petit orteil. ὂυ (ποδὲς) (a) τὸ ἔμπροσθεν μετὰ τοὺς δακτύλους, ταρσός. La partie antérieure du pied après les doigts, s'appelle le tarse. La partie du milieu est la plus étroite ; qu'on la serre dans les fers, le pied ne pourra jamais en sortir. Les fers ou entraves qui retenoient Hégésistrate, le serroient par le milieu du pied. En se coupant le pied depuis la jointure du gros orteil jusqu'à celle du petit, il pouvoit encore s'appuyer. La traduction latine *præcidit sibi plantam pedis*, ne me paroît pas juste.

Si Hégésistrate s'étoit coupé ce que les Anatomistes ap-

(a) Jul. Polluc. Onomast. lib. II, cap. IV, segment. 197, tom. I, pag. 250.

pellent aujourd'hui le tarse, c'est-à-dire, le cou du pied, il lui auroit été impossible de marcher, & par conséquent de se sauver.

(59) §. XXXVII. *Timégénidas.* Hérodote l'appelle Timégénides, parce qu'il suit le Dialecte Ionien. Pausanias dit deux mots de ce Timégénidas dans un Chapitre, où il parle des traîtres qui causerent les malheurs de la Grece. On verra plus bas, §. LXXXVI, le sort malheureux, mais justement mérité, de ce scélérat.

(59*) §. XL. *Ne point violer les loix des Perses.* Il y a dans le grec τά τε σφάγια τὰ Ἡγησιστράτου ἐᾷν χαίρειν, μηδὲ βιάζεσθαι, ἀλλὰ νόμῳ τῷ Περσέων χρεωμένους συμβάλλειν. Le Traducteur Latin a très-mal rendu *nec eis (auspiciis) vim afferre.* Il faut sous-entendre avec βιάζεσθαι le mot νόμους qui suit. Βιάζεσθαι νόμους, signifie violer les loix. Mardonius, attaché par principes aux usages de sa patrie, vouloit qu'on ne les violât point, & qu'on cessât de s'occuper des auspices des Grecs. Sophocles a employé la même expression dans l'Antigone, vers 663, édition de M. Brunck. ὅστις δ' ὑπερβὰς ἢ νόμους βιάζεται, quiconque viole les loix.

(60) §. XLII. *Mais les Illyriens & les Enchéléens.* Pausanias, qui décrit avec tant d'exactitude les antiquités de la Grece, ne parle point (*in Phocic.*) ni de ce pillage du temple de Delphes, ni du malheur des peuples qui y eurent part. Appien dit que les (*a*) Autariens, qui étoient une nation Illyrienne, pillerent ce temple, & qu'ils périrent de la peste; mais l'on doit d'autant moins présumer que cet événement soit celui qu'avoit en vue l'oracle, qu'Appien associe dans cette expédition les Celtes & les Cimbres aux Autariens. On trouve quelque chose de plus clair dans (*b*)

(*a*) Appianus de Bellis Illyricis, pag. 1196.
(*b*) Euripid. Bacch. vers. 1335.

Euripides. Bacchus découvre à Cadmus un oracle de Jupiter, qui lui prédit, que lorsqu'il se sera retiré chez les Illyriens & les Enchéléens, il régnera sur ces peuples, qu'ils détruiront un grand nombre de Villes; mais qu'après avoir pillé l'oracle de Delphes, (de Loxius, c'est-à-dire, d'Apollon,) ils auront un retour malheureux. Si nous avions l'oracle même, nous pourrions voir comment Mardonius en faisoit l'application aux Perses.

(61) §. XLIV. *Les Généraux.* Plutarque, qui parle aussi de cette entrevue, ne nomme qu'Aristides. Un homme à cheval, dit-il (*a*), s'approcha doucement du camp des Grecs, & s'adressant aux sentinelles, il leur dit de faire venir l'Athénien Aristides. Celui-ci vint promptement.

(62) §. XLIV. *Qu'à Pausanias.* Ce récit est beaucoup plus vraisemblable que celui de Plutarque (*b*), qui fait dire, par Alexandre, à Aristides, qu'il le prie de ne communiquer ce secret à personne.

(63) §. XLV. *Nous ne nous sommes point essayés contr'eux.* Pausanias, dit M. Wesseling, auroit-il donc oublié la belle défense des trois cents Spartiates au passage des Thermopyles? & leur mort glorieuse avoit-elle donc rendu les Perses plus terribles? Je réponds que ces Spartiates ayant tous été tués, il ne s'en trouvoit aucun dans l'armée de Pausanias, qui se fût mesuré contre les Perses, & qui eût connoissance de leur maniere de combattre.

(64) §. XLV. *Vous nous prévenez.* Les Officiers (*c*) généraux des Athéniens trouverent insolente cette conduite de Pausanias, si l'on en croit Plutarque: ils croyoient qu'en les faisant ainsi changer de poste à son gré, ce Prince les traitoit en esclaves. Mais sur les remontrances d'Aristides, ils changerent de pensée.

(*a*) Plutarch. in Aristide, pag. 327, D.
(*b*) Id. *ibid.* F.
(*c*) Id. *ibid.* pag. 328, A.

(65) §. XLVIII. *La troubla & la boucha.* συνταράξαι καὶ συγχῶσαι. Pausanias dit la même chose. *Beotic.* (ou *Lib.* *IX*,) *Cap. IV*, *pag.* 718; Mardonius *la gâta*, *la troubla*, συγχεῖν. M. l'Abbé Gédoyn, (dans sa Traduction françoise de Pausanias, tome II, page 246,) lui fait dire que Mardonius infecta l'eau de cette fontaine; ce qu'Hérodote & Pausanias ne disent point. *Infecter*, approche bien d'*empoisonner*. Or, les anciens Auteurs ne disent rien de semblable, mais seulement que Mardonius troubla cette eau, qu'il la détourna, qu'il boucha la fontaine; & Pausanias ajoute, *ibid.* que dans la suite les Platéens la firent nettoyer, la rétablirent, y firent revenir l'eau, la déboucherent. En guerre, il est permis d'affamer les ennemis, & de détourner les eaux, pour les réduire, si l'on peut, sans coup férir : mais est-il permis d'*infecter*, d'empoisonner les eaux? N'est-ce pas violer barbarement le droit des gens & les droits les plus sacrés de l'humanité? Les Perses, tout Barbares qu'ils étoient, respectoient le droit des gens; ce n'étoient pas des empoisonneurs. M. l'Abbé Gédoyn ne ménage pas la réputation des gens. BELLANGER.

(66) §. L. *Dans l'Isle.* L'Isle d'Œroë étoit sans doute connue, dans ce temps-là, sous cette dénomination, sans qu'il fût besoin de rien ajouter, pour la distinguer de toute autre; de même qu'à Paris, lorsque nous disons l'*Isle*, nous entendons l'Isle Saint-Louis. Quant à ce qu'ajoute l'Auteur, que cette Isle est éloignée de dix stades de l'Asope, il faut entendre la partie de l'Asope auprès de laquelle campoit l'armée grecque; autrement l'expression seroit ridicule.

(67) §. L. *Fille d'Asope.* Diodore de Sicile (*a*) qui fait mention de douze filles d'Asope, & Apollodore (*b*)

(*a*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXXII, tom. I, pag. 316.
(*b*) Apollodor. lib. III, cap. XI, §. VI, pag. 213.

qui en nomme vingt, ne parlent point de cette Œroë. WESSELING.

Le premier parle d'Ægine, ainſi que le dernier, & celui-ci remarque qu'Ægine eſt la même qu'Œnone. Peut-être y a-t-il une faute dans le texte d'Hérodote, & faut-il lire Œnone.

(67*) §. L. *Seconde veille.* Environ quatre heures après le coucher du ſoleil. Les Grecs partageoient la nuit en trois veilles. Voyez ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Livre IV, note 3.

(68) §. LI. *Y poſerent leur camp.* ἔθεντο τὰ ὅπλα. Cette expreſſion ſignifie trois choſes, comme l'ont très-bien remarqué les Commentateurs. La premiere, *ils ſe revêtirent de leurs armes ;* la ſeconde, *ils mirent bas les armes*, & la troiſieme, *ils camperent.* On peut voir les notes de Mrs. Weſſeling & Valckenaer, qui rapportent des exemples de ces trois ſignifications : on peut y joindre la note de M. Weſſeling ſur Diodore de Sicile, Liv. XII, §. LXVI, tome I, page 524, note 45. Paul Léopard, *Emendat. Lib. XI, Cap. XX, pag.* 230 & 231 ; & Henri de Valois ſur Harpocration, au mot Θέμενος, pag. 89.

Ce mot ſe prend ici dans la derniere acception, & je crois qu'elle dérive de la ſeconde. Quand les Grecs campoient quelque part, ils poſoient leurs armes dans un endroit du camp, & ne les reprenoient que lorſqu'il s'agiſſoit de combattre. De-là *mettre bas les armes*, ſignifie très-ſouvent *camper* dans Hérodote, Thucydides & Xénophon. Je penſe qu'on pourroit prouver par la Retraite des Dix-Mille, que les Grecs dépoſoient leurs armes dans un endroit du camp qu'on appelloit, pour cette raiſon, τὰ ὅπλα ; mais je n'ai pas le temps de chercher les paſſages qui le prouveroient.

(69) §. LII. *Compagnies des Pitanates.* Pitane étoit une bourgade de la Laconie ſur l'Eurotas. Mais il y a grande apparence que ce n'eſt point elle qui a donné nom au

corps dont il est ici question. Il peut se faire cependant que lorsqu'on transféra les habitans de la Laconie dans la capitale, ceux de Pitane conserverent leur nom. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est qu'un quartier de Lacédémone le portoit, comme on le voit dans Plutarque. « Les Athé-» niens (a) n'habitent pas tous le Colyttus, ni les Co-» rinthiens le Cranée, ni les Lacédémoniens le Pitane. » Le Colyttus & le Cranée étant l'un un quartier d'Athenes, & l'autre de Corinthe, il s'ensuit que Pitane est un quartier de Lacédémone. Mais le passage suivant de Pausanias, leve, à mon avis, toute difficulté. « Il y a (b) » un quartier de Sparte, qu'on nomme les Théomélides, » où l'on voit les tombeaux des Rois Agides. Tout près » est le lieu où s'assemblent les Crotanes. Les Crotanes » sont le corps de troupes nommé les Pitanates. » Ce passage constate l'existence de ce corps de troupes, & le suivant sert à l'appuyer. Antonin (c) fit venir des jeunes gens de Sparte, dont il composa une compagnie, qu'il appelloit Lacédémonienne ou Pitanate. S'il n'y avoit jamais eu de corps de troupes qui eût anciennement porté ce nom à Sparte, pourquoi ce Prince le donnoit-il à celui qu'il avoit composé de Spartiates ? Remarquons que Pausanias ne paroît faire aucune distinction entre le Λόχος & le Μόρα. Cependant le Lochos étoit la quatrieme partie du Mora, suivant le témoignage exprès de Xénophon (d), qui dit positivement que chaque Mora a un Polémarque, & quatre Lochagues ou chefs de Lochus. Le Mora, ou, comme disoient les Lacédémoniens, le Moira, avec un accent circonflexe sur la premiere syllabe, étoit de sept cents, de cinq cents ou de trois cents hommes, suivant le Scho-

(a) Plutarch. de Exsilio, pag. 601, B.
(b) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XIV, pag. 240.
(c) Herodian. lib. IV, §. XIV, pag. 155.
(d) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. [illegible]

faste (*a*) de Démosthenes, ou même de neuf cents hommes, selon quelques autres Auteurs, du nombre desquels est (*b*) Polybe. Ephorus prétendoit qu'il étoit de cinq cents hommes, & Callisthenes de sept cents.

Malgré ces autorités, M. l'Abbé Gédoyn (*c*) confond le Mora avec le Lochus. M. Bellanger (*d*) s'y est trompé pareillement, parce qu'il s'appuie sur un passage corrompu d'Hésychius.

Mais pour en revenir aux Pitanates, Thucydides assure (*e*) positivement qu'il n'y a jamais eu à Lacédémone de compagnie de ce nom. Cet Historien, jaloux d'Hérodote, & qui ne laisse échapper aucune occasion de le contredire, « le chicane peut-être ici, dit (*f*) M. Bel- » langer, parce qu'il a appellé par son nom de nation » ou de tribu, la compagnie des Pitanates, au lieu de la » compagnie des Crotanes, (voyez Pausanias ci-dessus » cité,) qui étoit proprement son nom de guerre, chi- » cane sur les mots qu'Hésychius aura copiés de Thu- » cydides. »

(70) §. LII. *A cause du sentiment d'Amopharete.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft, κείνου ταῦτα νοεομένου, qui paroît la véritable leçon. Mrs. Wesseling & Valckenaer l'ont adoptée dans leur édition. Si cependant on s'en tient à la leçon ordinaire, κείνων ταῦτ' ἀναινομένων, il faudra traduire, parce qu'Amopharete refusoit de les suivre.

(71) §. LIV. *Lorsque le héraut des Athéniens arriva.* παρίστατο σφι ἀπιγμένος, *survint arrivant à eux.* Quoi-

---

(*a*) Scholiast. Demosthen. in Aristocrat. pag. 435 ex edit. Morellii. Cette Scholie a été omise dans l'édition de Wolf.

(*b*) Plutarch. in Pelopidâ, pag. 286, E.

(*c*) Pausan. traduit en françois, tom. I, page 281, note I.

(*d*) Essais de Critique, page 315.

(*e*) Thucydid. lib. I, §. XX, pag. 17.

(*f*) Essais de Critique, page 316.

qu'à la rigueur cela puiſſe ſe ſouffrir, il me paroît cependant que ce n'eſt point la leçon d'Hérodote. M. Weſſeling propoſe dans les variantes σφὶ ἀπιγμένους, comme étant de M. Reiske, & donne des louanges à cette correction. J'avoue que je ne l'entends pas. Je ſoupçonne cependant que c'eſt une faute d'impreſſion, & qu'il faut lire σφὶ ἀπιγμένοις, en ſous-entendant ἐς νεῖκεα; ce qui eſt le même tour dont Hérodote s'eſt ſervi une ligne plus haut ἐς νεῖκεα . . . . . ἀπικέατο. Il eſt vrai que c'eſt une répétition; mais pour peu qu'on ſe ſoit familiariſé avec notre Hiſtorien, on aura remarqué qu'il ſe répete ſouvent, ſurtout quand il s'agit d'éviter l'obſcurité.

(72) §. LVI. *Ouvertement.* J'ai ſuivi l'explication que donne de ἰδείῃ τέχνῃ M. Hoogeveen, dans ſes Notes ſur les Idiotiſmes du P. Viger, page 149 de la troiſieme édition. M. Weſſeling interprete ce même paſſage, *par la connoiſſance qu'il avoit de l'art militaire.* Je doute fort de cette ſignification. Il n'étoit pas néceſſaire qu'Amopharete fût fort habile pour s'appercevoir qu'on l'abandonnoit.

(72*) §. LVI. *Dix ſtades.* L'Iſle d'Œroé, où ſe rendoit Pauſanias, n'étoit qu'à dix ſtades du camp, comme on l'a vu §. L; mais en prenant par les hauteurs pour éviter la cavalerie Perſe, ce Prince alongeoit beaucoup ſon chemin.

(73) §. LVI. *Sur les bords du Moloëis.* Il faut néceſſairement une virgule après λόχον; ſans cela on feroit rapporter ἱδρυμένον à ce ſubſtantif, au lieu qu'il faut le joindre à τὸ δὲ (*nempè* ἄλλο στῖφος,) qui commence la phraſe. La ponctuation eſt vicieuſe dans toutes les éditions que j'ai conſultées. Dans les manuſcrits B & D du Roi, il y a un point en haut après λόχον; ce qui fait à peu près le même effet que la virgule.

(74) §. LVIII. *En courant.* Je mets la virgule après δρόμῳ, & non point après Πέρσας, avec le manuſcrit B

de la Bibliotheque du Roi. Les manuſcrits A & D n'en mettent, ni après Πέρσας, ni après δρόμῳ.

(74*) §. LVIII. *Faiſant un bruit effroyable.* Il y a dans le grec : καὶ ὁμίλῳ ἐπήισαν. Il étoit inutile de remarquer que les Perſes n'obſervoient aucun ordre, puiſqu'Hérodote venoit de le dire. Cette raiſon fait ſoupçonner à M. Valckenaer, qu'il faut lire καὶ κόμπῳ ἐπήισαν. Cette correction me paroît juſte, & je l'ai ſuivie. Ce Savant l'appuie d'un paſſage de Plutarque, qu'on peut voir dans ſa note ſur cet endroit.

(75) §. LX. *Cette attaque.* πρόσκειμαι ſignifie je m'attache à quelqu'un, je l'attaque continuellement, je le preſſe inceſſamment. De-là τὸ προσκείμενον, où il faut ſous-entendre τῶν Ἑλλήνων τῶν μετὰ βασιλῆος.

(76) §. LX. *Les premiers à cinquante mille.*

Spartiates	5000
Sept Hilotes par Spartiate	35000
Lacédémoniens	5000
Un homme armé à la légere par chaque Lacédémonien	5000
Tégéates	1500
Troupes Légeres des Tégéates	1500
TOTAL	53000

Voyez ci-deſſus §. XXVIII & XXIX.

(77) §. LX. *Il périt beaucoup de Grecs.* Plutarque entre ici dans de plus grands détails, qu'on ne ſera pas fâché de voir.

Comme les ſacrifices (*a*) n'étoient pas favorables, Pauſanias ordonna aux Lacédémoniens de mettre leurs boucliers à leurs pieds, de ſe tenir tranquillement aſſis, & de ne s'occuper que de lui, ſans ſe défendre contre les ennemis. Il continuoit à immoler des victimes, tandis que

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 329, B. C.

la cavalerie ennemie avançoit à grands pas. Elle étoit déja à la portée du trait, & il y eut plusieurs Spartiates de blessés, & entr'autres Callicrates, le plus bel homme, à ce qu'on dit, & le plus grand qui fût dans toute l'armée. Atteint d'une fleche, il s'écria en mourant, qu'il n'étoit pas fâché de mourir, étant sorti de sa maison dans le dessein de donner sa vie pour le salut de la Grece, mais de ce qu'il mouroit sans avoir fait aucun exploit.

(78) §. LX. *Un rempart.* « Je crois, dit un Savant, » que les égards qui lui sont dûs, ne me permettent point » de nommer, que cela signifie qu'ils se serrerent bou- » cliers contre boucliers ; en sorte que les boucliers faisoient » ainsi une espece de rempart. Ensuite par τὰ γέῤῥα ἐπεπ- » τώκεε, j'entends que ce premier rang de Perses, dont les » boucliers étoient si serrés, fut culbuté ; & ici par ἅπαντα, » j'entends les autres armes défensives, casques, cui- » rasses. »

M. Bellanger a mieux expliqué ce passage. Voici ses propres paroles : « Φράξαντες τὰ γέῤῥα : j'entends par cette » expression, qu'ils se firent un rempart avec leurs bou- » cliers détachés de leurs bras, & rangés devant eux. Cette » manœuvre militaire n'est guere connue. Mais Hérodote » nous avertit de prendre son expression dans ce sens : » 1°. Il ajoute que le combat se donna d'abord près de » cette sorte de rempart que les Perses avoient fait avec » leurs boucliers, περὶ τὰ γέῤῥα, §. LXI, & que ces bou- » cliers furent renversés par les Grecs, ὡς ταῦτα ἐπεπτώκεε ; » 2°. il détermine à ce sens par une autre expression ci- » dessous, §. XCVIII, συμφορήσαντες τὰ γέῤῥα ἕρκος εἶναί σφι. » Ils porterent leurs boucliers & les mirent l'un sur l'au- » tre, pour s'en faire une sorte de rempart. C'est en par- » lant de la bataille de Mycale ; & par un autre §. CI, » où il dit que les Perses se défendirent, & ne céderent » en rien aux Grecs, tant que leurs boucliers resterent

» debout, que les Grecs renverſerent ce rempart de bou» cliers, &c. » BELLANGER.

(79) §. LX. *De leurs boucliers.* Ces boucliers des Perſes étoient d'oſier & revêtus de peau. Voyez Taylor ſur Démoſthenes (*a*).

(79*) §. LXI. *Devenant enfin.* La verſion latine n'eſt pas exacte. χρόνῳ ne ſignifie pas ici *aliquanto poſt*, mais *tandem*, comme dans ce vers des (*b*) Guêpes d'Ariſtophanes. ἆρ' ἐμέλλομέν ποθ' ὑμᾶς ἀποδείξειν τῷ χρόνῳ.

(80) §. LXI. *Etant armés à la légere.* Il y a dans le grec ἄνοπλοι δὲ ἐόντες. Le Traducteur latin traduit : *inermes erant*; du Ryer, *ils étoient mal armés*, & M. Bellanger, *ils n'avoient point d'armes défenſives.* J'ai remarqué plus haut, §. XXIX, note 43, que ὅπλα étoient les armes des ſoldats peſamment armés, & que de-là venoit le terme de ὁπλίτης, pour déſigner un ſoldat armé de la ſorte. Il s'enſuit de-là qu'ἄνοπλος indique un homme qui n'a point cette ſorte d'armure, un homme armé à la légere. Je ſais qu'ἄνοπλος ſignifie auſſi un homme ſans armes; mais on ne pourra jamais ſe perſuader que les Perſes aient été au combat ſans armes. Si on les voit prendre avec les mains les lances de leurs ennemis, c'eſt que leurs armes étoient beaucoup plus courtes. D'ailleurs Hérodote explique ce mot au Paragraphe ſuivant, par γυμνῆτες: πρὸς γὰρ ὁπλίτας ἐόντες γυμνῆτες, ἀγῶνα ἐποιεῦντο.

(81) §. LXIII. *Stényclare.* Hérodote écrit Stényclere, parce qu'il ſuit le dialecte ionien, qui change l'alpha de la troiſieme ſyllabe en êta. Strabon (*c*) écrit Stényclare. Pauſanias met toujours Stényclere, ainſi qu'Etienne de Byzance. Mais le nom poſſeſſif étant *Stenyclarius*, prouve qu'il faut écrire Stényclare avec Strabon.

(*a*) Demoſth. in Næram, tom. III, pag. 620, ex Edit. Jo. Taylor.

(*b*) Ariſtoph. veſp. v. 460.

(*c*) Strab. Geograph. lib. VIII, pag. 555, A.

(82) §. LXIV. *Son temple à Eleusis.* τὸ ἱερὸν τὸ ἐν Ἐλευσῖνι ἀνάκτορον. M. Valckenaer a très-bien vu que τὸ ἱερὸν étoit une glose des Copistes, qui avoit passé de la marge dans le texte. Le même Savant a remarqué aussi avec beaucoup de justesse, que Ἀνάκτορον se disoit des temples de la plupart des Dieux. Je crois devoir ajouter que ce mot s'emploie proprement, lorsqu'il est question du temple de Cérès Eleusiniene.

(a) Τίνων γόων ἤκουσα, καὶ στέρνων κτύπον,
νεκρῶν τε θρήνους, τῶνδ' ἀνακτόρων ἄπο
ἠχοῦς ἰούσης.

» Quels gémissements, quels coups, quelles lamentations » funebres n'entends-je point sortir de ce temple!

Or ce temple étoit celui de Cérès à Eleusis.

(83) §. LXIX. *Les Lacédémoniens.* Les Grecs (b) perdirent en tout 1360 hommes.

(84) §. LXIX. *Les Athéniens.* Ils étoient (c) tous, suivant Clidémus, de la tribu Aïantide, qui combattit avec le plus de courage. Cette tribu faisoit, suivant les ordres d'Apollon, aux frais de la République, des sacrifices aux Nymphes Sphragitides (d).

(85) §. LXIX. *Cinquante-deux.* Plutarque fait ici des reproches à Hérodote. Il est étonnant (e), dit-il, qu'Hérodote avance que ce soient là les seuls Grecs qui en soient venus aux mains avec l'ennemi, & qu'aucun autre ne combattit. Le nombre des morts, & les monuments élevés en leur honneur, attestent que la victoire fut commune à toute la Grece. D'ailleurs s'il n'y eût eu que ces

(a) Euripid. Supplic. 87.
(b) Plutarch. in Aristide, pag. 330, E.
(c) Id. *ibid.*
(d) Ces Nymphes rendoient des Oracles dans un antre du Mont Cithéron appellé Sphragidien. Cet antre leur étoit consacré.
(e) Plutarch. in Aristide, pag. 330, E.

trois peuples qui eussent combattu, & que les autres eussent été tranquilles spectateurs de la bataille, on n'auroit pas mis cette inscription sur l'autel. « C'est ici l'au» tel de Jupiter Eleuthérien, commun à la Grece libre, » que les Grecs ont élevé après avoir chassé les Perses, » & après avoir remporté sur eux une victoire signalée. »

Hérodote, qui étoit presque contemporain de cet événement, me paroît plus croyable que Plutarque, qui vivoit plusieurs siecles après. D'ailleurs il donne de très-bonnes raisons de l'absence des autres Grecs. Les uns ne se trouverent point à la bataille, parce que lorsqu'on décampa pour aller à Platées, les troupes (*a*) se débanderent, excepté les Lacédémoniens, les Tégéates & les Athéniens, qui furent attaqués dans leur marche; les autres ne purent venir à leur secours, & peut-être même ignorerent-ils l'attaque. Les Corinthiens & les Mégariens n'en eurent connoissance (*b*) qu'après la déroute des Perses. Ils s'avancerent pour y avoir part; mais ils furent coupés par la cavalerie des Thébains, qui leur tua beaucoup de monde, & les força de se retirer. Quant aux tombeaux qu'on voyoit à Platées, les Platéens pouvoient les avoir élevés long-temps après, pour flatter certains peuples qui rougissoient de n'avoir rien fait à cette bataille. Enfin, l'inscription de l'autel de Jupiter, ne prouve point le sentiment de Plutarque. La journée de Platées assuroit la liberté de la Grece; & c'est le seul sens que présente cette inscription.

(86) §. LXXI. *Le plus bel homme.* Κάλλιστος doit se prendre au propre, & non au figuré. Plutarque l'appelle (*c*) ἰδέᾳ κάλλιστον Ἑλλήνων, l'homme le plus beau de visage qu'il y eût parmi les Grecs.

(*a*) Herodot. lib. IX, §. LI.
(*b*) Herodot. lib. IX, §. LXVIII.
(*c*) Plutarch. in Aristide, pag. 329, C.

(87) §. LXXII. *Et du bourg de Décélée.* Σωφάνης ὁ Εὐτυχίδεω ἐκ δήμου Δεκελῆθεν. Ou il faut retrancher la préposition ἐκ avec le manuscrit de Sancroft, ou lire ἐκ δήμου, suivant l'usage d'Hérodote.

(88) §. LXXII. *De recouvrer Hélene.* Hélene étoit, comme tout le monde sait, fille de Tyndare, & sœur de Castor & Pollux. Elle fut enlevée par Thésée, qui avoit alors cinquante ans, selon Hellanicus (*a*). Elle n'étoit pas encore nubile, οὐ καθ' ὥραν. Elle pouvoit avoir alors dix ans. Ce rapt se fit par conséquent plusieurs années avant que Ménélas l'épousât, & avant que Pâris l'enlevât. Les Grecs furent dix ans à assembler des troupes pour aller assiéger Troie, & le siége dura dix ans : *Voici la vingtieme année de mon arrivée à Troie*, dit Hélene, en la dixieme année du siége de Troie (*b*). Hélene devoit avoir alors trente-six ans. Cependant elle étoit encore d'une grande beauté : les Troyens & les Grecs n'ont pas tort de se battre pour une si belle femme, disent les vieillards Troyens (*c*) assemblés avec Priam ; elle ressemble aux Déesses immortelles.

(89) §. LXXII. *A Aphidnes.* Aphydnus régnoit alors à Aphydne ; il blessa (*d*) Castor à la cuisse droite. Les Dioscures n'ayant point trouvé Thésée dans cette bourgade, ils la pillerent. J'écris Aphydnus & Aphydne par un y, parce que le Pseudo-Didyme, de qui j'ai emprunté cette particularité, s'est servi de l'upsilon.

Plutarque est ici contraire à Hérodote. Il dit (*e*) qu'Académus ayant su, on ne sait comment, qu'Hélene étoit cachée à Aphidnes, l'apprit aux Dioscures ; qu'en

(*a*) Id. in Theseo, pag. 14, E.
(*b*) Homer. Iliad. lib. XXIV, vers. 765.
(*c*) Homer. Iliad. lib. III, vers. 156, 157 & 158.
(*d*) Pseudo-Didym. ad Homer. Iliad. III, vers. 242.
(*e*) Plutarch. in Theseo, pag. 15, D.

récompense Castor & Pollux lui rendirent beaucoup d'honneurs pendant sa vie, & qu'après sa mort les Lacédémoniens ayant souvent fait des incursions dans l'Attique, & l'ayant entiérement ravagée, ils épargnerent l'Académie à cause de cet Académus. Le même Plutarque ajoute que Dicæarque raconte que dans l'armée des Tyndarides, il y avoit deux Arcadiens, Echédémus, qui donna son nom d'Echédémie, au lieu qu'on appelle actuellement Académie, & Marathus, de qui le bourg de Marathon tire son nom, en mémoire de ce qu'il s'étoit offert volontairement, afin d'être immolé à la tête des troupes, pour accomplir un certain oracle.

(90) §. LXXII. *Titacus.* Il y avoit dans l'Attique une bourgade appellée (*a*) Titacidæ, qui avoit pris sans doute son nom de ce Titacus.

(90*) §. LXXII. *Bien des années.* La bataille de Platées se donna la seconde année de la soixante-quinzieme Olympiade, & la guerre du Péloponnese commença au printemps de la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade, c'est-à-dire, près de quarante-huit ans après la bataille de Platées.

(91) §. LXXII. *Epargna Décélée.* Cela doit s'entendre de la premiere année de la guerre du Péloponnese, où Archidamus (*b*) ravagea l'Attique, c'est-à-dire, de la seconde année de la quatre-vingt-septieme Olympiade, la guerre du Péloponnese ayant commencé au printemps précédent, c'est-à-dire, à la fin de la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade. Ceux qui rapportent cela au temps où Agis, fils d'Archidamus, s'empara de Décélée & la fortifia, se trompent, y ayant une grande différence entre épargner un pays, une ville, & fortifier cette ville pour en faire une place d'armes.

(*a*) Suidas, voc. Τιτακίδαι.

(*b*) Thucydid. lib. II, §. XIX, pag. 111.

(92) §. LXXIII. *La figure d'une ancre.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft ἐφόρεε ἐπίσημον ἄγκυραν, ce qui rend la narration claire & nette.

(93) §. LXXIV. *Eurybates d'Argos.* Ce fut (a) à Némée qu'il remporta la victoire du Pentathle. Pausanias rapporte de même la maniere dont il fut tué. Voyez aussi Hérodote, Liv. VI, §. XCII.

Il ne faut pas confondre cet Eurybates avec Eurybates, qui trahit Crésus, & dont le nom a passé en proverbe, pour désigner un traître. Celui-ci étoit d'Ephese, & l'autre d'Argos. J'en ai parlé Liv. I, §. LXIX, note 178.

(94) §. LXXIV. *Quelque temps après.* Ce doit être sous l'Archontat de Lysicrates, c'est-à-dire, la quatrieme année de la quatre-vingt-unieme Olympiade, s'il faut en croire un fragment d'un Scholiaste sur Eschines, rapporté par (b) Dodwell, qui change le mot Λεωγόρου du Scholiaste en Λεάγρου. Si cette correction est vraie, comme elle le paroît, le P. Corsini a eu tort de placer (c) sa mort dans la soixante-quinzieme Olympiade.

(95) §. LXXIV. *Léagrus, fils de Glaucon.* Ce Léagrus (d) eut un fils de même nom que son pere. Pausanias raconte que Léagrus avoit le (e) principal commandement des troupes qui furent taillées en pieces par les Edoniens.

(96) §. LXXV. *Une femme transfuge.* L'Abbé Gédoyn dans son Pausanias françois, (Tom. I, pag. 255) dit que *Pausanias trouva cette belle personne dans la tente de Pharandate;* circonstance qui n'est point dans Pausanias, & qui est détruite par le récit d'Hérodote.

(a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIX, pag. 71.
(b) De veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis, pag. 742.
(c) Edw. Corsini Dissertationes IV Agonisticæ, pag. 150, col. II.
(d) Thucydid. lib. I, §. LI, pag. 37.
(e) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIX, pag. 71.

(97)

(97) §. LXXV. *Pharandate.* Il commandoit (*a*) les troupes des Mares & des Colchidiens.

(98) §. LXXV. *Roi de Sparte.* Cléomenes (*b*) n'ayant point laissé d'enfants mâles, le Royaume passa à Léonidas, fils d'Anaxandrides, & frere de Doriée. Léonidas fut tué aux Thermopyles. Après lui Pausanias, fils de Cléombrote, gouverna en qualité de tuteur de Plistarque, fils de Léonidas. Cette femme l'appelle Roi, parce qu'il en faisoit les fonctions. BELLANGER.

(99) §. LXXVI. *Les Medes commandés par Artabaze.* Artabaze commandoit un corps de quarante mille hommes, Parthes & Chorasmiens. Voyez Livre VII, §. LXVI. Hérodote les appelle ici Medes, suivant son usage de donner ce nom aux Perses & aux nations dépendantes de leur Empire.

(100) §. LXXVII. *Lampon.* Ce Lampon étoit d'une famille non moins illustre par les prix qu'elle avoit remportés aux jeux Isthmiques & Néméens, que par sa naissance. Il étoit fils de Pythéas, qui avoit été vainqueur au Pancrace aux jeux Néméens. Nous avons une Ode de Pindare qui lui est adressée & où il est célébré. Elle est la cinquieme des Néméens.

Ce Pythéas étoit fils d'un autre Lampon, & frere aîné (*c*) de Phylacides, qui s'étoit distingué aux jeux Néméens & Isthmiques. Phylacides avoit eu le prix (*d*) du Pancrace aux jeux Néméens, & deux fois (*e*) le prix du Pancrace aux jeux Isthmiques. La cinquieme & la sixieme des Isthmiques lui sont adressées.

Pythéas étoit petit-fils (*f*) de Cléonicus. Euthymenes,

(*a*) Herodot. lib. VII, §. LXXIX.
(*b*) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. IV, pag. 213 & 214.
(*c*) Pindar. Isthm. VI, 9.
(*d*) Id. Isthm. V, 22.
(*e*) Id. *ibid.* 21.
(*f*) Id. Isthm. V. 71.

ſon oncle maternel, avoit remporté pluſieurs (*a*) victoires au Pugilat. Thémiſtius, ſon aïeul (*b*) maternel, s'étoit auſſi diſtingué à différents jeux (*c*).

Voici maintenant la généalogie de cette maiſon.

Cléonicus.
|
Lampon.
|
Pythéas. ——————— Phylacides.
|
Lampon, dont parle Hérodote.

(101) §. LXXVII. *Le Citoyen le plus diſtingué.* Les Latins ont dit, à l'imitation des Grecs, *prima virorum*, comme Lucrece, Liv. I, verſ. 87. On trouve dans Ovide *ſumma ducum Atrides*. Amor. Lib. I, Eleg. IX, verſ. 37.

(102) §. LXXVII. *Admirable*, &c. Comme ὑπερφυὴς ſignifie auſſi qui ſurpaſſe la nature, j'ai été tenté de traduire : Vous avez exécuté une action d'autant plus belle & d'autant plus grande, qu'elle paroiſſoit ſurpaſſer les forces de la nature.

(102*) §. LXXVIII. *Ne vous adreſſez plus.* Pauſanias changea totalement dans la ſuite. Il aſpira à la tyrannie, donna dans la magnificence & dans le luxe, devint fier, colere, &c. Voyez Thucydides, L. I, §. CXXVIII, CXXIX, CXXX, &c.

(103) §. LXXIX. *Comme ſi c'eût été ſans doute du cuivre.* Tout le monde ſait qu'après la bataille de Granſon, les Suiſſes prirent la vaiſſelle d'argent de Charles le Téméraire pour de l'étain, & le diamant de ce Prince, un des plus beaux qu'il y eût alors en Europe, fut vendu un florin. Voyez les Mémoires de Philip. de Comines, Liv. V, Ch. II.

(*a*) Id. Nem. V, 75, &c. Iſthm. VI, 85, 89, &c.
(*b*) Schol. Pindari ad Nem. V, 91.
(*c*) Pindar. Nem. V, 91, &c. Iſthm. VI, 95.

(104) §. LXXX. *Le trépied d'or.* Les Chefs (*a*) des Phocidiens en firent usage dans le temps de la guerre sacrée; mais le serpent d'airain subsistoit encore du temps de Pausanias. Gronovius a fait graver, dans son édition d'Hérodote, un serpent qui ne répond point à la description qu'en donne Hérodote. Chez le Pere de l'Histoire, c'est un serpent à trois têtes; & chez Gronovius, ce sont trois serpents entortillés ensemble. On avoit fait graver sur ce trépied l'inscription suivante : Les Sauveurs (*b*) de la Grece ont consacré ce trépied, après avoir délivré les Villes d'une odieuse servitude.

(105) §. LXXX. *Un Jupiter de bronze de dix coudées de haut.* « Cette statue regarde (*c*) le levant. Elle a été dédiée » par tous les peuples de la Grece qui combattirent à Platées » contre les Perses, commandés par Mardonius. On a » gravé sur la face du piedestal, qui est à main droite, » les noms des Villes qui eurent part à cette action. Les » Lacédémoniens sont les premiers, ensuite les Athéniens, » puis les Corinthiens, en quatrieme lieu les Sicyoniens, & » en cinquieme lieu les Eginetes. Après les Eginetes viennent » les Mégariens & les Epidauriens; parmi les Arcadiens, » les Tégéates & les Orchoméniens. Après ceux-là sont les » Phliasiens, ceux de Trézene & d'Hermione, &c. »

(106) §. LXXX. *Et on lui en fit présent.* Je vais ajouter ici quelques particularités que j'emprunte de Plutarque.

« Cette (*d*) bataille se donna le 4 du mois Boëdromion,

(*a*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. XIII, pag. 830.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXXIII, tom. I, pag. 430.

(*c*) Pausan. Eliac. Prior. sive lib. V, cap. XXIII, pag. 436, &c.

(*d*) Plutarch. in Aristide, pag. 330, F. Le même Plutarque dit dans la vie de Camille, page 138, B. & dans le Traité *de Gloriâ Atheniensium*, pag. 349, F. que cette bataille se donna le trois. Dans ce partage d'opinions, on ne peut dire quelle est au juste la véritable date; mais la différence est légere & peu importante.

» (Septembre,) suivant la maniere de compter des Athé-
» niens, qui répond au (*a*) 27 du mois de Panémus chez
» les Béotiens. On fait encore actuellement en ce jour une
» assemblée générale de toute la Grece à Platées, & l'on
» y offre des sacrifices à Jupiter Eleuthérien...... Les
» Athéniens ne voulurent point après la bataille, céder le
» prix de la valeur aux Spartiates, & leur permettre d'é-
» lever un trophée. Ces divisions survenant pendant qu'ils
» avoient les armes à la main, peu s'en fallut qu'elles ne
» ruinassent les affaires des Grecs, & sans doute qu'elles
» l'auroient fait, si Aristides, par ses conseils & par ses
» remontrances, n'eût arrêté l'ardeur de ses collegues, &
» sur-tout Léocrates & Myronides, & ne les eût persuadé
» de remettre aux Grecs la décision de cette affaire. Dans
» le conseil tenu par les Grecs à ce sujet, Théogiton de
» Mégares fut d'avis d'adjuger le prix de la valeur à une
» autre Ville, à moins qu'on ne voulût exciter une guerre
» civile. Là-dessus Théocrite de Corinthe se levant, fit
» croire qu'il alloit demander le prix pour ses compatrio-
» tes, car Corinthe occupoit le premier rang après Sparte
» & Athenes; mais il harangua d'une maniere admira-
» ble & qui plut à tout le monde, en faveur des Pla-
» téens, & conseilla d'éteindre ces querelles, en leur ad-
» jugeant le prix, dont aucun des contendants ne seroit
» fâché. Aristides approuva le prémier cet avis pour les
» Athéniens, & après lui Pausanias pour les Lacédémo-
» niens. Lorsqu'ils furent d'accord, on mit à part quatre-
» vingt talents pour les Platéens, dont ceux-ci bâtirent
» le temple de Minerve, qu'ils ornerent d'une statue de
» la Déesse & de tableaux, qui conservent encore à pré-
» sent (*b*) leur fraîcheur. Les Lacédémoniens érigerent un

(*a*) Dacier a mis le 24, faute d'avoir fait attention à la maniere dont les Grecs comptoient leurs mois.

(*b*) Plus de cinq cents cinquante ans après. Car la bataille de Platées

» trophée en leur particulier, & les Athéniens un autre.
» Pour ce qui est du sacrifice, ils interrogerent le Dieu
» de Delphes, qui leur répondit d'élever un autel à Ju-
» piter Eleuthérien (Libérateur,) mais de ne point y sa-
» crifier qu'ils n'eussent éteint le feu dans tout le pays,
» parce qu'il avoit été souillé par les Barbares, & qu'ils
» n'en eussent allumé un pur, qu'ils viendroient prendre
» à Delphes dans le foyer commun. Les Généraux Grecs
» parcoururent tout le pays, forçant chacun d'éteindre les
» feux, & Euchidas partit de Platées pour Delphes, avec
» promesse d'apporter le feu sacré avec toute la diligence
» possible. Il se purifia d'abord, s'aspergea d'eau sacrée,
» se couronna de laurier, prit sur l'autel le feu sacré, &
» reprit à toutes jambes le chemin de Platées, où il ar-
» riva avant le coucher du soleil, ayant fait le même
» jour mille (*a*) stades. Il salua ses concitoyens en leur
» remettant le feu, tomba sur le champ, & un instant
» après il rendit l'esprit. Les Platéens l'enleverent & l'en-
» terrerent dans le temple de Diane Eucléia (de la bonne
» Renommée.) On mit sur son tombeau ce tétrametre:
» Euchidas courut à Delphes, & revint ici le même jour.

» Quant à Eucléia, la plupart croient que c'est Dia-
» ne, & donnent à la Déesse ce nom; mais d'autres pen-
» sent qu'elle étoit fille d'Hercules & de Myrto, fille de
» Ménœtius & sœur de Patrocles, & qu'étant morte vier-
» ge, elle fut honorée des Béotiens & des Locriens: car

---

se donna la seconde année de la soixante-quinzieme Olympiade, c'est-à-dire, quatre cents soixante-dix-neuf ans avant notre Ere, & Plutarque fleurissoit environ cent ans après Jésus-Christ.

(*a*) Ces stades sont des dix au mille, comme on comptoit alors. Le mille est de sept cents cinquante-six toises. Il faut par conséquent trois mille & demi ou environ, pour une lieue françoise de deux mille cinq cents toises. Ainsi les mille stades font trente lieues, & non point quarante comme l'avance Dacier.

» dans toutes les places publiques, on lui a élevé une sta-
» tue & un autel, sur lequel sacrifient, avant leur ma-
» riage, les personnes qui vont se marier.

» Dans l'assemblée générale de la Grece qui se tint en-
» suite, Aristides fit ce décret : que tous les ans on enverroit
» de toute la Grece, à Platées, des Députés & des Théores
» pour y délibérer ensemble, & que tous les cinq ans on
» y célébreroit les Jeux Eleuthériens ; qu'on leveroit par
» toute la Grece dix mille hommes de pied, mille che-
» vaux, & qu'on équiperoit cent vaisseaux pour la guerre
» contre les Barbares ; que les Platéens seroient inviola-
» bles & consacrés au Dieu, & qu'ils lui offriroient des
» sacrifices pour les Grecs.

» Ce décret approuvé, les Platéens se chargerent de faire
» tous les ans des sacrifices en l'honneur des Grecs tués
» en cette bataille. Cet usage subsiste encore à présent,
» & voici la maniere dont il s'observe. Le 16 du mois
» Mæmactérion, (Octobre) qui répond au mois Alalco-
» ménius, chez les Béotiens, on fait à la pointe du jour une
» procession, précédée par un Trompette qui sonne un air
» guerrier. Ce Trompette est suivi de chars chargés de cou-
» ronnes & de branches de myrte. Après ce char vient un
» taureau noir, & ensuite des jeunes gens de condition libre ;
» car il n'est point permis aux esclaves de faire aucune fonc-
» tion à cette fête, à cause que ces hommes sont morts pour
» la défense de la liberté. Ces jeunes gens portent des cruches
» de vin & de lait pour faire des libations, & des phioles
» d'huile & de parfums. Cette marche est fermée par l'Ar-
» chonte des Platéens, qui en tout autre temps ne peut, ni
» toucher le fer, ni porter d'autre habit qu'un habit blanc.
» Mais en cette cérémonie, il est vêtu de pourpre, ceint d'une
» épée, & tenant dans ses mains un vase qu'il a pris
» dans le Greffe public, il traverse la Ville pour se rendre
» au lieu où sont les tombeaux. Il puise ensuite avec ce
» vase de l'eau dans la fontaine, lave lui-même les co-

» lonnes de ces tombeaux, les frotte d'huile parfumée, » égorge le taureau sur le bucher ; & après avoir invoqué » Jupiter & Mercure infernal, il invite à ce sang & à ce » repas funebre ces braves gens qui sont morts pour la » Grece. Il mêle ensuite du vin dans un cratere, & le » répand à terre en disant : J'offre ces libations à ces vaillants » hommes qui ont versé leur sang pour la liberté de la » Grece. Les Platéens observent encore de nos jours cette » cérémonie. »

Platées éprouva de grands malheurs. Cette Ville fut (*a*) détruite cinquante-deux ans après, la cinquieme année de la guerre du Péloponnese, la seconde année de la quatre-vingt-huitieme Olympiade, quatre cents vingt-six ans avant notre ère. Elle fut rétablie (*b*) à la paix d'Antalcidas, en la quatre-vingt-dix-huitieme Olympiade, & détruite de nouveau (*c*) la troisieme année de la cent unieme Olympiade ; mais Pausanias met cet événement malheureux l'année suivante, sous l'Archontat d'Astéius, trois ans avant la bataille de Leuctres. Philippe la rebâtit (*d*) après la bataille de Chéronée, si l'on en croit le même Pausanias ; mais Plutarque raconte dans la vie (*e*) d'Alexandre, qu'il écrivit en particulier aux Platéens de rebâtir leur Ville, parce que leurs peres avoient donné leur pays aux Grecs, afin d'y combattre pour la liberté.

(107) §. LXXXII. *Long-temps après cette action.* Je lis avec M. Wesseling : ἐφάνη δὲ καὶ τόδε ὕστερον ἔτι τουτέων τῶν νεκρῶν περιψιλωθέντων τὰς σάρκας.

(*a*) Thucydid. lib. III, §. LXVIII. Pausan. Bœotic. sive lib. IX, cap. I, pag. 712.

(*b*) Pausan. *ibid.*

(*c*) Pausan. *ibid.* page 713, Diodor. Sicul. lib. XV, §. XLVI, tom. II, pag. 37.

(*d*) Pausan. *ibid.* pag. 714.

(*e*) Plutarch. in Alexandro, pag. 685, C.

(108) §. LXXXII. *Sans sutures.* « Aratus (*a*) dit quelque » part dans ses Livres de médecine : J'ai vu des têtes de cette » sorte, au haut desquelles il n'y avoit qu'une seule ligne ; il » y en a un très-grand nombre sans sutures. » Les os des sutures du crâne humain sont dentelés comme des peignes, & emboîtés l'un dans l'autre. (*b*) *Ossa.... serratis pectinatim structa compagibus.* Le P. Hardouin rapporte dans une note sur ce passage de Pline, qu'Albert, Marquis de Brandebourg, surnommé l'Achilles d'Allemagne, né en 1414, avoit la tête sans sutures.

(109) §. LXXXII. *Etoient d'un seul os.* Pyrrhus, (*c*) Roi des Epirotes, avoit aussi des dents d'un seul os, quoique bien distinctes. Il en étoit de même d'Euryphyès de Cyrene & de beaucoup d'autres. *Prusia (d), Regis Bithyniæ, filius eodem nomine quo pater, pro superiori ordine dentium unum os æqualiter extentum habuit, nec ad speciem deforme, neque ad usum ullâ ex parte incommodum.*

(110) §. LXXXIII. *Chaque nation aux siens.* Les Lacédémoniens & les Athéniens avoient une sépulture particuliere, & les autres Grecs une commune. Pausan. Bœotic. sive Lib. IX, Cap. II, pag. 715.

(111) §. LXXXIV. *Les Irenes.* Toutes les éditions & tous les manuscrits d'Hérodote portent τοὺς ἱρέας, les Prêtres. Les Lacédémoniens avoient dans leur armée, de même que les autres peuples de la Grece, un devin qui étoit chargé d'examiner les entrailles des victimes ; mais on ne trouve nulle part ailleurs dans l'Histoire, que les

(*a*) Jul. Polluc. Onomast. lib. II, cap. IV, segm. XXXVIII, tom. I, pag. 171.

(*b*) Plin. Hist. Nat. lib. XI, cap. XXXVII, tom. I, pag. 615.

(*c*) Jul. Polluc. Onomast. lib. II, cap. IV, segm. XCIV, tom. I, pag. 201.

(*d*) Valer. Maxim. lib. I, cap. VIII, Extern. XII, pag. 112 & 113.

Prêtres se soient trouvés dans les armées, & qu'ils aient été exposés aux dangers inséparables des combats. M. Valckenaer a substitué à ce mot, qui ne faisoit ici aucun sens, ἰρέας ou εἰρένας, conjecture heureuse, qui étoit venue à l'esprit de Corneille de Paw, & que M. Wesseling adoptoit d'autant plus volontiers, que ce terme se rencontre dans le Lexique des mots d'Hérodote, comme étant du neuvieme Livre de cet Auteur. Or il est certain qu'il n'y a point d'autre endroit où il puisse convenir. « Les (a) » Lacédémoniens appellent Irenes ceux qui sont sortis » de la classe des enfants depuis deux ans, & Mellirenes les enfants les plus avancés en âge. Lorsque l'Irene » a atteint vingt ans, il commande sa cohorte dans les » combats. »

M. Valckenaer ajoute dans sa note, qu'on aimera peut-être mieux lire τοὺς ἱππέας, les Cavaliers, ou plutôt les Chevaliers, qui composoient un corps de trois cents Spartiates choisis (b). Mais il ne paroît pas qu'Amopharete, (c) qui commandoit la cohorte des Pitanates, & (d) Callicrates fussent de cet ordre. D'ailleurs l'autorité du Lexique d'Hérodote, dont l'Auteur avoit surement lu Εἰρὴν au neuvieme Livre, est ici d'un grand poids.

(112) §. LXXXV. *Leur hôte.* ξεῖνος, l'hôte d'un particulier; πρόξεινος, celui d'une Ville, d'un Etat, qui prenoit soin de leurs intérêts, & chez qui alloient loger les Ambassadeurs de cette Ville. Les harangues de Démosthenes sont pleines d'exemples de cette façon de parler.

(113) §. LXXXVI. *Accablée de maux.* μὴ διαπλήσῃ. Telle est la leçon des deux manuscrits de la Bibliotheque du Roi, que Gronovius a adoptée d'après le manuscrit de

---

(a) Plutarch. in Lycurgo, pag. 50, E.
(b) Herodot. lib. VIII, §. CXXIV.
(c) Id. lib. IX, §. LII, &c.
(d) Id. *ibid.* §. LXXI.



Médicis. On trouve dans le même sens, Liv. VI, §. XII, τίνα δαιμόνων παραβάντες, τάδε ἀναπιμπλάμεν; quel Dieu avons-nous donc offensé, pour souffrir de telles choses? Voyez le Lexique Ionien d'Æmilius Portus au mot ἀναπιμπλάναι. Pausanias a imité cette façon de parler, lorsqu'il dit ἐν ᾅδου κακὰ ἀναπίμπλησι, (*a*) il souffre des maux en enfer.

(114) §. LXXXVII. *Qu'à cet âge, ils ne pouvoient, &c.* Ce seroit une injustice criante, de rendre les enfants responsables des fautes de leurs peres. *Ferret*, (*b*) *ne civitas ulla latorem istiusmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, si pater aut avus deliquisset?*

(115) §. LXXXVIII. *La Macédoine.* Démosthenes (*c*) attribue cette défaite aux Macédoniens. Avoit-il donc sur ces temps-là d'autres Mémoires que ceux qui étoient connus de notre Historien? J'aimerois d'autant mieux croire qu'il y a ici une méprise de sa part, qu'il suppose que Perdiccas régnoit alors. Or il est très-certain qu'Alexandre étoit à cette époque sur le trône de Macédoine.

(116) §. LXXXVIII. *Morts de faim.* λιμῷ συστάντας. Resserrés par la faim, desséchés par la faim. *Fame contractos.* Hésychius interprete συνεστηκὼς par συνηγμένος.

(117) §. LXXXIX. *De Théomestor..... leur Tyran.* On peut voir Livre VIII, §. LXXXV, les raisons qui engagerent les Perses à lui donner la Tyrannie de Samos.

(117*) §. XC. *J'accepte cet augure.* Il y a dans le grec: *j'accepte Hégésistrate pour présage.* Hégésistrate est un mot composé, qui signifie conducteur d'armée, Général d'armée.

(118) §. XC. *Promis avec serment.* δοὺς πίστιν.... ἦ μήν. ἦ μὴν, μὴ μὴν, sont des formules usitées dans les sermens, lorsqu'on affirme ou qu'on nie quelque chose; &

(*a*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. XXVIII, pag. 867.
(*b*) Cicero de Naturâ Deorum, lib. III, §. XXXVIII.
(*c*) Demosthen. de Republ. ordinandâ, pag. 126, E.

c'eſt par cette raiſon que j'ai ajouté *avec ſerment*, afin de rendre la force de ἦ μὴν. Les Ioniens diſoient en la place ἦ μὲν & μὰ μὲν, ſuivant la remarque de Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans ſon Traité des Dialectes. Il faut lire ici ἦ μὲν, & attribuer ἦ μὴν, à l'inattention ou à l'ignorance des Copiſtes. J'ai parlé plus haut de cette élégance, Livre IV, §. CLIV, note 237. Mais l'on fera bien de conſulter la ſavante Note de M. Koen, ſur le Traité des Dialectes de Grégoire, Archevêque de Corinthe, page 222, note 73.

(118*) §. XCII. *Des troupeaux.* Le mot πρόβατα ſe prend, dans un ſens étendu, pour du bétail. Nous en avons fait la remarque pluſieurs fois.

(119) §. XCIV. *Parcourant la Grece.* Il y a dans le texte ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα contre la Grece. Il ne paroît pas que Déiphonus ait jamais fait pour de l'argent les fonctions de devin contre les Grecs. Cette raiſon m'a fait adopter la conjecture de M. Réiske, qui lit ἐπιὼν τὴν Ἑλλάδα. M. Weſſeling la trouve plauſible.

(120) §. XCIV. *Il rendoit des oracles à prix d'argent.* ἐξελάμβανε . . . . . ἔργα. Il entreprenoit cet ouvrage pour de l'argent, c'eſt-à-dire, qu'il rendoit des oracles pour de l'argent. Les interpretes n'ont point entendu ce paſſage, comme l'ont très-bien remarqué Mrs. Weſſeling & Valckenaer. Les anciens ont dit de celui qui donne (*a*) un ouvrage à faire, qui afferme un bien à quelqu'un, ἐκδιδόναι ou ἐργαδοτεῖν, & de celui qui entreprend un ouvrage pour de l'argent, ou qui prend un bien à ferme ἐργολαβεῖν. φατέον (*b*) δὲ ἐπὶ μὲν τοῦ ἐκδιδόντος ἔργον ἐπιῶν, τὸ ἐργοδοτεῖν ἐπὶ δὲ τοῦ ἐργαζομένου, τὸ ἐργολαβεῖν. On ſépare auſſi les

---

(*a*) Jul. Pollux. Onomaſt. lib. VII, cap. XXXIII, ſegm. CLXXXII, tom. II, pag. 820 & 821.

(*b*) Id. *ibid.* ſegm. CC, tom. II, pag. 838.

mots comme a fait Hérodote, ou même ἐκλαμβάνειν, pris absolument, signifie la même chose.

Quoique cette expression ne soit pas commune, on en trouve cependant plusieurs exemples en divers Auteurs. M. Wesseling en cite deux de Plutarque, auxquels on peut joindre celui-ci de saint Basile. Ἀμπελὼν (a) ἡ Βασιλεία τοῦ Θεοῦ εἴρηται, ὡς ὁ Κύριος παρέστησε διὰ τῆς Παραβολῆς τῶν γεωργῶν τῶν ἐκλαβόντων μὲν τὸν ἀμπελῶνα, τοὺς δὲ καρποὺς μὴ ἀποδιδόντων. Le royaume de Dieu est dit une vigne, comme le Seigneur en a averti dans la Parabole des vignerons, qui avoient pris la vigne à ferme, mais qui n'en avoient pas payé les fruits.

(121) §. XCV. *Aux Calames*. Il y a dans le texte πρὸς Καλαμίσοισι. M. Wesseling, qui étoit alors occupé à des choses plus importantes, laisse à d'autres le soin de découvrir quel étoit cet endroit, dont aucun Géographe ne parle. Alexis (b) de Samos rapporte qu'il y avoit dans cette isle un temple de Vénus, que les uns appelloient la Vénus parmi les roseaux, ἐν Καλάμοις, & les autres, la Vénus dans les marais. τὴν ἐν Σάμῳ Ἀφροδίτην, ἣν οἱ μὲν ἐν Καλάμοις καλοῦσιν, οἱ δὲ ἐν Ἑλείοις. Ce passage met hors de doute qu'il y avoit à Samos un lieu qu'on appelloit Κάλαμοι, *les roseaux*, & par conséquent qu'il faut substituer Καλάμοισι à Καλαμίσοισι, ce qui fait un changement très-léger. J'en ai fait la remarque dans mon Mémoire sur Vénus, page 146 & 147.

(122) §. XCVI. *Nélée, fils de Codrus*. Voyez sur la Migration Ioniene, Livre I, §. CXLV, note 331, & mon Essai de Chronologie, Ch. XIV, Section II, §. III.

On trouvera la généalogie de Codrus, Liv. I, §. CXLVII, note 340. Tout le monde sait que ce Prince, qui se dé-

---

(a) Sancti Basil. Opera tom. I, pag. 612, D.
(b) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. IV, pag. 572, F.

voua (*a*) pour le salut de sa patrie, fut le dernier Roi d'Athenes. On lui éleva une (*b*) statue après la bataille de Marathon, qu'on envoya au temple de Delphes. Elle étoit de la main de Phidias. Les Athéniens abolirent à sa mort le titre de Roi; mais ils en conserverent les honneurs & l'autorité à des Magistrats perpétuels qu'ils nommerent Archontes, dont le premier fut Médon, fils de Codrus. Cette dignité passa à ses descendants, que l'on appella Médontides. Le dernier de ces Archontes perpétuels, dont on peut voir la liste dans Eusebe, fut Alcmæon. Le peuple d'Athenes, qui acquéroit tous les jours de la force, ne voulut plus être gouverné que par des Archontes décennaux, dont le premier fut Charops, fils d'Æschyle, l'avant-dernier Archonte perpétuel. Le quatrieme de ces Archontes décennaux s'appelloit Hippomenes, & étoit de la famille de Codrus. Eschines semble louer dans sa harangue contre Timarque, la maniere barbare dont cet Hippomenes punit sa fille, qui avoit eu de la foiblesse pour un jeune homme. « Nos ancêtres, dit-il (*c*), étoient si » difficiles sur le déshonneur, & ils faisoient tant de cas » de la chasteté de leurs enfants, qu'un Citoyen trouvant » que sa fille s'étoit laissé abuser, & qu'elle n'avoit pas » conservé sa virginité jusqu'à ses noces, l'enferma dans » une maison déserte avec un cheval, qui, pressé par » la faim, devoit vraisemblablement la mettre en pieces. » Le sol de cette maison subsiste encore maintenant dans » votre Ville, & on l'appelle Parippon Kai (*d*) Coré. » Suidas (*e*) nous apprend que ce Citoyen, dont Eschines ne dit point le nom, étoit Hippomenes, de la race de Codrus.

(*a*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. XXV, pag. 588.
(*b*) Id. Phoc. sive lib. X, cap. X, pag. 821.
(*c*) Æsch. in Timarch. pag. 288, E. F.
(*d*) Ἵππος, signifie cheval, & Κόρη fille.
(*e*) Suid. voc. Πάριππον καὶ Κόρη.

Il paroît que le peuple d'Athenes porta de cette action un jugement plus sain qu'Eschines. Révolté de cette punition cruelle, il dépossédа Hippomenes, si l'on en croit le même Suidas au mot Ἱππομένης.

Voyez aussi sur Codrus, Livre V, §. LXXVI, note 175.

(123) §. XCVIII. *Dans le dessein de remuer.* τοῖσι & ἐπιλαβομένοισι manquent de régime. Je lis avec M. Valckenaer τοῖσι ἢ κατεδόκεον ἐπὴν νεοχμόν ἄν τι ποιέειν δυνάμιος ἐπιλαβομένοισι. νεοχμόν τι ποιέειν. C'est entreprendre des nouveautés, remuer.

(124) §. XCIX. *Ce qui arrive, &c.* Il est presque inutile d'avertir qu'on reconnoît ici l'écrivain superstitieux. Diodore de Sicile est bien plus sage, lorsqu'il dit (*a*) que Léotychides & ceux qui étoient avec lui ne savoient rien de la victoire de Platées, mais qu'ils imaginerent ce stratagême pour encourager leurs troupes. Polyen (*b*) rapporte aussi le même stratagême.

(125) §. XCIX. *Le même jour, &c.* τῆς αὐτῆς ἡμέρης. Tout le monde voit qu'il faut sous-entendre ἐπί. συμπιπλεύσης ne peut subsister. M. Wesseling corrige συμπίπλοντος, τοῦ τε... τρώματος, φήμη τοῖσι.... J'ai suivi cette correction.

(126) §. C. *L'après-midi.* περὶ δείλην n'est pas le soir, comme l'a rendu l'interprete latin, mais l'après-midi. Hésychius dit très-bien (*c*) Δείλην ὀψίαν. ἀπὸ μεσημβρίας μέχρι δύσεως. Δείλη signifie le temps depuis midi jusqu'au coucher du soleil. Mais voyez sur-tout Livre II, §. CLXXIII, note 535. L. VII, §. CCXXIII, note 305.

(127) §. CI. *Mais Mardontès.* Mardontès commande (Livre VII, §. LXXX) des troupes de terre; Livre VIII, §. CXXX, il commande des troupes destinées à monter

---

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXXV, tom. I, pag. 431.
(*b*) Polyæni Strategem. lib. I, cap. XXXIII, pag. 69.
(*c*) Hesych. voc. Δείλην ὀψίαν, tom. I, pag. 907, post. Δίαιζ.

sur les vaisseaux. Mais ce corps de troupes avoit été probablement mis à terre.

(128) §. CII. *Avec leur Général Périlas.* Je lis avec Valla & le manuscrit A de la Bibliotheque du Roi Περίλεως, que je rends Périlas, de même que Μενέλεως se traduit Ménélas.

(129) §. CIV. *Hermolycus.* On lui avoit (a) élevé une statue dans la citadelle d'Athenes.

(130) §. CIV. *Entre les Athéniens & les Carystiens.* Thucydides dit un mot de cette guerre. « (b) Les Athéniens eurent » aussi la guerre avec les Carystiens, à laquelle le reste » de l'Eubée ne prit aucune part. Elle finit enfin par un » traité. » Cet Historien place cette guerre après la prise d'Eion sur le Strymon, & de l'isle de Scyros, & avant la réduction de l'isle de Naxos. D'après ces données, Dodwell (c) la met la seconde année de la soixante-dix-huitieme Olympiade, sous l'Archontat de Lysistrate, qui répond à l'an 467 avant notre Ere, & 4247 de la Période Julienne.

(131) §. CV. *Impunément.* J'ai expliqué cela plus haut, Livre III, §. XXIX.

(132) §. CVII. *Il la..... fit solliciter* ἐνεπροσπέμπετο. Ce verbe se dit de ceux qu'un homme envoie à une femme pour la solliciter de répondre à sa passion. Voyez le Lexique de Phavorin, au mot ἐναποπέμπειν, pag. 209.

(133) §. CVIII. *Amestris.* Plusieurs Savants & Scaliger entr'autres, (Emendat. Tempor. Lib. VI) prétendent que cette Princesse est la même que la Reine Esther. Une vaine conformité de nom, la cruauté d'Amestris, dont Hérodote rapporte plusieurs exemples, & la maniere barbare dont Esther traita les dix enfants d'Haman & les ennemis des Juifs,

---

(a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIII, pag. 56.
(b) Thucydid. lib. I, §. XCVIII, pag. 64.
(c) Annales Thucydid. pag. 74 & 75.

l'a fait sans doute présumer. Mais Esther étoit de race Juive, & Amestris d'une maison de Perse. Le pere de celle-ci étoit Satrape, & s'appelloit Onophas, selon (*a*) Ctésias, & Otanes, suivant (*b*) Hérodote. Si l'on s'appuyoit sur un vain rapport de nom, on pourroit dire aussi qu'Esther est la même qu'Atossa, femme de Darius ; car elle s'appelloit aussi Haadassa. Mais il me semble qu'on ne doit point en conclure que Darius soit le même qu'Assuérus.

(134) §. CVIII. *Dont elle seule auroit le commandement.* Evelthon, Roi de Cypre, étoit plus sage. Il donnoit à Phérétime toute chose, plutôt qu'une armée. Voyez Livre IV, §. CLXII.

(135) §. CIX. *Le jour de la naissance du Roi.* M. Wesseling a corrigé dans la note le Traducteur latin qui avoit mal rendu ce passage. M. Bellanger en avoit aussi très-bien vu le sens. ἡμέρῃ τῇ ἐγένετο Βασιλεὺς est une expression parallele à celle-ci de notre Historien. (*c*) ἡμέρην.... μάλιστα ἐκείνην τιμᾷν νομίζουσι τῇ ἕκαστος ἐγένετο. Chacun a coutume de célébrer particuliérement le jour de sa naissance. Le même M. Bellanger apporte encore ce passage de Platon. Βασιλέως (*d*) γενέθλια πᾶσα θύει καὶ ἑορτάζει ἡ Ἀσία. Toute l'Asie célebre, par des sacrifices & des festins, la fête de la naissance du Roi.

(136) §. CX. *De refuser les graces qu'on lui demande.* ἀτυχῆσαι τὸν χρῄζοντα. *Orantem veto excidere.* J'ai suivi une autre tournure.

(137) §. CX. *Puisque rien ne vous y oblige.* Il y a dans le grec : *Ne me faites aucune violence, comme si vous aviez besoin de cette chose-ci*; c'est-à-dire, comme

---

(*a*) Ctesias in Persicis, vid. Phot. Cod. LXXII, pag. 116, lin. 31.
(*b*) Herodot. lib. VII, §. LXI.
(*c*) Id. lib. I, §. CXXXIII.
(*d*) Plat. Alcibiad. I, tom. II, pag. 121, C.

si vous aviez besoin que je renvoie ma femme & que j'épouse votre fille.

(138) §. CXV. *Enlevé d'Eléonte par ses artifices*. Il faut lire ὑπελόμενος ioniquement. J'en ai parlé Livre II, §. XLIV, note 150.

(139) §. CXV. *De Protésilas*. Protésilas étoit Thessalien. Il alla au siége de Troie à la tête des troupes (*a*) de Phylacé, de Pyrrhasus, d'Itone, &c. Il fut tué par un Dardanien en débarquant. Le Scholiaste d'Homere rapporte plusieurs sentiments là-dessus. Quelques-uns prétendent, dit-il, que ce Dardanien étoit Enée; quelques autres que ce fut Euphorbe; & l'on en trouve aussi qui attribuent sa mort, les uns à Hector, & les autres à Achates.

(140) §. CXV. *Sur vos terres*. Les Perses regardoient l'Asie, non-seulement comme étant à eux, mais même comme leur ayant toujours appartenu; probablement parce qu'ils pensoient avoir succédé aux droits des Princes qu'ils avoient vaincus. On a vu plus haut (*b*) Xerxès avancer que Pélops le Phrygien avoit été esclave de ses ancêtres, & dans des temps très-postérieurs Artaxerxès hérite de la même fierté; & après avoir vaincu les Parthes & leur Roi Artabanus, il fait des incursions dans la Mésopotamie, menace la Syrie, & veut rendre à l'Empire des Perses tout le continent opposé à l'Europe, & qui en est séparé par la mer Egée & le détroit de la Propontide, qu'on appelle Asie, & qui est un bien de ses aïeux. (*c*) Μεσοποταμίαν τε κατατρέχει, καὶ Σύρους ἀπειλεῖ· πᾶσάν τε τὴν ἀντικειμένην ἤπειρον Εὐρώπῃ, καὶ διαιρουμένην Αἰγαίῳ τε καὶ τῷ πορθμῷ τῆς Προποντίδος, Ἀσίαν τε πᾶσαν Καλουμένην, προγονικὸν κτῆμα ἡγούμενος, τῇ Περσῶν ἀρχῇ ἀνακτήσασθαι βούλεται.

(*a*) Homeri Ilias, lib. II, vers. 695-699.
(*b*) Herodot. lib. VII, §. XI.
(*c*) Herodian. lib. VI, §. VI, pag. 207.

Voyez aussi Livre I, §. IV, & partie de la note 309 sur le §. CXXXV, du Livre I.

(141) §. CXV. *A l'improviste.* Je lis avec les manuscrits de Sancroft & de Vienne ἀφυλάκτῳ. Dans le manuscrit D de la Bibliotheque du Roi, on lit en marge, & d'une écriture plus récente, ἀφυλάκτῳ τέ κως...

(142) §. CXVIII. *Leur Dieu Plistore.* Cette Divinité, aussi barbare que le peuple qui l'adoroit, est tout à fait inconnue. Les sacrifices qu'on lui faisoit, me font conjecturer que c'étoit le Dieu de la guerre, que les Scythes représentoient sous la forme d'une épée. Ces peuples (a) égorgeoient sur un vase le centieme de leurs prisonniers, & arrosoient cette épée de son sang. Le même usage se retrouvoit chez les Huns. *Nec* (b) *templum apud eos visitur aut delubrum .... sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut Martem ..... colunt.* Les Ciliciens rendoient au Dieu de la guerre un culte aussi barbare. Ils suspendoient (c) la victime, soit que ce fût un homme, ou un animal, à un arbre, & s'éloignant de cet arbre, ils la tuoient à coups de javelots. Quand ils atteignoient la victime, ils croyoient que le Dieu agréoit le sacrifice.

(143) §. CXIX. *Sauterent & palpiterent.* Le bon (d) Archevêque de Thessalonique rapporte, dans ses Commentaires sur Homere, ce conte, afin d'en appuyer un autre que fait Ulysses aux Phéaciens, comme si une fable pouvoit en justifier une autre.

(144) §. CXIX. *Salé.* Je ne me suis point servi ici

(a) Herodot. lib. IV, §. LXII.

(b) Ammian. Marcell. lib. XXXI, cap. II, pag. 478.

(c) Xenophon Ephes. de Amoribus Anthiæ & Abrocomæ, lib. II, pag. 35 & 36.

(d) Eustath. Comment. ad Odyss. lib. XII, tom. III, pag. 1718, lin. 34 & seq.

du terme d'embaumer, dont j'ai toujours fait uſage en pareille occaſion, parce qu'on n'auroit pas vu comment ces poiſſons ſalés pouvoient concerner Artayctès.

(145) §. CXIX. *Et c'étoit auſſi l'intention du Général Athénien.* Qui ne déploreroit les funeſtes effets de la ſuperſtition ? Il n'y a pas d'injuſtice & d'horreur, où ne ſe porte, dans les accès de ce mal, l'homme même le plus équitable & le plus humain. On en voit ici un triſte exemple. En qualité d'homme & d'infortuné, Artayctès avoit des droits ſur le cœur des Athéniens, le peuple le plus poli, le plus généreux & le plus ſenſible qui ait peut-être jamais été ; mais la ſuperſtition étouffa les cris de l'humanité, & ce malheureux fut mis en croix.

(146) §. CXXI. *Les pays les plus délicieux ne produiſent ordinairement, &c.* Le Pere de la Médecine confirme ce que dit Hérodote. Après avoir décrit les avantages qu'a ſur la Grece la partie tempérée de l'Aſie, il ajoute (*a*) que les hommes n'y ſont point naturellement courageux, audacieux, qu'ils ne ſupportent pas volontiers les fatigues, le travail. Ce ſentiment eſt encore appuyé par l'expérience. La Grece ſubjugua l'Aſie, les Romains s'emparerent de la Grece & de l'Aſie ; & s'ils aſſujettirent les Gaulois, les Germains & autres peuples du Nord, c'eſt que ces nations ignoroient l'art militaire, & n'étoient pas diſciplinées. Quand elles le devinrent, elles vainquirent à leur tour les maîtres du monde, & démembrerent leur Empire. Les Francs s'emparerent des Gaules, les Lombards de l'Italie, les Viſigots de l'Eſpagne. En un mot, l'on verra toujours les peuples ſeptentrionaux avoir l'avantage ſur ceux qui habitent au Midi.

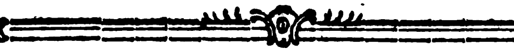
(*a*) Hippocrat. de Aer. Aquis, Locis. §. XXXIII, vol. I, pag. 347.

Fin des Notes ſur le neuvieme & dernier Livre.

AVERTISSEMENT

Sur la Chronologie d'Hérodote.

L'Ouvrage d'Hérodote eſt plutôt une Hiſtoire générale de tous les peuples alors connus, que l'Hiſtoire particuliere des guerres que les Grecs eurent à ſoutenir contre les Perſes. Cette multitude de faits exigeoit une Chronologie qui les mît à leurs places, & qui ſervît à éclairer le Lecteur. Il y en avoit une dans les éditions de cet Hiſtorien ; mais elle ne comprenoit que 240 ans, c'eſt-à-dire, depuis l'uſurpation de Gygès, juſqu'à la bataille de Mycale, & encore étoit-elle très-défectueuſe. Je crus d'abord que je pourrois réparer les omiſſions & les inexactitudes de cette Chronologie, avec le ſecours des Chronologiſtes anciens & modernes les plus eſtimés. Mais après avoir fait une étude particuliere de leurs divers ſyſtêmes, je les trouvai la plupart tellement éloignés de celui d'Hérodote, que je crus devoir les abandonner, pour ne m'occuper que de celui de cet Hiſtorien. C'eſt ce qui a donné occaſion à cet Eſſai. On y trouvera des vues nouvelles en pluſieurs endroits, & ſur-tout dans le Chapitre XIII, où il eſt queſtion de la priſe de Troie. Je n'oſe me flatter d'avoir réuſſi. Cependant je compte d'autant plus ſur l'indulgence des Lecteurs, que, malgré mes infirmités, je n'ai épargné aucun ſoin, aucune peine, pour les mettre à portée de lire avec fruit le plus ancien & le plus intéreſſant de tous les Hiſtoriens.



ESSAI DE CHRONOLOGIE SUR HÉRODOTE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chronologie des Egyptiens.

LA Chronologie des Egyptiens eſt ce qu'il y a de plus difficile & de plus épineux dans l'Hiſtoire Ancienne. Les modernes, qui ont tenté de l'éclaircir, n'ayant eu d'autre but que de la faire accorder avec les Annales des Juifs, n'ont point balancé à retrancher ce nombre prodigieux de ſiecles qui s'eſt écoulé entre le commencement de cette Monarchie & la conquête qu'en fit Cambyſes, & n'ont pas fait plus de grace à cette immenſe quantité de Rois que ſe donnoient les Egyptiens.

Cette raiſon, qui eſt excellente pour ceux qui reconnoiſſent la divinité de l'Ecriture, n'a pas la même force pour ceux qui la méconnoiſſent. J'admets, avec les modernes, la divinité de la Bible, & je rejette, sans balancer, tous les ſyſtêmes chronologiques qui s'y trouveroient contraires. Cependant, comme nous ſommes deſtitués de monu-

ments, il n'eſt pas poſſible aujourd'hui, même avec le ſecours de la Bible, de rien donner, ſur la Chronologie de ce pays, je ne dis pas de certain, mais qui approche de la vérité. Auſſi ne me ſuis-je pas propoſé de faire une Chronologie, mais d'expoſer en peu de mots les divers ſyſtêmes des anciens & des modernes, & de m'en tenir à celui d'Hérodote, qui me paroîtroit revêtu du caractere de la vérité, & que j'aurois été tenté d'admettre, ſi l'autorité des Livres ſaints me l'eût permis. Si dans la ſuite j'avance quelque propoſition qui ſemble contraire à cet aveu, je prie le lecteur de croire que je ne le fais que relativement au ſyſtême de l'Auteur que je ſuis, & que je déſavoue ſincérement toutes les conſéquences qu'on pourroit en tirer.

§. I.

De la vieille Chronique.

CETTE Chronique n'eſt pas plus ancienne qu'Alexandre, puiſqu'elle s'étend juſqu'à Nectanébo, 15 ans avant la conquête de l'Egypte par ce Prince; & peut-être lui eſt-elle de beaucoup poſtérieure. Les Annales de l'Egypte étoient alors en grande partie détruites; & ce qui en reſtoit, n'étoit peut-être pas entendu, la langue dans laquelle elles étoient écrites, ne ſe parlant plus depuis long-temps. Son Auteur, quel qu'il ſoit, eſt d'autant plus ſuſpect, qu'il ne nous a point fait connoî-

tre les sources où il avoit puisé. Quoi qu'il en soit, voici son système. que le Syncelle nous a transmis

« Il (1) y avoit chez les Egyptiens une ancienne » Chronique, qui paroît avoir induit en erreur » Manéthon. Elle renfermoit trente Dynasties en » cent treize générations, & un espace de 36525 » ans. La durée du regne de Vulcain est nulle, » parce qu'il paroît le jour & la nuit. Le soleil » a régné 30000 ans, Saturne & les douze autres » Dieux 3984 ans, & les huit demi-Dieux 217 » ans. Après eux, quinze générations du Cycle Ca- » niculaire en 443 ans : la seizieme Dynastie des » Tanites, de huit générations en 190 ans; la » dix-septieme Dynastie des Memphites, quatre » générations en 103 ans; la dix-huitieme, des » Memphites, quatorze générations en 348 ans; » la dix-neuvieme, des Diospolites, cinq géné- » rations en 194 ans; la vingtieme Dynastie des » Diospolites, huit générations en 228 ans; la » vingt-unieme, des Tanites, six générations en » 121 ans; la vingt-deuxieme, des Tanites, trois » générations en 48 ans; la vingt-troisieme, des » Diospolites, deux générations en 19 ans; la » vingt-quatrieme, des Saïtes, trois générations » en 44 ans; la vingt-cinquieme, des Ethiopiens, » trois générations en 44 ans; la vingt-sixieme, » des Memphites, sept générations en 177 ans; » la vingt-septieme, des Perses, cinq générations

(1) Syncelli Chronogr. pag. 51.

» en 124 ans; ...... la vingt-neuvieme Dynaf-
» tie ..... générations en 39 ans; la trentième
» Dynaftie des Tanites, une génération en 18
» ans. »

Les regnes des Dieux & des demi-Dieux, comprennent vingt-deux générations & 34201 ans. Les trente Dynafties font de foixante-dix générations, fans y comprendre celles des quinze premieres Dynafties, qui ne font point fpécifiées, & les générations de la vingt-huitieme Dynaftie, qui eft omife en entier. Cela fait 2140 ans, fans compter cette vingt-huitieme Dynaftie, qui me paroît avoir regné 184 ans, puifque ce nombre, ajouté à 2140 d'un côté, & à 34201 d'un autre, complete la fomme de 36525 ans. Ainfi l'on aura pour la durée des regnes des Rois, 2324 ans. Comme cette Chronique s'étend jufqu'à Nectanébo, 15 ans avant la conquête de l'Egypte par Alexandre, il eft certain qu'elle fait remonter le premier Roi à l'an 2043, de la période Julienne, 2671 ans avant notre ére; antiquité qui ne s'accorde pas plus avec les Livres faints, qu'avec l'Hiftoire profane.

§. II.

De Manéthon.

(1) MANÉTHON, Grand-Prêtre de Sébennytus, & Greffier des Archives facrées, avoit compofé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une Hiftoire

(1) Syncelli Chronograph. pag. 40.

d'Egypte, qu'il avoit extraite, à ce qu'il dit, des Livres ſacrés d'Hermès Triſmégiſte. Sa Chronologie nous a été conſervée en partie par Jules Africain & par Joſeph, dans ſa réponſe à Apion. Le fragment de Manéthon, rapporté (1) par Joſeph, comprend la dix-huitieme Dynaſtie, & les deux premiers Princes de la dix-neuvieme. Cette dix-huitieme Dynaſtie contient quinze Rois & deux Reines, qui ont régné 340 ans 7 mois. Jules Africain compte dans (2) la même Dynaſtie ſeize Rois, ſans dire un ſeul mot des Reines. Ces ſeize Rois ont régné, ſelon cet Ecrivain, 284 ans. Cela fait une différence de 56 ans 7 mois. Quoique le temps où vivoit Manéthon, me rende ſuſpect ſon témoignage, je ne puis m'empêcher de remarquer que Jules Africain a commis une très-grande infidélité, en retranchant un Prince, & en tronquant les années de ces dix-ſept Rois. Il eſt certain, par la regle des générations, que les 340 ans de regne que donne Manéthon aux Rois de cette dix-huitieme Dynaſtie, ſont à-peu-près la vraie ſomme de leurs regnes, & que Jules Africain s'écarte beaucoup de cette regle.

Je ne puis rien dire de plus ſur cet Hiſtorien, parce qu'il n'eſt pas poſſible, après l'exemple emprunté de la dix-huitieme Dynaſtie, de compter ſur l'exactitude de Jules Africain, dans ce qu'il

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XV.
(2) Syncelli Chronogr. pag. 69, 70 & 72.

rapporte de cet Auteur sur les autres Dynasties.

Le Syncelle prétend (1) que les écrits de Manéthon sont pleins de mensonges; & qu'à l'imitation de Bérose, il a forgé des fables. Cela peut être. Mais quel Auteur auroit pu l'en convaincre dans le siecle où vivoit le Syncelle? & cependant, l'on ne balance point aujourd'hui à le regarder comme un Ecrivain fabuleux. Je n'en vois pas d'autre raison que son peu de conformité avec l'Ecriture. J'ai fait au commencement de ce Chapitre ma profession de foi; mais je n'en regrette pas moins que Jules Africain ait mutilé & interpolé le système de cet Ecrivain, au lieu de le donner tel qu'il l'avoit trouvé.

§. III.

De Jules Africain.

JULES AFRICAIN, d'Emmaüs en Palestine, depuis appellée Nicopolis, fleurissoit au troisieme siecle sous les Empereurs Antonin Hélagabale & Sévere Alexandre. Son principal ouvrage est une Chronographie, qui comprend 5721 ans depuis la création du monde jusqu'au Consulat d'Annius Gratus & de Claudius Séleucus, l'an 221 de notre ére. Sa chronologie est actuellement perdue; mais on la retrouve en partie dans Eusebe, le Syncelle, Jean Malala, Théophane, Cédrénus, & dans la Chronique Paschale ou d'Alexandrie. Jules

(1) Syncelli Chronogr. pag. 16.

Africain comptoit vingt-six Dynasties qui avoient occupé le trône d'Egypte, jusqu'à la conquête de ce pays, par Cambyses. La premiere Dynastie comprend huit Rois en 263 ans; la deuxieme, sept Rois en 224 ans; la troisieme, neuf Rois en 214 ans; la quatrieme, neuf Rois en 284 ans; la cinquieme, neuf Rois en 218 ans; la sixieme, six Rois en 203 ans; la septieme renferme soixante-dix Rois qui ont régné chacun un jour; en tout 2 mois 10 jours; la huitieme, vingt-sept Rois en 146 ans; la neuvieme, dix-neuf Rois en 409 ans; la dixieme, dix-neuf Rois en 185 ans; la onzieme, seize Rois en 43 ans; la douzieme, sept Rois en 160 ans; la treizieme, soixante Rois en 184 ans; la quatorzieme Dynastie manque dans le Syncelle. Eusebe, qui nous l'a conservée, lui assigne soixante-seize Rois en 124 ans: la quinzieme comprend six Rois en 284 ans; la seizieme, trente-deux Rois en 518 ans; la dix-septieme, quatre-vingt-six Rois en 153 ans; la dix-huitieme, seize Rois en 284 ans; la dix-neuvieme, six Rois en 204 ans; la vingtieme, douze Rois en 135 ans; la vingt-unieme, sept Rois en 130 ans; la vingt-deuxieme, neuf Rois en 116 ans; la vingt-troisieme, quatre Rois en 89 ans. La premiere Olympiade eut lieu sous Pétubatès, premier Roi de cette Dynastie. La vingt-quatrieme Dynastie ne contient qu'un seul Roi, dont le regne est de six ans; la vingt-cinquieme renferme trois Rois en 40 ans; la vingt-sixieme, neuf Rois en 150 ans 6 mois.

Cet Ecrivain s'étoit proposé pour but de faire accorder, comme le dit (1) le Syncelle, la chronologie des Egyptiens avec celle de l'Ecriture. Voyons s'il a réussi. 1°. Il compte cinq cents trente-deux Rois en vingt-six Dynasties, qui ont régné 5826 ans 8 mois 10 jours. Psammachérités, qui fut dépossédé par Cambyses, après six mois de regne, est le Psamménit d'Hérodote. Il fut vaincu & fait prisonnier l'an 525 avant notre ére. Si l'on ajoute ce nombre à 5826, on aura l'an 6351 avant notre ére pour le regne de Ménès. Le monde ayant été créé, suivant les Grecs, que suit Jules Africain, 5500 ans seulement avant Jésus-Christ, il s'ensuit que ce Prince régnoit 851 ans avant l'époque qu'il assigne à la création du monde : ce qui est absurde.

2°. Il met soixante Rois dans la treizieme Dynastie, qui n'ont régné que 184 ans; soixante-seize dans la quatorzieme, dont le regne est aussi de 184 ans; quatre-vingt-six Rois dans la dix-septieme, qui n'ont gouverné que 153 ans. Ce petit nombre d'années, pour un aussi grand nombre de Princes, peche contre toute vraisemblance. Ce n'est pas tout : la septieme Dynastie est de soixante-dix Rois, qui n'ont régné que 70 jours. Afin de sauver cette invraisemblance, il faut supposer que ces Princes se sont détruits mutuellement.

3°. Il place la premiere Olympiade sous Pé-

(1) Syncelli Chronogr. pag. 53 & 54.

tubatès. Si l'on suppose que ce fut la premiere année de son regne, cette année concourra avec l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére. En ajoutant la somme des regnes suivants, il se trouvera que Cambyses aura subjugué l'Egypte l'an 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére; ce qui est contredit par les histoires les plus authentiques, qui mettent cette conquête l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, c'est-à-dire, 34 ans plus haut. Si l'on suppose au contraire que la premiere Olympiade concourt avec la quarantieme & derniere année de Pétubatès, ou quelqu'une des années intermédiaires, la conquête de l'Egypte par Cambyses sera nécessairement reculée d'autant d'années; ce qui répugnera davantage à l'Histoire.

§. IV.

D'Eusebe.

LA chronique d'Eusebe renferme deux Livres. Cet Ecrivain donne dans le premier, entr'autres choses, des extraits de Manéthon & de Jules Africain sur les Rois d'Egypte. Peut-être ne connoissoit-il Manéthon que parce qu'il en avoit trouvé dans la Chronographie de Jules Africain. Ces deux Ouvrages étant perdus, il est impossible de constater la fidélité de ces extraits.

Le second Livre contient le Canon chronologique, & commence à la premiere année d'Abraham, laquelle correspond, suivant cet Ecrivain,

qui ſuivoit le calcul hébraïque, à l'an du monde 1948, & concourt avec l'an 2678 de la période Julienne, 2036 ans avant notre ére. La ſeizieme Dynaſtie régnoit alors en Egypte. La vingt-ſixieme a fini par la conquête de Cambyſes, en 4170 de la période Julienne, 544 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 19 ans plutôt qu'elle n'a fini réellement. Ces onze Dynaſties ont donc occupé le trône 1492 ans. On ignore ſi Euſebe admettoit la durée que donne Jules Africain aux quinze Dynaſties précédentes. S'il étoit de ſon opinion, le Royaume d'Egypte auroit commencé 401 ans 2 mois & 10 jours avant la création du monde, ſelon le calcul hébraïque qu'il ſuivoit. On remarque ſur la durée des regnes de quelques Rois, de la différence entre cet Ecrivain & le Syncelle, & il n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même, puiſqu'on trouve quelquefois ſur le même objet de la contradiction entre ſa Chronique & ſon Canon chronologique.

§. V.

Du Syncelle.

LE Moine George, Syncelle de Taraiſe, Patriarche de Conſtantinople, fleuriſſoit dans le huitieme ſiecle. Il ſe livra à la Chronologie; & profitant du travail de ſes devanciers, il nous a donné une Chronologie complete depuis la création du monde juſqu'au regne de Dioclétien. Il s'étoit apperçu que le ſyſtême de Jules Africain ne ré-

pondoit pas, sur-tout dans ce qui regarde les Egyptiens, aux vues qu'il avoit, de faire accorder l'ancienne chronologie avec l'Ecriture. Voulant remédier à cet inconvénient, il retrancha la plus grande partie de ces Rois, & n'en laissa subsister que quatre-vingt-six, dont Ménès est le premier, & Amosis le dernier. Celui-ci étant mort, selon le Syncelle, l'an 4211 de la période Julienne, 503 avant notre ére, si l'on ajoute la durée des regnes des Rois ses devanciers, il se trouvera que Ménès, le premier de ces Rois, est monté sur le trône l'an 1990 de la période Julienne, 2724 ans avant notre ére. Les retranchements que s'est permis cet Ecrivain, ne sont fondés sur aucune sorte d'autorité, & sont contredits par tous les Auteurs qui ont parlé des Egyptiens. Il paroît les avoir fait sans y avoir été autorisé, & dans la seule vue de concilier l'Histoire des Egyptiens avec celle des Juifs.

Eratosthenes (1) avoit rassemblé, par ordre de Ptolémée Evergete, ou Epiphane, les annales des Rois d'Egypte, & les avoit extraites des livres des Egyptiens. Apollodore leur avoit donné place dans sa Chronographie. Ces Ouvrages sont malheureusement perdus; mais le Syncelle nous a conservé les noms & la durée des regnes de trente-huit Rois, qui avoient régné à Thebes, dont ces deux Chronographes avoient fait mention. Le pre-

(1) Syncelli Chronograph. pag. 91 & 147.

mier de ces Rois s'appelloit Ménès. Il eſt certain que c'eſt le même Prince que Jules Africain, Euſebe & le Syncelle reconnoiſſent pour le premier Roi des Egyptiens. Cependant le Syncelle, dont cette liſte de Rois dérangeoit les calculs, ſuppoſe que celui qui avoit été Roi d'Egypte étoit différent de celui qui avoit régné à Thebes. En effet, il place le premier l'an 2776 du monde, qui répond à l'an 1990 de la période Julienne, 2724 ans avant notre ére, & le ſecond à l'an 2900, qui correſpond à l'an 2114 de la période Julienne, 2600 ans avant notre ére; c'eſt-à-dire, que le ſecond eſt poſtérieur au premier de 124 ans.

Il paroît certain que l'on appelloit ces Princes Rois de Thebes, quoiqu'ils le fuſſent de l'Egypte entiere, parce que cette Ville étoit alors la capitale de l'Egypte. Mais lorſque pluſieurs ſiecles après Ménès, Uchoréus (1) eut fondé, ou plutôt aggrandi & embelli Memphis, la plupart des Rois abandonnerent Thebes pour réſider en cette Ville. Tous les Rois, qui ont précédé Uchoréus, & qui ſont au nombre de ſoixante-neuf, ſelon (2) Diodore de Sicile, ſont appellés par cette raiſon Rois de Thebes. Peut-être même faut-il encore compter parmi ces Rois pluſieurs de ſes ſucceſſeurs.

Le Syncelle, qui s'étoit apperçu qu'en admettant ces Princes, il faudroit faire remonter les Rois

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. L, pag. 59.
(2) Id. ibid.

d'Egypte

d'Egypte 1075 ans plus haut, selon son calcul, ou plutôt 1267 selon la regle des générations, a mieux aimé les rejetter comme (1) inutiles, parce qu'il auroit fallu mettre Ménès l'an 1509 du monde, c'est-à-dire, l'an 723 de la période Julienne, 3991 ans avant notre ére, & par conséquent 723 ans avant le déluge, puisqu'il met le déluge l'an du monde 2242, lequel correspond à l'an 1456 de la période Julienne, 3258 ans avant notre ére. C'est par la même raison qu'il a supprimé les noms de cinquante-trois autres Rois de Thebes qu'il avoit trouvés dans la Chronographie d'Apollodore, & qui auroient fait remonter le premier Roi 240 ans avant l'époque qu'il assigne à la création du monde, & 1023 avant celle du P. Pétau.

Le Syncelle auroit dû conserver précieusement la liste des Rois d'Egypte, telle qu'il l'avoit trouvée dans les Chronographies de ces deux Ecrivains, sauf à y joindre des remarques critiques. On auroit su du moins quelles étoient les opinions des Egyptiens sur l'ancienneté de leur nation, & lequel d'Hérodote, ou de Diodore de Sicile, avoit le plus approché de la vérité.

§. VI.

De quelques Chronologistes modernes.

Le Pere Pétau (2) regardoit comme des fables,

(1) Syncelli Chronogr. pag. 147, sub finem.

(2) Petav. de Doctrinâ tempor. Lib. X, Cap. XVII.

indignes de l'attention des Savants, les origines & les Dynasties des Egyptiens, que nous ont transmis Jules Africain & Eusebe. Aussi n'en a-t-il pas dit un mot dans son Canon chronologique.

Le Chevalier Marsham n'en avoit pas la même opinion : mais comme il n'étoit pas moins pénétré de respect pour les Ecritures que ce savant Jésuite, il imagina que ces Rois avoient régné en différentes Villes en même-temps ; & à la faveur de ces synchronismes, il trouva le moyen de faire accorder l'Histoire d'Egypte avec nos Livres saints. On doit lui savoir gré de son zele. Mais ces synchronismes étant dénués de fondement, son Ouvrage, savant d'ailleurs, ne peut servir qu'à égarer. Voici sa maniere de procéder. Diodore de Sicile avoit avancé que les successeurs de Ménès, au nombre de cinquante-deux, n'avoient rien fait de mémorable pendant 1400 ans. Hérodote avoit observé de son côté, que les prédécesseurs de Sésostris n'avoient rien fait d'éclatant. De-là le Chevalier Marsham conclut, qu'entre la mort de Ménès & l'avénement de Sésostris au trône, il ne s'étoit écoulé que 1400 ans. Il prétend ensuite que Sésostris est le Sésac de l'Ecriture, quoique cette opinion ne soit appuyée que sur un texte (1)

(1) Joseph, après avoir parlé de l'expédition de Susac, Roi d'Egypte, contre Roboam, remarque qu'Hérodote en a fait mention, & qu'il ne s'est trompé que sur le

de Joſeph mal-entendu ; & comme Séſac paroît être de l'an 3747 de la période Julienne, 967 ans avant notre ére, Ménès doit être de l'an 2347 de la période Julienne, 2367 ans avant notre ére. C'eſt dans cet intervalle de 1400 ans, entre Ménès & Séſoſtris, qu'il ſuppoſe que tous les Rois dont parle Jules Africain & le Syncelle, ont régné en différents nomes.

M. d'Origny fit imprimer, il y a 18 ans, une Chronologie Egyptienne. Il prétend (1) que « l'E» gypte, dans ſon origine, étoit diviſée en diver» ſes Principautés, où le gouvernement étoit aſſez » uniforme. On avoit établi, continue-t-il, dans » chacune des Prêtres, avec charge d'écrire les An» nales ; & comme ces Principautés étoient entié» rement indépendantes les unes des autres, les Prê» tres n'inſéroient dans leurs Mémoires que les » événements qui appartenoient à celles des Prin» cipautés dont ils étoient les Hiſtoriens. »

Il eſt très-vrai que les Prêtres étoient chargés d'écrire les Annales de la nation. Il y en avoit d'établis à Thebes, à Memphis, à Héliopolis, &c, ſuivant toutes les apparences, en d'autres Villes auſſi. Mais leur emploi n'étoit point, comme le

---

nom de ce Prince, μέμνηται δὲ ταύτης τῆς στρατείας καὶ ὁ Ἁλικαρνασσεὺς Ἡρόδοτος, περὶ μόνον τὸ τοῦ βασιλέως πλανηθεὶς ὄνομα. Joſeph. Antiq. Jud. Lib. VIII, Cap. X, §. III, pag. 449.

(1) Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens, tom. I, page 34.

dit M. d'Origny, d'écrire ſeulement les Annales des Principautés dont ils étoient les Hiſtoriens. Ce fait, imaginé pour avoir le droit d'arranger à ſon gré les différentes Dynaſties, eſt démenti par Hérodote, qui dit (1) poſitivement qu'après avoir conſulté les Prêtres de Memphis, il s'étoit tranſporté à Thebes & à Héliopolis, pour voir ſi les Prêtres de ces deux dernieres villes, s'accorderoient avec ceux de Memphis. Cet Hiſtorien les trouva parfaitement d'accord. Si les Prêtres n'euſſent écrit que les événements relatifs à leurs Principautés, il eût été très-inutile de conſulter les uns & les autres ſur l'Hiſtoire générale de l'Egypte. Ils n'auroient pu rapporter que l'Hiſtoire particuliere qu'ils étoient chargés d'écrire.

Quant à la diviſion de l'Egypte en pluſieurs Royaumes, on ſeroit tenté de croire, au ton dogmatique de M. d'Origny, qu'il a recouvré quelque ouvrage précieux ſur l'Hiſtoire de ce pays. Mais non; toutes ſes preuves ſont empruntées de deux paſſages de Manéthon qui ne ſignifient rien, & d'un fragment d'une Hiſtoire, compoſée par un Juif obſcur, qui a cru relever le Légiſlateur de ſa nation, par des fables ridicules. Examinons plus particuliérement ſes preuves.

Manéthon (2) raconte, « qu'une grande armée

(1) Herodot. Lib. II, §. III.

(2) Chronologie du grand Empire des Egyptiens, tom. I, pag. 39.

» d'un peuple, qui n'avoit nulle réputation, vint » du côté de l'Orient, se rendit sans peine maître » de notre pays, tua une partie *de nos Princes*, » mit les autres à la chaîne, &c. » Telle est la traduction de M. d'Andilly. Mais je le demande à M. d'Origny : si un peuple barbare venoit fondre sur la France, & s'il passoit au fil de l'épée la plupart de nos Princes, seroit-il en droit d'en conclure, d'après l'Historien qui auroit rapporté ce fait, que la France étoit alors divisée en plusieurs Etats? Je dis plus : cette traduction n'est pas exacte. « Des hommes ignobles, dit (1) Manéthon, & pleins d'audace, fondirent à l'improviste des parties orientales sur notre pays, le subjuguerent sans peine & sans livrer de combat ; » & lorsqu'ils eurent en leur puissance *les Chefs*, » ils brûlerent impitoyablement les Villes, & renverserent les temples des Dieux, &c. » Le terme τοὺς ἡγεμονεύσαντας, comprend le Roi & les grands du Royaume, & ne veut rien dire de plus. On ne peut conclure de ce passage, que l'Egypte fut alors partagée en plusieurs Etats.

Il peut se faire qu'à la faveur de cette invasion, quelques Seigneurs puissants se soient emparés de l'autorité souveraine, chacun dans sa Province, pendant les troubles qui agiterent le pays, & que ces Rois aient ensuite réuni leurs forces

(1) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XIV, tom. II, pag. 444.

contre cette armée de Pasteurs, comme le dit (1) Manéthon. Mais comment M. d'Origny peut-il savoir que ce gouvernement ait subsisté long-temps? & qui lui a appris que les noms de ces petits Rois aient été insérés dans les Annales de la nation, comme étant les vrais Rois, les Rois légitimes? Il est très-vraisemblable que le Prince, descendant des anciens Rois du pays, conserva dans sa dépendance la plus grande partie des Provinces, qu'il subjugua peu à peu les Seigneurs, qui, à la faveur des troubles, avoient secoué le joug de l'autorité; & que lorsqu'il eut réuni sous ses loix toute la partie de l'Egypte que n'avoient point soumis les Pasteurs, il marcha avec toutes ses forces contre ces mêmes Pasteurs, les battit & les chassa de toute l'Egypte, excepté de la ville d'Avaris, où ils se renfermerent. La preuve que les choses ont dû se passer de la sorte, c'est que Manéthon ne parle plus de ces différents Rois, qui s'étoient réunis contre les Pasteurs, mais seulement d'Alisphragmuthosis. Cependant, si ces petits Princes eussent encore existé, c'eût été l'occasion de remarquer qu'ils avoient joint leurs forces à celles d'Alisphragmuthosis, ou d'observer que ce Prince avoit battu les Pasteurs avec ses seules forces, & sans le concours de celles des autres Rois Egyptiens. De plus, Manéthon (2)

(1) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XIV, tom. II, pag. 445.

(2) Id. ibid. pag. 446.

ajoute que Thummosis, fils d'Alisphragmuthosis, ayant assemblé une armée de quatre cents quatre-vingt mille hommes, assiégea la ville d'Avaris & la força de capituler. Si l'Egypte eut été alors partagée en plusieurs Royaumes, comment ce Prince auroit-il pu lever des forces si considérables ? On ne peut m'objecter que les autres Princes lui avoient envoyé des secours. Manéthon, qui en avoit fait la remarque plus haut, en parlant du pere de Thummosis, n'auroit pas manqué de faire la même remarque en cette occasion. On ne peut donc conclure du récit de cet Historien, que l'Egypte, soit avant la conquête des Pasteurs, soit après leur expulsion, ait été partagée en plusieurs Royaumes. On peut tout au plus en inférer que pendant les troubles, quelques grands Seigneurs se rendirent indépendants dans leurs nomes, à peu près comme les grands Seigneurs en France s'attribuerent une partie de l'autorité souveraine, sans cesser cependant de reconnoître le Roi pour leur seul & légitime Souverain.

Il est vrai que le Juif Artapan, Auteur d'une Histoire, dont les fragments, conservés par Eusebe, ne nous font guere regretter la perte, assure que du temps de Moïse, les (1) Egyptiens avoient plusieurs Rois, & c'est la grande preuve de M. d'Origny (2). Mais comment cet Ecrivain a-t-il pu

(1) Eusebii Præpar. Evang. Lib. IX, §. XXVII, p. 432.
(2) Chronol. du grand Empire des Egyptiens, t. I, p. 41.

ſe ſervir d'une telle autorité, lui qui eſt ſi religieux ? Ne s'eſt-il donc point apperçu que ce Juif racontoit de Moïſe des fables, manifeſtement contredites par l'Ecriture, & que la même Ecriture ne reconnoiſſoit en ce temps-là qu'un ſeul Roi dans toute l'Egypte ? En effet, lorſque Pharaon veut pourſuivre les Iſraélites, il raſſemble ſix cents chars (1) choiſis & tous ceux qui ſe trouverent en Egypte. Ce Prince auroit-il pu prendre avec lui les chars de toute l'Egypte, s'il n'eut point été le maître de tout le pays ? M. d'Origny ne devoit-il pas imaginer qu'un Juif, qui paroiſſoit ſi peu inſtruit de l'hiſtoire du Légiſlateur de ſa nation, ne pouvoit l'être de celle d'un peuple étranger ? De plus, comment peut-on mettre un Ecrivain fabuleux & ſans autorité en parallele avec des Hiſtoriens, tels qu'Hérodote & Diodore de Sicile ? & cependant c'eſt ſur d'auſſi foibles moyens que M. d'Origny aſſure que l'Egypte étoit partagée en pluſieurs Royaumes.

Je crois qu'après avoir détruit l'exiſtence de ces Royaumes collatéraux, on me diſpenſera d'examiner l'arrangement méthodique qu'a donné M. d'Origny aux différentes Dynaſties des Egyptiens. Je me contente d'obſerver en général qu'il les a claſſées de lui-même & ſans aucune ſorte d'autorité.

Je ne dirai qu'un mot ſur quelques Savants, dont le mérite eſt de beaucoup ſupérieur à celui

---

(1) Exod. Cap. XIV, ℣. 7.

de M. d'Origny. Usher, Archevêque d'Armagh en Irlande, ayant lu dans la Chronique abrégée de Conſtantin Manaſſès que l'empire (1) des Egyptiens avoit duré 1663 ans, remonte de la conquête de l'Egypte par Cambyſes l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, & ajoutant 1663, il trouve que Ménès commença à régner l'an 2526 de la période Julienne, 2188 ans avant notre ére. Conſtantin Manaſſès & les autres Auteurs Eccléſiaſtiques ne ſont d'aucune autorité en ces matieres, par les raiſons que j'ai dites plus haut. Usher, voulant donner les annales de l'ancien & du nouveau Teſtament, ne pouvoit adopter aucun des anciens ſyſtêmes. Tous les modernes devoient lui être indifférents, dès qu'ils ne contrediſoient pas ſes vues. Il a mieux aimé en faire un lui-même, qui n'eſt pas plus mauvais que les précédents.

Périzonius a fait un Ouvrage ſavant ſur les Origines des Egyptiens, dans lequel il réfute le Chevalier Marsham, Usher, Capelle, le P. Pezron & d'autres. C'eſt le même but, ce ſont les mêmes vues. Il admet le témoignage des anciens, quand il eſt favorable à ſes opinions, & le rejette ſans balancer, lorſqu'il leur eſt contraire.

M. Deſvignoles n'a traité qu'en partie l'Hiſtoire d'Egypte, dans ſa Chronologie de l'Hiſtoire

---

(1) Conſtantini Manaſſis Breviarium hiſtoricum, pag. 22, verſ. 16, 17, 18 & 19.

Sainte. Je n'en dirai rien de plus, son Ouvrage étant entre les mains de tout le monde. Hermannus Conringius, savant Médecin d'Helmstad, s'est distingué par plusieurs Ouvrages, & principalement par ses *Adversaria Chronologica.* Il remarque qu'Hérodote est un Ecrivain exact dans tout ce qu'il a écrit sur les Rois d'Egypte depuis (1) Psammitichus jusqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyses. Mais il ne rend pas la même justice à cet Historien, dans ce qu'il raconte des Rois qui ont précédé ce Prince ; ou s'il ne l'attaque pas directement, du moins infirme-t-il le témoignage des Prêtres Egyptiens, sur lequel s'appuie cet Historien. « Je veux bien (2), dit-il, » que tout ce qui a été raconté à Hérodote ait été » emprunté d'un livre ; mais ce qui prouve qu'on » ne doit point ajouter foi à ces récits, c'est que, » ou les Prêtres n'avoient pas eux-mêmes d'an» ciennes annales dignes de foi, ou qu'aucun d'eux » ne raconta de bonne foi aux étrangers rien de » ce qui étoit contenu dans ces anciens monu» ments. Il est difficile de s'assurer laquelle de ces » deux propositions est la plus vraie. » Cependant le sentiment de Joseph, dans sa réponse à Apion, le porte à croire que les Prêtres étoient chargés de transmettre à la postérité les choses mémorables. Mais cette proposition admise, il pense que

(1) Adversaria Chronolog. Cap. XV.
(2) Ibid. Cap. XVI.

ces annales ne furent point écrites de bonne foi par tous les Prêtres, ou qu'il n'en transpira rien de vrai. Il tâche de prouver la seconde partie de ce dilemme, par le peu d'accord qui se remarque entre les récits d'Hérodote & ceux de Diodore de Sicile & de Manéthon. Mais cette contradiction ne peut être rejettée, ni sur les annales, ni sur la bonne foi des Prêtres Egyptiens. Non-seulement ils lurent à Hérodote ce qui étoit écrit (1) dans leurs Livres sur les trois cents quarante-un Rois, qui avoient régné depuis Ménès jusqu'à Séthos, & sur les trois cents quarante-un Grands-Prêtres qui s'étoient succédés de pere en fils jusqu'à cette époque, mais encore ils menerent cet Historien dans une grande salle, où ils lui montrerent les trois cents quarante-une statues colossales en bois de ces Grands-Prêtres. Hérodote (2) les ayant comptées, le récit des Prêtres se trouva confirmé par le témoignage de ses yeux. Ces annales ne contenoient donc rien que de vrai, sur cette longue suite de Rois, & les Prêtres ne racontoient rien qui ne s'y trouvât; autrement ils n'auroient pas osé en appeller aux statues des Grands-Prêtres, qui auroient infirmé leurs récits, si leur nombre n'eût point été égal à celui des Rois.

Il n'en est pas de même de Diodore de Sicile. Il ne dit nulle part qu'il ait consulté les Ar-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLII.

(2) Id. ibid. §. CXLIII.

chives des Egyptiens, ou qu'il ait appris quelque chose des Prêtres d'Egypte. Son Histoire ne peut donc avoir, dans cette partie, la même authenticité que celle d'Hérodote, & l'on ne doit pas balancer à rejetter tout ce qui s'y trouve de contraire.

Quant à Manéthon, son témoignage n'est pas d'un grand poids. 1°. De son temps, les annales d'Egypte étoient probablement en grande partie perdues, ou, comme elles étoient écrites dans l'ancienne langue du pays, il se trouvoit alors en Egypte très-peu de Savants qui l'entendissent. Est-on assuré que Manéthon fut de ce nombre?

2°. Les Ecrits de Manéthon ne sont pas parvenus en entier jusqu'à nous; & il est à présumer qu'il s'est commis beaucoup d'infidélités dans le peu qui nous en reste. On en voit un exemple frappant au sujet de la dix-huitieme Dynastie, exemple que j'ai rapporté plus haut, §. II, p. 153.

3°. Son témoignage est d'autant plus suspect, qu'il paroît avoir altéré l'Histoire d'Egypte pour faire sa cour aux Rois Macédoniens, qui régnoient alors en Egypte. Les Rois de Macédoine remontoient par Hercules à Danaüs, Roi d'Argos. On peut voir Apollodore sur la généalogie d'Amphitryon, Livre II, Chapitre I, §. V; Chapitre II, §. I; Chapitre IV, §. I & IV; & sur celle des Rois de Macédoine, Hérodote, Livre VIII, §. CXXXVII. Manéthon, voulant flatter les Rois

Macédoniens, prétendit que (1) Séfoftris étoit frere de Danaüs. Si Danaüs eut été frere de ce Prince, Hérodote, qui ne manque jamais de rapporter les origines qui pouvoient illuftrer les grandes maifons de la Grece, n'auroit pas paffé fous filence cette affinité. Mais bien loin de rien dire en parlant (2) d'Armaïs, frere de Séfoftris, qui pût faire foupçonner ce Prince d'être le même que Danaüs, il donne à penfer au contraire (3) que Danaüs & Lyncée étoient de fimples particuliers de la ville de Chemmis. Cette raifon, que je crois victorieufe, fera encore plus développée dans le Chapitre des Rois d'Argos. J'ajoute feulement qu'il ne fe trouve aucun ancien Auteur antérieur à Manéthon, qui ait avancé que Danaüs fût frere de Séfoftris.

M. Fréret a pris le parti de Manéthon dans un favant & ingénieux Ouvrage, où il défend la Chronologie contre le fyftême du Chevalier Newton. La difcuffion de fes raifons m'écarteroit trop de mon but. Je me contente d'obferver que M. Fréret n'ayant point prévu mes objections, ces objections reftent dans toute leur force; mais comme il tâche de prouver que Danaüs étoit contemporain de Séfoftris, je crois devoir ajouter deux mots fur ce fujet.

---

(1) Jofeph. contra Apionem, Lib. I, §. XV, pag. 447.

(2) Herodot. Lib. II, §. CVII & CVIII.

(3) Id. ibid. §. XCI.

« L'Auteur (1) de la Chronique de Paros, dit-» il, marque l'an 302 avant la guerre de Troie, » pour celui du passage de Danaüs dans l'isle de » Rhodes. Sésostris étant son frere, ainsi que l'a-» vance Manéthon, doit avoir régné en Egypte » 302 ans avant la prise de cette Ville. »

1°. Il falloit prouver que Sésostris étoit frere de Danaüs; le témoignage de Manéthon ne suffisant pas après les raisons que nous venons de donner. 2°. Il falloit aussi prouver le synchronisme par les marbres de Paros. Mais cette Chronique ne parle point de Sésostris.

« Nous voyons, continue M. Fréret, par un » fragment de Castor, conservé dans la Chro-» nique d'Eusebe, que le commencement de Da-» naüs à Argos tomboit à l'an 310, ou du moins » à l'an 293, avant la prise de Troie. »

Castor ne met point de date, ni dans le texte grec, ni dans la version latine de saint Jérôme. On peut consulter les pages 113, & 79 d'Eusebe. C'est ce dernier Ecrivain, & non Castor, qui a placé, de son autorité, Danaüs l'an 543, & la prise de Troie l'an 835; d'où il résulte que Danaüs précede la prise de cette Ville de 292 ans. Il est vrai qu'Eusebe croyoit, avec les autres Auteurs Ecclésiastiques, que ce Prince étoit

---

(1) Défense de la Chronologie contre le systême chronologique de Newton, seconde Partie, Section I, §. II, page 242.

frere de Séfoftris. Mais leur opinion n'étant fondée que fur le paffage de Manéthon ; eft abfolument nulle. En fuppofant que Caftor eût mis réellement Danaüs 292 ans avant la prife de Troie ; il auroit fallu, pour prouver le fynchronifme, que cet Ecrivain eût mis à-peu-près à la même date le regne de Séfoftris. Mais l'on ne trouve rien fur ce Prince dans les fragments qui nous reftent de cet Auteur.

« Si cet événement, (la prife de Troie) con» tinue M. Fréret, eft de l'an 1280, comme l'a » cru Hérodote, l'arrivée de Danaüs fera des an» nées 1590, 1582 ; ou du moins 1573. »

J'ai prouvé dans le Chapitre concernant les Rois d'Argos, que, felon Hérodote, Danaüs étoit arrivé en Grece vers l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant notre ére. Si Séfoftris eut été fon frere ou fon contemporain, il auroit régné en même-temps en Egypte. Nous voyons cependant le contraire dans Hérodote. Séfoftris fuccede, felon (1) cet Hiftorien, immédiatement à Mœris, & il n'y avoit pas encore 900 ans que ce dernier Prince étoit mort, lorfqu'Hérodote voyageoit en Egypte. Le voyage d'Hérodote eft à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. L'avénement de Séfoftris au trône eft donc de l'an 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant Jéfus-Chrift ; donc Sé-

(1) Herodot. Lib. II, §. XIII.

sostris, bien loin d'être contemporain de Danaüs, lui seroit postérieur, dans l'hypothese de M. Fréret, de 234, 226, ou du moins de 217 ans.

Mais en voilà assez sur cet objet. Je passe à l'examen du sentiment de Diodore de Sicile.

§. VII.

De Diodore de Sicile.

Le prèmier Livre de son Histoire regarde l'Egypte, & renferme ce qu'il avoit appris de ce pays dans les livres, ou dans ses voyages. Je parcourrai tous les endroits de ce Livre relatifs à la Chronologie de l'Egypte, & j'y joindrai mes remarques.

Suivant cet Historien, le (1) Soleil ou Vulcain régna d'abord en Egypte, ensuite Cronus ou Saturne. Saturne ayant épousé sa sœur Rhéa, engendra Osiris & Isis, Typhon, Apollon, Vénus. Osiris épousa Isis. Thebes (2) fut bâtie par Osiris.

Les Auteurs varient sur la fondation de cette Ville, & les Prêtres ne sont point là-dessus d'accord entr'eux.

Mercure, qui est le (3) Thoth des Egyptiens, fut en grand honneur auprès d'Osiris. Il s'est écoulé (4), selon quelques-uns, 10000 ans depuis

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XIII, pag. 17.
(2) Id. ibid. §. XV, pag. 18.
(3) Id. ibid. pag. 19.
(4) Id. ibid. §. XXIII, pag. 26.

Osiris

Osiris & Isis, jusqu'à la fondation d'Alexandrie, &, selon quelques autres, un peu moins de 23000 ans.

Alexandrie ayant été fondée en 4383 de la période Julienne, 331 ans avant notre ére, le regne d'Osiris & d'Isis, ne seroit que de 10331 ans avant Jésus-Christ, selon quelques Ecrivains, &, selon d'autres, un peu moins de 23331 ans avant la même ére. La différence de ces deux époques doit en mettre une égale dans la fondation de Thebes.

Depuis (1) le regne du Soleil jusqu'au passage d'Alexandre en Asie, les Prêtres comptoient environ 23000 ans. Ils racontoient aussi que les plus anciens Dieux avoient régné plus de 1200 ans, & les moins anciens 300 ans.

Diodore de Sicile n'est point ici d'accord avec lui-même. Il venoit de dire que du regne d'Osiris & d'Isis, il y avoit eu 23000 ans jusqu'à la fondation d'Alexandrie. Ici il compte le même nombre d'années depuis le regne du Soleil ou Vulcain. Cependant il est certain que le regne de ce Dieu précede d'un assez grand nombre de siecles celui d'Osiris. D'ailleurs, si les plus anciens Dieux ont régné plus de 1200 ans, & les moins anciens 300 ans, comme Diodore ne parle que de deux anciens Dieux & de six moins anciens, il s'ensuit que les Dieux ont régné environ 4300 ans,

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XXVI, pag. 30.

& les hommes environ 18700 ans. Cela ne peut pas davantage s'accorder avec ce qu'il dit (1) plus bas, que les Dieux régnerent un peu moins de 18000 ans, & les hommes environ 15000 ans, jusqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, qui est de l'an 4654 de la période Julienne, 60 ans avant notre ére; cela précéderoit de 33000 ans l'an 60 avant notre ére, & de 32749 ans la fondation d'Alexandrie, & les hommes auroient régné 14749 ans avant cette fondation.

Les (2) Dieux & les Héros régnerent un peu moins de 18000 ans; les hommes environ 15000 ans, jusqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, qui est l'année où Diodore alla en Egypte. Les Perses furent les maîtres de l'Egypte 135 ans, y compris le temps où ce pays révolté cessa de reconnoître leurs loix.

On peut voir ce que je viens de dire sur le regne des Dieux & des hommes. De plus, Diodore se trompe sur le nombre d'années que l'Egypte fut sous la domination des Perses. Cambyses subjugua l'Egypte l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, & Alexandre l'an 4383 de la période Julienne, 331 ans avant Jésus-Christ; cela fait 184 ans. Il est vraisemblable que Diodore ne comprenoit pas dans son calcul les années des différentes défections des

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLIV, pag. 53.
(2) Id. ibid.

Egyptiens, lesquelles peuvent se monter en tout à 49 ans, quoique son texte actuel les renferme; mais les Copistes peuvent l'avoir altéré, & je lirois volontiers παρὲξ τῶν τῶν Αἰγυπτίων ἀποστάσεων.

Les Macédoniens (1) furent les maîtres de l'Egypte 276 ans. Si Diodore de Sicile termine la domination des Macédoniens à l'expulsion de Ptolémée Aulétès, cela peut être vrai. Mais leur Empire ne finit point à cette expulsion. Ce Prince fut remplacé par un autre Ptolémée & par Cléopatre, & cet Empire ne cessa, à proprement parler, que par la conquête qu'en fit Octave l'an 4683 de la période Julienne, 31 ans avant notre ère. Ainsi les Macédoniens occuperent l'Egypte 300 ans.

« Les (2) Egyptiens eurent quatre cents soixante-
» dix Rois indigenes & cinq Reines. Ils avoient
» sur tous ces Rois, dans leurs Livres sacrés, des
» Mémoires transmis par une succession suivie de-
» puis les plus anciens temps ».

Diodore évaluoit les générations à 30 ans. Les quatre cents soixante-dix Rois indigenes font 14000 ans. Quatre Rois Ethiopiens, qui n'ont pas régné de suite, & cinq femmes, font neuf successions, lesquelles étant évaluées à 20 ans l'une portant l'autre, font 180 ans. En ajoutant 465 ans depuis la conquête de Cambyses jusqu'à la

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLIV, pag. 53.
(2) Id. ibid.

cent quatre-vingtieme Olympiade, on aura 14745 ans : ce qui approche beaucoup des 15000 ans que Diodore assigne à-peu-près aux regnes des hommes en Egypte, jusqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade. Ces quatre cents soixante-dix Rois Egyptiens ne me paroissent fondés que sur une conjecture de cet Historien. Il avoit entendu dire en Egypte, l'an 4654 de la période Julienne, 60 ans avant notre ére, qu'il y avoit eu des Rois en ce pays pendant près de 15000 ans. Il en conclut, selon son systême sur les générations, qu'il y avoit eu quatre cents soixante-dix Rois indigenes jusqu'à la conquête de Cambyses. Il est certain qu'il y en avoit eu un moindre nombre, & la suite de son Histoire en est une preuve complete. Il compte en effet en un endroit une anarchie qui (1) subsista cinq générations, & il met en un autre un intervalle très-considérable entre les regnes (2) de Bocchoris & de Sabacos.

« Ménas, le (3) premier Roi des Egyptiens, » apprit aux peuples à respecter les Dieux & à leur » offrir des sacrifices. Il introduisit le luxe de la » table, des lits, de l'ameublement ».

Si Ménas apprit aux peuples à respecter les Dieux, ce n'est pas une raison pour croire que les Dieux n'eussent point été respectés auparavant,

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, pag. 71.
(2) Id. ibid. §. LXV, pag. 75.
(3) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.

& qu'on ne leur eût point jusqu'alors offert de sacrifices. Mais il est à présumer que ce Prince fit des Loix concernant la Religion, ou qu'il rassembla en un corps tous les réglements qui regardoient le culte divin, & qu'il en forma une espece de Code.

Ce que dit cet Historien du luxe introduit par Ménas (Ménès) est confirmé par le témoignage de Plutarque, qui ajoute (1) que les Egyptiens avoient placé dans le temple de Thebes une colonne, sur laquelle étoient gravées des malédictions contre le Roi Minis, (Ménès), qui le premier leur avoit fait quitter leur genre de vie frugal. Quelques lignes plus bas le même Plutarque nous apprend que ce fut Technatis, ou plutôt Technactis, comme l'on trouve dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui maudit, par cette raison, Minis, & qu'il fit graver, du consentement des Prêtres, ces malédictions sur une colonne.

S'il n'y eut point eu déja des Arts en Egypte, Ménès n'auroit pu y introduire les commodités de la vie & le luxe. Cela prouve que les Egyptiens n'étoient pas alors une nation nouvelle.

Ce Prince dut commencer à régner, selon Diodore de Sicile, environ l'an 14940 avant notre ére, parce que la cent quatre-vingtieme Olympiade précede cette ére de 60 ans; & comme son

(1) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 354. A, B.

regne fut, selon Jules (1) Africain & Eusebe, de 62 ans, il s'ensuit que le premier des cinquante-deux Rois suivants, monta sur le trône en 14878 avant notre ére.

« Cinquante-deux (2) Princes, descendants » de Ménas, régnerent après lui pendant 1400 » ans ».

Le calcul, par les générations, devroit donner 1716 ans, si on les évalue à 33 ans. Mais si on les suppose de trente ans, l'une portant l'autre, comme le fait le plus souvent Diodore de Sicile, on aura 1560 ans. Ce sera encore 160 ans de plus que le nombre donné par cet Historien. Mais comme il y a une variante dans les chiffres de son texte, il est à présumer qu'il y a erreur. Je m'en tiens cependant à ce nombre, parce que c'est celui de toutes les éditions, & de la plupart des manuscrits. D'ailleurs si l'on admettoit cette variante, qui est 1040, ce nombre s'éloigneroit encore davantage du calcul par les générations.

« Busiris succéda (3) à ces cinquante-deux Rois. » Ses descendants, au nombre de huit, gouver- » nerent après lui. Le dernier de ces huit Princes, » qui portoit le même nom, bâtit la ville de The- » bes ».

Strabon (4) nie formellement qu'il y ait eu en

(1) Syncelli Chronogr. pag. 54.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLV, pag. 54.

(3) Id. ibid.

(4) Strab. Lib. XVII, pag. 1154, B.

Egypte aucun Roi de ce nom, & Diodore lui-même (1) ne s'éloigne pas autre part de ce sentiment. Quant à la fondation de Thebes, il me paroît que Diodore se trompe. Memphis ayant été (2) fondée par Ménès, il est vraisemblable que ce Prince qui régnoit (3) dans la Thébaïde, avoit fondé Thebes, ou plutôt, que cette Ville étoit alors la capitale du Royaume, & qu'elle avoit été bâtie sous le gouvernement Théocratique. Diodore avoit dit lui-même §. XV, qu'elle avoit été fondée par Osiris.

Busiris I doit être placé, selon le systême de Diodore, environ l'an 13478 avant notre ére. Si on lui donne 40 ans de regne, le premier des huit Rois suivants sera de l'an 13438.

« Huit (4) Rois, descendants de Busiris II, succéderent à ce Prince. Uchoréus, le huitieme, » bâtit la ville de Memphis ».

Hérodote (5) attribue la fondation de cette Ville à Ménès. Ces deux opinions peuvent être vraies jusqu'à un certain point. Ménès l'aura fondée; mais ses successeurs ne l'ayant point aggrandie, elle étoit demeurée peu considérable. Uchoréus, qui avoit senti l'importance de sa situation, l'aura, non-seu-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXXXVIII, pag. 99.
(2) Herodot. Lib. II, §. XCIX.
(3) Id. ibid. §. IV.
(4) Diodor. Sicul. Lib. I, §. L, pag. 59.
(5) Herodot. Lib. II, §. XCIX.

lement aggrandie, mais encore embellie; ce qui aura valu à ce Prince le titre de fondateur.

Busiris II doit, par une suite du systême de Diodore, être monté sur le trône l'an 13228, & Uchoréus, le dernier des huit Rois qui lui succéderent, l'an 12988 avant notre ére.

« Douze (1) générations après Uchoréus, Mœris » monta sur le trône. Ce fut ce Prince qui cons- » truisit les propylées septentrionales », c'est-à-dire, suivant (2) Hérodote, la façade du Temple de Vulcain, qui regardoit le Nord.

D'après ce calcul, Mœris étoit le quatre-vingtieme Roi. Cependant (3) Hérodote assure qu'il étoit le dernier des trois cents trente Rois depuis & compris Ménès, & que de ce Prince jusqu'à son voyage en Egypte, il n'y avoit (4) pas 900 ans complets. Le calcul de Diodore suppose ce Prince antérieur à notre ére de 12598 ans.

« Sésostris (5) régna sept générations après Mœ- » ris. Il s'appelloit aussi Sésoôsis & Sésonchis. Ce » Prince surpassa tous ses prédécesseurs en magni- » ficence ».

Diodore ne s'accorde point avec Hérodote, qui raconte (6) que Sésostris succéda immédiatement à

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LI, pag. 61.
(2) Herodot. Lib. II, §. CI.
(3) Id. ibid. §. C.
(4) Id. ibid §. XIII.
(5) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIII, pag. 62.
(6) Herodot. Lib. II, §. CII.

Mœris. Dicæarque (1) s'en éloigne encore davantage. Il suppose que Sésostris est le premier Roi, & qu'il régna après Orus, fils d'Osiris & d'Isis; que de Sésostris à Nilus il y eut 2500 ans, & que de Nilus à la premiere Olympiade il y eut 463 ans. Comme l'Egypte fut conquise la troisieme année de la soixante-troisieme Olympiade, il s'ensuit que Dicæarque ne donnoit au Royaume d'Egypte que 3187 ans de durée. Mais voyez là-dessus le Chapitre XIII concernant la prise de Troie.

Sésostris a dû régner, selon Diodore de Sicile, l'an 12338 avant notre ére.

« Sésostris II succéda (2) à son pere. » C'est le Prince qu'Hérodote nomme (3) Phéron. Je donne à Sésostris II 40 ans de regne. Il mourut par conséquent 12250 ans avant notre ére, & c'est en cette année que commence l'intervalle entre le regne de Sésostris II & celui d'Amasis, ou plutôt Amosis.

« Un grand (4) nombre de Princes succéderent à » Sésostris II, & ne firent rien de mémorable. Ama» sis, (ou plutôt Amosis) (5) se comporta d'une ma» niere barbare envers ses sujets. Actisanès, Roi

(1) Apud Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. vers. 272 & 276.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIX, pag. 69.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXI.

(4) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LX, pag. 69.

(5) On lit Amasis dans le texte des Livres imprimés : Amosis est une leçon de quelques manuscrits.

pouvoit s'exécuter par un seul homme, & dans un siecle où les hommes les plus instruits n'avoient qu'une connoissance imparfaite de l'Histoire de leur pays, où la langue ayant changé, rendoit cette connoissance très-difficile, & où la disette des livres augmentoit encore la difficulté.

Diodore a beaucoup fait, & peut-être tout ce qu'il lui étoit possible de faire dans la position où il se trouvoit. Mais, malgré ses efforts, son Ouvrage a des imperfections, & l'on y trouve non-seulement des contradictions, mais encore des vuides que l'on n'a jamais pu parvenir à remplir. C'est à ce défaut de matériaux, qu'il faut attribuer la lacune immense qui se trouve entre le regne de Sésostris II & celui d'Amosis; & c'est à la trop grande étendue de son plan, qu'il faut imputer les inexactitudes de son Histoire d'Egypte & de celle d'Assyrie. L'immensité de son travail ne lui permettant point de consulter les Archives d'Egypte, il se contenta de parcourir rapidement Hécatée & Hérodote, & de recueillir de quelques Grecs domiciliés en Egypte, & de quelques Egyptiens médiocrement instruits dans l'Histoire de leur pays, tout ce qui concernoit les anciens temps de cette Monarchie. Il avoit, par exemple, entendu dire en la cent quatre-vingtieme Olympiade, qu'il y avoit environ 15000 ans que Ménès régnoit. Il tâcha d'arranger le petit nombre de Princes dont il avoit connoissance, de maniere à faire accorder leurs regnes avec cette époque : mais

comme il se trouvoit une lacune prodigieuse, & qu'il ne savoit comment la remplir faute de matériaux, il s'exprima d'une maniere vague, & propre à éluder la difficulté.

Diodore suppose donc qu'entre Sésostris II & Amosis, il y eut un intervalle de 10828 ans, & que durant cet intervalle, le trône fut occupé par trois cents soixante-un Rois. Hérodote dit, au contraire, que Sésostris II, qu'il nomme Phéron, fut remplacé par Protée. Il détermine le regne de Sésostris I, par la mort de Mœris, son prédécesseur, & celui de Protée, successeur de Phéron, ou Sésostris II, par la prise de Troie. Le premier remontoit à un peu moins de 900 ans avant son voyage en Egypte, & le second à 834 ans ou environ.

Reprenons la suite du récit de Diodore.

« Actisanès (1) étant mort, les Egyptiens recou-
» vrerent leur liberté, & établirent Roi, Mendès.
» Mais après ce Prince, il y eut (2) une anar-
» chie pendant cinq générations. Cette anarchie
» finit par l'élection de Cétès, que les Grecs nom-
» ment Protée ».

Suivant (3) Hérodote, Protée est le successeur immédiat de Phéron ou Sésostris II. Diodore de Sicile convient avec Hérodote que l'expédition des

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXI, pag. 70.

(2) Id. ibid. §. LXII, pag. 71.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXII.

Grecs contre Troie eut lieu ſous ce Prince. C'étoit une choſe reconnue. Mais comme Diodore mettoit la priſe de Troie l'an 1182 avant notre ére, il falloit, par une ſuite de ſon ſyſtême, placer ce Prince dans un temps poſtérieur à celui où il a vécu.

« Remphis, fils de (1) Protée, lui ſuccéda ». Ce Prince eſt le Rhampſinite d'Hérodote.

« Remphis (2) étant mort, ſept Rois fainéants » occuperent le trône pendant ſept générations. Le » dernier de ces ſept Rois s'appelloit Niléus. Ce » fut lui qui donna ſon nom au fleuve qui por- » toit auparavant celui d'Ægyptus ».

Hérodote ne parle point de ce Prince. Dicæarque, qui en fait mention, dit (3) qu'il vivoit 436 ans avant la premiere Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 3502 de la période Julienne, 1212 ans avant notre ére. J'en parlerai plus au long dans le Chap. XIII de la guerre de Troie, & je diſcuterai le paſſage du Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes, qui eſt altéré.

« Chemmis, (4) le huitieme Roi, régna 50 » ans ». Il paroît que c'eſt le (5) Prince qu'Hérodote nomme Chéops.

« Chéphren, frere (6) de Chemmis, &, ſelon » quelques-uns, ſon fils, lui ſuccéda & régna 56

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, pag. 71.

(2) Id. ibid. §. LXIII, pag. 72.

(3) Schol. Apollonii Rhod. ad Lib. IV, verſ 272 & 276.

(4) Diodor. Sicul. loco laudato.

(5) Herodot. Lib. II, §. CXXIV.

(6) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 73.

» ans ». Chéphren étoit, selon (1) Hérodote, frere de Chéops; il lui succéda & régna 56 ans.

« Mycérinus (2) régna après Chéphren ». Hérodote s'accorde avec Diodore.

« Bocchoris (3) régna ensuite ». Diodore a omis Tnéphachthus, pere de Bocchoris, dont il avoit (4) parlé plus haut. Plutarque en fait (5) aussi mention sous le nom de Technatis, & j'en ai dit moi-même quelque chose page 181. Si Bocchoris est l'Anysis d'Hérodote, Tnéphachthus sera l'Asychis du même Historien.

« Un temps (6) considérable après, Sabacos, » Roi d'Ethiopie, conquit l'Egypte ».

Selon (7) Hérodote, Sabacos dépossséda Anysis. Anysis s'étant refugié dans les marais, remonta sur le trône, lorsque Sabacos se fut retiré en Ethiopie, & régna encore quelques années. Il n'y a donc point eu d'intervalle entre Anysis & Sabacos. Quand même Bocchoris seroit un Prince différent d'Anysis, on ne pourroit mettre entr'eux un intervalle considérable, puisque le (8) Syncelle dit que Bocchoris ayant perdu la bataille & la

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 74.
(3) Id. ibid. §. LXV, pag. 75.
(4) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.
(5) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 354.
(6) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXV, pag. 75.
(7) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.
(8) Syncelli Chronogr. pag. 74 & 184.

liberté, Sabacos le fit brûler vif. Mais on peut voir sur Sabacos ce que j'en dis §. XII.

« Sabacos (1) étant retourné dans ses Etats, il » y eut en Egypte une anarchie de deux ans, au » bout desquels douze des principaux citoyens pri- » rent les rênes du Gouvernement, & régnerent » conjointement pendant 15 ans. Psammitichus, » l'un d'entr'eux, ayant attaqué ses collegues, les » uns périrent dans le combat les armes à la main, » les autres s'enfuirent en Libye, & ne songe- » rent plus à disputer la couronne à ce Prince, » qui régna seul ».

Diodore ne parle point du regne de Séthos, remarquable par la défaite des Assyriens. L'anarchie dont il fait mention, est très-vraisemblable; mais elle ne dut avoir lieu qu'après la mort de ce Prince, le dernier rejeton de la Famille royale. Le reste de cet article est assez conforme au récit d'Hérodote. On peut ajouter seulement que ce dernier Historien (2) ayant dit que Psammitichus avoit régné 54 ans en tout, & Diodore, que (3) les douze Rois avoient régné conjointement 15 ans, il s'ensuit que Psammitichus a régné seul 39 ans.

« Quatre (4) générations après Psammitichus, » Apriès régna 22 ans ».

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.

(2) Herodot. Lib. II, §. CLVII.

(3) Diodor. Sicul. loco laudato.

(4) Id. ibid. §. LXVIII, pag. 78.

Diodore

Diodore s'accorde avec Hérodote, qui met entre Psammitichus & Apriès, Néchos & Psammis. Lorsque les Grecs comptent par générations, ils comprennent toujours les deux extrêmes. Pour retrouver les quatre générations de Diodore, il faut compter Psammitichus & Apriès. Hérodote donne 25 ans de regne à Apriès, tandis qu'il n'occupa le trône que 22 ans, selon Diodore.

» Amasis s'étant (1) révolté contre Apriès, s'em» para de la couronne; & après avoir gouverné » 55 ans, il mourut lorsque Cambyses attaqua » l'Egypte, la troisieme année de la soixante-troi» sieme Olympiade. »

Il est presque inutile d'avertir que dans l'édition de Diodore de Wéchel 1604 in-folio, la version latine *tertio Olympiadis sexagesimæ anno*, est vicieuse, & que cette faute, qui vient de l'Imprimeur, n'a point été corrigée dans celle de M. Wesseling. Hérodote (2) ne donne à Amasis que 44 ans de regne, & se trouve d'accord en cela avec Jules Africain. Diodore ne parle point de Psamménit, qui fut dépossédé par Cambyses, après un regne de 6 mois.

§. VIII.

Récapitulation du récit de Diodore de Sicile.

LA méthode dont s'est servi Diodore de Sicile,

(1) Diodor. Sicul. §. LXVIII, pag. 79.

(2) Herodot. Lib. III, §. X.

est extrêmement vicieuse, & l'on ne peut en faire usage pour évaluer les regnes des Rois d'Egypte. Si l'on examine la suite de ces Rois depuis le premier jusqu'à Amasis, on la trouvera interrompue par ce grand nombre de Princes qui succéderent à Sésostris II, & dont Diodore (1) n'articule pas le nombre. Cependant, comme cet Historien avance que depuis Ménès jusqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, il s'étoit écoulé près de 15000 ans, il s'ensuit que Ménès avoit commencé à régner l'an 14940 avant notre ére. En partant de ce point, cinquante-deux Princes descendants de Ménès, régnerent 1400 ans. Cela ne feroit que 27 ans de regne l'un portant l'autre. La regle des générations s'y oppose. Mais admettons ces 1400 ans, & donnons à Ménès 62 ans de regne (2) avec Jules Africain; il s'ensuivra que Busiris I, qui est monté sur le trône après ces cinquante-trois Rois, aura régné 13478 ans avant notre ére.

Huit Rois gouvernerent après Busiris I. Le dernier de ces Rois se nommoit aussi Busiris. Il régnoit donc 240 ans après Busiris I, c'est-à-dire, 13228 ans avant notre ére.

Huit Rois descendants de Busiris II, succéderent à ce Prince. Uchoréus, le huitieme, bâtit Memphis. Le regne d'Uchoréus précede donc notre ére de 12988 ans.

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LX, pag. 69.

(2) Syncelli Chronogr. pag. 54.

Mœris monta ſur le trône douze générations après Uchoréus, c'eſt-à-dire, 360 ans après la mort de ce Prince, & l'an 12598 avant notre ére.

Séſoſtris régna ſept générations après, c'eſt-à-dire, 210 ans après Mœris, & l'an 12338 avant Jéſus-Chriſt; ancienneté qui détruit toutes les hypotheſes connues ſur le temps où vivoit ce Prince. Dicæarque (1) le regardoit comme le premier Roi d'Egypte, & le mettoit 3712 ans avant notre ére. Je ſuppoſe qu'il régna 48 ans. Séſoſtris II, qui lui ſuccéda, monta ſur le trône l'an 12290 avant notre ére.

Diodore parle enſuite d'un grand nombre de Princes, dont le dernier fut Amoſis, ſans déterminer leur nombre & la ſomme de la durée de leurs regnes. L'ordre chronologique eſt donc interrompu, & il eſt très-difficile de vérifier ſes calculs, & le nombre des Rois dont il a parlé. On pourroit y parvenir, ſi l'on réuſſiſſoit à déterminer en quelle année a vécu à-peu-près Amoſis. La chaîne étant briſée, comme je viens de le remarquer, il faut néceſſairement prendre Amaſis le dernier Roi d'Egypte, & remonter de ce Prince juſqu'à Amoſis.

Amaſis, dernier Roi d'Egypte, régna 55 ans, & mourut l'an 4189 de la période Julienne, 580 ans avant Jéſus-Chriſt. Apriès régna 22 ans, & ſon regne eſt de l'an 4112 de la période Julienne,

(1) Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. verſ. 272 & 276.

602 ans avant Jésus-Christ. Diodore passe sous silence Néchos & Psammis; mais comme il avance qu'il y a quatre générations entre Psammitichus & Apriès, il s'ensuit que, suivant la maniere de compter des Grecs, qui comprenoient les deux extrêmes dans le calcul par générations, les regnes de Psammitichus, Néchos, Psammis & Apriès, doivent (1) faire 120 ans. Amasis étant monté sur le trône l'an 4134 de la période Julienne, 580 ans avant notre ére, le regne de Psammitichus doit être à-peu-près de l'an 4010 de la période Julienne, 704 ans avant notre ére. Diodore se contente de dire que ce Prince régna 15 ans conjointement avec les onze autres Rois, sans parler du reste de la durée de son regne. Hérodote assure qu'il gouverna en tout 54 ans. Il régna donc seul 39 ans, qui commencent à l'an 4025 de la période Julienne, 689 ans avant notre ére. Il y eut entre ces douze Rois & Sabacos, une anarchie de 2 ans. Elle dut commencer l'an 4008 de la période Julienne, 706 ans avant Jésus-Christ.

Sabacos régna immédiatement avant l'anarchie. Hérodote assure qu'il gouverna 50 ans. Quoique Diodore ne détermine point la durée de son regne; il paroît par son récit qu'il n'est pas resté plus de 10 ans sur le trône. Il conquit donc

(1) Comme il est ici question du systême de Diodore de Sicile, je suppose, avec cet Historien, que les générations ne sont que de 30 ans.

l'Egypte l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant notre ére.

Diodore s'exprime trop vaguement ſur Sabacos & Bocchoris. Un temps conſidérable après Bocchoris, dit-il, Sabacos s'empara de l'Egypte. Il eſt impoſſible, d'après cet énoncé, de placer Bocchoris & les Rois ſes devanciers. Cet Hiſtorien remplit l'intervalle entre Bocchoris & Amoſis par Actiſanès, Roi d'Ethiopie, Mendès, une anarchie de cinq générations, Cétès ou Protée, Remphis, fils de Protée, ſept Rois fainéants, dont le dernier s'appelloit Niléus, Chemmis, qui régna 50 ans, Chéphren, qui gouverna 56 ans, Mycérinus & Bocchoris. Cela ſuppoſe vingt générations ou 600 ans. La ſeule époque qui ait quelque certitude, ſelon le ſyſtême de Diodore, eſt celle de Cétès ou Protée, qui régnoit vers l'an 3522 de la période Julienne, 1192 ans avant notre ére, puiſque cet Hiſtorien penſoit avec Apollodore & Eratoſthenes, que la ville de Troie avoit été priſe ſous ce Prince, & l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Si partant du regne de Protée comme d'un point fixe, on remonte à Amoſis, on trouvera huit générations ou 240 ans. Ainſi Amoſis aura commencé à régner vers l'an 3292 de la période Julienne, 1422 ans avant notre ére.

Si au contraire on deſcend de Protée à Bocchoris, on aura treize générations ou 390 ans. Le regne de Bocchoris ſera par conſéquent de l'an

3912 de la période Julienne, 802 ans avant Jésus-Christ. Sabacos ayant commencé à régner l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant Jésus-Christ, il peut se faire que Bocchoris n'ait régné que 12 ans. Il sera mort l'an 3924 de la période Julienne, 790 ans avant notre ére, & l'intervalle entre ce Prince & Sabacos sera de 74 ans. Cet intervalle est assez considérable pour avoir fait dire à Diodore, qu'entre ces deux Princes il s'étoit écoulé un grand nombre d'années.

Passons maintenant à l'intervalle qui se trouve entre Sésostris II & Amosis. Amosis ayant commencé à régner vers l'an 3292 de la période Julienne, 1422 ans avant notre ére, comme on vient de le voir, & Sésostris II ayant gouverné 40 ans, & étant mort l'an 12250 avant notre ére, suivant le systême de Diodore, il se trouvera entre ces deux Princes un intervalle de 10828 ans; ce qui suppose trois cents soixante-un Rois. Cette multitude de Princes paroîtra sans doute incroyable, quoique Diodore ait avancé que de Sésostris II à Amosis, il y avoit eu un très-grand nombre de Rois.

Diodore avoit assez bien arrangé son systême sur les Rois d'Egypte; car il y avoit eu, selon cet Historien, quatre cents soixante-dix Rois indigenes, quatre Rois Ethiopiens, & cinq femmes; ce qui faisoit en tout quatre cents soixante-dix-neuf Princes. Si maintenant on compte tous les Rois qu'il nomme, & les générations dont il parle, il

se trouvera cent seize tant Rois que générations. Il faudra donc placer dans l'intervalle, entre Sésostris II & Amosis, trois cents soixante-trois Rois pour compléter le nombre de quatre cents soixante-dix-neuf. Ce calcul approche à deux Rois près du précédent.

Diodore est presque par-tout en contradiction avec Hérodote. Auquel de ces deux Historiens faut-il donner sa confiance? Il me semble qu'il n'y a pas à balancer. Il n'y avoit pas encore long-temps que les Egyptiens étoient soumis aux Perses, lorsqu'Hérodote voyagea en Egypte. L'Histoire de leurs Princes leur étoit alors très-connue, & sur-tout celle des huit cents dernieres années de leur Monarchie. D'ailleurs tous les temples de l'Egypte n'avoient pas été spoliés par Cambyses. Il restoit encore des archives à Thebes & à Memphis. Les Prêtres de Memphis lisoient à Hérodote ces archives, & cet Historien se transportoit ensuite à Thebes pour vérifier avec les Prêtres de cette Ville ce qu'il avoit appris de ceux de Memphis. L'esclavage & la dureté du gouvernement des Perses firent peu à peu négliger l'étude des Sciences, de l'Histoire, des hiéroglyphes & de l'ancienne langue du pays. L'Egypte passa ensuite sous la domination des Grecs. On bâtit Alexandrie, & Memphis fut presque abandonnée; on parloit grec à la Cour des Ptolémées. Les actes judiciaires étoient en grec. Cette langue devint presque générale dans toutes les grandes Villes. Cette révo-

lution porta le dernier coup à l'ancienne langue du pays; & s'il se trouva encore quelques Savants qui en eussent connoissance, le nombre en diminua insensiblement, & il est à présumer que cette connoissance étoit très-imparfaite. Ce fut dans ces circonstances que Diodore voyagea en Egypte. L'immensité du plan qu'il avoit embrassé, ne lui permit pas de faire toutes les recherches nécessaires. Il recueillit tout ce qu'on lui racontoit; & comme ces récits étoient très-imparfaits & quelquefois contradictoires, ces imperfections & ces contradictions durent nécessairement passer dans son Histoire. Si cette Histoire supplée à quelques omissions d'Hérodote, on ne peut du moins disconvenir qu'elle mérite, à beaucoup d'égards, bien peu de croyance, & qu'elle ne peut servir de base à un systême chronologique. Quoi qu'il en soit, voici à-peu-près l'ordre qu'a suivi Diodore de Sicile dans l'arrangement de ces Princes.

§. IX.

Canon chronologique des Rois d'Egypte, selon le systême de Diodore de Sicile.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
MÉNÈS, I.er Roi d'Egypte, regne 62 ans.	. . .	14940.
Cinquante-deux Rois regnent 1400 ans. .	. . .	14878.
Busiris I regne 40 ans.	. . .	13478.
Huit Rois regnent ensuite.	. . .	13438.
Uchoréus, le dernier de ces huit Rois, regne 30 ans.	. . .	12988.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Douze générations ſuivent Uchoréus. . .	. . .	12958.
Mœris regne 50 ans.	. . .	12598.
Sept générations ſuccedent à Mœris. . .	. . .	12548.
Séſoſtris I regne 48 ans.	. . .	12338.
Séſoſtris II regne 40 ans.	. . .	12290.
Intervalle de 10828 ans. Il doit être rempli par 361 Rois. Le récit de Diodore en ſuppoſe 363. Cet intervalle commence en	. . .	12250.
Amoſis regne 12 ans.	3292.	1422.
Actiſanès 28 ans.	3304.	1410.
Mendès 40 ans.	3332.	1382.
Anarchie pendant cinq générations, ou 150 ans. Elle commence en	3372.	1342.
Cétès, ou Protée, regne 21 ans. . . .	3522.	1192.
Remphis, fils de Protée, 20 ans. . .	3543.	1171.
Sept Rois fainéants.	3563.	1151.
Niléus, le ſeptieme de ces Rois, 18 ans.	3773.	941.
* Chemmis, 50 ans.	3791.	923.
* Chéphren, 56 ans.	3841.	873.
Mycérinus, 15 ans.	3897.	817.
Bocchoris, 12 ans.	3912.	802.
Intervalle de 74 ans, commence en . .	3924.	790.
Sabacos regne 10 ans.	3998.	716.
* Anarchie, 2 ans.	4008.	706.
* Douze Rois, du nombre deſquels eſt Pſammitichus, regnent enſemble 15 ans.	4010.	704.
Pſammitichus ſeul, 39 ans.	4025.	689.
Néchos, 34 ans.	4064.	650.
Pſammis, 14 ans.	4098.	616.
* Apriès, 22 ans.	4112.	602.
* Amaſis, 55 ans.	4134.	580.
Amaſis meurt, & Cambyſes ſubjugue l'Egypte.	4189.	525.

J'ai évalué les générations à 30 ans, suivant l'usage de Diodore de Sicile, excepté les cinquante-deux Rois, successeurs de Ménès, parce que cet Historien a déterminé leurs regnes à 1400 ans. J'ai marqué d'une étoile la durée des regnes des Princes qui est spécifiée dans Diodore. A l'égard des autres, j'ai emprunté cette durée d'Hérodote, de Jules Africain; & quand ces deux Auteurs m'ont manqué, j'ai eu recours à des conjectures, & je me suis déterminé pour celle qui m'a paru la plus vraisemblable.

§. X.

Systême chronologique des Rois d'Egypte, selon Hérodote.

DU GOUVERNEMENT THÉOCRATIQUE.

SI dans un siecle aussi éclairé que le nôtre, on paroissoit adopter les sentiments des anciens Egyptiens sur leurs Divinités & sur le regne de ces Dieux, ce seroit une absurdité révoltante. Cependant, lorsqu'on voit que, de l'aveu de tous les anciens Historiens, les Dieux & les demi-Dieux ont gouverné l'Egypte pendant un grand nombre de siecles, & que les premiers Chronologistes Chrétiens n'ont pas dédaigné de rapporter cette opinion, on est tenté de croire qu'elle n'est pas destituée de fondement, sur-tout quand on sait que les Egyptiens étoient un peuple savant, & qui n'étoit point dans l'origine imbu de toutes les superstitions aux-

quelles il se livra dans la suite. Ce premier pas fait, on est porté à se demander comment cette opinion a pu s'établir & prévaloir au point qu'elle soit devenue la croyance générale.

Il est très-vraisemblable que dans l'origine, les Egyptiens ne reconnoissoient qu'un seul Dieu, & que le culte qu'ils lui rendoient étoit pur & sans aucun mêlange de superstitions. Je me le persuade d'autant plus volontiers, que les habitants de la Thébaïde adoroient encore, du temps de Plutarque, le Dieu (1) Cneph, qui n'avoit point eu de commencement, & qui ne devoit point avoir de fin. Κνὴφ ἀγέννητον ὄντα καὶ ἀθάνατον. Ce peuple expliquoit, comme les Orientaux, par des allégories ingénieuses, les attributs de la Divinité : dans la suite des temps, l'idée simple de Dieu s'étant effacée peu à peu, il ne resta que les allégories sous l'enveloppe desquelles les Prêtres avoient coutume de présenter la Divinité. Quoi qu'il en soit de cette origine de l'idolatrie chez ce peuple, il paroît constant qu'il se fit un système de Religion, & qu'il établit le premier une hiérarchie. Le ministere des Autels appartenoit à un certain nombre de familles exclusivement à toute autre ; & ces Ministres des Dieux étoient partagés en différentes classes, depuis celle du Grand-Prêtre jusqu'à celle du dernier rang. Le fils (2) succédoit à son pere, &

---

(1) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 359, D.

(2) Herodot. Lib. II, §. XXXVII, sub finem.

ne passoit point d'une classe dans une autre. C'est ainsi que de Ménès jusqu'au temps où voyageoit Hécatée de Milet, les Egyptiens comptoient (1) à Thebes trois cents quarante-cinq Grands-Prêtres, qui s'étoient succédés de pere en fils. Le respect que l'on portoit à la Religion dans l'origine des choses, avoit reflué sur ceux qui en étoient les interpretes. Comme ils avoient beaucoup de loisir, ils s'appliquerent aux sciences, & furent peut-être les seuls Savants qu'il y eut dans le pays. On s'accoutuma peu à peu à les consulter dans toutes les occasions, & ils surent profiter habilement de quelques circonstances favorables pour s'emparer de toute l'autorité, jusqu'à ce que leur gouvernement étant devenu trop dur, le peuple secoua enfin le joug, & voulut être gouverné par un Roi. Ces Prêtres faisoient intervenir la Divinité dans leur maniere de gouverner, & ce gouvernement étoit censé celui de Dieu, une véritable théocratie. Ainsi quand (2) Hérodote, ou quelqu'autre Auteur parle des regnes des huit anciens Dieux, de ceux des douze Dieux postérieurs, & enfin des regnes de ceux qui naquirent de ces douze Dieux, cela veut dire que les Grands-Prêtres de ces Dieux s'arrogerent successivement l'autorité suprême sur toute l'Egypte, à l'exclusion des Grands-Prêtres des autres Dieux. Au reste, je ne

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLIII.

(2) Id. ibid. §. CXLV.

donne ceci que comme une conjecture, qui peut servir à donner quelque vraisemblance à ce que les Anciens racontent d'une maniere assez uniforme du regne des Dieux chez les Egyptiens. Cette conjecture acquiert du poids, lorsqu'on jette les yeux sur l'Histoire des Juifs. Ce peuple n'eut pas plutôt secoué le joug des Egyptiens, qu'il destina une tribu au service des autels, que les Juges furent tirés de l'ordre sacerdotal, que le gouvernement absolu fut entre les mains des Prêtres, & qu'il y demeura jusqu'à ce que le peuple, ne pouvant plus supporter les (1) injustices des fils de Samuel, demanda à grands cris un Roi pour le gouverner, comme en avoient les autres nations. Le gouvernement des Hébreux étoit alors théocratique, quoique ce terme ne se trouve point dans les Ecritures. Mais il est aisé de l'inférer des paroles qu'elles mettent dans la bouche de Dieu même. « Ecoute, » dit Dieu au Prophete, écoute (2) la voix du » peuple. Ce n'est pas toi, c'est moi qu'il mé- » prise, en ne voulant pas que je regne sur lui. »

Après avoir prouvé, du moins autant qu'il a été possible de le faire, l'existence du gouvernement sacerdotal, chez les Egyptiens, il faut en fixer la durée.

On a vu plus haut que Diodore de Sicile supposoit que les Dieux & les héros avoient régné

---

(1) Reg. I, Cap. VIII, ℣. 3, 4 & 5.
(2) Id. ibid. ℣. 7.

un peu moins de 18000 ans, & l'on a remarqué en même-temps que cet Auteur ne s'accordoit point avec lui-même. La vieille chronique donnoit plus d'étendue au regne des Dieux, & le portoit à 34201 ans. Hérodote ne dit rien de précis là-dessus. Il supposoit trois ordres de Dieux. Le premier ordre contenoit huit Dieux, & ces Dieux étoient les plus anciens. Le second ordre étoit de douze Dieux; on ignore de combien étoit le troisieme.

Hérodote ne parle, ni de la durée des regnes des Dieux du premier ordre, ni du temps où ces Dieux commencerent à régner. Il passe ensuite au second ordre, qui comprenoit douze Dieux. Le commencement de leurs regnes (1) date de 17000 ans avant Amasis, c'est-à-dire, de l'an 17570 avant notre ére, & 5214 ans avant Ménès, premier Roi d'Egypte.

Hérodote ne dit pas de combien de Dieux étoit composé le troisieme ordre. On sait seulement qu'Osiris, qui est l'avant-dernier de ces Dieux, & le (2) Bacchus des Egyptiens, régnoit 15000 ans avant (3) Amasis, c'est-à-dire, l'an 15570 avant notre ére, & 3224 ans avant Ménès.

Orus, fils d'Osiris, qui est (4) l'Apollon des

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIII.
(2) Id. ibid. §. CXLIV.
(3) Id. ibid. §. CXLV.
(4) Id. ibid. §. CXLIV.

Grecs, succéda à Osiris. Ce fut le dernier des Dieux du troisieme ordre. On ne sait point en quel temps il commença à régner; du moins notre Historien n'en dit rien.

Le peuple, las d'être gouverné par les Prêtres, secoua enfin leur joug, & voulut avoir un Roi. Ménès fut élu. J'ai prouvé plus haut p. 180 & 181, que Ménès avoit introduit le luxe dans ses Etats. Cela suppose qu'il y avoit des arts en Egypte avant son élection, & que les peuples étoient déja policés; en un mot, qu'ils avoient un gouvernement. Ce gouvernement ne pouvoit être que le sacerdotal.

§. XI.

De Ménès jusqu'à Sésostris.

L'ÉPOQUE de Ménès paroît, au premier coup-d'œil, très-facile à déterminer. Il y avoit eu trois cents trente Rois, dit (1) Hérodote, qui s'étoient succédés de pere en fils, depuis Ménès jusques & compris Mœris. La mort de Mœris est déterminée par cet Historien, qui nous apprend qu'il n'y avoit pas encore tout-à-fait 900 ans que ce Prince étoit mort, lorsqu'il voyageoit en Egypte. Nous fixerons par cette raison la fin du regne de ce Prince en 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant notre ére. Les trois cents trente générations donnent 11000 ans, c'est-à-dire, 12356 ans avant notre ére, & 8373 ans avant l'époque

(1) Herodot. Lib. II, §. C.

de la création du monde, selon l'opinion du P. Pétau; qui paroît avoir suivi le calcul du texte hébraïque.

Je ne parlerai point de la contradiction qui se remarque entre les Livres saints & le récit d'Hérodote. Ce ne peut être une difficulté pour nous, qui devons regarder comme une fable, ou comme une erreur grossiere, ce que notre Historien raconte de la haute antiquité des Egyptiens. Hérodote n'auroit pas été sans doute fort ébranlé par les raisons qu'on eût empruntées de ces Livres. Il auroit eu probablement plus de confiance en ceux des Egyptiens. Mais mon but n'est point de donner la Chronologie réelle de l'Egypte; je n'y réussirai point & personne n'y réussira. Je me propose seulement de présenter celle de cet Historien. Cependant il se rencontre ici des difficultés, peut-être insurmontables. Je vais essayer des conjectures, qui pourront, à ce que j'espere, en lever quelques-unes.

Hérodote raconte §. C, qu'il y eut de Ménès jusqu'à Mœris, trois cents trente Rois, & que dans ce grand nombre de générations, il y eut dix-huit Rois Ethiopiens & une femme Egyptienne, qui s'appelloit Nitocris. Le même Historien raconte §. CXLII, que de Ménès à Séthos, il y eut trois cents quarante-une générations & autant de Rois que de Pontifes. On lui fit voir §. CXLIII, les statues colossales en bois, des trois cents quarante-un Pontifes, & on lui apprit qu'ils s'étoient succédés de pere en fils. Il est certain

main que de Séſoſtris à Séthos il n'y a eu que dix Princes, le Roi Ethiopien, qui ſubjugua l'Egypte, ne pouvant être compté, puiſqu'Anyſis régnoit dans l'Iſle d'Elbo, & qu'il recouvra ſes Etats après la retraite de ce Prince. Je prouverai dans le paragraphe XII, qu'il ſe trouve dans le texte d'Hérodote une lacune conſidérable après le §. CXL, & qu'il faut la remplir par ſept Rois. Alors on aura dix-ſept Rois au lieu de dix, puiſqu'il ne faut pas compter Sabacos.

Il me paroiſſoit, d'après cet expoſé, qu'on avoit tranſpoſé ces ſept Rois de leur vraie place, qui devoit ſuivre immédiatement le §. CXL, & qu'on les avoit mis mal-à-propos §. C. Prévenu de cette opinion, je retranchois ſept Rois de ce paragraphe, & je liſois τριηκοσίων τε καὶ τριήκοντα οὐνόματα. Mais ayant réfléchi que Diodore de Sicile donnoit à l'Egypte quatre cents ſoixante-dix Rois indigenes, & Jules Africain plus de 500, je penſai qu'il ne falloit rien retrancher du nombre des Rois qu'Hérodote ſuppoſe entre Ménès & Séſoſtris. Ce changement d'ailleurs étant arbitraire, ſi on s'en permettoit de pareils, il n'y auroit plus rien de certain dans l'antiquité. J'ai donc cru qu'il falloit laiſſer ſubſiſter le texte d'Hérodote tel que nous l'avons.

Mais il ſe préſente une autre queſtion. Ces Princes ſe ſont-ils ſuccédés de pere en fils, ou la couronne a-t-elle paſſé à des branches collatérales, ou dans des familles étrangeres? Hérodote décide la queſtion, §. CXLII. En évaluant dans ce pa-

ragraphe ces trois cents quarante-une générations à 11340 ans, il donne à entendre qu'il vouloit parler de générations, & non de ſucceſſions. Mais dans le paragraphe ſuivant, il s'exprime d'une maniere encore plus claire. Il dit poſitivement que ſous ces trois cents quarante-un Rois, il y avoit eu trois cents quarante-un Pontifes qui s'étoient ſuccédés de pere en fils. Quoique cela ne ſoit pas abſolument impoſſible, puiſqu'il n'y a point d'homme ſur la terre qui ne remonte, par une filiation directe, au premier homme, cependant il eſt très-rare de rencontrer dans une famille quelconque, une filiation auſſi ſuivie que l'étoit celle des Rois & des Pontifes Egyptiens. Ce qui me perſuade qu'il en a été des Rois d'Egypte, comme il en a été de ceux des autres pays, & comme il en eſt encore des maiſons ſouveraines actuellement exiſtantes, c'eſt qu'Hérodote compte parmi ces trois cents trente Rois, dix-huit Princes Ethiopiens, & la Reine Nitocris, qui étoit Egyptiene. L'ordre des générations étant interrompu par dix-neuf Princes au moins, il faut évaluer le tout par ſucceſſions. Comme il paroît que ce pays n'a pas éprouvé de grandes révolutions, & qu'il eſt conſtant que les hommes y vivoient (1) long-temps, je crois pouvoir évaluer ces ſucceſſions à 20 ans; ce qui fera 6600 ans. Si on les ajoute à 1356, qui eſt l'époque de la mort de Mœris, on aura

(1) Herodot. Lib. II, §. LXXVII.

l'an 7956 avant notre ére, & Ménès aura régné 3973 ans avant la création du monde, selon le P. Pétau. Peut-être, en supposant toujours l'exactitude des Annales d'Egypte, s'écarteroit-on encore moins de la vérité, en prétendant que dans ces trois cents trente Rois, il y a eu un nombre prodigieux de générations, & un très-petit nombre de successions. Dans ce cas, il faudra les mettre à 27 ans, ou environ, l'une portant l'autre. Suivant cette évaluation, les trois cents trente Rois auront régné 8910 ans, & Ménès sera monté sur le trône 10266 ans avant notre ére, c'est-à-dire, 6283 ans avant (1) la création du monde. Ce sentiment me paroît le plus (2) vraisemblable. Cependant comme ces Princes Ethiopiens étoient des conquérants, il peut se faire que la filiation des Rois d'Egypte n'ait point été interrompue par leurs conquêtes, & que les Egyptiens aient conservé précieusement dans leurs Annales, la suite de leurs vrais Princes, quoiqu'ils n'eussent joui d'aucune sorte d'autorité dans le pays. Hérodote s'exprime de maniere à ne pas permet-

---

(1) Quand il est question de la création du monde, je suis toujours le P. Pétau, qui a adopté le calcul du texte hébreu.

(2) Quand j'avance que ce sentiment me paroît le plus vraisemblable, je veux dire seulement qu'il est plus vraisemblable qu'il y a eu un très-grand nombre de générations, & un très-petit nombre de successions, & qu'il faut évaluer le tout à 27 ans.

tre d'en douter. Ainsi, malgré les vraisemblances qui militent en faveur de l'autre opinion, je crois devoir admettre, avec cet Historien, que Ménès commença à régner 11000 ans avant Sésostris, c'est-à dire, 12356 ans avant notre ére.

Son fils Manéros ne lui succéda point. Il mourut avant son pere. Mais comme il s'étoit fait adorer des peuples, sa mémoire fut en grande vénération. On fit (1) sur sa mort une élégie, que l'on chantoit encore en Egypte du temps de notre Historien, c'est-à-dire, 11880 ans après sa mort.

§. XII.

De Sésostris & de ses successeurs jusqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyses.

HÉRODOTE assure (2) qu'il n'y avoit pas encore 900 ans que Mœris étoit mort, lorsqu'il entreprit son voyage en Egypte. Ce voyage est à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére, & il pouvoit avoir alors 24 ans, qui est un âge où l'on a de la maturité, & où l'on a acquis assez de connoissances pour bien voir, & pour tirer avantage des conversations que l'on a avec les hommes habiles. Il étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. Cela se prouve par un passage d'Aulugelle,

(1) Herodot. Lib. II, §. LXXIX.

(2) Id. ibid. §. XIII.

qui dit (1) qu'il avoit 53 ans lors de la premiere année de la guerre du Péloponnese. Or on sait que la premiere année de cette guerre est de l'an 4283 de la période Julienne, 431 ans avant Jésus-Christ. En supposant que Mœris est mort environ 896 ans avant le voyage d'Hérodote en Egypte, il se trouvera que ce Prince aura fini sa carriere vers l'an 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant notre ére.

Sésostris lui (2) succéda cette même année. Hérodote ne parle point de la durée de son regne. Si l'on en croit (3) Diodore de Sicile, il a régné 33 ans. Le Chevalier Marsham (4) lui donne, avec le (5) Syncelle, 48 ans de regne, d'autres Auteurs 51 ou 55 ans, & Joseph, (6) après Manéthon, 59. Il est difficile de se décider entre tant de diverses opinions. J'ai cru devoir prendre un milieu; & comme ce Prince a fait un grand nombre de conquêtes, & qu'il a exécuté de grandes choses, je lui donne 44 ans de regne. Il est donc mort en 3402 de la période Julienne, 1312 ans avant notre ére.

Phéron (7) lui succéda cette année. Les His-

(1) A. Gell. Lib. XV, Cap. XXIX.
(2) Herodot. Lib. II, §. CII.
(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIII.
(4) Chronic. Ægypt. pag. 383.
(5) Syncelli Chronogr. pag. 59.
(6) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XXVI, pag. 460.
(7) Herodot. Lib. II, §. CXI.

toriens ne s'accordent pas sur le nom de ce Prince. Diodore de Sicile (1) l'appelle Sésostris, de même que son pere; Pline le Naturaliste (2), Nuncoréus; l'Auteur (3) de la Chronique Paschale, Nachor, & (4) Manéthon, Lacharès. Ces trois derniers noms ne paroissent pas fort différents les uns des autres; & comme Diodore de Sicile & Pline ne s'éloignent pas d'Hérodote sur les principales circonstances de son regne, il est évident qu'ils ont eu tous en vue le même Prince. Aucun n'a fixé la durée de son regne, excepté Manéthon, qui lui donne 8 ans. M. le Président Bouhier lui en (5) assigne 12. Mais comme il fut 10 ans aveugle, & qu'il fit de grandes actions après avoir recouvré la vue, je ne crois pas qu'on puisse lui accorder moins de 18 ans.

Protée lui succéda, selon (6) Hérodote, & dut, par conséquent, monter sur le trône en 3420 de la période Julienne, 1294 ans avant notre ére. Le regne de ce Prince doit coincider avec l'arrivée de Paris & d'Hélene en Egypte. Or, l'enlévement d'Hélene précéda de 10 ans le siége de Troie. Ce siége dura 10 ans, & la Ville fut

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIX, pag. 69.

(2) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI, Cap. XI, p. 737.

(3) Chronic. Paschal. pag. 48.

(4) Syncelli Chronogr. pag. 59.

(5) Recherches & Dissertat. sur Hérodote, Chap. VII, page 66.

(6) Herodot. Lib. II, §. CXII. & seq.

prise en 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant Jésus-Christ, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XIII, concernant la prise de Troie. Ce siége commença donc en 3434 de la période Julienne, 1280 ans avant Jésus-Christ, & Hélene fut enlevée en 3424 de la même période, 1290 ans avant notre ére. Ces époques s'accordent très-bien avec le regne de Protée. On ne sait rien sur la durée du regne de ce Prince.

Vecchiéti (1) le fait régner 67 ans, sans nous présenter les motifs de son opinion. J'ai cru devoir lui en donner 50, parce que ce regne me paroît long, & parce que ce calcul s'accorde mieux avec les époques suivantes. Diodore de Sicile (2) suppose, entre Phéron & Protée, un très-grand nombre de Rois, & une anarchie qui subsista pendant cinq générations. J'ai examiné cette opinion dans le §. VII. Pline le Naturaliste (3) prétend que Rhampsinite, qui succéda à Protée, régnoit au temps de la prise de Troie. Mais Hérodote n'en dit rien; & il paroît par son récit, que le même Prince qui retint Hélene en Egypte, la rendit à Ménélas. Je ne dois pas cependant dissimuler qu'Euripides, dans sa Tragédie d'Hélene, suppose (4) que Protée étoit mort, lorsque Ménélas arriva en Egypte pour la redemander. Mais

(1) Vecchieti de anno primitivo, pag. 201.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, pag. 54.

(3) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI, Cap. VIII.

(4) Euripid. Helen. vers. 4 & passim.

l'on sait la liberté que prennent les Poëtes, quand les faits historiques dérangent l'économie de leurs pieces.

Rhampsinite (1) succéda à Protée l'an 3470 de la période Julienne, 1244 ans avant notre ére. J'ai rapporté un peu plus haut l'opinion de Pline le Naturaliste, qui supposoit que ce Prince étoit contemporain de la prise de Troie, & j'ai prouvé en même-temps qu'elle n'étoit point admissible. Hérodote garde le silence sur la durée de son regne; mais (2) Manéthon, cité par Joseph, lui assigne 66 ans. Je ne vois aucune raison pour abréger ce regne.

Chéops, son successeur immédiat, comme le dit (3) positivement Hérodote, régna 50 ans, selon le même Historien, qui est en cela d'accord avec (4) Diodore de Sicile. Il monta sur le trône en 3536 de la période Julienne, 1178 ans avant notre ére. M. le Président Bouhier (5) pensoit qu'entre Rhampsinite & Chéops, il y avoit eu sept Rois, dont Hérodote n'avoit point parlé. J'examinerai plus bas les raisons sur lesquelles s'appuyoit ce Savant.

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXI & seq.

(2) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XXVI, pag. 460.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXXVI & CXXVII.

(4) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIII, pag. 72.

(5) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. VII, pag. 67.

Chéphren lui ſuccéda & régna 56 ans, ſelon (1) Hérodote & Diodore de Sicile. Il monta ſur le trône en 3586 de la période Julienne, 1128 ans avant notre ére.

Chéphren avoit ſuccédé à ſon frere Chéops, ſuivant toutes les apparences, parce que Mycérinus, fils de Chéops, étoit en bas-âge, lorſque celui-ci mourut. Mais Chéphren étant mort, Mycérinus monta ſur le trône. Hérodote ne parle point de la durée de ſon regne. Mais (2) comme ce Prince rendit ſon peuple heureux & floriſſant, qu'il fit élever une pyramide, ouvrage qui exige un certain nombre d'années, & qu'il vécut encore 6 ans après, il paroît qu'on ne peut pas lui donner moins de 20 années de regne.

M. le Préſident Bouhier (3) ſoutient que ce Prince mourut la ſeptieme année de ſon regne, & même il s'appuie du témoignage d'Hérodote, quoique cet Hiſtorien lui ſoit abſolument contraire. En effet, après avoir (4) raconté pluſieurs actions de ce Prince, il ajoute qu'il lui vint de Buto un oracle qui lui annonçoit qu'il n'avoit plus que 6 ans à vivre. Il paroît, par l'expoſé d'Hérodote,

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII. Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 73.

(2) Herodot. Lib. II, §. CXXIX, CXXXIV.

(3) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, pag. 70.

(4) Herodot. Lib. II, §. CXXXIII.

que ce Prince avoit déja régné un certain nombre d'années, lorsque l'oracle de Buto lui prédit qu'il n'avoit plus que 6 ans à vivre. C'est à quoi n'a pas fait assez d'attention M. le Prés. Bouhier.

Asychis lui succéda. L'on ignore combien de temps il régna, & l'on ne trouve aucune lumiere sur ce point, ni dans Hérodote, ni dans aucun autre Auteur. Vecchiéti lui donne 70 ans de regne dans son (1) Monde Primitif. Obligé de prendre un parti, & persuadé qu'il ne pouvoit avoir élevé, dans un court espace de temps, le vestibule oriental du temple de Vulcain & une pyramide, j'ai cru devoir donner à ce Prince un long regne; mais comme ces ouvrages peuvent avoir été faits en beaucoup moins de temps que n'en suppose Vecchiéti, je réduis son regne à 40 ans.

Anysis monta sur le trône en 3702 de la période Julienne, 1012 ans avant notre ére. Ce Prince étoit aveugle. Le Roi d'Ethiopie s'empara de l'Egypte au commencement de son regne. Anysis se refugia dans l'Isle d'Elbo, au milieu des marais, & n'en sortit que 50 ans après, lorsque le Roi d'Ethiopie abandonna l'Egypte. Hérodote raconte cette histoire assez au long depuis le §. CXXXVII jusqu'au §. CXLI, & nomme le Prince Ethiopien Sabacos.

La retraite d'Anysis dans l'isle d'Elbo doit être à-peu-près de l'an 3703 de la période Julienne,

(1) Vecchieti de anno primitivo, pag. 219.

1011 ans avant notre ére. Si ce Prince resta 50 ans dans cette Isle, il s'ensuit qu'il en sortit en 3753 de la pér. Jul., 961 ans avant notre ére. En supposant qu'il auroit encore régné 7 ans, ce qui feroit en tout 58 ans, il seroit mort en 3760 de la période Julienne, 954 ans avant notre ére, & Séthos lui auroit succédé la même année.

Cela ne peut être. 1°. On sait par Hérodote (1) que Séthos battit Sanacharib, & j'ai prouvé, dans un Mémoire (2) sur différentes époques des Assyriens, que cette bataille se donna en 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére. J'ai cru pendant quelque temps que ce Prince régnoit déja en 3989 de la période Julienne, 725 ans avant notre ére, & que ce fut lui à qui Osée, dernier Roi d'Israël, envoya une Ambassade pour l'engager à se liguer avec lui contre les Assyriens. Cette opinion, qui a été adoptée par MM. (3) Desvignoles & Bouhier, me séduisit d'abord, & me parut d'autant plus vraisemblable, que le Prince Egyptien avoit refusé de se liguer avec le Roi d'Israël. Cette alliance ne convenoit point en effet à son caractere pacifique. D'ailleurs, on sait par Hérodote qu'il avoit indisposé l'ordre des guer-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLI.

(2) Dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1783.

(3) Desvignoles, Chronologie de l'Histoire sainte, Livre IV, Chap. III, §. III, tome II, page 127, &c. *Bouhier*, Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. VII, page 71.

riers, & que lorsque l'Egypte fut quelque temps après attaquée par Sanacharib, les troupes refuserent de marcher contre l'ennemi. Mais, après avoir plus murement réfléchi sur ce sujet, je m'apperçus que cette date ne pouvoit s'accorder avec ce que raconte Hérodote que Sabacos fit mourir le pere de Psammitichus. Je n'insiste pas davantage pour le présent sur cette raison, que je développerai dans la suite.

2°. La suite des Rois d'Egypte & la durée de leurs regnes depuis Séthos jusqu'à Psamménit se trouvent marquées dans Hérodote avec précision, & elles paroissent d'autant plus justes, qu'elles sont liées & parfaitement d'accord avec les histoires des autres pays. Séthos a donc commencé à régner vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant Jésus-Christ, comme on le verra plus bas. Or de 3760, époque de la mort d'Anysis, jusqu'à 4001, qui est celle où Séthos monta sur le trône, il y a un intervalle de 241 ans.

Les regnes de ces Princes depuis Sésostris jusqu'à Anysis inclusivement, étant de 402 ans, & Séthos ayant commencé à régner l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére, si Séthos est le successeur immédiat d'Anysis, il s'ensuivra que Sésostris sera monté sur le trône l'an 3599 de la période Julienne, 1115 ans avant notre ére, & que Mœris sera mort cette année. Mais alors, comment cela pourra-t-il s'accorder avec ce que raconte Hérodote qu'il n'y avoit pas

tout-à-fait neuf cents ans que ce Prince étoit mort, lorſqu'il voyageoit en Egypte? & comment concilier le regne de Protée, qui n'eſt pas le ſucceſſeur immédiat de Séſoſtris, avec aucune des hypotheſes connues ſur la priſe de Troie, puiſque le regne de Séſoſtris lui-même ſera poſtérieur de 67 ans au ſyſtême, qui place le plus bas la priſe de cette Ville?

Quelque extenſion que l'on donne aux regnes qui précedent celui de Séthos, il ne ſera jamais poſſible de remplir l'intervalle entre l'avénement de ce Prince au trône & celui de Séſoſtris. Il eſt donc certain que les temps ne ſe ſuivent pas. Ou Hérodote rapportoit fidélement ce que lui avoient raconté les Prêtres, ou il arrangeoit l'Hiſtoire à ſa maniere & ſans aucun égard pour la vérité. S'il étoit l'interprete fidele des Prêtres, comme il étoit très-judicieux, il ſe ſeroit apperçu de l'incohérence de leurs récits, & il n'auroit pas manqué de leur faire part de ſes difficultés. Les Prêtres les auroient levées, ou ils ſeroient convenus de l'impoſſibilité de le faire. Dans le premier cas, il auroit remédié à l'incohérence, & cette incohérence ne ſubſiſteroit plus aujourd'hui. Dans le ſecond, il auroit avoué ingénument qu'il ſe trouvoit une lacune dans cette partie de l'Hiſtoire.

Si Hérodote eut été au contraire de mauvaiſe foi, il lui auroit été très-facile de mettre, ainſi que Diodore de Sicile, un plus grand nombre de Princes entre Séſoſtris & Séthos, & même des Princes imagi-

naires. Il eût été de son temps très-difficile de le convaincre d'imposture; & quel homme seroit en état de le faire aujourd'hui? Il est donc constant que notre Historien a été le fidele interprete des Prêtres Egyptiens, & qu'il n'y avoit pas la plus légere incohérence dans leurs récits. Mais comme à présent il y en a une manifeste, elle doit venir de quelques copistes ignorants, qui auront omis, par négligence, plusieurs paragraphes. Mais avant que d'examiner en quel endroit se trouve la lacune, voyons ce que raconte Diodore de Sicile sur ces anciens temps.

Cet Historien, qui n'avoit pas eu les mêmes occasions de s'instruire de l'Histoire d'Egypte qu'Hérodote, place entre (1) Phéron, qu'il appelle Sésostris du nom de son pere, & Protée, 1°. beaucoup de Rois qu'il ne nomme point, & dont il n'exprime pas même le nombre; 2°. Amasis, ou plutôt Amosis; 3°. Actisanès, Roi d'Ethiopie; 4°. Mendès, ou Marros; 5°. une anarchie, qui subsista pendant cinq générations. Cette anarchie cessa par l'élection de Protée, qui fut remplacé, après sa mort, par son fils Remphis. C'est le Rhampsinite d'Hérodote.

Le texte d'Hérodote est formellement contraire à ce récit, qui d'ailleurs ne peut s'accorder, ni avec la Chronologie de notre Historien, ni avec aucune autre. Diodore de Sicile plaçoit, avec Era-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LX & seq. pag. 69 & seq.

tosthenes & Apollodore, la prise de Troie plus tard que ne l'ont fait Hérodote, Thucydides & l'Auteur de la Vie d'Homere. Il lui a donc fallu mettre un assez grand nombre de Rois entre Phéron & Protée, afin de faire coincider le regne de ce dernier Prince, avec la prise de cette Ville, qu'il mettoit l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Pour y parvenir, il suppose (1) que Remphis, fils de Protée, étant mort, il fut remplacé par sept Rois fainéants, qui furent suivis de Chemmis, (c'est le Chéops d'Hérodote) de Chéphren, de Mycérinus & de Bocchoris. Un laps de temps considérable après la mort de Bocchoris, Sabacos subjugua l'Egypte. Après un regne assez long, il se retira en Ethiopie, & laissa aux Egyptiens la liberté de se choisir un Roi. Sa retraite occasionna des troubles & une anarchie de 2 ans. Ces troubles cesserent par l'élection de douze Princes qui régnerent ensemble. Quatorze Princes & un long espace de temps qui s'écoula entre la mort de Bocchoris & la conquête de l'Egypte par Sabacos; lequel espace j'ai évalué à 74 ans, équivalent à seize générations, ou 533 ans. L'élection des douze Rois est certainement de l'an 4043 de la période Julienne, 671 ans avant notre ére, comme je le prouverai ailleurs. L'avénement de Protée au trône est donc, selon Diodore de Sicile,

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII & seq. pag. 71 & seq.

de l'an 3522 de la période Julienne, 1192 ans avant notre ére. Hélene peut, suivant le systême du même Historien, avoir été poussée en Egypte, par les vents contraires, sous le regne de ce Prince, & avoir été rendue à Ménélas par le même Roi. Mais où placer, dans cette hypothese, le regne de Séthos, qui précéda immédiatement celui de ces douze Rois, dont l'existence & l'époque sont certaines, puisqu'elles s'accordent avec le récit d'Hérodote & avec l'Histoire sainte?

Il paroît indubitable que Diodore a arrangé les Rois d'Egypte, sans aucun égard à la vérité de l'Histoire, & dans la seule vue de mettre le regne de Protée, que la plupart des Historiens font contemporain de la prise de Troie, quelque temps avant l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére, qui étoit l'époque du sac de cette Ville, suivant Apollodore & Eratosthenes, que Diodore avoit pris pour ses guides. Il n'en est pas de même d'Hérodote. Il ne paroît point avoir eu de systême. Il raconte ce qu'il a lu dans les Annales d'Egypte, ou ce que lui en ont communiqué les Prêtres: car il lui eût été facile, en avançant les regnes de Mœris & de Sésostris, de placer les Rois que Diodore suppose avoir régné entre Phéron & Protée, sans déranger le regne de ce dernier, & de maniere à le faire accorder avec son opinion sur le temps où la ville de Troie fut prise.

Il est certain qu'une partie des Princes que nomme

nomme Diodore, ou dont il parle sans dire leurs noms, doit être placée entre Sésostris & Séthos, & qu'il y a quelque part dans le texte d'Hérodote, une lacune. L'époque de Sésostris est connue, puisqu'il succéda à Mœris, & qu'il n'y avoit pas tout-à-fait 900 ans que Mœris étoit mort, lorsque notre Historien voyageoit en Egypte. Celle de Protée est également connue par l'enlévement d'Hélene, l'arrivée de cette Princesse en Egypte, où elle fut retenue, & par la prise de Troie, après laquelle Ménélas se rendit en Egypte, & reçut des mains de Protée son épouse, qui y avoit séjourné 20 ans, ou à-péu-près. Il ne peut donc y avoir de lacune entre Phéron & Protée. Il ne peut y en avoir non plus entre Protée & Rhampsinite; car Hérodote dit (1) positivement, que les Prêtres lui apprirent que Rhampsinite succéda à Protée. Diodore est en cela (2) d'accord avec notre Historien; & de plus, il fait Rhampsinite, qu'il appelle Remphis, fils de Protée. On ne peut pas davantage supposer de lacune entre Rhampsinite & Chéops. C'étoit cependant le sentiment de M. le Président Bouhier. Ce Savant (3) prétendoit qu'il y avoit eu entre ces deux Princes sept Rois, dont Hérodote n'avoit point parlé. Il

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXI.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXI, pag. 71.

(3) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. VII, page 67.

s'appuyoit, 1°. sur ce que Diodore (1) met entre Rhampsinite & Chemmis, que M. Bouhier, ainsi que Rhodoman & M. Wesseling, pensoit être le Chéops d'Hérodote, sept Rois, dont il ne nomme que le seul Niléus; 2°. ce Savant se fondoit sur ce qu'en supposant Chéops le successeur immédiat de Rhampsinite, il ne se seroit trouvé que sept générations entre ce dernier Roi & Psammitichus, quoiqu'il y ait eu, suivant le système d'Hérodote, un intervalle d'environ cinq siecles.

Je réponds à la premiere raison que Diodore de Sicile n'alléguant nulle part qu'il ait consulté les Archives, ou les Savants de l'Egypte, est moins croyable sur ce qu'il raconte de l'Histoire de ce pays, qu'Hérodote, qui atteste avoir (2) conversé familiérement avec les Prêtres de cette Nation, qui lui communiquoient, sans réserve, toutes les particularités de leur Histoire.

2°. Il est certain que sept générations ne suffisent pas pour remplir l'intervalle entre Rhampsinite & Psammitichus, & qu'il existe quelque part une lacune dans le texte d'Hérodote. Mais je vois d'autant moins de raisons pour la placer en cet endroit, que notre Historien dit formellement que Chéops succéda à Rhampsinite. Voici ses propres paroles : « L'Egypte (3) avoit été très-florissante

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIII, pag. 72.
(2) Herodot. Lib. II, §. III, IV, XCIX, C & passim.
(3) Id. ibid. §. CXXIV.

» jusqu'à Rhampsinite ; mais Chéops, qui régna » après lui, se livra à toutes sortes de méchancetés ». L'opposition, qui se trouve entre l'état florissant de l'Egypte sous Rhampsinite & la méchanceté de Chéops, prouve qu'il faut entendre par ces mots *après lui*, Rhampsinite & non un autre Prince, dont le nom & les actions auroient été omis par les Copistes. Il ne peut également y avoir de lacune, ni entre Chéops & Chéphren, ni entre ce dernier & Mycérinus. Diodore de Sicile s'accorde en cela avec Hérodote, quoique celui-ci dise que Chéphren (1) étoit frere de Chéops, & que Diodore (2) assure que quelques-uns prétendoient qu'il n'étoit point son frere, mais son fils. La longueur du regne de Chéops, qui fut de 50 ans, & celle de Chéphren, qui fut de 56 ans, de l'aveu de ces deux Historiens, semble favoriser cette derniere opinion, & M. le Président Bouhier l'a (3) embrassée. Cependant il peut se faire que Chéphren fût beaucoup plus jeune que Chéops ; & le témoignage d'Hérodote, qui est celui des Prêtres Egyptiens, me paroît devoir prévaloir, par les raisons ci-dessus alléguées, sur celui de quelques Ecrivains obscurs.

Il ne peut y avoir de lacune entre Mycérinus

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 73.

(3) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. VII, pag. 69.

& Asychis. La maniere dont s'est exprimé Hérodote, ne permet pas d'en supposer. « Les Prêtres, » dit-il, me (1) raconterent qu'Asychis avoit été » Roi après Mycérinus ». Il est vrai que Diodore de Sicile ne parle point d'Asychis, & qu'il paroît mettre Bocchoris immédiatement après (2) Mycérinus. Mais il s'exprime d'une maniere vague ». Bocchoris, dit-il, régna après les Rois ci-devant » nommés ». Ce n'est pas dire qu'il ait régné immédiatement après eux ; & ce qui me porte à croire que ce n'étoit pas sa pensée, c'est qu'il avance autre part (3) que Tnéphachthus, pere de Bocchoris, avoit été Roi, & Plutarque (4) est de son avis. Il est donc évident que Diodore a omis ce Prince de dessein prémédité, ou par négligence. Tnéphachthus de Diodore est peut-être l'Asychis d'Hérodote, & Bocchoris du même Diodore, l'Anysis de notre Historien.

On pourroit croire que la lacune doit se trouver après le regne d'Asychis, & l'expression d'Hérodote semble lui assigner cette place. « Après celui-ci, dit-il, régna (5) un aveugle de la ville » d'Anysis, qui avoit nom Anysis ». Il n'est pas douteux que ce terme *celui-ci* ne soit vague, &

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXXVI.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXV, pag. 75.
(3) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.
(4) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 354.
(5) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.

que s'il y a une lacune en cet endroit, ce terme peut s'appliquer au dernier Prince dont il avoit parlé; Prince qui aura disparu, ainsi que plusieurs autres, par la négligence des Copistes. Mais je ne puis me persuader que ce soit ici la vraie place de la lacune. Hérodote (1) dit plus bas qu'Anysis s'étoit refugié, au commencement de son regne, dans l'isle d'Elbo, & que cette isle demeura (2) inconnue jusqu'à Amyrtée, pendant plus de 700 ans. Les Egyptiens s'étant révoltés (3) contre les Perses, ils élurent Inaros pour Roi, & lui associerent Amyrtée. Les Athéniens leur envoyerent des secours, & battirent les Perses (4) en plusieurs rencontres. Mais enfin obligés de se retirer, les Egyptiens se soumirent, excepté (5) Amyrtée, qui se refugia dans les marais, ou l'isle d'Elbo. Inaros ayant été trahi par les siens, fut pris & mis en croix. Cette guerre ayant commencé, selon (6) Diodore, l'an 4251 de la période Julienne, 463 ans avant notre ére, a dû finir l'an 4256 de la même période, 458 ans avant notre ére, & la seconde année de la quatre-vingtieme

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.

(2) Id. ibid. §. CXL.

(3) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXI. Thucydid. Lib. I, §. CX.

(4) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXIV & seq.

(5) Thucydid. Lib. I, §. CX. Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXVII.

(6) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXI.

Olympiade, peu avant la troisieme, c'est-à-dire, vers le mois de Juin. Il faut se rappeller que le Cycle de Méton n'étant point encore connu, l'année civile des Athéniens commençoit en Janvier, & l'année olympique au solstice d'été. Cependant Diodore de Sicile met la fin de cette guerre l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. Mais il vaut mieux s'en rapporter à Thucydides, qui assure qu'elle (1) dura 6 ans. Amyrtée se refugia donc dans l'isle d'Elbo, l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant notre ére. C'est de cette époque qu'il faut compter les 700 ans & plus qu'il y a de la retraite de ce Prince dans l'isle d'Elbo, jusqu'à la sortie d'Anysis de la même isle. Si l'on retranche 700 de 4256, on aura l'an 3556 de la période Julienne, 1158 ans avant notre ére. Mais Chéops régnoit alors. Si l'on suppose, comme il le faut nécessairement, que c'étoit la seconde année du regne d'Anysis, il ne se trouvera que 112 ans entre la derniere année de Protée, & la premiere ou seconde année d'Anysis : je dis la derniere année de Protée, parce que ce Prince reçut à sa cour Ménélas, qui revenoit de l'expédition de Troie, & qu'il peut être mort la même année. Mais comment placer dans ce court espace de temps, les regnes de cinq Rois, dont l'un régna 50 ans & l'autre 56 ans, de l'aveu d'Hérodote & de Diodore ? Il est donc

(1) Thucyd. Lib. I, §. CX.

évident qu'il y a erreur dans le nombre des années qui s'écoulerent entre la sortie d'Anysis de sa retraite dans l'isle d'Elbo, & l'entrée d'Amyrtée dans le même asyle. Si l'on prétend qu'il y a eu quelques Princes d'omis entre Asychis & Anysis, & qu'on en a oublié quelques autres entre Anysis & Séthos, c'est supposer gratuitement deux lacunes, & forcer à diminuer encore l'intervalle qui se trouve entre la sortie d'Anysis de l'isle d'Elbo, & la retraite d'Amyrtée dans la même isle. D'ailleurs, Asychis & Anysis se succedent dans Diodore, ainsi que dans Hérodote, si le premier est le même que Tnéphachthus, & le second que Bocchoris, comme je l'ai conjecturé plus haut.

Il me paroît évident, d'après cet exposé, qu'il faut placer au commencement du paragraphe CXLI, la lacune que M. le Président Bouhier supposoit au commencement du paragraphe CXXIV; & l'expression d'Hérodote *μετὰ δὲ τοῦτον après celui-ci*, semble nous y inviter. En effet, si Hérodote avoit parlé, après Anysis, de sept Rois, ou même d'un plus grand nombre, il est hors de doute qu'après avoir fait mention du dernier de ces sept Rois, il auroit pu s'exprimer de la même maniere.

Quoique la durée des regnes de la plupart de ces Princes ne soit fondée que sur des conjectures, je ne crois pas m'être beaucoup écarté de la vérité; & si je ne puis prouver la durée des regnes de quelques-uns de ces Princes, il est du

moins impoſſible de prouver le contraire. Anyſis doit être monté ſur le trône vers l'an 3702 de la période Julienne, 1012 ans avant notre ére. Il ſe ſera refugié dans l'iſle d'Elbo l'année ſuivante; & après un ſéjour de 50 ans dans cette iſle, il en ſera forti l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére. Comme ce Prince a régné encore quelques années après avoir recouvré ſes Etats, j'ai cru devoir fixer ſa mort en 3760 de la période Julienne, 954 ans avant notre ére. Séthos étant monté ſur le trône vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant Jéſus-Chriſt, comme on le verra dans peu, il ſe trouvera entre ces deux Princes un intervalle de 241 ans, qu'il faudra remplir par quelques-uns de ces Princes nommés par Diodore de Sicile. Mais que faire des autres Rois que cet Hiſtorien place entre Phéron ou Séſoſtris II, & Protée, & entre Remphis ou Rhampſinite, & Chemmis? Je réponds qu'il faudra les mettre entre Ménès & Mœris, l'un le premier, l'autre le dernier de ces trois cents trente Rois dont (1) parle Hérodote. Il paroît que Diodore de Sicile a mis un ſi grand nombre de Princes après Séſoſtris, parce que regardant Danaüs comme le frere de ce Prince, il a voulu faire accorder ſon regne avec celui de Danaüs à Argos. Cet intervalle de 241 ans, ſuppoſe ſept Princes qui ont été omis par la négligence des Copiſtes.

(1) Herodot. Lib. II, §. C.

Cette négligence a occaſionné pluſieurs autres erreurs. Il eſt impoſſible que Sabacos ſoit le Prince Ethiopien qui ait forcé Anyſis à ſe refugier dans les marais. En effet, ſi, après un regne de 50 ans, il abandonna l'Egypte vers l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére, il ne peut être le Prince de même nom qui (1) fit mourir Nécos, pere de Pſammitichus. Quand on ſupposeroit que cette violence de Sabacos eſt de la derniere année de ſon regne, c'eſt-à-dire, de l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére, & que Pſammitichus ne faiſoit que de naître, il ne s'enſuivroit pas moins que Pſammitichus auroit eu 290 ans, lorſqu'il fut élu l'un des douze Rois; ce qui eſt abſurde. Il eſt naturel d'imaginer que ce fut un autre Prince Ethiopien qui chaſſa Anyſis de ſes Etats; que lorſque ce Prince abandonna l'Egypte, Anyſis ſortit de ſa retraite, & reprit les rênes du gouvernement; qu'après ſa mort, le trône fut occupé par pluſieurs Princes Egyptiens omis par les Copiſtes; que ſous le dernier de ces Princes, Sabacos, Roi d'Ethiopie, envahit l'Egypte, & que vers la derniere année de ſon regne, c'eſt-à-dire, vers l'an 4000 de la période Julienne, 714 ans avant notre ére, il fit mourir Nécos. Pſammitichus, fils de Nécos, n'avoit alors qu'un an, ou même il ne faiſoit que de naître. On le tranſporta en (2) Syrie, afin de

(1) Herodot. Lib. II, §. CLII.
(2) Id. ibid.

le soustraire à la cruauté de Sabacos. Séthos occupa le trône, après que Sabacos se fut retiré dans ses Etats. Ce Prince régna 40 ans, & mourut en 4041 de la période Julienne, 673 ans avant notre ére. Il y eut une anarchie de 2 ans. Cette anarchie fut suivie de l'élection des douze Rois, du nombre desquels étoit Psammitichus. Ces douze Rois régnerent ensemble 15 ans, & Psammitichus, qui les chassa, régna 54 ans en tout ; savoir, 15 ans conjointement avec les onze autres Rois, & 39 ans seul. Ces douze Rois monterent sur le trône en 4043 de la période Julienne, 671 ans avant notre ére ; & Psammitichus, qui avoit alors 43 ans, étant mort vers l'an 4097 de la période Julienne, 617 ans avant notre ére, étoit alors âgé de 97 ans. Je ne vois pas qu'il soit possible d'éviter les contradictions qui naissent du texte actuel d'Hérodote, si l'on n'admet pas ces suppositions ; & le grand âge que je donne à Psammitichus, n'est point une raison suffisante pour les faire rejetter, puisqu'il y a des hommes qui poussent encore plus loin leur carriere.

Ces erreurs ne sont pas les seules qu'aient commises les Copistes. Hérodote dit, sur la fin du paragraphe CXL, que l'isle d'Elbo, qui avoit servi d'asyle à Anysis, n'avoit point été découverte, pendant plus de 700 ans, par les Rois ses successeurs, jusqu'à Amyrtée, qui s'y refugia, ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ ἑπτακόσια οὐκ οἷοί τε ἦσαν αὐτὴν (τὴν νῆσον) ἀνευρεῖν οἱ πρότεροι γενόμενοι βασιλῆες Ἀμυρταίου. Périzo-

nius est, je crois, le premier qui se soit apperçu qu'il y avoit erreur dans les chiffres, & qu'il falloit (1) lire ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ τριακόσια, pendant plus de 300 ans. M. le Président Bouhier adoptoit aussi (2) ce changement, & M. Wesseling étoit aussi du même sentiment dans ses notes sur ce passage d'Hérodote. Cet accord me paroît une preuve convaincante qu'il y a erreur dans le texte d'Hérodote. Quant au nombre d'années que substituent ces Savants à celui qu'on y lisoit auparavant, cela dépend, & de l'année de la sortie d'Anysis de l'isle d'Elbo, & de celle où Amyrtée s'y refugia. On sent assez, sans que j'en avertisse, que ces années, & sur-tout celle où Anysis sortit de son asyle, ont été arrangées d'après le systême que ces Savants s'étoient fait sur la Chronologie des Rois d'Egypte. Quant au mien, j'ai suivi Hérodote; & si je me suis livré quelquefois à des conjectures, ce n'a été que lorsque cet Historien n'avoit pas déterminé la durée du regne de tel ou tel Prince. Je m'en suis permis dans ces cas-là seulement; & ces conjectures, bien loin de pécher contre la vraisemblance, s'accordent avec la durée des regnes qui a été déterminée par Hérodote & par les autres Historiens. Je ne me suis donc pas beaucoup écarté de la vérité, en faisant sortir

(1) Jac. Perizonii Ægypt. origin. investigatio, Cap. XI, pag. 202.

(2) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. VII, page 70.

Anysis du lieu de sa retraite l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére. A l'égard de l'année où Amyrtée se refugia dans la même isle, j'ai pris pour mes guides Thucydides & Diodore de Sicile; & c'est d'après ces Historiens, que j'ai fait entrer Amyrtée dans son asyle l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant notre ére, comme on l'a vu plus haut. Il y a donc entre la sortie d'Anysis de l'isle d'Elbo, & la retraite d'Amyrtée dans la même isle, un intervalle de 503 ans. Indépendamment que M. le Président Bouhier a arrangé la Chronologie des Rois d'Egypte d'une maniere assez arbitraire, quoique à l'entendre il fasse profession de suivre Hérodote, il s'est encore trompé au sujet d'Amyrtée, en s'en rapportant au (1) Syncelle, qui met ce Prince sous Darius Nothus, & l'an 4297 de la période Julienne, 417 ans avant notre ére. Ce Savant auroit dû sentir que le témoignage du Syncelle n'étoit d'aucune autorité, quand il étoit contredit par des Historiens graves & contemporains. Il me paroît donc évident qu'il faut substituer πεντακόσια à ἑπτακόσια, de la maniere suivante. ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ πεντακόσια οὐκ οἷοί τε ἦσαν αὐτὴν ἀνευρεῖν οἱ πρότεροι γενόμενοι βασιλῆες Ἀμυρταίου. « Les Rois qui précéderent Amyrtée, ne purent la découvrir pendant » plus de 500 ans ». J'ai vu avec plaisir que cette

(1) Syncelli Chronogr. pag. 76. Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. I, page 6.

conjecture étoit venue à l'esprit de M. Borheck, Principal du College de Bielfeld, qui a donné en 1781 à Lemgow une édition d'Hérodote, toute grecque & sans notes. Il eût été à desirer qu'il eût averti ses lecteurs qu'il s'écartoit de la leçon reçue, & qu'il eût donné les raisons du changement qu'il faisoit au texte.

Je passe maintenant au regne de Séthos. Si nous ignorons quand ce Prince monta sur le trône, du moins sommes-nous assurés qu'il mourut vers l'an (1) 4041 de la période Julienne, 673 ans avant notre ére. Il est également certain qu'il battit (2) Sanacharib en 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres. Je ne crois donc pas m'écarter beaucoup de la véritable époque du commencement de son regne, en supposant qu'il régna 40 ans, & qu'il monta sur le trône l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére. Cette conjecture est fondée sur ce que Sabacos, qui précéda immédiatement Séthos, fit mourir Nécos, pere de Psammitichus, comme on vient de le voir. En effet, si l'on plaçoit le regne de Séthos antérieurement à cette année, il faudroit

(1) La suite des Rois d'Egypte en fournit une preuve complete.

(2) Voyez mon Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres.

que Psammitichus eût poussé sa carriere jusqu'à un âge où les hommes parviennent trop rarement, pour supposer, sans aucun autre motif, que ce Prince se soit trouvé dans ce cas.

La famille royale se trouvant éteinte par la mort de Séthos, les Egyptiens (1) recouvrerent leur liberté. Mais comme ils étoient accoutumés au gouvernement monarchique, ils songerent à établir un Roi. Les aspirants au trône se présenterent en grand nombre; mais leurs prétentions furent étouffées par celles des douze plus puissants. L'autorité de ceux-ci & leurs richesses étoient à-peu-près égales. Les brigues, les cabales, le crédit se contre-balançoient. Aucun d'eux ne vouloit se désister. Il eût fallu nécessairement recourir à la voie des armes. On prit un parti plus sage. Les douze candidats furent élus conjointement avec une égale autorité. Cet arrangement, qui concilia leurs intérêts, ne dut avoir lieu que lorsque chacun de ces douze Seigneurs eût reconnu l'impossibilité de réunir en sa faveur les suffrages de la majeure partie de la nation. Les manœuvres qu'il fallut employer, les batteries & les contre-batteries qu'il fallut dresser, les brigues, les cabales, les pourparlers, exigerent un temps assez considérable; & je crois volontiers, avec (2) Diodore de Sicile, qu'il y eut immédiatement avant le regne de ces douze Princes, une anarchie de 2 ans.

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLVII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.

Hérodote ſemble (1) inſinuer que ces douze Rois furent établis auſſi-tôt après la mort de Séthos. Je ne puis me le perſuader, par les raiſons que je viens d'alléguer. Quoi qu'il en ſoit, ces douze Princes ayant été élus, ils ſe partagerent l'Egypte, s'engagerent à ne jamais ſe détruire, & cimenterent leur union en s'alliant les uns avec les autres. Un oracle leur avoit prédit que celui d'entr'eux, qui feroit avec un vaſe d'airain, des libations dans le temple de Vulcain, régneroit ſeul ſur toute l'Egypte. Ces Princes célébroient enſemble des fêtes. Le dernier jour de celle (2) de Vulcain, étant aſſemblés dans le temple de ce Dieu, le Grand-Prêtre leur ayant préſenté des coupes d'or pour faire les libations accoutumées, il ne s'en trouva que onze. Pſammitichus, le dernier de ces douze Rois, ſe ſervit de ſon caſque pour faire les libations. Les autres Rois s'en étant apperçus & s'étant rappellés l'oracle, interrogerent Pſammitichus; & comme ils eurent reconnu que ce Prince ne s'étoit pas ſervi de ſon caſque de deſſein prémédité, ils ne voulurent point le faire mourir, & ſe contenterent de le reléguer dans les marais. Ce mauvais traitement ayant indiſpoſé Pſammitichus contre ſes collegues, il chercha les occaſions de s'en venger. Elle ne tarda pas à ſe préſenter. Des (3) Ioniens & des Cariens, que

(1) Loco laudato.

(2) Herodot. Lib. II, §. CLI.

(3) Id. ibid. §. CLII. Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI,

l'amour du butin portoit à courir les mers, aborderent en Egypte. Il les prit à sa solde; & avec leur secours, & celui des Egyptiens de son parti, il battit les onze Rois, & devint seul maître de l'Egypte. Hérodote ne dit point combien de temps ces douze Rois régnerent. Diodore de Sicile supplée à son omission, & (1) assure que ce fut 15 ans. Hérodote (2) donne 54 ans de regne à Psammitichus. Si l'on retranche les 15 ans qu'il régna conjointement avec les onze autres Rois, il se trouvera qu'il aura régné seul 39 ans.

Son fils Nécos lui succéda. Il essaya de (3) joindre, par un canal, la méditerranée avec la mer rouge; mais n'ayant point réussi, il équipa deux flottes, l'une sur le Golfe Arabique, l'autre sur la méditerranée. Il fit la guerre aux Assyriens; mais comme il falloit qu'il passât sur les terres des Juifs, Josias (4) vint à sa rencontre & lui livra bataille. Josias la perdit & fut tué. Cette bataille se donna près de Mageddo. Hérodote nomme cette ville Magdole. Magdole étoit de

---

pag. 76 & 77. Diodore de Sicile y joint des Arabes. Mais comme ces mots ne se trouvent point en plusieurs excellents manuscrits, je crois qu'ils ont été ajoutés par quelque Copiste, & qu'il faut les retrancher.

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.

(2) Herodot. Lib. II, §. CLVII.

(3) Id. ibid. §. CLVIII, CLIX.

(4) Reg. Lib. IV, Cap. XXIII, ℣. 29 & 30. Herod. Lib. II, §. CLIX.

la

la basse Egypte, & peu éloignée de la méditerranée. L'Itinéraire d'Antonin l'appelle (1) Magdolos, & la place à douze mille de Péluse. Cette Ville étoit trop éloignée des Etats de Josias, & ce Prince, qui n'étoit point en guerre avec les Egyptiens, se seroit donné de garde de venir attaquer Nécos dans ses Etats. Il y avoit, dans la Tribu de (2) Manassès, près de celles d'Issachar & d'Aser une ville nommée Mageddo. Elle se trouvoit sur la route que devoit prendre Nécos pour entrer en Assyrie. Ce fut en ce lieu que se donna cette (3) bataille, si funeste à Josias. Hérodote connoissoit médiocrement la Judée. Trompé (4) par la ressemblance des noms, il paroît avoir confondu Mageddo avec Magdole. Ce même Prince ayant (5) abandonné l'entreprise du canal, ordonna à des Phéniciens de s'embarquer sur la mer rouge, & de revenir en Egypte par les colonnes d'Hercule & la méditerranée. Ce voyage réussit, & les Phéniciens raconterent, à leur retour, des particularités que nous examinerons en leur lieu. Je ne m'étendrai pas davantage sur les actions de ce Prince; il me suffit de dire qu'il régna (6) 16 ans.

(1) Antonini Itinerar. pag. 171.
(2) Judic. Cap. I, ℣. 27. Jos. Cap. XVII, ℣. 11.
(3) Reg. IV, Cap. XXIII, ℣. 29.
(4) Marsham Chronic. Can. pag. 531.
(5) Herodot Lib. IV, §. XLII.
(6) Id. Lib. II, §. CLIX.

Son fils Psammis lui succéda & (1) régna 6 ans. Apriès, fils de Psammis, régna (2) vingt-cinq ans. Diodore de Sicile met (3) quatre générations entre Psammitichus & Apriès, quoiqu'il n'y ait eu, entre ces deux Princes, que Nécos & Psammis. Il suit en cela l'usage des Grecs, qui comptoient toujours les deux extrêmes. Je crois presque inutile d'observer que Diodore donne à Apriès trois années de regne moins qu'Hérodote. L'autorité de notre Historien doit prévaloir par les raisons ci-dessus alléguées.

Amasis, qui s'étoit (4) emparé de la couronne, régna 44 ans. Jules Africain dit (5) aussi la même chose dans la Chronographie du Syncelle. Ce fut contre ce Prince que marcha Cambyses, Roi de Perse. Il n'étoit plus en vie, lorsque Cambyses entra en Egypte. Psamménit, fils d'Amasis, avoit pris sa place. Son regne ne fut que de six mois. Cambyses monta sur le trône de Perse, selon le Canon de Ptolémée, l'an 219 de l'ére de Nabonassar, qui répond à l'an 4185 de la période Julienne, 529 ans avant notre ére, & attaqua l'Egypte (6) la 3e année de la LXIIIe Olympiade, c'est-à-dire, vers le mois de Juin de l'an 4189

(1) Herodot. Lib. II, §. CLX.
(2) Id. ibid. §. CLXI.
(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVIII, pag. 78.
(4) Herodot. Lib. III, §. X.
(5) Syncelli Chronogr. pag. 75.
(6) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVIII, pag. 79.

de la période Julienne, 525 ans avant notre ére.

La somme des regnes depuis & compris les douze Rois, jusques & compris Psamménit, est de 145 ans 6 mois. Si on déduit cette somme de l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, qui est l'époque de la conquête d'Egypte par Cambyses, on aura le milieu de l'an 4043 de la période Julienne, 671 pour le commencement du regne des douze Princes qui gouvernerent conjointement l'Egypte. Séthos étoit donc mort cette année, ou 2 ans plutôt, si l'on admet l'anarchie de Diodore ; & comme le commencement de son regne est à-peu-près de l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére, il s'ensuit qu'il régna 40 ans & quelques mois, en supposant avec Diodore qu'il y eut entre Séthos & les douze Rois, une anarchie de 2 ans, ou 42 ans & quelques mois, si l'on aime mieux s'en rapporter à Hérodote.

Mon Ouvrage étoit déja sous presse, lorsque, dans un entretien que j'eus sur la Chronologie des Egyptiens, avec quelques personnes éclairées, l'on me fit des observations. Ces observations ne m'étoient pas inconnues ; mais je les avois négligées, parce qu'il m'avoit paru qu'il étoit très-facile d'y répondre. Cependant ayant depuis réfléchi que quelqu'autre pourroit me faire les mêmes objections, & s'imaginer qu'elles détruisoient sans ressource le systême d'Hérodote, j'ai cru devoir les prévenir, avant que de passer au Canon chronologique.

M. Desvignoles, savant distingué, prétendoit (1) qu'en Hébreu le mot de *jours* signifioit souvent des *années*. Il avoit jugé, par la conformité de la langue Hébraïque avec la Chaldaïque, que les Chaldéens, abusant de l'équivoque du terme, avoient fait passer pour des *années*, ce qui n'étoit que des *jours*. Il disoit des Egyptiens la même chose, mais avec un peu plus de fondement; car Suidas assure que les Egyptiens appelloient les *jours* des *années*, οἱ μὲν γὰρ τὰς ἡμέρας ἐνιαυτοὺς ἐψήφιζον. A la faveur de cette équivoque, ils avoient fait, ajoute-t-il, illusion aux Grecs. Telle étoit la maniere de penser de M. Desvignoles.

Suidas ne s'étoit pas contenté de dire ce que l'on vient de voir; il avoit encore dit (2) que le Soleil, Ἥλιος, fils de Vulcain, avoit régné 4477 jours; ce qui faisoit 12 ans 3 mois & 5 jours. Ce sentiment ne lui étoit pas particulier, & on le trouve en entier dans la (3) Chronique Paschale, avec cette seule différence que l'Auteur de cette Chronique met 4 jours au lieu de 5 : car je ne crois pas devoir m'arrêter à la version latine, où, par l'inadvertence de l'Imprimeur, on a mis 5477 pour 4477.

---

(1) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. VI, Chap. IV, page 649.

(2) Suidas Voc. Ἥλιος, tom. II, pag. 55.

(3) Chronic. Pasch. pag. 45, D.

Cette opinion me paroît plus ancienne que Suidas & que l'Auteur de la Chronique Paſchale. Plutarque (1) avoit dit avant eux, que l'année Egyptiene étoit d'un mois, & qu'enſuite elle avoit été de quatre. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, quoique les Egyptiens habitent un pays très-nouveau, ils paſſent cependant pour très-anciens, & ils comptent dans leurs généalogies une multitude immenſe d'années, parce qu'ils mettent les mois pour des années.

Ces opinions, qui me paroiſſent avoir été enfantées par les Juifs, furent dans la ſuite adoptées par les Chrétiens, & même par quelques Grecs attachés au culte de leur pays. Les Juifs, dans le temps de leur captivité en Egypte, occupés de travaux ſerviles, & plongés dans l'ignorance, n'avoient pas le temps de s'inſtruire de l'ancienneté de l'Egypte; & quand même ils l'auroient eu, ils n'étoient pas aſſez habiles pour diſcuter les prétentions des Egyptiens, & pour en démontrer la futilité. Mais lorſque ce peuple eut acquis ſous les Rois un gouvernement ſtable, le commerce & les liaiſons qu'il eut avec le reſte de l'Orient, où les ſciences étoient cultivées, lui inſpira du gout pour les connoiſſances humaines, & les Livres ſaints ſont une preuve qu'il y avoit fait d'aſſez grands progrès. Ce fut peut-être alors qu'ayant connu plus particuliérement les Egyptiens & leurs

(1) Plutarch. in Numâ, pag. 72, B.

Annales, les Juifs s'apperçurent que ces Annales contredisoient manifestement celles qui étoient consignées dans leurs Livres. Ils ne doutoient point & ne pouvoient douter de l'authenticité des leurs, & devoient rejetter en conséquence celles des autres peuples. Les rejetter absolument, cela leur paroissoit sans doute trop hardi. Les discuter, cela auroit exigé de la critique & des connoissances qu'ils n'avoient pas alors. Ils prirent un tempérament; les uns, en disant que les jours étoient des années; les autres, que les mois étoient des années; d'autres enfin, qui faisoient remonter plus haut l'origine des Egyptiens, en prétendant que l'année Egyptiene n'étoit composée que de 4 mois. Je ne donne point cela comme certain. Mais quel autre peuple que le peuple Juif, avoit intérêt à contester aux Egyptiens leur ancienneté? Ce n'étoit pas assurément les Assyriens. Ils se croyoient au moins aussi anciens que les Juifs, & n'avoient garde d'examiner de trop près les Annales des Egyptiens, de crainte de faire naître à d'autres le désir de discuter les leurs. Il importoit aussi très-peu aux Grecs que les Egyptiens se perdissent dans la nuit des temps. Ils n'avoient aucune lumiere sur la création du monde, & quelques-uns d'entr'eux croyoient le monde éternel. Il n'en étoit pas de même des Juifs. Ils savoient que le monde avoit été créé, & ils n'ignoroient pas combien il s'étoit écoulé d'années depuis la création jusqu'à leurs jours. Ce sont donc les Juifs qui ont dû

imaginer ce ſyſtême conciliatoire, parce qu'ils ſont les ſeuls qui aient eu intérêt à le faire.

Les Grecs ne connurent les Juifs qu'après les conquêtes d'Alexandre, & je croirois volontiers qu'ils n'eurent connoiſſance de leurs livres, qu'après la traduction qui en fut faite ſous Ptolémée Philadelphe. Ce ne fut peut-être qu'après cette époque, que les Juifs, qui s'étoient beaucoup multipliés en Egypte, & ſur-tout à Alexandrie, commencerent à écrire en Grec; & je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité, en ſuppoſant que ce ne fut que dans ce temps-là qu'ils imaginerent le moyen de concilier les Annales des Egyptiens avec les leurs, quoique j'aie avancé un peu plus haut qu'ils l'avoient peut-être fait dès le temps de leurs Rois. Quoi qu'il en ſoit, je penſe que ce ſyſtême reſta inconnu aux Grecs, ou que s'il parvint à leur connoiſſance, ils n'y firent aucune attention, parce que ne croyant pas à la divinité des Ecritures, les ſentiments des Juifs leur importoient aſſez peu. Mais le Chriſtianiſme s'étant établi, ceux d'entre les Chrétiens qui étoient inſtruits, crurent que le tempérament imaginé par les Juifs, étoit excellent pour détruire la haute antiquité des Egyptiens. Ils l'adopterent en conſéquence dans leurs écrits, & ce fut alors qu'il fut connu des Grecs.

Si les Juifs s'étoient appliqués, du temps de leurs Rois, à l'étude de l'Hiſtoire d'Egypte, je ne doute pas qu'à l'aide d'une ſaine critique, ils ne

fussent parvenus à répandre du jour sur les regnes des Dieux, & qu'ils n'eussent retranché de la liste des Rois un grand nombre de Princes imaginaires, sans être obligés de recourir au systême qui transformoit les jours en années. Ce systême, qui paroît ingénieux, & qui semble au premier coup d'œil donner des bornes raisonnables à la durée du Royaume d'Egypte, est dans le fond insuffisant & puérile : car Ménès, premier Roi de ce pays, étant monté sur le trône 11000 ans avant Sésostris, & ayant été suivi de trois cents trente Rois jusqu'à Sésostris, si l'on suppose que ce sont 11000 jours, il s'ensuivra que ces trois cents trente Rois n'auront régné chacun qu'un peu plus de 33 jours l'un portant l'autre. Si ces années sont des mois, le regne de chacun de ces Princes sera de 2 ans 9 mois l'un portant l'autre ; ce qui n'est gueres moins absurde. Ce n'est pas tout : il ne suffisoit pas d'avancer que les Egyptiens avoient pris les jours pour des années ; il falloit le prouver. Macrobe, l'un des plus savants hommes qui aient été, s'inscrit en faux contre cette opinion, lorsqu'il dit : *Anni* (1) *certus modus apud solos semper Ægyptios fuit.*

Hérodote mérite notre confiance dans tous les faits dont il a été témoin, ou qu'il a appris de personnes dignes de foi. Quant aux autres faits, il ne les garantit jamais, & toujours il ajoute ces

(1) Macrob. Saturnal. Lib. I, Cap. XII, pag. 169.

mots, on m'a dit. Parmi ces derniers faits, les uns sont dans l'ordre des vraisemblables, les autres ne le sont pas. On peut croire les premiers, & l'on doit rejetter les seconds. Les Annales des Egyptiens deviennent vraisemblables, si l'on suppose le monde éternel, ou qu'il a commencé à une période beaucoup plus reculée que celle que lui assigne l'Ecriture. Mais elles cessent de l'être, lorsqu'on admet cette même Ecriture. Eh! qui est-ce qui pourroit balancer entre un Ouvrage divinement inspiré, & des Annales qui n'ont & ne peuvent avoir le même dégré de crédibilité? Si donc en discutant ces Annales, j'ai paru pencher vers le sentiment d'Hérodote, je prie le lecteur d'être persuadé que je ne l'ai fait que relativement aux opinions des autres Historiens, & sans vouloir donner atteinte aux vérités énoncées dans les Livres saints.

§. XIII.

Canon chronologique des Rois d'Egypte, selon le systême d'Hérodote.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
Le gouvernement théocratique établi en Egypte.		
Les Grands-Prêtres des huit plus anciens Dieux, gouvernent ce pays. On ignore en quel temps commença leur regne.		
Les Grands-Prêtres des douze Dieux suivants s'emparerent de l'autorité, & commencerent à gouverner vers l'an . . .	. . .	17570.

des Chronologistes modernes, tels que le P. Pétau, le Chevalier Marsham, &c., qui ne different entr'eux, que parce qu'ils placent la construction du temple en différents temps. Eusebe ne se croyoit point assuré de cette date, puisque dans (1) un autre endroit il met sous l'an 562, de la naissance d'Abraham, qui répond à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére, que Phœnix & Cadmus, partis de Thebes en Egypte, régnerent à Tyr & Sidon. Tyr étoit donc déja fondée, & c'étoit aussi le sentiment d'Hérodote; car il dit positivement (2) que les Grecs, qui enleverent Europe, étoient abordés à Tyr. Je place ce rapt en 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant notre ére. Ainsi je ne m'éloigne pas de l'opinion d'Eusebe, quant au temps où Cadmus vivoit à Tyr.

Si je voulois rapporter les sentiments de tous les Ecrivains anciens & modernes sur la fondation de Tyr, il faudroit alonger de beaucoup ce Chapitre, & le lecteur ne me sauroit aucun gré d'avoir réfuté des opinions qui se détruisent d'elles-mêmes, & dont la futilité est manifeste. Je crois devoir m'en tenir au sentiment d'Hérodote, le plus ancien, le plus savant & le plus instruit de tous les Historiens, sans cependant prétendre le garantir, parce qu'il est manifestement en contra-

(1) Euseb. Chronic pars poster. pag. 72.

(2) Herodot. Lib. I, §. II.

diction avec ce que l'Ecriture raconte du déluge universel. Cet Ecrivain s'exprime de la maniere la plus claire. « Je me (1) transportai, dit-il, à » Tyr en Phénicie. J'y vis un temple superbe de » l'Hercule Tyrien. Les Prêtres me dirent que » ce temple étoit aussi ancien que la Ville, & » qu'il y avoit 2300 ans que la Ville étoit bâtie ».

Le voyage d'Hérodote est à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. Donc la fondation de Tyr est de l'an 1954 de la période Julienne, 2760 ans avant notre ére., c'est-à-dire, 432 ans avant l'époque assignée par le P. Pétau au déluge de Noé.

Les connoissances en Histoire naturelle, que l'on a poussées dans ce siecle beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit fait dans les siecles précédents, paroissent confirmer ce que raconte le pere de l'Histoire de l'antiquité de certains peuples. Le plus sûr cependant est de s'en tenir au récit des Livres saints. Ainsi quand je parois adopter le sentiment d'Hérodote, je veux dire seulement que nous n'aurions aucun motif raisonnable qui pût nous engager à rejetter son témoignage, si nous n'avions pas les Livres des Juifs, qui nous servent & doivent nous servir de regle.

---

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIV.



CHAPITRE III.

Des Rois d'Assyrie.

J'AI d'autant moins intention de m'étendre beaucoup sur les Rois d'Assyrie, que ce travail est ingrat, que ce sujet exigeroit un volume entier, & qu'Hérodote, que j'ai principalement en vue d'éclaircir, parle peu de ces Princes & des révolutions de cet Empire.

Les (1) Assyriens, dit-il, avoient été 520 ans les maîtres de l'Asie supérieure, lorsque les Medes leur en enleverent l'Empire. Cette révolution arriva l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ère, comme je l'ai prouvé Chapitre IV, concernant les Rois Medes, & sous un Prince efféminé, que tous les Écrivains nomment Sardanapale. Or, j'ai démontré (2) qu'il n'y avoit eu qu'un Prince de ce nom. Donc tous les anciens Auteurs placent la destruction de cet Empire à l'époque que je lui ai assignée. On pourroit m'objecter que les Livres des Juifs & (3) Hérodote lui-même, parlent de cet Empire, comme subsistant encore après cette époque. Je n'en discon-

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.

(2) Dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1782, sur quelques époques des Assyriens.

(3) Herodot. Lib. I, §. CIII & CVI. Lib. II, §. CXLI.

viens point. Mais il faut faire attention qu'après la révolte des Medes & des Babyloniens, dont l'exemple fut suivi de plusieurs autres peuples, l'Empire d'Assyrie perdit tout son éclat, & qu'il s'éleva sur ses ruines d'autres États, qui attirerent sur eux les regards de tout l'Orient. En un mot, si cet Empire ne fut pas alors entiérement détruit, comme il ne joua plus, depuis cette époque, qu'un rôle secondaire sur la scene du monde, tous les Auteurs se sont accordés à le regarder comme n'existant plus. Hérodote (1) donne 520 ans de durée à cet Empire; donc il le fait commencer en 3447 de la période Julienne, 1267 ans avant notre ére. Cependant les anciens Ecrivains qui parlent de la fondation de cet Empire, lui assignent une durée beaucoup plus considérable. Ctésias (2) lui donne 1360 ans; Diodore (3) de Sicile & (4) Æmilius Sura, 1310 ans; Castor (5) 1280, & (6) Velléius Paterculus 1070. Parmi des époques si discordantes, je crois impossible de discerner la véritable, à moins que l'on ne découvre dans la suite quelque ouvrage précieux; ce qui est plus à désirer qu'à espérer. Je ne puis cependant m'imaginer qu'Hérodote ne donne que 520 ans à la du-

---

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.
(2) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.
(3) Id. Lib. II, §. XXVIII, pag. 142.
(4) Vell. Patercul. Lib. I, Cap. VI, pag. 25.
(5) Syncelli Chronograph. pag. 205 & 206.
(6) Vell. Patercul. Lib. I, Cap. VI, pag. 22.

rée entiere de cet Empire. En examinant de près son texte, je crois entrevoir que cet Historien ne parle que du temps de sa plus grande gloire. Cette idée étoit déja venue à l'esprit de (1) feu M. le Président Bouhier. Il en est des Empires comme de l'homme ; ils ont leur enfance, leur adolescence, leur virilité, leur vieillesse & leur caducité. Il est vraisemblable qu'Hérodote, en disant que les Assyriens furent 520 ans les maîtres de l'Asie supérieure, n'a voulu parler que de leur état le plus prospere, sans rien dire des années qui l'avoient précédé. S'il avoit écrit l'Histoire d'Assyrie, comme il s'y étoit (2) engagé, ou si, l'ayant écrite, elle étoit venue jusqu'à nous, nous ne serions pas obligés de recourir à des conjectures, & nous connoîtrions parfaitement l'époque à laquelle il faisoit remonter cet Empire ; & son autorité feroit pencher la balance de son côté, soit que l'époque qu'il auroit donnée fût la même que l'une des quatre précédentes, soit qu'elle en fût différente. Mais puisque cet Ouvrage n'existe plus, & que peut-être il n'a jamais existé, j'ai cru devoir placer dans le Canon chronologique, les quatre époques précédentes, ne croyant pas devoir donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre. Si cependant il étoit nécessaire d'opter, je me déciderois en faveur du calcul de Velléius Paterculus,

(1) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. II, p. 16.
(2) Herodot. Lib. I, §. CVI, CLXXXIV.

&

& voici mes raisons : 1°. cet Auteur assure (1) que Sardanapale étoit le trente-troisieme Roi depuis Ninus. Suivant la regle ordinaire des générations, ces Princes doivent avoir régné 1100 ans. Or, Velléius Paterculus leur en donne 1070. Ce nombre approche beaucoup, & cette approximation doit inspirer de la confiance; 2°. Diodore de Sicile dit que depuis (2) Ninyas, les Rois d'Assyrie se succéderent de pere en fils jusqu'à Sardanapale, pendant trente générations. Cet Auteur s'accorde donc avec Velléius sur le nombre des générations, & ne differe de cet Historien, qu'en ce qu'il fait subsister cet Empire 240 ans de plus. Il est donc vraisemblable que puisqu'il s'accorde avec Velléius sur le nombre des générations, il devroit aussi s'accorder avec lui sur la durée de cet Empire, & lui assigner environ 1100 ans; 3°. le même Velléius s'accorde plus avec Ctésias, qu'on ne le croit à la premiere vue. Le Canon de Jules Africain, fait d'après Ctésias, compte quarante Rois, selon le Syncelle; mais le même Canon n'en porte, selon Eusebe, que trente-six. Je sais que le Syncelle a reproché à Eusebe d'avoir retranché, pour des vues particulieres, quatre Rois de ce Canon. Mais que dire de Céphalion, Chronologiste estimé, qui assure que Ctésias n'en (3)

(1) Loco superius laudato.
(2) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.
(3) Syncelli Chronogr. pag. 167, C.

reconnoissoit que vingt-trois? Si ce nombre est visiblement altéré, du moins n'est-il pas vraisemblable qu'il le soit dans les deux chiffres qui le composent. Il est donc naurel de penser qu'il l'est dans le premier seulement, & qu'il faut lire trente-trois au lieu de vingt-trois. Cette correction n'est point arbitraire. Elle est fondée sur ce passage de Diodore de Sicile, Ecrivain qui fait profession de suivre Ctésias. « Les (1) autres Rois vécurent de » même que Ninyas, & se succédérent de pere en » fils jusqu'à Sardanapale, pendant trente généra- » tions ». Ctésias ne comptoit donc que trente-trois générations, puisque de Ninus à Ninyas, il y a trois générations. Ainsi le calcul de Velléius, qui est fondé sur un certain nombre de générations, est le plus juste, & ceux de Ctésias & de Diodore de Sicile, me paroissent devoir être réformés. Ninus doit être mis, d'après cet exposé, en 2897 de la période Julienne, 1817 ans avant notre ére. Le catalogue de ses successeurs doit être abrégé, & Sardanapale, sous qui les Medes & les Babyloniens se révolterent, doit être à-peu-près de l'an 3949 de la période Julienne, 765 ans avant notre ére. Il est le premier Roi d'Assyrie qui ait attaqué les Israélites. Il ravagea (2) leur pays vers la huitieme année de Manahem, Roi d'Israël, l'an 3951 de la période Julienne, 763 ans avant no-

(1) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.
(2) IV Reg. Cap. XV, ℣. 9.

tre ére. Les Medes ſeçouerent le joug des Rois d'Aſſyrie l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant notre ére. Les Babyloniens les imiterent l'année ſuivante, & les uns, & les autres aſſiégerent Sardanapale dans Ninive. Ce Prince réduit aux abois, mit le feu à ſon palais, & ſe brûla avec ſes tréſors. Les Medes & les Babyloniens, contents de s'être affranchis, ſe retire... dans leur pays, après avoir impoſé un trib... Thelgath-Phal-Naſar, qui ſuccéda à Sardanap... Ce Prince ayant rétabli la tranquillité dans ſe... Etats, marcha contre Achaz, Roi de Juda. Cette expédition (1) eſt à-peu-près de la douzieme année d'Achaz, & regarde, par conſéquent, l'an 3985 de la période Julienne, 729 ans avant notre ére. On ignore en quelle année mourut ce Prince, & conſéquemment l'année où Salmanaſar lui ſuccéda. Tout ce qu'on ſait, c'eſt que Salmanaſar (2) impoſa un tribut à Oſée, Roi d'Iſraël, vers l'an 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Peu après, Oſée ayant refuſé de payer le tribut, Salmanaſar aſſiégea (3) Samarie vers l'an 3990 de la période Julienne, 724 ans avant notre ére; & l'ayant priſe après un ſiége de (4) 3 ans, il tranſporta en Aſſyrie ſes habitants, avec ceux du

(1) Paralipom. II, Cap. XXVIII, ℣. 20.

(2) IV Reg. Cap. XVII, ℣. 3.

(3) Id. ibid. ℣. 4, 5 & 6.

(4) Id. ibid.

Royaume d'Iſraël, l'an 3993 de la période Julienne, 721 ans avant l'ére vulgaire. Ce Prince étant mort, Sanacharib lui ſuccéda. Il entra en Judée ; & ayant envoyé un de ſes Généraux à Jéruſalem, il paſſa en (1) Egypte vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére. Sanacharib fut (2) battu par les Egyptiens ; & étant retourné dans ſes Etats, il fut tué à Ninive, dans le temple de Neſroch, par deux de ſes fils, Adramélech & Sarazar, vers l'an 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére. Ces deux parricides ſe voyant déteſtés des Aſſyriens, & pourſuivis comme des bêtes féroces, ſe refugierent en (3) Arménie, & laiſſerent la couronne à leur frere Aſarhaddon. Le Roi d'Arménie les accueillit, & leur donna des terres conſidérables dans ſes Etats. Ils furent (4) la ſouche de deux puiſſantes maiſons, les Arzéruniens & les Génuniens. Aſarhaddon tâcha de pacifier ſes Etats, & ne ſongea point à attaquer ſes voiſins.

Déjocès venoit d'être élu Roi de Médie. Ce Prince, qui vouloit s'affermir ſur le trône, ne s'occupa point de conquêtes, & ſe contenta de

---

(1) IV Reg. Cap. XVIII, ℣. 13, &c.

(2) IV Reg. Cap. XIX, ℣. 35, &c. Herodot. Lib. II, §. CXLI. Moſes Chorenenſis, Hiſt. Armeniæ, Lib. I, Cap. XXII, pag. 60.

(3) IV Reg. Cap. XIX, ℣. 37.

(4) Moſes Chorenenſ. Lib. I, Cap. XXII, pag. 60.

gouverner sagement ses peuples. Asarhaddon, favorisé par ces circonstances, passa tranquillement la plus grande partie de son regne. Mais Phraortes, ayant succédé à Déjocès, lui enleva (1) la Perse & quelques autres pays que l'Histoire ne nomme point. Cet événement est à-peu-près de l'an 4060 de la période Julienne, 654 ans avant notre ére. Asarhaddon mourut & laissa la couronne à Nabuchodonosor. Phraortes poussa ses conquêtes contre les Assyriens; mais ayant été battu & tué dans une action, son fils Cyaxares lui succéda. Cette victoire est de l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére. Voici ma maniere de le prouver. L'élection de Déjocès est certainement de l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére, comme je le démontrerai dans le Chapitre IV, concernant les Rois Mèdes. Ce Prince régna 53 ans, & Phraortes 22, comme le dit (2) positivement Hérodote. Il s'ensuit donc que Phraortes fut tué l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére. Cette époque établie donne le commencement du regne de Nabuchodonosor. Le Livre (3) de Judith nous apprend qu'il battit Phraortes la douzieme année de son regne. Donc il étoit monté sur le trône l'an 4068 de la période Julienne, 646

(1) Herodot. Lib. I, §. CII.
(2) Id. ibid.
(3) Judith. Cap. I, ✝. 5.

ans avant l'ére vulgaire. Feu M. le Préſident Bouhier étoit d'un autre avis. Ce ſeroit ici le lieu de lui répondre, ſi je ne l'avois fait amplement dans un Mémoire ſur quelques époques des Aſſyriens, lu en 1783 à l'Académie des Belles-Lettres. Cyaxares voulut ſignaler ſon avénement au trône en tirant vengeance de la mort de ſon pere. Il recueillit les débris de ſon armée, & ayant fait de nouvelles levées, il marcha la ſeconde année de ſon regne droit à Ninive dont il forma le ſiége. Mais tandis qu'il preſſoit cette place avec vigueur, les Scythes ſe répandirent comme un torrent dans l'Aſie ſupérieure. Sur cette nouvelle, Cyaxares leva le ſiége de Ninive & alla au-devant d'eux. Il fut battu & forcé de leur payer tribut. Il eſt à préſumer que l'Aſſyrie fut obligée de plier auſſi ſous le même joug, quoique l'Hiſtoire ſacrée & la profane gardent ſur cet objet un profond ſilence. Il eſt certain que ces Barbares conquirent la Syrie & la Judée, qui reconnoiſſoient alors les Aſſyriens pour maîtres. Hérodote nous parle de la ville d'Aſcalon (1) que les Scythes pillerent à leur retour des frontieres d'Egypte, & les livres des Juifs nous apprennent que les peuples du Nord devoient ravager (2) la Judée. Jérémie s'exprime ainſi dans un autre endroit : « Un (3) peuple vient du fond du ſepten-

(1) Herodot. Lib. I, §. CIII & CIV.

(2) Jerem. IV, ℣. 6.

(3) Id. VI, ℣. 22, 23 & 24.

» trion, des extrémités de la terre : il s'arme de
» ses fleches ; il est cruel & n'aura point pitié de
» toi. Sa voix est aussi terrible que celle de la mer
» en courroux. La renommée en a porté la nou-
» velle jusqu'à moi ». C'est ainsi que parloit Jé-
rémie la treizieme année du regne de Josias,
c'est-à-dire, l'an 4085 de la période Julienne,
629 ans avant notre ére. Que les Scythes aient
ravagé la Judée l'année suivante, il s'ensuit que
ce fut la quatorzieme année du regne de Josias,
laquelle correspond à l'an 4086 de la période Ju-
lienne, 628 ans avant notre ére, & coincide avec
la cinquieme année après leur invasion ; synchro-
nisme singulier, qui prouve l'accord entre les
livres des Juifs & l'Histoire d'Hérodote, & don-
ne du poids à mes calculs.

Cyaxares se voyoit à regret forcé de payer tri-
but aux Scythes. Il auroit désiré secouer le joug ;
mais leurs troupes, dispersées dans ses Etats,
étoient un obstacle insurmontable. Ce qu'il ne
pouvoit avoir par la force, il l'obtint par la ruse.
Il caressa leurs principaux chefs, & écarta toute
défiance par des manieres affables & pleines, en
apparence, de franchise. Enfin le moment de la
vengeance arrivé, il les invita à un grand festin,
& les fit égorger. A l'instant des troupes disper-
sées de côté & d'autre, massacrerent impitoya-
blement tous les Scythes qu'ils rencontrerent, &
qui, se voyant sans chefs, prirent la fuite pour
échapper au carnage. La Médie fut ainsi délivrée

des Scythes, après avoir gémi (1) 28 ans sous leur joug. L'invasion des Scythes étant de l'an 4081 de la période Julienne, 633 ans avant notre ére, leur expulsion doit être de l'an 4109 de la période Julienne, 605 ans avant l'ére vulgaire. Cyaxares s'appliqua la premiere année à rétablir la tranquillité dans ses Etats; & l'année suivante, 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére, il recommença le siége de Ninive. L'Assyrie, affoiblie par la défection de tant de Provinces, & par les incursions des Scythes, étoit presque réduite à la seule ville de Ninive. Cette place étoit forte & pouvoit tenir long-temps. Comme Hérodote ne dit rien de la durée de ce siége, & comme il est le seul Auteur qui parle de cette seconde prise de Ninive, je n'ose rien affirmer. Je présume cependant que ce siége ne fut pas long, & que la Ville fut prise la même année. Je me fonde sur un passage d'Hérodote, où il est fait mention de la guerre qui s'éleva entre Cyaxares & Alyattes, Roi de Lydie, au sujet de quelques Scythes transfuges. Il n'y a aucune apparence que ce Prince se fût embarqué dans cette guerre, avant que d'avoir terminé celle qu'il avoit contre les Assyriens. On sait que la guerre de Lydie dura six ans, & qu'elle fut terminée l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére. Les Medes étoient aux prises avec les Lydiens, lors-

(1) Herodot. Lib. I, §. CVI.

qu'il (1) arriva une éclipse de soleil qui effraya les deux armées & les sépara. La paix se fit peu après entre ces deux Princes; Syennésis, Roi de Cilicie, & Labynete, Roi de Babylone, en furent les médiateurs. Cette éclipse avoit été prédite par Thalès; Hérodote n'est pas le seul Auteur qui en ait parlé. « Eudémus, cité par Clé-
» ment (2) d'Alexandrie, atteste dans son Histoire
» de l'Astrologie, que Thalès prédit une éclipse
» de soleil, qui arriva pendant que les Medes &
» les Lydiens se battoient; Cyaxares, pere d'As-
» tyages, étant Roi des Medes, & Alyattes, pere
» de Crésus, Roi des Lydiens ». Les Chronologistes anciens & modernes, ne s'accordent point sur le temps de cette éclipse. Je ne discuterai point leurs différentes opinions; cela me meneroit trop loin, & d'ailleurs M. Desvignoles (3) l'a fait en général avec succès. Mais quant à celle qu'a voulu établir ce Savant, elle ne me paroît point juste. Il prétend que l'éclipse qu'avoit en vue Hérodote, est (4) celle du 28 Mai de l'an 4129 de la période Julienne, 585 ans avant notre ére. Cependant Cyaxares étoit mort neuf ans auparavant, &

(1) Herodot. Lib. I, §. LXXIV, CIII.

(2) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 353 & 354.

(3) Desvignoles, Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. IV, Chap. V, tome II, page 247 & suiv.

(4) Id. ibid. pag. 242 & suiv.

Astyages régnoit alors. Cette raison suffiroit elle seule pour détruire l'opinion de M. Desvignoles. M. le Présid. Bouhier y en ajoute beaucoup d'autres, qui ne sont pas moins fortes. Ceux qui seront curieux de les voir, peuvent consulter ses Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chapitre IV, page 41 & suivantes.

Quant à moi, j'ai cru devoir adopter le sentiment du P. Pétau, qui a été suivi par le (1) Chevalier Marsham, le Président (2) Bouhier & quelques autres. Cette éclipse arriva le 9 Juillet de l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére; & comme elle fut de dix doigts & demi, ainsi que l'avoit corrigé le P. Pétau (3) sur son exemplaire, suivant le témoignage (4) du Pere Hardouin, elle fut, sinon assez grande pour changer le jour en nuit, comme on l'avoit raconté à Hérodote d'une maniere un peu exagérée, du moins assez considérable pour alarmer des peuples superstitieux qui en ignoroient la cause. D'ailleurs cette éclipse s'accorde mieux avec l'ordre des temps que toutes les autres. Si la guerre de Lydie a fini l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére, elle a dû commencer l'an 4112 de la même période, 602 ans avant l'ére vulgaire,

(1) Chronic. Canon. pag. 561.

(2) Dissertations sur Hérodote, pag. 42.

(3) Petavius, de Doctrinâ Temporum, tom. I, Lib. VIII, Cap. XIII, pag. 482.

(4) Harduin. de LXX, Hebdomad. initio.

qui est précisément l'année qui suivit la prise de Ninive.

Quel Prince régnoit alors en Assyrie ? C'est ce que l'on ignore & ce qu'on ignorera peut-être toujours, parce qu'il n'en est fait mention dans aucun des Auteurs qui sont parvenus jusqu'à nous. Le Syncelle (1) nous a conservé un passage d'Alexandre, surnommé Polyhistor, qui pourroit répandre là-dessus quelque lumiere, s'il n'avoit pas été étrangement défiguré par les Copistes. J'ai discuté ce fragment, le mieux qu'il m'a été possible, dans un Mémoire sur quelques époques des Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres, & je prends la liberté d'y renvoyer les lecteurs. Au défaut des anciens écrits, réduit à des conjectures, j'imagine que Nabuchodonosor l'Assyrien, qui battit Phraortes, vivoit encore, & que ce fut sous ce Prince que Ninive fut prise pour la seconde fois. S'il a vaincu, comme je l'ai prouvé plus haut, Phraortes, l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére, & la douzieme année de son regne, il étoit monté sur le trône l'an 4068 de la période Julienne, 646 ans avant l'ére vulgaire. Il avoit donc régné 53 ans, lorsque Ninive fut prise pour la seconde fois. La durée de ce regne n'a rien d'extraordinaire ; mais je n'insiste point là-dessus, parce que cela n'est appuyé d'aucun témoignage ancien.

(1) Syncelli Chronograph. pag. 210.

CHAPITRE IV.

Des Rois Medes.

ON ignore en quel temps les Medes devinrent tributaires des Assyriens ; mais l'époque où ces peuples secouerent le joug, ne me paroît pas douteuse. Ils furent les premiers qui (1) prirent les armes, & leur exemple fut bien-tôt après suivi par les Babyloniens. L'ére de Nabonassar est celle de la liberté des Babyloniens. Cette ére ne me paroît avoir été instituée que dans la vue d'éterniser leur affranchissement. En effet, on ne peut imaginer que ce peuple eût jamais songé à l'établir, tandis qu'il gémissoit dans les fers. Cette ére est, de l'aveu de tous les Chronologistes, de l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ére, & de la seconde année de la huitieme Olympiade. La liberté des Medes précede de peu cette époque, & c'est par cette raison que je l'ai placée l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant l'ére vulgaire. Cette époque est confirmée par Velléius Paterculus. *Insequenti tempore*, dit (2) cet Historien, *imperium Asiaticum ab Assyriis, qui id obtinuerant annis* M. LXX, *translatum est ad Medos abhinc annos* DCCLXX, *quippe Sar-*

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.

(2) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. VI, pag. 21 & 22.

danapalum eorum Regem, mollitiis fluentem, & nimium felicem malo suo, tertio & tricesimo loco ab Nino & Semiramide, qui Babylona condiderant, natum, ita ut semper successor regni paterni foret filius, Arbaces Medus imperio vitâque privavit. Velléius prend dans son Histoire pour point fixe le Consulat de M. Vinicius Quartinus, qui est de l'an 4743 de la période Julienne, & la trentieme année de notre ére. La révolte d'Arbaces est donc, selon cet Historien, de l'an 3973 de la période Julienne, 741 ans avant notre ére. Cette date se rapporte, à 7 ans près, à celle que l'on infere du récit d'Hérodote & de l'ére de Nabonassar. Elle est donc aussi juste qu'on peut raisonnablement l'exiger, lorsqu'il est question de temps aussi reculés, & lorsque l'on est aussi destitué que nous le sommes d'anciens monuments.

Peut-être Arbaces, Satrape de Médie, qui étoit l'auteur de cette révolution, avoit-il le dessein de se faire Roi; mais il avoit eu des coopérateurs, qui n'auroient pas voulu se remettre dans les fers d'un de leurs compatriotes, qu'ils avoient vu peu auparavant leur égal, & peut-être le peuple n'étoit pas disposé à se donner un nouveau maître, après avoir éprouvé la dureté des précédents. Cependant Moïse de Chorene (1) nomme cinq Rois, qui régnerent aussi-tôt après la révolu-

(1) Moses Choren. Histor. Armeniæ, Lib. I, Cap. XXI, pag. 58.

tion, & Eusebe (1) & le (2) Syncelle ne parlent que de quatre. Hérodote, qui étoit antérieur de plusieurs siecles à ces Ecrivains, bien loin de faire mention de ces Rois, dit expressément que les Medes se (3) gouvernerent eux-mêmes par leurs propres loix. Je crois cependant possible de concilier le récit d'Hérodote avec celui des Ecrivains postérieurs. Les Rois, dont parlent Moïse de Chorene, Eusebe & le Syncelle, n'étoient pas proprement des Rois. C'étoient des Juges qui gouvernoient, chacun dans son district, avec une autorité presque égale à celle des Rois. On sait qu'Eusebe & le Syncelle donnent aux premiers Archontes d'Athenes le titre de (4) Rois, quoiqu'ils ne l'aient jamais porté, parce que l'autorité de ces Archontes approchoit beaucoup de celle des Rois. Il pourroit en avoir été de même chez les Medes; & Eusebe paroît lui-même de cette opinion, puisqu'il dit, selon (5) la traduction de saint Jérôme : *Arbaces Medus, Assyriorum imperio destructo, regnum in Medos transtulit; & interim sine* Prin-

(1) Euseb. in Chronico, pag. 57, &c.

(2) Syncelli Chronograph. pag. 197.

(3) Herodot. Lib. I, §. XCVI.

(4) Post Codrum, Principes quod mors finiebat; quorum primus Medon *regnum* in finem vitæ obtinuit Athenis, & post eum cæteri *Reges*. Euseb. Chronic. Lib. poster. pag. 99.

(5) Euseb. Chronic. Canon. pag. 111.

cipibus *res agebatur uſque ad Dejocem Regem Medorum.*

Des Juges foibles, ou ne décidant qu'au gré de leurs paſſions, étoient peu propres à faire reſpecter leurs jugements. L'innocent, opprimé par celui qui auroit dû le protéger, ſe rendit juſtice à lui-même. Le foible gémit & ne put faire entendre ſes plaintes. L'homme puiſſant ne reconnut d'autre loi que celle de la force. Une licence effrénée, qu'Hérodote appelle avec raiſon un état (1) d'anomie, ſuivit bientôt, & parvint à un tel dégré, que les plus honnêtes gens (2) furent ſur le point de s'expatrier. Déjocès rendoit alors dans ſon canton la juſtice avec la plus parfaite impartialité. Sa réputation s'étant bientôt après accrue, on accourut de toute la Médie à ſon tribunal. Cet homme puiſſant, non moins adroit qu'ambitieux, feignant que ſes affaires particulieres ne lui permettoient plus de vaquer à celles des autres, ceſſa de rendre la juſtice. Sa retraite ramena les déſordres, & les brigandages reparurent avec plus de violence qu'auparavant. La Médie étoit dans un état de criſe. Il falloit abandonner le pays, ou ſe donner un maître. L'intégrité de Déjocès & ſes autres grandes qualités, avoient frappé la nation; ſes amis les firent valoir; il fut unanimement élu.

---

(1) Herodot. Lib. I, §. XCVI & XCVII.

(2) Id. ibid. §. XCVII.

Il faut actuellement déterminer l'année de son élection. Cette année une fois connue, on saura combien de temps les Medes furent sans Rois. Diodore de Sicile (1) assure qu'il fut élu la seconde année de la dix-septieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4003 de la période Julienne, 711 ans avant notre ére, & même il cite Hérodote pour garant de son opinion, quoique cet Historien ne parle point d'Olympiades, & qu'il n'ait jamais employé les Olympiades comme époques chronologiques. Eusebe prétend que ce fut la (2) premiere année de la dix-huitieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4006 de la période Julienne, 708 ans avant notre ére; le Syncelle (3), l'an du monde 4784, c'est-à-dire, l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant l'ére vulgaire. Ces trois anciens Auteurs ne s'accordent point, comme on le voit. Il y a entre Eusebe & le Syncelle, une différence de 8 ans, entre celui-ci & Diodore, une de 5 ans, & une seulement de 3 ans, entre Eusebe & cet Historien. Les Chronologistes modernes ne sont gueres plus d'accord. Usher (4) suit Eusebe. Edouard Simson (5) place Déjocès la quatrieme année de la dix-septieme Olympiade, c'est-à-dire,

(1) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXXII, pag. 145 & 146.

(2) Euseb. Chronic. Canon. pag. 154.

(3) Syncelli Chronogr. pag. 198.

(4) Usserii Annales veteris & novi Testamenti, p. 58.

(5) Simsoni Chronic. Catholic. ad A. M. 3296, col. 522.

à-dire, l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére; le P. Pétau (1), l'an 4018 de la période Julienne, 696 ans avant l'ére vulgaire; & il cite Diodore de Sicile & Eusebe, quoique le premier l'ait mis en 4003 de la période Julienne, 711 ans avant notre ére, & le second en 4006 de la période Julienne, 708 ans avant notre ére. M. Desvignoles le met (2) l'an 4015 de la période Julienne, 699 ans avant l'ére vulgaire; M. Fréret (3) en 709, & M. le Président Bouhier (4) en 715 avant notre ére. Parmi tant d'époques discordantes, je ne trouve de juste que celle de Simson, adoptée depuis par M. Fréret. Je vais en rapporter les preuves, ces deux Savants ayant négligé de le faire.

Jules Africain, cité par (5) Eusebe, nous apprend au troisieme Livre de sa Chronographie, que tous les anciens Historiens & Chronologistes, tels que Polybe, Diodore, Castor, Thallus, Phlégon, placent unanimement le commencement du regne de Cyrus sur les Medes, la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade,

(1) Petavius de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 3.

(2) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. IV, Chap. V, §. IX, pag. 261.

(3) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. V, Mém. pag. 400.

(4) Dissertations sur Hérodote, page 38.

(5) Eusebii Præparat. Evangelica, Lib. X, Cap. X, pag. 488.

c'est-à-dire, l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére. Je la recule à l'année suivante, parce que ce Prince régna 29 à 30 ans, selon (1) Hérodote, & que, suivant le Canon des Rois de Babylone par Ptolémée, il mourut l'an 4184 de la période Julienne, 530 ans avant l'ére vulgaire. Donc Astyages fut détrôné l'an 4155 de la période Julienne, 559 ans avant notre ére. Maintenant Hérodote donne 150 ans de regne aux quatre Rois Medes. Si l'on ajoute ces 150 ans à 559, on aura l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére, pour l'époque de l'avénement de Déjocès au trône. Il s'ensuit donc que cet Empire, qui avoit commencé l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant notre ére, fut gouverné 39 ans par des Juges, 150 par des Rois, dont le premier, qui s'appelloit Déjocès, monta sur le trône en 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére; & le dernier, nommé Astyages, perdit la couronne en 4155 de la période Julienne, 559 ans avant l'ére vulgaire.

Les bornes de cet Ouvrage ne m'ont pas permis de m'étendre davantage. On peut consulter mon Mémoire sur quelques époques des Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1782. Lorsque je travaillois à ma Dissertation, je n'avois aucune connoissance de deux Mémoires de

---

(1) Herodot. Lib. I, §. CCXIV.

M. Anquetil du Perron. Dans le premier, (1) ce Savant essaie de concilier les Auteurs Grecs, & principalement Hérodote & Ctésias, sur le commencement & la durée de l'Empire Assyrien, & ces Ecrivains avec les Perses, sur les regnes qui forment ce que les Orientaux appellent la Dynastie des Peschdadiens. Le second a pour objet (2) l'Empire des Medes & celui des Perses, comparés avec la Dynastie connue dans les Ouvrages des Orientaux, sous le nom des Kéaniens.

J'ai lu depuis ce temps-là ces Mémoires. Ils me paroissent d'autant plus curieux & intéressants, que l'Auteur joint à la connoissance de la langue grecque, celle des langues orientales, & même de l'ancienne langue des Perses. J'aurois désiré pouvoir profiter de ces savantes Dissertations. Mais je m'étois fait un plan avant que de les avoir lues, & je ne pouvois les mettre à contribution, sans être obligé de réformer ce plan en entier; ce qui auroit occasionné un travail considérable, que je ne me sentois pas le courage d'entreprendre, dans un temps sur-tout où j'avois tant d'autres parties de la Chronologie à examiner. Je me suis quelquefois rencontré avec ce Savant, parce que nous avons puisé l'un & l'autre dans les mêmes sources. Quelquefois aussi nous ne sommes pas d'accord; mais

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XL, page 356.

(2) Ibid. page 477.

lorsque cela arrive, je pense que l'autorité des Ouvrages Orientaux, jointe à celle de M. Anquetil, doit faire pencher la balance en sa faveur. Je crois devoir renvoyer, par cette raison, les lecteurs à ces deux excellents Mémoires.

CHAPITRE V.

Des Rois de Babylone.

IL est vraisemblable que la Babylonie a fait, dans les anciens temps, un Etat particulier, qui avoit ses Princes & ses loix. Ce pays ayant été ensuite conquis par les Assyriens, les Babyloniens furent annexés à leur Empire, & n'en furent séparés que lorsque la révolte des Medes favorisa la leur. Ils n'eurent pas plutôt secoué le joug des Assyriens, qu'ils formerent un puissant Empire, qui subsista jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus. Ce fut sans doute pour perpétuer la mémoire de leur liberté, ou pour d'autres motifs que nous ignorons, qu'ils instituerent cette ére célebre, connue sous le nom d'ére de Nabonassar, Prince qui affranchit son pays de la domination des Assyriens, & qui en fut le premier Roi. Cette ére commence l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ére, & avec elle commence la premiere année du regne de Nabonassar. On ne trouve, avant cette époque, ni dans les Livres saints, ni dans les Ecrivains profanes, aucun Roi de ce pays. Le

premier dont il ſoit fait mention dans l'Ecriture, eſt (1) Mérodach Baladan, fils de Baladan. Ce Prince ayant appris le rétabliſſement de la ſanté d'Ezéchias, Roi de Juda, lui envoya des Ambaſſadeurs pour le complimenter à ce ſujet. Ezéchias tomba malade la quatorzieme année de ſon regne, comme l'a très-bien (2) prouvé le P. Pétau. Le même Savant a (3) démontré qu'Ezéchias étoit monté ſur le trône l'an 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Donc la quatorzieme année de ce Prince tombe ſur l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant l'ére vulgaire. L'ambaſſade de Mérodach doit être de l'année ſuivante, & par conſéquent de la dixieme année du regne de Mérodach, que le Canon de Ptolémée appelle Mardokempad. Or, cette année concourt avec la trente-ſixieme de l'ére de Nabonaſſar; ére qui commence en même-temps que la Babylonie devint un Royaume particulier.

Comme je ne me propoſe d'autre but que d'éclaircir Hérodote, je paſſe ſous ſilence les Rois de Babylone, dont il eſt fait mention dans le Canon de Ptolémée & dans les Livres des Juifs. Hérodote parle de deux Reines qui régnerent dans ce pays avec beaucoup de gloire, quoique leur

(1) IV Reg. Cap. XX, ℣. 12.

(2) Petav. de Doctrinâ Temporum, Lib. IX, Cap. LVIII, tom. II, pag. 70.

(3) Id. ibid. Cap. LXII, tom. II, pag. 74.

nom ne paroiſſe point dans le Canon dont je viens de parler. La premiere eſt Sémiramis & la ſeconde Nitocris. Le temps où régna la ſeconde, eſt clairement indiqué dans Hérodote. Cette Princeſſe, alarmée des conquêtes de Cyaxares, & ſur-tout de la priſe de Ninive, craignit pour ſes propres Etats, & prit toutes les meſures que lui dicta la prudence, pour réſiſter à ce Prince, s'il lui prenoit envie de l'attaquer. Ninive fut priſe l'an 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére. Cette année répond à la vingt-unieme année du célebre Nabuchodonoſor que le Canon de Ptolémée nomme Nabopolaſſar II, & Hérodote Labynet. On ſait que ce Prince eut une maladie très-grave, dont les ſuites fâcheuſes (1) lui ôterent l'uſage de la raiſon. Béroſe (2) parle auſſi de la maladie de ce Prince. Mais Mégaſthenes ſe rapproche encore davantage de l'Ecriture. Il raconte en effet, que (3) Nabuchodonoſor étant monté à ſon Palais, fut tout-à-coup ſaiſi de l'eſprit de Dieu; & qu'après avoir prédit ce qui devoit arriver à ſa poſtérité, il diſparut. On ſait que les anciens regardoient les fous avec une ſorte de vénération, & qu'on les croyoit inſpirés. Son fils n'étant pas encore probablement en âge de gouverner, il étoit naturel que ſa femme prît en main

(1) Daniel, Cap. IV, ℣. 30.

(2) Euſeb. Præparat. Evangel. Lib. IX, §. XL, pag. 455.

(3) Id. ibid. §. XLI, pag. 456.

les rênes de l'Etat. Ce fut alors que, secondée par d'habiles Ministres, elle fit les grandes choses dont (1) parle Hérodote. Toutes les affaires s'expédioient cependant sous le nom du Prince; & c'est par cette raison que le nom de Nitocris ne paroît, ni dans le Canon de Ptolémée, ni dans Bérose, ni dans Mégasthenes. Elle fut proprement Régente; mais comme elle avoit en sa main l'autorité royale, cela suffit à Hérodote pour lui donner le titre de Reine. Ainsi la Reine Nitocris commença à gouverner vers l'an 4110 de la période Julienne, 604 ans avant notre ére, & conserva son autorité jusqu'à la mort de Nabuchodonosor, qui arriva vers l'an 4133 de la période Julienne, 581 ans avant l'ére vulgaire. Si l'on compte de cette époque, 165 ans pour les cinq générations, il se trouvera que la Reine Sémiramis remonte à la seconde année de l'ére de Nabonassar, qu'elle fut l'épouse de ce Prince, & par conséquent qu'elle ne peut être la même que la Princesse de ce nom, femme de Ninus, Roi d'Assyrie, qui précéda la Princesse Babyloniene de plusieurs siecles. Il est naturel de penser que Nabonassar, qui fonda l'Empire de Babylone, tomba malade les dernieres années de sa vie, & que pendant sa maladie, Sémiramis exécuta les grands travaux dont fait mention le pere de l'Histoire.

Nabuchodonosor, qu'Hérodote appelle Laby-

---

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXXXV, CLXXXVI.

net, étant mort, Iluarodamus monta sur le trône, & ne l'occupa que trois ans. Nérégasolasarus lui succéda & régna 5 ans. Il eut pour successeur Nabonadius. Babylone fut prise par Cyrus la trente-quatrieme année de son regne. C'est ainsi que s'explique le Canon de Ptolémée.

Bérose (1) ayant parlé de la maladie de Nabuchodonosor, ajoute qu'il mourut après un regne de 43 ans. Jusques-là il est d'accord avec le Canon de Ptolémée. Il continue : son fils Evilmaluruch lui succéda. Ce Prince gouvernant mal ses sujets, son beau-frere Nériglissar en prit occasion pour lui tendre des embuches, & enfin il le tua, après un regne de 2 ans. Aussi-tôt après ce meurtre, Nériglissar s'empara du trône, & ayant régné 4 ans, il le laissa à son fils Chabaessoarach, que Joseph nomme Laborosoarchod. Ce Prince, qui étoit encore enfant, ne régna que 9 mois. Ses proches parents ayant reconnu son mauvais naturel, l'assommerent à coups de bâtons. Les conjurés placerent sur le trône Nabonid, l'un d'entr'eux, qui étoit de Babylone. Ce fut sous son regne que Babylone fut prise.

Mégasthenes s'accorde aussi avec Bérose. Cet Historien (2) raconte que Nabuchodonosor, après les grandes actions qui avoient illustré son regne,

---

(1) Eusebii Præpar. Evangel. Lib. IX, §. XL, pag. 455. Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XX, pag. 451.

(2) Idem, Euseb. ibid. Lib. IX, §. XLI, pag. 456 & 457.

s'étant retiré dans son palais, fut incontinent saisi de l'Esprit divin, & qu'après avoir prédit ce qui devoit arriver à sa postérité, il disparut. Son fils Evilmérodach lui succéda. Mais ayant aliéné le cœur de ses sujets par sa tyrannie & ses vexations, Nériglissar, qui avoit épousé sa sœur, le tua. Lorsqu'il mourut, Labassoarascus étoit encore enfant. Ce jeune Prince ayant péri de mort violente, les conjurés mirent sur le trône Nabannidoch, qui ne lui étoit point parent.

L'Ecriture parle d'Evilmérodach au (1) quatrième Livre des Rois, & dans les (2) Prophéties de Jéremie. C'est le seul Roi de Babylone dont il soit fait mention dans les Livres saints jusqu'à Cyrus, si vous en exceptez les Prophéties de Baruch & de Daniel. Le premier regarde Baltassar comme le fils aîné de Nabuchodonosor, & son héritier présomptif. *Orate* (3), dit-il, *pro vitâ Nabuchodonosor, & pro vitâ Baltassar filii ejus.* Daniel en parle comme d'un Prince actuellement sur le trône, & remarque aussi en (4) plusieurs endroits qu'il étoit fils de Nabuchodonosor. Il ne paroît pas qu'il ait régné plus de 3 ans. En effet, le même Daniel raconte (5) une vision qu'il eut la troi-

---

(1) IV Regum, Cap. XXV, ℣. 27.
(2) Jerem. LII, ℣. 31.
(3) Baruch. Cap. I, ℣. 11.
(4) Daniel, Cap. V, ℣. 2, 11, 13, 22.
(5) Id. Cap. VIII, ℣. 1.

ſieme année de ce Prince. Mais auparavant (1) il avoit rapporté que Baltaſſar ayant fait un feſtin aux grands de ſa cour, il avoit paru ſur la muraille des mots que perſonne n'avoit pu interpréter; qu'ayant été mandé, il les avoit expliqués, & que cette même nuit le Prince avoit été tué. Il paroît, par ce récit, que le Baltaſſar de Baruch & de Daniel, eſt l'Evilmérodach du quatrieme Livre des Rois, de Jérémie, de Béroſe & de Mégaſthenes, & l'Iluarodamus du Canon de Ptolémée. L'un & l'autre eſt fils de Nabuchodonoſor; l'un & l'autre ne regne que 3 ans, & l'un & l'autre eſt aſſaſſiné. Ces rapports ont paru ſi ſenſibles au (2) Chevalier Marsham, qu'il n'a pas balancé à regarder Iluarodamus, Evilmérodach & Baltaſſar, comme le même Prince. Daniel ajoute (3) que Baltaſſar ayant été tué, Darius le Mede, ὁ Μῆδος, âgé de 62 ans, lui ſuccéda.

Ce Prince a donné occaſion à une infinité de diſcuſſions. Les bornes de cet Ouvrage ne me permettent pas de les examiner. Voici ce qui m'a paru de plus naturel. Suivant Daniel, Darius, qui ſuccéda à Evilmérodach, étoit Mede de nation. A quel titre un étranger, qui n'avoit point conquis la Babylonie, auroit-il pu monter ſur le trône? Les Princes du ſang, les Grands du pays

(1) Daniel, Cap. V, ℣. 1, 30.
(2) Chronic. Canon. pag. 555.
(3) Daniel, Cap. V, ℣. 31.

l'auroient-ils permis, l'auroient-ils souffert? Suffisoit-il à Darius d'avoir été l'un des conspirateurs? Peut-on imaginer qu'un Prince sans troupes, sans puissance, ait pu forcer les Babyloniens à le reconnoître pour leur Roi? Car de prétendre que Darius soit l'un des Rois Medes, c'est une absurdité trop révoltante, pour avoir besoin d'être réfutée. Nous serions toujours restés dans l'incertitude, sans le passage de Mégasthenes que j'ai ci-dessus rapporté. Cet Historien raconte que Nériglissar avoit épousé la sœur d'Evilmérodach. Toutes les difficultés s'applanissent; la tyrannie d'Evilmérodach rend ce Prince odieux à ses sujets. On conspire contre lui; son beau-frere se met à la tête des conjurés & le tue. Nériglissar étoit étranger, & n'avoit par lui-même aucun droit à la couronne. Mais le crédit qu'il avoit acquis à la faveur de son mariage, l'ascendant que lui donnoit le service qu'il venoit de rendre à l'Etat, en le délivrant d'un tyran détesté, sa qualité d'époux d'une fille du grand Nabuchodonosor, étoient de puissants motifs qui devoient prévaloir sur les droits les plus légitimes. Ce Prince est celui que le Canon nomme Nérégasolasorus. Telle étoit ma maniere de penser avant que d'avoir lu ce qu'avoient écrit à ce sujet la plupart des Chronologistes. J'ai vu depuis avec plaisir que j'étois d'accord sur ce point avec (1) Coringius & M. le Président Bou-

(1) Herm. Conringii Adversaria chronologica, Cap. XIII, pag. 180.

hier (1). Bérose donne 4 ans de regne à ce Prince, comme on l'a vu plus haut. Mais le Canon lui en assigne cinq. La raison de cette différence vient de ce que Bérose & Mégasthenes assurent que Nériglissar étant mort après avoir régné 4 ans, il eut pour successeur Labassoarascus, qui ne régna que 9 mois, & fut tué par ses amis, c'est-à-dire, par ses proches parents; car c'est ainsi que les Grecs s'expriment; tandis que le Canon n'a pas jugé à propos de parler de ce jeune Prince, parce qu'il ne régna que 9 mois, & que, par cette raison, il a donné au pere les 9 mois de regne de son fils. Ce jeune Prince ayant été tué, les conjurés mirent sur le trône, selon Bérose, l'un d'entr'eux, qui étoit de Babylone, & s'appelloit Nabonid. Ce fut sous ce Prince, ajoute-t-il, que Cyrus prit la ville de Babylone. Mégasthenes dit que Nabonid, qu'il appelle Nabannidoch, n'étoit point parent du dernier Roi. L'Ecriture ne parle point de ce Prince; mais si elle n'en parle point, elle n'avance rien du moins qui puisse faire suspecter le témoignage de Bérose & de Mégasthenes. Ce témoignage est d'ailleurs appuyé de celui du Canon, qui termine le regne de Nabonadius à la prise de Babylone.

Ces Auteurs conviennent que cette Ville fut prise sous Nabonid. C'est donc le même Prince

(1) Recherches & Differt. sur Hérodote, Chap. III, page 29 & suiv. Chap. XXI, §. XI, page 243.

qu'Hérodote nomme Labynet. Mais comment peut-il être fils de la Reine Nitocris & d'un autre Labynet, comme le dit le même (1) Historien ? Labynet, époux de Nitocris, est le Prince que l'Ecriture appelle Nabuchodonosor, & le Canon, Nabolassar II. Si Labynet II est son fils, pourquoi n'a-t-il pas régné aussi-tôt après lui ? Hérodote auroit sans doute éclairci ces difficultés, s'il eût écrit l'Histoire d'Assyrie, comme il semble s'y être (2) engagé. Mais puisqu'il ne l'a point fait, ou du moins, puisque son Ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous, supposé qu'il l'ait écrit, je vais proposer des conjectures qui me paroissent dans l'ordre des possibles. Je suppose que Labynet I ou Nabuchodonosor, eut deux fils & une fille. L'aîné s'appelloit Evilmérodach, le second Labynet. Le nom de la fille n'est pas connu. Evilmérodach monta sur le trône aussi-tôt après la mort de son pere. Cela est prouvé par les passages de l'Ecriture, de Bérose & de Mégasthenes, ci-dessus rapportés. La fille de Nabuchodonosor épousa un Prince Mede, comme on l'a vu plus haut, & comme le prouve un passage de Daniel, où il est dit qu'il étoit (3) fils d'Assuérus, & de la race des Medes. Ce mariage doit d'autant moins étonner, que Nabuchodonosor ayant épousé lui-

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXXXVIII.
(2) Id. ibid. §. CLXXXIV.
(3) Daniel, Cap. IX, ℣. 1.

même une (1) femme Mede, il étoit d'autant plus naturel que cette Princesse élevât Darius aux grandes dignités, & qu'elle lui fît épouser une fille du Roi, qu'il étoit son proche parent, & qu'il s'étoit distingué parmi les (2) Assyriens. C'est le Darius Mede de Daniel, le Nériglissar de Mégasthenes. Ce Prince étoit sans doute ambitieux, & désiroit probablement occuper la premiere place. Si Evilmérodach eut sagement gouverné ses peuples, il est à présumer qu'il eût renfermé ses désirs au-dedans de lui-même. Mais Evilmérodach s'étant rendu odieux à ses sujets par sa tyrannie, Darius profita habilement des mécontentements. Il se mit à la tête d'une troupe de conjurés, & assassina ce jeune Prince. Darius ne régna que 5 ans; & laissant un enfant en bas-âge sur un trône chancelant, il n'est point étonnant que Labynet II l'ait fait périr après un regne de 9 mois. Cela est d'autant moins surprenant, qu'il y avoit peu de temps que Nabuchodonosor étoit mort; que sa mémoire étoit en grande vénération; que Labynet étoit son fils, & par conséquent héritier légitime; que Labassoarascus étoit fils d'un étranger, qui n'étoit parvenu lui-même à la couronne, que par un assassinat; que ce Labassoarascus étoit trop jeune pour gouverner par lui-même; que l'autorité d'un Régent, ou d'un Conseil, n'étoit pas

(1) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XIX, pag. 451.
(2) Eusebii Præpar. Evangel. Lib. IX, §. XLI, pag. 457.

assez considérable, pour en imposer aux grands & au peuple; enfin, que les inclinations vicieuses & le mauvais naturel de ce jeune Prince, avoient aliéné l'esprit des peuples, & facilité à Labynet les moyens de remonter sur le trône de son pere.

Il se présente ici une difficulté. Si Labynet est fils de Nabuchodonosor, comment Mégasthenes a-t-il pu dire qu'il n'étoit point parent du dernier Roi? Je réponds que ce Labynet, que le Canon nomme Nabonid, & Mégasthenes Nabannidoch, n'étoit pas, à proprement parler, parent de Labassoarascus, mais seulement son allié, puisque celui-ci étoit d'une maison étrangere, & qu'il ne touchoit de près à celle des Rois de Babylone, que parce que son pere avoit épousé une sœur de Labynet, fille de Nabuchodonosor.

Je dois dire deux mots sur le Canon de Ptolémée, dont j'ai fait usage. Ce Canon se trouve dans le Commentaire de Théon sur l'Ouvrage de Ptolémée, intitulé πρόχειρος κανών. *Le Canon succinct*. Plusieurs Savants l'ont fait imprimer. On fait cas de l'édition de Dodwell, qui a été faite sur des manuscrits de Vossius, & se trouve dans l'appendix, à la suite de ses Dissertations Cyprianiques. George le Syncelle nous a conservé le même Canon dans sa Chronographie, & je ne vois pas de raisons qui empêchent son édition de jouir d'une moindre estime que celle de Dodwell. Je lui ai donné la préférence, parce qu'elle s'accorde mieux

avec le récit d'Hérodote. En effet, la prise de Ninive, qui causa tant d'inquiétude à Nitocris, est de l'an 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére. Nabuchodonosor est par conséquent tombé malade, au plus tard, l'année précédente; & ce fut alors que sa femme Nitocris prit les rênes du gouvernement. Si l'on admettoit l'édition de Dodwell, le commencement du regne de Nabuchodonosor seroit de l'an 144 de l'ére de Nabonassar, qui répond à l'an 4110 de la période Julienne, 604 ans avant notre ére, & seroit conséquemment antérieur à la prise de Ninive d'un an seulement. Je dis plus : le Canon de cette édition ne peut s'accorder avec l'Ecriture, & M. Desvignoles a été (1) obligé de supposer que les Livres saints avoient donné à Nabuchodonosor le titre de Roi par anticipation.

Au reste, cette différence ne regarde que la durée, plus ou moins longue, de quelques regnes, & n'affecte nullement la somme totale des années, depuis l'avénement de Nabonassar, jusqu'à la conquête de Cyrus, qui, dans l'une & dans l'autre édition, fait un intervalle de 210 ans.

(1) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. V, Chap. IX, tome II, page 428.



CHAPITRE

CHAPITRE VI.

§. I.

De Deucalion & de sa postérité.

IL est d'autant plus important de fixer le temps de la naissance de Deucalion, que la plupart des Héros & des Princes Grecs, remontent jusqu'à lui en ligne directe. Mais comme les Ecrivains qui en ont parlé, n'ont rien dit sur le siecle où il a vécu, on est forcé de recourir à des conjectures, & de se contenter de probabilités. Je ferai dans la suite mention de plusieurs de ses descendants, dont la naissance est assez constatée pour pouvoir déterminer la sienne. Je passerai, par cette raison, sous silence les preuves qui en résultent, & je me bornerai, dans ce Chapitre, à un point de sa généalogie, dont la discussion me paroît très-importante.

Deucalion étoit fils de Prométhée. Il régnoit dans cette partie de la Thessalie, qui touchoit à la Phthie. Il épousa (1) Pyrrha, sa cousine-germaine, fille d'Epiméthée, frere de Prométhée. Il eut de ce (2) mariage Hellen & Amphictyon. Celui-ci régna (3) dans l'Attique après Cranaüs.

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 22.

(2) Strab. Lib. VIII, pag. 587, C.

(3) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, pag. 24. Je suis la correction du savant M. Heyne, qui lit μετὰ Κραναόν.

Quelques Ecrivains prétendent (1) qu'il étoit originaire de l'Attique.

Hellen succéda à (2) Deucalion. Il eut de la (3) Nymphe Orséïs trois fils, Dorus, Xuthus & Æolus. Il laissa ses Etats à Æolus, & envoya (4) Xuthus & Dorus chercher ailleurs des habitations. Conon ne nomme point le troisieme des enfants d'Hellen; mais il le fait suffisamment connoître, en disant qu'il vint à Athenes, & qu'il épousa Creuse, fille d'Erechthée, dont il eut Ion & Achæus. Paulmier de Grentemesnil (5) met Amphictyon en la place de Xuthus. Cette erreur ne doit être imputée qu'à son Imprimeur; il est bien étonnant qu'elle n'ait point été corrigée dans l'édition de Strabon, donnée en 1707 à Amsterdam. J'ai parlé plus au long de Dorus & de Xuthus au Chap. XIV des Colonies Grecques, Sect. II, §. III.

Æolus (6) eut d'Enarété, fille de Déimachus, sept fils, Créthée, Sisyphe, Athamas, Salmonée, Déion, Magnès, Périérès, & cinq filles, Canacé, Alcyone, Pisidice, Calyce, Périmede. Je ne parlerai ici que de Salmonée, parce que c'est le seul de tous ces Princes qui puisse servir à dé-

(1) Apollodor. Lib. III, Cap. XIII, §. VI, pag. 225.

(2) Strab. loco superiùs laudato.

(3) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 24.

(4) Strab. loco laudato. Conon Narrat. XXVII.

(5) Palmerii à Grentemesnil exercitationes in optimos auctores Græcos, pag. 313.

(6) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 24.

terminer, d'une maniere à-peu-près certaine, le temps où a vécu Deucalion.

Salmonée (1) habita d'abord la Thessalie. Il passa ensuite dans l'Elide, où il (2) fonda la ville de Salmonia. Il épousa Alcidice, fille d'Aléüs, & en eut Tyro. Alcidice étant morte, il se maria à Sidéro. Tyro étant persécutée par sa belle-mere, fut envoyée en Thessalie auprès de Créthée. Elle devint (3) éprise du fleuve Enipée; & comme elle alloit perpétuellement gémir sur ses bords, Neptune ayant pris la forme de ce fleuve, obtint ses faveurs, & en eut deux enfants, Pélias & Nélée. Il est presque inutile de faire observer que l'opinion que l'on avoit alors des Dieux, étoit favorable aux amours. On en voit un exemple dans la dixieme Lettre de l'Orateur Æschines, que la Fontaine a imitée dans le conte du Scamandre.

Nélée (4) passa dans la Messénie, où il fonda la ville de Pylos. Il eut douze fils, Taurus, Astérius, Pylaon, Déimachus, Eurybius, Epidaüs, Rhodius, Eurymènès, Evagoras, Alastor, Nestor, Périclyménus, & une fille nommée Péro, qui épousa Bias, fils d'Amythaon. Les fils de Nélée furent tués par (5) Hercules, excepté Nestor, qui

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. VII, pag. 39.
(2) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LXVIII.
(3) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. VIII, pag. 40.
(4) Id. ibid. §. IX, pag. 41.
(5) Hesiodi Fragm. pag. 194, ex edit. Robinson. Apollodor. loco laudato.

étant alors trop jeune pour porter les armes, étoit élevé chez les Géréniens. La ville de Gérénia étoit située sur les confins de la Messénie & des Eleuthéro-Lacons. De retour dans sa patrie, Nestor se distingua par des exploits qu'Homere a célébrés en plusieurs endroits de l'Iliade. Il se trouva au siége de Troie, & contribua, par sa prudence & ses sages conseils, au succès de cette expédition. Il eut de son mariage (1) avec Anaxibie, deux filles, Pisidice & Polycaste, & sept fils, Persée, Stratichus, Arétus, Echéphron, Pisistrate, Antilochus & Thrasymedes.

Pisistrate eut un fils de même nom que son pere. Thrasymedes fut pere de Sillus, & celui-ci d'Alcmæon. Antilochus eut un fils nommé Pæon. Les noms des enfants de Pæon ne nous sont point parvenus. La postérité des autres enfants de Nestor ne nous est pas plus connue. Tous ces Princes (2) furent chassés de la Messénie par les Héraclides, lorsque ceux-ci rentrerent dans le Péloponnese. Pisistrate se rendit probablement à Athenes, & le fameux Pisistrate, qui devint le Tyran de cette Ville, en (3) descendoit. Alcmæon & les fils de Pæon passerent aussi à Athenes, où ils furent la tige de deux familles illustres, les Alcmæonides & les Pæonides.

Péryclíménus, fils de Nélée & frere de Nestor,

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. IX, pag. 42.
(2) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVIII, p. 151.
(3) Herodot. Lib. V, §. LXV.

avoit laissé en mourant un fils, nommé Penthilus. Celui-ci fut pere de Borus, Borus le fut d'Andropompus, & Andropompus de Mélanthus, qui régnoit dans la Messénie, lors du retour des Héraclides, & qui en ayant été chassé, ainsi que les descendants de Nestor, passa dans l'Attique, dont il devint Roi.

Le temps de l'expulsion de Pisistrate, d'Alcmæon, des fils de Pæon & de Mélanthus, est très-connu. Les Héraclides s'emparerent du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie, c'est-à-dire, en 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme cela sera prouvé dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides.

Comme les Grecs n'avoient eux-mêmes, avant les Olympiades, d'autre moyen pour calculer les temps que les générations, ainsi que je le prouverai dans le Chapitre XIII, où je parlerai de la prise de Troie, c'est aussi le seul que je doive employer. Cette voie, incertaine lorsqu'il s'agit d'un petit nombre de générations, est infaillible, lorsqu'il est question d'un grand nombre de générations, & mérite d'autant plus notre confiance, que sa certitude est démontrée par les généalogies modernes. Par exemple, Louis XVI remonte, par une filiation suivie & non interrompue, à Robert le Fort, son vingt-neuvieme aïeul, Comte d'Anjou, mort en 865. Si l'on multiplie vingt-neuf par trente-trois, qui est le nombre d'années fixé par Hérodote & la plupart des anciens, pour

chaque génération l'une portant l'autre, on aura 957 ans. En retranchant ces 957 de 1783, qui est l'année actuelle, on trouvera l'an 826. Or on sait que Robert le Fort fut tué dans une action contre les Normands en 865. On ne peut gueres douter qu'il ne fût né avant l'an 826, puisqu'il n'auroit eu que 39 ans quand il périt.

Mais pour en revenir aux descendants de Nélée, Pisistrate, petit-fils de Nestor, remontoit à Nélée à la quatrieme génération, tandis qu'Alcmæon & les fils de Pæon, remontoient à la cinquieme, & tandis que Mélanthus, qui fut chassé en même-temps de la Messénie, reconnoissoit ce même Nélée pour son sixieme aïeul. La raison de cette différence vient probablement de ce que quelques-uns des enfants de Nestor se marierent plus tard que les fils de Périclyménus, ou parce qu'il n'y eut que leurs derniers enfants dont la postérité subsista. Quoi qu'il en soit, je prends pour base de mon calcul Mélanthus, qui remontoit au sixieme dégré à Nélée, & au onzieme à Deucalion par Tyro, fille de Salmonée. Cela fait dix générations masculines & une féminine. Les dix générations masculines font 333 ans. J'évalue la génération féminine à 20 ans. Cela donne 353 ans depuis la naissance de Deucalion, jusqu'à celle de Mélanthus. Mélanthus avoit au moins 28 à 30 ans quand il fut chassé par les Héraclides. En ajoutant ces 30 ans, on aura 383 ans. Les Héraclides le dépossédèrent l'an 3524 de la période Ju-

lienne, 1190 ans avant notre ére. Si l'on retranche 383 de 3524, on aura l'an 3141 de la période Julienne, 1573 avant notre ére, pour la naissance de Deucalion. Cela s'accordera très-bien avec le calcul d'Eusebe, qui fait régner ce Prince l'an 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant Jésus-Christ. Il avoit alors 32 ans.

On peut encore prouver de cette maniere que Deucalion régna en Thessalie vers l'an 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant notre ére. Pélasgus, qui fut Roi d'Arcadie, est né (1) vers l'an 2787 de la période Julienne, 1927 ans avant notre ére. Six générations après, Pélasgus, Achæus & Phthius (2) passerent en Thessalie, & en chasserent les anciens habitants. Cette Colonie est donc de l'an 2987 de la période Julienne, 1727 ans avant notre ére. Cette Colonie prospéra (3) pendant cinq générations, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 3154 de la période Julienne, 1560 ans avant l'ére vulgaire. Mais dans la sixieme génération elle fut chassée par les Curetes, les Léleges, & un grand nombre d'habitants du Parnasse, qui avoient à leur tête Deucalion, fils de Prométhée. La sixieme génération comprend depuis l'an 3154, jusqu'à l'an 3187. Je ne me suis donc pas écarté de la vérité, en plaçant le regne de Deucalion l'an

(1) Essai de Chronologie, Chap. IX, §. III.

(2) Dionys. Halicarn. Lib. I, §. XVII, pag. 14.

(3) Id. ibid.

3173 de la période Julienne, 1541 ans avant l'ére vulgaire, comme je l'ai fait d'après le calcul par les générations.

Ce fut sous ce Prince qu'arriva en Thessalie cette grande inondation, qui en fit périr tous les habitants, & qu'Ovide a décrite au premier Livre de ses Métamorphoses. Les Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ignoroient point que ce déluge étoit arrivé sous Deucalion, & dans le temps que Cécrops I régnoit dans l'Attique, ont mis entre ce déluge & la prise de Troie, les uns un intervalle de 345 ans, tels qu'Eusebe, qui suppose qu'il arriva la trentieme année de Cécrops, & l'an 3187 de la période Julienne, 1527 ans avant notre ére; les autres, tels que (1) Clément d'Alexandrie, ont mis un intervalle de 330 ans, & ont supposé qu'il arriva en 3202 de la période Julienne, 1512 ans avant Jésus-Christ, parce qu'ayant placé la prise de Troie 88 ans plus tard qu'Hérodote & Thucydides, il a fallu nécessairement qu'ils donnassent à cet intervalle une plus grande extension qu'il n'en avoit réellement, afin de le faire coincider avec les regnes de Deucalion & de Cécrops.

Les Marbres de Paros placent ce déluge la quatrieme année de Cranaüs, second Roi de l'Attique, & l'an 3185 de la période Julienne, 1529 ans avant notre ére; ce qui fait une différence de deux ans avec Eusebe, & de dix-sept avec Clé-

---

(1) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 401.

ment d'Alexandrie. L'Auteur de cette Chronique, ou ceux qu'il a ſuivis, n'ont mis qu'un intervalle de 321 ans entre ce déluge & la priſe de Troie, parce qu'ils ont fixé cette priſe l'an 3506 de la période Julienne, 1208 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 26 ans plus haut que ne l'avoient fait Apollodore, Eratoſthene, Euſebe & Clément d'Alexandrie.

Ayant adopté, pour la priſe de Troie, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére, & pour la premiere année de Cécrops I l'an 3144 de la période Julienne, 1570 avant Jéſus-Chriſt, par les raiſons que j'expoſerai dans les Chapitres VIII & XIII, concernant la Chronologie d'Athenes & la priſe de Troie; & la regle des générations m'ayant donné pour la naiſſance de Deucalion l'an 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant Jéſus-Chriſt, je n'ai point vu d'inconvénient à placer le regne de ce Prince avec Euſebe, en 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant Jéſus-Chriſt, & ce déluge l'an 3185 de la période Julienne, 1529 ans avant notre ére avec les Marbres de Paros, quoique cette année ne réponde pas à la quatrieme du regne de Cranaüs, mais à la quarante-deuxieme de celui de Cécrops I, ſelon mon ſyſtême, que j'expliquerai dans le Chapitre VIII de la Chronologie Athéniene. Ainſi l'intervalle, ſelon moi, entre ce déluge & la priſe de Troie, n'eſt que de 259 ans. Au reſte, ce déluge pourroit être arrivé quelques années

plutôt, ou quelques années plus tard, sans que mon système en reçût la plus légere atteinte.

J'ai placé, par les raisons qu'on verra (1) autre part, Cécrops I l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant notre ére, la premiere année du regne de Cranaüs, l'an 3194 de la période Julienne, 1520 ans avant notre ére, & celui d'Amphictyon, troisieme Roi d'Athenes, l'an 3204 de la période Julienne, 1510 ans avant notre ére. Ce dernier Prince étoit, comme je l'ai observé plus (2) haut, fils de Deucalion. Cela s'accorde très-bien avec l'époque de la naissance de Deucalion, puisqu'il ne se trouve entre cette époque & le regne d'Amphictyon à Athenes, qu'un intervalle de 63 ans.

Il n'en est pas de même d'une autre époque non moins remarquable, je veux dire celle de Xuthus. Ce Prince ayant été chassé de la Thessalie après la mort d'Hellen, se réfugia à Athenes auprès d'Erechthée, qui lui donna sa fille Creuse en mariage. Erechthée monta sur le trône d'Athenes en 3283 de la période Julienne, 1431 ans avant notre ére. Xuthus doit être arrivé dans l'Attique au plus tard l'année suivante. Cela paroît déranger les calculs précédents : car si Deucalion est né l'an 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant Jésus-Christ, Hellen doit être né l'an 3174 de la

(1) Chapitre VIII de la Chronologie d'Athenes.

(2) Page 289.

période Julienne, 1540 ans avant notre ére, & Xuthus, second fils d'Hellen, l'an 3208 de la même période, 1506 ans avant Jésus-Christ. Xuthus devoit avoir, par conséquent, selon ce calcul, 76 ans lorsqu'il se réfugia dans l'Attique, & lorsqu'il épousa une fille d'Erechthée; ce qui choque toute vraisemblance.

La contradiction n'est qu'apparente. La somme totale d'un certain nombre de générations, revient à 33 ans l'une portant l'autre. Mais dans ce nombre de générations, il s'en trouve de très-longues & de très-courtes. Des raisons particulieres peuvent avoir fait différer le mariage de quelques Princes, & accélérer celui de quelques autres, & le Prince qui succede, ou qui fait lignée, peut n'être né qu'après plusieurs années de mariage. La regle des générations sert à fixer les deux extrêmes, je veux dire, la naissance du chef de la famille, & la naissance du dernier rejeton de cette maison : mais elle ne peut déterminer les naissances intermédiaires; & si l'on a besoin de les déterminer, on est forcé de recourir à des synchronismes. Deucalion & Hellen sur-tout, peuvent s'être mariés tard. Hellen peut avoir eu Xuthus après bien des années de mariage. Quoique Xuthus soit le second de ses fils, Hellen peut avoir eu auparavant beaucoup d'autres enfants, tant garçons, que filles; & si l'Histoire ne donne à ce Prince que trois enfants, il ne s'ensuit point qu'il n'en ait eu que trois; les autres peuvent être

morts très-jeunes. Xuthus pouvoit avoir 34 ans lorsqu'il se retira à Athenes en 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére. Il étoit, par conséquent, né en 3250 de la période Julienne, 1464 avant Jésus-Christ : cela fait 109 ans entre la naissance de Deucalion & celle de son petit-fils ; ce qui n'a rien d'extraordinaire.

Les époques des regnes de Nélée & de Nestor, s'accordent très-bien aussi avec celle de la naissance de Deucalion. Nélée étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant Jésus-Christ, & Nestor vers l'an 3368 de la même période, 1346 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules. Deucalion doit être né vers l'an 3138 de la période Julienne, puisqu'il y a entre ce Prince & Nélée, cinq générations masculines & une féminine, qui font 188 ans.

Ces deux dernieres époques coincident aussi avec les événements de la vie d'Hercules. Je n'en parlerai point ici, me réservant de le faire dans le Chapitre, où je discuterai ce qui regarde ce héros. C'est d'après ces principes que j'ai arrangé la naissance d'Amphictyon & son regne à Athenes, de maniere que ce Prince fut assez âgé pour pouvoir chasser Cranaüs & régner en sa place. J'ai pris aussi la même précaution, afin que Xuthus n'eût que 34 ans lorsqu'il se réfugia à Athenes.

	Pér. Julien.	Années av. J.C.
Deucalion, né en	3141.	1573.
Régne en	3173.	1541.
Amphictyon, fils de Deucalion, né en .	3180.	1534.
Déluge de Deucalion	3185.	1529.
Hellen, fils de Deucalion, né vers . .	3191.	1523.
Amphictyon, fils de Deucalion, régne à Athenes	3204.	1510.
Æole, fils d'Hellen, né	3240.	1474.
Xuthus, frere d'Æole, né	3250.	1464.
Naissance de Salmonée, fils d'Æole . .	3271.	1443.
Xuthus se réfugie à Athenes	3284.	1430.
Naissance de Tyro, fille de Salmonée .	3304.	1410.
Nélée, fils de Tyro, né	3324.	1390.
Périclyménus, fils de Nélée, né en . .	3350.	1364.
Péro, fille de Nélée	3360.	1354.
Nestor, fils de Nélée, né en	3368.	1346.
Penthilus, fils de Périclyménus, né en .	3379.	1335.
Borus, fils de Penthilus, né en . . .	3416.	1298.
Andropompus, fils de Borus, né . . .	3450.	1264.
Mélanthus, fils d'Andropompus, né en .	3486.	1228.
Mélanthus chassé de la Messénie par les Héraclides	3524.	1190.

§. II.

De Mélampus & de Bias.

MÉLAMPUS (1) étoit fils d'Amythaon, & remontoit, par Créthée, à Deucalion à la sixieme génération. Deucalion étant né en 3141 de la pé-

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. II. Cap. VII, §. II *bis* §. II.

riode Julienne, 1573 ans avant notre ére, Mélampus doit être né vers l'an 3341, ou 3343 de la période Julienne, 1373, ou 1371 ans avant notre ére.

La ſcience des augures & des haruſpices, ſi l'on peut appeller de ce nom une ridicule ſuperſtition, étoit fort en vogue en ce temps, & le fut encore bien des ſiecles après. Elle donnoit de la conſidération & de l'autorité. Mélampus s'y rendit habile. Je ne copierai point les traits qu'en cite Apollodore. Ceux qui ſeroient curieux de les voir, peuvent conſulter cet Auteur, Livre I, Chapitre IX, §. XI & XII. Je me contente d'obſerver que cette ſcience lui valut, à lui & à ſon frere, un Royaume.

Une eſpece (1) de fureur s'étant emparée des femmes d'Argos, elles abandonnoient leurs maiſons pour courir les campagnes. Les Argiens députerent à Mélampus quelques-uns de leurs principaux citoyens, pour le prier de les guérir. Il le promit, à condition qu'on lui accorderoit la moitié du Royaume. Cette demande ayant paru exorbitante, elle fut rejettée. Mais la fureur des femmes croiſſant de jour en jour, & les Argiens n'y trouvant point de remede, on lui accorda ſa demande. Ses déſirs augmentant avec le beſoin qu'on avoit de lui, il refuſa de ſe rendre à Argos; ſi

(1) Herodot. Lib. IX, §. XXXIII, pag. 28. Pauſan. Lib. II, Cap. XVIII, pag. 150.

on n'accordoit point aussi à son frere le tiers du Royaume. Les Argiens y consentirent, & leurs femmes furent guéries. Le Scholiaste de Pindare, sans entrer dans ces détails, dit qu'il (1) promit de les guérir, moyennant la moitié du Royaume qu'on lui donneroit pour récompense. Ayant purifié les femmes d'Argos, les Argiens tinrent leurs engagements; & lui ayant donné la moitié du Royaume, il la partagea avec son frere Bias. Cet Etat est (2) le seul chez les Grecs qui ait été divisé en trois parties.

Mais avant cela, Mélampus étoit (3) passé en Egypte, & en avoit rapporté les cérémonies religieuses que les Grecs observoient dans le culte de Bacchus. Il communiqua aussi à ses compatriotes les histoires de Saturne, du combat des Titans & des passions des Dieux. Hérodote (4) dit la même chose, à cela près qu'il ne le fait pas positivement voyager en Egypte; mais il suppose que Mélampus apprit ce qui concernoit le culte de Bacchus, de Cadmus & des Tyriens de sa suite, qui vinrent de Phénicie en Béotie.

Personne n'a remarqué jusqu'à présent l'incohérence de ce passage. Je ne puis cependant me

(1) Scholiastes Pindari ad Nem. Od. IX, vers. 30, pag. 401, col. 1, lin. 3, *à fine*.

(2) Pausan. Lib. II, Cap. XVIII, pag. 150.

(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XCVII.

(4) Herodot. Lib. II, §. XLIX.

persuader qu'il soit tel qu'on le trouve dans toutes les éditions de cet Historien, & je doute d'autant moins qu'il a été altéré par les Copistes, que le manuscrit de Sancroft qui est à Cambridge, & celui de la Bibliotheque Impériale à Vienne, ne contiennent point ces mots : Μελάμπους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρὰ Κάδμου τε τοῦ.. Je lirois donc : πυθέσθαι δέ μοι δοκέει μάλιστα Μελάμπους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρ' ἀπογόνων Κάδμου τε τοῦ Τυρίου κ. τ. λ. ἀπογόνων peut avoir été omis par les Copistes. Le sens exige nécessairement qu'on remette ce terme en sa place, ou un équivalent. Ce passage signifiera alors que Mélampus apprit ce qui concerne le culte de Bacchus, des descendants de Cadmus, & de ceux des Tyriens qui vinrent de Phénicie en Béotie.

Ce léger changement est d'autant plus nécessaire, que si Hérodote s'étoit exprimé de la maniere dont son texte est conçu dans toutes les éditions, il faudroit faire remonter Mélampus à l'année 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant notre ére, &, par conséquent, Deucalion à l'an 2935 de la période Julienne, 1779 ans avant notre ére; ce qui est démenti par la généalogie de ce Prince, que j'ai donnée dans le Paragraphe précédent. De plus, la naissance d'Hercules étant antérieure à celle (1) d'Hérodote de 900 ans, & Cadmus ayant (2) précédé Hercules de cinq géné-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

(2) Id. ibid. §. XLIV.

rations, Cadmus doit être à-peu-près de l'an 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant notre ére, & Mélampus devroit être du même temps, ou environ; ce qui est démontré faux par la généalogie de Mélanthus.

D'un autre côté, Bias, frere cadet de Mélampus, recherchoit Péro, fille de Nélée, & Mélampus trouva le moyen de la lui faire obtenir. Nélée étoit contemporain d'Hercules, puisque ce héros prit la ville de Pylos, & que tous les fils de Nélée furent tués à ce siége, à l'exception de Nestor. Mélampus étoit donc contemporain d'Hercules. C'est un fait constant, que confirme la regle des générations. En effet, j'ai prouvé dans le paragraphe précédent, que Deucalion étoit né en 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant notre ére. Mélampus en descendoit directement à la sixieme génération. Il étoit donc né vers 3341, ou 3343 de la période Julienne, 1373, ou 1371 ans avant notre ére. D'un autre côté, j'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules, que ce héros étoit né l'an 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant notre ére. Mélampus & Hercules étoient donc contemporains. Cet accord est une nouvelle preuve de la justesse de mes calculs, & démontre que le passage d'Hérodote ci-dessus rapporté, a été altéré par les Copistes.

Eusebe ne differe pas beaucoup de ce calcul. Il dit (1) que Mélampus fleurissoit l'an 648, c'est-

(1) Chronic. Canon. pag. 118.

à-dire, 593 ans avant la premiere Olympiade. La premiere Olympiade étant de l'année 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére, si l'on retranche 593, on aura l'an 3345 de la période Julienne, 1369 ans avant notre ére. En supposant que Mélampus eut alors 30 ans, il seroit né l'an 3315 de la période Julienne, 1399 ans avant Jésus-Christ; ce qui ne differe de notre calcul que de 28 ans.

Tableau généalogique de Mélampus.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Deucalion, né en	3141.	1573.
Hellen, né en	3191.	1523.
Dorus, né en	3244.	1470.
Crétheüs, né en	3277.	1437.
Amythaon	3310.	1404.
Mélampus, né en	3343.	1371.
Bias, frere de Mélampus, né en . . .	3347.	1367.
Bias épouse Péro, fille de Nélée, en .	3380.	1334.

CHAPITRE VII.

Des Rois de Lydie.

IL seroit trop long & trop ennuyeux de parler de tous les Ecrivains qui ont fait mention des Rois de Lydie. Je me bornerai aux plus distingués parmi les modernes, & même je ne présenterai que le résultat de leurs calculs, sans m'assujettir à discuter leurs opinions, à moins qu'elles

ne soient fondées sur des autorités qui rendent cette discussion nécessaire, parce que ce travail exigeroit une dissertation dans les formes, & que les bornes de cet Ouvrage me forcent d'être concis.

La prise de Sardes par Cyrus, est le grand pivot sur lequel roule la Chronologie des Rois de Lydie de la famille des Héraclides, qui commença à Agron, & finit en Candaules, & de celle des Mermnades, qui commença à Gygès, & finit à Crésus. Il s'agit donc de déterminer l'année & le temps de l'année où cette Ville fut prise. Usher (1), Archevêque d'Armagh, la met en 4166 de la période Julienne, 548 ans avant Jésus-Christ, & il s'appuie principalement sur Solin & Eusebe; Simson (2) la quatrieme année de la cinquante-huitiéme Olympiade, c'est-à-dire, en 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ; car je ne m'arrête point à ce qu'il fait correspondre la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade, à l'an 543 avant Jésus-Christ, parce qu'on sait qu'il a placé la premiere année de notre ére, la quatrieme année de l'Olympiade 194, quoique, selon l'opinion commune, elle soit de l'année suivante, & parce qu'il n'a pas compté l'année de la naissance de Jésus-Christ, pour une année avant notre ére; quoique cette année fût révolue, puis-

(1) Usserii Annal. veter. & novi Testam. pag. 76.

(2) Simsoni Chronic. Catholic. ad ann. M. 3460, pag. 645.

que Jésus-Christ est né vers la fin. Telle est la raison du peu d'accord qu'on remarque dans cet Auteur, entre les Olympiades & les années avant notre ére. Mais pour en revenir à la prise de Sardes, le P. Pétau (1) la met en 4170 de la période Julienne, 544 ans avant Jésus-Christ, & la premiere année de la cinquante-neuvieme Olympiade; M. le Président Bouhier (2) la même année; M. Fréret (3) l'an 545 avant notre ére, sans spécifier si c'est la troisieme ou la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade; M. Desvignoles (4) en 4166 de la période Julienne, 548 ans avant Jésus-Christ, de même qu'Usher. Mais n'osant se fier à cette date, qui est cependant appuyée des témoignages de Solin & d'Eusebe, il croit qu'on pourroit la retarder de 2 ou 3 ans. Enfin le P. Corsini (5) place la prise de cette Ville la troisieme année de la cinquante-neuvieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant Jésus-Christ.

Je pense que ce Savant est de tous les modernes, celui qui recule le plus cette prise. Il se fonde sur les Marbres de Paros, qui s'expriment ainsi:

---

(1) Petav. de Doctrinâ Temporum, vol. II, pag. 307.

(2) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. V.

(3) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 274.

(4) Chronologie de l'Histoire sainte, tome II, Liv. V, Chap. XIV, §. VI, page 554.

(5) Fasti Attici. tom. III, pag. 113.

« Depuis (1) que Cyrus a pris la ville de Sardes, » & a fait prisonnier Crésus, que la Pythie avoit » trompé, il y a 278 ans ». Ce Savant n'a pas fait attention que la date étoit effacée, & qu'elle n'avoit été rétablie que par la conjecture des Editeurs. M. Chandler, à qui le public est redevable de la derniere édition de ces Marbres, peu touché des raisons de ses devanciers, a substitué 285; ce qui donne l'an 549 avant notre ére. Mais comme il n'a point accompagné son édition de commentaires, j'ignore les motifs qui l'ont déterminé. Le P. Corsini ne pouvoit se dissimuler que cette époque étoit mutilée. Aussi, continue-t-il, « l'Auteur (2) de la Chronique ayant placé le commencement du regne de Crésus dans la premiere » année de la cinquante-sixieme Olympiade, il a » conséquemment, & très-bien mis la fin de ce » regne, & la victoire de Cyrus, la troisieme année de la cinquante-neuvieme Olympiade ». C'est une nouvelle méprise du P. Corsini d'autant plus grave, qu'il est impossible de tirer ce sens de cette époque, qui est la quarante-deuxieme, & qui est également mutilée. La voici telle qu'elle se trouve dans l'édition de M. Chandler, qui a été revue avec soin sur les Marbres mêmes. ἀφ' οὗ Κροῖσος.... Ἀσίας.... Δελφος ἀ..... ΔΔΔΔΙΙ. ἄρχοντος Ἀθήνησι τοῦ δήμυ. Les Editeurs ont suppléé les la-

(1) Marmora Oxon. Epoch. 43.

(2) Fast. Attici. tom. III, pag. 113.

cunes de cette maniere : ἀφ' οὗ Κροῖσος ἐξ Ἀσίας εἰς Δελφοὺς ἀπεπέμψεν ἔτη ΗΗ [Δ] ΔΔΔΔΙΙ. ἄρχοντος Ἀθήνησιν Εὐθυδήμου. « Depuis que Crésus a envoyé d'A- » sie à Delphes il y a 292 ans, Euthydémus étant » Archonte à Athenes ». Je suis persuadé que cette époque est bien rétablie. Mais sous quelque point de vue qu'on l'envisage, elle ne regarde & ne peut regarder que l'année où Crésus envoya des présents à Delphes, & non le commencement de son regne. Les Marbres ne pouvant servir à prouver, ni le commencement, ni la fin de ce regne, il faut recourir à d'autres autorités.

Solin place (1) la prise de Sardes en la cinquante-huitieme Olympiade, sans en déterminer l'année. M. Desvignoles (2) prétend qu'il a voulu parler de la premiere année de cette Olympiade : « car, » ajoute-t-il, quand les anciens Auteurs nomment » simplement une Olympiade, pour l'ordinaire ils » entendent la premiere année ». Cela est vrai en général de la plupart des Auteurs ; mais Solin ne s'astreint pas rigoureusement à cette regle, & se contente d'indiquer vaguement l'Olympiade, sans presque jamais en spécifier l'année. Suivant Eusebe, (3) Crésus fut fait prisonnier la premiere année de la cinquante-huitieme Olympiade ; mais

(1) Solini Polyhist. Cap. I, pag. 8, C.

(2) Chronologie de l'Histoire sainte, tome II, Liv. V, Chap. XIV, §. VI, page 554.

(3) Euseb. Chronic. Canon. pag. 163.

peu d'accord avec lui-même, il recule de deux ans la prise de Sardes, qu'il place la troisieme année de la cinquante-huitieme Olympiade, c'est-à-dire, ou dans les six derniers mois de l'an 4168 de la période Julienne, 546 ans avant Jésus-Christ, ou dans les six premiers mois de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ. Sosicrates de Rhodes (1) assure que Périandre mourut 40 ans avant Crésus, & un an avant la quarante-neuvieme Olympiade. Que Sosicrates se soit trompé ou non sur l'année de la mort de Périandre, c'est une question que je n'examine point ici. Il n'en résulte pas moins qu'il croyoit qu'il étoit mort 40 ans avant que Crésus eût été fait prisonnier, & en la quatrieme année de la quarante-huitieme Olympiade, & que Crésus avoit été détrôné en la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade. Or, cette année répond aux six derniers mois de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ, & aux six premiers mois de l'an 4170 de la période Julienne, 544 avant Jésus-Christ. Il s'agit donc de déterminer le temps de l'année où Cyrus s'empara de la Capitale de la Lydie.

Crésus, (2) après la bataille douteuse qui se donna

(1) Σωσικράτης δέ φησι πρότερον Κροίσου τελευτῆσαι αὐτὸν ἔτεσι τετταράκοντα, καὶ ἐπὶ πρὸ τῆς τεσσαρακοστῆς ἐννάτης ὀλυμπιάδος. Diog. Laert. in Periandro, Lib. I, Segm. 96, p. 60.

(2) Herodot. Lib. I, §. LXXVI, &c.

dans la Ptérie, se retira à Sardes, afin d'y passer l'hiver, & d'entrer en campagne, au commencement du printemps, avec des forces plus considérables que celles qu'il avoit auparavant. Il avoit licencié les troupes de ses alliés, & leur avoit recommandé, en les renvoyant, de se rendre auprès de lui le cinquieme mois. Il avoit aussi dépêché des couriers à Lacédémone & en Egypte, avec de pareils ordres. Mais Cyrus l'ayant suivi de près, lui livra bataille près de Sardes, & l'ayant battu, le força de se renfermer dans les murs de sa Capitale, dont il forma sur le champ le siége. Quatorze jours après Sardes fut prise, & Crésus fait prisonnier.

Il est évident, d'après ce récit, que la bataille près de Sardes, & que la prise de cette Ville, sont arrivées avant l'hiver, & au mois d'Octobre. En effet, Crésus, en licenciant ses alliés, leur recommanda de se rendre auprès de lui le cinquieme mois, afin de se mettre en campagne au commencement du printemps. Ils devoient donc être à Sardes au commencement de Mars; & lorsqu'il leur tenoit ce langage, on étoit à la fin de Septembre, ou, au plus tard, au commencement d'Octobre. Maintenant cette prise est, selon Sosicrates, comme on vient de le voir, de la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade. Il s'ensuit donc que Crésus a été fait prisonnier vers le milieu d'Octobre de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ. Le combat dans la

Ptérie est probablement du commencement de l'été de la même année Julienne, ou peut-être de la fin du printemps. Ce point une fois donné, on sait en quelle année Gygès monta sur le trône. En effet, suivant (1) Hérodote, Crésus régna 14 ans & 14 jours, Alyattes 57 ans, Sadyattes 12, Ardys 49, & Gygès 38. Ces sommes réunies, font 170 ans, qui, étant ajoutés à 545, donnent l'an 3999 de la période Julienne, 715 ans avant Jésus-Christ, pour l'avénement de Gygès au trône. La famille des Héraclides régna, selon Hérodote, 505 ans, qui, étant ajoutés à 715, donnent l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant Jésus-Christ, pour le commencement du regne d'Agron, premier Roi de Lydie de cette maison. Mais ici le texte d'Hérodote présente une difficulté, dont les Commentateurs ne se sont point apperçus, ou qu'ils ont négligée de dessein prémédité, parce qu'ils ne se sentoient pas en état de la résoudre.

Cet Historien (2) dit que les Héraclides régnerent 505 ans en vingt-deux générations. Ce texte est manifestement altéré, & voici comme je le prouve. Ou le nombre des générations est trop grand, ou la somme des années que les Héraclides occuperent le trône de Lydie, est trop petite. Cette somme ne peut être trop petite, puisqu'en ajoutant ces 505 ans à 715, qui est l'année où Gygès

(1) Herodot. Lib. I, §. XIV, XVI, XXV, LXXXVI.
(2) Id. ibid. §. VII.

devint Roi, on aura l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant Jésus-Christ, pour la premiere année du regne d'Agron. Si l'on ajoute 166 ans pour les cinq générations qu'il y a d'Hercules à Agron, on aura pour la naissance d'Hercules, l'an 3328 de la période Julienne, 1386 ans avant Jésus-Christ; ce qui ne fait qu'une différence de deux ans entre l'époque de la naissance d'Hercules, telle que la donne (1) Hérodote lui-même. L'erreur ne gît donc point dans la somme des regnes des Héraclides. Elle n'est donc que dans le nombre des générations.

Hérodote évalue (2) lui-même trois générations à 100 ans : donc les vingt-deux générations donneroient 733 ans, qui, étant ajoutés à 715, qui est l'année où Gygès monta sur le trône, on auroit l'an 3266 de la période Julienne, 1448 ans avant notre ére, pour la premiere année du regne d'Agron. Or, cette année précede de 66 ans l'époque de la naissance d'Hercules, qu'Hérodote (3) met en 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant Jésus-Christ, comme nous l'avons prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules. Que seroit-ce donc, si l'on ajoutoit à cette somme les cinq générations qui sont d'Agron à ce Héros ? Il faudroit encore ajouter 166 ans; ce qui feroit

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.
(2) Id. ibid. §. CXLII.
(3) Id. ibid. §. CXLV.

remonter Hercules 232 ans plus haut que l'époque donnée par Hérodote lui-même. Il est donc évident que le texte de notre Historien est altéré; 505 ans ne donnant que quinze générations, & qu'il faut lire ἄρξαντες μὲν ἐπὶ πεντεκαίδεκα γενεὰς ἀνδρῶν en la place de ces mots ἄρξαντες μὲν ἐπὶ δύο ϗ εἴκοσι γενεὰς ἀνδρῶν. Ce changement répand de la clarté sur le texte de notre Historien, & le met d'accord avec lui-même, non-seulement dans ce passage, mais encore dans tous les autres endroits de son Histoire, où il a eu occasion de parler d'Hercules & de sa postérité.

CHAPITRE VIII.

Chronologie d'Athenes.

SI l'on veut se former une idée claire de ces anciens temps, & approcher du vrai autant que la nature du sujet le permet, il faut nécessairement adopter quelques points fixes, & à-peu-près incontestables, & partager l'intervalle entre ces points de la maniere la plus vraisemblable. Si l'on ne parvient point par ce moyen à une grande précision, du moins aura-t-on des approximations; & c'est tout ce qu'on est en droit d'exiger d'un Auteur dans cet éloignement des temps, & dans la disette où nous sommes des monuments & des écrits des anciens. Ces points fixes ou époques sont: 1°. le regne d'Ogygès; 2°. le déluge d'Ogygès & la pre-

miere année de Cécrops; 3°. la premiere année de Mélanthus; 4°. la premiere année de Médon, premier Archonte perpétuel; 5°. la premiere année d'Eschyle, douzieme Archonte perpétuel.

§. I.

Le regne d'Ogygès.

OGYGÈS est le plus ancien Roi de ce pays que l'on connoisse. Les Athéniens le (1) croyoient eux-mêmes indigene, & Eusebe (2) le compte au nombre de leurs Rois. Théophile le reconnoît également dans (3) l'Ouvrage adressé à Autolycus, quoique son texte soit misérablement altéré. Τότε μὲν τῆς χώρας ἐκείνης Ἄκτης καλουμένης, νῦν δὲ Ἀττικῆς προσαγορευομένης, ἧς ὁ Γόγος τότε ἦρξε. Les Bénédictins, qui ont donné cette édition, ne se sont pas douté que ce passage fût corrompu. Cependant il l'est visiblement, & la restitution étoit facile. Il falloit corriger ἧς Ὤγυγος τότε ἦρξε, comme Meursius l'avoit (4) fait le siecle dernier, & traduire : « Ogygus régnoit alors dans le pays qui s'appelloit de » son temps Acté, & que l'on nomme actuelle» ment Attique ».

---

(1) Ἀπὸ Ὠγύγου τοῦ παρ' ἐκείνοις (Ἀθηναίοις) αὐτόχθονος πιστευθέντος. Africani Chronogr. apud Eusebii Præpar. Evangel. Lib. X, Cap. X, pag. 488, D.

(2) Euseb. Chronicor. Lib. poster. pag. 66.

(3) Theophil. ad Autolyc. Lib. III, pag. 399, B.

(4) Meurs. de Regibus Atheniens. Lib. I, Cap. III.

Hellanicus (1) & Philochorus, qui ont écrit l'Hiſtoire d'Athenes, Caſtor & Thallus qui ont composé celle de Syrie, Diodore de Sicile qui a renfermé dans ſa Bibliotheque celle de toutes les nations, & Alexandre Polyhiſtor, atteſtent qu'Ogygès régnoit 1020 ans avant la premiere Olympiade. Le regne de ce Prince eſt donc de l'an 2918 de la période Julienne, 1796 avant notre ére.

Il y eut ſous ce Prince une inondation prodigieuſe qui dévaſta l'Attique. La plus grande partie des habitants périt, ou chercha ſon ſalut dans la fuite. Ogygès fut ſans doute du nombre de ces derniers. Ce pays fut ſans Rois juſqu'à Cécrops, & l'on ignore ce qui s'y paſſa juſqu'à l'avénement de ce Prince au trône, comment il ſe repeupla, quelle forme de gouvernement y fut établie, ou plutôt s'il n'y eut point une eſpece d'anarchie, & ſi les habitants ne reſſembloient pas plutôt à des ſauvages, qu'à des peuples policés. Actæus & les autres Princes qu'on donne pour ſucceſſeurs à Ogygès, n'ont jamais exiſté, comme le dit (2) Philochorus. Quoi qu'il en ſoit, Cécrops fut reconnu Roi 189 ans après cette inondation, ſi l'on en croit (3) Jules Africain. Mais l'on ne peut fixer l'époque de cette inondation, que l'on n'ait dé-

(1) Africani Chronograph. apud Euſebii Præparat. Evangelicam, Lib. X, Cap. X, pag. 488, D. 489, A.

(2) African. apud Euſebii Præparat. Evangelicam, pag. 490, A. Syncelli Chronograph. pag. 148.

(3) Id. apud Euſeb. Præp. Evang. pag. 490, A.

terminé celle du commencement du regne de Cécrops.

§. II.

Déluge d'Ogygès. Premiere année de Cécrops.

LES Marbres de Paros (1) mettent la premiere année de Cécrops l'an 1318 de l'ére Attique, qui répond à l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant notre ére, Eusebe l'an 3158 de la période Julienne, 1556 ans avant l'ére vulgaire, & le Syncelle (2) l'an du monde 3945, qui revient à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére; ce qui fait entre Eusebe & la Chronique de Paros, une différence de 26 ans. Cependant cette différence étonne moins que l'accord de ces deux Chronologies dans la durée des regnes depuis Cécrops jusqu'à la derniere année de Ménesthée, qui se trouve dans l'une & dans l'autre de 374 ans. A laquelle de ces deux Chronologies doit-on donner la préférence ? ou faut-il les rejetter toutes les deux ? C'est ce que je vais examiner le plus briévement qu'il me sera possible.

Les temps historiques ne sont certains pour les dates chez les Grecs, que depuis la premiere Olym-

(1) Marmora Oxoniens. Epoch. 1, pag. 19.

(2) Le Syncelle donne 486 ans de durée aux onze premiers Rois, parce qu'il assigne, contre toute autorité, 33 ans à Ménesthée, qui n'en a régné que 23. Il est vrai que pour se retrouver, il ne donne que 23 ans de regne à Démophon, son successeur, quoique ce Prince en ait régné 33.

piade. On se servoit pour déterminer les années qui avoient précédé cette époque, des générations; regle qui est infaillible pour approcher de très-près, lorsqu'il s'agit d'un assez grand nombre de générations, mais qui devient illusoire, lorsqu'il est question d'un très-petit nombre. Il faut que ces générations soient exactes. Le fil une fois brisé, ce ne sont plus des générations, ce sont des successions, & l'on est obligé de recourir à une autre regle, pour trouver des évaluations à-peu-près certaines. Il paroît hors de doute qu'Eusebe n'avoit pas d'autre moyen pour fixer le commencement du regne de Cécrops, que celui des générations, ou que s'il ne s'en est point servi, il n'a fait que copier des Auteurs qui en avoient fait usage. Voici quelle a dû être sa maniere de procéder.

Apollodore & Eratosthenes commençoient leurs Chronologies à la prise de Troie, ou, tout au plus, à la naissance d'Hercules. Cela paroît évident, parce qu'ils avoient pris pour base de leurs calculs, la famille des Rois de Lacédémone, qui remontoit en ligne directe jusqu'à ce Héros. Je ne m'arrête point à le prouver, me réservant de le faire dans le Chapitre XIII, concernant l'époque de la prise de Troie. Eusebe, qui fait par-tout profession de suivre pas à pas ces deux Ecrivains, emprunta de ses guides la date de cette prise; mais ne trouvant rien dans leurs Chronologies qui concernât les Rois d'Athenes, il eut recours à l'Au-

teur de la Chronique de Paros, ou aux Ecrivains d'après lesquels cet Auteur l'avoit rédigée. Ayant trouvé dans cette Chronique un intervalle de 374 ans entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere de Ménesthée, il l'adopta, & retrancha 374 de la date de la prise de Troie, qu'il avoit trouvée dans Apollodore & Eratosthenes. Il eut alors pour la premiere année du regne de Cécrops, l'an 3158 de la période Julienne, 1556 ans avant notre ére. Cette maniere de procéder est d'autant plus vicieuse, qu'elle confond deux systêmes en un, & qu'il paroît certain qu'Apollodore & Eratosthenes auroient donné une date très-différente à l'avénement de Cécrops au trône, s'ils eussent prolongé leurs Chronologies jusqu'à son temps.

Le Syncelle, qui contredit quelquefois Eusebe, lorsqu'il est question des Assyriens, le suit presque toujours lorsqu'il s'agit des Grecs. Eusebe avoit mis entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere année de Ménesthée, un intervalle de 375 ans. Le Syncelle, ne s'étant pas douté qu'Eusebe avoit confondu deux systêmes en un, mit aussi entre le commencement de ce premier Roi d'Athenes & la mort de Ménesthée, un intervalle de 375 ans. Je sais que dans les éditions de cet Auteur, l'intervalle est de 386 ans. Mais cette erreur vient probablement de ses Copistes, qui ont donné 33 ans de regne à Ménesthée, quoique tous les Chronologistes conviennent qu'il n'en régna que 23. En effet, ces mêmes Copistes s'étant apperçus

perçus qu'ils avoient dérangé la Chronologie Attique, & qu'ils seroient obligés de reculer de 10 ans la premiere Olympiade, qui étoit cependant un point fixe & invariable, ils aimerent mieux donner 10 ans de moins à Démophon, que de commettre une pareille erreur, ou de réformer ce qu'ils avoient dit sur la durée du regne de Ménesthée. Ils n'accorderent conséquemment que 23 ans de regne à Démophon, quoiqu'il en eût régné 33. Le Syncelle s'accorde donc parfaitement au fond avec Eusebe.

Ces deux Ecrivains sont presque les seuls Auteurs Ecclésiastiques dont nous ayons une Chronologie suivie. Dans les premiers siecles du Christianisme, on s'étoit proposé de prouver que les Grecs étoient une nation récente, qu'ils tenoient toutes leurs connoissances des autres peuples, & qu'ils avoient emprunté des Hébreux leur morale & leurs loix. On s'imaginoit favoriser la cause de la Religion, qui n'y gagnoit cependant rien, & l'on ne s'appercevoit pas qu'en recourant à des moyens aussi futiles, on prêtoit le flanc à ses ennemis. La prévention fit passer par-dessus toute considération, & l'on fit un accueil favorable à un systême qui retranchoit près d'un siecle d'antiquité à cette nation. On étoit alors si peu versé dans la connoissance de la critique, qu'on ne s'apperçut pas qu'en laissant aux Grecs ce siecle, il n'en étoit pas moins constant qu'ils étoient très-modernes en comparaison des Juifs, & sur-tout

des Egyptiens. Il eſt certain que les Grecs avoient pris beaucoup de choſes des Egyptiens & des Aſiatiques, & que les Colonies de Cécrops, de Danaüs & de Cadmus, avoient beaucoup contribué à les policer. Mais on ne prouvera jamais qu'ils aient rien emprunté des Juifs, ou même qu'ils aient connu ce peuple avant le regne d'Alexandre. Quoi qu'il en ſoit, les Chronologiſtes modernes, qui s'étoient propoſé pour but de faire accorder la Chronologie des Hébreux avec celle des autres peuples, ne manquerent point d'adopter en tout, ou en partie, un ſyſtême qui favoriſoit leurs vues, ſans examiner ſi ce ſyſtême avoit de l'enſemble, ſi ce n'étoit pas plutôt un aſſemblage monſtrueux, incohérent de différents ſyſtêmes, & ſi les diverſes parties dont étoit compoſé ce nouveau ſyſtême, étoient poſées ſur une baſe ſolide. S'ils euſſent procédé à cet examen à l'aide de la critique, on leur auroit une obligation infinie. Mais puiſqu'ils n'ont pas jugé à propos de le faire, ou plutôt, puiſqu'ils n'y ont pas même ſongé, je me crois obligé d'entreprendre ce travail, perſuadé qu'on me ſauroit gré de m'être tracé une route nouvelle, quand même je n'aurois pas pleinement réuſſi.

Il eſt évident qu'Euſebe & le Syncelle ont pris d'Apollodore & d'Eratoſthenes, la date de la priſe de Troie, & qu'ils ont emprunté de la Chronique de Paros, ou des Auteurs qui avoient ſervi à la rédaction de cette Chronique, ce qui regardoit

la Chronologie des Athéniens. J'examinerai dans le Chapitre XIII, le systême d'Apollodore & d'Eratosthenes sur la prise de Troie. Quant à la seconde Partie, qui concerne la Chronologie Athéniene, je vais actuellement m'en occuper.

Il faut se rappeller qu'avant les Olympiades, les Grecs ne connoissoient que quelques dates, & que lorsqu'ils voulurent mettre de l'ordre dans leur Histoire, & assigner aux faits une date quelconque, ils imaginerent la regle des générations. L'Auteur de la Chronique de Paros, ou les Ecrivains qui lui avoient servi de guides, n'avoient pas d'autre moyen. Ils prirent pour base de leur calcul la prise de Troie, & la fixerent à l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, ou plutôt à l'année suivante. Ce n'est point ici le lieu d'examiner les motifs qui engagerent l'Auteur de cette Chronique à adopter cette date. Je me réserve de le faire dans le Chapitre où je parlerai de cette prise. Cet Auteur partit de cette époque comme d'un point fixe & invariable, & remontant de la derniere année de Ménesthée, qui coincidoit avec la prise de cette Ville, jusqu'à la premiere année de Cécrops, il trouva douze Rois, y compris Démophon, successeur de Ménesthée; car dans le calcul des générations, on compte toujours les deux extrêmes. Regardant ensuite ces douze Rois, comme s'ils s'étoient succédés de pere en fils, il les prit pour autant de générations, & calcula leurs regnes en conséquence. Douze géné-

rations font 400 ans. Ainsi Cécrops étoit né, selon ce systême, 400 ans avant la prise de Troie. Cet Auteur le fit régner 27 ans après sa naissance, & il est vraisemblable qu'il soit monté sur le trône à-peu-près à cet âge. Il étoit Egyptien, & probablement du sang royal : il devoit être alors dans la premiere jeunesse, dans l'âge où le sang a le plus d'effervescence. Soit qu'il parût dur à un homme de sa naissance de vivre en simple particulier, soit qu'il eût échoué dans quelque entreprise hazardeuse que lui avoit suggéré son ambition, il s'expatria & vint dans l'Attique, qui étoit alors sans Rois. L'Egypte étoit depuis long-temps un pays policé, & cultivoit avec succès les arts & les sciences. On ne peut gueres douter qu'avant l'époque du déluge d'Ogygès, l'Attique ne connût les arts, du moins ceux de premiere nécessité; car comment des hommes, rassemblés en société, pourroient-ils vivre sans arts? Mais il est vraisemblable que la plupart de ses habitants ayant péri dans cette inondation, & les autres s'étant sauvés, il est, dis-je, vraisemblable que ceux qui retournerent dans le pays après l'écoulement des eaux, privés de toutes connoissances, vécurent comme des sauvages. Il est naturel d'imaginer qu'un Prince, qui apportoit avec lui les arts utiles & de bonnes loix, fût regardé par le peuple comme un Dieu tutélaire, & qu'on n'eût pas de peine à lui déférer la couronne.

L'Auteur de la Chronique de Paros faisoit naître,

comme on l'a vu, Cécrops l'an 3105 de la période Julienne, 1609 ans avant notre ére; & supposant, par des vraisemblances très-justes, que l'on infere de son systême, qu'il étoit venu dans l'Attique à l'âge de 27 ans, il le fit régner l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant notre ére.

Telle est la méthode qu'ont suivi l'Auteur de la Chronique, Eusebe & le Syncelle; car ils s'accordent à mettre un intervalle de 375 ans entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere de Ménesthée; & s'ils different entr'eux sur la date de la premiere année de Cécrops, c'est qu'ils plaçoient l'époque de la prise de Troie, les uns dans un temps, les autres dans un autre.

J'ose avancer que ces Ecrivains se sont grossiérement trompés. Ces douze Rois ne s'étant pas succédés de pere en fils, ne doivent point être comptés pour autant de générations. Cécrops étoit Egyptien, Cranaüs Athénien, & n'étoit point parent de Cécrops. Amphictyon étoit gendre de Cranaüs, & non son fils. Erichthonius, fils de Vulcain, chassa Amphictyon, de même que celui-ci avoit chassé Cranaüs. Les Rois qui vinrent ensuite, se succéderent de pere en fils, excepté Ménesthée, qui étoit d'une autre branche. Il y a quelque doute cependant sur Cécrops II & Pandion, parce qu'Eusebe & le Syncelle prétendent que le premier de ces deux Princes étoit frere d'Erechthée, & non son fils, & le second, fils d'Erechthée,

& non son petit-fils. Il s'ensuit de-là que le nombre des générations étant très-petit, on n'a pu se servir de ce moyen pour calculer la durée des regnes de ces Princes. Les successions étant encore en moindre nombre, on a pu encore moins en faire usage. On auroit dû plutôt employer un terme moyen entre trente-trois & dix-neuf, qui sont les nombres auxquels on évalue les générations & les successions. Je prends en conséquence vingt-cinq, que je multiplie par douze. On a 300. Si on les ajoute à 1209, qui est l'époque de la prise de Troie, selon l'Auteur de la Chronique de Paros, il s'ensuit que cet Ecrivain auroit dû placer la premiere année du regne de Cécrops, l'an 3205 de la période Julienne, 1509 ans avant notre ére ; & Eusebe l'an 3132 de la période Julienne, 1482 ans avant l'ére vulgaire : du moins auroient-ils calculé l'intervalle entre l'avénement de Cécrops au trône & la mort de Ménesthée, aussi juste qu'il étoit possible de le faire, l'ordre des générations étant rompu. Ils se feroient cependant trompés, parce qu'ils s'étoient mépris sur la véritable époque de la prise de Troie.

Je pose en fait actuellement que cette Ville a été prise l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire, & je le prouverai dans le Chapitre concernant cette époque. Ménesthée est donc mort cette année ; & suivant la regle que j'ai établie, Cécrops a dû commencer à régner l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant

notre ére. Si le déluge d'Ogygès est arrivé 189 ans auparavant, comme nous l'avons avancé (1) d'après l'Africain, il s'ensuit qu'il est de l'an 2915 de la période Julienne, 1759 ans avant l'ére vulgaire, & de la 37ᵉ année du regne d'Ogygès.

L'Auteur de la Chronique de Paros, Eusebe & le Syncelle ayant évalué l'intervalle entre la premiere année de Cécrops & la derniere de Ménesthée, à 375 ans ou environ, ils ont donné conséquemment des regnes très-longs, & tels qu'il s'en trouve peu dans l'Histoire d'aucun pays. J'ai prouvé que cet intervalle n'étoit que de 300 ans. Il a donc fallu nécessairement que j'abrégeasse la durée de ces regnes, sans aucun égard pour celle que leur attribuoient ces Auteurs, parce qu'elle étoit fondée sur un faux principe. Me voyant alors en pleine liberté, j'ai distribué à mon gré ces 300 ans, de maniere que les Princes à qui les Marbres de Paros & Eusebe donnent un plus long regne, en aient aussi un plus long dans ce nouvel arrangement, & de maniere aussi que les principaux événements de l'Histoire, correspondent avec les Princes à qui on les attribue.

La derniere année de Ménesthée étant incontestablement de l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire, & ce Prince ayant régné 23 ans, la premiere année de son regne est de l'an 3421 de la période Julienne, 1293 ans

(1) Essai sur la Chronologie, page 317.

avant notre ére. Ce Prince descendoit (1) d'Erechthée par Péréus & Ornéus, & se trouvoit, par conséquent, à la quatrieme génération. Les quatre générations font 133 ans. Il n'y a que 138 ans entre l'avénement d'Erechthée à la couronne, & celui de Ménesthée. Thésée a dû régner au moins 29 ans; Eusebe & le Syncelle lui en donnent 30; & comme il a été le compagnon d'Hercules, je mets sa naissance en 3359 de la période Julienne, 1355 ans avant l'ére vulgaire. Quant aux Princes qui l'ont précédé, je les place assez arbitrairement, si l'on excepte Cécrops, dont le regne est posé sur des principes qui me paroissent incontestables. Voici maintenant le Tableau, ou Canon de leurs regnes.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Ogygès	2918.	1796.
Déluge d'Ogygès	2955.	1759.
Cécrops, premier Roi	3144.	1570.
Cranaiis, second Roi	3194.	1520.
Amphictyon, troisieme Roi	3204.	1510.
Erichthonius, quatrieme Roi	3216.	1498.
Pandion I, cinquieme Roi	3252.	1462.
Erechthée, sixieme Roi	3283.	1431.
Cécrops II, septieme Roi	3317.	1397.
Pandion II, huitieme Roi	3342.	1372.
Egée, neuvieme Roi	3360.	1354.
Thésée, dixieme Roi	3392.	1322.
Ménesthée, onzieme Roi	3421.	1293.
Mort de Ménesthée	3444.	1270.

(1) Plutarch. in Theseo, pag. 15. B.

§. III.

De la premiere année du regne de Mélanthus.

MÉLANTHUS étoit Roi de Messénie, & descendoit de Nélée au sixieme (1) dégré. Les Héraclides étant rentrés dans le Péloponnese, le chasserent (2) de ses Etats. Il se réfugia à Athenes. Les Athéniens étoient alors en guerre avec les Béotiens, au sujet de (3) Mélænes, petite place sur les frontieres de l'Attique & de la Béotie. Les Athéniens étoient commandés par Thymœtès, leur Roi, & les Béotiens par Xanthus. Les deux peuples convinrent de remettre la décision de leur différend à un combat particulier entre les deux Rois. Thymœtès refusa le combat, & fut sur le champ privé de la couronne. Mélanthus, qui se trouvoit à l'armée, l'ayant accepté, sortit victorieux, & fut reconnu en qualité de Roi. Le retour des Héraclides dans le Péloponnese, est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides. Il y a donc un intervalle de 80 ans, (4) entre la prise de Troie & la conquête du Péloponnese. L'intervalle est, par consé-

---

(1) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151.

(2) Id. Ibid. pag. 152.

(3) Polyæni Strategemat. Lib. I, Cap. XIX, pag. 38 & 39.

(4) Voyez le Chapitre XV, concernant les Héraclides.

quent, le même entre la premiere année de Démophon & la premiere année du regne de Mélanthus à Athenes. Cependant Eusebe ne donne que 54 ans pour les regnes de Démophon, d'Oxyntès, d'Aphidas & de Thymœtès. Il est donc évident que ce Chronographe a trop abrégé les regnes de ces Princes. Mais par quelle raison les a-t-il abrégés, lui qui auroit dû les alonger, s'il eût suivi la regle des générations, comme j'ai avancé plus haut qu'il l'avoit fait? Cette objection a quelque chose de spécieux. Je ne la crois pas cependant plus solide. Eusebe avoit établi le regne de Mélanthus par les générations. Il réduisoit les treize générations, depuis la premiere année de Mélanthus, jusqu'au commencement de l'Archonte Æschyle, à douze générations, parce que Codrus avoit été tué, & qu'il n'étoit pas question de déterminer l'année de la naissance de Mélanthus, mais celle de son avénement au trône. Douze générations à 30 ans, font 360 ans; lesquels étant ajoutés à 776, qui est l'année de l'institution des Olympiades, lui donnerent l'année 3578 de la période Julienne, 1136 ans avant notre ére. Cependant il a mieux aimé placer la premiere année de Mélanthus 9 ans plus tard, parce qu'il suivoit pas à pas Castor, qui donnoit 58 ans de regne à Mélanthus & à Codrus, & Eratosthenes, qui mettoit la Colonie Ioniene 60 ans après le retour des Héraclides. S'étant vu dans la nécessité de placer Mélanthus l'an 3587 de la période

Julienne, 1127 ans avant notre ére, il a été forcé d'abréger les regnes des quatre Princes antérieurs à Mélanthus.

La méthode d'Eusebe est vicieuse. Il auroit dû faire attention que Thymœtès étoit frere d'Aphidas, & qu'il avoit été dépouillé de la couronne. Ces quatre Princes ne devoient être comptés que pour quatre successions, lesquelles font, à 19 ans l'une portant l'autre, 76 ans; ce qui approche beaucoup des 80 ans d'intervalle que mettent les Auteurs les plus accrédités, entre la prise de Troie & le retour des Héraclides, & par conséquent entre la prise de Troie & la premiere année de Mélanthus. J'ai donc été forcé d'alonger quelques-uns de ces regnes, de maniere qu'ils fissent ensemble 80 ans. Aphidas eut un regne très-court, & même il ne régna qu'un an, si l'on en croit Eusebe. Je suis d'autant plus volontiers de son avis, que son frere Thymœtès, qui lui succéda, & à qui le même Eusebe ne donne que huit ans de regne, étoit dans la force de l'âge, lorsqu'il fut dépossédé : car sans cela, le défi que lui proposa Xanthus, n'auroit point été égal, & les Athéniens n'auroient pu déposer ce Prince, à cause de son refus, sans commettre la plus criante de toutes les injustices. Je laisse donc à ces deux Princes les neuf ans de regne qui leur sont attribués par Eusebe, & j'augmente les regnes de Démophon & d'Oxyntès, de maniere qu'ils fassent 71 ans. Ce changement étoit absolument nécessaire; la somme des regnes

de ces quatre Princes étant déterminée à 80 ans; puisque tous les Chronologistes mettent cet intervalle entre la prise de Troie & le retour des Héraclides, qui coincide avec la premiere année de Mélanthus, & les regnes d'Aphidas & de Thymœtès ayant été très-courts, par les raisons susdites.

Mais peut-être Eusebe ne s'est-il pas donné tous les soins que je suppose qu'il a pris. Il est certain qu'Apollodore & Eratosthenes n'ont fixé la prise de Troie & le retour des Héraclides, que d'après la suite des Rois de Lacédémone. Diodore de Sicile (1) & Plutarque le disent positivement. Il y a grande apparence que ces Savants n'avoient pas embrassé la Grece entiere dans leur Chronologie, & qu'ils s'étoient contenté de parler de Lacédémone, en remontant jusqu'à Hercules, tige des Rois de ce pays. Eusebe se proposa pour but une Chronologie universelle. Ayant remarqué que celle d'Eratosthenes avoit une grande réputation, il l'adopta sans balancer pour les époques d'Hercules, de la prise de Troie, du retour des Héraclides & des Rois de Lacédémone. Mais comme il faisoit aller de pair la Chronologie d'Athenes, il se vit obligé d'abréger les regnes des Rois & des Archontes, parce qu'Eratosthenes, son guide, avoit, en suivant une méthode vicieuse que je dévelop-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, pag. 9. Plutarch. in Lycurgo, pag. 39, F.

perai ailleurs, raccourci les temps des Rois de Lacédémone. Le même Eusebe n'avoit point de guide pour la Chronologie des Rois d'Athenes, antérieurs à la prise de Troie, ou, s'il en avoit, il suivoit Dicæarque, ou l'Auteur de la Chronique de Paros; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'il donne aux Rois d'Athenes, depuis Cécrops jusqu'à Ménesthée, le même nombre d'années que la Chronique de Paros. Si le commencement du regne de Cécrops ne se trouve pas dans sa Chronologie la même année que sur les Marbres, cela vient de ce que les Marbres mettant la prise de Troie l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, ils remontoient de-là jusqu'à Cécrops; au lieu qu'Eusebe ayant fixé avec Eratosthenes, la prise de Troie en l'année 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére, il a été forcé, en prenant dans Eratosthenes l'époque de la prise de cette Ville, & dans la Chronique de Paros, ou dans quelqu'autre Auteur, la durée des regnes des Rois d'Athenes, depuis Cécrops jusqu'à la fin du regne de Ménesthée; il a, dis-je, été forcé de mettre Cécrops 26 ans plus tard que ne l'avoit fait l'Auteur de la Chronique de Paros.

Eusebe n'avoit donc pas de systême suivi & uniforme dans la Chronologie. Il puisoit tantôt dans une source, tantôt dans une autre. Il prenoit dans Ctésias, &c., ce qui regarde l'Assyrie; dans la Chronique de Paros, ou dans les Ecrivains que

l'Auteur de cette Chronique avoit pris pour guides, ce qui concerne les Rois d'Athenes; dans Eratosthenes & Apollodore, tout ce qui a rapport aux Rois de Lacédémone, &c. Il a rassemblé ces Chroniques éparses, & en a fait un tout, en alongeant, ou en abrégeant les temps, selon que l'exigeoient les circonstances, sans avoir de vues générales, sans s'être fait de systême approfondi. Aussi suis-je très-persuadé de lui avoir prêté des vues trop vastes, en supposant qu'il avoit calculé les générations, quand il a été question des Rois d'Athenes, depuis Cécrops jusqu'à Ménesthée inclusivement. Je suis actuellement convaincu qu'il a pris la durée de leurs regnes, ou dans les Marbres de Paros, ou dans quelqu'autre Chronique Athéniene, & que pour les temps postérieurs, il a suivi Eratosthenes, & qu'il a abrégé, par cette raison, tout ce qu'il a trouvé sur les Rois & les Archontes Athéniens dans les Chroniques d'Athenes, afin de concilier ces Chroniques avec celle d'Eratosthenes sur les Rois de Lacédémone. Il ne faut donc pas être surpris de voir cet Auteur si peu d'accord avec les Marbres sur la durée des regnes & des Archontats; & l'on doit conclure de ce que je viens de dire, qu'il est en matiere de Chronologie d'une très-mince autorité.



§. IV.

De la premiere année de Médon, premier Archonte perpétuel.

CASTOR (1) nous apprend que les regnes de Mélanthus & de Codrus font ensemble 58 ans. La fin du regne de Codrus, & la premiere année de l'Archontat de Médon, est donc de l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére. Eusebe avoit sans doute sous les yeux la Chronologie de Castor, lorsqu'il donnoit (2) à Mélanthus 37 ans de regne, & 21 à Codrus, qui font en effet 58 ans. J'ai cru devoir le suivre par cette raison.

Eratosthenes donne le même calcul. « Du re- » tour (3) des Héraclides, dit-il, à la Colonie » Ioniene, il y a 60 ans ». Nélée, qui se mit à la tête de cette Colonie, étoit frere (4) cadet de Médon. Il avoit voulu supplanter son frere dans l'Archontat, sous prétexte que celui-ci étoit boiteux. L'affaire ayant été remise à la décision de l'oracle de Delphes, ses prétentions furent rejettées. Nélée, ne pouvant se résoudre à vivre en simple particulier, alla s'établir en Asie. Il fallut au moins deux ans pour faire les préparatifs d'une

(1) Eusebii Chronicôn, Lib. poster. pag. 96.
(2) Id. ibid. pag. 96, 98 & 99.
(3) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.
(4) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. II, pag. 525.

Colonie auſſi conſidérable. Si elle eut lieu, comme le dit Eratoſthenes, 60 ans après le retour des Héraclides, l'Archontat de Médon doit être de l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére, & Mélanthus & Codrus doivent avoir régné 58 ans, ſelon le même Eratoſthenes. Ce qui prouve la juſteſſe de ce calcul, c'eſt que les onze Archontes ſuivants, qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils juſqu'à la premiere Olympiade, donnent, par le calcul des générations, 363 ans, leſquels étant ajoutés à 776, époque de la premiere Olympiade, donnent 1139 ans; ce qui eſt, à ſept ans près, la même choſe.

Les Marbres de Paros placent la Colonie Ioniene la treizieme année de l'Archontat de Médon. Cela ne contredit point cependant la conjecture que j'appuie ſur le calcul d'Eratoſthenes. Il eſt certain que Nélée ne put fonder dans le même temps toutes les Villes dont il eſt parlé dans l'époque des Marbres en queſtion. L'Auteur de la Chronique a voulu indiquer que la treizieme année de Médon, la Colonie Ioniene avoit déja commencé à prendre de la conſiſtance, que pluſieurs Villes étoient déja fondées, & que d'autres ne tarderent point à l'être.

Euſebe ſuivoit Eratoſthenes, comme je l'ai déja remarqué. Ce Chronologiſte ayant placé l'envoi de la Colonie Ioniene 60 ans après le retour des Héraclides, & par conſéquent 140 ans après la priſe de Troie, Euſebe a mis la Colonie Ioniene la huitieme



huitieme année de l'Archontat d'Acaſtus, ſans s'embarraſſer ſi cela pouvoit s'accorder avec la Chronologie Attique, & ſans s'inquiéter ſi Nélée, qui fut le chef de cette Colonie, étoit encore en vie. Il eſt certain que Nélée ne ſe détermina à paſſer en Aſie, que parce qu'il ne vouloit pas vivre ſous la domination de ſon frere. Euſebe n'auroit pas commis l'abſurdité de différer l'émigration des Ioniens juſqu'à la huitieme année d'Acaſtus, s'il eût fait la plus légere attention à cette particularité, & cela ſeul auroit dû lui faire voir que le ſyſtême d'Eratoſthenes ſur l'époque de la priſe de Troie, n'étoit pas recevable.

Par une ſuite du même attachement à Eratoſthenes, Euſebe a été forcé d'abréger les Archontats des onze premiers Archontes perpétuels, & de ne leur dônner que 291 ans, quoique ces Archontes ſe ſoient ſuccédés de pere en fils, & qu'ils faſſent, par conſéquent, autant de générations, qui comprennent 363 ans.

La regle des générations eſt ſi ſimple & ſi naturelle, qu'il eſt étonnant qu'il ne l'ait point adoptée. Onze générations pour les Archontes qui ont précédé la premiere Olympiade, font 363 ans. Mélanthus & Codrus ont régné 58 ans; Démophon, Oxyntès, Aphidas & Thymœtès 84 ans. Ces trois ſommes ajoutées à 776, époque de la premiere Olympiade, auroient donné à Euſebe pour la priſe de Troie, l'an 3437 de la période Julienne, 1277 ans avant l'ére vulgaire; ce qui

n'auroit différé du calcul d'Hérodote, que de sept ans.

L'Auteur de la Chronique de Paros n'avoit pas de systême plus suivi, plus uniforme. Il avoit pris pour base de son systême la prise de Troie. C'étoit la commune opinion que cette Ville avoit été prise la derniere année du regne de Ménesthée. Mais pour déterminer le temps où elle fut détruite, il eut recours à l'autorité de Dicæarque sans doute, ou de quelqu'autre Auteur, comme on l'a fait voir, & la mit l'an 1209 avant notre ére. De-là remontant par les générations, il fixa la premiere année de Cécrops l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant l'ére vulgaire. Nous avons fait voir dans le §. II, page 325 & suiv. en quoi il s'étoit trompé; mais il n'en étoit pas moins conséquent à son systême sur la prise de Troie. Lorsqu'il fallut ensuite déterminer les temps postérieurs à cette prise, il sentit qu'il étoit impossible de suivre l'ordre des générations, & qu'il devoit nécessairement abréger les regnes & les Archontats postérieurs, afin de se rencontrer avec l'institution des Olympiades. Peut-être croyoit-il, de même que les Ecrivains de ce siecle, que la Colonie Ioniene étoit postérieure de 140 ans à la guerre de Troie; peut-être suivoit-il quelqu'autre Auteur qui la reculoit un peu moins. S'il suivoit les premiers, il n'a mis l'envoi de cette Colonie que 132 ans après la guerre de Troie, parce qu'il a bien senti que s'il la plaçoit 140 ans après cette

guerre, elle tomberoit néceſſairement ſur la premiere année de l'Archontat d'Acaſtus. La connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire d'Athenes, lui a fait ſauver cette abſurdité. Mais dans le reſte, il s'eſt cru permis d'abréger la durée des Archontats à ſa volonté, & ſans ſuivre, à ce qu'il paroît, de regle certaine.

Après avoir prouvé que l'Auteur de la Chronique de Paros, Euſebe & le Syncelle avoient abrégé, de deſſein prémédité, la durée des onze premiers Archontes perpétuels, il ne reſte plus qu'à déterminer la juſte durée de chacun de ces Archontes. Mais cette tâche eſt aujourd'hui impoſſible, faute de monuments hiſtoriques. Je ne puis donner que des à-peu-près, & je dois alonger à volonté les regnes des Archontes, de maniere cependant que je faſſe coincider avec ces regnes, les événements que placent les Marbres de Paros ſous ces mêmes regnes, que je laiſſe ſubſiſter, tels qu'ils ſont dans Euſebe, les Archontats qui ſont aſſez longs, & que j'alonge ceux qui ſont courts, mais d'une maniere proportionnée à la durée que leur donne le même Euſebe. Par ce moyen, Héſiode, qui fleurit ſous l'Archontat de Mégaclès, ſelon les Marbres de Paros, & en 680 de l'ére Attique, ſe rencontre ſous le même Mégaclès en 3770 de la période Julienne, 944 ans avant notre ére. De même, par notre arrangement, Homere, que les Marbres de Paros placent ſous Diognete, & en 643 de l'ére Attique, ſe trouve

ſous le même Archonte & à la même époque, qui correſpond avec l'an 3807 de la période Julienne, 907 ans avant notre ére. L'époque de Phidon, qui inventa les poids & les meſures, qui chaſſa les Agonothetes des Eléens, & qui fut enfin détrôné par les Lacédémoniens, doit être placée, ſelon les mêmes Marbres, ſous Phéréclès, & l'an 631 de l'ére Attique. J'ai mis, par cette raiſon, l'invention des poids & des meſures ſous Phéréclès, & l'an 3819 de la période Julienne, 895 ans avant notre ére, qui correſpond avec l'ére Attique dont je viens de parler. L'Auteur de la Chronique de Paros ne parle que de l'invention des poids, des meſures & des monnoies d'argent. Pauſanias (1) ajoute que ce Prince chaſſa les Agonothetes des Eléens en la huitieme Olympiade, & Strabon, (2) qu'il fut détrôné peu après. Si l'on entend les Olympiades de Corœbus, il eſt certain que, bien loin que ces événements ſoient arrivés ſous l'Archontat de Phéréclès, Phidon n'étoit pas encore né, ou il faut ſuppoſer qu'il y a eu deux Phidons. Mais j'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie en 1780, qu'il n'y a eu qu'un ſeul Phidon, & que la violence qu'il exerça envers les Agonothetes des Eléens, regarde la huitieme Olympiade d'Iphitus. Or on ſait que cette Olympiade commença l'an

(1) Pauſan. Eliacor. poſter. ſive Lib. VI, Cap. XXII, pag. 509.
(2) Strab. Lib. VIII, pag. 549.

3830 de la période Julienne, 884 ans avant notre ére, & 108 ans avant celle de Corœbus, qui est presque la seule qui ait servi à marquer les dates des principaux événements. Phidon chassa donc les Agonothetes des Eléens l'an 3858 de la période Julienne, 856 ans avant notre ére, & peu après il fut détrôné par les Lacédémoniens la troisieme année de cette huitieme Olympiade, qui correspond avec l'an 3860 de la période Julienne, 854 ans avant l'ére vulgaire. Phéréclès vivoit encore, & ne mourut que l'année suivante.

Je vais maintenant présenter le tableau de ces douze premiers Archontes, avec les événements arrivés sous eux, suivant l'Auteur de la Chronique de Paros & Pausanias.

	Durée de l'Archontat.		Pér. Julien.	An. av. J. C.
1 Médon	27.		3582.	1132.
2 Acastus	36.		3609.	1105.
3 Archippus	25.		3645.	1069.
4 Thersippus	41.		3670.	1044.
5 Phorbas	37.		3711.	1003.
6 Mégaclès	36.		3748.	966.
Hésiode fleurit			3770.	944.
7 Diognete	34.		3784.	930.
Homere fleurit			3807.	907.
8 Phéréclès	43.		3818.	896.
Phidon invente les poids, les mesures & les monnoies d'argent			3819.	895.
		Olympiade d'Iphitus.		
Olympiade d'Iphitus		1.	3830.	884.

	Durée de l'Archontat.	Olympiade d'Iphitus.		Pér. Julien.	An. av. J. C.
Phidon chasse les Agonothetes des Eléens . . .		VIII.	1.	3858.	856.
Phidon détrôné par les Lacédémoniens			3.	3860.	854.
9 Ariphron	25.		4.	3861.	853.
10 Thespicus	27.	XV.	1.	3886.	828.
11 Agamestor	23.	XXI.	4.	3913.	801.
12 Æschyle	23.	XXVII.	3.	3936.	778.
Olympiade de Corœbus .		I.	1.	3938.	776.

§. V.

De la premiere année d'Æschyle, douzieme Archonte perpétuel, jusqu'à Créon, premier Archonte annuel.

J'AI supposé dans le Paragraphe précédent, que la premiere année de l'Archontat perpétuel d'Æschyle, étoit de l'an 3936 de la période Julienne, 778 ans avant notre ére. Je le prouve, 1°. par Eusebe, qui fixe l'institution des Olympiades de Corœbus la troisieme année de cet Archonte, & en 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére : donc il est entré en charge en 3936 de la période Julienne, 778 ans avant l'ére vulgaire; 2°. je le prouve par les Marbres de Paros. Ils placent la fondation de Syracuses la vingt-unieme de l'Archontat d'Æschyle, & l'an 494 de l'ére Attique, c'est-à-dire, l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére. Je sais que la date des Marbres est effacée, & qu'elle a été ré-

tablie par la Chronique d'Eusebe. Mais on peut prouver par les Marbres mêmes, que la lacune est bien restituée. Ils mettent l'Archontat de (1) Créon, premier Archonte annuel, en 420 de l'ére Attique, qui correspond avec l'an 4030 de la période Julienne, 684 ans avant notre ére. Les sept Archontes précédents furent décennaux, excepté Hippoménès, le quatrieme qui fut déposé la neuvieme année de son Archontat, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire sur l'Archontat de Créon, lu à l'Académie des Belles-Lettres. Alcmæon, le treizieme & dernier Archonte perpétuel, ne gouverna que deux ans. Æschyle, son prédécesseur, fut Archonte 23 ans; 69 ans pour les Archontes décennaux, & 25 pour la durée des Archontats d'Æschyle & d'Alcmæon, font 94 ans; lesquels étant ajoutés à 684, époque de l'Archontat de Créon, donnent, pour la premiere année d'Æschyle, l'an 3936 de la période Julienne, 778 ans avant notre ére; &, par conséquent, pour sa vingtunieme année, qui est l'époque des Marbres, l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant l'ére vulgaire.

La suite de la Chronologie d'Athenes est sujette à très-peu de difficultés; & s'il en reste encore quelques-unes, le P. Corsini, Clerc Régulier des Ecoles-Pies, les a presque toutes éclaircies dans son savant Ouvrage sur les Fastes Attiques.

---

(1) Marmora Oxon. Epoch. 33.

CHAPITRE IX.

Des Rois d'Argos.

§. I.

Des Inachides.

DEUX maisons ont régné à Argos avant la conquête des Héraclides, les Inachides & les descendants de Danaüs. La suite des Rois de la premiere maison n'entre pas dans mon plan, & je me serois abstenu d'en parler, s'il n'eût pas fallu fixer l'année de la naissance d'Inachus, qui en est le chef, afin de pouvoir déterminer le temps où fut enlevée Io, qui descendoit de ce Prince.

Si l'on s'en rapportoit à Eusebe, la chose seroit bientôt décidée. Il place (1) le regne d'Inachus l'an 161 de la naissance d'Abraham, &, par conséquent, l'an 2857 de la période Julienne, 1857 ans avant notre ére. De cette année à la prise de Troie, il y a, selon le même Eusebe, 674 ans, qui ne font que vingt générations. Cependant les Auteurs les plus accrédités en comptent vingt-trois, parmi lesquelles il y en a une de femme. Il auroit fallu qu'Eusebe eût mis la prise de Troie plus près de notre temps qu'il ne l'a fait, ou qu'il eût éloigné davantage le regne d'Inachus. Il est certain

(1) Eusebii Chronic. Can. pag. 96.

que ce Chronographe prenoit ses dates, tantôt dans un Auteur, & tantôt dans un autre, sans s'embarrasser si elles pouvoient se concilier. Voici la méthode que j'ai suivie.

Œnotrus (1) & son frere Peucétius, fonderent deux Colonies en Italie, dix-sept générations avant la prise de Troie. Peu importe de savoir quelle étoit l'opinion de Denys d'Halicarnasse sur le temps où cette Ville fut détruite. Il suffit de savoir qu'elle le fut dix-sept générations après l'arrivée d'Œnotrus en Italie. Hérodote met la prise de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire : donc Œnotrus vint en Italie l'an 2877 de la période Julienne, 1837 ans avant notre ére. Il devoit avoir alors au moins 24 ans; donc il étoit né l'an 2853 de la période Julienne, 1861 ans avant l'ére vulgaire. D'Œnotrus à Inachus, il y a (2) six générations, parmi lesquelles il y en a une de femme. Inachus fut pere d'Æzéüs. Æzéüs le fut de Lycaon. Lycaon eut Déjanire. Cette Princesse épousa Pélasgus, fils de Niobé, & petit-fils de Phoronée, & en eut Lycaon. Celui-ci fut pere d'Œnotrus & de Peucétius, qui furent les chefs de la premiere Colonie que les Grecs envoyerent en Italie.

Avant que d'aller plus loin, je crois devoir

(1) Dionys. Halicarn. Antiquit. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(2) Id. ibid.

faire une légere obſervation. Il y a dans la verſion latine de Denys d'Halicarnaſſe, *ex Dejanirâ & Æzeo Lycaon alter genitus.* C'eſt une faute groſſiere, qui n'a point été corrigée dans l'errata. Il falloit traduire, ſuivant le texte grec, *ex Dejanirâ & Pelaſgo Lycaon alter genitus.*

Je reviens à mon ſujet. Œnotrus étant né l'an 2853 de la période Julienne, 1861 ans avant l'ére vulgaire, Lycaon doit être né, ſelon la regle des générations, en 2819 de la période Julienne, 1895 ans avant notre ére; Déjanire en 2802 de la période Julienne, 1912 ans avant notre ére; Lycaon en 2769 de la période Julienne, 1945 ans avant notre ére; Æzéus en 2736 de la période Julienne, 1978 ans avant notre ére, & Inachus en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére.

Le même Œnotrus deſcendoit de Phoronée, autre fils d'Inachus, par Niobé, fille de Phoronée. Voici ſa généalogie. Inachus, Phoronée, Niobé, Pélaſgus, qui épouſa Déjanire, fille de Lycaon, Lycaon, Œnotrus & Peucétius. Il y a dans cette généalogie le même nombre de générations, parmi leſquelles il s'en trouve auſſi une de femme : donc Inachus doit être placé en la même année dans cette généalogie que dans l'autre.

Inachus étant né en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſoit monté ſur le trône avant l'âge de 25 ans, & avant 2728 de la période Julienne, 1986 ans avant notre ére. Je lui donne 60 ans

de regne avec Eufebe. Son fils Phoronée, qui lui fuccéda, doit être né vers 2736 de la période Julienne, 1978 ans avant notre ére. Il régna vers 2788 de la période Julienne, 1926 ans avant Jésus-Chrift. Il avoit donc alors 52 ans. Si je lui avois donné 52 ans de regne avec Eufebe, il auroit vécu 102 ans. Cela m'a paru choquer la vraifemblance. J'ai réduit, par cette raifon, fon regne à 30 ans. J'en ai agi de même à l'égard de fes fucceffeurs. J'ai abrégé leurs regnes, ou je les ai alongés, de maniere que la fomme totale de ces regnes n'excédât pas 415, qui eft celle où la porte Eufebe. En alongeant quelques-uns de ces regnes, j'ai toujours eu égard aux bornes ordinaires de la vie humaine, fans m'inquiéter des dates de ce Chronographe, puifqu'il eft conftant qu'il les prenoit, tantôt dans un Auteur, & tantôt dans un autre, & que peu d'accord avec lui-même, il donne dans un endroit (1) aux Inachides 384 ans de regne, fans y comprendre Gélanor, & que dans (2) un autre il leur donne 413 ans, fans y comprendre le même Gélanor. Voici la fuite de ces Rois. Apis, Argus, Criafus, Phorbas, Triopas, Crotopus, Sthénélus, Gélanor.

(1) Chronic. Canon. à pag. 96, ad pag. 113.

(2) Chronicor. Lib. I, pag. 24.



§. II.

D'Io.

QUELQUES Auteurs prétendent qu'Io étoit fille d'Inachus, & même il paroît qu'Hérodote étoit de ce nombre. Mais le savant M. Valckenaer prouve très-bien dans (1) ses notes sur cet Historien, que ces mots τὴν Ἰνάχου, ont été ajoutés par quelque Copiste. On peut ajouter aux raisons qu'il apporte, que lorsqu'Io fut enlevée, il y avoit dans la Grece un grand nombre de (2) Villes, & que celle d'Argos étoit la plus considérable de toutes. Mais du temps d'Inachus, bien loin qu'il y eût des Villes dans la Grece, celle d'Argos n'existoit pas encore. Les (3) habitants du Péloponnese vivoient dispersés, & ce fut son fils Phoronée qui les rassembla & qui bâtit la Ville, qui fut appellée de son nom la ville Phoronique. Elle prit le nom d'Argos, ainsi que le pays, d'Argos, petit-fils de Phoronée. Je joins à cette autorité celle du Scholiaste d'Euripides. « Inachus (4) eut de Mélia, Phoronée & Phégée. » Phoronée lui ayant succédé, appella ville Phoronique, celle qu'on nomme actuellement Argos.

(1) Herodot. Lib. I, §. I.

(2) Id. ibid.

(3) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XV, pag. 145. Stephan. Byz. voc. Argos.

(4) Scholiast. Euripid. ad Orestem vers. 1247.

» Il eut de Péitho, Ægialée, Apis, Eurotas, Nio-
» bé. Phégée bâtit la ville de Pheges. Ses fils fu-
» rent Sparton & Messon. Mycénéus, fils de Spar-
» ton, fonda la ville de Mycenes. Phoronée étant
» mort, & les fils de Niobé étant dispersés, Ar-
» gos, fils de Niobé, régna sur toute l'Argie, en-
» dedans de l'Isthme, & nomma Argos la ville
» Phoronique ».

D'ailleurs, le commerce que venoient faire les Phéniciens, suppose nécessairement que les Argiens avoient des marchandises, ou au moins des denrées à donner en échange des marchandises que leur apportoient les Phéniciens, & Hérodote le dit positivement. Cependant il est certain que dans le temps d'Inachus, les habitants du Péloponnese vivoient dispersés, & qu'ils ne furent rassemblés dans une Ville que par Phoronée. Dans cette situation, un peuple a de la peine à subsister, & n'a rien à donner en échange. Il n'y a point de commerce, & il ne peut y en avoir. S'il y a eu une Princesse du nom d'Io, qui ait été fille d'Inachus, comme cela me paroît d'autant plus vraisemblable qu'il y a eu deux Iasus & deux Argus, ce ne peut être celle dont parle Hérodote. Son récit en est une preuve manifeste. L'identité de nom a fait confondre ces deux Princesses, par des Ecrivains qui n'ont pas assez médité sur l'état où se trouvent les nations dans leur origine, & sur le nombre d'années, je dirois presque de siecles, qui doivent s'écouler avant qu'elles commencent à s'ac-

croître & à devenir assez opulentes pour avoir des objets d'échange.

A ces raisons, qui me paroissent péremptoires, j'en ajoute une autre qui ne me le paroît pas moins. Si la Princesse, qui fut enlevée par les Phéniciens, eût été fille d'Inachus, comment auroit-elle pu avoir été surveillée par Argus Panoptès, qui descendoit d'Inachus à la septieme génération?

Il me semble donc plus sûr de s'en tenir au sentiment (1) d'Apollodore, qui fait ainsi la généalogie d'Io. Inachus, Phoronée, Niobé, Argus, Iasus, Agénor, Argus, surnommé Panoptès, Iasus & Io. Ce second Argus fut surnommé Panoptès, parce que, suivant la fable, il avoit des yeux tout autour de la tête, ou par tout le corps. Mais on vouloit exprimer par cette allégorie, sa vigilance & l'exactitude avec laquelle il surveilloit sa petite-fille Io. Inachus étant né en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére, comme on l'a vu §. I, Io doit être née, selon la regle des générations, l'an 2951 de la période Julienne, 1763 ans avant l'ére vulgaire; & comme elle devoit avoir au moins 18 ans quand elle fut enlevée, il s'ensuit que ce rapt est de l'an 2969 de la période Julienne, 1745 ans avant notre ére.

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. I, §. I, II & III.



§. III.

De la Colonie envoyée en Thessalie.

LA découverte de la Thessalie tient aux Inachides. Ce pays, renfermé de tous côtés par de hautes montagnes, n'étoit qu'un vaste marais; les eaux n'ayant point d'écoulement. Mais l'Ossa (1) ayant été séparé de l'Olympe par un tremblement de terre, le Pénée se déchargea dans la mer par cette ouverture, & le pays se desécha. Hérodote (2) raconte aussi la même chose.

Pélasgus régnoit alors en Arcadie. On vint (3) lui annoncer que les eaux venant à s'écouler, avoient laissé à découvert les plaines immenses de la Thessalie. Il se rendit dans ce pays avec des Pélasges, ses sujets. Pélasgus descendoit d'Inachus à la 4e génération, par Phoronée & Niobé. Il étoit donc né l'an 2787 de la période Julienne, 1927 ans avant notre ére. Il régna dans l'Arcadie vers l'an 2810 de la période Julienne, 1904 ans avant notre ére, & il pouvoit avoir 44 ans, lorsqu'il passa dans la Thessalie, c'est-à-dire, vers l'an 2831 de la période Julienne, 1883 ans avant notre ére. Le tremblement de terre doit avoir précédé cette Colonie de deux ans, & être arrivé vers l'an 2829 de la période Julienne, 1885 ans avant l'ére vul-

(1) Strab. Lib. IX, pag. 658, A.
(2) Herodot. Lib. VII, §. CXXIX.
(3) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV, pag. 629.

gaire; car il ne fallut pas moins de deux ans pour rendre ce pays habitable.

On institua à cette occasion une fête en Thessalie, afin de perpétuer la mémoire de cet événement. Cette fête fut appellée Pélories ou Saturnales, de Pélorus, nom de celui qui porta le premier à Pélasgus la nouvelle de l'écoulement des eaux. J'ai parlé plus au long de cette fête, dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, sur quelques Fêtes des Grecs omises par Meursius & Castellanus.

Je sais qu'un autre Pélasgus conduisit une Colonie dans la Thessalie six générations (1) après Pélasgus, Roi d'Arcadie, c'est-à-dire, vers l'an 2987 de la période Julienne, 1727 ans avant notre ére. Mais ce ne fut point la premiere, & celle dont parle Athénée, d'après le Rhéteur Baton de Sinope : puisque ce Pélasgus chassa, selon Denys d'Halicarnasse, les anciens habitants, & que lorsque la premiere Colonie se rendit dans ce pays, il étoit impossible qu'il y eût alors des habitants, parce que peu auparavant il étoit entiérement submergé.

§. IV.

De Danaüs.

DANAUS est la souche de la seconde maison des Rois d'Argos. Lyncée ayant épousé sa fille Hypermnestre,

(1) Dionys. Halicarn. Lib. I, §. XVII, pag. 14.

permnestre, lui succéda. Celui-ci eut pour fils Abas, Abas eut Acrisius, Acrisius Danaë, Danaë Persée, Persée Alcée, Alcée Amphitryon, qui fut pere d'Hercules. On ne peut compter Danaüs, parce qu'à son arrivée dans l'Argolide, il maria sa fille Hypermnestre à Lyncée. Lyncée lui-même ne peut être compté que pour une succession, parce qu'il ne s'agit point de déterminer l'année de sa naissance, mais celle de son mariage avec Hypermnestre. On ne doit pas non plus compter Danaë, parce qu'elle ne succéda point à Acrisius. Ainsi l'on aura cinq générations & une succession, qui feront 184 ans avant la naissance d'Hercules. J'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant ce Héros, qu'il étoit né l'an 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant l'ére vulgaire. On aura donc pour le mariage de Lyncée avec Hypermnestre, fille de Danaüs, l'an 3146 de la période Julienne, 1568 ans avant l'ére vulgaire. L'arrivée des filles de Danaüs en Grece, précéda de peu ce mariage, & l'établissement des Thesmophories dans le Péloponnese, le suivit de près. J'ai dû placer l'institution de cette fête en cette année, afin de rendre Hérodote conséquent à lui-même.

Telle est l'époque que donne le calcul par les générations. On peut encore prouver la même chose de cette maniere. Castor (1) donne 382 ans

(1) Eusebii Chronic. pars poster. lat. pag. 63.

de regne aux Inachides ; mais (1) Eusebe, peu d'accord avec son guide ou avec lui-même, assigne à cette maison 413 ans de regne, sans y comprendre Gélanor, qui fut chassé par Danaüs, comme on le voit dans (2) Pausanias & (3) Apollodore. Le Syncelle (4) dit aussi que la plupart des Ecrivains donnent 413 ans de regne aux Inachides, sans spécifier le regne de Gélanor. Aucun Auteur n'a déterminé combien de temps régna ce Prince. Mais il y a grande apparence qu'il n'étoit pas encore bien affermi sur le trône, puisqu'il le céda si facilement à un étranger, qui ne pouvoit pas avoir amené avec lui des forces considérables, & qui n'avoit pas encore eu le temps de se faire un grand nombre de partisans. Ainsi je ne donne que deux ans de regne à Gélanor. Le peu d'années qu'il régna, est peut-être la raison qui l'a fait omettre par la plupart des Chronologistes. Les Inachides ont donc régné en tout 415.

J'ai prouvé, §. I, qu'Inachus étoit né vers l'an 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére. Il est probable qu'il ne monta sur le trône qu'à l'âge de 25 ans, c'est-à-dire, vers l'an 2728

(1) Ejusdem Chronic. Lib. prior. pars græca, pag. 24, lin. 2.

(2) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVII, p. 145. Cap. XIX, pag. 152 & 153.

(3) Apollodor. Lib. II, Cap. I, §. IV, pag. 73.

(4) Syncelli Chronogr. pag. 124.

de la période Julienne, 1986 ans avant l'ére vulgaire. Si l'on ajoute 415 à 2728, on aura l'an 3143 de la période Julienne, 1571 ans avant l'ére vulgaire, qui est postérieure d'un an à l'arrivée de Danaüs en Grece.

Diodore de Sicile raconte, que Danaüs étant arrivé à l'isle de Rhodes avec ses filles, Cadmus (1) aborda peu après ces temps-là à la même isle, μικρὸν δ' ὕστερον τούτων τῶν χρόνων. J'ai prouvé dans le Chapitre X, concernant Cadmus, que ce Prince étoit venu en Béotie l'an 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant l'ére vulgaire. Son arrivée à Linde dans l'isle-de Rhodes, doit précéder de deux ans ou environ, & se rencontrer l'an 3163 de la période Julienne, 1551 ans avant l'ére vulgaire. Ainsi l'arrivée de Cadmus est postérieure à celle de Danaüs de 21 ans; ce qui s'accorde, par conséquent, avec le récit de Diodore de Sicile.

L'Auteur de la Chronique de Paros, qui a suivi une méthode erronée pour fixer la date de la prise de Troie & la Chronologie des Rois d'Athenes, a mis l'arrivée des filles de Danaüs sous Erichthonius, & l'an 3203 de la période Julienne, 1511 ans avant l'ére vulgaire. Suivant notre Chronologie d'Athenes, ce devroit être l'an 3220 de la période Julienne, 1494 ans avant notre ére, puisqu'Erichthonius n'est monté sur le trône qu'en 3216 de la période Julienne, 1498 ans avant no-

(1) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LVIII, pag. 377, lin. 12.

tre ére. Mais le fait est, que l'Auteur de la Chronique de Paros ayant placé, par les raisons que l'on verra dans le Chapitre XIII, la prise de Troie 61 ans après la date d'Hérodote, il a fallu avancer de ces 61 ans l'arrivée des filles de Danaüs. On aura alors l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant l'ére vulgaire, qui répond à quatre ans près au calcul fondé sur les générations ; & cette année 3142, correspondra avec la onzieme année du regne de Cécrops, selon les Marbres de Paros. Mais j'ai fait voir dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, que Cécrops n'a pu monter sur le trône qu'en 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant l'ére vulgaire, que la méthode suivie par l'Auteur de la Chronique de Paros, est vicieuse, & que cette date précede, par conséquent, de deux ans l'avénement de Cécrops à la couronne.

On pourroit présumer que l'époque de l'arrivée de Danaüs en Grece, est postérieure à celle que je lui ai assignée, parce qu'Archandre, fils d'Achæus & petit-fils de Xuthus, épousa (1) l'une de ses filles. En effet, si l'on compare ce que j'ai dit de l'arrivée de Xuthus dans l'Attique, au Chapitre XIV, Section II, §. III, concernant la Colonie Ioniene, avec la Chronologie d'Athenes, il en résultera qu'Archandre ne peut être né que vers l'an 3313 de la période Julienne, 1401 ans avant

(1) Herodot. Lib. II, §. XCVIII.

l'ére vulgaire, & qu'il ne quitta la Phthiotide, ne passa à Argos, & ne s'y maria que vers l'an 3340 de la période Julienne, 1374 ans avant notre ére. L'époque de l'arrivée de Danaüs, & celle du mariage d'Archandre avec l'une de ses filles, sont donc inconciliables, puisqu'il y a entre elles un intervalle de 198 ans. Mais je suis très-persuadé que le Prince qu'Hérodote (1) nomme Danaüs, & dont l'une des filles épousa Archandre, n'est point celui qui passa d'Egypte à Argos; & l'on ne trouve, ni dans le passage de cet Historien, ni dans (2) Pausanias, qui raconte la même chose, rien qui puisse le donner à penser.

On pourroit me faire une autre objection que je crois devoir prévenir. Quelques Auteurs prétendent que Danaüs est frere de Sésostris; & comme les uns mettent ce Prince beaucoup plus haut que l'époque que j'ai assignée à Danaüs, & les autres beaucoup plus bas, il s'ensuit qu'il faut réformer celle-ci d'une maniere ou d'autre. Mais cette opinion n'est fondée que sur un passage de Manéthon, qui assure que (3) Séthosis s'appelloit aussi Ægyptus, & son frere Armaïs Danaüs. Comme tout ce que cet Auteur avance au sujet de Séthosis ne peut convenir qu'à Sésostris, il faut croire qu'il pensoit que Séthosis & Sésostris étoient un

(1) Herodot. Lib. II, §. XCVIII.

(2) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521.

(3) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XV, pag. 447.

seul & même Prince. Cet Ecrivain est le seul qui soit de ce sentiment; car il ne faut pas compter Joseph, Jules Africain, Eusebe & le Syncelle, qui l'ont copié servilement. Manéthon ne mérite aucune croyance, & Périzonius (1) va même jusqu'à le soupçonner d'avoir voulu faire bassement sa cour aux Princes Macédoniens qui régnoient pour lors en Egypte, parce qu'ils descendoient incontestablement de Danaüs par Hercules. On peut encore ajouter qu'Hérodote, le plus ancien & le plus instruit de tous les Historiens, parle de la révolte du frere de Sésostris, sans nommer (2) ce Prince, & sans remarquer qu'il passa en Grece. Cet Auteur, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de remonter aux origines de son pays, & à celles des grandes maisons, auroit saisi avec empressement celle qui se présentoit, d'illustrer la famille des Rois d'Argos & d'Hercules, dont les descendants régnoient de son temps sur la plupart des Etats de la Grece. Il en avoit encore une autre occasion, lorsqu'en parlant (3) de Persée, il dit que Danaüs & Lyncée étoient de Chemmis en Egypte, & qu'ils naviguerent en Grece. Si Danaüs eût été le frere de Sésostris, il en auroit certainement fait la remarque. Mais il étoit si éloigné de soupçonner ce Prince d'être de la famille

(1) Perizonii Origin. Ægypt. Cap. XVI, pag. 334.
(2) Herodot. Lib. II, §. CVII & CVIII.
(3) Id. ibid. §. XCI.

de Sésostris, qu'on croiroit, à la manière dont il s'exprime, qu'il étoit un simple particulier de Chemmis. Bien plus, le même Historien raconte (1) autre part, que Danaüs fut poursuivi par Ægyptus; mais il n'ajoute pas qu'Ægyptus fût son frere, & le même que Sésostris. S'il pensoit que Sésostris étoit le même qu'Ægyptus, pourquoi ne l'a-t-il point remarqué, ni dans cet endroit, ni lorsqu'il raconte les grandes actions de ce Prince? Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, persuadé que le peu que j'en ai dit, suffit pour prouver que cette origine est une fable imaginée par Manéthon, & trop légérement adoptée par Joseph & par les Auteurs Ecclésiastiques.

Actrisius fût le dernier Prince de cette maison qui régna à Argos. Persée, son-petit-fils, l'ayant tué involontairement, se retira à Tiryns, vers (2) Mégapenthès, fils de Prœtus, à qui il confia le Royaume d'Argos. Je crois devoir saisir cette occasion pour rétablir le (3) texte d'Eudocie, qui est misérablement altéré. On lit πρὸς δὲ μέγα πειθος τὸν Πρῖτον ἐλϐὼν, κ. τ. λ. Il étoit très-facile de corriger πρὸς δὲ Μεγαπένθην τὸν Προίτου ἐλθὼν étant venu trouver Mégapenthès, fils de Prœtus. Je reviens à mon sujet. Mégapenthès céda Tiryns à Persée. Cette Ville avoit été environnée d'une forte mu-

(1) Herodot. Lib. II, §. CLXXXII.
(2) Apollodor. Lib. II, Cap. IV, §. IV, pag. 88.
(3) Anecdota Græca, tom. I, pag. 106.

raille (1) par les Cyclopes sous le regne de Prœtus, qui s'y étoit retiré, après avoir été chassé d'Argos par Acrisius. Persée fit ceindre de murs la ville de Midia & celle de (2) Mycenes, où il transféra le siége de ses Etats. Electryon succéda à son pere Persée, Sthénélus à Electryon, son frere, & Eurysthée à son pere Sthénélus. Le Royaume de Mycenes passa ensuite à Atrée, fils de Pélops, dont la sœur Lysidice avoit épousé (3) Mestor, fils de Persée.

CHAPITRE X.

D'Europe, de Cadmus, de Bacchus & des Rois de Thebes.

HÉRODOTE raconte (4) que Bacchus est plus ancien que lui de 1600 ans. Mais le même Auteur ajoute que d'Hercules jusqu'à sa naissance, il n'y a que 900 ans. J'ai prouvé dans le Chapitre XII, où je parle de ce Héros, que ce dernier calcul étoit juste, & je l'ai admis sans balancer. Mais si le premier l'est aussi, il s'ensuit que Bacchus est antérieur à Hercules de 700 ans, ou de vingt & une générations. Cependant le même Au-

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. II, §. I, pag. 78.
(2) Id. ibid. Cap. IV, §. IV, pag. 89.
(3) Id. ibid. §. V, pag. 89.
(4) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

teur (1) dit autre part, que Cadmus ne précede Hercules que de cinq générations. Il faut nécessairement qu'il y ait erreur dans l'un ou l'autre de ces passages. Le nombre des générations écoulées entre Cadmus & Hercules, prouve que le second passage est juste, & qu'il faut réformer le premier par celui-là. En effet, Œdipe, contemporain d'Hercules, étoit le cinquieme Prince à compter (2) de Cadmus : donc il n'y a eu qu'environ 160 ans entre la naissance de Bacchus & celle d'Hercules. J'ai placé, par cette raison, Bacchus en 3170 de la période Julienne, 1544 ans avant notre ére. L'arrivée de Cadmus en Béotie, ne précéda la naissance de Bacchus que d'un petit nombre d'années. Je la mets en 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant l'ére vulgaire. Cette époque est liée à celle de l'arrivée de Danaüs dans l'isle de Rhodes. On peut voir ce que j'en ai dit Chapitre IX, §. IV. L'année précédente Cadmus étoit abordé à l'isle de Thasos avec son frere (3) Thasus. Ces deux Princes cherchoient à former un établissement en Europe. Mais de crainte d'alarmer les habitants de cette partie du monde, ils prétexterent l'enlévement de leur sœur, qu'ils faisoient semblant de chercher. Cadmus laissa dans cette isle son frere Thasus avec une partie de ses

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIV.

(2) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. IV & V.

(3) Cononis Narrat. XXXVII, pag. 278 & 279.

troupes. Thasus la fonda & lui donna son nom. Cette fondation est donc de l'an 3164 de la période Julienne, 1550 ans avant notre ére ; & l'enlévement d'Europe, qui servit de prétexte à leurs vues ambitieuses, la devance de près de deux ans, & doit être placé l'an 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant l'ére vulgaire.

La fondation de l'isle Calliste, depuis appellée Théra, est du même temps que celle de Thasos. Cette isle s'étoit élevée du fond de la mer, comme le remarquent Apollonius (1) de Rhodes & Pline (2) le Naturaliste. Le Poëte se trompe, lorsqu'il met cet événement dans le temps du retour des Argonautes, c'est-à-dire, sur la fin de la 3364e année de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére, ou vers le commencement de l'année suivante. L'autorité d'Hérodote est, en ces matieres, d'un plus grand poids que celle d'un Poëte, qui vouloit plaire à ses lecteurs par les merveilles dont il cherchoit à rehausser la premiere expédition mémorable des Grecs. Pline est encore moins croyable, lorsqu'il place cet événement la quatrieme année de la 135e Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4477 de la période Julienne, 237 ans avant notre ére, puisqu'Hérodote, qui parle de cette isle, étoit mort plus d'un siecle & demi avant l'épo-

(1) Apollon. Rhod. Lib. IV, vers. 1757.

(2) Plinii Histor. Natur. Lib. II, Cap. LXXXVII, pag. 114.

que où Pline suppose que parut cette isle. On ne peut rien dire de certain sur le temps où elle s'éleva du fond de la mer. Quoi qu'il en soit, il paroît constant que sa fondation par Membliarès, est de la même date que celle de Thasos. Quoique Hérodote ne nomme point cette derniere isle, il en dit cependant assez pour lever toutes les difficultés, s'il pouvoit y en avoir. Il raconte, en effet, que (1) Cadmus, cherchant Europe, aborda à l'isle Calliste, & que, soit que le pays lui plût, ou qu'il eût quelqu'autre motif, il y laissa Membliarès, l'un de ses parents, avec des Phéniciens. La seconde fondation de l'isle Calliste, qui fut appellée Théra, du nom de son second fondateur, est postérieure à la majorité de Proclès & d'Eurysthenes, Rois de Lacédémone. Théras étoit beau-frere d'Aristodémus, qui conquit le Péloponnese, & oncle maternel de Proclès & d'Eurysthenes. Il fut leur tuteur. Ces Princes étant devenus majeurs, Théras leur remit l'autorité dont il étoit dépositaire; & comme il ne pouvoit se résoudre à mener une vie privée, après avoir joui du pouvoir absolu, il sortit de Sparte; & prenant (2) avec lui des Lacédémoniens & des Minyens, il se rendit à l'isle Calliste, à laquelle il donna son nom. Proclès & Eurysthenes étoient les sixiemes descendants d'Hercules, par Aristodémus, Aristo-

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.

(2) Id. ibid. §. CXLVII & CXLVIII.

machus, Cléodæus & Hyllus, fils de ce Héros. Ces six Princes font six générations, lesquelles donnent 200 ans. Mais comme Hyllus fut l'un des derniers enfants d'Hercules, je pense qu'il faut étendre ces générations à 206 ans au moins. Si l'on ajoute 25 ans pour la majorité de Proclès & d'Eurysthenes, on aura l'an 3561 de la période Julienne, 1153 ans avant notre ére. Il fallut quelques années à Théras pour rassembler un nombre suffisant de Colons. La fondation de Théra ne peut donc être que de l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant notre ére.

Il s'éleve ici une difficulté. Théras étoit le dixieme descendant de Cadmus. Voici sa généalogie. (1) Cadmus, Polydore, Labdacus, Laius, Œdipe, (2) Polynices, Thersandre, Tisamene, Autésion, Théras : donc il n'étoit postérieur à Cadmus que de 333 ans, & cependant il y a de Cadmus à la seconde fondation de l'isle Calliste, 399 ans; ce qui fait 66 ans de plus que n'en donne la regle des générations.

L'évaluation par les générations, donne l'espace de temps qui s'écoula entre la naissance de Cadmus & celle de Théras. Mais ce n'étoit pas cet espace qu'il falloit chercher, c'étoit l'intervalle entre l'arrivée de Cadmus en Béotie, & la seconde fondation de l'isle Calliste.

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. V.

(2) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.

Ariſtodémus fit, de l'aveu de tous les Chronologiſtes anciens, la conquête du Péloponneſe, 80 ans après la priſe de Troie. Nous avons prouvé que cette Ville avoit été priſe l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére : donc cette conquête eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire. Il fallut environ 12 ans pour faire le partage du pays, pour y rétablir la tranquillité, & pour s'en aſſurer la poſſeſſion. Ce temps révolu, Ariſtodémus eut deux enfants jumeaux, & mourut (1) au moment de leur naiſſance. Théras, leur oncle maternel, gouverna pendant leur minorité. Je ſuppoſe qu'il avoit alors 36 ans. Il étoit donc né en 3500 de la période Julienne, 1214 ans avant notre ére. La tutele de Proclès & d'Euryſthenes dura 25 ans, & finit l'an 3561 de la période Julienne, 1153 ans avant l'ére vulgaire. Théras fut deux ans à faire les préparatifs de la nouvelle Colonie qu'il vouloit établir dans l'iſle Calliſte, & partit la troiſieme année, c'eſt-à-dire, l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant notre ére. Il étoit alors dans ſa ſoixante-quatrieme année; ce qui n'eſt point encore un âge aſſez avancé pour un ambitieux, qui, ayant juſqu'alors occupé le premier rang, ne pouvoit ſe réſoudre à deſcendre au ſecond. Après avoir obtenu à-peu-près le temps de la naiſſance de Théras, il eſt facile de parvenir

(1) Herodot. Lib. VI, §. LII.

à l'époque de celle de Cadmus. En retranchant de 3500, année de la naiſſance du premier, 333 pour les dix générations qui ſe ſont écoulées entre ces deux Princes, on aura pour la naiſſance de Cadmus, l'an 3167 de la période Julienne, 1547 ans avant l'ére vulgaire, laquelle naiſſance ſe trouvera, par ce calcul, poſtérieure de deux années à celle où je le ſuppoſe arrivé en Béotie. De-là naît une autre difficulté que je vais tâcher de réſoudre.

Quoique la regle de trois générations par ſiecle ſoit généralement vraie, elle ſouffre cependant quelques exceptions. On ne doit point, il eſt vrai, en admettre gratuitement, & dans la ſeule vue de favoriſer un ſyſtême quelconque, mais plutôt réformer ſon ſyſtême d'après cette regle. Cependant lorſque l'exception eſt évidemment néceſſaire, il y auroit de l'abſurdité à la rejetter. Tel eſt le cas préſent.

1°. Polydore, fils de Cadmus, étoit très-jeune quand il ſuccéda à ſon pere, & (1) Penthée, petit-fils de Cadmus par ſa fille Agavé, étoit aſſez âgé pour gouverner pendant la minorité de ce Prince. Ainſi Polydore naquit dans la vieilleſſe de Cadmus. Cette obſervation ſuffit elle ſeule pour donner une plus grande extenſion aux générations des Rois de Thebes, & pour reculer la naiſſance de Cadmus de plus de 30 ans.

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. II.

2°. Si l'on examine la suite des Rois de Thebes, on la trouvera interrompue par Amphion, qui succéda (1) à Labdacus; mais je ne le compte point, parce que Laius, fils de Labdacus, remonta sur le trône après sa mort. Cette suite de Rois fut encore interrompue par (2) Damasichthon, fils d'Opheltès, Ptolémée & Xanthus, qui se succéderent de pere en fils. Ainsi vous avez d'un côté dix générations, & trois d'un autre. Je ne compte point (3) Pénélée, grand-pere de Damasichthon, parce qu'il ne gouverna que pendant la minorité de Tisamene, fils de Thersandre. On ne doit point évaluer ces treize générations à 33 ans l'une portant l'autre, parce qu'elles ne se suivent pas, & que le second ordre de ces générations n'est composé que de trois Princes. Mais je ne crois point m'écarter des regles d'une saine critique, en les évaluant à 28 ans, qui me donneront 364 ans. Ainsi, pour avoir la naissance de Cadmus, il faut obtenir celle de la naissance de Xanthus, & en retrancher 364. On y parviendra facilement de cette maniere. Ce Prince défia à un combat particulier Thymœtès, Roi d'Athenes. Celui-ci refusa de se mesurer avec lui; & Mélanthus, qui venoit d'être chassé de ses Etats par les Héraclides, accepta le combat & le tua. Xanthus devoit

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. V & VII.

(2) Pausan. Bœotic. sive Lib. IX, Cap. V, pag. 723.

(3) Id. ibid.

être alors dans la force de l'âge, & pouvoit avoir 34 à 36 ans. Le retour des Héraclides, qui est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire, détermine sa mort à cette époque. Il étoit donc né l'an 3488 de la période Julienne, 1226 ans avant l'ére vulgaire. En retranchant 364, qui sont les années des deux ordres de générations des Rois de Thebes, on aura pour la naissance de Cadmus, l'an 3124 de la période Julienne, 1590 ans avant notre ére, & il étoit âgé de 41 ans, lorsqu'il vint en Béotie.

L'intervalle entre la naissance de Cadmus & celle de Théras, doit être à-peu-près le même que celui qui se trouve entre la naissance du premier & celle de Xanthus, puisque celui-ci est né environ 12 ans avant l'autre. Il faut donc, ou qu'il y ait eu deux générations d'omises dans la branche de Théras; ce qui ne me surprendroit pas de la part des Copistes négligents; ou, s'il n'y a point eu d'omission, il faut que dans cette branche les générations aient été plus longues, & telles qu'elles l'étoient à (1) Lacédémone, c'est-à-dire, de 37 ans. Alors les dix générations de la branche de Théras, donneront 370 ans, lesquels étant retranchés de 3500, qui est l'année de la naissance de Théras, on aura pour celle de la naissance de Cadmus, l'an 3130 de la période Julienne, 1584 ans avant l'ére vulgaire; ce qui ne differe que de six

(1) Voyez sur ces sortes de générations le Chap. XIII.

ans

ans de celle qu'on obtient par l'évaluation des deux ordres de générations des Rois de Thebes.

Les époques de la naissance de Cadmus, fondateur & premier Roi de Thebes, & de son arrivée en Béotie, & celles de la naissance de Xanthus, dernier Roi de ce pays, & de sa mort, car après ce Prince, le gouvernement (1) fut changé en Aristocratie; ces époques, dis-je, sont aussi certaines que toute autre époque antérieure aux Olympiades. On n'en peut pas dire autant des intermédiaires. Il ne faut pas croire cependant qu'elles soient absolument arbitraires, puisqu'elles dépendent de l'arrivée de Cadmus en Béotie, de la naissance d'Hercules, de la conquête du Péloponnese par les Héraclides, & de la majorité de Proclès & d'Eurysthenes, laquelle majorité sert à fixer la seconde fondation de l'isle Calliste. Elles se trouvent tellement liées les unes aux autres, qu'on ne peut les déplacer, sans déranger celles qui sont incontestables. Par exemple, Créon régnoit à Thebes, ou plutôt étoit Régent du Royaume, pendant l'interregne de quatre ans qu'il y eut entre les regnes de Laius & d'Œdipe. Ce Prince maria, pendant cet interregne, sa fille Mégare à Hercules. Si ce héros n'étoit point encore né, s'il n'étoit pas alors en âge de se marier, ou s'il se trouvoit trop âgé, il seroit hors de doute que cette époque seroit fausse. Mais ce qui prouve

(1) Pausan. Bœot. sive Lib. IX, Cap. V, pag. 723.

qu'elle est certaine, c'est que cet interregne dut commencer l'an 3357 de la période Julienne, 1357 ans avant l'ére vulgaire, & qu'il finit l'an 3360 de la même période, 1354 ans avant notre ére. Or, Hercules avoit alors 26 à 30 ans.

On pourroit me faire une autre objection, que je ne dois point dissimuler dans un Ouvrage de cette nature. L'isle Calliste fut fondée par (1) Membliarès, parent de Cadmus, dans le même temps que Thasus, frere de Cadmus, fonda l'isle de Thasos. Si de Cadmus à Théras il y a dix générations, il doit y en avoir autant de Membliarès à Théras. Mais Hérodote (2) raconte que Cadmus ayant abordé à l'isle Calliste, y laissa Membliarès, l'un de ses parents, avec des Phéniciens, & qu'ils habiterent cette isle pendant huit générations, avant l'arrivée de Théras dans la même isle. Je ne crois pas qu'Hérodote ait imaginé qu'il n'y avoit eu que huit générations entre l'arrivée de Membliarès & celle de Théras. Si telle avoit été sa pensée, il se seroit grossiérement trompé. Je crois que cet Historien a seulement voulu dire que la branche royale & directe de Membliarès, avoit régné pendant huit générations avant l'arrivée de Théras, & qu'elle n'étoit plus alors sur le trône, soit qu'elle fût éteinte, soit qu'on lui eût ôté la couronne pour des raisons que nous igno-

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.
(2) Id. ibid.

rons. Sans cette ſuppoſition, comment peut-on imaginer que Théras, qui n'étoit accompagné que d'un petit nombre d'aventuriers, ait pu ſe rendre maître de cette iſle, ou que n'y ayant abordé que dans la vue de demeurer avec les anciens habitants, & de ſe les attacher (1) οἰκηϊεύμενος, le Prince de Calliſte lui en ait cédé la ſouveraineté? Je ſais que (2) Pauſanias prétend que Membliarès étoit d'une naiſſance commune, & que Théras ne doutoit point que ſes deſcendants ne lui cédaſſent la ſouveraineté de l'iſle. Il ajoute qu'ils le firent d'autant plus volontiers, que Théras rapportoit ſon origine à Cadmus, au lieu que Membliarès, leur ancêtre, étoit un homme du peuple.

Il faut bien peu connoître le cœur humain, pour s'imaginer que le préjugé de la naiſſance ait été aſſez fort pour obliger un Souverain, en poſſeſſion d'un trône, affermi dans ſa famille pendant huit générations, à deſcendre de ce même trône, & à le céder à quelqu'un d'une illuſtre extraction. On ne réuſſira jamais à me le perſuader. La race directe de Membliarès étoit, ſans doute, alors éteinte, ou du moins elle avoit perdu la couronne, à cauſe de ſa tyrannie, ou pour quelqu'autre raiſon qui n'eſt point venue à notre connoiſſance. Théras, qui trouvoit trop au-deſſous de lui d'oc-

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVIII.

(2) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, Cap. I, pag. 205 & 206.

cuper le ſecond rang à Sparte, n'auroit jamais ſongé à s'établir dans l'iſle Calliſte, s'il n'eût point été aſſuré d'en avoir la ſouveraineté; & il ne pouvoit en avoir la certitude, que dans le ſeul cas où il n'y auroit plus eu de rejetons de la famille de Membliarès en état de la lui diſputer, puiſqu'il avoit avec lui trop peu de forces pour ſubjuguer cette iſle, & qu'il n'y étoit venu, comme le dit (1) Hérodote, que dans l'intention de ſe l'attacher.

On pourroit encore m'objecter la Chronique de Paros, qui contredit manifeſtement les époques précédentes. Mais je ſuis perſuadé que ſi elle s'eſt attirée la confiance des Savants, ce ne peut être qu'à raiſon de ſon ancienneté. J'ai prouvé dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, qu'elle n'en méritoit aucune, par rapport aux événements antérieurs aux Olympiades.

S'il étoit reſté des monuments des Rois de Thebes quelques ſiecles après l'extinction de la royauté, la Chronologie de ces Princes éprouveroit aujourd'hui moins de difficultés. Ces monuments furent détruits la plupart dans la guerre des Argiens, ſous les fils d'Œdipe, & dans les autres révolutions qu'éprouva ce pays. Il ne faut donc point s'étonner s'il régne encore quelque obſcurité dans cette partie de l'Hiſtoire. J'ai tâché, mais en vain, de la diſſiper entiérement. Quelqu'autre ſera peut-être

(1) Herodot. loco ſuperius laudato.

plus heureux, & je le désire sincérement pour l'avancement des connoissances humaines.

CHAPITRE XI.

De Minos I & II, Rois de Crete : de Dædale.

EUROPE ayant été enlevée vers l'an 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant notre ére, comme on l'a vu dans le Chapitre X, concernant Europe, la naissance de Minos I doit être à-peu-près de l'an 3166 de la période Julienne, 1548 ans avant l'ére vulgaire. La mort de Minos II ayant été fixée, comme on le verra dans peu, en 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant notre ére, on aura un intervalle de 195 ans. Si l'on suivoit la regle des générations, il faudroit placer nécessairement la naissance de Minos I, 95 ans plus tard. Cela ne se peut cependant, parce que l'enlévement d'Europe, prouvé par l'arrivée de Cadmus en Béotie, s'y oppose. Mais cette regle, qui est sure, lorsqu'il s'agit d'un assez grand nombre de générations, est le plus souvent en défaut, quand il n'est question que de trois ou quatre. Il faut donc chercher une autre voie pour concilier Hérodote avec lui-même. Les anciens nous ayant laissé ignorer les faits qui lioient ces temps les uns aux autres, je suis forcé de recourir à un

moyen que je me garderois bien d'employer en d'autres occasions, mais que je crois devoir adopter en celle-ci, n'en trouvant pas de meilleur. Si Minos I n'a eu Lycastus que dans sa soixantieme année, Lycastus est né en 3226 de la période Julienne, 1488 ans avant notre ére. Si celui-ci n'a eu pareillement Minos II que dans sa soixantieme année, Minos II est né l'an 3286 de la période Julienne, 1428 ans avant notre ére. Ainsi il se trouvera que Minos II avoit 66 ans lorsqu'il périt en Sicile. Je sais que les hommes, & sur-tout les Princes, se marient rarement dans un âge si avancé. Mais qui peut assurer que les circonstances où se sont trouvés ces deux Princes, ne les aient pas empêché de se marier plutôt? qui peut assurer que les enfants qu'ils auront eus d'un premier mariage étant morts, ils ne se soient point remariés dans un âge avancé? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut m'opposer de passage ancien qui contredise ces assertions, & que ce tempérament concilie très-bien ce que dit Hérodote de la mort de Minos II, & de l'arrivée de Cadmus en Béotie.

La Chronique de Paros parle de Minos I; mais la date est effacée, & la précédente est 1242; ce qui revient à l'an 3208 de la période Julienne, 1506 ans avant notre ére. Si celle qui regarde Minos approchoit de bien près de celle-là, elle confirmeroit mon opinion. Eusebe place la naissance de Minos I en 572, c'est-à-dire, l'an 3268 de

la période Julienne, 1446 ans avant notre ére. Mais il faut faire attention qu'Eusebe & les autres Chronologistes modernes, se sont vu forcés d'abréger les temps anciens, afin de les faire accorder avec les systêmes de Chronologie qu'ils empruntoient de l'Ecriture-Sainte. Mais puisque mon devoir est de présenter la Chronologie d'Hérodote, je dois m'y astreindre, sans m'inquiéter si elle est contredite par quelqu'autre systême.

Minos II mourut (1) en Sicile d'une mort violente, en la troisieme génération avant la prise de Troie. Cette Ville ayant été détruite l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére; la mort de Minos II doit être à-peu-près de l'an 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant l'ére vulgaire, & Egée régnoit déja dans l'Attique, comme le dit la Chronique de Paros, Epoque vingtieme.

On pourroit m'objecter que les Marbres de Paros placent Minos II en 1031 de l'ére Attique, c'est-à-dire, en 3419 de la période Julienne, 1295 ans avant notre ére; ce qui fait une différence de 67 ans. Mais cette différence vient de ce que l'Auteur de la Chronique de Paros met la prise de Troie en 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, & Hérodote l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire. Il faut donc avancer Minos II de 61 ans, puisqu'il

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLXXI.

y a un pareil intervalle entre la date de la prise de Troie par Hérodote, & celle qu'assignent les Marbres. Il se trouvera cependant encore six ans de moins. Mais lorsqu'il s'agit de temps si éloignés, je ne crois pas qu'on soit en droit d'exiger une scrupuleuse exactitude, & je suis persuadé que c'est beaucoup que d'approcher de si près.

Hérodote parle de Dædale. Je dois donc, par cette raison, tâcher de déterminer le temps où il a vécu. On sait qu'il passa dans l'isle de Crete sous le regne de Minos II, c'est-à-dire, avant l'an 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant notre ére. Il s'agit maintenant de prouver non-seulement qu'il vivoit alors, mais qu'il étoit assez âgé pour avoir acquis de la célébrité. Dædale (1) étoit fils d'Eupalamus, petit-fils de Métion, & arriere-petit-fils (2) d'Erechthée. Ces trois générations font 100 ans. Comme on ignore en quelle année naquit Erechthée, on ne peut déterminer le terme où commencent ces 100 années. J'ai fixé, sur des vraisemblances, le commencement du regne de ce Prince en 3283 de la période Julienne, 1431 ans avant notre ére. En supposant qu'il eût alors 36 ans, il sera né vers l'an 3247 de la période Julienne, 1467 ans avant notre ére. Si Dædale est né 100 ans après, comme

(1) Apollodor. Biblioth. Lib. III, Cap. XIV, §. VIII, pag. 237.

(2) Id. ibid. §. I, pag. 229.

le veut la regle des générations, il aura vu le jour vers l'an 3347 de la période Julienne, 1367 ans avant notre ére, &, par conséquent, il n'avoit que 14 ans lorsque Minos II mourut. Mais, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois, la regle des générations, qui est infaillible, quand il est question d'un grand nombre de générations, se trouve presque toujours en défaut, lorsqu'il est question d'un petit nombre. Ainsi Dædale, quoiqu'arriere-petit-fils d'Erechthée, pouvoit être né avant le temps qu'on lui assigne, & Erechthée lui-même prouvoit avoir plus de 36 ans quand il parvint à la couronne. Comme on n'a rien de certain sur ces anciens temps, il est permis de supposer qu'Erechthée est né vers l'an 3243 de la période Julienne, 1471 ans avant notre ére; qu'il eut Cécrops, Pandoros & Métion, avant que de monter sur le trône, & ce dernier à l'âge de 27 ans; que Métion eut Eupalamus à l'âge de 24 ans, & que lorsque Dædale vint au monde, Eupalamus n'avoit aussi que 24 ans. Il s'ensuivra que Dædale avoit 43 ans lorsque Minos II mourut. Cet âge rend très-croyable ce que raconte Diodore de Sicile, des talents & de l'habileté de Dædale, de sa fuite en Crete, de sa retraite en Sicile, de l'expédition de Minos dans cette isle, & sur-tout du long séjour qu'y fit Dædale. On peut consulter Diodore de Sicile, Liv. IV, §. LXXVI, &c. pag. 119 & suivantes.

CHAPITRE XII.

Hercules : l'expédition des Argonautes : Médée.

L'HERCULES Grec n'eſt point un héros imaginaire. Tous les anciens Ecrivains & Hiſtoriens, Poëtes, Philoſophes, atteſtent, d'une voix unanime, ſon exiſtence. Les principales & les plus illuſtres maiſons de la Grece, non-ſeulement le regardent comme la ſouche d'où elles ſont ſorties, mais encore elles remontent juſqu'à lui par une filiation ſuivie. Si la fable lui a attribué quelques exploits trop merveilleux pour être crus, ce n'eſt point une raiſon pour révoquer en doute qu'il ait paru en Grece un héros, fils d'Amphitryon, que ſes grandes actions ont immortaliſé. Les Poëtes embellirent ſes exploits par des fictions brillantes, plus propres à plaire à l'imagination, qu'à la froide raiſon. Souvent ils les préſenterent ſous l'enveloppe de l'allégorie, que l'on prit pour une réalité; ſouvent ils repréſenterent leur héros terraſſant des monſtres & remportant des victoires, ſeul & armé de ſa redoutable maſſue. Mais ce n'eſt point ainſi que nous l'offre l'Hiſtoire. Elle nous montre un Prince, forcé de ſuccomber ſous l'injuſtice d'un Tyran, qui ſe fait un parti dans les Etats de ce même Tyran, un parti d'hommes courageux, aſſez conſidérable pour former un corps d'armée, avec

lequel ce héros exécute les actions qu'on lui attribue. Qu'on ouvre Diodore de Sicile & les autres Ecrivains qui en ont parlé, & je suis persuadé qu'on reviendra du préjugé défavorable qu'a donné de lui la lecture des Poëtes.

Mais il est temps de passer à l'époque de sa naissance. Elle se prouve, 1°. par un passage direct d'Hérodote, qui affirme (1) qu'il y a environ 900 ans de ce héros jusqu'à lui. Hérodote étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé à l'article de la guerre de Troie. Si l'on retranche 900 de 4230, & si l'on ajoute cette même somme de 900 à 484, on aura l'an 3330 de la période Julienne, & 1384 ans avant notre ére, pour l'époque de sa naissance.

2°. Cette même époque se prouve indirectement par la suite des Rois de Lydie. La ville de Sardes a été prise par Cyrus l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant notre ére. Je suppose cette époque démontrée, & j'en ai donné les preuves dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. En remontant, on trouve que Gygès, premier Roi de Lydie de la race des Mermnades, a régné 38 ans, Ardys 49, Sadyattes 12, Alyattes 57, Crésus 14, comme on le voit dans (2) Hérodote. Ces sommes réunies, font 170 ans, lesquels

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.
(2) Ibid. Lib. I, §. XIV, XVI, XXV, LXXXVI.

étant retranchés de 4169, donnent l'an 3999 de la période Julienne, 715 ans avant notre ére. Les Héraclides occuperent (1) le trône de Lydie 505 ans. Si l'on ôte ces 505 ans de 3999, on aura l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant notre ére, pour l'avénement au trône de Lydie, d'Agron, premier Roi de ce pays, de la famille des Héraclides. Maintenant, en remontant d'Agron jusqu'à Hercules inclusivement, on a (2) cinq générations, qui font 166 ans. Ces 166 ans étant retranchés de 3494, on a l'an 3328 de la période Julienne, 1386 ans avant l'ére vulgaire. Cette date se trouve la même, à deux ans près, que celle qu'a donné le passage d'Hérodote, ci-dessus rapporté.

L'apothéose d'Hercules précede la prise de Troie de 53 ans, & le commencement du regne d'Hercules, ou plutôt de ses exploits; (car c'est sans doute de ses exploits dont a voulu parler Apollodore dans ses Chronographies, citées par (3) Clément d'Alexandrie, lorsqu'il fait mention de son avénement au trône;) le commencement, dis-je, de ses exploits est antérieur à son apothéose de 38 ans : donc ses exploits devancent, selon cet Ecrivain, la prise de Troie de 91 ans, & non de

(1) Herodot. Lib. I, §. VII.

(2) Id. Ibid.

(3) Clementis Alexandrin. Stromat. Libro I, paginâ 382.

83, comme le veut (4) M. Fréret, qui cite cependant Apollodore.

Toutes ces autorités paroissent sans replique, & l'on ne peut m'objecter que celle des Chronologistes plus récents, tels qu'Apollodore, Eratosthenes, &c., qui, mettant la plupart la prise de Troie en 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére, faisoient conséquemment Hercules moins ancien. Mais j'ai prouvé à l'article de l'époque de la prise de Troie, que ces Savants n'avoient eux-mêmes, pour parvenir à la vérité, d'autre moyen que celui des générations, & que cet unique moyen est devenu entre leurs mains une source d'erreurs, par le mauvais emploi qu'ils en ont fait. C'est ce mauvais emploi que les Chronologistes modernes auroient dû chercher à découvrir : les uns, au lieu de se traîner pesamment sur les pas d'Apollodore & d'Eratosthenes; les autres, au lieu de tâcher de concilier les systêmes de ces deux Savants, avec ceux de leurs devanciers : car je ne doute point que s'ils eussent tourné leurs vues de ce côté, ils n'eussent parfaitement réussi, quand même ils n'auroient apporté que la moitié de la sagacité qu'ils ont employée en pure perte, en voulant concilier des systêmes inconciliables.

Mais les Poëmes d'Homere présentent des ob-

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome V, page 292.

jections plus fortes que celles qu'on peut tirer des Chronologistes modernes, & il est bon d'y répondre. Ce Poëte, non moins savant dans les antiquités de sa patrie, que dans la Géographie & toutes les connoissances de son siecle, qui a précédé d'un grand nombre d'années Hérodote lui-même, ne fait pas Hercules aussi ancien que je le suppose, puisque Tlépoleme, fils de ce héros, se (1) trouva au siége de Troie. Mais le même Homere nous parle aussi de Phidippus (2) & d'Antiphus, petit-fils d'Hercules; ce qui s'accorde mieux avec l'ordre des temps. Ainsi l'on peut répondre que Tlépoleme étoit né sur la fin de la vie de ce héros, peut-être vers l'an 3388 de la période Julienne, 1326 ans avant notre ére, & trois ans avant sa mort. Ainsi Tlépoleme pouvoit avoir 56 ans, la dixieme & derniere année de la guerre de Troie. Il y avoit à cette guerre des Grecs plus avancés en âge que lui. Nestor, par exemple, devoit avoir, à la même époque, environ 76 ans, puisqu'Homere (3) dit qu'il avoit vu mourir deux générations, & qu'il régnoit sur la troisieme. Nestor étoit donc né vers l'an 3368 de la période Julienne, 1346 ans avant notre ére. Cet âge de Nestor s'accorde très-bien avec le récit d'Homere, & avec l'époque de la naissance d'Hercules. Ce héros

(1) Homer. Iliad. Lib. II, verſ. 658.
(2) Id. ibid. verſ. 678.
(3) Id. ibid. Lib. I, verſ. 250.

attaqua Pylos, & tua les onze freres de Neſtor. Celui-ci ne dut probablement la vie qu'à ſon abſence. Il étoit élevé chez les (1) Géréniens. Il étoit même encore ſi jeune quelques années après, que ſon pere (2) Nélée ne voulut pas lui permettre de porter les armes dans une guerre que les Pyliens eurent à ſoutenir contre les Epéens. Ainſi Neſtor pouvoit avoir ſept à huit ans, lorſqu'Hercules ravagea ſon pays, & environ 14 ans dans la guerre contre les Epéens. L'expédition d'Hercules contre les Pyliens, eſt donc de l'an 3376 de la période Julienne, 1338 ans avant notre ére. Hercules avoit alors 46 ans.

On peut auſſi conſulter, au ſujet de Tlépoleme, ce que j'en ai dit Chapitre XIV, Section I, §. V. On y trouvera raconté en peu de mots ſes expéditions après la mort d'Hercules & le temps où il conduiſit une colonie dans l'iſle de Rhodes; ce qui prouvera qu'Homere n'eſt nullement contraire à ce que j'ai avancé ſur l'époque de la naiſſance d'Hercules.

Le temps où vivoit Hercules ſe prouve encore de cette maniere. Mélanthus (3) étoit Roi de Meſſénie, & deſcendoit de Nélée, au ſixieme dégré, par Andropompus, Borus, Penthilus, Périclyme-

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. VII, §. III, pag. 130.

(2) Homer. Iliad. Lib. XI, verſ. 717, &c.

(3) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151.

ne, fils de ce Prince. Mélanthus fut chassé du trône par les Héraclides vers l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé Chapitre VIII, §. III, concernant la Chronologie d'Athenes, & comme cela le sera encore Chapitre XV. Selon la regle des générations, Nélée étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant notre ére, ou même un peu plutôt, parce qu'en faisant cette évaluation, je pars de l'année de l'expulsion de Mélanthus, & non de celle de sa mort. Hercules, qui étoit né en 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant notre ére, a donc pu voir Nélée & lui faire la guerre, puisque celui-ci n'avoit que six ans de plus que lui.

Toutes ces généalogies s'accordant parfaitement les unes avec les autres, cet accord doit inspirer de la confiance, & me paroît devoir autoriser ma maniere de procéder.

Je passe maintenant à l'expédition des Argonautes, & à l'enlévement de Médée. Ces faits doivent nécessairement coincider avec l'époque d'Hercules, puisque ce héros s'embarqua avec les Argonautes. Troie fut prise, comme on le verra, en 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Ce siége dura 10 ans. Il fut donc commencé en 3434 de la période Julienne, 1280 ans avant notre ére. Les Grecs furent 10 ans à en faire les préparatifs. Hélene fut donc enlevée par Alexandre, plus communément appellé Paris, en

3424

3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire. Hérodote (1) raconte que cette Princesse fut enlevée dans la seconde génération après le rapt de Médée. L'expédition des Argonautes est donc à-peu-près de l'an 3364 de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére, & précede l'enlévement d'Hélene de 60 ans, ou environ. Hercules avoit alors 34 ans.

CHAPITRE XIII.

De la prise de Troie.

LE siége de Troie est un des événements les plus mémorables des siecles anciens. Les Grecs y acquirent tant de gloire, que les Poëtes, à l'envi les uns des autres, le célébrerent dans leurs Poëmes, & qu'ils en transmirent à la postérité les actions les plus éclatantes, ornées, ou, si l'on veut, déguisées par des fictions ingénieuses & brillantes, qui en rehausserent l'éclat. La prise de cette Ville devint, entre les mains des Historiens & des Chronologistes, une époque célebre, qui leur servit à fixer les temps antérieurs, ou postérieurs au sac de cette Ville. Mais par un malheur attaché aux siecles d'ignorance, il arriva que, lorsque les Historiens commencerent à en faire usage, on n'avoit pas conservé le nombre d'années

(1) Herodot. Lib. I, §. III.

qui s'étoient écoulées avant, ou depuis cette époque. On n'avoit alors pour se guider, que des généalogies certaines de quelques grandes maisons, dont l'origine remontoit beaucoup plus haut que la guerre de Troie, & qui ne s'éteignirent que long-temps après, & dans des siecles très-connus. Hérodote lui-même n'avoit pas d'autre regle. Il emploie presque toujours les générations comme une mesure de temps, & il nous (1) avertit que trois générations font un siecle, ou 100 ans. Quelquefois il accompagne ces générations de leur évaluation, qui est toujours exacte, suivant sa méthode & celle des anciens, d'en compter trois par siecle, à moins qu'il ne se soit glissé quelque erreur dans son texte, par la négligence des Copistes. Quelquefois aussi il se contente de donner un nombre d'années, sans y joindre les générations, ou d'évaluer le temps qui s'est écoulé depuis tel ou tel événement, jusqu'à l'année de sa naissance, ou celle de son voyage en Egypte, lesquelles étoient toutes les deux très-connues des Grecs. S'il a supprimé, dans ces occasions, le nombre des générations, il faut convenir que cela lui est arrivé très-rarement, & peut-être l'a-t-il fait, afin de ne pas répéter perpétuellement cette expression; mais l'on ne peut supposer qu'il n'eut pas le fil de ces générations, ou qu'il avoit quelqu'autre moyen plus sûr, & encore moins qu'il mettoit ces

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLII.

dates au hazard, ou seulement sur des traditions vagues & incertaines. On aura peut-être de la peine à se persuader qu'il ait existé dans ces anciens temps des généalogies assez suivies, pour pouvoir servir de base à un calcul chronologique. Mais si l'on vient à considérer qu'il ne se passoit pas une action remarquable, qu'on ne l'inscrivît dans les fastes de la ville, qui avoit donné le jour à son auteur, avec son nom & celui de son pere, & qu'on ne la gravât sur le marbre & sur l'airain; qu'un particulier quelconque ne remportoit pas un prix à un jeu public, que son nom & celui de son pere ne fussent gravés sur le trépied, qui avoit été le prix de sa victoire; que les dignités, les postes les plus éminents, dans la religion & dans le civil, étoient attachés à de certaines maisons, on cessera d'être surpris du soin religieux que prenoient les Grecs pour conserver leur filiation. Hérodote lui-même rapporte trois (1) inscriptions gravées sur des trépieds, & qui existoient de son temps : la premiere, d'Amphitryon, pere d'Hercules; la seconde, de Scæus, fils d'Hippocoon. Ce Scæus vivoit du temps d'Œdipe, & fut tué avec son pere (2) par Hercules. Il étoit de la naissance la plus illustre, & tiroit son origine (3) de Deu-

(1) Herodot. Lib. V, §. LIX, LX & LXI.

(2) Apollodor. de Diis, Lib. III, Cap. X, §. V.

(3) Idem Lib. I, Cap. VII, §. II, III. Lib. III, Cap. X, §. IV.

calion, par Hellen, Æolus & Périérès. La troiſieme inſcription étoit de Laodamas, fils d'Etéocles, Roi de Thebes. Il exiſte encore actuellement une inſcription plus ancienne que celles-là ſur le frontiſpice du temple d'Onga; c'eſt la Minerve des Béotiens & des Laconiens. Cette inſcription porte, que ce (1) temple, que l'on voit encore entier à Amycles, fut conſacré à Onga par Eurotas, Roi des Ictéocratéens. Ces Ictéocratéens étoient les anciens Laconiens, comme l'a très-bien expliqué Héſychius, de l'édition d'Alde & de Schrevel. Meurſius (2) s'étoit bien apperçu que c'étoit le nom que portoient les Laconiens, avant que Lacédémon, qui avoit épouſé Sparté, fille d'Eurotas, leur eût donné le ſien. Feu M. Hemſterhuys étoit d'un autre avis, & liſoit dans le texte d'Héſychius, Ἰκτεῦ. κράτει. Λάκωνες. Ainſi, ſelon ce Savant, ἰκτεῦ eſt un terme Lacédémonien, qui ſignifie κράτει *tangit, apprehenſum ſentit.* Le dernier Editeur d'Héſychius a admis la note de M. Hemſterhuys; mais par une coupable négligence, il a changé l'ancienne leçon, & a introduit dans le texte la prétendue correction de ce Savant. M. Ruhnken, qui a revu le dernier volume après la mort de M. Alberti, & qui a joint à cette édition un *Auctarium emendationum*, n'a rien dit ſur cette gloſe. L'inſ-

(1) Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome XV, page 403.

(2) Meurſius Miſcellanea Laconica, Lib. III, Cap. VIII.

cription rapportée dans les (1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, prouve que les Lacons étoient anciennement appellés Ictéocratéens sous les Rois prédécesseurs des Héraclides; & quelques autres (2) prouvent qu'ils n'avoient point encore perdu cette dénomination sous les premiers Rois Héraclides. La premiere porte Ὄγαι Ἰκτεοκράτεις & le nom d'Eurotas, qui consacra le temple d'Amycles à Oga ou Onga, qui est la Minerve des Béotiens, & qui leur fut apportée par Cadmus. Quelques autres inscriptions mettent la chose hors de doute. Parmi celles qui ont été apportées par M. Fourmont, & qui sont conservées à la Bibliotheque du Roi, il y en a plusieurs, où l'on remarque d'abord les noms des Rois de Lacédémone; sous ces Rois, les noms des Pythii, & sous ceux-ci, un cercle partagé en plusieurs cases. Chacune de ces cases contient une lettre, dont la réunion présente le mot Λακεδαιμόνιοι. Ce qui fait voir que c'étoit le sceau, pour ainsi dire, de Lacédémone. Dans les inscriptions de Sous & d'Echéstratus, ce cercle, divisé de même en différentes cases, présente, par la réunion des lettres, le mot Ἰκτεοκράτεις ou Ἰκτεοκράτοοι, qui doit être le nom que portoient alors les Lacédémoniens, de même que Λακεδαιμόνιοι est celui qu'ils porterent depuis.

---

(1) Loco superius laudato.

(2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XV, page 400.

Il ne peut donc y avoir de doute ſur la leçon d'Héſychius ἰκτεοκρατεῖς; & M. Hemſterhuys me paroît avoir taxé bien légérement Meurſius, d'avoir été aſſez abſurde pour imaginer un peuple d'Ictencratéens. Ces inſcriptions ſont de la plus haute antiquité. Eurotas étoit le troiſieme Roi de Lacédémone, de la dynaſtie qui régna dans ce pays avant la conquête des Héraclides; & il eſt à préſumer qu'il étoit contemporain de Cranaüs, ſecond Roi d'Athenes, & à-peu-près de l'an 3192 de la période Julienne, 1522 ans avant l'ére vulgaire. Sous étoit le ſecond Roi de la dynaſtie des Héraclides de la famille de Proclès, & Echéſtratus le troiſieme Roi de la même dynaſtie de la branche des Euryſthénides.

Si ces inſcriptions ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, quoique quelques-unes remontent à plus de 3300 ans, on peut croire avec vraiſemblance, que dans les beaux temps de la Grece, il en exiſtoit une ſuite non interrompue, qui facilitoit aux Hiſtoriens la connoiſſance des anciens temps. Les particuliers d'une naiſſance diſtinguée, conſervoient avec ſoin leurs généalogies. Hécatée de Milet, Hiſtorien qui a précédé Hérodote d'un petit nombre d'années, faiſoit remonter ſa (1) généalogie à ſeize générations; & quoiqu'il crût, ou fit ſemblant de croire que ſon ſeizieme aïeul étoit un Dieu, on ne doit pas imaginer que ſa généalo-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLIII.

gie ne fût qu'un tissu de fables. Il faut seulement supposer que son quinzieme aïeul étoit un personnage illustre, & peut-être le premier de sa race qui se fût distingué; & comme on ignoroit quel avoit été son pere, la vanité de cette maison lui avoit fait imaginer qu'il devoit sa naissance à un Dieu.

Toutes ces généalogies furent recueillies avec le plus grand soin par les Ecrivains Cycliques, sur lesquels on peut consulter (1) M. Heyne. Ces Ouvrages étoient alors très-connus, & c'étoit dans ces sources que puisoient les Poëtes, & sur-tout les Tragiques. Les Historiens eux-mêmes, & d'autres Ecrivains en prose, ne dédaignoient pas de lès consulter. En effet, dans quels autres Ecrits Diodore de Sicile & tant d'autres Auteurs, auroient-ils pris ce qu'ils racontent des temps héroïques, les inscriptions ne suffisant pas & n'étant pas assez détaillées pour en former un corps d'Histoire complet? Ces Ecrivains sont malheureusement perdus, & il ne nous reste que les trois Livres de la Bibliotheque d'Apollodore, savant Grammairien d'Athenes & disciple d'Aristarque, dont la fin du troisieme Livre n'est point venue jusqu'à nous. Plusieurs Savants, & (2) Saumaise entr'autres, ont regardé cette Bibliotheque, comme un abrégé des Ouvrages des Auteurs Cycliques.

---

(1) Excurs. 1, ad Lib. II, Æneidos.

(2) Salmasius ad Solini Polyhistora, pag. 847.

Après avoir parlé de la méthode employée par les anciens pour acquérir la connoissance des temps, je passe à l'époque de la prise de Troie. Hérodote, le plus ancien & le plus instruit des Historiens Grecs, nous apprend que (1) Pan, fils de Pénélope, est né peu après la prise de Troie, & environ 800 ans avant lui. Comme c'est dans son voyage d'Egypte qu'il s'exprime ainsi, il me paroît évident qu'il veut parler de son âge actuel. Si l'on suit les détails de sa vie, il ne devoit pas avoir alors plus de 24 ans. Cet Historien étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. En voici la preuve. Pamphila, femme célebre, qui vivoit du temps de Néron, assure (2) qu'il avoit 53 ans au commencement de la guerre du Péloponnese. La premiere année de cette guerre est, de l'aveu de tous les Historiens, de l'an de la période Julienne 4283, 431 ans avant notre ére. Il étoit donc né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, & il voyageoit en Egypte vers l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant l'ére chrétienne. Pan étant né 800 ans avant cette époque, doit être de l'an 3454 de la période Julienne, 1260 ans avant notre ére. Comme ce demi-Dieu est venu au monde environ 10 ans (3) après la prise de Troie, il faut fixer,

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

(2) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. XV, Cap. XXIII.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

ſelon Hérodote, la priſe de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére.

M. le Préſident Bouhier s'appuie des mêmes raiſons, pour prouver (1) que Troie a été priſe l'an 3462 de la période Julienne, 1252 ans avant l'ére vulgaire. La raiſon de cette différence eſt, que M. Bouhier ſuppoſe que Pan étoit poſtérieur de deux ans à la guerre de Troie, & antérieur de huit ans à la priſe de cette Ville. Cette ſuppoſition porte ſur l'interprétation qu'il donne de ce paſſage d'Hérodote, ἐλάσσω ἔτεά ἐστι τῶν Τρωϊκῶν, qu'il croit regarder le commencement de l'expédition contre Troie, au lieu qu'il ne concerne que la fin de cette expédition : car les Chronologiſtes ont toujours parlé de la priſe de Troie, lorſqu'ils ont voulu fixer les époques avant cet événement ; & il eſt naturel de penſer que notre Hiſtorien avoit choiſi cette époque remarquable dans l'ére grecque, préférablement à une autre qui n'étoit pas en uſage, quoiqu'elle ne fût pas moins certaine.

M. Fréret part des mêmes principes que M. le Préſident Bouhier & que moi-même, & cependant il ne s'accorde pas plus ſur le réſultat avec ce Savant, qu'avec moi, puiſqu'il met (2) la priſe de cette Ville l'an 3432 ans de la période Julienne,

(1) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, Chap. XI.

(2) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome V. Mém. page 286.

1282 ans avant notre ére. Voici sa preuve : « Hé-
» rodote est né l'an 482, puisqu'il en avoit 53 la
» premiere année de la guerre du Péloponnese....
» Cette guerre avoit commencé l'an 430, de l'aveu
» de tous les Chronologistes : donc Hérodote étoit
» né l'an 482 ; donc la prise de Troie, ou même
» la naissance de Pan, antérieure à Hérodote de
» 800 ans, tombe, selon lui, à l'an 1282, ou
» environ, avant Jésus-Christ ».

En supposant, avec M. Fréret, que le commencement de la guerre du Péloponnese est de l'an 430 avant Jésus-Christ, il faut nécessairement conclure qu'Hérodote étoit né en 483 avant Jésus-Christ, puisqu'il avoit alors 53 ans. Mais cette guerre commença l'année précédente, comme l'a démontré le P. Pétau, Livre X, Chapitre XXVIII de son savant Ouvrage, *de Doctrinâ temporum*. Ainsi Hérodote étoit né, comme nous l'avons dit, l'an 484 avant Jésus-Christ. M. Fréret suppose ensuite que la guerre de Troie & la naissance de Pan, sont antérieures de 800 ans à Hérodote, quoique cet Historien dise positivement que (1) Pan le précede de 800 ans, & que ce demi-Dieu est postérieur de peu d'années à la prise de Troie. Il y a grande apparence que ces méprises ont échappé à M. Fréret, par la multiplicité de ses occupations & la nature de ce travail, où il est si facile de se tromper ; & j'ai d'au-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

tant moins de peine à le croire, que quelques lignes plus haut ce Savant avoit reconnu que la naissance de Pan étoit postérieure de 10 ans à la prise de Troie.

L'époque de la prise de cette Ville se prouve encore par l'Auteur de la Vie d'Homere, que l'on attribue communément à Hérodote, mais qui n'est certainement point de cet Historien. Quoi qu'il en soit, cet Ecrivain est très-ancien, si l'on peut juger du temps où il a vécu par son style; & il mérite, à l'égard de son ancienneté, beaucoup de confiance. Il met (1) Homere 168 ans après la guerre de Troie, & le passage de Xerxès en Grece, 622 ans après Homere. Je n'examinerai point si cet Auteur a tort ou raison de placer ce Poëte à une si petite distance de la guerre de Troie; je remarquerai seulement qu'il ne peut être le même Ecrivain dont nous avons l'Histoire en neuf Livres, puisque celui-ci met Homere 400 ans avant lui, c'est-à-dire, 410 ans après la prise de Troie. Mais cette énorme différence, qui décide irrévocablement qu'on a tort d'attribuer cette Vie à Hérodote, n'est point une raison suffisante pour ne pas adopter son calcul par rapport à la prise de cette Ville. Il est certain qu'il pensoit que Troie avoit été saccagée 790 ans avant le passage de Xerxès en Europe. Or, on sait que ce passage est de l'an 4234 de la période Julienne, 480 ans avant

---

(1) Auctor vitæ Homeri, §. XXXVIII.

Jésus-Christ : donc en retranchant 790 de 4234, & en les ajoutant à 480, on aura également 3444 pour la période Julienne, & 1270 pour l'année avant Jésus-Christ.

Thucydides avoit aussi la même opinion sur l'époque de la prise de Troie. Il fait (1) dire aux Méliens la seizieme année de la guerre du Péloponnese, que leur isle avoit été fondée 700 ans auparavant. La seizieme année de la guerre du Péloponnese est incontestablement de l'an 4298 de la période Julienne, 416 ans avant notre ére, puisqu'elle a commencé l'an 4283 de la période Julienne, 431 ans avant l'ére vulgaire : donc la fondation de Mélos est de l'an 3598 de la période Julienne, 1116 ans avant notre ére. Conon (2) raconte que l'isle de Mélos fut fondée en la troisieme génération après la conquête du Péloponnese par les Héraclides ; donc cette conquête doit être placée en la troisieme génération avant la fondation de Mélos. Deux générations faisoient, selon les anciens, 67 ans, & trois, 100 ans : donc cette conquête doit être entre l'an 3499 de la période Julienne, 1215 ans avant notre ére, & l'an 3532 de la même période, 1182 ans avant Jésus-Christ. J'ai prouvé, Chapitre XV, concernant les Héraclides, par la fondation de l'isle Calliste, que la conquête du Péloponnese par les Héracli-

(1) Thucydid. Lib. V, §. CXII.

(2) Conon. Narration. XXXVI.

des, étoit de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire : donc cette conquête se trouve juste en la troisieme génération avant la fondation de Mélos, comme l'avoit observé Conon. Thucydides (1) reconnoît, dans un autre endroit de son Histoire, que les Héraclides s'emparerent du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie. Le Scholiaste de (2) Thucydides place aussi le retour des Héraclides 80 ans après la prise de Troie, & leur premiere entreprise, 20 ans avant le sac de cette Ville. C'étoit aussi le sentiment d'Apollodore, d'Eratosthenes, de Velléius Paterculus, en un mot, de tous les Savants les plus versés dans la connoissance des temps; & ce sentiment s'accorde parfaitement avec l'époque de la naissance d'Hercules, rapportée par Hérodote, & avec ce que nous avons dit des Héraclides : donc Troie fut saccagée, selon Thucydides, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére.

La même époque se prouve encore par la suite des Rois d'Albe, que nous ont conservé Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Eusebe. Les listes de ces Auteurs offrent quinze Princes, qui se sont succédés de pere en fils, en y comprenant Enée, qui ne fut point, il est vrai, le fondateur d'Albe, mais le pere d'Ascagne, qui la fonda. Si vous ajoutez Rhéa, fille de Numitor, détrônée par son

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(2) Scholiast. Thucydid. loco laudato.

frere Amulius, & mere de Romulus, on aura, depuis la prise de Troie jusqu'à la fondation de Rome, quinze générations & demie, parce que les générations par les femmes, n'équivalent qu'à des successions ou demi-générations. Ces quinze générations & demie donnent 516 ans. Rome a été fondée la troisieme année de la sixieme Olympiade, l'an 3960 de la période Julienne, 754 ans avant Jésus-Christ. Si l'on retranche 516 de 3960, & si l'on ajoute cette somme à 754, qui sont les années Juliennes & avant Jésus-Christ de la fondation de Rome, on aura l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére, pour le temps où Enée s'embarqua après le sac de Troie, afin de chercher un établissement en Italie.

Les générations des Rois d'Albe s'accordent donc avec les calculs précédents, & ajoutent un nouveau poids à mes raisons.

Le sentiment d'Historiens graves & instruits, tels qu'Hérodote & Thucydides, sans parler de l'Auteur de la Vie d'Homere, sembloit devoir fixer l'opinion de leurs contemporains & de la postérité. Il y a grande apparence qu'il fut le dominant dans le siecle de ces Historiens, & environ deux siecles après. Je ne puis imaginer que le desir de se singulariser, ait engagé les Ecrivains postérieurs à s'en écarter. Ils avoient sans doute d'autres motifs, & ce sont ces motifs que je me propose d'autant plus d'examiner, que personne ne s'est avisé jusqu'à présent de le faire,

& que ce sujet est neuf & intéressant. Il est donc important de connoître les raisons qui ont déterminé les Historiens & les Chronologistes postérieurs à Hérodote & à Thucydides, à se tracer une route différente de celle qu'avoient suivie ces Ecrivains célebres. Le lecteur sera, par ce moyen, à portée d'apprécier le travail des Chronologistes modernes les plus distingués, qui ont pris pour guides Eratosthenes, Apollodore & Eusebe, sans apporter d'autres raisons de la préférence qu'ils donnoient à ces Auteurs, que la célébrité dont ils jouissoient. Mais avant que d'en venir à cet examen, il est nécessaire d'exposer en peu de mots les diverses opinions des anciens sur l'époque de la prise de Troie, non suivant l'ordre des temps où ces Auteurs ont vécu, mais selon qu'ils plaçoient cette époque plus ou moins loin de notre temps. Nous avons déja vu qu'Hérodote, Thucydides & l'ancien Auteur de la Vie d'Homere, mettoient le sac de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire.

Dicæarque étoit de Messene en Sicile. Il vivoit l'an 4392 de la période Julienne, 322 ans avant notre ére, comme l'a prouvé M. Dodwell dans une Dissertation sur cet Auteur, qui se trouve au second volume des Petits Géographes. Il fleurissoit environ un siecle & demi après Hérodote. Cet Auteur avoit composé plusieurs Ouvrages, & un entr'autres intitulé, Βίος Ἑλλάδος *de Statu Græcia*, sur lequel on peut consulter Suidas au mot

Δικαίαρχος, avec la note de Kuster & Meursius dans sa Bibliotheque Grecque, Livre III. Le Scholiaste (1) d'Apollonius de Rhodes cite le premier & le second Livre de cet Ouvrage. Il est question dans le passage emprunté du premier Livre, de deux époques grecques, & je dois le rapporter par cette raison. Le passage du second Livre sert à prouver que l'Ouvrage dont il a extrait ces fragments, est le même que celui qui porte pour titre, Βίος Ἑλλάδος. D'ailleurs il est tellement altéré dans les éditions, que j'ai cru devoir saisir cette occasion pour le rétablir. Je commence par le second. Φησὶ δὲ Δικαίαρχος ἐν δευτέρῳ, καὶ Ἑλληνικοῦ βίου Σεσογχώσιδι μεμελημέναι· καὶ νόμους αὐτὸν θέσθαι λέγει, ὥστε μηδένα καταλιπεῖν τὴν πατρῴαν τέχνην. Ce qui signifieroit que Dicæarque avoit écrit dans son second Livre, que Sésonchosis s'étoit appliqué, avoit imité les mœurs des Grecs. Mais Sésonchosis ignoroit probablement qu'il y eût des Grecs au monde; & quand même il les auroit connus, quelle loi, quel usage auroit-il pu emprunter d'un peuple qui n'étoit pas encore policé? Je m'étois bien douté qu'il falloit supprimer la virgule & la conjonction καὶ après δευτέρῳ, & qu'il falloit mettre une virgule après βίου, & entendre par Ἑλληνικὸς βίος, l'Ouvrage intitulé, Βίος Ἑλλάδος. Mais sans un manuscrit précieux de la Bibliotheque du Roi du quinzieme siecle, & cotté 2727, qui a confirmé

(1) Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. vers. 272 & 276.

ma

ma conjecture, je n'aurois pu imaginer quel étoit le régime de μεμεληκέναι. Je vais, par cette raison, rapporter le passage entier, tel qu'il se trouve dans ce manuscrit. Δικαίαρχος δὲ ἐν Α' μετὰ τὸν Ὀσίριδος καὶ Ἴσιδος Ὧρον, βασιλέα φησὶ γεγονέναι Σέσωστριν· ὥστε γίνεσθαι ἀπὸ μὲν τῆς Σεσώστριδος βασιλείας μέχρι τοῦ Νείλου ἔτη ΒΦ. ἀπὸ τῆς Νείλου βασιλείας μέχρι τῆς α' ὀλυμπιάδος ἔτη υλϛ. ὡς εἶναι τὰ πάντα ὁμοῦ ἔτη ΒϠΛϛ. καὶ νόμους δὲ λέγει Δικαίαρχος αὐτὸν τεθεικέναι, μηδένα καταλείπειν τὴν πατρῴαν τέχνην· τοῦτο γὰρ ᾤετο ἀρχὴν εἶναι πλεονεξίας. καὶ πρῶτον δὲ εὑρηκέναι ἵππων ἐπιβαίνειν ἄνθρωπον· ἄλλοι δὲ ταῦτα εἰς Ὧρον ἀναφέρουσι· καὶ τοῦτο δέ φησὶ Δικαίαρχος ἐν Β' Ἑλληνικοῦ βίου Σεσώστριδι μεμεληκέναι. « Dicæarque » dit dans son premier Livre, que Sésostris régna » après Orus, fils d'Osiris & d'Isis; de sorte que » depuis le regne de Sésostris jusqu'à celui de Ni- » lus, il y avoit 2500 ans; depuis le regne de » Nilus jusqu'à la premiere Olympiade, 436 ans, » en tout 2936 ans. Dicæarque dit aussi, que le » même Sésostris avoit défendu par une loi d'a- » bandonner la profession de son pere : car il re- » gardoit ce changement comme le principe de la » cupidité : il dit également qu'il avoit montré aux » hommes à monter à cheval; mais d'autres attri- » buent cela à Orus. Dicæarque dit au second Li- » vre de l'Etat de la Grece, que Sésostris s'étoit » occupé de ces choses ».

1°. La virgule & la conjonction καὶ, ne sont point dans le manuscrit du Roi, & ma conjecture s'est vérifiée; 2°. μεμεληκέναι se trouve avoir un régime,

tandis que les éditions lui en attribuent un qui est absurde; 3°. il y a dans les imprimés une transposition qui a donné lieu à ces fautes grossieres; 4°. les imprimés mettent Sésonchosis, quoiqu'il y ait dans le manuscrit Sésostris. Ce dernier mot doit être la vraie leçon, puisqu'il est question de ce Prince dans le passage d'Apollonius de Rhodes, que ce Scholiaste entreprend d'expliquer. D'ailleurs ces Princes sont différents l'un de l'autre dans (1) Manéthon.

Mais pour en venir au Livre de Dicæarque qui a donné lieu à cette digression, il paroît certain que, quoique ce ne fût pas un Ouvrage de Chronologie, il renfermoit cependant les principales époques de la Grece, & cet Ecrivain les rapportoit à des Princes étrangers. Soit que Nilus, que le Syncelle appelle aussi Phruron, fût le même que Protée, soit que ce fût un Prince différent, si l'on peut s'en rapporter au témoignage (2) de Diodore de Sicile, qui les distingue tous les deux, & les met à des intervalles considérables, on ne peut douter que Dicæarque ne regardât le regne de ce Prince, comme l'époque de la prise de Troie. L'attention de cet Auteur à marquer la distance de ce regne à la premiere Olympiade, qui étoit l'une des manieres usitées pour déterminer cette épo-

(1) Syncelli Chronogr. pag. 59.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, LXIII. Cet Historien les place à huit générations l'un de l'autre.

que, l'indique ſuffiſamment. C'étoit auſſi l'opinion du (1) Chevalier Marsham, quoiqu'il ne la prouve point. Il eſt donc conſtant que Dicæarque mettoit l'époque de cette priſe l'an 3502 de la période Julienne, 1212 ans avant notre ére.

L'Auteur de la Chronique de Paros fleuriſſoit l'an 264 avant l'ére vulgaire, c'eſt-à-dire, 220 ans après la naiſſance d'Hérodote. Nous en avons la preuve, en ce qu'il rapporte ſa Chronologie à l'Archontat de Diognete, qui étoit en cette année Archonte Eponyme. Il place (2) la priſe de Troie la vingt-deuxieme année du regne de Méneſthée, & l'an 945 de l'ére Attique, qui répond à l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére. Cet Ecrivain ſe trompe évidemment; car ayant (3) fait commencer le ſiége de Troie en 954 de l'ére Attique, & la treizieme année de Méneſthée, il auroit dû le faire finir en 944 de la même ére, & la vingt-troiſieme année du regne de ce Prince. Il ſe ſeroit alors accordé avec lui-même & avec les Chronologiſtes, qui aſſurent que cet événement mémorable eſt de la vingt-troiſieme & derniere année du regne de Méneſthée. Comme il paroît que telle a été l'intention de cet Ecrivain, je place, conformément à cette intention, la priſe de Troie l'an 3506 de

(1) Chronicus Canon., &c., pag. 238.

(2) Marmora Oxonienſ. Epoch. 25.

(3) Eadem. Epoch. 24.

la période Julienne, 1208 ans avant l'ére vulgaire.

Timée fleurissoit vers l'an 4400 de la période Julienne, 314 ans avant notre ére, c'est-à-dire, 170 ans après Hérodote. Il met entre la prise de Troie & la premiere Olympiade, un intervalle de 417 ans, comme nous l'apprend (1) Censorin: car il est évidemment question dans le passage de cet Auteur de l'époque de la prise de Troie, quoique cette époque ait disparu par la négligence des Copistes. M. Boivin, l'aîné, s'est apperçu qu'il y avoit dans le texte de cet Ecrivain une lacune, & l'a parfaitement bien remplie. On peut voir dans les (2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, les raisons dont il appuie sa restitution. Mais si les bornes de cet Ouvrage m'obligent d'y renvoyer les lecteurs, je ne crois pas dévoir omettre le passage tel qu'il a été rétabli par ce Savant, en mettant en romain ce qu'il a cru devoir ajouter. *A priore scilicet cataclysmo, quem Ogygium dicunt, ad Inachi regnum, anni circiter quadringenti.* Hinc ad Cecropis primi regnum in Atticâ, anni quoque circiter quadringenti. Hinc ad captam Trojam, anni paulò minùs quadringentis. *Hinc ad Olympiadem primam paulò plùs quadringentis. Quos solos, quamvis mythici temporis postremos,*

---

(1) Censorinus de Die Natali, Cap. XXI.

(2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome II, page 388.

quidam certius definire voluerunt, & quidem Sosibius scripsit, esse CCCXCV.... *Timæus* CCCCXVII.

En suivant la restitution de M. Boivin, l'aîné, Troie a été prise, selon l'Historien Timée, l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant l'ére vulgaire.

L'intervalle que suppose Velléius entre la prise de Troie & la premiere Olympiade, est de 415 ans, comme on le conclut de son récit. « Romulus, dit-il, fonda la ville de Rome en la sixieme Olympiade, & vingt-deux ans après l'institution de la premiere ». *Sextâ* (1) *Olympiade, post duo & viginti annos, quam prima constituta fuerat, Romulus.... Romam urbem Parilibus in palatio condidit.* Cette fondation, ajoute Velléius, se fit 437 ans après la prise de Troie. *Id* (2) *actum post Trojam captam annis* 437.

Si la fondation de Rome a eu lieu vingt-deux ans révolus après la premiere Olympiade, il s'ensuit que les fondements en furent jettés en la troisieme année de la sixieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 3960 de la période Julienne, 754 ans avant notre ére, & ce fut au mois d'Octobre, comme l'a très-bien prouvé le (3) savant P. Pétau. Mais comme la prise de Troie précede cette époque de

(1) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. VIII, §. IV, pag. 29.

(2) Id. ibid.

(3) Petav. de Doctrinâ Temporum, Lib. IX, Cap. LIV & LV.

437 ans, il est évident que Velléius pensoit que Troie avoit été détruite l'an 3523 de la période Julienne, 1191 ans avant notre ére : donc l'intervalle entre la prise de Troie & la premiere Olympiade est, selon Velléius, de 415 ans.

Arétès de Dyrrachium étoit un Chronographe estimé. Censorin (1) le cite deux fois, & il est le seul Ecrivain ancien qui en parle. On ne peut juger, par le peu qu'il en dit du temps où il a vécu. Vossius (2) a eu raison de le ranger dans la classe des Auteurs dont le siecle est incertain. Quoi qu'il en soit, ce Chronographe pensoit que l'intervalle entre la destruction de Troie & la premiere Olympiade, étoit de 414 ans. Elle avoit, par conséquent, été détruite, selon le systême de cet Auteur, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére.

Apollodore fleurissoit vers l'an 4566 de la période Julienne, 148 ans avant notre ére, &, par conséquent, 336 ans après la naissance d'Hérodote. Il (3) suppose un intervalle de 408 ans entre la prise de Troie & la premiere Olympiade : donc il place cette prise l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére.

Solin met le sac de Troie un an plutôt qu'Apol-

---

(1) Censorin. de Die Natali, Cap. XVIII & XXI.

(2) Vossius de historicis Græcis, Lib. III, pag. 330, ex edit. Lugd. Batav. 1652, *in*-4°.

(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

lodore. Voici de quelle maniere il s'exprime. *Collatis* (1) *igitur nostris & Græcorum temporibus, invenimus incipiente Olympiade septimâ Romam conditam, anno post ilium captum quadringentesimo tricesimo tertio.* Le commencement de la septieme Olympiade répond à l'an 3962 de la période Julienne, 752 ans avant notre ére : donc Troie a été prise l'an 3529 de la période Julienne, 1185 ans avant l'ére vulgaire.

Denys d'Halicarnasse plaçoit cette époque la même année qu'Apollodore, puisqu'il avance (2) que Rome fut fondée la premiere année de la septieme Olympiade, 432 ans après le sac de Troie.

Eratosthenes (3) est né l'an 4438 de la période Julienne, 276 ans avant notre ére, &, par conséquent, 208 ans après Hérodote. Il étoit âgé de 80 ans lorsqu'il mourut. Cet Auteur avoit composé un très-grand nombre d'Ouvrages, & un entr'autres sur la Chronologie. Clément d'Alexandrie nous en a conservé le passage (4) suivant. « De » la prise de Troie au retour des Héraclides, il y » a 80 ans : de-là à la Colonie Ioniene, il y a 60 » ans; de-là jusqu'à la tutele de Lycurgue, 159

---

(1) Solini Polyhistor. Cap. I, pag. 2, G.

(2) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. I, §. LXXI, pag. 56.

(3) Suidas. voc. Eratosthenes.

(4) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

» ans ; de-là à la premiere année de la premiere » Olympiade, 108 ans ». Ces sommes réunies, donnent 407 ans d'intervalle entre la prise de Troie & la premiere Olympiade : donc Troie a été saccagée, selon le systême d'Eratosthenes, l'an 3531 de la période Julienne, 1183 ans avant notre ére. Cependant Denys d'Halicarnasse ayant dit que Caton (1) avoit placé la fondation de Rome 432 ans après la prise de Troie, ajoute, que si l'on mesure ce temps selon la Chronologie d'Eratosthenes, cela se rapportera à la premiere année de la septieme Olympiade : donc Eratosthenes croyoit, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse, qu'il y avoit entre le sac de Troie & la premiere Olympiade, 408 ans d'intervalle, & conséquemment que Troie avoit été prise l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére. Cette derniere opinion me paroît la plus vraisemblable, parce qu'il est naturel de penser que si Apollodore, qui est venu peu après Eratosthenes, eût voulu s'écarter de cet Ecrivain, il ne l'eût pas fait pour une différence aussi légere que celle d'une année. Quoi qu'il en soit de cette différence, elle est trop minutieuse pour s'y arrêter davantage.

Sosibius (2) vivoit sous Ptolémée Philadelphe,

---

(1) Dionys. Halic. Antiquit. Roman. Lib. I, §. LXXIV, pag. 59.

(2) Athen. Deipnosoph. Lib. XI, pag. 493, F.

c'est-à-dire, vers l'an 4430 de la période Julienne, 284 ans avant notre ére, & deux siecles après Hérodote. Cet Auteur avoit composé une Chronologie, ou Description (1) des temps χρόνων ἀναγραφήν. Dans cette Chronologie, il mettoit (2) un intervalle de 395 ans entre la premiere Olympiade & la destruction de Troie. Il supposoit, par conséquent, que cette Ville avoit été prise l'an 3543 de la période Julienne, 1171 ans avant notre ére.

Le Moine George, communément appellé le Syncelle, met (3) la prise de Troie l'an du monde 4330, qui répond à l'an 3544 de la période Julienne, 1170 ans avant notre ére. Mais il est à présumer qu'il s'est glissé une faute dans le texte de cet Auteur; car il s'accorde avec Eusebe sur la durée des regnes de tous les Rois d'Athenes, si vous en exceptez ceux de Thésée & de Ménesthée. Il donne au premier 31 ans de regne, quoiqu'Eusebe ne lui en assigne que 30, & au second 33, quoique les Marbres de Paros & Eusebe ne lui en attribuent que 23. Soit que cette derniere faute vienne de l'Auteur lui-même, ou de ses Copistes, elle a été réparée dans le regne suivant, où le Syncelle ne donne que 23 ans de regne à Démophon, quoique les autres Chronologistes lui

(1) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 389.
(2) Censorin. de Die Natali, Cap. XXI, pag. 112.
(3) Syncelli Chronograph. pag. 172 & 173.

en donnent 33. En rétabliſſant le texte de cet Auteur par celui d'Euſebe, c'eſt-à-dire, en ne donnant que 23 ans de regne à Méneſthée, de même que les Marbres de Paros & les Chronologiſtes, & en admettant avec ces mêmes Chronologiſtes, que Troie a été priſe la derniere année de ſon regne, il s'enſuivra que cet événement eſt, ſelon le Syncelle, de l'an 3534 de la période Julienne, 1180 ans avant notre ére; calcul qui ne differe que de deux ans de celui d'Euſebe. La raiſon de cette différence vient, de ce que le Syncelle donne 31 ans de regne à Théſée, quoiqu'Euſebe lui en aſſigne ſeulement 30, & de ce que le même Syncelle fait commencer le regne de Cécrops l'an du monde 3945, qui répond à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére.

Euſebe differe de peu d'Apollodore, d'Eratoſthenes, de Denys d'Halicarnaſſe & de Solin. En effet, il fait correſpondre la priſe de Troie avec la derniere année de Méneſthée, & avec l'an 835 de la naiſſance d'Abraham. La premiere Olympiade eſt, ſelon cet Auteur, de l'an 1241 depuis la naiſſance du même Abraham : donc il met entre la deſtruction de cette Ville & la premiere Olympiade, un intervalle de 406 ans; d'où il s'enſuit que cet Ecrivain ſuppoſoit que Troie avoit été priſe l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Toutes ces opinions ſur l'époque de la priſe de Troie, ſe réduiſent à trois principales; celles d'Hé-

rodote, des Marbres de Paros & d'Eratosthenes. Celle d'Hérodote a été adoptée par Thucydides & par l'Auteur de la Vie d'Homere : d'ailleurs elle est confirmée par la suite des Rois d'Albe. Parmi les modernes, elle a été suivie par MM. Dodwell, Fréret & le Président Bouhier : le premier, dans ses Annales de Thucydides; le second, dans le cinquieme volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & le troisieme, dans ses Recherches & Dissertations sur Hérodote, quoique ces deux derniers Savants se soient légérement trompés, suivant la remarque que j'en ai faite un peu plus haut. Cette époque est, selon cet Historien, de l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Le témoignage de Thucydides, Historien grave, exact & savant, joint à celui de l'Auteur de la Vie d'Homere, qui n'est pas moins instruit, concourt à prouver la justesse du calcul d'Hérodote. Si l'on ajoute à ces témoignages les preuves qui résultent de la généalogie d'Hercules d'un côté, & de celle des Rois d'Albe de l'autre, je ne vois pas comment on peut s'y refuser, à moins qu'on n'apporte, en faveur de quelqu'autre opinion, des preuves assez fortes pour contre-balancer celles de cet Historien; & dans ce cas, il ne faudroit admettre, ni l'une, ni l'autre de ces opinions, mais donner diverses Chronologies adaptées à ces différents systêmes; ou si leurs preuves étoient meilleures que celles qui appuient le sentiment d'Hérodote, il ne faudroit pas

balancer à rejetter le ſentiment de cet Hiſtorien, & l'on devroit s'en tenir irrévocablement au leur. Mais malheureuſement il ne nous eſt gueres parvenu de ces Ecrivains que les dates des événements, & il eſt difficile de deviner les motifs qui les ont déterminés. Cette difficulté a ſans doute détourné les modernes de l'examen de ces motifs. Mais quelle qu'elle puiſſe être, je ne crois pas impoſſible de les retrouver, du moins en partie, & d'une maniere ſuffiſante pour juger de leur ſolidité.

On ignore & l'on ignorera probablement toujours en quel temps on commença à s'écarter de l'opinion de ces Ecrivains. Le premier qui l'ait fait, du moins parmi ceux qui ſont parvenus juſqu'à nous, eſt l'Auteur de la Chronique de Paros. Il commence ſa Chronique par la premiere année de Cécrops, & rapporte pluſieurs époques de tous les Rois d'Athenes, juſqu'à Démophon incluſivement, ſi vous en exceptez Cécrops II, dont il ne parle point. Il fait enſuite mention de cinq Archontes perpétuels, & de la vingt-unieme année d'Æſchyle, célebre par la fondation de Syracuſes; de-là il paſſe à la trente-troiſieme époque, où il eſt queſtion de l'établiſſement de l'Archontat annuel de Créon, premier Archonte annuel dont il fixe l'année, & finit par l'époque ſoixante-dix-neuvieme, après avoir rapporté les noms de tous les Archontes annuels de ces quarante-ſix époques, & les événements arrivés ſous eux. La ſoixante-dix-neuvieme époque eſt mutilée;

& quoique les Marbres en restent à cette époque, il est vraisemblable que l'Auteur les avoit continuées jusqu'à l'année 264 avant notre ére, qui est celle où il écrivoit. Ainsi il manque quatre-vingt-dix époques, y compris la soixante-dix-neuvieme, dont il reste trop peu de choses, pour qu'on puisse juger de ce qu'elle contenoit.

L'attention de cet Auteur à rapporter aux années des Rois d'Athenes, des Archontes perpétuels & des Archontes annuels, les principaux événements, prouve qu'il avoit pris pour base de son calcul, la Chronologie Athéniene. Ménesthée finissoit son regne, lorsque Troie fut détruite; & Æschyle étoit dans la troisieme année de son Archontat perpétuel, lorsque les Olympiades furent instituées. Il s'agissoit de déterminer cet intervalle. Il avoit été rempli par six Rois, qui avoient succédé à Ménesthée, & par onze Archontes perpétuels, qui gouvernerent après Codrus, le dernier de ces six Rois. Ces Rois & ces Archontes font dix-sept Princes, parmi lesquels on trouve douze générations d'un côté, trois générations d'un autre, & deux successions, dont l'une est d'une famille étrangere. L'Auteur de ces fastes s'en apperçut, & voulut conséquemment prendre un terme moyen entre les successions & les générations. Les successions étoient alors de 19 ans, comme elles le sont encore aujourd'hui dans les Etats qui n'ont point éprouvé de grandes révolutions, & l'on évaluoit les générations à 33 ans. Le terme moyen

étoit 24; mais il prit 25 & demi, parce qu'il y avoit plus de générations que de successions. En multipliant ces dix-sept Princes par 25 & demi, il eut 433, lesquels étant ajoutés à 776, année de l'institution des Olympiades, lui donnerent 1209 ans pour l'époque de la destruction de Troie. Comme cette époque est précisément celle qu'il admet, il paroît d'autant plus vraisemblable que telle est la méthode qu'il a suivie, que si l'on excepte le retour des Héraclides, & un très-petit nombre d'autres événements dont les années étoient déterminées, non relativement à une époque primitive & certaine, mais à quelqu'autre fait remarquable, dont la date étoit précaire, cela paroît, dis-je, d'autant plus vraisemblable, que les anciens n'avoient, jusqu'aux Olympiades, d'autres moyens pour connoître les temps primitifs, que les générations, ainsi que j'en ai fait la remarque un peu plus haut. Par exemple, ils savoient que la conquête du Péloponnese par les Héraclides, étoit postérieure de 80 ans à la prise de Troie. Mais l'époque de cette conquête n'avoit rien de fixe & d'invariable, parce qu'elle dépendoit elle-même de celle de la prise de Troie, que les uns fixoient d'une maniere, & les autres d'une autre : car que cet Auteur, ou tout autre, ait eu connoissance des Annales du peuple dont il écrivoit les fastes ou l'histoire, il faudroit supposer que ce peuple eût eu, dans ces anciens temps, des Annales, je veux dire, une suite de faits historiques, rapportés année

par année, avec les dates précises de ces faits, jusqu'à l'institution des Olympiades; ce qu'on ne prouvera jamais. Mais si l'on entend par Annales des faits épars rapportés, tantôt à l'année de tel ou tel Prince, & tantôt à tel Prince seulement, sans spécifier l'année de son regne, comme les Marbres de Paros nous fournissent des exemples de l'une & de l'autre maniere, ou si l'on veut comprendre sous ce nom les généalogies des grandes maisons, qui se conservoient avec le plus grand soin, & qui avoient été recueillies par les Auteurs Cycliques, il faut convenir que ces sortes d'Annales ne conduisoient à rien de certain, & qu'il falloit toujours recourir au calcul par les générations, pour connoître les temps éloignés, & se contenter d'approximations pour ceux qui l'étoient moins, excepté lorsqu'il se rencontroit des circonstances qui déterminoient, ou la durée du regne de tel Prince, ou l'année de son avénement au trône, ou une année quelconque de son regne, ou enfin sa derniere année, parce que dans ce dernier cas, on savoit le commencement du regne de son successeur.

Si l'Auteur de la Chronique de Paros eût voulu se servir des Rois d'Athenes pour remonter aux plus anciens temps de ce pays & de la Grece entiere, il est vraisemblable qu'il auroit alors trouvé dans les généalogies de ces Rois & des grandes maisons de ce pays, des moyens infaillibles pour le faire avec succès; moyens dont nous sommes

privés actuellement. Mais quand même il n'auroit eu d'autres ressources que celles que nous avons, j'ose dire qu'en les employant avec plus de sagacité, il n'auroit pas commis les erreurs qu'on est en droit de lui reprocher, & que s'il n'eût point trouvé le vrai avec précision, il en eût du moins beaucoup approché. S'il eût eu un peu plus de critique, il auroit fait attention que dans ces anciens temps les générations étoient de 33 ans, & que dans cette liste de Princes, il y avoit un très-grand nombre de générations, & un très-petit nombre de successions. Il auroit donc dû prendre un terme moyen plus fort pour parvenir à son but. S'il eût évalué le regne de ces Princes à 29 ans l'un portant l'autre, la somme totale des regnes de ces dix-sept Princes, auroit été de 493 ans; laquelle somme étant ajoutée à celle de 776, époque de la premiere Olympiade, lui auroit donné pour celle de la prise de Troie, l'an 1269 avant notre ére, qui est, à un an près, l'époque que lui assigne Hérodote.

Mais comme cette méthode est très-incertaine, & que le terme moyen que l'on prend pour multiplier le nombre des générations & des successions, doit nécessairement varier, selon qu'il y a plus ou moins de générations, & plus ou moins de successions, je crois devoir me servir d'une autre qui ne soit pas sujette au même inconvénient, & qui frappe au but d'une maniere plus sure.

Troie

Troie ayant été prise la derniere année du regne de Ménesthée, & voulant découvrir combien il s'est écoulé d'années entre cette époque & celle de l'institution des Olympiades, j'examine combien il y a eu dans cet intervalle de Rois d'Athenes & d'Archontes perpétuels. Je trouve six Rois & onze Archontes. Les cinq premiers Rois, Démophon, Oxyntès, Aphidas, Thymœtès & Mélanthus, ne doivent être comptés que pour trois générations. En effet, Aphidas eut un regne très-court, & même il n'occupa le trône qu'un an, si l'on en croit Eusebe. Je m'en rapporte, en cette occasion, d'autant plus volontiers à cet Ecrivain, que Thymœtès, frere d'Aphidas & son successeur, à qui le même Eusebe ne donne que huit ans de regne, étoit dans la force de l'âge, lorsqu'il fut détrôné : car sans cela, le défi que lui proposa Xanthus, n'auroit point été égal, & les Athéniens n'auroient pu déposer ce Prince à cause de son refus, sans la plus criante de toutes les injustices. Mélanthus, à qui la couronne fut adjugée, étoit d'une famille absolument étrangere aux Rois d'Athenes, & descendoit de (1) Nélée au sixieme dégré. Les regnes de ces Princes n'équivalent donc qu'à trois générations, & doivent être évaluées à 100 ans. Codrus & les douze Archontes suivants, dont Médon, le premier, étoit fils de Codrus, ne doivent être comptés que pour douze générations :

---

(1) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVIII, p. 151.

1°. parce qu'il ne s'agit point de déterminer l'année de la naissance de Codrus, mais celle de son avénement au trône; 2°. parce que la premiere Olympiade est de la troisieme année de l'Archontat d'Æschyle, douzieme Archonte perpétuel. Douze générations à 33 ans, font 396 ans, lesquels étant ajoutés à 100 ans, durée des regnes des Rois d'Athenes, depuis l'époque de la prise de Troie, jusqu'à Codrus exclusivement, & à 776, qui est l'époque de la premiere Olympiade, on aura pour la derniere année du regne de Ménesthée, ou la prise de Troie, puisque le sac de cette Ville coincide avec la derniere année de ce Prince; on aura, dis-je, 1272 ans, qui est, à deux ans près, la date d'Hérodote.

On parviendroit au même but, en procédant de cette maniere. De Médon, premier Archonte perpétuel, jusqu'à la troisieme année d'Æschyle, qui est celle de l'institution des Olympiades, il y a douze Archontes perpétuels, qui se sont succédés de pere en fils, mais qui ne doivent être comptés que pour onze générations, parce qu'il n'est pas question d'avoir l'année de la naissance de Médon, mais celle de son Archontat, & parce que la premiere Olympiade est du commencement de l'Archontat d'Æschyle. Onze multipliés par 33, donnent 363. Ajoutez à cette somme, 1°. 58 ans, pour les regnes de Mélanthus & de Codrus, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, §. III; 2°. 80 ans

pour le retour des Héraclides, vous aurez un intervalle de 501 ans, entre la destruction de Troie & la premiere Olympiade. Si vous ajoutez 776, qui est l'époque de cette premiere Olympiade, vous aurez 1277 pour l'époque de la prise de Troie; ce qui est, à sept ans près, celle que donne Hérodote.

Il s'ensuit de-là, que quand même l'Auteur de la Chronique de Paros, ou ceux qu'il a pris pour guides, n'auroient pas eu plus de ressources pour calculer ces anciens temps, que nous n'en avons aujourd'hui, ils auroient dû, en ne s'attachant même qu'à la Chronologie d'Athenes, se rencontrer, à peu de choses près, avec Hérodote & Thucydides, s'ils avoient employé avec dextérité les matériaux qu'ils avoient entre les mains. C'est faute de l'avoir fait, qu'ils se sont écartés de la vérité. L'Auteur de la Chronique de Paros suivoit Dicæarque, qui vivoit environ 58 ans avant lui, ou quelqu'autre Ecrivain que l'on ne connoît plus actuellement. J'ignore si cette Chronique fit quelque sensation dans le temps où elle parut, ou dans les siecles suivants. J'ai d'autant plus de peine à le croire, qu'on ne la trouve citée nulle part, & que sans les circonstances heureuses qui en procurerent la découverte, elle seroit encore ignorée de nos jours, & que peut-être on auroit fait servir le marbre, sur lequel elle étoit gravée, à la construction, ou à la réparation de quelque édifice.

Quoi qu'il en soit de la célébrité de cette Chro-

nique, elle fut bientôt éclipſée par celle d'Eratoſthenes, qui naquit douze ans avant l'époque que l'Auteur de celle de Paros prend pour le terme auquel il rapporte toutes ſes autres époques, je veux dire, en l'année 4438 de la période Julienne, 276 ans avant notre ére. Il y a grande apparence que cet Ecrivain connoiſſoit les Marbres de Paros, ou les Auteurs d'après leſquels ils avoient été gravés. Mais ſoit que leur méthode lui parût vicieuſe, ſoit qu'il voulût avoir la gloire de propoſer quelque choſe de neuf, il jugea à propos de s'en écarter. Je n'oſerois avancer que le ſentiment d'Hérodote & de Thucydides lui fut connu, parce que ces Hiſtoriens n'en ayant pas fait une mention expreſſe dans leurs Ecrits, & ne l'ayant pas développé, on ne peut le découvrir que par induction; & cela peut avoir été la raiſon qui ait empêché ce ſentiment de s'accréditer, & de devenir le prépondérant, comme l'autorité de ces Hiſtoriens engage à croire qu'il auroit dû le devenir. Eratoſthenes avoit compoſé une Chronologie, connue ſous le nom de Chronographies, c'eſt-à-dire, deſcriptions des temps. Denys d'Halicarnaſſe (1) en parle avec éloge, & aſſure que les époques ou canons de cet Auteur ſont ſains, c'eſt-à-dire, exacts. Ses Chronographies ſont auſſi citées par (2)

(1) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, §. LXXIV, pag. 59.

(2) Plutarch. in Lycurgo, pag. 39. F.

Plutarque, Clément (1) d'Alexandrie, Tatien, dans son (2) Discours aux Grecs, Censorin (3), Harpocration, au mot Ἔννος, le (4) Syncelle, &c. Le même Eratosthenes avoit aussi écrit une Chronologie des Rois de Thebes en Egypte, ou plutôt, il avoit puisé dans les Archives sacrées la connoissance de ces Princes, & avoit (5) traduit en grec ce qui les concernoit, par ordre de Ptolémée, Roi d'Egypte. J'ignore si ses Chronographies & sa Chronologie des Rois d'Egypte, sont deux Ouvrages différents, ou s'ils sont un seul & même Ouvrage, dans lequel il a compris la suite des Rois d'Egypte.

Je joins Apollodore à Eratosthenes, parce qu'il a suivi la même méthode que celui-ci, & que le résultat est absolument le même. Je ne dissimulerai pas que cet Auteur n'est pas moins célebre qu'Eratosthenes, & que son autorité n'est pas d'un moindre poids. Il vivoit, comme je l'ai remarqué plus haut, vers l'an 4566 de la période Julienne, 148 ans avant notre ére, puisqu'il a dédié sa (6) Chronique à Attale, surnommé Philadelphe, Roi de Pergame. Il ne nous est parvenu de cet Auteur que sa Bibliotheque en trois Livres,

(1) Clement. Alexand. Stromat. Lib. I, pag. 389 & 402.
(2) Tatianus, §. XLVIII, pag. 107. §. XLIX, pag. 108.
(3) Censor. de Die Natali, Cap. XXI.
(4) Syncelli Chronograph. pag. 194.
(5) Idem. pag. 91 & 147.
(6) Scymni Chii Periegesis, vers. 46 & seq.

reste précieux des Auteurs Cycliques, dont le dernier est malheureusement imparfait. Il avoit écrit sa Chronique en vers iambes, afin qu'on pût se la graver plus facilement dans la mémoire. Elle comprenoit depuis la prise (1) de Troie, jusqu'au regne d'Attale, les prises des Villes, les expéditions militaires, les colonies ou migrations des différents peuples, les expéditions des Barbares, les opérations des armées navales, les combats, les traités d'alliance & de paix, les faits & gestes des Rois, les vies des hommes illustres, la destruction des Tyrannies, &c. Indépendamment de Scymnus de Chios, dont je viens d'extraire ce qui regarde cette Chronique, Diodore de Sicile, Strabon, Lucien, Etienne de Byzance, Diogene de Laerte, Aulugelle, Eusebe & le Syncelle, citent cet Ouvrage avec éloge, & s'en servent pour fixer les dates des principaux événements qu'ils rapportent. Soit que cet Ecrivain n'ait fait que suivre Eratosthenes pour les faits antérieurs à sa naissance, & qu'il se soit contenté de continuer son Ouvrage jusqu'à son temps, soit qu'en suivant les principes & la méthode d'Eratosthenes, il se soit rencontré avec ce Savant, on ne peut douter, par les fragments qui nous restent de l'un & de l'autre, que ces deux Chroniques ne fussent absolument les mêmes, à cette différence près, que le passage de Scymnus de Chios, dont j'ai rapporté

(1) Scymni Chii Periegesis, vers. 22 & seq.

la substance, nous porte à croire qu'Apollodore entroit dans de plus grands détails.

Apollodore plaçoit la prise de Troie l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére. « De la (1) prise de Troie, dit-il, au re» tour des Héraclides, il y a 80 ans. De ce re» tour à la premiere Olympiade, en calculant les » temps des Rois de Lacédémone, il y a 328 ans. » Ces deux sommes réunies font 408 ans, lesquels étant ajoutés à 776, qui est l'époque de l'institution des Olympiades, donnent 1184 ans avant notre ére.

Voici la maniere d'Eratosthenes. « C'est ainsi, » dit (2) Clément d'Alexandrie, qu'il décrit les » temps. De la prise de Troie au retour des Hé» raclides, il y a 80 ans. De-là à la Colonie » Ioniene, il y a 60 ans. De-là à la tutele de » Lycurgue, il y a 159 ans. De-là à la premiere » Olympiade, il y a 108 ans. » Ces quatre nombres donnent 407 ans, lesquels étant ajoutés à 776, on aura 1183, qui est, à un an près, le même que celui qui résulte du calcul d'Apollodore. Je suis cependant fondé à croire qu'il ne différoit en rien de celui de cet Auteur, & je crois l'avoir suffisamment prouvé page 408 : d'où l'on peut conclure qu'il s'est glissé une légere erreur d'un an dans le texte de Clément d'Alexandrie. On ne sera point surpris, d'après cet expo-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

(2) Clementis Alex. Stromat. Lib. I, pag. 402.

ſé, que l'autorité de ces Savants ait entraîné les Ecrivains poſtérieurs, & que ces Ecrivains aient tous, plus ou moins, marché ſur leurs traces. Mais cette autorité n'auroit jamais dû en impoſer à qui que ce ſoit, & il auroit fallu examiner les raiſons qui les avoient déterminés. Si les anciens ne l'ont pas fait, les modernes ne paroiſſent pas non plus s'en être occupés, & les plus habiles d'entr'eux ont adopté, ſans le moindre examen, les dates rapportées dans les fragments épars de leurs Chroniques. Peut-être auſſi paroiſſoit-il impoſſible aux Pétau, aux Usher, aux Simſon, &c., de découvrir les motifs qui avoient déterminé ces deux illuſtres Ecrivains, & par conſéquent de les ſoumettre à leur critique. Cependant, avec un peu plus d'attention, ils ſeroient parvenus à cette découverte, & je ne doute point qu'après un ſérieux examen de ces motifs, ils n'euſſent rejetté ces dates, qui portoient ſur une baſe trop peu ſolide. Ce que ces Savants n'ont point fait, je l'entreprends aujourd'hui : le Public éclairé jugera du ſuccès.

Eratoſthenes & Apollodore commençoient leurs Chronologies à la priſe de Troie, ſans doute parce que les temps antérieurs à cette époque leur paroiſſoient trop peu certains. Le paſſage de Clément d'Alexandrie, rapporté ci-deſſus, ne permet gueres d'en douter par rapport à Eratoſthenes, & celui de (1) Scymnus de Chios le dit poſitivement. C'étoit

(1) Scymni Chii Periegeſis, verſ. 22.

une opinion (1) constante & universellement reçue, que les Héraclides étoient rentrés dans le Péloponnese, & en avoient achevé la conquête 80 ans après la prise de Troie. Mais il étoit impossible de déterminer l'époque du sac de cette ville qu'on n'eût fixé l'année de ce retour relativement aux Olympiades : c'est ce qu'entreprirent ces deux Savants. S'il y avoit eu dans leur siecle des annales de ces temps anciens, rien n'eût été si facile ; mais comme il n'en existoit point, suivant la remarque que j'en ai déja faite, ils furent obligés de recourir au calcul des générations, afin de découvrir la vérité, ou du moins, d'en approcher de très-près. Comme il s'agissoit de fixer le retour des Héraclides, ils ne crurent pouvoir mieux faire que de prendre pour base de leurs calculs les Rois de Lacédémone, qui remontoient, par une suite de générations non interrompues, jusqu'à Aristodémus, qui fit la conquête du Péloponnese : c'est un fait, dont on ne peut douter à l'égard d'Apollodore. « Du retour des Héraclides, dit (2) Apol-» lodore, jusqu'à la premiere Olympiade, en » calculant les temps des Rois de Lacédémone, » il y a 328 ans. » Il est impossible de se re-

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII, & ibi Schol. Eratosthenes apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402. Apollodor. apud Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9. Vell. Patercul. Lib. I, Cap. II. Euseb. & Syncell. in Chronograph.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

fuser au témoignage de Plutarque, qui assure la même chose d'Eratosthenes, auquel il joint aussi Apollodore. « Ceux qui calculent, dit (1) ce ju-» dicieux Ecrivain, les temps par la succession » des Rois qui ont régné à Lacédémone, tels qu'Eratosthenes & Apollodore, &c. »

Aristodémus, qui conquit le Péloponnese, mourut aussi-tôt après la naissance d'Eurysthenes & de Proclès, ses deux fils jumeaux. Ces deux enfants furent la tige des deux familles royales qui régnerent conjointement à Lacédémone. De la maison des Eurysthénides jusqu'à Alcaménès inclusivement, sans parler des Rois de la maison des Proclides, qui régnerent en même-temps. Ils ont même poussé la chose plus loin. Eusebe (2), qui ne remarquoit plus de Rois de Lacédémone, passé cet Alcaménès, dans les Chronographies d'Eratosthenes & d'Apollodore, par ce que ces deux Ecrivains n'avoient marqué les prédécesseurs d'Alcaménès, que pour avoir occasion de découvrir l'époque du retour des Héraclides; Eusebe, dis-je, omet, à l'imitation de ces deux Chronologistes, les successeurs d'Alcaménès; & par une erreur inexcusable, il va même jusqu'à dire que les Rois de Lacédémone ont subsisté jusqu'à ce Prince, c'est-à-dire, qu'Alcaménès est le dernier : οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς ἕως τοῦ δε διήρκεσαν.

(1) Plutarch. in Lycurgo, pag. 39, F.

(2) Eusebii Chronic. Canon. pag. 150.

Si le Syncelle ne nomme point les Princes de la maiſon des Proclides, du moins convient-il de leur exiſtence. Mais il n'en ſoutient pas moins contre la notoriété des faits & le témoignage de tous les Ecrivains, qu'Alcaménès (1) fut le dernier Prince de la maiſon des Euryſthénides, οὗτος τελευταῖός ἐστι τῆς πρώτης οἰκίας.

Comment Euſebe & le Syncelle ſeroient-ils tombés dans une erreur auſſi groſſiere, ſi les Chronographies d'Apollodore & d'Eratoſthenes euſſent nommé les autres Rois de Lacédémone? Cela ne peut ſe concevoir. La raiſon qui avoit empêché ces deux derniers Ecrivains de placer dans leurs Chronographies les Rois poſtérieurs à Alcaménès, c'eſt que ces Chronographies faiſoient, pour ainſi dire, deux corps d'Ouvrages : l'un, raiſonné & motivé, comprenoit l'eſpace de temps qui s'étoit écoulé depuis la priſe de Troie, ou peut-être même depuis la naiſſance d'Hercules juſqu'à la premiere Olympiade ; l'autre étoit un Canon chronologique, où les événements étoient décrits année par année. Dans le premier il falloit mettre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, l'échafaudage ; il falloit montrer la marche qu'ils avoient ſuivie, & développer les raiſons qui les avoient déterminés : dans l'autre, je veux dire depuis la premiere Olympiade, les événements eurent une date préciſe, parce qu'à cette époque l'on prit des moyens pour en

(1) Syncelli Chronogr. pag. 185, C.

conſerver la mémoire, & que les jeux olympiques ſervirent de meſure pour les rapporter à des temps connus. On ne fut plus alors obligé de recourir à la regle des générations. La premiere Partie, c'eſt-à-dire, la Partie raiſonnée, finiſſoit à Alcaménès, parce que la premiere Olympiade fut inſtituée la trente-ſeptieme & derniere année de ſon regne. Euſebe & le Syncelle négligerent ſans doute de jetter les yeux ſur la ſeconde Partie, ou Canon chronologique; & ce fut cette négligence qui occaſionna l'erreur inconcevable où ils tomberent. Peut-être auſſi cette ſeconde Partie faiſant un Ouvrage très-diſtinct de la premiere, n'en eurent-ils aucune connoiſſance.

Mais il eſt temps d'examiner la maniere de procéder d'Eratoſthenes & d'Apollodore. Ils vouloient déterminer l'année de la conquête du Péloponneſe, relativement aux Olympiades, & par une ſuite néceſſaire, celle de la priſe de Troie, puiſque tous les Hiſtoriens convenoient unanimement que le ſac de cette Ville précédoit le retour des Héraclides de 80 ans. Les Olympiades furent inſtituées la derniere année d'Alcaménès, Roi de Sparte, de la race des Euryſthénides. D'Alcaménès, en remontant juſqu'à Ariſtodémus, qui conquit le Péloponneſe, il y a dix générations; mais ils compterent auſſi ſon fils Polydore, qui lui ſuccéda, parce qu'il étoit en âge de gouverner lorſque ſon pere mourut. Cela fait onze générations. Du temps d'Eratoſthenes & d'Apollodore, les gé-

nérations étoient de 30 ans. Les onze générations à 30 ans, l'une portant l'autre, donnent 330 ans. Si vous ajoutez 776, vous aurez, pour la conquête du Péloponnese, l'an 3608 de la période Julienne, 1106 ans avant notre ére. Si l'on ajoute ensuite 80 ans, parce que, de l'aveu de tous les Chronologistes, & de celui même d'Apollodore & d'Eratosthenes, la prise de Troie précede de ce nombre d'années le retour des Héraclides, on aura, pour l'époque de cette prise, l'an 3528 de la période Julienne, 1186 ans avant notre ére; ce qui est, à deux ans près, l'époque qu'assignent, à cet événement, ces deux illustres Ecrivains.

On peut assurer, sans craindre de se tromper, que telle fut la méthode qu'ils suivirent. Mais cette maniere de procéder est vicieuse. Ils ne firent pas attention que dans ces anciens temps les générations étoient plus longues, parce qu'on se marioit plus tard, & ils s'imaginerent que ce qui s'observoit de leur temps, s'étoit toujours pratiqué. Hérodote est bien plus judicieux. Quoique les générations fussent évaluées de son temps & long-temps avant lui à 30 ans, cependant il remarque que les anciens n'en comptoient que trois par siecle; & cette observation suffit pour prouver que les générations étoient plus courtes dans le siecle où il vivoit : car si c'eût été l'opinion générale de son siecle, que les générations fussent de 33 ans, je ne puis imaginer qu'il en eût fait la remarque. A quoi bon la faire, cette remarque,

dats vigoureux, « voulant empêcher (1) ses con-
» citoyens de prendre femme quand ils le juge-
» roient à propos, ordonna qu'ils ne se marie-
» roient que lorsque le corps auroit acquis toute
» sa vigueur, regardant ce réglement comme très-
» utile pour se procurer des enfants robustes : »
ἀποπαύσας τοῦ, ὁπότε βούλοιντο ἕκαστοι, γυναῖκα ἄγεσθαι, ἔταξεν ἐν ἀκμαῖς τῶν σωμάτων τοὺς γάμους ποιεῖσθαι, καὶ τοῦτο συμφέρον τῇ εὐγονίᾳ νομίζων. Je n'ai trouvé nulle part l'âge précis où la Loi permettoit à Lacédémone aux hommes de se marier. Mais Aristote paroît faire allusion à ce réglement dans ses Livres de la République. Ce Philosophe a recueilli daus ce savant Ouvrage, les meilleures institutions de la Grece, & en particulier celles de Lacédémone; & de ces diverses institutions, il a formé un tout précieux. Entr'autres sujets, il y traite de l'âge où l'on doit se marier; & comme le réglement qu'il propose n'étoit observé dans aucun Etat connu de la Grece, où l'on sait que les jeunes gens se marioient à l'âge qu'ils vouloient, excepté à (2) Lacédémone, il s'ensuit qu'il l'avoit emprunté des Loix de Lycurgue. Il commence par d'excellentes raisons morales & physiques, qui doivent détourner les jeunes gens de contracter des unions prématurées; & passant ensuite à l'âge convenable aux deux sexes,

(1) Xenophon, de Republicâ Lacedæmon. Capite I, §. VI.

(2) Idem, loco laudato.

il

Il ne veut point que les (1) femmes ſe marient avant l'âge de 18 ans, & les hommes avant celui de 37, ou peu au-deſſous. Διὸ τὰς μὲν ἁρμόττει περὶ τὴν ὀκτωκαίδεκα ἐτῶν ἡλικίαν συζευγνύναι, τοὺς δ' ἑπτὰ καὶ τριάκοντα ἢ μικρόν; parce que, dit-il, à cet âge, l'homme a acquis toute ſa vigueur, & qu'avant, le corps croît, & n'a point encore toute ſa force. Or, on ſait qu'à Sparte les Rois n'étoient pas moins ſoumis aux Loix, que les derniers citoyens. Ainſi les générations étoient à Lacédémone, les mêmes pour les uns que pour les autres, c'eſt-à-dire, de 37 ans, tandis qu'elles n'étoient anciennement que de 33 ans, & dans la ſuite, de 30 dans le reſte de la Grece.

On peut m'objecter que ce réglement n'étant pas antérieur à Lycurgue, les générations des Rois de Lacédémone qui ont précédé ce Légiſlateur, ne doivent être évaluées qu'à 33 ans, comme elles l'étoient alors dans le reſte de la Grece. Cette objection auroit quelque force, ſi l'on pouvoit prouver qu'avant la légiſlation de Lycurgue, les uſages reçus à Sparte fuſſent abſolument contraires à ceux qui furent adoptés par ce Légiſlateur. Si tel eût été le cas, comment ſe perſuader qu'il eût réuſſi à réformer l'Etat, & qu'il fût parvenu à faire donner la ſanction des Loix à des établiſſements qui contrarioient toutes les coutumes & tous les gouts

(1) Ariſtotel. de Republicâ, Lib. VII, Cap. XVI, pag. 464, C.

des individus ? On connoît l'attachement des peuples aux usages, même les plus frivoles. Il eût certainement révolté toutes les classes des citoyens. Il y avoit sans doute alors à Lacédémone des coutumes que l'on suivoit, ou que l'on négligeoit impunément, parce que la Loi n'avoit point prononcé. Lycurgue choisit parmi ces usages ceux qui lui parurent les plus raisonnables, ceux qui tendoient à former des citoyens vertueux, & à donner de la force au corps; & il en emprunta quelques-uns de l'isle de Crete, dont la législation passoit pour excellente. Il est donc vraisemblable que Lycurgue trouva établie avant lui, & peut-être dès le temps de la conquête du Péloponnese, la coutume de ne se marier qu'à 36 ans; mais qu'il lui donna force de Loi, afin de réprimer la licence de ceux qui la négligeoient, & afin d'entretenir dans la République un ordre constant & permanent. Cette vraisemblance se change en certitude, lorsqu'on considere que les deux maisons des Rois de Lacédémone, ne fournissent chacune que onze Princes, entre l'époque du retour des Héraclides, & celle de la premiere Olympiade, tandis que, dans le même espace de temps, la maison de Mélanthus, qui régna à Athenes, en donne treize, & que celle d'Alétès, qui régna à Corinthe, & qui fut éteinte 57 ans avant la premiere Olympiade, en compte onze. Cette différence ne vient & ne peut venir que de ce que les mariages étoient plus tardifs à Lacédémone, que dans le reste de la Grece.

On pourroit encore me faire une objection. Platon dit au quatrieme Livre de ses Loix : « On » se (1) mariera depuis l'âge de 30 ans jusqu'à 35. » Γαμεῖν δὲ, ἐπειδὰν ἐτῶν ᾖ τις τριάκοντα, μέχρις ἐτῶν πέντε καὶ τριάκοντα. Cette objection est fondée sur ce que l'on croit communément que Platon, qui fait en cent endroits l'éloge des Loix de Sparte, n'a parlé, dans son Traité sur les Loix, que de celles de ce Pays, & qu'il a modelé sa République sur celle de Sparte. De-là, il est aisé de conclure qu'on pouvoit se marier à Lacédémone depuis 30 ans jusqu'à 35 ; ce qui détruit absolument ma précédente assertion. Il est vrai que Platon étoit grand admirateur des Loix de Lycurgue, & qu'il a admis, dans sa République & dans son Traité des Loix, plusieurs loix & coutumes en usage à Lacédémone : mais toutes celles, dont il parle, n'étoient point empruntées des Lacédémoniens. Il y en a plusieurs dans ces deux Ouvrages qu'il avoit puisées chez d'autres peuples ; & il s'en trouve qui n'existoient nulle part, & qu'il ne devoit qu'à lui-même & à ses propres réflexions. Il est très-difficile aujourd'hui de distinguer les unes des autres, parce que les Traités nombreux sur les divers Gouvernements de la Grece ne sont point parvenus jusqu'à nous. Mais si tel n'eut point été le cas de ces deux Ouvrages de Platon, comment eût-on osé avancer de son temps, ou peu après sa mort, que

---

(1) Plat. Leg. IV, pag. 721. A. B.

sa République étoit un Ouvrage idéal, imaginaire ? En effet, si ces Loix eussent été en vigueur à Sparte, on n'eût pas manqué de répondre que cette assertion étoit dénuée de fondement, puisqu'il existoit en Grece un Etat, où elles s'observoient avec la plus religieuse exactitude.

Après avoir prouvé qu'à Lacédémone les générations étoient de 37 ans, & qu'Eratosthenes & Apollodore, séduits par l'usage de leur siecle, les ont réduites à 30, il ne me reste plus qu'à faire voir, que si ces Chronologistes avoient adopté la maniere de compter les générations, reçue à Lacédémone, ils se seroient accordés avec Hérodote, Thucydides, &c. sur la prise de la ville de Troie.

En multipliant par 37 les 11 générations des Rois de Lacédémone, depuis & compris Aristodémus, jusques & compris Polydore, on aura 407 ans. Si l'on ajoute ensuite 776, ce résultat donnera le retour des Héraclides, & l'an 3531 de la période Julienne, 1183 ans avant notre ére. Ajoutez maintenant à cette somme 80 ans, puisque tous les Auteurs conviennent que ce retour est postérieur de 80 ans à la prise de Troie, & l'on aura l'an 3451 de la période Julienne, 1263 ans avant notre ére ; ce qui differe seulement de sept ans de l'époque donnée par Hérodote, Thucydides, l'Auteur de la vie d'Homere, & la suite des Rois d'Albe.

Il est certain qu'Eratosthenes & Apollodore, n'avoient pas d'autres moyens que les générations pour parvenir à la connoissance de cette époque.

Il eſt encore certain, que voulant ſe ſervir à cet effet de la généalogie des Rois de Lacédémone, ils devoient la calculer de la maniere que je l'ai fait; & qu'en ſuivant l'uſage reçu de leur temps, dans les autres Etats de la Grece, où les générations étoient plus courtes, parce qu'on ſe marioit plutôt, ils ont abrégé ces anciens temps de 77 ans au moins. C'eſt à quoi n'ont pas pris garde les Chronologiſtes modernes, qui, éblouis par la célébrité de ces deux illuſtres Ecrivains, ont cru ne pouvoir mieux faire, que de les prendre pour guides, & de les ſuivre aveuglément.

Ce n'eſt, ni le déſir de me ſingulariſer, ni l'enthouſiaſme qui ſaiſit aſſez communément un Traducteur pour un Auteur, qu'il chérit quelquefois à proportion de la peine qu'il a priſe, pour en éclaircir les difficultés, qui m'ont fait adopter l'opinion d'Hérodote, & rejetter celle des autres Ecrivains. J'ai rapporté avec la plus grande impartialité les raiſons des plus habiles Chronologiſtes, & ſans affoiblir aucun de leurs moyens. J'ai expoſé les miennes avec candeur, & ſans déguiſer les endroits foibles. Le Lecteur eſt maintenant en état de juger; & je le ſupplie de peſer les unes & les autres dans une balance égale, & de ne prononcer qu'après un examen mûr & réfléchi.



CHAPITRE XIV.

Des Colonies Grecques.

LES Grecs envoyerent des Colonies dès les temps les plus anciens. Les unes sont antérieures à la prise de Troie, les autres sont postérieures. Je me propose seulement de parler de celles dont il est fait mention dans Hérodote, ou qui peuvent servir à répandre du jour sur quelques passages de cet Historien.

SECTION I.

Des Colonies Grecques antérieures à la prise de Troie.

§. I.

Des Peucétiens.

LES plus anciennes Colonies Grecques dont nous ayons connoissance, sont celles de Peucétius & d'Œnotrus. Ils étoient freres & fils de Lycaon, comme je l'ai prouvé Chapitre IX, §. I. On ignore les motifs qui les porterent à quitter l'Arcadie, pour s'établir dans un pays lointain. Quoi qu'il en soit, ils passerent en Italie (1) dix-sept générations avant la prise de Troie, c'est-à-dire, l'an 2877

(1) Dionys. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

de la période Julienne, 1837 ans avant l'ére vulgaire.

Peucétius aborda (1) au-dessus du Promontoire d'Iapygie, & s'étant fixé en ces lieux, il donna le nom de Peucétiens à ceux qui l'avoient accompagné. Il est presque impossible de (2) déterminer les bornes du pays qu'occuperent les Peucétiens. Ce peuple ayant été détruit, ainsi que les Dauniens, ou s'étant incorporé avec d'autres, le pays entier, si l'on en excepte la Messapie, fut compris sous le nom d'Apulie.

§. II.

Des Œnotriens.

ŒNOTRUS (3) avoit avec lui des forces plus considérables que Peucétius; il les mit à terre (4) au fond du golfe Ausonien, chassa les Ausoniens, & s'empara de l'Isthme, qui est entre ce golfe & le golfe Scyllétique, ou Scylaceus. Cet Isthme (5) a une demi-journée de long. Strabon (6) lui donne 160 stades; ce qui s'accorde parfaitement avec Pline, qui lui (7) attribue vingt milles, à huit

(1) Dionys. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(2) Strab. Lib. VI, pag. 434.

(3) Dionys. Halic. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(4) Id. ibid.

(5) Aristotelis Polit. Lib. VII, pag. 193, lin. 17 & 18 ex edit. Aldi.

(6) Strab. Lib. VI, pag. 391. B.

(7) Plin. Lib. III, Cap. X, pag. 165, lin. 6.

ſtades par mille. Le golfe Auſonien, ainſi nommé des Auſoniens qui habitoient ſur ſes bords, eſt appellé golfe (1) Napétinus par Antiochus, fils de Xénophanes, qui avoit écrit ſur la fondation de l'Italie. Il fut (2) nommé Laméticus, de la ville de (3) Lamétos; Térinæus (4), de celle de Térina, fondée (5) par les Crotoniates; & Hipponiates (6), de celle d'Hipponium, fondée (7) par les Locriens, & depuis nommée Vibo Valentia (8) par les Romains.

Ce fut donc cet Iſthme dont les Œnotriens chaſſerent les Auſoniens, & dont ils s'emparerent à leur arrivée. Les Œnotriens s'étant beaucoup multipliés, s'étendirent (9) dans la ſuite juſqu'à Métaponte; de-là juſqu'à Tarente (10), & Poſidonia ou Pœſtum, & vinrent après dans le Latium, d'où ils chaſſerent (11) les Sicules, de concert

(1) Strab. Lib. VI, pag. 391. B. Dionyſ. Antiq. Rom. Lib. I, §. XXXV, pag. 27.

(2) Ariſtot. Polit. Lib. VII, pag. 193, lin. 17.

(3) Scholiaſt. Lycophronis ad verſ. 1085.

(4) Plin. Lib. III, Cap. V, pag. 158. Cap. X, pag. 165.

(5) Scymni Chii Orbis deſcript. verſ. 306.

(6) Strab. Lib. VI, pag. 391.

(7) Id. Lib. VI, pag. 393, lin. ult. Scymni Chii Orb. deſ. verſ. 307.

(8) Strab. Lib. VI, pag. 394. Plin. Lib. III, Cap. V, pag. 158.

(9) Strab. Lib. VI, pag. 391 ſub finem.

(10) Dionyſ. Antiq. Rom. Lib. II, §. I, pag. 75.

(11) Id. Antiq. Rom. Lib. I, §. XXII, pag. 18.

avec les Opiques. On peut consulter sur ce dernier événement ce que j'en ai dit, Section seconde, §. IV.

§. III.

De la Colonie envoyée en Thessalie.

LA Thessalie est une vaste plaine environnée de tous côtés par des montagnes escarpées; les eaux, qui couloient perpétuellement de ces montagnes, ne trouvant point d'issue, avoient entiérement couvert ce pays, & en avoient fait un lac immense. Un tremblement de terre ayant séparé l'Ossa de l'Olympe, les eaux s'écoulerent dans la mer, & les plaines de Thessalie demeurerent à sec. Un habitant de ces montagnes apporta cette nouvelle à Pélasgus, Roi d'Arcadie. Ce Prince se rendit, dans le pays nouvellement découvert, avec un grand nombre de ses sujets. Je n'en dirai pas davantage ici, l'ayant fait assez amplement, Chapitre IX, §. III, page 351.

§. IV.

De la Colonie d'Evandre.

EVANDRE (1) étoit l'homme le plus prudent & le plus excellent guerrier qu'il y eût en Arcadie. Deux partis s'étant (2) élevés dans le pays, ils en

---

(1) Pausan. Arcad. sive Lib. VIII, Cap. 43, pag. 688, 689.

(2) Dionys. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XXXI, p. 24.

vinrent aux mains; celui qui eut le dessous prit pour chef Evandre, & passa avec lui en Italie. Faunus régnoit alors chez les Aborigenes. Ces peuples étoient, suivant (1) Caton & Sempronius, Grecs d'origine; & comme il paroît que la plus ancienne Colonie que les Grecs aient envoyée dans ce pays est celle d'Œnotrus, Denys d'Halicarnasse en conclut, que les Aborigenes sont Œnotriens. Il le prouve encore par d'autres raisons, qu'il seroit trop long de rapporter, & sur lesquelles on fera bien de consulter son Ouvrage. Je reviens à mon sujet.

Faunus s'étoit rendu célebre (2) par sa prudence & par l'activité avec laquelle il exécutoit les projets qu'il avoit conçus; il reçut Evandre avec humanité, parce qu'il ne le voyoit pas assez accompagné pour se faire craindre, & il accorda aux Arcadiens autant de terre qu'ils en voulurent. Evandre (3) bâtit une Ville près du Tibre, & la nomma Pallantium, du nom d'un Village d'Arcadie, dont étoient originaires la plupart de ceux qui l'avoient accompagné. Les Romains changerent depuis ce nom en celui de Palatium, en retranchant deux lettres. Strabon (4) met ce récit au nombre des Fables. Les Romains n'en avoient pas

(1) Dionys. Halic. Lib. I, §. XIII & seq. pag. 11 & seq.
(2) Id. ibid. Lib. I, §. XXXI, pag. 24, lin. 38.
(3) Pausan. loco laudato.
(4) Strab. Lib. V, pag. 352. B.

la même opinion ; car Antonin le Pieux, voulant consacrer la mémoire de cette origine de Rome, éleva (1) le village de Pallantium en Arcadie au rang de ville, & accorda à ses habitants la liberté & l'exemption de toute espece de tribut. On peut ajouter à cette preuve une autre qui me paroît encore plus forte. Les fêtes qu'instituerent les Arcadiens se célébroient (2) encore à Rome du temps de Denys d'Halicarnasse, & l'on y observoit les mêmes rits qu'en Arcadie. Les Romains ne connurent les Grecs & les Arcadiens que plusieurs siecles après la fondation de leur Ville. Comment donc auroient-ils eu connoissance de ces rits, & pourquoi les avoient-ils adoptés ? C'est ce dont on ne rendra jamais raison, si l'on n'admet pas la Colonie Arcadienne, à moins que l'on ne dise que ces fêtes furent apportées en Italie par les Œnotriens, qui étoient passés dans ce pays environ 567 ans avant la prise de Troie ; mais, dans ce cas, il faudroit prouver que ces fêtes étoient déja instituées en Arcadie avant le départ d'Œnotrus. Si elles l'eussent été, Œnotrus les auroit apportées avec lui, & il s'en seroit conservé des traces dans les différents pays de l'Italie, qui furent occupés par les Œnotriens ; cependant il n'en reste aucune, & les Romains furent le seul peuple qui

(1) Pausan. loco laudato.

(2) Dionys. Halic. Lib. I, §. XXXII & XXXIII, p. 25 & 26.

les obſerva. Si Strabon eût peſé ces raiſons, je ſuis perſuadé qu'il n'eût pas mis cette Colonie au rang des Fables.

Evandre paſſa en Italie 60 ans (1) avant la priſe de Troie, comme l'atteſtent les Romains, & Aurélius Victor, qui a écrit ſur les origines de ſa nation, appuie ce récit de ſon témoignage. *Regnante* (2) *Fauno*, dit-il, *ante annos circiter ſexaginta quam Æneas in Italiam deferretur, Evander Arcas, Mercurii & Carmentis Nymphæ filius, ſimul cum matre eodem venit.*

On ignore quel fut le pere d'Evandre. Il paſſoit (3) pour être le fils de Mercure : peut-être lui donna-t-on ce Dieu pour pere, parce qu'il (4) fit connoître aux ſauvages habitants de l'Italie les Arts utiles, parce qu'il leur donna des Loix, & parce qu'il leur apprit l'uſage des lettres Grecques, qui n'étoient connues des Arcadiens que depuis peu de temps. D'autres aſſurent (5) qu'il étoit fils d'Echémus & de Timandra. Cet Echémus étoit Roi des Tégéates; car Pauſanias obſerve (6) que

(1) Dionyſ. Halic. Lib. I, §. XXXI, pag. 24.

(2) Aurel. Victor. Orig. Gentis Rom. Cap. V, pag. 11.

(3) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, Cap. XLIII, p. 688. Dionyſ. Halic. Lib. I, §. XXXI, pag. 24. Aurel. Victor. loco laudato.

(4) Dionyſ. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XXXIII, pag. 26.

(5) Servius ad Virgil. Æn. Lib. VIII, verſ. 130.

(6) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, Cap. V, pag. 60.

sa femme se nommoit Timandra : mais ce ne peut être ce Prince qui fut son pere ; car il tua Hyllus (1) dans un combat particulier, l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, comme je l'ai prouvé Chapitre XV. Echémus ne pouvoit pas avoir alors plus de 40 ans, lorsqu'il accepta le défi d'Hyllus, qui étoit dans la force de l'âge. Si Evandre eût été son fils, il n'auroit pu avoir alors plus de six à sept ans, & 26 à 27, lorsque Troie fut détruite. Cependant l'on a vu qu'il avoit fondé sa Colonie 60 ans avant la prise de cette Ville.

Je ne pousserai pas plus loin mes recherches pour découvrir quel fut son véritable pere. Elles seroient vraisemblablement en pure perte ; & cet objet est d'ailleurs peu important. Il suffit d'avoir prouvé que les Arcadiens envoyerent une Colonie en Italie 60 ans avant la prise de Troie, & qu'Evandre en fut le chef.

§. V.

Des Colonies Dorienes avant la prise de Troie.

(2) PHORBAS, fils de Lapithès, s'empara de l'isle de Rhodes, 396 ans avant la prise de Troie, si l'on en croit Eusebe, c'est-à-dire, l'an 1580 avant notre ére, selon le même Ecrivain. Il (3) cherchoit

---

(1) Pausan. loco laudato. Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

(2) Euseb. Chronic. Lib. poster. pag. 74.

(3) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LVIII, pag. 377.

à s'établir en Thessalie avec un certain nombre d'aventuriers qu'il avoit avec lui, lorsque les Rhodiens vinrent le prier de purger leur isle des serpents qui l'infestoient. Il détruisit les serpents, partagea le pays avec les Doriens; & s'étant distingué dans toutes les occasions, on lui rendit, après sa mort, les mêmes honneurs qu'aux héros.

Son fils Triopas (1) vint dans cette isle avec des Hellenes ou Doriens. Il passa (2) ensuite en Carie, & s'empara du Promontoire, qui fut appellé de son nom Triopium. Les Hellenes régnoient donc alors en Thessalie. Après la mort d'Hellen, Xuthus, l'un de ses fils, ayant voulu (3) s'approprier l'argent de son pere, ses freres le chasserent. Ce fut sans doute en cette occasion, &, peut-être, pour avoir pris le parti de Xuthus, que Phorbas, & après lui Triopas, passerent dans l'isle de Rhodes. Si cela est, comme je le conjecture, l'arrivée de Triopas à Rhodes doit être à-peu-près de l'an 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére, & par conséquent 160 ans avant l'époque de la prise de Troie selon Hérodote, & 246 selon l'hypothese d'Eusebe sur l'époque de la prise de Troie.

(4) Hyllus, fils d'Hercules, ayant été tué dans

(1) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LVIII, pag. 302.

(2) Id. Lib. V, §. LVII, pag. 376.

(3) Pausanias Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, p. 521.

(4) Herodot. Lib. IX, §. XXVI. Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. VIII, §. II.

un combat particulier par Echémus, Roi des Tégéates, Tlépoleme, fils d'Hercules, se retira à Tricorynthe (1), avec les autres fils & petits-fils de ce héros. De-là, il se rendit avec Licymnius à Argos, où on lui permit de demeurer; mais ayant tué Licymnius, il passa dans l'isle de Rhodes, où il fonda trois villes, Linde, Ialyssos & Camiros, avec ceux des amis des Héraclides qui l'avoient suivi. Peu après, la gloire de son pere lui fit déférer la royauté par tous les Rhodiens, & il aida de ses troupes Agamemnon au siége de Troie. Homere (2) parle assez amplement de la fondation de ces Villes, & du motif qui engagea Tlépoleme à passer dans cette Isle.

Hyllus fut tué l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé, Chapitre XV, concernant les Héraclides. Le séjour de Tlépoleme à Tricorynthe ne fut pas sans doute long, & il alla à Argos probablement vers l'an 3427 de la période Julienne, 1287 ans avant notre ére. Il fut obligé de quitter cette Ville quelques années après, & alla fonder les villes ci-dessus nommées vers l'an 3432 de la période Julienne, 1282 ans avant l'ére Chrétienne.

(1) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LVIII, pag. 302.
(2) Homeri Iliad. Lib. II, vers. 653 & seq.



SECTION II.

Des Colonies Grecques, postérieures à la prise de Troie.

§. I.

De la Colonie Doriene.

MÉGARES (1), sur les confins de l'Attique, fut fondée après la mort de Codrus, & probablement vers l'an 3583 de la période Julienne, 1131 ans avant notre ére. Les Doriens y resterent en partie; mais d'autres se rendirent avec Althæménès d'Argos dans l'isle de Crete, où ils établirent une Colonie, & quelques-uns se disperserent dans l'isle de Rhodes, à Halicarnasse, à Cos & à Cnide. Toutes ces Colonies, si l'on en excepte celle de Rhodes par Tlépoleme, sont postérieures à la conquête du Péloponnese par les Héraclides. Elles datent vraisemblablement du temps où les Grecs, agités en sens contraire, & ne se voyant point, pour ainsi dire, de demeure fixe, quittoient sans peine une terre où rien ne les attachoit, pour aller chercher un pays plus tranquille, & où ils ne fussent pas exposés aux orages qu'ils avoient essuyés. Mais, comme je n'ai rien trouvé dans les écrits des Anciens sur l'époque précise de ces émigrations, je n'entreprendrai point de vouloir la déterminer.

---

(1) Strab. Lib. XIV, pag. 965. C.

Je

Je parlerai seulement, dans le §. IV, de la fondation de quelques Villes particulieres.

§. II.

De la Colonie Æoliene.

On dit, selon (1) Strabon, que la migration Æoliene précéda l'Ioniene de quatre générations. Cette Colonie éprouva des lenteurs, selon le même Géographe, & ne fut consommée que long-temps après qu'elle eut commencé. Orestes en fut le chef; mais étant mort en Arcadie, son fils Penthilus lui succéda, & s'avança jusqu'en Thrace, 60 ans après la prise de Troie, dans le temps même où les Héraclides rentrerent dans le Péloponnese.

Penthilus ne s'occupa probablement de la continuation de la migration Æoliene, que parce qu'il avoit été chassé par les Héraclides. Strabon lui-même semble le dire, puisqu'il assure que ce fut dans le temps même où les Héraclides rentrerent dans le Péloponnese. Cependant il est certain que les Princes de cette maison conquirent ce pays 80 ans après la prise de Troie, & non point 60 ans après, comme l'avance cet Auteur. Je crois qu'il faut moins imputer cette faute à Strabon qu'à ses Copistes; & cela d'autant plus, que ce Géographe suit presque toujours Eratosthenes, qui

(1) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

plaçoit le retour des Héraclides 80 ans après la prise de Troie, comme on le verra dans le Chapitre suivant concernant les Héraclides. Je pense, par cette raison, qu'il y a dans le texte de Strabon quelque chose de transposé, & qu'il faut mettre ἑξήκοντα ἔτεσι τῶν τρωϊκῶν ὕστερον après ces mots: Ὀρέστην μὲν γὰρ ἄρξαι τοῦ στόλου. Au moyen de ce léger changement, Strabon s'accorde avec Eratosthenes & tous les Auteurs qui ont parlé du retour des Héraclides, & il assigne une date précise à la Colonie conduite par Orestes, qui en manquoit auparavant, tandis que celle de Penthilus est assez déterminée par la maniere dont il s'est exprimé.

Orestes aura donc commencé à conduire la Colonie Æoliene 60 ans après la guerre de Troie, c'est-à-dire, l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant notre ére. Mais étant mort en (1) Arcadie, âgé de (2) 90 ans, son fils Penthilus lui succéda. Ce Prince monta sur le Trône l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant notre ére, comme on peut l'inférer de Velleius Paterculus à l'endroit cité; & après avoir régné trois ans, il fut chassé de ses Etats par les Héraclides. Ce fut alors qu'il continua la migration Æoliene, qu'il paroît jusqu'alors avoir négligée. Il s'avança jusqu'en Thrace (3), & probablement il y mourut.

(1) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

(2) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. I.

(3) Strabo loco laudato.

Des gens, habiles d'ailleurs, ont cru qu'il s'agissoit ici de la Thrace proprement dite, & se sont jettés par-là dans des difficultés, dont il leur a été impossible de se débarrasser. Il ne s'agit point ici des pays connus sous le nom de Thrace Européenne, ou de Thrace Asiatique, mais d'un canton de la Béotie, dont les Thraces s'étoient emparés, & auquel Strabon conserve ce nom. S'il étoit possible d'avoir quelques doutes à ce sujet, le récit de ce savant Géographe, dont je vais rapporter la substance, suffiroit pour les lever. Les (1) Aones, dit-il, les Temmices, qui venoient de Sunium, après avoir erré çà & là, les Léleges, les Hyantes, peuples barbares, habiterent dans les premiers temps la Béotie. Les Phéniciens l'occuperent ensuite avec Cadmus; il bâtit la Cadmée, & laissa ses Etats à ses descendants: ceux-ci construisirent Thebes, & l'ajouterent à la Cadmée. Ils régnerent sur la plupart des Béotiens, & conserverent la souveraineté jusqu'à la guerre des Epigones: ils quitterent Thebes sous les Epigones, & y revinrent bientôt après. Ayant été chassés de la même maniere par les Thraces & les Pélasges, ils établirent un Etat en Thessalie de concert avec les Arnéens, & l'occuperent long-temps; de sorte que ce peuple prit le nom de Béotiens. Ils revinrent ensuite dans leur patrie, dans le temps que l'on équipoit à Aulis en Béotie la Flotte

(1) Strab. Lib. IX, pag. 615. C & seq.

Æoliene, sur laquelle se rendirent en Asie les enfants d'Orestes.

On peut ajouter, au témoignage de Strabon, celui de Thucydides. Cet Historien parlant de l'alliance que firent les Athéniens avec Sitalcès, fils de Térès, Roi des Thraces, ajoute (1): Térès n'étoit point parent de Térée, qui épousa Procné, fille de Pandion, Roi d'Athenes, & n'étoit point de la même Thrace. Térée demeuroit à Daulie, ville du pays actuellement appellé Phocide, qui étoit alors habité par des Thraces.

Les Mégariens (2) prétendoient que ce Térée avoit régné à Peges, ville de la Mégaride. Mais Pausanias croit avec raison, par quelques restes de monuments qui subsistoient encore de son temps, que c'étoit à Daulis, au-dessus de Chéronée. Ἐβασίλευσε δὲ ὁ Τηρεὺς, ὡς μὲν λέγουσιν οἱ Μεγαρεῖς, περὶ τὰς Πηγὰς τὰς καλουμένας τῆς Μεγαρίδος. C'est ainsi qu'il faut écrire Πηγὰς avec une lettre majuscule, & il faut réformer la version latine d'après ma traduction. L'Abbé Gédoyn, qui ne savoit pas le grec, a traduit (3): « Térée, si l'on en croit ces » peuples, régna vers ces sources que l'on appelle » Mégarides. » J'aurois désiré que l'Abbé Gédoyn nous eût appris ce que c'étoit que ces fontaines appellées Mégarides, en quel lieu elles se trou-

(1) Thucyd. Lib. II, §. XXIX, pag. 115. 57.
(2) Pausan. Attic. sive Lib. I, Cap. XLI, pag. 100.
(3) Pausanias François, Liv. I, Chap. XLI, pag. 129.

voient, quel Auteur en parloit. S'il avoit ouvert Etienne de Byzance, il auroit trouvé que (1) Peges étoit une habitation des Mégariens.

Mais, pour en revenir à la Thrace, il est certain par le témoignage de ces deux Historiens, que les Thraces étoient les maîtres d'une grande partie au moins de la Béotie, lorsque les descendants de Cadmus y retournerent, & il n'est pas moins certain que les fils d'Orestes s'embarquerent au port d'Aulis en Béotie pour passer en Asie. Ainsi la Thrace, où se rendit Penthilus, pour se mettre à la tête de la Colonie Æoliene, devoit faire partie de la Béotie, & tiroit son nom des Thraces, qui en avoient fait la conquête. Penthilus conduisit donc, avec son frere en Asie, le second corps d'Æoliens aussi-tôt après la conquête du Péloponnese par les Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3525 de la période Julienne, 1189 ans avant notre ére.

La troisieme migration des Æoliens est postérieure de quelques années au retour des Héraclides. Echélatus, fils de Penthilus, en (2) fut le chef. Il conduisit les Æoliens dans le pays appellé, du temps de Strabon, Cyzicene, aux environs de Dascylium. Je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité en plaçant cette migration l'an 3540 de la période Julienne, 1174 ans avant l'ére vulgaire.

(1) Au mot Πηγαί.

(2) Strab. Lib. XIII, pag. 873, A.

La quatrieme & derniere (1) migration se fit sous la conduite de Graïs, le plus jeune des enfants d'Echélatus. Aidé (2) par les Lacédémoniens, il (3) s'avança jusqu'au Granique; & s'étant mieux pourvu que les autres de tout ce qui lui étoit nécessaire, il fit passer la majeure partie de son armée dans l'isle de Lesbos, dont il s'empara. Tous ces événements & l'ordre des générations, prouvent que cette derniere migration doit être postérieure à l'an 3540 de la période Julienne, 1174 ans avant notre ére, & la fondation de la ville de Lesbos, qui est, selon l'Auteur de la Vie d'Homere, attribuée à Hérodote, de l'an 3574 de la période Julienne, 1140 ans avant notre ére, prouve qu'il faut la placer vers l'an 3563 de la période Julienne, 1151 ans avant l'ére vulgaire, parce que Graïs ne dut songer à de nouvelles conquêtes qu'après s'être fortifié dans les anciennes contre les incursions des peuples belliqueux qui l'environnoient. Qu'on se rappelle d'ailleurs que s'il y a 34 ans d'intervalle entre la troisieme migration & la fondation de Lesbos, Graïs ne devoit pas être encore fort âgé, puisqu'il étoit très-jeune & le dernier des enfants d'Echélatus, lorsqu'il conduisit cette quatrieme Colonie.

(1) Strab. Lib. XIII, p. 873, A.
(2) Pausan. Laconic. sive Lib. III, Cap. II, pag. 206.
(3) Strab. loco laudato.

Clenas & (1) Malaüs, tous deux descendants d'Agamemnon, rassemblerent des troupes dans le même temps que Penthilus; mais la flotte de celui-ci le prévint, & passa de (2) Thrace en Asie avant eux. Ils séjournerent long-temps dans la Locride, & aux environs du mont Phricium; mais enfin s'étant embarqués, ils fonderent Cyme & Phriconis, qu'ils nommerent ainsi du mont Phricium en Locride. L'Auteur de la vie d'Homère met la fondation de Cyme l'an 3594 de la période Julienne, 1120 ans avant notre ére.

Je parlerai dans le quatrieme Paragraphe des fondations de quelques-unes des villes Æolienes.

§. III.

De la Colonie Ioniene.

AFIN de se former de la Colonie Ioniene une idée claire, nette & précise, il est, je crois, à propos de remonter à l'origine des choses.

Hellen, fils (3) de Deucalion, régna dans la Phthie, entre le Pénée & l'Asope. Xuthus, l'un de ses fils, ayant été chassé (4) de la Thessalie par

(1) Strab. loco laudato.

(2) Voyez plus haut, p. 451, ce que j'ai dit sur la Thrace.

(3) Strab. Lib. VIII, pag. 587. C.

(4) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521. Il y a quelque légere différence dans le récit de Strabon. Cet Auteur raconte qu'Hellen ayant laissé ses Etats à l'aîné de ses fils, envoya les autres chercher des établissements ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnasse, & donna

ses freres, se refugia dans (1) l'Attique, où il (2) épousa une fille du Roi Erechthée : il en eut deux fils, Achæus & Ion. Achæus ayant commis un (3) meurtre involontaire, passa en Laconie, & donna son nom aux habitants de ce pays.

L'Attique se trouvant alors surchargée d'un plus grand nombre d'habitants que n'en pouvoit nourrir son sol sec & stérile, les Athéniens en envoyerent une (4) partie dans le Péloponnese sous la conduite d'Ion. Comme il étoit sur le point de faire la guerre aux habitants d'Ægiale & à (5) Sélinunte, leur Roi, ce Prince (6) lui donna sa fille Hélice en mariage, l'adopta & le désigna son successeur.

---

son nom aux peuples qu'il commandoit. Xuthus passa dans l'Attique, où il épousa une fille du Roi Erechthée. Voyez Strabon, Lib. VIII, pag. 588. A. Voyez aussi Conon, Narrat. XXVII.

(1) Vers l'an 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére.

(2) Vers l'an 3285 de la même période, 1429 ans avant notre ére.

(3) Id. ibid. Vers l'an 3307 de la période Julienne, 1407 ans avant notre ére.

(4) Id. ibid. pag. 588. B. Vers l'an 3308 de la période Julienne, 1406 ans avant notre ére.

(5) Le nominatif grec est Sélinous ; mais je forme le françois du génitif, comme c'est assez l'usage en quelques mots.

(6) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521 & 522. Vers l'an 3309 de la période Julienne, 1405 ans avant notre ére.

Sélinunte étant mort, Ion monta sur le Trône. Il donna le nom d'Hélice à la Ville qu'il avoit bâtie, & à ses sujets celui d'Ioniens.

Tandis qu'il régnoit sur les peuples d'Ægiale, les Athéniens (1) le choisirent pour leur chef, dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Eleusiniens. Il vainquit (2) les Thraces (3), commandés par Eumolpus, qui s'étoient emparés d'Eleusis; & par reconnoissance, les Athéniens lui déférerent la principale autorité dans le Gouvernement, & s'appellerent de son nom (4) Ioniens. Ce fut probablement vers ce temps-là qu'il partagea l'Attique en quatre Tribus, & qu'il les appella les (5) Géléontes, les Argades, les Ægicores & les Hopletes, du nom de ses quatre fils. Il est vraisemblable que ce fut peu après cet établissement qu'il fonda la Colonie Ioniene. On ne peut gueres douter qu'il n'en ait été le chef après le témoignage (6) d'Euripides, de (7) Vitruve &

(1) Pausan. ibid. Vers l'an 3312 de la période Julienne, 1402 ans avant notre ére.

(2) Ces Thraces ne venoient pas probablement de la Thrace. Ce sont vraisemblablement ceux qui s'étoient emparés d'une partie de la Béotie.

(3) Strabon, Liv. VIII, pag. 588. A. Euripides fait aussi mention de cette guerre dans les Phéniciennes vers 865.

(4) Idem, Lib. VIII, pag. 588. B. Lib. XIV, pag. 957. D.

(5) Herodot. Lib. V, §. LXVI.

(6) Euripid. in Ione, vers. 74.

(7) Vitruv. Lib. IV, I.

de (1) Nicandre. Cependant ces témoignages sont infirmés par l'autorité de Pausanias, de Strabon, &c. de Suidas au mot Ἰωνία, & de l'Auteur (2) de l'Etymologicum magnum. Ces deux derniers Ecrivains paroissent avoir eu pour garant Hellanicus, comme on le voit dans Harpocration au mot Ἐρυθραῖοι. Je concluds de cette diversité de sentiments qu'il passa en Asie deux Colonies Ionienes, la premiere sous Ion, la seconde sous Nélée, fils de Codrus; que la premiere fut très-foible, & ne forma que de petites habitations, & que la seconde fonda des villes. Comme la derniere est la plus considérable, & que les Auteurs qui parlent de la migration Ioniene, n'entendent que celle-là, ce sera aussi la seule à laquelle je m'arrêterai, & dont je fixerai l'époque, après avoir dit deux mots de quelques événements intermédiaires, qu'il est nécessaire de rapporter, afin de montrer l'enchaînement des faits.

Erechthée étant mort, ses enfants (3) se disputerent la Couronne. Xuthus, qui avoit été pris pour arbitre, jugea en faveur de Cécrops, l'ainé. Les autres enfants d'Erechthée le chasserent de l'Attique; il se refugia dans le (4) pays d'Ægiale, où il mourut. Il est vraisemblable qu'Ion retourna

(1) Nicandri Alexipharm. vers. 9.
(2) Etymologic. magn. pag. 327, lin. 11.
(3) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521.
(4) Id. ibid. pag. 521.

dans ses Etats, & l'on ignore combien de temps il y resta; mais il est certain qu'il revint à Athenes, & qu'il y (1) mourut.

Achæus ne fit pas un long séjour dans la Laconie. Il passa (2) en Thessalie avec des troupes, qu'il tira du pays d'Ægiale & d'Athenes, & recouvra les Etats de ses peres. Deux de (3) ses fils, Archandre & (4) Architélès quitterent la Phthiotide & se rendirent à Argos, où ils épouserent deux filles de Danaüs. De-là, les Lacédémoniens & les Argiens s'appellerent Achéens. Danaüs étoit sans doute un Prince de la famille des Rois d'Argos; mais ne pouvoit être le même qui vint d'Egypte, & qui fut la souche des Rois de ce pays. Les Marbres de Paros mettent (Epoch. IX) l'arrivée de celui-ci sous le regne d'Erichthonius, qui est de l'an 3203 de la période Julienne, 1511 ans avant notre ére. J'ai prouvé, dans le Chapitre VIII, §. II de la Chronologie d'Athenes, qu'Erichthonius n'étoit monté sur le Trône qu'en 3216 de la période Julienne, 1496 ans avant l'ére vulgaire, & dans le Chapitre IX concernant les Rois d'Argos, §. IV, que Danaüs

---

(1) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 522.

(2) Id. ibid. pag. 521.

(3) Id. ibid.

(4) Ce passage est d'autant plus important, qu'il sert à entendre un endroit d'Hérodote, Liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru inintelligible à Gronovius.

étoit venu en Grece vers l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant notre ére, & par conséquent avant le regne de Cécrops, que je place par les raisons que l'on a déja vues, l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant notre ére.

Les Achéens resterent dans ce pays jusqu'au retour des Héraclides, qui les en chasserent. Ils se retirerent alors dans le pays (1) d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent avec plaisir, à cause de leur origine commune. Mais dans la suite, ces deux peuples en vinrent aux mains sur quelques soupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre sur le Trône Tisaménus, fils d'Orestes, leur Roi. Les Ioniens ayant été vaincus, furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conserverent la division qu'y avoient introduite les Ioniens, & l'appellerent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois, descendants de Tisaménus, jusqu'aux enfants (2) d'Ogygus, qui s'étant conduits despotiquement, furent déposés, & le Gouvernement Démocratique prit alors la place du Monarchique. Ce pays devint très-célebre, & conserva sa liberté jusqu'à la troisieme année de la 158e Olympiade, 156 ans avant notre ére, qu'il fut réduit en Province Romaine.

(1) Pausan. Lib. VII, Cap. I, pag. 523.

(2) Polyb. Lib. II, §. XLI, pag. 178. Lib. IV, §. I, pag. 375.

Les Achéens, comme on vient de le voir, ne se refugierent dans le pays d'Ægiale chez les Ioniens, qu'après avoir été chassés de la Laconie par les Héraclides. Cela dut arriver la même année du retour de ceux-ci dans le Péloponnese, c'est-à-dire, 80 ans après la prise de Troie. Bientôt après, la discorde s'étant (1) allumée entre ces deux peuples, comme je l'ai déja remarqué, ils en vinrent aux mains. Les Ioniens ayant eu du dessous, se retirerent d'abord à Hélice; mais les Achéens les y ayant suivis, formerent le siége de cette Ville. Les Ioniens n'étant point en état de le soutenir, rendirent la place aux Achéens, à condition que ceux-ci leur permettroient de se retirer. Ils retournerent dans l'Attique, où les reçut Mélanthus, qui régnoit alors à Athenes. La mémoire encore récente d'Ion & de ses belles actions, ne contribua pas peu à les faire recevoir. On dit aussi que les Athéniens soupçonnant les Doriens de vouloir les chasser de leur pays, accueillirent les Ioniens moins par bienveillance pour eux, que pour se fortifier contre les entreprises des Doriens. Les Achéens s'étant refugiés dans le pays d'Ægiale en 3525 de la période Julienne, 1189 ans avant notre ére, les Ioniens doivent avoir été reçus à Athenes l'année suivante, c'est-à-dire, la seconde année du regne de Mélanthus. Ils resterent à Athenes pendant la vie de Mé-

(1) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 523.

lanthus & de Codrus, qui régnerent 58 ans, selon (1) Castor. Mais après la mort de ce dernier Prince, la Royauté fut abolie, & l'on établit des Archontes perpétuels, dont l'autorité fut moins grande que celle des Rois. Le premier Archonte perpétuel fut pris dans la famille de Codrus, qui avoit généreusement sacrifié sa vie pour le bonheur de son pays. Mais cela même occasionna de la mésintelligence entre les enfants de Codrus. Nilée (2) ne pouvant se résoudre à vivre en simple particulier, & soumis à un frere qu'il croyoit moins capable de gouverner que lui-même, résolut de chercher fortune ailleurs. Les Ioniens, qui ne trouvoient dans l'Attique, pays sec & stérile, qu'une subsistance précaire, & qui n'y avoient pas encore formé des liaisons bien étroites, n'étoient pas fort attachés à ce pays : il les fit solliciter de l'accompagner en Asie. Il n'eut pas de peine à les y engager : il fallut au moins deux ans pour faire les préparatifs d'un tel voyage. Ainsi les Ioniens partirent pour se rendre en Asie 60 ans après le retour des Héraclides, & 140 après la prise de Troie. C'est aussi le sentiment d'Eratosthenes, & l'opinion de ce Savant sert merveilleusement à appuyer les preuves que je viens de donner. « De » la prise (3) de Troie, dit-il, au retour des

(1) Eusebii Chronicor. Lib. poster. pag. 96.

(2) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. II, p. 523 & 524.

(3) Eratosthen. apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

» Héraclides, il y a 80 ans, & du retour des » Héraclides à la fondation de l'Ionie 60 ans. » Thucydides, Ecrivain exact, & beaucoup plus ancien qu'Eratosthenes, place (1) aussi la conquête du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie. Il ne dit pas, il est vrai, en termes aussi positifs, que la migration Ioniene eut lieu 60 ans après cette conquête; mais il est facile de le présumer d'après son récit. En effet, il dit que ce fut avec bien de la peine (2) que la Grece étant parvenue à jouir d'une paix solide, & à ne plus éprouver de commotions pendant très-long-temps, envoya des Colonies, & que les Athéniens peuplerent la plupart des isles. Nous avons prouvé dans le Chapitre concernant la prise de Troie, que cet Historien la plaçoit l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Donc il mettoit le retour des Héraclides l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, & l'envoi de la Colonie Ioniene vers l'an 3584 de la période Julienne, 1130 ans avant l'ére chrétienne.

La seule difficulté qu'on puisse proposer contre ce sentiment, vient de Strabon, qui s'exprime en ces (3) termes : « On dit que la Colonie » Æoliene précéda de quatre générations l'Ioniene ».

---

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.
(2) Id. ibid.
(3) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

Il devroit y avoir par conséquent 133 ans entre le commencement de ces Colonies. Cependant il ne se trouve, selon mon calcul, que 80 ans d'intervalle. On ne peut s'imaginer que Strabon ait pris dans ce passage le terme de génération pour une évaluation de temps. Il ne pouvoit ignorer la maniere de les calculer, & d'ailleurs il savoit qu'Orestes avoit vécu très-long-temps, & qu'il avoit régné 70 ans. Il y a plutôt lieu de croire que ce Géographe a voulu dire seulement qu'il y avoit eu quatre migrations des Æoliens, sous quatre Princes qui se sont succédés de pere en fils: la premiere conduite par Orestes; la seconde par Penthilus, fils d'Orestes; la troisieme par Echélatus, fils de Penthilus; la quatrieme par Graïs, fils d'Echélatus. Cette derniere migration est antérieure de très-peu à la Colonie Ioniene. Cet Ecrivain voyoit quatre migrations différentes des Æoliens, antérieures toutes les quatre à la Colonie Ioniene; la premiere conduite par Orestes, & les trois autres par son fils, son petit-fils & son arriere-petit-fils. Il ne lui en fallut pas davantage pour avancer que cette Colonie avoit précédé de quatre générations l'Ioniene. S'il eût voulu fixer les époques de ces Colonies, il auroit mis plus de précision dans son récit, & n'auroit pas manqué, selon son usage, de les déterminer d'une maniere invariable par des dates certaines. Mais si, au lieu d'employer des dates, il se fût proposé de se servir du terme de génération, comme d'une

d'une marque très-connue, & presque toujours usitée parmi les Ecrivains qui l'ont devancé, il n'auroit pu dire qu'il y avoit eu quatre générations entre la premiere migration Æoliene & la Colonie Ioniene : car Orestes étoit âgé, lorsqu'il se mit à la tête des Æoliens, & il devoit avoir alors 73 ans. En voici la preuve. Agamemnon fut tué par Ægysthe l'année même de la prise de Troie, c'est-à-dire, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Ægysthe (1) régna sept ans, & fut lui-même tué par Orestes l'an 3451 de la période Julienne, 1263 ans avant notre ére. Orestes régna 70 (2) ans; donc il mourut l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant notre ére. Or, comme il (3) avoit 90 ans quand il termina sa vie, il s'ensuit qu'il étoit né l'an 3431 de la période Julienne, 1283 ans avant notre ére, & qu'il avoit 73 ans lorsqu'il conduisit la premiere Colonie Æoliene, qui date de l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant l'ére vulgaire.

Penthilus étoit un homme fait à cette date, & son fils Echélatus étoit né, ou vint au monde peu de temps après. Graïs, fils d'Echélatus, étoit très-jeune, lorsqu'il conduisit la quatrieme Colonie Æoliene. Strabon le dit positivement Livre XIII,

---

(1) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. I.
(2) Idem ibid.
(3) Idem ibid.

page 873, A : donc on ne doit compter ces quatre Princes que pour deux générations & demie, qui font 82 ans ; ce qui revient, à deux ans près, à l'intervalle entre la premiere migration Æoliene, & le commencement de l'Ioniene ; intervalle que j'ai trouvé, par des moyens plus sûrs, être de 80 ans. D'ailleurs Strabon ne dit pas en termes précis, que la Colonie Æoliene précéda de quatre générations l'Ioniene ; mais seulement, *on dit*, *φασί*. Ainsi ce n'est point l'opinion de cet Auteur, mais celle de l'Ecrivain dans lequel il l'a puisée ; opinion qu'il n'a pas suffisamment examinée, comme il l'annonce assez par la maniere dont il s'exprime.

Cette difficulté levée, il ne me reste plus qu'à parler de la fondation de quelques Villes, tant Dorienes, qu'Æolienes & Ionienes, en Asie & en Europe, & je le ferai de la maniere la plus succinte qu'il me sera possible, sans cependant omettre les autorités sur lesquelles je m'appuie, parce que les Lecteurs sont en droit de les exiger, & qu'un Ecrivain, quel qu'il soit, ne peut mériter leur confiance, s'il n'a soin de les leur présenter, & de les mettre en état de les vérifier.

§. IV.

De la fondation de quelques Villes Dorienes, Æolienes, Ionienes, en Asie & en Europe.

ALALIE fut fondée dans l'isle de Cyrne (Corse)

par les (1) Phocéens, 20 ans avant la prise de Phocée par Harpage, l'un des Généraux de Cyrus. La ville de Sardes fut prise l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. La suite des événements racontés par Hérodote, fait voir que la prise de Phocée est de l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant notre ére : donc Alalie fut bâtie l'an 4152 de la période Julienne, 562 ans avant l'ére vulgaire.

Ceux des (2) Phocéens qui s'étoient retirés aux isles Œnusses après la prise de Phocée, se rendirent dans l'isle de Cyrne, (Corse) où ils demeurerent cinq ans. La sixieme année, ils livrerent sur mer un combat sanglant aux Carthaginois & aux Tyrrhéniens. L'avantage fut de leur côté; mais ayant perdu une partie de leurs vaisseaux & beaucoup de monde, ils retournerent en Cyrne, prirent leurs femmes & leurs enfants avec tous les effets qui leur appartenoient, & fonderent dans l'Œnotrie la ville d'Hyele. Cette fondation est donc à-peu-près de l'an 4179 de la période Julienne, 535 ans avant notre ére.

La fondation de Marseille paroît du même temps que celle de la ville d'Hyele. Pausanias le dit formellement Livre X, Chapitre VIII, page

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXV.
(2) Id. ibid. §. CLXV, CLXVI & CLXVII.

417. On est cependant surpris qu'Hérodote n'en ait point parlé. Ce que raconte (1) Aristote de l'occasion qui donna lieu à la fondation de cette Ville, ne convient point au récit de Pausanias. Solin (2) assure qu'elle fut bâtie en la quarante-cinquieme Olympiade, quoiqu'il ajoute des particularités qui ne peuvent s'accorder avec cette époque. Un Auteur plus accrédité que Solin & beaucoup plus ancien, Timée, raconte qu'elle fut fondée 120 ans avant (3) la bataille de Salamine, c'est-à-dire, l'an 4114 de la période Julienne, 600 ans avant notre ére. Si cette époque est certaine, on cessera d'être surpris du silence d'Hérodote; & pour faire accorder Solin avec Pausanias, on pourra dire que Marseille fut fondée en la quarante-cinquieme Olympiade, l'an 4114 de la période Julienne, 600 ans avant notre ére, comme l'avancent Timée & Solin, & que les Phocéens, chassés par les Perses, se refugierent en partie dans cette Ville, & l'agrandirent vers l'an 4179 de la période Julienne, 535 ans avant notre ére.

Abderes (4) fut d'abord fondée par Timésias de Clazomenes; mais ayant été chassé par les Thraces, elle fut rebâtie par les Téiens, qui,

(1) Athen. Lib. XIII, Cap. V, pag. 576.
(2) Solini Polyhist. Cap. II, pag. 12.
(3) Scymni Chii, Orbis descript. vers. 210 & seq.
(4) Herodot. Lib. I, §. CLXVIII.

voyant leur Ville prise par les Perses, s'embarquerent & allerent s'établir en Thrace. Cette seconde fondation doit être de l'an 4173 de la période Julienne, 541 ans avant l'ére vulgaire, parce que la prise de Phocée la précede d'un an. Eusebe place la fondation de cette Ville en 4059 de la période Julienne, 655 ans avant notre ére. Si cette date est exacte, elle regarde l'établissement de Timésias de Clazomenes.

La fondation de (1) Smyrne précede l'expédition de Xerxès de 622 ans. Elle est donc de l'an 3612 de la période Julienne, 1102 ans avant notre ére. Cyme en Eolie fut fondée (2) 18 ans auparavant, c'est-à-dire, en 3594 de la période Julienne, 1120 ans avant l'ére vulgaire. Lesbos (3) l'avoit été 20 ans avant Cyme, je veux dire, en 3574 de la période Julienne, 1140 ans avant notre ére.

L'isle de Mélos fut fondée par des Laconiens & des Spartiates. Philonomus (4) de Sparte ayant livré Lacédémone aux Doriens, il eut pour sa récompense la ville d'Amycles. Mais en la troisieme génération, les habitants de cette Ville ayant excité des troubles contre les Doriens, ceux-ci les chasserent. Les Amycléens prirent avec eux

(1) Herodot. in vitâ Homeri, sub fine.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid.
(4) Conon Narrat. XXXVI.

quelques Spartiates, & firent voile vers la Crete. En passant près de l'isle de Mélos, un détachement de cette flotte la fonda. ἐν τῷ παράπλῳ δὲ τοῦ στόλου Μῆλον ἀποδασμὸς οἰκίζει. Je m'arrête ici pour relever une singuliere méprise de Th. Gale, Editeur de Conon. Il a fait imprimer ἀποδασμὸς par un alpha majuscule, comme si c'eût été un nom propre, & il a traduit en conséquence, *Apodasmus Melum habitatoribus instruit*. L'Abbé Gédoyn, qui ne savoit pas le grec, a traduit dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIV, Mém. page 214 : « Apodasmus, se trouvant à la hauteur de Mélos, prit » le parti d'y débarquer une partie de ces aven» turiers, qui s'y établirent. » Ainsi voilà un nouveau fondateur, qu'on avoit jusqu'alors ignoré. Mais laissons l'Abbé Gédoyn avec sa découverte, & passons à l'époque de la fondation de cette isle. La conquête de Lacédémone par les Héraclides, est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé. Philonomus eut la ville d'Amycles pour récompense de sa trahison. En la troisieme génération, les Amycléens se souleverent contre les Doriens. Ceux-ci les ayant chassés, les Amycléens allerent en Crete; mais il y en eut quelques-uns qui s'arrêterent dans l'isle de Mélos & la fonderent. Ainsi cette fondation est, au plutôt, de l'an 3591 de la période Julienne, 1123 ans avant notre ére, &, au plus tard, de l'an 3622 de la période Ju-

lienne; 1092 ans avant l'ére vulgaire. Le récit de Conon ne fournit pas de plus grande approximation; & il faudroit s'en contenter, si nous n'avions pas celui de Thucydides, qui est plus précis. La (1) seizieme année de la guerre du Péloponnese, dit cet Historien, les Méliens ayant été attaqués par les Athéniens, ils assurent eux-mêmes qu'il y avoit 700 ans que leur isle avoit été fondée. La seizieme année de la guerre du Péloponnese, tombe sur l'an 4298 de la période Julienne, 416 ans avant notre ére. Si l'on retranche 700 de 4298, on aura 3598 de la période Julienne, 1116 avant l'ére vulgaire, pour l'année de la fondation de Mélos; ce qui s'accorde avec le récit de Conon, qui la place entre les années 3591 & 3622.

La fondation de l'isle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, est à-peu-près de la même date que celle de Syracuses. Lorsqu'Archias (2) se rendit en cette Ville, il détacha Chersicratès, de la race d'Hercules, qui chassa de Corcyre les Liburnes qui l'occupoient, & il y établit pour colons des bannis de Corinthe. Il avoit été lui-même banni de cette Ville. De-là l'origine de l'inimitié qui subsista entre Corcyre & la Métropole; inimitié qui se manifesta de bonne heure par une sanglante ba-

(1) Thucydid. Lib. V, §. CXII.

(2) Strab. Lib. VI, pag. 414. Schol. Apollon. Rhod. ad IV Lib. vers. 1215.

taille (1) que se livrerent ces deux peuples, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponnese. L'Historien Timée (2) place la fondation de cette isle 600 ans après la prise de Troie. Mais, ou il met la prise de cette Ville beaucoup plutôt qu'Hérodote & Thucydides, ce qui n'est gueres vraisemblable, ou il se trompe. Je croirois volontiers qu'il y a ici une erreur du Scholiaste d'Apollonius de Rhodes, qui nous a conservé le fragment de cet Historien, ou de ses Copistes. Cependant cette même leçon se trouve non-seulement dans toutes les Editions de cet Auteur, mais encore dans l'excellent Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, d'Apollonius de Rhodes, coté 2727. Corcyre fut donc fondée vers l'an 3958 de la période Julienne, 756 avant l'ére vulgaire, comme on le verra dans peu, lorsque je parlerai de la fondation de Syracuses.

Crotone fut fondée un an avant Syracuses. Myscellus (3) étoit parti avec des Achéens pour y établir une Colonie. Archias, qui alloit à Syracuses, étant abordé en ces lieux, aida Myscellus à bâtir sa Ville. Crotone est donc un peu antérieure à Syracuses, & à-peu-près de l'an 3965 de la période Julienne, 759 ans avant l'ére vulgaire, Syracuses ayant été fondée l'année suivante, comme

(1) Thucyd. Lib. I, §. XIII.

(2) Apud Schol. Apollonii Rhod. Lib. IV, vers. 1215.

(3) Strab. Lib. VI, pag. 402 & 403.

on le verra dans peu. Denys d'Halicarnasse assure cependant (1) que sa fondation est de la troisieme année de la dix-septieme Olympiade, c'est-à-dire, de l'an 4004 de la période Julienne, 710 ans avant notre ére. Mais je pense qu'il vaut mieux s'en tenir au sentiment de Strabon, qui a écrit sur la Géographie, non-seulement en Géographe, mais encore comme un Historien, qui a approfondi l'histoire & l'origine de la plupart des Villes célebres.

Les Sicules ou Siciliens, chassés d'Italie par les Œnotriens (2) & les Opiques, passerent en Sicile; & ayant battu les Sicaniens, qui étoient les anciens habitants de cette isle, ils (3) s'emparerent de leur pays environ 300 ans avant le premier établissement des Grecs. Ce premier établissement est celui de la ville de Naxos, l'an 3955 de la période Julienne, 759 ans avant notre ére. Les Siciliens passerent donc en Sicile l'an 3655 de la période Julienne, 1059 ans avant notre ére. Denys d'Halicarnasse (4) suppose que ce fut trois générations avant la guerre de Troie; ce qui, dans son hypothese, seroit l'an 3430 de la période Ju-

(1) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II, §. LIX, pag. 116.

(2) Id. ibid. Lib. I, §. XXII, pag. 18.

(3) Thucydid. Lib. VI, §. II.

(4) Dionys. Halic. Antiquit. Roman. Lib. I, §. XXII, pag. 17.

lienne, 1284 ans avant notre ére. Mais comme Thucydides paroît beaucoup plus instruit de ce qui regarde la Sicile que Denys d'Halicarnasse, je pense qu'on doit s'en tenir à son sentiment.

Des Chalcidiens (1), partis de l'Eubée sous la conduite de Theuclès, fonderent la ville de Naxos en Sicile, l'an 3955 de la période Julienne, 759 ans avant notre ére. En effet, Thucydides dit au même endroit, que l'année suivante Archias, de la famille des Héraclides, fonda la ville de Syracuses. Il ne s'agit donc plus que de déterminer l'année de la fondation de cette derniere Ville.

Syracuses fut fondée, selon Eusebe, la quatrieme année de la onzieme Olympiade. Le Pere Pétau, qui s'appuie du témoignage de ce Chronologiste, place cet événement la quatrieme année de la neuvieme Olympiade, c'est-à-dire, huit ans plutôt. Lorsque ce Savant composoit son grand Ouvrage sur la Chronologie, les Marbres de Paros n'étoient pas encore connus. S'ils l'eussent été de son temps, je suis persuadé qu'il leur auroit donné la préférance sur Eusebe. Ces Marbres placent la fondation de Syracuses la vingt & unieme année de l'Archonte perpétuel Æschyle. Or, on sait que les Olympiades, qui sont de l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére, furent instituées la troisieme année de cet Ar-

(1) Thucyd. Lib. VI, §. III.

chonte : donc la vingt & unieme année de son Archontat, correspond à la troisieme année de la cinquieme Olympiade, c'est-à-dire, à l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére.

On peut m'objecter que la date des Marbres est actuellement effacée, & que celle de 494 qu'on lit dans la derniere Edition, a été substituée par les Editeurs. Je réponds que, quoique la date de 494 ne soit fondée que sur une conjecture, elle n'en est pas moins certaine. En effet, les Olympiades furent instituées la troisieme année de l'Archontat d'Æschyle. Or elles le furent l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére. Si la troisieme année d'Æschyle se rencontre avec l'an 776 avant notre ére, la vingt-unieme année de cet Archonte doit correspondre avec l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére. Cette date est encore confirmée par l'âge du Poëte Eumélus, qu'Eusebe dit avoir fleuri en la troisieme Olympiade. Or, Clément d'Alexandrie assure (1) qu'il s'étoit joint à Archias, qui avoit fondé Syracuses. Il pouvoit avoir alors 45 ans; ce qui n'est pas un âge trop avancé pour se joindre à une nouvelle Colonie. Mais si Archias n'avoit fondé Syracuses qu'en la quatrieme année de la onzieme Olympiade, comme le vouloient Eusebe & Dodwell, Eumélus auroit eu 70 ans, & auroit

(1) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 398, lin. 15.

été trop vieux pour ſonger à ſe tranſporter ailleurs.

Dodwell place, de même qu'Euſebe, la fondation de Syracuſes l'an 3982 de la période Julienne, 732 ans avant notre ére. Je diſcuterai ſon opinion en parlant de la fondation de Mégares.

Cinq ans après (1) la fondation de Syracuſes, des Chalcidiens, partis de Naxos en Sicile ſous la conduite de Theuclès, fonderent la ville de Léontium, d'où ils avoient chaſſé les Sicules; & ayant mis enſuite à leur tête Euarchès, ils bâtirent la ville de Catane.

Je dirai deux mots de Mégares dans l'Attique, à cauſe de la Colonie qu'elle envoya en Sicile; Colonie qui fonda dans cette iſle une Ville de même nom.

La Mégaride fut habitée dans les anciens temps par des (2) Léleges, Pélaſges d'origine. Pandion II ayant été chaſſé (3) par les fils de Métion, ſe refugia auprès de Pylas, Roi de la Mégaride, qui lui fit épouſer ſa fille Pélia. Pylas ayant tué ſon oncle Bias, ſe retira avec des troupes dans le Péloponneſe, où il fonda la ville de Pylos, & laiſſa le petit Royaume de Mégares à Pandion, ſon gendre. Niſus, fils de Pandion, régna (4) dans la

---

(1) Thucyd. Lib. VI, §. III.

(2) Pauſan. Lib. I, Cap. XXXIX, pag. 95. Ovid. Métamorph. VIII, 6.

(3) Apollodor. Biblioth. Lib. III, Cap. XIV, §. V.

(4) Id. ibid. §. VIII.

Mégaride après la mort de son pere. Minos attaqua la Capitale de ses Etats & la prit. Alcathoüs, fils de Pélops, rétablit (1) les murs de la Citadelle, détruits par les Crétois, & mérita le titre de Fondateur. C'est par cette raison que les Mégariens sont appellés les habitants d'Alcathoüs Ἀλκαθόου ναετῆρες, dans une inscription trouvée à Mégares, & rapportée par Taylor sur le second Volume de Démosthenes, page 358; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non point Ἀλκαθέου. Les Athéniens resterent les maîtres de cette Ville jusqu'à Codrus. Les Péloponnésiens étant venus attaquer ce Prince la vingt-unieme année de son regne, furent (2) battus. Cependant ils s'emparerent de Mégares; & depuis ce temps, cette Ville resta dans la possession des Doriens. Voyez Section II, §. I.

Vers le temps de (3) la fondation de Léontium, Lamis, sorti de Mégares, sur les frontieres de l'Attique, fonda Trotilus en Sicile. Il passa dans la suite chez les Léontins, & gouverna leur République avec les Chalcidiens. Mais ayant été chassé par les Léontins, il fonda Thapsos, où il mourut. Ceux qui l'avoient accompagné, obligés de s'enfuir, fonderent Mégares en Sicile. La cen-

(1) Pausan. Lib. I, Cap. XLI, pag. 99. Conf. Theognid. Sentent. v. 751.

(2) Strab. Lib. IX, pag. 602.

(3) Thucyd. Lib. VI, § IV.

tieme année après cette fondation, les Mégariens bâtirent Sélinunte, & la deux cent quarante-cinquieme année, ils furent chassés par Gélon, Roi de Syracuses. L'année de la destruction de Mégares n'ayant point été déterminée, il est presque impossible de fixer celle de sa fondation. En pareil cas, il faut se contenter d'approcher de très-près. Nous savons par Thucydides que, lorsque Gélon détruisit cette Ville, il étoit déja Roi de Syracuses. Mais en quel temps s'empara-t-il de cette Ville? C'est une nouvelle difficulté. Les Marbres de Paros (1) supposent que ce fut sous l'Archontat de Timosthenes, & l'an 215 de l'ére Attique, c'est-à-dire, l'an 4236 de la période Julienne, 478 ans avant notre ére, parce que l'ennéadécaétéride n'étant pas encore établie, il faut ajouter seulement 263 ans aux années attiques, pour avoir l'année avant notre ére. Cette date est contredite par Pausanias, qui assure (2), en termes positifs, que ce Prince se rendit maître de Syracuses la seconde année de la soixante-douzieme Olympiade, sous l'Archontat d'Hybrilidès, c'est-à-dire, en 4223 de la période Julienne, 491 ans avant l'ére vulgaire. Ainsi les Marbres placent l'avénement de Gélon au trône de Syracuses, 13 ans plus tard que Pausanias. Eusebe met cet avénement la seconde année de la soixante-treizieme

(1) Marmora Oxoniens. Epoch. LIV.

(2) Pausan. Lib. VI, Cap. IX, pag. 473.

Olympiade, c'est-à-dire, en 4227 de la période Julienne, 487 ans avant notre ére.

Ces témoignages sont sans doute respectables; mais lorsqu'ils se contredisent, & lorsqu'ils sont contredits par d'autres témoignages non moins graves, on devient plus indécis que jamais, & l'on ne doit pas être surpris de la diversité des opinions parmi les modernes, & de l'embarras où j'ai dû me trouver. Cependant comme il faut se décider, voici le parti que j'ai pris, & les raisons qui m'ont déterminé.

1°. Diodore de Sicile (1) assure que Gélon régna sept ans à Syracuses; & en cela, il s'accorde avec l'Auteur des Marbres, puisque celui-ci dit qu'il s'empara de Syracuses sous l'Archontat de Timosthenes, c'est-à-dire, en 4236 de la période Julienne, 478 ans avant notre ére, & qu'Hiéron lui succéda sous celui de Charès, en 4245 de la période Julienne, 471 ans avant notre ére. Aristote, antérieur à l'Auteur de la Chronique & à Diodore, est aussi (2) de même avis. On doit donc regarder comme constant que Gélon ne régna à Syracuses que sept ans. S'il s'est emparé de cette Ville en 4225 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, comme le veut Pausanias, il mourut en 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. Cependant il étoit en-

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.

(2) Aristotel. Politic. Lib. V, Cap. XII.

core vivant l'année même de la bataille de Salamine, qui eſt poſtérieure de quatre ans, puiſqu'Hérodote (1) aſſure que les Grecs envoyerent une députation à Gélon, pour l'engager à les ſecourir. Il y a grande apparence que Pauſanias s'eſt trompé, & qu'il a pris le commencement du regne de Gélon à Géla, pour celui de ſon regne à Syracuſes. Cela eſt confirmé par le récit de Denys d'Halicarnaſſe, qui (2) porte, en parlant de la députation des Romains en Sicile, qu'Hybrilidès étoit alors Archonte, & que Gélon, fils de Dinomenes, venoit de s'emparer de la Tyrannie d'Hippocrates, *νεωστὶ τὴν Ἱπποκράτους τυραννίδα παρειληφώς*. Or, Hippocrates n'avoit régné qu'à Géla. Si l'on ſuppoſe que l'uſurpation de Gélon étoit antérieure de quelques mois, comme ſemble l'inſinuer le récit de Denys d'Halicarnaſſe, il s'enſuivra qu'elle avoit commencé dans les ſix premiers mois de l'an 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, & vers les derniers mois de la premiere année de la ſoixante-douzieme Olympiade. Pauſanias ſe trouvera, par ce moyen, d'accord avec cet Auteur, à cela près qu'il met en cette année le commencement de ſon regne à Syracuſes, & Denys celui de ſon uſurpation à Géla.

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLIII.

(2) Dionyſ. Halicarn. Antiquitatum Romanar. Lib. VII, §. I, pag. 402.

2°. Gélon mourut, selon (1) Diodore de Sicile, sous l'Archontat de Timosthenes, après avoir régné sept ans à Syracuses. Cette année est celle où ce Prince monta sur le trône de Syracuses, selon les Marbres. Diodore étant Sicilien, il est vraisemblable qu'il étoit mieux instruit de l'Histoire de sa patrie, que l'Auteur de la Chronique de Paros; & son témoignage, appuyé d'ailleurs de celui d'Hérodote, comme je l'ai remarqué un peu plus haut, doit être d'un plus grand poids. De plus, Diodore (2) ajoute que Thrasybule ayant été chassé, les Syracusains conserverent leur liberté pendant 60 ans, jusqu'à ce que Denys l'Ancien eût changé la forme du Gouvernement. Or, on sait que Denys (3) se rendit maître de Syracuses sur la fin de la troisieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, c'est-à-dire, au commencement de l'an 4309 de la période Julienne, 405 ans avant notre ére. Ce nombre se trouve juste, puisqu'il met l'expulsion de Thrasybule la troisieme année de la soixante-dix-huitieme Olympiade, c'est-à-dire, les six premiers mois de l'an 4249 de la période Julienne, 465 ans avant notre ére. La troisieme année de la soixante-dix-huitieme Olympiade, correspondant

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.

(2) Id. ibid. §. LXVIII.

(3) Id. Lib. XIII, §. XCV, XCVI. Xenoph. Hellen. Lib. II, Cap. II.

avec les six derniers mois de la période Julienne 4248, 466 ans avant l'ère vulgaire, & avec les six premiers mois de l'an 4249 de la période Julienne, 465 ans avant notre ère, peut très-bien convenir au commencement de cette année. Cependant le même Diodore de Sicile paroît fixer cet événement à l'année Julienne précédente, puisqu'il le rapporte à l'Archontat de Lysanias, qui commença certainement avec l'an 4248 de la période Julienne, 466 ans avant notre ère. Mais il faut faire attention que lorsque cet Historien écrivoit, l'année civile des Athéniens commençoit, depuis plusieurs siecles, avec l'année olympique, & qu'il a presque toujours suivi la maniere de compter en usage de son temps, de même que nos Historiens modernes suivent la maniere actuelle de compter les années, sans s'embarrasser si dans les anciens temps l'année commençoit en Mars ou en Janvier, & sans prendre garde à la différence qu'il y a entre le vieux & le nouveau style. Hiéron, si l'on en croit (1) Diodore de Sicile, gouverna onze ans & huit mois, & son frere (2) Thrasybule un an. Mais dans un autre endroit, il (3) donne onze ans juste à Hiéron. Sept ans à Gélon, onze ans à Hiéron, un an à Thrasybule, & 60 ans de liberté, font 79

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.
(2) Id. ibid. §. LXVI.
(3) Id. ibid.

ans : donc Gélon se rendit maître de Syracuses 79 ans avant la Tyrannie de Denys. Si l'on retranche 79 de 4309, on aura les six premiers mois de 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, pour le commencement de son regne à Syracuses, les six premiers mois de 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, pour celui de son usurpation de Géla : il mourut donc dans les six premiers mois de l'an 4237 de la période Julienne, 477 ans avant notre ére, mais non sous l'Archonte Timosthenes, comme le dit Diodore. Son frere Hiéron lui succéda, & mourut dans les six premiers mois de 4248 de la période Julienne, 466 ans avant notre ére, & Thrasybule fut chassé dans les six premiers mois de l'année suivante, selon le même Auteur.

Gélon (1) ne fut pas plutôt maître de Syracuses, qu'il l'agrandit, & qu'il s'appliqua à la faire fleurir. Il détruisit Camarine, & en transporta les habitants à Syracuses. Il y transporta aussi la moitié des habitants de Géla. Il assiégea ensuite la ville de Mégares, & la détruisit. Ce dernier événement doit être arrivé vers la troisieme année de son regne, puisqu'il lui fallut à-peu-près deux ans pour transporter & établir à Syracuses les habitants de Camarine & de Géla, & que Mégares étoit déja détruite, & Syracuses dans l'état le plus florissant, lorsque les Grecs députerent à Gélon, pour le

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLVI.

prier de les secourir contre les Perses. Or, cette députation est du printemps de l'an 4234 de la période Julienne, 480 ans avant notre ére, vers la fin de la quatrieme année de la soixante-quatorzieme Olympiade. Je place, par cette raison, la destruction de Mégares en 4232 de la période Julienne, 482 ans avant notre ére, & sa fondation en 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Sélinunte fut bâtie, par les Mégariens, 100 (1) ans après, c'est-à-dire, en 4087 de la période Julienne, 627 ans avant notre ére.

Dodwell s'accorde, à un an près, avec ce calcul; mais il s'en sert pour rapprocher les Colonies Grecques dont nous venons de parler, & sur-tout celle qui fonda Syracuses, sans s'embarrasser de l'autorité des Marbres de Paros. Ce Savant ayant acquis dans la République des Lettres une réputation bien méritée, j'ai cru, par cette raison, devoir discuter son opinion. Vers le temps, dit-il, de la fondation (2) de Catane, Trotilos fut fondée par Lamis. Ce Lamis s'étant joint aux Léontins, & ayant été chassé de leur Ville peu après, il fonda Thapsos, où il mourut. Les compagnons de Lamis, chassés de Thapsos, bâtirent la ville de Mégares. Dodwell suppose, contre la notoriété des faits, que Mégares, dont la fondation est à-peu-près de l'an 3987 de la période

(1) Thucydid. Lib. VI, §. IV.

(2) Dodwell Annal. Thucyd. pag. 40.

Julienne, 727 ans avant notre ére, fut fondée presque tout de suite après Trotilos. Celle-ci ayant été bâtie vers le même temps que Catane, & Catane l'ayant été cinq ans après Syracuses, il s'ensuit, selon son hypothese, que Syracuses a été bâtie la troisieme année de la onzieme Olympiade, qui correspond avec l'an 3981 de la période Julienne, 733 ans avant notre ére. Ainsi il n'y auroit que six ans d'intervalle entre la fondation de Syracuses & celle de Mégares, & qu'un an entre celle de Catane & de Mégares.

Le récit de Thucydides suppose un intervalle beaucoup plus long. Vers le même temps, dit (1) cet Historien, qu'Euarchès fondoit Catane, Lamis aborda en Sicile, & bâtit la ville de Trotilos. L'ayant quittée dans la suite, il passa chez les Léontins, qu'il gouverna quelque temps avec les Chalcidiens. Mais en ayant été chassé, il fonda la ville de Thapsos, où il mourut. Les Chalcidiens, qui l'avoient accompagné, obligés de s'enfuir de Thapsos, bâtirent la ville de Mégares.

Je demande si, d'après cet exposé, on peut raisonnablement conclure que Mégares ait été fondée un an après Catane. Trotilos fut bâtie environ un an après Catane. Thucydides ne dit pas combien de temps Lamis resta à Trotilos; mais il est à présumer qu'il y demeura au moins huit ans. Je ne crois pas qu'on puisse fonder une Ville, &

(1) Thucyd. Lib. VI, §. IV.

donner à son gouvernement une forme stable dans un moindre espace de temps. Il passa ensuite à Léontium, qu'il gouverna peu de temps, ὀλίγον χρόνον. Je sais que cette expression est indéterminée; mais on ne peut lui faire signifier gueres moins de quatre ans, lorsqu'on fait attention que les Léontins ne mirent pas de prime abord Lamis à la tête de leur République, qu'il lui fallut lier sa partie bien adroitement, pour venir à bout de son entreprise, & qu'il dut employer beaucoup de temps en cabales, en brigues, en menées; car aucun Historien ne dit qu'il se mit par force à la tête des affaires. L'année suivante il bâtit la ville de Thapsos, où il mourut. Thucydides ne marque pas combien de temps il survécut à cette fondation. Je suppose que ce fut 10 ans. Ceux qui l'avoient accompagné, furent chassés l'année suivante, & fonderent, l'année d'après, la ville de Mégares. Ainsi Mégares fut bâtie 26 ans après Catane, & 31 ans après Syracuses. Par conséquent l'époque de la fondation de cette derniere Ville, rapportée par les Marbres, s'accorde avec le récit de Thucydides.

On peut inférer de Diodore de Sicile, que Mégares a été construite en 3963 de la période Julienne, 751 ans avant notre ère : car Sélinunte, dit-il, fut (1) détruite la quatrieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, 242 ans après

(1) Diodor. Sicul. Lib. XIII, §. LIX.

sa fondation. Donc Sélinunte fut fondée, selon cet Historien, l'an 4063 de la période Julienne, 651 ans avant notre ére. Sélinunte étant elle-même postérieure de 100 ans à Mégares, celle-ci doit avoir été bâtie l'an 3963 de la période Julienne, 751 ans avant notre ére. Cela fait une différence de 24 ans, entre le récit de Diodore & celui de Thucydides. Dans l'incertitude que doivent naturellement faire naître des dates si discordantes, je penche naturellement vers Thucydides, qui n'étoit pas moins instruit que Diodore, & qui, étant beaucoup plus ancien que cet Ecrivain, avoit de plus grandes facilités pour connoître les véritables époques des fondations des principales Villes de Sicile. Je ne m'arrête point à l'opinion d'Eusebe, qui place la fondation de Sélinunte en 4066 de la période Julienne, 648 ans avant notre ére, parce que son témoignage a peu d'autorité, surtout lorsqu'il est contredit par des passages formels d'anciens Auteurs.

Géla (1) fut fondée par Antiphémus de Rhodes & Entimus de Crete, 45 ans après Syracuses, c'est-à-dire, en 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére.

Zancle (2) fut fondée par les Sicules, peu après leur arrivée en Sicile, c'est-à-dire, vers l'an 3655 de la période Julienne, 1059 ans avant notre ére,

(1) Thucydid. Lib. VI, §. IV.
(2) Id. ibid. §. IV & II.

ou plutôt l'année ſuivante. Les Grecs y envoyerent dans la ſuite une Colonie, qui s'en empara. On ne peut en déterminer le temps. Je préſume cependant que ce fut dans le même ſiecle où le gout des émigrations fut le plus dominant, c'eſt-à-dire, à-peu-près vers le temps où Syracuſes fut fondée. Quoi qu'il en ſoit, des Samiens, s'étant ſauvés de l'Ionie après la priſe de Milet, s'en emparerent. Scythès (1) étoit alors Tyran de Zancle. La priſe de Milet étant de l'an 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére, les Samiens devinrent les maîtres de Zancle l'année ſuivante. Anaxilas, Tyran de Rhégium, ſoumit cette Ville en 4220 de la période Julienne, 494 ans avant notre ére. En voici la preuve. Diodore de Sicile (2) nous apprend qu'il mourut en 4238 de la période Julienne, 476 ans avant notre ére, la premiere année de la ſoixante-ſeizieme Olympiade, après un regne de 18 ans. Si vous ajoutez 18 à 476, & ſi vous les retranchez de 4238, vous aurez 4220 de la période Julienne, & 494 ans avant notre ére, pour l'année où il commença à régner à Zancle. Anaxilas ne fut pas plutôt maître de cette Ville, qu'il en changea le nom, & lui donna celui de Meſſene (3), ſon ancienne patrie. Ce Prince étoit ſans doute Meſſénien d'origine. On

(1) Herodot. Lib. VI, §. XXIII.
(2) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XLVIII.
(3) Thucydid. Lib. VI, §. V.

peut voir dans (1) Pausanias de quelle maniere il s'empara de cette Ville. Elle y est exactement racontée, à cela près que cet Auteur rapporte ce fait à la vingt-neuvieme Olympiade, quoiqu'il soit de la troisieme année de la soixante-onzieme, comme je viens de le prouver, & comme on le verra plus au long dans mes Notes sur Hérodote, Livre VI, §. XXIII, & sur-tout Livre VII, §. CLXIV, Note 230.

La fondation d'Himere (2) est postérieure à celle de Zancle. Euclides, Simus & Sacon, étoient les chefs de la Colonie qui s'y établit vers l'an 4065 de la période Julienne, 649 ans avant notre ére, & la quatrieme année de la trente-deuxieme Olympiade : car (3) Diodore de Sicile assure qu'elle fut détruite par les Carthaginois, la quatrieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, 240 ans après sa fondation. Acres (4) fut bâtie 70 ans après Syracuses, & Casmenes (5) 20 ans après Acres. C'étoient deux Colonies de Syracuses.

Les habitants de Géla (6) envoyerent, 108 ans après leur fondation, une Colonie qui bâtit la ville d'Acragas, ou Agrigente, c'est-à-dire, en

(1) Pausan. Lib. IV, Cap. XXIII, pag. 336 & 337.
(2) Thucydid. Lib. VI, §. V.
(3) Diodor. Sicul. Lib. XIII, §. LXII, pag. 590.
(4) Thucydid. Lib. VI, §. V.
(5) Id. ibid.
(6) Id. ibid. §. IV.

4109 de la période Julienne, 605 ans avant notre ére.

Camarine éprouva différentes vicissitudes. Elle fut fondée (1) par les Syracusains, 135 ans après Syracuses, c'est-à-dire, en 4091 de la période Julienne, 623 ans avant notre ére. Dascon & Ménécolos furent les chefs de cette Colonie. S'étant ensuite révoltée contre les Syracusains, elle fut détruite. Peu après, Hippocrates, Tyran de Géla, la rétablit. Comme Hippocrates régna à Géla en 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére, ce rétablissement de Camarine doit être à-peu-près de l'an 4217 de la période Julienne, 497 ans avant notre ére, & sa destruction de l'an 4215 de la période Julienne, 499 ans avant notre ére. Gélon la détruisit de nouveau, & en transporta les (2) habitants à Syracuses. Il étoit alors Tyran de Syracuses, & cela se passa au commencement de son regne. Il s'empara de Syracuses en 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére : donc Camarine fut détruite vers l'an 4231 de la période Julienne, 483 ans avant notre ére. Je ne m'arrête point à l'opinion (3) du Scholiaste de Pindare, qui prétend que la prise de Camarine arriva vers le temps de l'expédition de Darius en Grece, qui est de l'an 4224 de la

(1) Thucydid. Lib. VI, §. V.
(2) Herodot. Lib. VII, §. CLVI.
(3) Schol. Pindari ad Olympic. V, 19.

période Julienne, 490 ans avant notre ére. L'autorité d'Hérodote est supérieure à celle d'un Grammairien obscur, dont le texte même est altéré. Gélon rétablit dans la suite Camarine, comme nous l'apprenons de (1) Thucydides. Ce fut probablement vers la fin de son regne, & l'an 4235 de la période Julienne, 479 ans avant notre ére.

Si Gélon se rendit maître de Géla en 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, il s'ensuit qu'Hippocrates, qui en étoit Tyran, périt cette année. Hippocrates régna sept ans à Géla, comme le dit (2) Hérodote. Il commença donc à régner l'an 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére. Il succéda à son frere Cléandre, qui fut tué par Sabyllus. Cléandre avoit aussi régné sept (3) ans à Géla. Il étoit fils de Pantarès. Gélon descendoit d'un habitant de l'isle de Télos, qui accompagna Antiphémus de Rhodes, lorsqu'il fonda la ville de Géla. Un de ses descendants, nommé Télinès, devint Hiérophante de Cérès & Proserpine. Hérodote raconte de quelle maniere il parvint à cette dignité.

Tarante, dans la grande Grece, fut fondée après la guerre de Messene, par Phalanthe. Strabon parle fort au long du sujet qui donna lieu à cette fondation. On peut le consulter Livre VI, pages 426 &

(1) Thucyd. Lib. VI, §. V.
(2) Herodot. Lib. VII, §. CLV.
(3) Id. ibid. §. CLIV.

427. La seconde guerre de Messene finit l'an 4046 de la période Julienne, 668 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie, sur l'Archontat de Créon. La fondation de Tarante est donc à-peu-près de l'an 4048 de la période Julienne, 666 ans avant notre ére.

CHAPITRE XV.

Des Héraclides.

HERCULES transmit en mourant les droits qu'il avoit sur le Péloponnese, à Hyllus, l'ainé des enfants qu'il avoit eus (1) de Déjanire, & lui ordonna d'épouser Iolé, quand il auroit atteint l'âge de puberté. Hercules avoit été persécuté par Eurysthée; ses enfants ne le furent pas moins. Obligés de s'enfuir, ils se (2) refugierent à Trachis auprès de Céyx, qui en étoit Roi. Mais ce Prince n'étant point assez puissant pour les protéger, ils traverserent l'Hellade, c'est-à-dire, la Locride & la Béotie, & se rendirent à Athenes. Hyllus, s'étant assis près de l'Autel de la Miséricorde, qui étoit sur (3) la place d'Athenes, implora le secours des Athéniens. Thésée, qui avoit été le compagnon des travaux d'Hercules, régnoit

(1) Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. VII, §. VII.
(2) Id. ibid. Cap. VIII, §. I.
(3) Pausan. Attic. sive Lib. I, Cap. XVII, pag. 39.

alors. Non-seulement il prit la défense d'Hyllus & de ses freres, mais encore il fit la guerre à Eurysthée. Les Péloponnésiens furent battus, les fils d'Eurysthée périrent dans l'action, & Eurysthée lui-même fut tué par Hyllus près des roches Scironides. Les (1) Héraclides s'emparerent de toutes les Villes du Péloponnese. Mais la peste ayant fait des ravages affreux dans le pays, l'Oracle, que l'on avoit consulté, répondit que les Héraclides étant rentrés dans leur patrie avant le temps prescrit par les destins, les Dieux les en punissoient. Hyllus se retira à Marathon, sur les terres des Athéniens, & épousa Iolé, fille d'Eurytus, suivant les ordres de son pere. Son humeur inquiete ne lui permettant pas de rester longtemps dans l'inaction, il envoya de nouveau consulter l'Oracle de Delphes. La réponse du Dieu fut équivoque. Mais Hyllus l'ayant interprétée à son avantage, il rentra dans le Péloponnese; & ayant provoqué (2) à un combat particulier le plus brave de l'armée ennemie, il fut tué. Son fils (3) Cléodæus fit une troisieme tentative, qui ne réussit pas mieux. Aristomachus, fils de Cléodæus, en fit une quatrieme, qui n'eut pas un meilleur succès, comme nous l'apprenons d'Œnomaus (4).

---

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. VIII, §. I.

(2) Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

(3) Eusebii Præpar. Evangel. Lib. V, Cap. XX, p. 210.

(4) Id. ibid.

« Lorsqu'Aridæus, dit-il, eut péri en tâchant de » pénétrer par l'Isthme, son fils Aristomachus, » vint vous (1) consulter sur la route qu'il de» voit prendre ; car il avoit le même désir que » son pere. Vous lui répondites : Les Dieux te » montrent la victoire, si tu prends les chemins » étroits & humides. Il essaya de pénétrer par » l'Isthme, & périt dans le combat ». On trouve encore quelques passages d'autres Auteurs, où il est fait mention de ces deux dernieres entreprises, mais d'une maniere si obscure, que je crois inutile de les citer. Celui d'Œnomaus est clair & précis. Cependant il s'y est glissé une légere erreur de Copiste, qui a mis Ἀριδαίου & Ἀριδαῖος, au lieu de Κλεοδαίου & de Κλεοδαῖος ; Cléodæus étant fils d'Hyllus, & non Aridæus, comme on peut s'en convaincre, en jettant les yeux sur le passage d'Hérodote, ci-dessus rapporté. Enfin Aristodémus, Téménus & Cresphontes, ayant de nouveau consulté l'Oracle, ces Princes, sur une réponse plus claire & plus précise, construisirent en Etolie une flotte, avec laquelle ils pénétrerent dans le Péloponnese, dont ils se rendirent maîtres après quelques combats. Ils avoient dans leur armée des Tyrrhéniens, commandés par Archondas ; & ce fut dans cette occasion qu'on connut, pour la premiere fois, en Grece, (2) la trompette Tyrrhéniene.

(1) Œnomaus adresse la parole à Apollon.

(2) Scholiastes vetus in Sophoclis Ajacem, vers. 17.

J'ai rapporté de suite l'historique du retour des Héraclides, afin de ne point couper le fil de la narration. Je vais maintenant tâcher de fixer les dates de cette conquête, & des différentes tentatives qui la précéderent. Je commence par l'époque de la conquête, parce que les autres en dépendent. Ce point une fois donné, les dates de la premiere & de la seconde tentative, ne seront pas difficiles à déterminer; mais celles de la troisieme & de la quatrieme, resteront toujours incertaines.

Thucydides assure que (1) les Héraclides s'emparerent du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie. C'étoit aussi le sentiment d'Apollodore (2), d'Eratosthenes (3), de (4) Velléius Paterculus, en un mot, de tous les Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler. Cette date, universellement adoptée, varioit nécessairement, selon que l'on reculoit, ou que l'on avançoit la prise de cette Ville.

J'ai prouvé que Troie avoit été détruite l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant

---

Scholiast. Euripidis in Phœnissas, vers. 1386. Le Scholiaste de Sophocles, Edition de Rome, porte Arichondas; mais M. Walckenaer prouve très-bien qu'il faut lire Archondas. Voyez la note de ce Savant sur les Phéniciennes, page 764.

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

(3) Clementis Alex. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(4) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. II.

l'ére vulgaire, par les témoignages d'Hérodote; de Thucydides, de l'Auteur de l'ancienne Vie d'Homere, & par la suite des Rois d'Albe. J'ai fait voir la maniere vicieuse dont s'y étoient pris, pour fixer cette époque, l'Auteur de la Chronique de Paros, Apollodore & Eratosthenes, &, par conséquent, le peu de confiance que doivent inspirer ces Ecrivains. Il s'ensuit que les Héraclides sont rentrés dans le Péloponnese, selon Hérodote, Thucydides & l'Auteur de la Vie d'Homere, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire, & que cette époque est la seule vraie, la seule authentique.

On peut parvenir au même but de cette maniere. Lorsqu'Aristodémus mourut, non-seulement la conquête du Péloponnese étoit achevée, mais encore les partages étoient faits, & tout étoit tranquille, tout étoit pacifié. Il se passa donc plusieurs années entre le commencement de cette conquête & la mort d'Aristodémus. Je donne à cet espace 12 ans, & c'est, je crois, le moins qu'on puisse lui assigner. Ses fils, Proclès & Eurysthenes, étoient jumeaux, & naquirent peu de jours (1) avant sa mort. Théras, leur oncle maternel, gouverna pendant leur minorité. Leur majorité n'est & ne peut être placée que 25 ans après la mort d'Aristodémus. Théras, qui, pendant la tutele, avoit joui de tous les honneurs de la royau-

(1) Herodot. Lib. VI, §. LII.

té,

té, ne pouvant se résoudre à descendre au second rang, forma le projet de fonder une Colonie. Il fallut au moins trois ans pour rassembler des gens de bonne volonté, & pour faire tous les préparatifs nécessaires. Il s'est donc écoulé 40 ans entre la conquête du Péloponnese & la fondation de l'isle Calliste par Théras. Or, j'ai prouvé, Chapitre X, pages 363 & 364, que cette fondation étoit de l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant l'ére vulgaire : donc la conquête du Péloponnese est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére.

Comme cette époque est très-importante, je vais en apporter une autre preuve. Léotychidès, Roi de Sparte, étant (1) mort l'an 4245 de la période Julienne, 469 ans avant l'ére vulgaire, la couronne passa à son petit-fils Archidamus, qui étoit alors âgé de 30 ans. Archidamus descendoit, à la vingtieme (2) génération, d'Aristodémus, qui conquit le Péloponnese. La regle des générations n'est pas la même chez les Lacédémoniens, que chez les autres Nations. Ce peuple, comme je l'ai observé dans le Chapitre XIII de la prise de Troie, avoit défendu de se marier avant l'âge de 36 ans, ou même de 37 ans; & il paroît que c'est à cette Loi que fait al-

(1) Dodwell. Annal. Thucyd. pag. 70 & 71.

(2) J'ai rapporté la généalogie d'Archidamus dans mes Notes sur Hérodote, Livre VIII, §. CXXXI.

lusion (1) Aristote, lorsqu'il dit qu'il ne faut point se marier, tant que le corps prend de l'accroissement, & que les hommes ne doivent prendre une compagne que vers leur 37e année. A Sparte, les Rois n'étoient pas moins soumis aux Loix, que les derniers de leurs sujets. Les générations étoient donc de 37 ans à Lacédémone, tandis qu'elles n'étoient que de 33 ans dans le reste de la Grece. Si on multiplie les vingt générations depuis & compris Archidamus, jusques & compris Aristodémus, par trente-sept, on aura 740 ans, lesquels étant ajoutés à 499, parce que Léotychidès est mort 469 ans avant notre ére, & parce qu'Archidamus, son petit-fils & son successeur, avoit 30 ans lorsqu'il parvint à la couronne, donneront l'an 3475 de la période Julienne, 1239 ans avant l'ére vulgaire, pour l'année de la naissance d'Aristodémus. Cela s'accorde très-bien avec l'hypothese d'Hérodote, de Thucydides & de l'Auteur de la Vie d'Homere, puisque ce Prince avoit 49 ans lorsqu'il conquit le Péloponnese, & 61 ans quand il mourut.

En voici une troisieme preuve. Les Méliens (2) assuroient, la seizieme année de la guerre du Péloponnese, que leur isle avoit été fondée 700 ans auparavant. L'envoi de la Colonie Doriene dans

---

(1) Aristotel. de Republicâ, Lib. VII, Cap. XVI, pag. 464, C.

(2) Thucydid. Lib. V, §. CXII.

cette isle, est donc de l'an 3598 de la période Julienne, 1116 ans avant l'ére vulgaire. D'un autre côté, Conon (1) raconte que Mélos fut fondée en la troisieme génération, après la conquête du Péloponnese, par les Héraclides : donc cette conquête doit être placée entre l'an 3498 de la période Julienne, 1216 ans avant notre ére, & l'an 3531 de la même période, 1183 ans avant l'ére vulgaire. J'ai placé, d'après le systême d'Hérodote & de Thucydides, cette conquête l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére : donc elle se trouve en la troisieme génération, avant la fondation de Mélos. Il n'en seroit pas de même de l'hypothese d'Apollodore & d'Eratosthenes : car l'établissement de la Colonie Doriene à Mélos, précéderoit la conquête du Péloponnese de 12 ans, bien loin de lui être postérieure de deux générations & demie au moins. Cela seul suffit pour faire sentir à toute personne non prévenue, que le systême de ces deux Savants est insoutenable.

Cette époque une fois fixée, il est aisé de déterminer l'année où fut tué Hyllus, en tâchant de pénétrer dans le Péloponnese. Hérodote raconte (2) que les Péloponnésiens vinrent au-devant de ce Prince, & qu'ayant assis leur camp à l'Isthme, Hyllus défia le plus brave de leur armée.

(1) Conon Narrat. XXXVI.
(2) Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

Les conditions du combat furent, que si ce Prince remportoit la victoire, il rentreroit dans les possessions de ses peres, & que s'il étoit tué, les Héraclides ne pourroient revenir que 100 ans après. Le Scholiaste de Thucydides dit aussi la même chose sur le Paragraphe douzieme du premier Livre. Hyllus fut tué, & sa mort doit être de l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, puisque les Héraclides ne rentrerent que 100 ans après, & que leur retour est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé.

Cette tentative des Héraclides sur le Péloponnese, est la seconde. La premiere la précede de 20 ans. Le Scholiaste de Thucydides le dit positivement à l'endroit ci-dessus cité. Elle est, par conséquent, de l'an 3404 de la période Julienne, 1310 ans avant l'ére vulgaire.

Les Héraclides n'observerent pas exactement le traité conclu avec les Péloponnésiens. Cléodæus, fils d'Hyllus, fit une troisieme tentative, où il échoua, & Aristomachus, fils de Cléodæus, en fit une quatrieme, qui ne réussit pas mieux. Il est impossible de fixer les dates de ces deux entreprises, comme je l'ai observé plus haut. Je les ai placées, la troisieme, l'an 3469 de la période Julienne, 1245 ans avant notre ére; la quatrieme, l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant l'ére vulgaire, afin de laisser aux Héraclides le temps de recouvrer des forces.

Mais l'on peut me faire une objection. Hyllus ayant été tué en 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, & le siége de Troie ayant commencé l'an 3434 de la même période, 1280 ans avant notre ére, comment les Héraclides n'ont-ils pas profité de l'absence des Grecs, & sur-tout de celle des Péloponnésiens, pour envahir le Péloponnese? Je réponds, 1°. que Cléodæus, fils d'Hyllus, étoit encore trop jeune pour songer à une conquête de cette importance; 2°. que les troupes des Héraclides ayant de la peine à subsister après le traité conclu entre Hyllus & les Péloponnésiens, se rendirent elles-mêmes au siége de Troie, sous les drapeaux de quelques-uns des plus puissants Princes de ce temps, & qu'après cette expédition, elles revinrent joindre Cléodæus. Aucun ancien Auteur n'en parle, il est vrai; mais cette conjecture est cependant d'autant plus vraisemblable, que des fils & des petits-fils d'Hercules s'étant trouvés au siége de Troie, il est naturel d'imaginer que les troupes de Cléodæus aimerent mieux se procurer une subsistance honnête, en offrant à ces Princes leurs services, que de s'exposer à manquer du nécessaire, en montrant un attachement hors de raison à un Prince, qui ne pouvoit encore, à raison de sa trop grande jeunesse, pourvoir à leurs besoins les plus pressants. Dans un cas à-peu-près pareil, lorsque la folie des Croisades se fut emparée de toutes les têtes, jamais l'Europe ne fut plus tranquille. On

pourroit cependant demander, pourquoi la France ne chassa pas l'Anglois de ses Provinces? pourquoi elle ne subjugua point l'Angleterre & l'Allemagne? ou pourquoi l'Angleterre n'attaqua pas la France? Dans des temps qui sont près de nous, nous avons des Historiens qui rendent raison de l'inaction de ces peuples. Mais si ces Historiens n'étoient point parvenus jusqu'à nous, on pourroit faire la même réponse que nous avons donnée, par rapport à l'inaction des Héraclides; & cette réponse, faute de monuments historiques, seroit très-bonne.

CHAPITRE XVI.

Des Rois de Corinthe.

L'ORIGINE de Corinthe, de même que celle de toutes les anciennes Villes, est mêlée de fables. Eumélus, fils d'Amphilyte, de la famille des Bacchiades, raconte (1) dans l'Histoire de Corinthe, qu'il avoit écrite en vers héroïques, qu'Ephyre, fille de l'Océan, s'étoit la premiere établie dans ce pays; qu'elle donna son nom à la Ville; qu'après elle, Marathon, fils d'Epopée & petit-fils d'Alœus, & Corinthus, régnerent à Ephyre; que celui-ci changea son nom en celui de

(1) Pausan. Corinth. sive Lib. II, Cap. I, pag. 110.

Corinthe, qu'elle conserva depuis; que Jason & Médée (1) y régnerent ensuite; mais que Jason étant retourné à Iolcos, & que Médée ayant passé en Asie, ils laisserent la couronne à Sisyphe, fils d'Æole & petit-fils d'Hellen.

Si l'on aime mieux s'en rapporter à Sophocles dans sa Tragédie d'Œdipe, Roi, Polybe régnoit à Corinthe, dans le même temps que Laius régnoit à Thebes; & ce Prince n'ayant point d'enfants, adopta Œdipe. On ignore s'il succéda immédiatement à Corinthus, ou s'il y eut entr'eux deux plusieurs Princes. Quoi qu'il en soit, Créon fut vraisemblablement son successeur immédiat. En effet, il régnoit en cette Ville, lorsque Jason & Médée s'y retirerent, comme on le voit dans la Médée, Tragédie d'Euripides. Médée, quelque temps après, fit périr Créon avec sa fille; mais craignant la vengeance des Corinthiens, elle se réfugia à Athenes auprès d'Egée. Ce fut alors que Sisyphe, fils d'Æole & petit-fils d'Hellen, monta sur le trône de Corinthe.

Ce Prince fut le fondateur de la Dynastie des Sisyphides, que l'on regarde communément comme la premiere, parce que les Rois de cette Maison donnerent au Royaume de Corinthe une consistance qu'il n'avoit point eue jusqu'alors. Ornytion, Thoas, Damophon, Propodas, qui descendoient de pere en fils de Sisyphe, régnerent

(1) Pausan. Corinth. sive Lib. II, Cap. III, pag. 119.

ensuite. Doridas & Hyanthidas, fils de Propodas, partagerent entr'eux le Gouvernement, & régnerent conjointement. Mais les Héraclides étant rentrés dans le Péloponnese, ces deux Princes livrerent Corinthe (1) à Alétès, & resterent dans le pays. Il est vraisemblable qu'ils avoient au moins 60 ans, lorsqu'Alétès s'empara de cette Ville. Il n'est pas naturel d'imaginer qu'ils eussent été assez lâches pour ne pas seconder les efforts des Corinthiens qui attaquerent (2) les Doriens, & pour ne pas suivre le sort de leurs sujets, qui se retirerent en d'autres lieux après la perte de la bataille, s'ils n'eussent pas été d'un âge avancé. La victoire d'Alétès & le commencement de son regne, sont de la 30e année après le retour des Héraclides, comme on le verra plus bas. Doridas & Hyanthidas avoient donc environ 30 ans lors de la conquête du Péloponnese. Cette conquête est, comme on l'a vu dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides, de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére. Si l'on remonte par les générations depuis Doridas jusqu'à Sisyphe, il se trouvera que ce dernier Prince étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant notre ére. Cela s'accorde bien avec ce que nous avons (3) dit d'Ion, qui, de même que lui, étoit petit-fils d'Hellen.

(1) Pausan. Corinth. Lib. II, Cap. IV, pag. 120.

(2) Id. ibid.

(3) Dans le Chapitre XIV, Sect. II, §. III, p. 456 & suiv.

Si Sisyphe n'a commencé à régner à Corinthe qu'après le départ de Médée de cette Ville, comme le dit Eumélus, il n'est monté sur le trône qu'à l'âge de 56 ans, & vers l'an 3380 de la période Julienne, 1334 ans avant notre ére. En effet, Médée fut enlevée vers l'an 3364 de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére. Elle alla d'abord à Iolcos avec Jason. Bientôt après obligée de se retirer à Corinthe, elle y régna, ou voulut y régner. Chassée de Corinthe, elle se réfugia à Athenes auprès d'Egée. Mais ayant voulu empoisonner Thésée, elle quitta la Grece vers l'an 3387 de la période Julienne, 1227 ans avant l'ére vulgaire. Comme le séjour qu'elle fit à Athenes fut assez long, il y a lieu de croire qu'elle fut chassée de Corinthe vers l'an 3380 de la période Julienne, 1334 ans avant notre ére, & que Sisyphe succéda à Créon, qui venoit de périr par les intrigues de cette artificieuse Princesse. Le regne de Sisyphe ne peut avoir été fort long, & je suppose qu'il ne fut que de 14 ans. Ornytion dut, par conséquent, lui succéder l'an 3394 de la période Julienne, 1320 ans avant notre ére. La durée du regne de ce Prince, & celle des regnes de ses successeurs, est très-incertaine, & je me suis cru en droit, par cette raison, de lui donner quelle étendue il m'a plu, sans déroger cependant à la vraisemblance. Thoas, successeur d'Ornytion, fut dépossédé par Atrée, ou par Agamemnon. Il est certain qu'Agamemnon ré-

gnoit à Corinthe, lorſqu'il partit (1) pour l'expédition de Troie. La Grece n'étoit pas, dans le temps de cette expédition, auſſi peuplée qu'elle le fut depuis. De nombreuſes levées de troupes l'épuiſerent. Thoas attendoit probablement avec impatience l'occaſion de remonter ſur le trône de ſes peres, & il y a grande apparence qu'Agamemnon ne fut pas plutôt parti, qu'il rentra dans ſes Etats. Il eſt certain que Damophon, Propodas, Doridas & Hyanthidas lui ſuccéderent, que ces deux derniers Princes, qui étoient freres, régnerent conjointement, & qu'Alétès, de la Maiſon des Héraclides, leur enleva la couronne 30 ans après le retour des Héraclides.

Je paſſe actuellement aux Rois de Corinthe & aux Prytanes annuels de la Maiſon des Héraclides, plus communément appellés Bacchiades. On a ſur cette Dynaſtie beaucoup plus de lumieres que ſur celle des Siſyphides. Il reſte cependant encore beaucoup d'obſcurité, & il faudroit ſans doute pour la diſſiper une très-longue diſſertation; mais les bornes de cet Ouvrage m'impoſent la néceſſité d'être court.

Il s'agit de déterminer le commencement & la durée des regnes des Alétiades & des Bacchiades, qui tiroient leur origine d'Hercules, celle des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades, & le commencement du regne de Cypſélus, qui chaſſa

(1) Homeri Iliad. Lib. II, verſ. 570.

les Prytanes, & s'empara de la souveraineté.

Si l'on s'en rapportoit à Diodore de Sicile, la question seroit bientôt décidée. « Les (1) Héra-
» clides, dit-il, ne se furent pas plutôt rendus
» maîtres du Péloponnese, qu'ils envoyerent cher-
» cher Alétès, & lui remirent la ville de Corin-
» the avec son territoire. Ce Prince régna 38 ans.
» Ses successeurs occuperent le trône après lui jus-
» qu'à la Tyrannie de Cypsélus, qui est posté-
» rieure au retour des Héraclides de 447 ans. Ixion,
» qui vint ensuite, gouverna 38 ans, Agélas 37,
» Prumnis 35, & Bacchis le même nombre d'an-
» nées. Ce Prince se distingua plus que tous ses
» prédécesseurs, & mérita, par ses actions illustres,
» que les Rois qui le suivirent, prissent le nom de
» Bacchides, ou (2) Bacchiades. Agélas lui succéda
» & régna 30 ans, Eudémus 25, Aristomédès 35.
» Lorsqu'il mourut, son fils Télestès étoit encore
» enfant. Agémon, son oncle & son tuteur, s'em-
» para de la couronne, & la conserva 16 ans. Ale-
» xandre lui succéda & régna 25 ans; mais Té-
» lestès l'ayant tué, remonta sur le trône, & s'y
» maintint 12 ans. Il fut tué par ses parents, &
» Automénès ne régna qu'un an. La royauté fut

(1) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.

(2) Ce dernier mot ne se trouve point dans le texte de Diodore; mais Pausanias l'écrit de la sorte, Lib. II, Cap. IV, page 120. On peut consulter la note de Kuhnius sur cet Auteur, page 419.

» abolie, & les Bacchiades, qui étoient plus de
» deux cents, s'emparerent de l'autorité souveraine, & gouvernerent conjointement. Cependant ils élurent l'un d'entr'eux pour tenir les rênès de l'Etat, sous le nom de Prytane annuel.
» Cette forme de gouvernement subsista 90 ans,
» jusqu'à la Tyrannie de Cypsélus, qui chassa les
» Prytanes. »

Toutes ces sommes réunies font 417 ans, quoique Diodore ait avancé que les Rois & les Prytanes annuels en aient régné 447. M. Wesseling trouve le (1) moyen de concilier Diodore de Sicile avec lui-même, en rapportant un passage du Grammairien Didyme, qui soutient qu'Alétès ne commença à régner que 30 ans après le retour des Héraclides.

Cette solution est ingénieuse, & leve toutes les difficultés, si l'on suppose, avec Diodore de Sicile, que la ville de Troie a été prise l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant l'ére vulgaire, & que les Héraclides sont rentrés dans le Péloponnese l'an 3610 de la période Julienne, 1104 ans avant notre ére. En retranchant 447 de 1104, on aura l'an 4057 de la période Julienne, 657 ans avant l'ére vulgaire; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du temps où Cypsélus s'empara de l'autorité suprême. Mais j'ai prouvé que le systême de Diodore de Sicile sur la prise de Troie,

(1) In notis ad Diodori Sic. locum laudatum.

& conséquemment sur le retour des Héraclides, qui est le même que celui d'Apollodore & d'Eratosthenes, n'étoit pas soutenable. Cette solution ne suffit donc pas, & il faut nécessairement alonger les regnes des Alétiades & des Bacchiades, ou augmenter le nombre des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades. La durée de chacun des regnes des Alétiades & des Bacchiades, est assez considérable en elle-même, & l'on ne peut la prolonger, sans pécher contre la vraisemblance. J'admets donc la somme de ces regnes telle que je la trouve dans Diodore de Sicile, & cela d'autant plus volontiers, que ces Princes font dix générations, comme le prouve le passage de cet Historien ci-dessus rapporté, & comme le dit aussi (1) Pausanias en termes formels. Dix générations font 333 ans, & la somme des regnes va à 327; ce qui ne differe que de six ans.

L'erreur est donc dans le nombre des Prytanes annuels. Diodore de Sicile en (2) compte quatre-vingt-dix; mais Strabon (3) en met jusqu'à deux cents. Quel parti prendre entre deux opinions si différentes l'une de l'autre? Il s'agit de déterminer le commencement & la fin du regne des Alétiades & des Bacchiades. Ce point donné, si l'on parvient aussi à fixer l'époque de la Ty-

(1) Pausan. Corinth. sive Lib. II, Cap. IV, p. 120.
(2) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.
(3) Strab. Lib. VIII, pag. 380, C.

rannie de Cypsélus, il est évident qu'on aura le nombre des Prytanes annuels. Il faut donc commencer par l'époque du regne des Alétiades & des Bacchiades.

Il me paroît certain qu'Alétès monta sur le trône de Corinthe 30 ans seulement après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire. « Didy- » me dit (1) positivement qu'Alétès ne fut point » le fondateur de Corinthe, mais qu'il en fut Roi » 30 ans après l'arrivée des Doriens ». Δίδυμος δέ φησι τὸν Ἀλήτην μὴ οἰκιστὴν τῆς Κορίνθου γεγονέναι, ἀλλὰ βασιλέα, ἔτει τριακοστῷ μετὰ τὴν τῶν Δωριέων ἄφιξιν. Il est vrai que l'autorité de ce Grammairien n'est pas en ces matieres d'un grand poids. Cependant elle acquiert du prix, lorsqu'on vient à considérer que Didyme peut avoir copié ce fait dans quelque Auteur plus ancien. Cette réflexion ne m'auroit pas néanmoins déterminé à adopter ce sentiment, s'il n'eût point été confirmé par Conon, sinon en propres termes, du moins par le résultat de sa narration. Cet Auteur avoit dédié (2) son Ouvrage à Archélaüs Philopator, Roi de Cappadoce. Ce Prince est celui qui favorisa Antoine contre Octave. Ainsi l'on peut assurer que Conon fleurissoit avant l'an 4483 de la période Julienne, 31

---

(1) Schol. Pindari ad Olympic. XIII, vers. 17, pag. 144, col. 2, lin. 7.

(2) Photii Biblioth. Cod. CLXXXVI, pag. 424.

ans avant notre ére. Conon (1) raconte qu'Alétès, s'étant rendu maître de Corinthe, en chassa les descendants de Sisyphe & les Ioniens, & qu'après l'avoir repeuplée & s'être affermi sur le trône, il fit la guerre aux Athéniens. Cette guerre est celle où Codrus se dévoua pour le salut de sa patrie. J'ai prouvé, au Chapitre VIII de la Chronologie Athéniene, §. III & IV, que le dévouement de Codrus tomboit sur l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére. Si Alétès s'étoit emparé de Corinthe aussi-tôt après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, il s'ensuivroit qu'Alétès auroit été dans la cinquante-huitieme année de son regne, lorsqu'il attaqua les Athéniens; & comme on ne peut gueres lui donner moins de 25 ans quand il fit la conquête de Corinthe, il auroit dû avoir alors au moins 83 ans. Or, je demande si à cet âge on songe à agrandir ses Etats. Cela est destitué de toute vraisemblance. Mais si l'on suppose, avec Didyme, qu'Alétès monta sur le trône de Corinthe 30 ans après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire, il s'ensuit qu'il étoit dans la vingt-huitieme année de son regne. Il avoit eu, par conséquent, le temps d'affermir sa puissance; & si l'on suppose qu'il avoit 25 ans lorsqu'il parvint à la Couronne, il devoit

(1) Photii Biblioth. Cod. CLXXXVI, pag. 424.

avoir alors 53 ans ; âge qui n'est point encore assez avancé pour détourner un ambitieux de songer à faire des conquêtes.

Alétès ayant donc commencé à régner l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire, & étant resté maître de ses Etats, lui & ses successeurs, 327 ans, comme le dit (1) Diodore de Sicile, il s'ensuit que la royauté fut abolie en 3881 de la période Julienne, 833 ans avant l'ére vulgaire, & qu'il s'éleva sur ses ruines une Aristocratie, dont le Chef gouverna un an, sous le nom de Prytane. Il faut actuellement déterminer en quelle année fut détruite cette forme de gouvernement, puisqu'on ne peut savoir, que par ce moyen, combien de temps elle subsista.

Les Auteurs ne s'accordent point sur l'année où Cypsélus s'empara de l'autorité souveraine. Je ne rapporterai point leurs opinions, afin de ne pas m'engager dans des discussions, fatiguantes pour la plupart des Lecteurs, quoique peu importantes au fond, & qui exigeroient néanmoins un travail pénible. Je me contenterai d'exposer le sentiment d'Eusebe. Si l'on en croit ce (2) Chronologiste, Cypsélus monta sur le trône la premiere année de la trentieme Olympiade, qui correspond avec l'an 4054 de la période Julienne, 660 ans avant notre ére. Les Peres Pétau

(1) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.
(2) Euseb. Chronic. Lib. poster. pag. 121.

& (1) Corsini mettent son avénement au trône, la troisieme année de la trentieme Olympiade, d'après Eusebe, parce que ces Savants n'ont pas fait attention que dans le grec d'Eusebe, on a placé trois époques, comme si elles se rapportoient à cette troisieme année, quoique la Version latine de saint Jérôme mette celle qui concerne Cypsélus, en regard de la premiere année. M. le Président Bouhier le (2) place en 4059 de la période Julienne, 655 ans avant notre ére, pour des raisons qu'il seroit d'autant plus inutile de rapporter actuellement, que dans peu je les réfuterai.

J'adopte le sentiment d'Eusebe, & voici les motifs qui me déterminent. Démaratus, l'un des Bacchiades, se retira en Italie, pour se soustraire à la tyrannie de Cypsélus. Or, on sait par Denys (3) d'Halicarnasse, que s'étant rendu dans la Tyrrhénie, (l'Etrurie,) il y épousa une femme de grande naissance, dont il eut deux fils, à qui il fit donner une éducation grecque & tyrrhéniene. Lorsque ses enfants furent parvenus à l'âge viril, il les maria à des filles d'illustre extraction. L'aîné, qui s'appelloit Aruns, mourut peu de temps

(1) Petavius de Doctrinâ Temporum, Lib. XIII, pag. 302. Corsini Fasti Attici, tom. III, pag. 48.

(2) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. XV, page 169.

(3) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. III, §. XLVI & XLVII, pag. 176 & 177.

après, laissant sa femme enceinte. Démaratus mourut lui-même quelques jours après de chagrin, laissant ses grands biens à son fils Lucumon. Celui-ci aspira aux premieres places de l'Etat; mais se voyant repoussé, & ne pouvant digérer cet affront, il passa à Rome, & s'insinua dans les bonnes graces d'Ancus Marcius, qui régnoit alors. Ce Prince étant mort, il fut élu Roi de Rome, la seconde année de la quarante-unieme Olympiade, qui correspond avec l'an 4099 de la période Julienne, 615 ans avant notre ére. Il avoit (1) 25 ans lorsqu'il vint à Rome. Il a vécu 17 ans avec Ancus Marcius : par conséquent il avoit 42 ans révolus, quand il devint Roi de Rome. Il étoit donc né l'an 4057 de la période Julienne, 657 ans avant notre ére. Aruns, son frere ainé, étoit né l'année précédente, 4056 de la période Julienne, 658 ans avant notre ére, & Démaratus s'étoit marié en 4055 de la même période, 659 ans avant l'ére vulgaire. Il fallut au moins trois ou quatre ans à Démaratus pour qu'il eût le temps de rassembler ses biens, & de former un établissement en Tyrrhénie. Il s'ensuit donc que Cypsélus s'est emparé de l'autorité souveraine en 4051 de la période Julienne, 663 ans avant notre ére, & que le gouvernement des Prytanes annuels, a subsisté 170 ans.

(1) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. IV, §. VI, pag. 203, lin. 15, &c.

Il eſt vrai, & nous l'avons remarqué, que dans le paſſage de Diodore de Sicile, il n'eſt fait mention que de quatre-vingt-dix Prytanes annuels. Mais comme nous ne connoiſſons ce fragment que par le Syncelle, & que le Syncelle a beaucoup ſouffert lui-même des Copiſtes, il peut ſe faire qu'il ſoit altéré. D'ailleurs, en ſuppoſant qu'il nous ſoit parvenu dans ſon intégrité, le ſyſtême de Diodore de Sicile ſur les époques de la priſe de Troie & du retour des Héraclides, peut avoir obligé cet Hiſtorien à abréger la durée du gouvernement des Prytanes. Il eſt certain que (1) Strabon en comptoit deux cents, & la raiſon en eſt ſenſible. Il paroît qu'il croyoit qu'Alétès étoit devenu Roi de Corinthe auſſi-tôt après le retour des Héraclides. La Royauté avoit ſubſiſté 327 ans. C'étoit une choſe conſtante. Le fragment de Diodore & les dix générations de cette famille, rapportées par Pauſanias, ne permettent point d'en douter. Elle avoit donc été abolie, ſelon cet Ecrivain, l'an 3851 de la période Julienne, 863 ans avant notre ére. Le commencement de la Tyrannie de Cypſélus en 4051 de la période Julienne, 663 ans avant l'ére vulgaire, qui eſt étroitement lié avec l'exil de Dématatus, ne lui paroiſſoit pas moins certain; & la connoiſſance profonde qu'il avoit de l'Hiſtoire Romaine, ne lui permettoit pas de former ſur ce ſujet le plus léger

(1) Strab. Lib. VIII, pag. 380. C.

doute. Le gouvernement ariſtocratique avoit donc ſubſiſté dans cette hypotheſe 200 ans.

Des Lecteurs ordinaires pourroient ſe contenter d'appréndre que Cypſélus détruiſit l'Ariſtocratie en telle année ; mais il en eſt d'un autre ordre qui aiment à connoître les cauſes d'une révolution qui changea la forme du gouvernement. Que les Rois aient été chaſſés, cela eſt aiſé à concevoir. Téleſtès étoit enfant, lorſqu'il perdit ſon pere. Son oncle Agémon, étant ſon tuteur, trouva beaucoup de facilité pour s'emparer de la Couronne. C'eſt un de ces événements qui n'arrivent que trop fréquemment. Alexandre, fils d'Agémon, monta ſur le trône après lui ; mais Téleſtès, qui s'étoit ſauvé, revint, & tua cet uſurpateur. Il fut lui-même tué par ſes proches parents, qui vouloient venger le meurtre d'Alexandre ; & Automénès, qui lui ſuccéda, ne régna qu'un an, ſoit qu'il ait été tué, ou qu'il ait été chaſſé. La branche cadette des Héraclides, ſurnommée Bacchiades, de Bacchis, cinquieme Roi de Corinthe, étoit très-nombreuſe, & vraiſemblablement diviſée en d'autres branches. Ces Bacchiades étant irrités du meurtre d'Agémon, & jaloux de ne point jouir de l'autorité à laquelle ils ſe croyoient en droit d'aſpirer par leur naiſſance, il n'eſt point étonnant qu'ils aient formé le complot de détruire la Royauté, & qu'ils l'aient exécuté, avant que le Roi en fût inſtruit, ou même malgré lui, ſuppoſé qu'il en ait eu connoiſſance. Mais qu'une famille auſſi nombreuſe,

qui disposoit des Magistratures & de toutes les places de confiance en faveur de quelqu'un de cette même famille, ou de ses créatures, & qui étoit si jalouse de son autorité, qu'elle ne souffroit pas que celui qui étoit Prytane, retînt cette dignité plus d'un an, que cette famille, dis-je, ait perdu la souveraineté, qu'elle ait été chassée; c'est ce qu'on a de la peine à comprendre. Thucydides nous a heureusement conservé un fait, qui sert à répandre du jour sur ce sujet. Il nous (1) apprend qu'il y eut un combat naval très-sanglant, entre les Corinthiens & les Corcyréens. Je m'arrêterai d'autant moins à discuter ici la cause de la guerre qui s'alluma entre ces deux peuples, que je me propose de le faire dans peu. Je remarquerai seulement que l'Aristocratie étant le plus dur de tous les gouvernements, & celui où l'on abuse plus volontiers de l'autorité, pour vexer le peuple & ceux qui ne sont pas de la faction des Nobles, il n'est point étonnant que les Bacchiades se soient rendus odieux au peuple. Il y avoit alors à Corinthe une famille puissante, qui devoit son origine à Mélas, fils d'Antasus. Ce Mélas étoit d'une illustre extraction; & ayant aidé (2) Alétès à s'emparer de Corinthe, il s'établit dans cette Ville, & ses descendants y jouirent des plus grands honneurs. Ces deux Maisons

(1) Thucydid. Lib. I, §. XIII.

(2) Pausan. Corinth. sive Lib. II, Cap. IV, pag. 120.

cherchoient mutuellement à se supplanter & à se détruire. Tant que les Rois subsisterent, ils tinrent la balance égale entr'elles, & les contraignirent à renfermer en elles-mêmes leurs haines & leurs jalousies. Mais les Bacchiades ayant détruit la royauté, & se voyant l'autorité en main, eurent plus de facilité pour abaisser les Mélanides. Ceux-ci trouverent cependant le moyen de se soutenir, en faisant leur cour au peuple. Ils tinrent même toujours un rang distingué ; & Eétion (1), pere de Cypsélus, & l'un des descendants de Mélas, épousa une fille d'Amphion, l'un des Bacchiades. La jalousie des Bacchiades, qui n'étoit qu'assoupie, se réveilla à l'occasion d'un Oracle, qui annonçoit leur ruine & la future grandeur de Cypsélus, qui ne faisoit que de naître. Ils résolurent de faire périr cet enfant. Mais leur cruauté fut trompée, par l'adresse & la vigilance de sa mere. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, il chercha les occasions de se venger. Le combat naval, dont je viens de parler, lui en fournit une favorable. Ce combat sanglant avoit affoibli l'autorité des Bacchiades. Cypsélus profita habilement de cette circonstance, & se liguant avec ceux à qui le gouvernement aristocratique étoit odieux, il saisit le moment critique & favorable pour exécuter ses projets. Il y a même grande apparence qu'il fut aussi secondé par le peuple, qui se flat-

(1) Herodot. Lib. V, §. XCII.

toit d'être traité plus doucement par un ſeul maître, que par deux cents. Quoi qu'il en ſoit, tout eſt dans l'ordre des vraiſemblances.

Mais pour en revenir à Cypſélus, l'année où il s'empara de l'autorité, eſt démontrée par celle de l'exil volontaire de Démaratus, laquelle l'eſt elle-même par l'avénement de Lucumon au trône de Rome, & par l'âge qu'il avoit à cette époque. Hérodote donne (1) à Cypſélus 30 ans de regne; donc Périandre lui ſuccéda en 4081 de la période Julienne, 633 ans avant l'ére vulgaire. Il s'agit maintenant de déterminer la durée du regne de Périandre, & d'examiner ſi les diverſes particularités de la vie de ce Prince, ſont poſtérieures à l'année 4081. Je les parcourrai toutes, en ſuivant la marche d'Hérodote, & ſans m'aſſujettir à l'ordre des temps.

La premiere que je trouve dans cet Hiſtorien, eſt le conſeil que donne Périandre à Thraſybule, Tyran de Milet. Les (2) Miléſiens étoient alors en guerre avec les Lydiens. Sadyattes, Roi de Lydie, avoit commencé cette guerre ſix ans avant ſa mort. Son fils Alyattes la continua ſix autres années. Etant tombé malade au commencement de la douzieme année de la guerre, l'Oracle lui dit qu'il ne guériroit point, à moins qu'il ne fît rebâtir le Temple de Minerve Aſſéſiene, que ſes

(1) Herodot. Lib. V, §. XCII.
(2) Id. Lib. I, §. XVIII, XIX, &c.

troupes avoient brûlé. Alyattes envoya proposer une treve aux Miléſiens, qui devoit durer pendant le temps qu'on emploieroit à reconſtruire ce Temple. Périandre donna avis à Thraſybule de la réponſe de l'Oracle, & de la treve que venoit offrir l'Envoyé d'Alyattes. Thraſybule fit porter ſur la place une immenſe quantité de bled, & les Miléſiens, par ſon ordre, ſe donnerent de grands repas le jour de l'arrivée de l'Envoyé. Alyattes s'étoit imaginé que Milet étoit réduite à la derniere extrémité. Mais ayant appris, au retour de ſon Envoyé, que cette Ville étoit dans l'abondance, il fit la paix avec Thraſybule. Cet événement eſt de la ſixieme année du regne d'Alyattes, & de l'an 4104 de la période Julienne, 610 ans avant l'ére vulgaire : ce Prince ayant ſuccédé à Sadyattes en 4098 de la période Julienne, 616 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. Périandre étoit donc alors dans la vingt-troiſieme année de ſon regne.

La ſeconde particularité que raconte Hérodote, eſt celle d'Arion. Ce Poëte dithyrambique, ayant vécu long-temps auprès de Périandre, eut envie (1) de voyager en Sicile & en Italie. Il amaſſa dans ces pays de grands biens ; & voulant s'en faire honneur dans ſa patrie, il s'embarqua ſur un vaiſſeau Corinthien qui s'en retournoit à Co-

(1) Herodot. Lib. I, §. XXIV, &c.

rinthe. Les matelots désirant s'approprier ses richesses, formerent le complot de le tuer. Arion les prévint, en se jettant à la mer, & trouva, de maniere ou d'autre, le moyen d'arriver à Corinthe, avant que le vaisseau, sur lequel il s'étoit d'abord embarqué, touchât au port. Périandre régnoit encore. Solin (1) prétend que cet événement est de la vingt-neuvieme Olympiade; mais bien loin que Périandre fût alors sur le trône, il n'étoit pas probablement encore né, & le regne de Cypsélus commence la seconde année de cette Olympiade. Saumaise a réfuté Solin, & l'on peut voir les remarques de ce Savant. Eusebe (2) assure qu'Arion fleurissoit la seconde année de la quarantieme Olympiade, c'est-à-dire, en 4095 de la période Julienne, 619 ans avant l'ére vulgaire, & Suidas en la trente-huitieme Olympiade. Quelle que soit celle de ces deux dates que l'on adopte, elle ne contredit point celle de l'avénement de Périandre au trône.

La troisieme particularité rapportée par (3) Hérodote, est celle des trois cents enfants Corcyréens, envoyés par Périandre à Alyattes, Roi de Lydie, pour être faits Eunuques. Périandre (4) avoit relégué son fils Lycophron dans l'isle de

(1) Solini Polyhistor. Cap. VII.
(2) Eusebii Chronicor. Lib. poster. pag. 123.
(3) Herodot. Lib. III, §. XLVIII.
(4) Id. ibid. §. LIII.

Corcyre. Mais se voyant très-âgé, & ses foibles mains ne pouvant plus tenir les rênes du gouvernement, il crut devoir le rappeller. Les Corcyréens, mécontents de Périandre, tuerent ce jeune Prince. Périandre enleva trois cents enfants d'entre les plus illustres familles de l'isle, & les envoya à Alyattes, Roi de Lydie, pour être faits Eunuques. Il s'agit de déterminer le temps où cela arriva.

La guerre qu'Hégésistrate, fils de Pisistrate; soutint contre les Mytiléniens, fut (1) terminée par la médiation de Périandre. Cette guerre ne précede que de peu d'années la premiere domination de Pisistrate sur les Athéniens, qui est de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, & doit être à-peu-près de l'an 4150 de la période Julienne, 564 ans avant l'ére vulgaire. Périandre devoit être alors extrêmement âgé; & comme je ne trouve plus rien dans l'histoire qui ait le moindre rapport avec lui, je crois qu'il ne survécut pas de beaucoup à la paix qu'il procura aux Mytiléniens. Je fixe, par conséquent, sa mort l'année suivante. Il avoit envoyé auparavant chercher son fils Lycophron, comme je viens de le remarquer. Ce dut être en 4148 de la période Julienne, 566 ans avant l'ére vulgaire; & ce fut cette même année que Lycophron fut tué. Périandre, outré du meurtre de son fils, attaqua

(1) Hérodot. Lib. V, §. XCIV & XCV.

les Corcyréens, les battit & les subjugua. Ce fut en cette occasion, si l'on en croit le (1) Scholiaste de Thucydides, que se donna cette célebre bataille, entre les Corcyréens & les Corinthiens, dont parle (2) Thucydides. Feu M. le Président Bouhier (3) étoit aussi de cet avis. Cependant on ne remarque pas dans le récit de Thucydides, la moindre particularité qui engage à le croire. Bien plus, la date, rapportée par cet Historien, ne s'accorde point avec le temps où a vécu Périandre; aussi M. le Président Bouhier l'a-t-il changée de son autorité privée. Quant à moi, je suis persuadé que ce combat n'a rien de commun avec l'outrage fait à Périandre, & qu'il s'est donné long-temps avant la naissance de ce Prince. Corcyre, fondée par des bannis (4) de Corinthe, avoit hérité de la haine de ses fondateurs. On ne doit donc pas être surpris qu'elle ait manifesté cette haine, lorsqu'elle se crut assez puissante pour le faire impunément. Cette isle fut fondée (5) en 3958 de la période Julienne, 756 ans avant l'ére vulgaire; & le combat en question se donna, sui-

---

(1) Scholiast. Thucydid. ad Lib. I, §. XIII.

(2) Thucydid. Lib. I, §. XIII.

(3) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. XV, page 167.

(4) Timæus apud Scholiast. Apoll. Rhodii, Lib. IV, vers. 1216.

(5) Voyez Chapitre XIV, Section II, §. IV, page 471.

vant (1) Thucydides, en 4050 de la période Julienne, 664 ans avant notre ére, par conſéquent 92 ans après ſa fondation. Le témoignage du Scholiaſte de Thucydides eſt d'une trop foible autorité, pour donner atteinte au texte même de cet Hiſtorien.

Périandre ayant ſubjugué les Corcyréens, envoya à Alyattes trois cents jeunes gens des plus illuſtres familles de Corcyre, pour être faits Eunuques. Ce fut vraiſemblablement l'année qui ſuivit le meurtre de ſon fils. Alyattes vivoit encore, puiſqu'il ne (2) mourut qu'en 4155 de la période Julienne, 559 ans avant l'ére vulgaire. Lorſque Lycophron périt, il étoit à la fleur de ſon âge, & propre à gouverner. Il ne devoit pas avoir alors moins de 26 à 27 ans : par conſéquent il étoit né vers l'an 4121 de la période Julienne, 593 ans avant notre ére. En liſant dans Hérodote les raiſons qui obligerent Périandre à reléguer ce jeune Prince en Corcyre, on jugera que lorſqu'il y fut envoyé, il ne pouvoit pas avoir plus de 14 à 15 ans. Son exil eſt donc de l'an 4139 de la période Julienne, 575 ans avant notre ére.

Les jeunes Corcyréens, envoyés à Alyattes, aborderent à Samos. Les Samiens, touchés du malheur qui les attendoit, les délivrerent. Les Corinthiens ſe croyant outragés, ſe joignirent aux

---

(1) Thucyd. Lib. I, §. XIII.

(2) Voyez le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie.

Lacédémoniens, dans une expédition que ceux-ci firent, une (1) génération après, contre Polycrates, Tyran de Samos. Cela s'accorde assez bien avec ce que j'ai dit de l'envoi des jeunes Corcyréens à Alyattes : car s'ils ont été envoyés à ce Prince en 4149 de la période Julienne, 565 ans avant notre ére, l'expédition des Lacédémoniens & des Corinthiens contre ceux de Samos, doit être à-peu-près de l'an 4183 de la période Julienne, 531 ans avant l'ére vulgaire. Or elle s'est faite six ans plus tard, en 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, comme on peut le voir dans ma note sur ce passage d'Hérodote. Ces six années peuvent avoir été négligées par cet Historien, parce que comptant par générations, elles faisoient un trop petit objet pour en parler.

On pourroit me faire quelques difficultés sur ce que j'ai dit de la durée des regnes de Cypsélus & de Périandre, parce qu'Aristote assure (2) que les Cypsélides regnerent 77 ans. Mais M. le Président Bouhier les ayant levées d'une maniere satisfaisante, je ne puis rien faire de mieux, que de renvoyer le Lecteur au Chapitre XV de ses Recherches & Dissertations sur Hérodote. J'ajoute cependant aux raisons de ce Savant, que le texte d'Aristote ne nous est pas parvenu dans son in-

(1) Herodot. Lib. III, §. XLVIII.

(2) Aristot. Politic. Lib. V, Cap. XII, pag. 414.

tégrité, & que le paſſage que l'on emprunte de ce Philoſophe, ne peut, par conſéquent, détruire ce que je viens de dire. En effet, il avance d'abord que la Dynaſtie des Cypſélides régna 73 ans & demi. Enſuite il donne 30 ans de regne à Cypſélus, 44 ans à Périandre, & trois ans à Pſammétichus. Cela ne peut abſolument s'accorder, & il faut qu'il y ait erreur, ou dans les nombres partiels, ou dans le total. La même erreur ſe retrouve dans l'Edition d'Alde, qui eſt la premiere de cet Auteur.

CHAPITRE XVII.

D'Eſope.

HÉRODOTE parle, au ſecond Livre de ſon Hiſtoire, de la mort de ce Fabuliſte. Il me paroît, par cette raiſon, d'autant plus important d'en fixer la date, que les Chronologiſtes anciens & modernes ſe ſont, ou trompés, ou ne l'ont point marquée avec aſſez de préciſion. Ce défaut a occaſionné des erreurs qu'on n'a pu éviter, qu'en tombant dans des abſurdités, ou qu'en révoquant en doute des paſſages formels d'Auteurs accrédités.

Il eſt impoſſible, faute d'anciens monuments, de déterminer l'année de la naiſſance d'Eſope. On ſait ſeulement par (1) Suidas qu'il vivoit en la qua-

(1) Suidas voc. Αἴσωπος.

rantieme Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 4094 de la période Julienne, 620 ans avant notre ére. Il fut précipité, selon le même Auteur, des Roches Phædriades en la cinquante-quatrieme Olympiade, & suivant Eusebe, la premiere année de cette Olympiade. Ce dernier Ecrivain s'est évidemment trompé. Pisistrate n'étoit point encore Tyran; & cependant Esope avoit vu le commencement de cette Tyrannie, puisque ce fut à cette occasion qu'il fit cette Fable que rapporte Phedre, & qui est la seconde du premier Livre de cet Auteur.

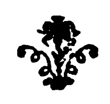
Athenæ cùm florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miscuit,
Frenumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus,
Arcem Tyrannus occupat Pisistratus.
Cùm tristem servitutem flerent Attici,
. . . .
Æsopus talem tum fabellam retulit.

J'ai prouvé que Pisistrate s'étoit emparé de l'autorité souveraine sous l'Archontat de Comias, & l'an 297 de l'ére Attique, le septieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, & le premier mois de l'an de la période Julienne 4154, qui répond au premier mois de l'an 560 avant l'ére vulgaire. Esope ayant été témoin du commencement de la Tyrannie de Pisistrate, comme le prouve la Fable de Phedre que je viens de citer, & ayant été précipité des Roches

Phædriades en la cinquante-quatrieme Olympiade, comme le dit Suidas, ce dernier événement a dû néceſſairement arriver le onzieme ou douzieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, le cinquieme ou ſixieme mois de l'an 4154 de la période Julienne, & de la 560e année avant notre ére.

L'époque bien connue du commencement de la Tyrannie de Piſiſtrate, nous donne le moyen de concilier ce que diſent Suidas & Phedre au ſujet d'Eſope. Il eſt, par conſéquent, inutile de recourir au ſubterfuge employé par le P. Corſini, dans ſon (1) ſavant Ouvrage ſur les Faſtes Attiques. Il y ſoutient que les menées de Piſiſtrate étoient connues d'Eſope long-temps avant l'exécution, & que ce fut à cette occaſion que ce Fabuliſte adreſſa cet apologue aux Athéniens. Ce vers, *arcem Tyrannus occupat Piſiſtratus*, prouve évidemment que Piſiſtrate s'étoit emparé de la citadelle & de l'autorité ſouveraine; & ceux-ci, *cùm triſtem ſervitutem flerent Attici, Æſopus talem tum fabellam retulit*, ne prouvent pas moins clairement qu'Eſope vivoit encore.

(1) Faſt. Attic. tom. III, pag. 93.



CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

De Pisistrate & des Pisistratides.

PISISTRATE devint Tyran d'Athenes sous l'Archonte Comias, comme le dit expressément Plutarque sur la fin de la vie (1) de Solon. Les Marbres de Paros s'accordent parfaitement avec cet Auteur, & ajoutent que ce fut l'an 297 de l'ére Attique. Le savant P. Pétau place en conséquence le commencement de la Tyrannie de Pisistrate, la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade, en 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, en quoi il a été suivi par le P. Corsini, Clerc (2) Régulier des Ecoles-Pies. Feu M. le Président Bouhier, ne faisant point attention à l'Archonte Comias dont parlent Plutarque & les Marbres, & ne s'attachant qu'à l'époque (3) énoncée dans ces mêmes Marbres, fixe ce commencement à l'an 4153 de la période Julienne, 561 ans avant notre ére, c'est-à-dire, un an plutôt que les Peres Pétau & Corsini; parce qu'en ajoutant 297 à 264, qui est le terme auquel l'Auteur de la Chronique de Pa-

(1) Plutarch. Vit. Parall. pag. 97, A.

(2) Fast. Attic. tom. III, pag. 94 & seq.

(3) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. XIV, pag. 53 & suiv.

ros rapporte toutes ſes époques, on aura l'an 4155 de la période Julienne, 561 ans avant notre ére.

Ces Savants ſe ſont trompés, faute d'avoir fait attention que l'Ennéadécaétéride de Méton n'étoit point encore établie. Avant ſon établiſſement, l'année civile des Athéniens précédoit de ſix mois l'année olympique. Ainſi l'Archontat de Comias concourt avec les ſix derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, & les ſix premiers mois de la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade. Piſiſtrate avoit uſurpé la ſouveraineté le ſeptieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, qui étoit le premier de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, & Comias commençoit alors ſon Archontat. L'Auteur de la Chronique de Paros a eu tort de fixer cette époque en 297 de l'ére Attique; & voici la cauſe de ſon erreur. Comme il écrivoit 264 ans avant notre ére, il y avoit 168 ans que le Cycle de Méton étoit établi. L'année civile des Athéniens concourant alors avec l'année olympique, les Auteurs qui parlerent des temps antérieurs à cet établiſſement, fixerent preſque toujours les dates, comme s'il n'étoit point arrivé de révolution dans l'année civile des Athéniens, & comme ſi cette année avoit toujours commencé avec l'année olympique. Cette négligence ne doit pas nous ſurprendre, puiſqu'il en eſt arrivé une pareille dans notre Hiſtoire, qui occaſionne quelquefois des erreurs

considérables. L'Auteur de la Chronique de Paros sachant que Pisistrate s'étoit emparé de l'autorité souveraine au commencement de l'Archontat de Comias, & que cet Archontat répondoit aux six derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, il plaça cette époque à l'année de l'ére Attique, qui correspondoit avec le commencement de cette quatrieme année; & c'est ce qui a induit en erreur M. le Président Bouhier. Les Peres Pétau & Corsini ont eu raison de fixer l'usurpation de Pisistrate sous l'Archonte Comias, en 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, parce qu'en effet il s'empara de la souveraineté au mois de Janvier de cette année; mais ils ont eu tort de la mettre la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade. Il est vrai que cet Archontat concourt aussi avec les six premiers mois de cette Olympiade. Mais puisque Pisistrate commença à régner, selon les Marbres, en 297, & sous l'Archontat de Comias, il s'ensuit nécessairement que le commencement de sa Tyrannie date du septieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, qui répond au premier mois de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant l'ére vulgaire.

On sait que Pisistrate fut chassé deux fois, qu'il remonta autant de fois sur le trône, & que la derniere, il le conserva jusqu'à la mort. Il s'agit maintenant de déterminer ces dates. Aristote as-

sure (1) qu'il y eut 33 ans d'intervalle entre sa mort & le commencement de sa domination. Il mourut, par conséquent, sur la fin de l'an 4186 de la période Julienne, 528 ans avant notre ére. On sait aussi par le même Aristote, que pendant ces 33 ans, il ne gouverna que 17 ans. Voici la maniere dont je les arrange. Il s'empara du gouvernement l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére. Comme son autorité n'avoit pas encore jetté de profondes racines, il fut chassé l'année suivante, après avoir régné un an. Il fut rétabli cinq ans après, en 4160 de la période Julienne, 554 ans avant l'ére vulgaire, par les intrigues de Mégaclès, dont il avoit épousé la fille. Mais ayant fait à cette jeune (2) personne un de ces affronts que les femmes ne pardonnent jamais, Mégaclès le chassa de nouveau. Ce second exil dut suivre de près son rétablissement, parce qu'il commit cette insulte aussi-tôt après son mariage, & parce que Mégaclès ne différa sa vengeance, qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour lier sa partie. Il faut donc placer ce second exil l'année suivante, je veux dire, en 4161 de la période Julienne, 553 ans avant notre ére. Pisistrate, qui vouloit dominer à quelque prix que ce fût, se fit des amis hors de l'Attique, & soudoya des troupes, par le moyen desquelles il fut rétabli, après

(1) Aristot. de Republicâ, Lib. V, Cap. XII, pag. 411.
(2) Herodot. Lib. I, §. LXI.

une victoire qu'il remporta sur les Athéniens. Cet événement est du commencement de la onzieme année après son second exil, διὰ ἑνδεκάτου ἔτεος, comme le dit (1) en termes positifs Hérodote : donc il remonta sur le trône au commencement de l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant notre ére ; & comme il sut s'y maintenir jusqu'à sa mort, qui arriva vers la fin de l'an 4186 de la période Julienne, 528 ans avant l'ére vulgaire, il s'ensuit que son dernier regne fut de 15 ans, & les deux autres d'un an chacun. On a donc, par cet arrangement, appuyé d'Hérodote & d'Aristote, 17 ans de regne & 16 ans d'exil.

Il n'est pas facile de déterminer combien de temps régna Hipparque, successeur immédiat de Pisistrate. Les Pisistratides régnerent en tout 35 ans, selon (2) Aristote, Pisistrate 17 ans en trois fois différentes, Hipparque & Hippias 18 ans entr'eux deux. Mais Hérodote, beaucoup plus ancien qu'Aristote, assigne 36 ans à la Tyrannie des (3) Pisistratides. Il peut se faire que l'un de ces deux Ecrivains se soit trompé. Cependant je crois possible de les concilier. Si l'on suppose que Pisistrate soit revenu de son premier bannissement avant que l'année fût révolue, il s'ensuivra qu'il

(1) Herodot. Lib. I, §. LXII.

(2) Aristot. de Republicâ, Lib. V, Cap. XII, pag. 411, C.

(3) Herodot. Lib. V, §. LXV.

aura gouverné 17 ans & quelques mois. L'Historien, qui ſavoit qu'il avoit commencé la dix-huitieme année de ſon regne, lui aura donné 18 ans complets, afin de faire un compte rond. Le Philoſophe, de ſon côté, qui en étoit également inſtruit, aura cru devoir négliger deux ou trois mois que Piſiſtrate aura régné au de-là des 17 ans, comme une choſe peu importante. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Tyran étant mort vers la fin de l'année 4186 de la période Julienne, 528 ans avant notre ére, & vers la fin du ſixieme mois de la quatrieme année de la ſoixante-troiſieme Olympiade, Hipparque devint d'abord tranquille poſſeſſeur du trône. Mais enſuite il fut tué par (1) Ariſtogiton & Harmodius. Hippias, ayant ſuccédé à ſon frere, gouverna avec une ſévérité qui le rendit odieux & qui le fit chaſſer, après un regne de quatre ans. Si, comme le diſent (2) Hérodote & Ariſtote, ces deux freres régnerent 18 ans, Hipparque en régna 14. Il faut donc placer ſa mort en 4200 de la période Julienne, 514 ans avant notre ére, la troiſieme année de la ſoixante-ſixieme Olympiade, & l'expulſion d'Hippias en 4204 de la période Julienne, 510 ans avant l'ére vulgaire, & la troiſieme année de la ſoixante-ſeptieme Olympiade.

Platon (3) ne donne que trois ans de regne à

---

(1) Herodot. Lib. V, §. LV.

(2) Herod. ibid. Ariſtot. loco ſuperius laudato.

(3) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 229, B.

Hippias; mais Thucydides (1) assure qu'il se retira la quatrieme année, c'est-à-dire, qu'il régna trois ans entiers, & qu'il commença la quatrieme. Hérodote lui en a donné quatre, afin de faire un compte rond. On peut ajouter aux preuves ci-dessus, celles-ci que j'emprunte de Thucydides. Cet Historien (2) raconte qu'Hippias revint 20 ans après, & qu'il se trouva à la bataille de Marathon. Cette bataille se donna l'an 4224 de la période Julienne, 490 ans avant notre ére, & la troisieme année de la soixante-douzieme Olympiade : donc Hippias fut chassé l'an 4204. Le même Historien dit (3) autre part, que ce Tyran fut expulsé 100 ans avant la domination des 400. Cette Tyrannie fut établie sur la fin de l'année 4303 de la période Julienne, 411 ans avant notre ére, & la troisieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, & fut détruite quelques mois après, l'an 4304 de la période Julienne, 410 ans avant l'ére vulgaire, & la troisieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade : donc l'expulsion d'Hippias est de l'an 4204 de la période Julienne.

(1) Thucydid. Lib. VI, §. LIX.
(2) Id. ibid.
(3) Idem, Lib. VIII, §. LXVIII.



CHAPITRE XIX.

De Pythagore.

IL feroit trop long de rapporter les fentiments de Dodwell, de Bentley, & des autres Auteurs fur Pythagore, & encore plus de les difcuter. Il me paroît plus fimple de s'en tenir à l'opinion d'Eratofthenes. Ce célebre Ecrivain affure, (1) que « Pythagore ayant voulu combattre avec les en- » fants au pugilat en la quarante-huitieme Olym- » piade, il avoit été rejetté de cette claffe par » les Agonothetes, & que fur le champ il étoit » entré en lice avec les hommes, & qu'il avoit » vaincu tous fes antagoniftes ». Eufebe rapporte auffi la même chofe dans fes Olympioniques, page 40. L'âge compétent pour entrer dans la claffe des hommes, étoit 20 ans, felon Harpocration au mot Ἐπιδιετὲς ἡϐῆσαι, page 67. Pythagore n'avoit donc point encore 20 ans, & avoit au moins 19 ans : car s'il eût eu 20 ans accomplis, comment auroit-il ofé entrer en lice avec les enfants ? Et s'il n'eût pas eu au moins 19 ans, il n'auroit pas été affez fort pour fe mefurer avec les hommes. Il eft donc né la premiere année de la quarante-troifieme Olympiade. Ce fentiment

(1) Apud Diog. Laert. in Pythag. Lib. VIII, Segm. XLVII, pag. 525.

est encore appuyé par Antilochus. « Cet (1) Au-» teur avoit écrit sur tous les Savants depuis (2) la » fleur de l'âge de Pythagore, jusqu'à la mort d'E-» picure, arrivée le 10 du mois Gamélion. Cet » espace renferme 312 ans en tout ». Epicure est mort, selon (3) Diogene de Laerte, l'an 4442 de la période Julienne, 272 ans avant notre ére, & la seconde année de la cent vingt-septieme Olympiade. Il avoit alors 72 ans. Cicéron dit (4) aussi la même chose. *Morietur Epicurus cùm duo & septuaginta annos vixerit, Archonte Pytharato.* Si l'on retranche de 4442, qui est l'année de la mort d'Epicure, 312, qui est l'espace de temps qui s'est écoulé, selon Antilochus, depuis l'âge viril de Pythagore, jusqu'à la mort d'Epicure, on aura l'an 4130 de la période Julienne, 584 ans avant notre ére, & la premiere année de la quarante-neuvieme Olympiade. Pythagore étoit donc homme fait en 4130, c'est-à-dire, qu'il avoit alors environ 25 ans; ce qui s'accorde bien avec l'hypothese d'Eratosthenes, qui le fait naître l'an 4106 de la période Julienne, 608 ans avant l'ére vulgaire.

Quoique les Auteurs soient partagés sur l'âge de ce Philosophe, il paroît cependant constant qu'il

(1) Clem. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 366, lin. 8.

(2) Telle est la signification du mot ἡλικία. J'en ai apporté plusieurs exemples dans mes Notes sur Hérodote.

(3) Diogen. Laert. Lib. X, Segm. XV. Conf. notas Menagii.

(4) Cicero de Fato, Cap. IX.

mourut (1) vers le temps de la conjuration de Cylon contre les Pythagoriciens. Or, cette conjuration (2) éclata peu après la destruction de Sybaris par les Crotoniates, & par conséquent vers l'an 4204 de la période Julienne, 510 ans avant notre ére. Il avoit alors 98 ans. Cela est confirmé par Jamblique, qui assure qu'il a vécu (3) en tout près de 100 ans, & par Tzetzès, qui dit (4) qu'il est mort âgé de 99 ans.

Si ce Philosophe est né la premiere année de la quarante-troisieme Olympiade, comme je crois l'avoir prouvé, il s'ensuit que l'opinion de ceux qui prétendoient que Numa avoit été son disciple, est destituée de fondement; car ce Prince étoit monté sur le trône l'an 4000 de la période Julienne, 714 ans avant notre ére. Il y avoit donc entre l'avénement de ce Prince à la Couronne, & la naissance de Pythagore, un intervalle de 106 ans.

(1) Jamblich. Vit. Pythag. Cap. XXXV, pag. 200.
(2) Id. ibid. pag. 205.
(3) Id. Cap. XXXVI, pag. 213.
(4) Tzetz. Chil. XI, 366.



CANON CHRONOLOGIQUE.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
LE Gouvernement Théocratique établi en Egypte.		
Les Grands-Prêtres des huit plus anciens Dieux, gouvernent ce pays. On ignore en quel temps commença leur regne.		
Les Grands-Prêtres des douze Dieux suivants, s'emparent de l'autorité, & gouvernent vers l'an. *Herodot. II*, §. *XLIII*.	. . .	17570.
Les Grands-Prêtres des Dieux du troisieme ordre, leur succedent; celui d'Osiris gouverne vers l'an .	. . .	15570.
Le Grand-Prêtre d'Osiris est dépossédé par celui d'Orus; l'on ignore en quel temps.		
Ménès, premier Roi d'Egypte.	. . .	12356.
Son fils Manéros meurt jeune vers l'an . . .	. . .	12340.
Trois cents vingt-neuf Rois succedent à Ménès.		
Fondation de la ville de Tyr. *Herod. II*, §. *XLIV*.	1954.	2760.
Commencement de l'Empire d'Assyrie, selon Ctésias. *Diod. Sicul. II*, §. *XXI*.	2607.	2107.
Commencement du même Empire, selon Diodore de Sicile, II, §. *XXVIII*, & Æmilius Sura. *Velleius Patercul. pag.* 25.	2657.	2057.
Commencement du même Empire, suivant Castor. *Syncelli Chronograph. pag.* 205 & 206. . .	2687.	2027.
Inachus né vers l'an	2703.	2011.
Inachus, premier Roi de l'Argolide, régne 60 ans.	2728.	1986.
Phoronée, fils d'Inachus, né vers	2736.	1978.
Æzéüs, frere de Phoronée, né vers	2737.	1977.
Phégée, fils d'Inachus, né. *Scholiast. Euripid. ad Orestem, vers.* 1247.	2738.	1976.
Lycaon, fils d'Æzéüs, né. *Dionys. Halicarn. Lib. I*, §. *XI*. . . . . Niobé, fille de Phoronée, née. *Id. ibid.* . .	2769.	1945.
Sparton, fils de Phégée, né. *Schol. Euripid. ad Orest. vers.* 1247.	2771.	1943.
Argus, fils de Niobé, né. *Apollodor, Lib. II, Cap. I*.	2786.	1928.
Pélasgus, fils de Niobé, né. *Dionys. Halicarn. Lib. I*, §. *XI*.	2787.	1927.
Phoronée, second Roi de l'Argolide, régne 30 ans.	2788.	1926.
Phoronée réunit dans une seule Ville les peuples		

	Période de Julienne.	Années avant J.C.
épars dans l'Argolide, & lui donne le nom de Ville Phoronique. *Schol. Euripid. ad Oreſtem, verſ.* 1247.	2790.	1924.
Fondation de la ville de Pheges en Arcadie par Phégée, fils d'Inachus. *Id. ibid.* Etienne de Byzance nomme cette ville Phégia : elle fut depuis appellée Pſophis.	2792.	1922.
Déjanire, fille de Lycaon, née. *Dionyſ. Halicarn. I*, §. *XI.*	2802.	1912.
Mycénéus, fils de Sparton, né. *Schol. Euripid. ad Oreſt.* 1247.	2804.	1910.
Pélaſgus régne dans l'Arcadie.	2810.	1904.
Apis, troiſieme Roi de l'Argolide, régne 30 ans.	2818.	1896.
Iaſus, fils d'Argus & d'Evadné, né. *Apollodor. II, Cap. I.* . . . . Lycaon, fils de Pélaſgus & de Déjanire, né. *Dionyſ. Halic. I*, §. *XI.*	2819.	1895.
Tremblement de terre qui ſépare l'Oſſa de l'Olympe : les eaux s'écoulent dans la mer : la Theſſalie devient habitable. Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie, Chap. IX, §. III, page 351.	2829.	1885.
Mycénéus, fils de Sparton, fonde la ville de Mycenes. *Schol. Euripid. ad Oreſtem, verſ.* 1247. .	2830.	1884.
Pélaſgus, Roi d'Arcadie, paſſe en Theſſalie. .	2831.	1883.
Inſtitution des Pélories, ou Saturnales chez les Theſſaliens. Voyez mon Eſſai de Chronologie, page 352.	2832.	1882.
Argus, quatrieme Roi de l'Argolide, régne 20 ans : il donne à la ville Phoronique le nom d'Argos. *Pauſan. II, XV. Schol. Eurip. loco laudato.*	2848.	1866.
Agénor, fils d'Iaſus, né. *Apollodor. II, Cap. I.* Peucétius, fils de Lycaon, né. *Dionyſ. Halicarn. I*, §. *XI.*	2852.	1862.
Œnotrus, fils de Lycaon, né. *Id. ibid.* . . .	2853.	1861.
Criaſus, fils d'Argus, cinquieme Roi d'Argos, régne 56 ans. *Auguſtin. de Civit. Dei, XVIII*, 8.	2868.	1846.
Peucétius & Œnotrus fondent chacun une Colonie en Italie, dix-ſept générations avant la priſe de Troie. *Dionyſ. Halic. I*, §. *XI.*	2877.	1837.
Argus, fils d'Agénor, ſurnommé Panoptès. *Apollod.* §. *XI.*	2885.	1829.
Commencement de l'Empire d'Aſſyrie, ſelon Vel-		

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
leius Paterculus. *Lib. I*, §. *VI*. .... Ninus, premier Roi d'Assyrie.	2897.	1817.
Iasus, fils d'Argus Panoptès, né. *Apoll. II*, *Cap. I*. Ogygès, sous qui est arrivé le premier déluge, régne dans l'Attique & en Béotie 1010 ans avant l'Olympiade de Corœbus. *Eusebii Præp. Evangel. Lib. X*, *pag.* 489.	2918.	1796.
Phorbas, fils de Criasus, septieme Roi d'Argos, régne 48 ans.	2924.	1790.
Io, fille d'Iasus, née. *Apollodor. Lib. II*, *Cap. I*. .	2951.	1763.
Inondation dans l'Attique, la trente-septieme année du regne d'Ogygès. *Euseb. Chronic. Can.*	2955.	1759.
Enlévement d'Io par des Phéniciens. *Herod. Lib. I*, *I*. Voyez aussi mon Essai de Chronologie, Chap. IX, §. II, pages 348 & suiv.	2969.	1745.
Triopas, fils de Phorbas, huitieme Roi d'Argos, régne 64 ans.	2972.	1742.
Xanthus, fils de Triopas, fonde l'isle de Lesbos. *Diodor. Sicul. V*, §. *LXXXI*.	2980.	1734.
Pélasgus passe en Thessalie avec ses freres Achæus & Phthius, & en chasse les habitants six générations après Pélasgus, Roi d'Arcadie. *Dionys. Halic. Lib. I*, §. *XVII*.	2987.	1727.
Crotopus, fils de Triopas, neuvieme Roi d'Argos, régne 53 ans.	3036.	1678.
Sthénélus, fils de Crotopus, dixieme Roi d'Argos, régne 52 ans.	3089.	1625.
Naissance de Cadmus, fils d'Agénor.	3124.	1590.
Deucalion, né vers l'an .... Gélanor, fils de Sthénélus, onzieme Roi d'Argos, régne deux ans.	3141.	1573.
Arrivée de Danaüs en Grece. Danaüs n'est point frere de Sésostris. Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. IX, §. IV, pages 357 & suiv.	3142.	1572.
Gélanor dépossédé par Danaüs	3143.	1571.
Cécrops I, premier Roi d'Athenes, régne 189 ans après le déluge d'Ogygès. *Eusebii Præpar. Evangel. pag.* 490. *A*. régne 50 ans.	3144.	1570.
Les filles de Danaüs introduisent les Thesmophories dans le Péloponnese.	3146.	1568.
Enlévement d'Europe.	3162.	1552.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
Arrivée de Cadmus à Linde, dans l'isle de Rhodes.	3163.	1551.
Fondation de l'isle de Thasos & de celle de Calliste, depuis appellée Théra, par des Phéniciens de la suite de Cadmus.	3164.	1550.
Arrivée de Cadmus en Béotie.	3165.	1549.
Naissance de Minos I, Roi de Crete.	3166.	1548.
Agraule, fille de Cécrops, se dévoue à la mort pour le salut de la patrie.	3167.	1547.
Naissance de Bacchus, fils de Sémélé.	3170.	1544.
Deucalion, fils de Prométhée, régne en Thessalie vers l'an	3173.	1541.
Découverte du fer. *Clem. Alexand. Strom. pag.* 401.	3177.	1537.
Amphictyon, fils de Deucalion; né vers l'an . .	3180.	1534.
Déluge de Deucalion.	3185.	1529.
Hellen, fils de Deucalion, né en	3191.	1523.
Cranaüs, second Roi d'Athenes, régne 10 ans. .	3194.	1520.
Penthée, petit-fils de Cadmus par Agavé, régne à Thebes.	3200.	1514.
Origine des Scythes; selon les Scythes. *Herodot. Lib. IV*, §. *VII*.	3203.	1511.
Amphictyon, fils de Deucalion, troisieme Roi d'Athenes, régne 12 ans. *Apollodor. Lib. III*, *Cap. XIV*, §. *VI*.	3204.	1510.
Hyagnis, fils du Silene Marsyas, invente la flûte.	3208.	1506.
Erichthonius, quatrieme Roi d'Athenes, régne 36 ans.	3216.	1498.
Polydore, fils de Cadmus, Roi de Thebes. . .	3217.	1497.
Naissance de Lycastus, fils de Minos I, Roi de Crete.	3226.	1488.
Dorus, fils d'Hellen, né vers	3244.	1470.
Xuthus, fils d'Hellen, né vers	3250.	1464.
Pandion I, cinquieme Roi d'Athenes, régne 31 ans.	3252.	1462.
Æole, fils d'Hellen, né vers l'an	3257.	1457.
Labdacus, fils de Polydore, Roi de Thebes . .	3264.	1450.
Erechthée, sixieme Roi d'Athenes, régne 34 ans. .	3283.	1431.
Xuthus, fils d'Hellen, ayant été chassé de la Thessalie, se refugie à Athenes. *Pausan. VII*, §. *I*, *p.* 521.	3284.	1430.
Xuthus épouse une fille d'Erechthée. *Id. ibid. Strab. VIII*, *pag.* 588.	3285.	1429.
Naissance d'Achæus, fils de Xuthus.	3286.	1428.
Naissance de Minos II, fils de Lycastus, Roi de Crete.	3286.	1428.
Naissance d'Ion, fils de Xuthus.	3287.	1427.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
Salmonée, fils d'Æole, né	3288.	1426.
Créthée, fils d'Æole, né	3289.	1425.
Mœris, le dernier des 330 Rois d'Egypte, depuis & compris Ménès, jusqu'à Sésostris, régne 68 ans, selon Vecchiéti.	3290.	1424.
Fondation de la ville de Troie. *Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, p.* 401.	3291.	1423.
Amphion, fils d'Antiope & de Jupiter, chasse Laius, fils de Labdacus, qui n'avoit encore qu'un an, & régne à Thebes.	3298.	1416.
Naissance de Tyro, fille de Salmonée.	3304.	1410.
Achæus, fils de Xuthus, passe en Laconie, & donne son nom aux habitants. *Strab. Lib. VIII, p.* 588. . . .	3307.	1407.
Ion, fils de Xuthus, est mis à la tête d'une Colonie que les Athéniens envoient dans le Péloponnese. *Strab. ibid.*	3308.	1406.
Ion épouse Hélice, fille de Sélinunte, Roi d'Ægiale. *Pausan. pag.* 521 & 522.	3309.	1405.
Achæus passe en Thessalie avec des troupes qu'il tire d'Athenes & d'Ægiale. . . . . Amythaon, fils de Créthée, né vers	3310.	1404.
Mort de Sélinunte, Roi d'Ægiale: Ion lui succede. .	3311.	1403.
Les Athéniens rappellent Ion du Péloponnese, & lui donnent le commandement de l'armée qu'ils envoient contre les Thraces, qui s'étoient emparés d'Eleusis. *Pausan. pag.* 522.	3312.	1402.
Naissance d'Archandre, fils d'Achæus. . . . . . . Laius, fils de Labdacus, remonte sur le trône de Thebes.	3313.	1401.
Naissance d'Architélès, fils d'Achæus. . . . . . Naissance de Dædale, petit-fils d'Erechthée. . . .	3314.	1400.
Les Athéniens déferent la principale autorité dans le Gouvernement à Ion, & s'appellent de son nom Ioniens. *Strab. VIII, pag.* 588.	3315.	1399.
Cécrops II, septieme Roi d'Athenes, régne 25 ans. .	3317.	1397.
Les freres de Cécrops chassent Xuthus, parce qu'ayant été pris pour arbitre par les enfants d'Erechthée, qui se disputoient la couronne, il l'avoit adjugée à Cécrops, l'ainé. *Pausan. pag.* 521. *Strab. pag.* 588.	3318.	1396.
Xuthus meurt dans le pays d'Ægiale, où il s'étoit refugié.	3320.	1394.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Ion passe en Asie & y forme quelques légers établissements.	3323.	1391.
Nélée, fils de Tyro, né vers		
Ion retourne dans le pays d'Ægiale, vers	3326.	1388.
Polybe, Roi de Corinthe.	3328.	1386.
Naissance de Sisyphe, fils d'Æole, qui fut depuis Roi de Corinthe.	3329.	1385.
Naissance d'Hercules, fils d'Amphitryon.	3330.	1384.
Naissance d'Orphée.	3332.	1382.
Archandre & Architélès, fils d'Achæus, quittent la Phthiotide & se rendent à Argos.	3340.	1374.
Pandion II, huitieme Roi d'Athenes, régne 18 ans. .	3342.	1372.
Mélampus, fils d'Amythaon, né vers	3343.	1371.
Ion retourne à Athenes vers l'an	3345.	1369.
Bias, fils d'Amythaon, & frere de Mélampus, né vers	3347.	1367.
Périclyménus, fils de Nélée, né en	3350.	1364.
Commencement des exploits d'Hercules.	3353.	1361.
Ion meurt à Athenes, & est inhumé à Potamos, bourgade près de la mer. *Pausan. VII, p.* 522.	3354.	1360.
Laius est tué par Œdipe dans un âge où ses cheveux commençoient à blanchir. *Sophocl. Œdip. Tyr.* 742.		
Créon prend les rênes du Gouvernement.	3356.	1358.
Sésostris, Roi d'Egypte, succede à Mœris, & régne 44 ans.	3358.	1356.
Péro, fille de Nélée, née en		
Egée, neuvieme Roi d'Athenes, régne 32 ans. . .		
Œdipe, fils de Laius, épouse Jocaste, veuve de Laius, & monte sur le trône.		
Origine des Scythes, selon les Grecs du Pont. *Herodot. IV, §. VIII.*	3360.	1354.
Lycus, fils de Pandion II, ayant été chassé d'Athenes par Egée, se refugie chez les Termiles auprès de Sarpédon, frere de Minos II. *Herod. Lib. I, §. CLXXIII.* .		
Mort de Minos II, Roi de Crete.	3361.	1353.
Les Crétois font le siége de Camicos en Sicile. *Herod. VII, §. CLXX.*	3363.	1351.
Expédition des Argonautes: enlévement de Médée. .		
Naissance d'Antigone, fille d'Œdipe.	3364.	1350.
Des Colchidiens s'établissent dans l'Isle des Phéaciens, depuis appellée Corcyre. *Apollon. Rhod. IV, vers.* 1210.	3365.	1349.
Naissance d'Ismene, fille d'Œdipe.	3366.	1348.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
Naissance de Nestor, fils de Nélée. Il avoit vu trois générations & régnoit sur la troisieme, la derniere année du siége de Troie. Naissance de Thésée. Voyez l'année 3418. Des Crétois s'établissent en Italie, sous le nom d'Iapyges-Messapiens.	3368.	1346.
Naissance d'Etéocles, fils d'Œdipe.	3369.	1345.
Naissance de Polynices, fils d'Œdipe.	3370.	1344.
Thebes ravagée par la peste.	3371.	1343.
L'Oracle ordonne de venger la mort de Laius: Polybe, Roi de Corinthe, meurt: Œdipe se creve les yeux: il est renfermé par ordre de Créon, tuteur des jeunes Princes. Créon, différent du précédent, Roi de Corinthe. Musée, disciple d'Orphée.	3372.	1342.
Médée, forcée de quitter Iolcos, se retire à Corinthe avec Jason, où ils vivent tranquillement tous les deux pendant 10 ans. *Apollod. Lib. I, Cap. IX, §. XXVIII, pag. 64.*	3375.	1339.
Guerre d'Hercules contre les Pyliens: les onze freres de Nestor sont tués: Nestor échappe. Penthilus, fils de Periclyménus, né vers	3379.	1335.
Bias, frere de Mélampus, épouse Péro, fille de Nélée.	3381.	1333.
Evandre fonde une Colonie en Italie avec des Arcadiens. *Dionys. Halicarn. Lib. I, §. XXXI.*	3384.	1330.
Jason épouse Glaucé, fille de Créon, Roi de Corinthe: Créon est tué avec ses enfants, par les intrigues de Médée: Médée se réfugie à Athenes auprès d'Egée. Sisyphe, Roi de Corinthe, premier Roi de la Dynastie des Sisyphides.	3386.	1328.
Naissance d'Hyllus, fils d'Hercules. Thésée vient à Athenes: il est reconnu par Egée: Médée quitte la Grece.	3387.	1327.
Naissance de Tlépoleme, fils d'Hercules	3388.	1326.
Apothéose d'Hercules, âgé de 61 ans. Thésée tue le Minotaure sur la fin de l'année.	3391.	1323.
Thésée, dixieme Roi d'Athenes, régne 29 ans.	3392.	1322.
Les Héraclides, chassés du Péloponnese par Eurysthée, se mettent sous la protection de Thésée.	3393.	1321.
Ornythion, fils de Sisyphe, Roi de Corinthe. Etéocles régne à Thebes: Polynices se retire à Argos.	3394.	1320.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
Polynices revient à Thebes, pour régner à son tour: Etéocles refuse de lui céder la Couronne : il se retire à Argos.	3395.	1319.
Polynices se ligue avec les Argiens contre les Thébains.	3396.	1318.
Œdipe, chassé de Thebes, se retire dans l'Attique, où il meurt. Guerre de Thebes entre les deux fils d'Œdipe. *Clem. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag.* 401.	3397.	1317.
Guerre de Thésée, contre Créon, tuteur de Laodamas, fils d'Etéocles.	3400.	1314.
Phéron, Roi d'Egypte, régne 18 ans.	3402.	1312.
Thésée marche contre Eurysthée avec Hyllus, fils d'Hercules : Eurysthée est battu & tué par Hyllus.	3403.	1311.
Hyllus passe dans le Péloponnese & en sort, à cause de la contagion. Atrée, fils de Pélops, régne à Argos.	3404.	1310.
Guerre des Epigones, ou seconde guerre de Thebes. *Apollodor. Lib. III, Cap. VII, §. II.*	3407.	1307.
Naissance d'Hélene.	3408.	1306.
Thoas, fils d'Ornythion, Roi de Corinthe.	3414.	1300.
Thersandre, fils de Polynices, Roi de Thebes. *Pausan. IX, Cap. V, pag.* 722.	3415.	1299.
Borus, fils de Penthilus, petit-fils de Périclyménus, & arriere-petit-fils de Nélée, né vers	3416.	1298.
Thésée, âgé de 50 ans, enleve Hélene. *Plutarch. in Theseo, pag.* 14. *E.*	3418.	1296.
Protée, Roi d'Egypte, régne 50 ans.	3420.	1294.
Hyllus consulte l'Oracle sur son retour dans le Péloponnese. *Apollod. Lib. II, Cap. VIII, §. II.* Ménesthée, onzieme Roi d'Athenes, régne 23 ans.	3421.	1293.
Atrée s'empare de Corinthe.	3422.	1292.
Hyllus retourne dans le Péloponnese, sur la foi d'un Oracle équivoque : il est tué par Echémus, Roi des Tégéates. *Herodot. IX, §. XXVI. Apollodor. Lib. II, Cap. VIII, §. II.* Enlévement d'Hélene par Paris.	3424.	1290.
Préparatifs des Grecs contre les Troyens.	3425.	1289.
Tlépoleme, fils d'Hercules, se retire à Argos.	3427.	1287.
Agamemnon, Roi d'Argos.	3429.	1285.
Les Cimmériens envahissent l'Asie mineure. Voyez ma note 19 sur le premier Livre d'Hérodote.	3430.	1284.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
Naissance d'Orestes, fils d'Agamemnon. *Vell. Patercul. Lib. I*, §. *I*.	3431.	1283.
Tlépoleme, fils d'Hercules, fonde les villes de Linde, Ialyssos & Camiros dans l'Isle de Rhodes; & devient peu après Roi des Rhodiens.	3432.	1282.
Thersandre, Roi de Thebes, ayant devancé la flotte des Grecs, est tué en Mysie. *Pausan. Lib. IX*, *Cap. V*, *pag.* 722.	3433.	1281.
Siége de Troie par les Grecs. Tisamene, fils de Thersandre, n'étant pas en âge de gouverner, Pénélée prend le commandement des Béotiens. *Pausan. pag.* 723.	3434.	1280.
Pénélée tué la derniere année du siége de Troie. Prise de la ville de Troie. Démophon, douzieme Roi d'Athenes, régne 41 ans. Teucer fonde Salamine en Cypre. Agamemnon fonde en Crete les villes de Mycenes, Tégée & Pergame. Agamemnon est tué par Ægisthe. Ægisthe régne à Mycenes sept ans. *Hom. Odyss. III*, 305. *Vell. Paterc. Lib. I*, §. *I*.	3444.	1270.
Tisamene, fils de Thersandre, régne à Thebes. *Pausan. pag.* 723. Thoas remonte sur le trône de Corinthe. Métaponte en Lucanie, fondé par Epéus, compagnon de Nestor. *Vell. Paterc. Lib. I*, §. *I*.	3445.	1269.
Damophon, Roi de Corinthe.	3446.	1268.
Les Assyriens maîtres de l'Asie supérieure. *Herodot. Lib. I*, §. *XCV*.	3447.	1267.
Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, fonde la ville d'Argos Amphilochium, dans le golfe d'Ambracie. *Thucydid. II*, §. *LXVIII*.	3448.	1266.
Andropompus, fils de Borus.	3450.	1264.
Ægisthe & Clytemnestre tués par Orestes : Orestes se retire en Arcadie & y demeure un an. *Euripid. Orest. vers.* 1670, 1671.	3451.	1263.
Orestes est absous dans l'Aréopage du meurtre de sa mere. Néoptoleme, fils d'Achilles, tué à Delphes par Orestes. *Eurip. Andr.* 1239.	3452.	1262.
Orestes épouse Hermione, fille de Ménélas. *Eurip.*		

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*
Oreſt. 1701. Oreſtes régne 70 ans à Mycenes. *Vell. Paterc. Lib. VI*, §. *I.* Ces 70 ans doivent ſe compter de la mort d'Ægiſthe.	3453.	1261.
Naiſſance de Pan. *Herodot. II*, §. *CXLV.*	3454.	1260.
Mort de Tiſamene, Roi de Thebes : ſon fils Autéſion, chaſſé par Damaſichthon, paſſe chez les Doriens : Damaſichthon, fils d'Opheltès, & petit-fils de Pénélée, régne à Thebes. *Pauſan. pag.* 723.	3465.	1249.
Troiſieme entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponneſe, ſous la conduite de Cléodæus, fils d'Hyllus.	3469.	1245.
Rhampſinite, Roi d'Egypte, régne 68 ans. *Manethon.*	3470.	1244.
Ptolémée, fils de Damaſichthon, Roi de Thebes.	3480.	1234.
Oxyntès, treizieme Roi d'Athenes, régne 30 ans.	3485.	1229.
Mélanthus, fils d'Andropompus, né en	3486.	1228.
Propodas, Roi de Corinthe. Fin de la Dynaſtie des Atyades, Rois de Lydie. Le commencement de cette Dynaſtie eſt incertain : Dynaſtie des Héraclides, Rois de Lydie. Agron, premier Roi de cette Dynaſtie.	3494.	1220.
Naiſſance de Théras, fils d'Autéſion & petit-fils de Tiſamene, Roi de Thebes ; il étoit le dixieme deſcendant de Cadmus.	3500.	1214.
Migration Æoliene commence ſous la conduite d'Oreſtes. Quatrieme entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponneſe, ſous la conduite d'Ariſtomachus, fils de Cléodæus. Des Béotiens, chaſſés d'Arné en Theſſalie, s'établiſſent en Béotie. *Thucyd. Lib. I*, §. *XII.*	3504.	1210.
Xanthus, fils de Ptolémée, Roi de Thebes.	3514.	1200.
Aphidas, quatorzieme Roi d'Athenes, régne un an.	3515.	1199.
Thymœtès, quinzieme Roi d'Athenes, régne huit ans.	3516.	1198.
Oreſtes meurt en Arcadie âgé de 90 ans : ſes fils Penthilus & Tiſaménus regnent trois ans. *Vell. Patercul. Lib. I, Cap. I.*	3521.	1193.
Doridas & Hyantidas régnent à Corinthe.	3523.	1191.
Conquête du Péloponneſe par les trois fils d'Ariſtomachus, Ariſtodémus, Téménus & Creſphontes. Penthilus & Tiſaménus, fils d'Oreſtes, chaſſés par les Héraclides *Pauſan. Lib. III, Cap. I, pag.* 205.	3524.	1190.

Période de Julienne.

Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151. . . . .

Mélanthus, Roi de Messénie, chassé par les Héraclides, se refugie à Athenes. . . . .

Xanthus, Roi de Thebes, fait la guerre aux Athéniens : provoque à un combat particulier Thymœtès, leur Roi : Thymœtès refuse le combat & est chassé: Mélanthus accepte le défi & régne en sa place. . . 3524.

Xanthus est tué : Thebes ne reconnoît plus de Rois & se gouverne en République. . . . .

La fête des Apaturies instituée à l'occasion de la ruse de Mélanthus, dans son combat avec Xanthus, Roi de Thebes. . . . .

Continuation de la migration Æoliene par Penthilus, fils d'Orestes. . . . .

Les Achéens, chassés par les Héraclides, se refugient dans le pays d'Ægiale, appellé depuis l'Achaïe, qui étoit alors possédé par les Ioniens. . . . . . 3525.

Les Achéens & les Ioniens ne pouvant s'accorder, se font la guerre : les Ioniens sont chassés par les Achéens & retournent à Athenes. . . . . 3526.

Mort d'Aristodémus, premier Roi de Lacédémone de la famille des Héraclides : il laisse la couronne à ses deux fils Proclès & Eurysthenes, qui ne faisoient que de naître : Théras est leur tuteur. . . . . 3536.

Chéops, Roi d'Egypte, régne 50 ans. *Herodot. II*, §. *CXXVII*. . . . .

Troisieme migration Æoliene, sous la conduite d'Echélatus, fils de Penthilus. . . . . 3540.

Les Pélasges, chassés d'Athenes, se retirent à Lemnos. 3552.

Alétès, premier Roi de Corinthe, de la maison des Héraclides. . . . .

Les Minyens, chassés de Lemnos par les Pélasges, se refugient à Lacédémone. . . . . 3554.

Majorité de Proclès & d'Eurysthenes, tige des deux Maisons royales de Lacédémone. . . . .

Codrus, fils de Mélanthus, dix-septieme & dernier Roi d'Athenes, régne 21 ans. . . . . 3561.

Quatrieme & derniere migration Æoliene sous la conduite de Graïs, fils de Penthilus. . . . . . . 3563.

Fondation de l'Isle Calliste, depuis nommée Théra, par Théras, qui emmene avec lui une partie des Mi-

	Période de Julienne.	Années avant J. C.
nyens qui s'étoient retirés à Lacédémone.	3564.	1150.
Fondation de Léprée, Maciste, Phrixes, Pyrgos, Epium & Nudium dans le Péloponnese, par les Minyens. *Herodot. IV*, §. *CXLVIII.*	3565.	1149.
Fondation de la ville de Lesbos. *Vit. Homeri*, *sub finem.*	3574.	1140.
Dévouement de Codrus, dernier Roi d'Athenes. . Médon, fils de Codrus, premier Archonte perpétuel, gouverne 27 ans.	3582.	1132.
Fondation de Mégares sur les confins de l'Attique.	3583.	1131.
Migration Ioniene, selon Eratosthenes. *Clement. Alexandr. Strom. pag.* 402.	3584.	1130.
Chéphren, Roi d'Egypte, régne 56 ans. *Herod. II*, §. *CXXVII.*	3586.	1128.
Ixion, second Roi de Corinthe, régne 38 ans. .	3592.	1122.
Fondation de la ville de Cyme en Eolie. *Vitâ Homeri.*	3594.	1120.
Colonie de l'Isle de Mélos. *Thucyd. Lib. V*, §. *CXII*, *pag.* 374.	3598.	1116.
Acastus, fils de Médon, second Archonte perpétuel, gouverne 36 ans.	3609.	1105.
Fondation de la ville de Smyrne. *Vitâ Homeri.* . Naissance d'Homere. *Ibid.*	3612.	1102.
Agélas, troisieme Roi de Corinthe, régne 37 ans.	3630.	1084.
Naissance du premier ancêtre connu d'Hécatée de Milet. *Herod. XI*, §. *CXLIII.*	3632.	1082.
Mycérinus, Roi d'Egypte, régne 20 ans. . . .	3642.	1072.
Archippus, fils d'Acastus, troisieme Archonte perpétuel, gouverne 25 ans.	3645.	1069.
Les Sicules chassent les Sicaniens de Sicile. *Thucyd. Lib. VI*, §. *II.*	3655.	1059.
Zancle, connue depuis sous le nom de Messene, fondée par les Sicules. *Thucyd. VI*, §. *IV.*	3656.	1058.
Asychis, Roi d'Egypte, régne 40 ans.	3662.	1052.
Prumnis, quatrieme Roi de Corinthe, régne 35 ans.	3667.	1047.
Thersippus, fils d'Archippus, quatrieme Archonte perpétuel, gouverne 41 ans.	3670.	1044.
Bacchis, cinquieme Roi de Corinthe, régne 35 ans. Anysis, Roi d'Egypte, régne 58 ans.	3702.	1012.
Anysis chassé de ses Etats par un Roi d'Ethiopie, se refugie dans l'Isle d'Elbo.	3703.	1011.
Phorbas, fils de Thersippus, cinquieme Archonte		

	Période Julienne.	Années avant J. C.
perpétuel, gouverne 37 ans.	3711.	1003.
Agélas, sixieme Roi de Corinthe, régne 30 ans.	3737.	977.
Naissance d'Homere, selon Velleius Paterculus. *Lib. I, Cap. I.*	3746.	968.
Mégaclès, fils de Phorbas, sixieme Archonte perpétuel, gouverne 36 ans. . .	3748.	966.
Anysis sort de l'Isle d'Elbo après 50 ans, & se maintient sur le trône jusqu'à la mort.	3753.	961.
Anysis meurt sept ans après. *Herodot. II*, §. *CXL & CXLI*.	3760.	954.
Il se trouve ici une lacune de 241 ans dans Hérodote, concernant l'Histoire d'Egypte. Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. I, §. XII; depuis la p. 218, jusqu'à la p. 237.		
Eudémus, septieme Roi de Corinthe, régne 25 ans.	3767.	947.
Hésiode fleurit. *Marm. Oxon. Ep. XXIX.*	3770.	944.
Diognete, fils de Mégaclès, septieme Archonte perpétuel, gouverne 34 ans. . .	3784.	930.
Naissance de Phidon, Roi d'Argos. . .	3791.	923.
Aristodémus, huitieme Roi de Corinthe, régne 35 ans.	3792.	922.
Naissance de Lycurgue, Législateur de Lacédémone.	3798.	916.
Homere fleurit selon les Marbres de Paros.	3807.	907.
Phéréclès, fils de Diognete, huitieme Archonte perpétuel, gouverne 43 ans. . .	3818.	896.
Phidon, Roi d'Argos, invente les poids, les mesures & les monnoies d'argent. . .	3819.	895.
Télestès, chassé de Corinthe dans son enfance par Agémon. . . . . Agémon, neuvieme Roi de Corinthe, régne 16 ans.	3827.	887.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades d'Iphitus.
Les Jeux Olympiques institués par Pisus, Pélops & Hercules ayant été interrompus, sont renouvellés par Lycurgue de Lacédémone, Iphitus d'Elée, de la race d'Her-			

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades d'Iphitus.
cules & Cléosthenes de Pise, vingt-sept Olympiades avant celle où Corœbus d'Elée remporta le prix. *Phlegontis Tralliani de Olympiis Frag. pag.* 136 *ex edit. Meursii. Eusebii Chronicor. Liber prior. pag.* 39.			
Olympiade d'Iphitus.			
Homere & Hésiode fleurissent. *Herod. II, §. LIII.*	3830.	884.	j. . . . 1.
Lycurgue, tuteur du jeune Roi de Lacédémone. *Clem. Alexand. Stromat. Lib. I, pag.* 402.			
Loix données par Lycurgue. *Eratosthen. apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag.* 402.	3838.	876.	iij. . . . 1.
Alexandre, dixieme Roi de Corinthe, régne 25 ans.	3843.	871.	iv. . . . 2.
Phidon, Roi d'Argos, chasse les Agonothetes des Eléens.	3858.	856.	viij. . . 1.
Mort de Lycurgue.			
Phidon détrôné par les Lacédémoniens.	3860.	854.	. . . . . 3.
Ariphron, fils de Phéréclès, neuvieme Archonte perpétuel, gouverne 25 ans	3861.	853.	. . . . . 4.
Télestès, onzieme Roi de Corinthe, remonte sur le trône : il régne douze ans : il avoit été chassé en 3827.	3868.	846.	x. . . . 3.
Automénès, douzieme Roi de Corinthe, régne un an.	3880.	834.	xiij. . . 3.
Prytanes annuels établis à Corinthe : ils subsistent 170 ans. Voyez l'an 4051.	3881.	833.	. . . . . 4.
Thespiéus, fils d'Ariphron, dixieme Archonte perpétuel, gouverne 27 ans.	3886.	828.	xv. . . 1.
Fondation de Carthage, 65 ans avant celle de Rome. *Vell. Patercul. Lib. I, §. VI.*	3895.	819.	xvij. . . 2.
Agamestor, fils de Thespiéus, onzieme Archonte perpétuel, gouverne 23 ans.	3913.	801.	xxj. . . 4.
Æschyle, fils d'Agamestor, douzieme Archonte perpétuel, gouverne 23 ans.	3936.	778.	xxvij. . 3.
Derniere année des Olympiades d'Iphitus.	3937.	777.	. . . . . 4.

Les

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.
Les vainqueurs aux Jeux Olympiques n'avoient point été jusqu'alors inscrits; ils le furent l'Olympiade suivante. Cette Olympiade fut censée la premiere : c'est celle dont les Grecs se servent pour calculer les temps.			
Olympiade de Corœbus, la troisieme année de l'Archontat d'Æschyle, selon Eusebe, & par induction d'après les Marbres de Paros	3938.	776.	j. . . . . 1.
Manahem, Roi d'Israël, régne 10 ans.	3943.	771.	ij. . . . 2.
Le Poëte Eumélus fleurit.	3946.	768.	iij. . . . 1.
Phul, le même que Sardanapal, Roi d'Assyrie. . .	3949.	765.	. . . . . 4.
Phul ravage le Royaume d'Israël, vers la huitieme année de Manahem. *IV Reg. Cap. XV, vers. 19.* . . Sabacos, Roi d'Ethiopie, fait la conquête de l'Egypte & la garde 50 ans. . . .	3951.	763.	iv. . . . 2.
Fondation de Crotone par Myscellus. *Strab. pag.* 402 & 403. . . . . . . Fondation de la ville de Naxos, en Sicile, par Theuclès. *Thucydid. VI, §. III.*	3955.	759.	v. . . . 2.
Fondation de Syracuses, la vingt-unieme année de l'Archontat d'Æschyle. Marbres de Paros.	3956.	758.	. . . . 3.
Fondation de Locres, en Italie. *Strab. VI, pag.* 397.	3957.	757.	4.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Fondation de l'Isle de Corcyre par Chersicrates, banni de Corinthe. *Strab. VI, pag.* 414. Les Colchidiens, qui habitoient dans l'Isle de Corcyre, passent sur le continent, & vont demeurer avec les Abantes & les Nestéens. *Apollon. Rhod. IV,* 1214.	3938.	756.	vj. . . . 1.		
Alcmæon, fils d'Æschyle, treizieme Archonte perpétuel, gouverne deux ans.	3939.	755.	. . . . 2.		
Fondation de Rome, selon Varron. *Manilius IV,* 731. *Plutarch. in Romulo, pag.* 24.	3960.	754.	. . . . 3.		
Charops, premier Archonte décennal. Des Chalcidiens, partis de Naxos, chassent les Sicules de Léontium, & fondent la ville de Catane. *Thucyd. VI,* §. *III.*	3961.	753.	. . . . 4.	1.	
Trotilos en Sicile fondée par Lamis. *Thucyd. VI,* §. *IV.*	3962.	752.	vij. . . 1.	2.	
Les Medes secouent le joug des Assyriens.	3966.	748.	viij. . . 1.	6.	
Les Babyloniens secouent le joug des Assyriens. Phul, ou Sardanapal, est tué. Nabonassar, Roi de Babylone. Institution de l'ére de Nabonassar le 26 Février.	3967.	747.	. . . . 2.	7.	1.
Lamis se retire à Léontium & la gouverne quelque temps. *Thucyd. VI,* §. *IV.*	3970.	744.	ix. . . . 1.	10.	4

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Æsimédès, second Archonte décennal. . . .	3971.	743.	. . . . . 2.	11. .	5.
Premiere guerre de Messene, dure 20 ans. . . .	3972.	742.	. . . . . 3.	12. .	6.
Achaz, Roi de Juda, régne 16 ans.	3973.	741.	. . . . . 4.	13. .	7.
Lamis est chassé de Léontium.	3974.	740.	x. . . . . 1.	14. .	8.
Lamis bâtit la ville de Thapsos.	3975.	739.	. . . . . 2.	15. .	9.
Sémiramis, femme de Nabonassar, régne à Babylone les dernieres années de son mari, & peut-être les deux années de Nadius, à cause de son bas âge. . . . . Midas, fils de Gordius, Roi de Phrygie. *Herodot. Lib. I*, §. *XIV. Euseb.* . .	3977.	737.	. . . . . 4.	17. .	11.
Nadius, Roi de Babylone, régne deux ans. . . . . Clidicus, troisieme Archonte décennal. . : .	3981.	733.	xj. . . . 4.	21. .	15.
Chozirus & Porus, Rois de Babylone, régnent cinq ans.	3983.	731.	xij. . . . 2.	23. .	17.
Lamis meurt à Thapsos. Thelgath-Phalnazar, Roi d'Assyrie, marche contre Achaz, Roi de Juda, vers la douzieme année de ce Prince. *Paralipom. II, Cap. XXVIII, vers.* 20. . .	3985.	729.	. . . . . 4.	25. .	19.
Les Chalcidiens qui avoient accompagné Lamis à Thapsos, en sont chassés. . .	3986.	728.	xiij. . . . 1.	26. .	20.
Ils fondent la ville de Mégares en Sicile. . . . . Salmanasar, Roi d'Assyrie, impose un tribut à Osée, Roi d'Israël. *IV Reg. Cap.*	3987.	727.	. . . . . 2.	27. .	21.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
XVII, verſ. 3. . . . . Ezéchias, Roi de Juda. .	3987.	727.	. . . . . 2.	27 . .	21.
Ilulæus, Roi de Babylone, régne cinq ans. . .	3988.	726.	. . . . . 3.	28 . .	22.
Salmanaſar aſſiége Samarie ſur le refus que fait Oſée de payer le tribut impoſé. *IV Reg. Cap. XVII, verſ.* 4, 5 & 6. . . . . La courſe du double ſtade, ou diaule, introduite aux Jeux Olympiques. . .	3990.	724.	xiv. . . 1.	30 . .	24.
Hippoménès, quatrieme Archonte décennal. . . .	3991.	723.	. . . . . 2.	31 . .	25.
Priſe d'Ithome par les Lacédémoniens.	3992.	722.	. . . . . 3.	32 . .	26.
Salmanaſar prend Samarie après un ſiége de trois ans, & tranſporte en Aſſyrie ſes habitants avec ceux du Royaume d'Iſraël. . . .	3993.	721.	. . . . . 4.	33 . .	27.
Mardokempad, Roi de Babylone, régne 12 ans. . Seconde fondation de Thaſos, par les Pariens. *Clem. Alex. Stromat. Lib. I, pag.* 318.	3994.	720.	xv. . . 1.	34 . .	28.
Candaules, dernier Roi de Lydie de la race des Héraclides, tué par Gygès au mois de Juin.	3999.	715.	xvj. . . 1.	39 . .	33.
Gygès, premier Roi de Lydie de la Dynaſtie des Mermnades, ſuccede à Candaules : il régne 38 ans. .	3999.	715.	. . . . . 2.	39 . .	33.
Hippoménès dépoſé dans la neuvieme année de ſon Archontat : Léocrates élu en ſa place cinquieme Archonte décennal.	4000.	714.	. . . . . 3.	40 . .	34.
Fondation de Géla. *Thu-*					

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
cydid. VI, §. *IV*. . . .	4001.	713.	. . . . . . 4.	41 . .	35.
Séthos, Roi d'Egypte, régne 40 ans. . . . . Sanacharib, Roi d'Assyrie, entre en Judée, envoie un de ses Généraux à Jérusalem, & passe en Egypte. *IV Reg. Cap. XVIII, vers.* 13, *&c.*	4001.	713.	. . . . . . 4.	41 . .	35.
Sanacharib battu par les Egyptiens, & tué peu après par ses fils. *IV Reg. Cap. XIX, vers.* 25, *&c. Herod. Lib. II*, §. *CXLI*. . . . Mardokempad, Roi de Babylone, envoie des Ambassadeurs à Ezéchias, Roi de Juda.	4002.	712.	xvij. . . 1.	42 . .	36.
Assarraddon, fils de Sanacharib, lui succede. *IV Reg. Cap. XIX, vers.* 37. *Isaie, Cap. XXXVII, vers.* 38.	4003.	711.	. . . . . 2.	43 . .	37.
Arcianus, Roi de Babylone, régne cinq ans. . . . Déjocès, élu Roi des Medes, régne 53 ans. . . .	4005.	709.	. . . . . 4.	45 . .	39.
La lutte introduite aux Jeux Olympiques. . . .	4006.	708.	xviij. . 1.	46 . .	40.
Interrégne de deux ans à Babylone. . . . . . . Apsandre, sixieme Archonte décennal. . . . Aminoclès de Corinthe construit les quatre premieres triremes pour les Samiens. *Thucydid. Lib. I*, §. *XIII*.	4010.	704.	xix. . . 1.	50 . .	44.
Bélithus, Roi de Babylone, régne trois ans. . . . Apronadius, Roi de Baby-	4012.	702.	. . . . . 3.	52 . .	46.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
lone, régne 6 ans. . . .	4015.	699.	xx. . . 2.	55. .	49.
Eryxias, septieme Archonte décennal. . . .	4020.	694.	xxj. . . 3.	60. .	54.
Rigébélus, Roi de Babylone, régne un an. . . .	4021.	693.	. . . . . 4.	61. .	55.
Archiloque fleurit. . . Mésessimordachus, Roi de Babylone, régne quatre ans.	4022.	692.	xxij . . 1.	62. .	56.
Interrégne de huit ans à Babylone. . . . . . . Le pugilat introduit aux Jeux Olympiques. . . . Acres en Sicile fondée par les Syracusains. *Thucyd. VI*, §. *V*.	4026.	688.	xxiij . . 1.	66. .	60.
Créon, premier Archonte annuel, en 420 de l'ére Attique. *Marbres de Paros*. .	4030.	684.	xxiv. . 1.	70. .	64.
Tlésias, second Archonte annuel. . . . . . . Révolte des Messéniens. Voyez mon Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres sur l'Archontat de Créon. .	4031.	683.	. . . . . 2.	71. .	65.
Lysias, troisieme Archonte annuel. *Marbres de Paros*. . . . . Seconde guerre de Messene.	4032.	682.	. . . . . 3.	72. .	66.
Action entre les Messéniens & les Lacédémoniens près du Monument du Sanglier, au printemps. . .	4033.	681.	. . . . . 3.	73. .	67.
Iéarédinus, Roi de Babylone, régne 13 ans. . . Les Messéniens sont battus par la perfidie d'Aristocrates : ils s'enferment dans Ira. . . . . Course des chars établie	4034.	680.	xxv . . 1.	74. .	68.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
aux Jeux Olympiques. . .	4034.	680.	xxv. . . 1.	74. .	68.
Siége d'Ira par les Lacédémoniens.	4035.	679.	. . . . . 2.	75. .	69.
Ardys, Roi de Lydie, régne 49 ans.	4037.	677.	. . . . . 4.	77. .	71.
Fondation de Chalcédoine. *Herod. IV*, §. *CXLIV*.	4039.	675.	xxvj. . . 2.	79. .	73.
Les Samiens envoient du secours aux Lacédémoniens dans la guerre contre les Messéniens, au printemps.	4040.	674.	. . . . 2.	80. .	74. .
Mort de Séthos, Roi d'Egypte. . . . . Anarchie de deux ans en Egypte. *Diodor. Sicul. Lib. I*, §. *LXVI*.	4041.	673.	. . . . . 4.	81. .	75. .
Douze Rois, du nombre desquels est Psammitichus, régnent quinze ans en Egypte avec une égale autorité.	4043.	671.	xxvij. . 2.	83. .	77. .
Naissance d'Arganthonius, Roi de Tartessus. . . .	4045.	669.	. . . . . 4.	85. .	79. .
Casmenes en Sicile, fondée par les Syracusains. *Thucydid. VI*, §. *V*. . . . Prise d'Ira par les Lacédémoniens : fin de la seconde guerre de Messene. . . .	4046.	668.	xxviij. . 1.	86. .	80. .
Saosduchéus, Roi de Babylone, régne 9 ans. . .	4047.	667.	. . . . . 2.	87. .	81. .
Fondation de Tarente. *Strab. VI*, *pag.* 426. . .	4048.	666.	. . . . . 3.	88. .	82. .
Combat entre les Corinthiens & les Corcyréens. *Thucyd. Lib. I*, §. *XIII*.	4050.	664.	xxix . . 1.	90. .	84. .
Cypsélus abroge à Corinthe le Gouvernement des Prytanes, chasse les Bacchiades, & devient Tyran de Corinthe : il régne 30 ans. .	4051.	663.	. . . . 2.	91. .	85. .
Démaratus, l'un des Bac-					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
chiades, fuyant la tyrannie de Cypsélus, s'établit dans l'Etrurie.	4054.	660.	xxx. . . 1.	94 . .	88.
Démaratus épouse une femme d'une illustre naissance.	4055.	659.	. . . . . 2.	95.	89.
Naissance d'Aruns, son fils aîné. . . . . Byzance fondée. *Euseb. Herodot. IV*, §. *CXLIV*. Chyniladanus, Roi de Babylone, régne 14 ans. . .	4056.	658.	. . . . . 3.	96. .	90.
Naissance de Lucumon, second fils de Démaratus. .	4057.	657.	. . . . . 4.	97. .	91.
Phraortes, Roi des Medes, régne 22 ans. . . . Psammitichus chasse les onze Rois ses collégues, & régne seul en Egypte trente-neuf ans, en tout cinquante-quatre ans.	4058.	656.	xxxj . . 1.	98. .	92.
Fondation des villes d'Acanthe, de Stagire, patrie d'Aristote, de Lampsaque & de Borysthenes près du Pont-Euxin. *Euseb.* . . . . Fondation d'Abderes par Timésias de Clazomenes. *Herodot. I*, §. *CLXVIII*, & *not.* 376*. *Euseb.* . . Orthagoras, Tyran de Sicyone. *Herod. V*, §. *LXVI*, *not.* 143.	4059.	655.	. . . . . 2.	99. .	93.
Phraortes soumet les Perses & quelques autres nations Asiatiques.	4060.	654.	. . . . . 3.	100 .	94.
Naissance de Pittacus, Tyran de Mytilene. *Suidas*.	4062.	652.	xxxij. . . 1.	102 .	96.
Fondation de la ville d'Himere en Sicile. *Diod. Sic. XIII*, §. *LXII*. . . .	4065.	649.	. . . . . 4.	105 .	99.

Course

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coroebus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Course des chevaux établie aux Jeux Olympiques.	4066.	648.	xxxiij. . 1.	106.	100.
Nabuchodonosor, Roi d'Assyrie, différent du Roi de Babylone de même nom.	4068.	646.	. . . . . . 3.	108.	102.
Timésias de Clazomenes, chassé par les Thraces. . .	4069.	645	. . . . . 4.	109.	103.
Nabopolassar, Roi de Babylone, régne 21 ans. . .	4070.	644.	xxxiv. . 1.	110.	104.
Josias, Roi de Juda. .	4073.	641.	. . . . . 4.	113.	107.
Battus fonde avec des Théréens, l'Isle de Platée. *Herod. IV*, §. *CLVII*.	4075.	639.	xxxv. . . 2.	115.	109.
Naissance de Solon. . .	4076.	638.	. . . . . 3.	116.	110.
Les Théréens se transportent avec Battus de l'Isle de Platée à Aziris en Libye, & y demeurent six ans. *Herod. IV*, §. *CLVII & CLVIII*.	4077.	637.	. . . . 4.	117.	111.
Phraortes attaque les Assyriens.	4078.	636.	xxxvj. . 1.	118.	112.
Phraortes est tué dans une action : Cyaxares lui succede : il régne 40 ans. . . Prise de Sardes par les Cimmériens. . . . . . . Fondation des villes d'Istros & de Tomes, près du Pont-Euxin, par les Milésiens. *Fragm. Peripli Ponti Euxini*, *pag*. 12. . . .	4080.	634.	. . . . . 3.	120.	114.
Cyaxares forme le siége de Ninive. . . . . Irruption des Scythes dans l'Asie supérieure : Cyaxares leve le siége de Ninive, va au devant des Scythes, est battu & leur paie tribut. . Périandre, Roi de Corinthe, régne 70 ans. . . . Naissance de Thalès de	4081.	633.	. . . . . 4.	121.	115.

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Milet. Voyez l'an 4171.	4081.	633.	. . . . . 4.	121.	115.
Lucumon, fils de Démaratus, s'établit à Rome après la mort de son pere.	4082.	632.	xxxvij . 1.	122.	116.
Battus I, fondateur de Cyrene.	4083.	631.	. . . . . 2.	123.	117.
Arganthonius, Roi de Tartessus, régne 80 ans.	4085.	629.	. . . . . 4.	125.	119.
Sadyattes, Roi de Lydie, régne 12 ans. Les Scythes ravagent la Judée la quatorzieme année de Josias.	4086.	628.	xxxviij. 1.	126.	120.
Sélinunte fondée par les Mégariens. *Thucydid. VI*, §. *IV*.	4087.	627.	. . . . . 2.	127.	121.
Arion, Poëte dithyrambique. *Suidas*.	4088.	626.	. . . . . 3.	128.	122.
Thrasybule, Tyran de Milet. *Herod. I*, §. *XX*.	4089.	625.	. . . . . 4.	129.	123.
Camarine fondée par les Syracusains. Nabopolassar, le même que Nabuchodonosor des Juifs, Labynete I d'Hérodote, Roi de Babylone, régne 43 ans.	4091.	623.	xxxix. . 2.	131.	125.
Guerre entre Sadyattes, Roi de Lydie, & les Milésiens.	4092.	622.	. . . . . 3.	132.	126.
Esope fleurit.	4094.	620.	xl. . . . 1.	134.	128.
Xénophanes de Colophon, fondateur de la Secte Eléatique. *Apollodorus apud Clem. Alex. Strom. Lib. I, pag.* 353.	4095.	619.	. . . . . 1.	135.	129.
Nécos, Roi d'Egypte, régne 16 ans.	4097.	617.	. . . . . 4.	137.	131.
Alyattes, Roi de Lydie, régne 57 ans.	4098.	616.	xlj. . . 1.	138.	132.
Lucumon, fils de Démaratus, élu Roi de Rome,					

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
sous le nom de Tarquinius.	4099.	615.	. . . . . 2.	139.	133.
Les Cimmériens chassés de l'Asie mineure.	4101.	613.	. . . . . 4.	141.	135.
Mégaclès, Archonte. Conjuration de Cylon à Athenes. Naissance de Sappho. *Suidas.* Pittacus tue Mélanchrus, Tyran de Mytilene. *Eudocia. pag.* 362.	4102.	612.	xlij. . . 1.	142.	136.
Le Poëte Alcée fleurit.	4103.	611.	. . . . . 2.	143.	137.
Fin de la guerre des Lydiens contre les Miléfiens. Naissance du Philosophe Anaximandre.	4104.	610.	. . . . . 3.	144.	138.
Naissance de Pythagore. Voyez ma Chronologie, Chapitre XIX.	4106.	608.	xliij. . . 1.	146.	140.
Les Scythes chassés de l'Asie supérieure. Acragas, autrement Agrigente, fondée par les habitants de Géla. *Thucyd. VI, §. IV.*	4109.	605.	. . . . . 4.	149.	143.
Nitocris, femme de Nabuchodonosor, autrement Labynete I, gouverne pendant la maladie de son mari.	4110.	604.	xliv. . . 1.	150.	144.
Prise de Ninive par Cyaxares, Roi des Medes.	4111.	603.	. . . . . 2.	151.	145.
Guerre entre Cyaxares, Roi des Medes, & Alyattes, Roi de Lydie, au sujet de quelques Scythes transfuges.	4112.	602.	. . . . . 3.	152.	146.
Psammis, Roi d'Egypte, régne six ans.	4113.	601.	. . . . . 4.	153.	147.
Fondation de Marseille, selon Solin.	4114.	600.	xlv. . . 1.	154.	148.
Eclipse de soleil du 9					

	Période Julienne	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Juin, prédite par Thalès	4117.	597.	..... 3.	157.	151.
Fin de la guerre entre Cyaxares, Roi des Medes, & Alyattes, Roi de Lydie. Astyages, fils de Cyaxares, épouse Aryénis, fille d'Alyattes.	4117.	597.	..... 4.	157.	151.
Naissance de Mandane, fille d'Astyages. Sappho passe en Sicile. Marbres de Paros.	4118.	596.	xlvj. . . 1.	158.	152.
Apriès, Roi d'Egypte, régne 25 ans. Naissance de Crésus.	4119.	595.	..... 2.	159.	153.
Astyages, Roi des Medes, régne 35 ans. Législation de Solon.	4120.	594.	..... 3.	160.	154.
Naissance de Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe.	4121	593.	..... 4.	161.	155.
Anacharsis, Prince de la maison royale de Scythie, voyage en Grece.	4122.	592.	xlvij. . 1.	162.	156.
Arcésilas I, Roi de Cyrene.	4123.	591.	..... 2.	163.	157.
Pittacus, Æsymnete ou Tyran de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I, Segm. 75. Aristot. Politic Lib. III, Cap XIV, pag 356.* Guerre des Mytiléniens contre les exilés, commandés par le Poëte Alcée & Antiménides *Aristot. ibid.*	4124.	590.	..... 3.	164.	158.
Naissance de Théognis. Suidas, aux mots Théognis & Phocylides, le fait naître en la cinquante-neuvieme Olympiade. Mais comme Théognis forme des vœux, vers 890, pour la destruction	4131.	583.	xlix. . . 2.	171.	165.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
de la race de Cypsélus, il s'ensuit qu'il étoit né au moins vers l'an 4131 de la Période Julienne. Le même Théognis parle aussi, vers 762, de la guerre des Perses contre les Grecs, & prie Apollon, vers 773, d'éloigner leur armée de la ville de Mégares. Il vivoit donc encore l'an 4218 de la Période Julienne, qui est l'année où Darius fit ses préparatifs pour envahir la Grece: il avoit alors 87 ans. . . .					
Voyages de Solon, vers l'an.	4132.	582.	. . . . . 3.	172.	166.
Fin de la guerre des Mytiléniens contre les Athéniens. *Valer. Maxim. Lib. VI, Cap. V. Extern.* §. *I.* . .	4133.	581.	. . . . . 4.	173.	167.
Iluarodamus du Canon de Ptolémée, le même qu'Evilmérodach de l'Ecriture & de Bérose, Roi de Babylone, régne trois ans. . . . . . Pittacus abdique la Tyrannie de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I, Segm.* 75, 79. . . . . Aristée de Proconnese fleurit. *Suidas*.	4134.	580.	l. . . . . 1.	174.	168.
Nérégasolarus du Canon de Ptolémée, le même que Nériglissar de Bérose & de Mégasthenes, & le même que Darius Mede de Daniel, Roi de Babylone, régne cinq ans.	4137.	577.	. . . . . 4.	177.	171.
Mandane, fille d'Astyages, épouse Cambyses. . .	4138.	576.	lj. . . . . 1.	178.	172.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe, est relégué par son pere dans l'Isle de Corcyre. *Herodot. III*, §. *L*. . . . . . . Naissance de Cyrus, fils de Cambyses & de Mandane. Battus II, surnommé l'Heureux, Roi de Cyrene.	4139.	575.	. . . . . 2.	179.	173.
Crésus associé par son pere au trône de Lydie. . . .	4140.	574.	. . . . . 3.	180.	174.
Labossoaraschus de Bérose & de Mégasthenes, Roi de Babylone. . . . . . . Apriès battu par les Cyrénéens. *Herod. VI*, §. *CLXI*.	4141.	573.	. . . . . 3.	181.	175.
Conquêtes de Crésus vers l'an. . . . . Bias donne à Crésus un conseil qui sauve les Ioniens insulaires. On ignore le temps de la naissance de ce Philosophe & celui de sa mort. . Nabonadius, le même que Nabonid de Bérose & de Mégasthenes, Roi de Babylone, régne 34 ans. . . .	4142.	572.	lij. . . . 1.	182.	176.
Les Phocéens, effrayés des conquêtes de Crésus, élevent leurs murs par la libéralité d'Arganthonius, Roi de Tartessus. . . . . : .	4143.	571.	. . . . . 2.	183.	177.
Apriès, Roi d'Egypte, est détrôné. . . . . Amasis, Roi d'Egypte, régne 44 ans. . . . . Mort de Pittacus de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I*, *Segm.* 79. Voyez l'année 4162. . . . . Voyage de Solon à Sardes.	4144.	570.	. . . . . 3.	184.	178.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Entretien d'Esope avec Solon.	4145.	569.	 4	185.	179.
Rhodopis, célebre Courtisanne, fleurit. *Herod. II*, §. *CXXXIV*.	4147.	567.	liij. . . 2.	187.	181.
Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe, est tué par les Corcyréens. .	4148.	566.	. . . . . 3.	188.	182.
Périandre envoie à Alyattes trois cents enfants des plus illustres familles de Corcyre, pour être faits eunuques.	4149.	565.	. . . . . 4.	189.	183.
Périandre réconcilie Hégésistrate, fils de Pisistrate, avec les Mytiléniens. *Herod. V*, §. *XCIII*, *XCIV*. . .	4150.	564.	liv. . . 1.	190.	184.
Mort de Périandre, Tyran de Corinthe. . . .	4151.	563.	. . . . . 2.	191.	185.
Alalie, fondée dans l'Isle de Cyrne (Corse) par les Phocéens, vingt ans avant la prise de Phocée. *Herod. I*, §. *CLXV*.	4152.	562.	. . . . . 3.	192.	186.
Crésus perd son fils ainé à la chasse.	4153.	561.	. . . . . 4.	193.	187.
Comias, Archonte. . . Pisistrate, Tyran d'Athenes, régne dix-sept ans en trois différentes fois : commencement de sa Tyrannie en Janvier. *Marbres de Paros*, *Epoch. XLI*. . Esope précipité des roches Phædriades en Mai, ou Juin. *Suid. Voc.* Αἴσωπος. . .	4154.	560.	. . . . . 4.	194.	188.
Miltiades, fils de Cypselus, fonde la Chersonese. *Herod. VI*, §. *XXXVI*.	4154.	560.	lv. . . . 1.	194.	188.
Crésus monte sur le trône par la mort de son pere, vers					

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
la fin de Septembre. . . Astyages battu & fait prisonnier par Cyrus. . . . Pisistrate est chassé d'Athenes. . . . . . . Naissance d'Anacréon. .	4155.	559.	. . . . . 2.	195.	189.
Inquiétude de Crésus sur l'accroissement de la puissance de Cyrus. . . . . . Mort de Solon. . . .	4156.	558.	. . . . 3.	196.	190.
Naissance de Simonides, fils de Léoprépès. Voyez l'an 4246.	4157.	557.	. . . . 3.	197.	191.
Abaris vient en Grece. (*Harpocrat. Voc.* Ἄβαρις) vers l'an.	4157.	557.	. . . . . 4.	197.	191.
Crésus envoie consulter l'Oracle de Delphes. *Marmora Oxon. Epoch. XLII.* Les Samiens enlevent un corselet envoyé par Amasis aux Lacédémoniens. . .	4158.	556.	lvj. . . 1.	198.	192.
Les mêmes enlevent un cratere que les Lacédémoniens envoyoient à Crésus.	4159.	555.	. . . . . 2.	199.	193.
Arcésilas II, surnommé le Mauvais, Roi de Cyrene. . Pisistrate est rétabli. .	4160.	554.	. . . . 3.	200.	194.
Pisistrate est chassé de nouveau. . . . . Fondation de la ville de Barcé en Libye. *Herod. IV*, §. *CLX.*	4161.	553.	. . . . 4.	201.	195.
Mort de Pittacus. Si ce Sage de la Grece est né, comme le dit Suidas, l'an 4062, & s'il a vécu 100 ans, comme le prétend Lucien *de Macrob*, §. *XVIII*, il doit être mort l'an. . . . . Naissance de Nitétis, fille	4162.	552.	lvij. . . 1.	202.	196.

d'Apriès.

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
d'Apriès.	4163.	551.	. . . . . 2.	203.	197.
Apriès est étranglé environ vingt ans après avoir été fait prisonnier par Amasis. . . Naissance de Darius. *Herodot. I*, §. *CCIX*. . . .	4164.	550.	. . . . . 3.	204.	198.
Mort d'Arganthonius, Roi de Tartessus. . . . Naissance de l'Historien Hécatée de Milet. . . .	4165.	549.	. . . . . 4.	205.	199.
Le Temple de Delphes brûlé sous l'Archontat d'Erxiclidès. *Pausan. Lib. X*, *Cap. V*.	4166.	548.	lviij. . . 1.	206.	200.
Guerre entre les Spartiates & les Argiens, au sujet des campagnes de Thyrée, au printemps.	4169.	545.	. . . . 3.	209.	203.
Combat dans la Ptérie entre Cyrus & Crésus, au commencement de l'été. . Combat près de Sardes, entre Cyrus & Crésus : prise de Sardes : Crésus détrôné vers le mois de Septembre. Naissance d'Anaximenes de Milet. *Diog. Laert. Lib. II. Segm. III. Suidas*. N. B. Le texte de Diogene de Laerte doit être corrigé par celui de Suidas.	4169.	545.	. . . . . 4.	209.	203.
Arcésilas II est empoisonné : Battus III, surnommé le Boiteux, Roi de Cyrene. . Les Neures vont demeurer dans le pays des Budins. *Herodot. IV*, §. *CV*. . . .	4170.	544.	lix. . . 1.	210.	204.
Conseil de Thalès aux Ioniens. *Herod. I*, §. *CLXXI*. Il meurt cette même année âgé de 90 ans, selon Sosi-					

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
crates. *Diog. Laert. Lib. I. Segm. XXXVII.* . . .	4171.	543.	. . . . . 2.	211.	205.
Pisistrate rétabli à Athenes pour la troisieme fois. . . Prise de Phocée par Harpage, Général de Cyrus. .	4172.	542.	. . . . . 3.	212.	206.
Abderes fondée par les Téiens. Voyez les années 4059 & 4069.	4173.	541.	. . . . . 4.	213.	207.
Conseil de Bias aux Ioniens. *Herod. I, §. CLXXI.*	4174.	540.	lx. . . 1.	214.	208.
Prise de Babylone par Cyrus.	4175.	539.	. . . . . 2.	215.	209.
Cyrus, Roi de Perse, de Babylone, &c.	4176.	538.	. . . . . 3.	216.	210.
Les Phocéens battent sur mer les Carthaginois & les Tyrrhéniens. . . . . Représentation de l'Alceste de Thespis. *Marbr. de Paros.*	4178.	536.	lxj. . . 1.	218.	212.
Hyele fondée par les Phocéens : agrandissement de Marseille.	4179.	535.	. . . . . 2.	219.	213.
Cyrus périt dans une bataille contre les Massagetes.	4184.	530.	lxij. . . 3.	224.	218.
Cambyses, Roi de Perse. Arcésilas III, Roi de Cyrene.	4185.	529.	. . . . . 4.	225.	219.
Nitétis, fille d'Apriès, est envoyée à Cambyses. . Mort de Pisistrate : Hipparque, son fils ainé, lui succede.	4186.	528.	lxiij. . . 1.	226.	220.
Evelthon, Roi de Salamine en Cypre.	4187.	527.	. . . . . 2.	227.	221.
Amasis meurt : Psamménitus lui succede, & ne régne que six mois. . . .	4188.	526.	. . . . . 3.	228.	222.
Conquête de l'Egypte par Cambyses.	4189.	525.	. . . . . 3.	229.	223.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Les Spartiates envoient des troupes contre Polycrates, Tyran de Samos. Naissance d'Æschyle. *Marmor. Oxon. Epoch. XLIX.*	4189.	525.	. . . . . 4.	229.	223.
Fondation de Cydonie, dans l'Isle de Crete, par les Samiens. *Herodot. III, §. XLIV & LIX.* . . .	4190.	524.	lxiv. . . 1.	230.	224.
Fondation de Camarine par les Syracusains. *Thucyd. VI, §. V.*	4191.	523.	. . . . . 2.	231.	225.
Mort de Cambyses, après un regne de sept ans cinq mois.	4192.	522.	. . . . . 2.	232.	226.
Le Mage Smerdis régne sept mois. . . . . . Mort de Polycrates, Tyran de Samos.	4192.	522.	. . . . . 3.	232.	226.
Darius, âgé d'environ vingt-neuf ans, élu Roi de Perse, régne 36 ans. . . Siromus, Roi de Salamine en Cypre.	4193.	521.	. . . . . 3.	233.	227.
Xénophanes de Colophon meurt. Voyez l'an 4095. .	4194.	520.	lxv. . . 1.	234.	229.
Les Platéens se mettent sous la protection des Athéniens, 93 ans avant la destruction de leur Ville par les Lacédémoniens. *Herod. VI, §. CVIII. Thucyd. III, §. LXVIII.*	4195.	519.	. . . . 1.	235.	230.
Naissance de Pindare. *Plutarch. Sympos. VIII. Quæst. I. Suidas. Corsini Fast. Att. Tom. II, pag. 64.* . . . Les Samiens établis à Cydonie, sont vaincus par les Eginetes & réduits en esclavage. *Herod. III, §. LIX.*	4195.	519.	. . . . . 2.	235.	230.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Arcésilas, Roi de Cyrene, est tué : Battus IV, surnommé le Beau, Roi de Cyrene. Miltiades se retire dans la Chersonese.	4196.	518.	. . . . . 3.	236.	231.
Chersis, Roi de Salamine en Cypre.	4199.	515.	lxvj. . . 2.	239.	234.
Hipparque, fils de Pisistrate, est tué par Harmodius & Aristogiton : Hippias lui succede.	4200.	514.	. . . . . 3.	240.	235.
Prise de Babylone par Darius.	4201.	513.	. . . . . 4.	241.	236.
Syloson obtient de Darius la Tyrannie de Samos. . . . Phrynichus remporte le prix de la Tragédie. *Suidas.* Les Amphictyons font marché avec les Alcméonides pour rebâtir le Temple de Delphes.	4202.	512.	lxvij. . 1.	242.	237.
Expédition de Darius contre les Scythes.	4203.	511.	. . . . . 2.	243.	238.
Hippias est chassé d'Athenes.	4204.	510.	. . . . . 2.	244.	239.
La ville de Sybaris est détruite par les Crotoniates. . Mort de Pythagore. .	4204.	510.	. . . . . 3.	244.	239.
Les Athéniens élevent des statues à Harmodius & à Aristogiton. *Plin. XXXIV, Cap. IV.* . . . . Les Rois sont chassés de Rome.	4205.	509.	. . . . 4.	245.	240.
Séjour de Darius à Sardes. Lasus, Poëte dithyrambique, fleurit vers. . . .	4206.	508.	lxviij. . 1.	246.	241.
Je me fonde sur ce que Suidas nous apprend que Lasus fleurissoit sous Darius, fils d'Hystaspes. La premiere					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
édition de cet Auteur porte en la huitieme Olympiade, & celle de Kuster en la cinquante-huitieme. Mais bien-loin que Darius fût sur le trône en cette derniere Olympiade, Cyrus n'avoit pas encore pris Babylone. Je ne doute pas qu'il ne faille lire en la soixante-huitieme Olympiade.					
Retour de Miltiades dans la Chersonese. . . . . Invasion de la Chersonese par les Scythes.	4207.	507.	. . . . . 2.	247.	242.
Cléandre régne à Géla. *Herod. VII*, §. *CLIV*. .	4209.	505.	. . . . . 4.	249.	244.
Commencement des troubles de l'Ionie. . . . . Hécatée de Milet, Historien célebre, fleurit. *Herod. V*, §. *XXXVI*. . . .	4210.	504.	lxix. . . 1.	250.	245.
La ville de Sardes brûlée par les Athéniens & les Ioniens.	4211.	503.	. . . . . 2.	251.	246.
Gorgus, Roi de Salamine en Cypre. *Herod. V*, §. *CIV*. Les Cypriens se révoltent contre les Perses. . . .	4212.	502.	. . . . . 2.	252.	247.
Les Cypriens remis sous le joug.	4213.	501.	. . . . . 4.	253.	248.
Naissance d'Anaxagoras. *Diog. Laert. II*, *Segm. VII*.	4214.	500.	lxx. . . 1.	254.	249.
Camarine détruite par les Syracusains. *Thucydid. VI*, §. *V*.	4215.	499.	. . . . . 2.	255.	250.
Cléandre, Tyran de Géla, est tué par Sabyllus : Hippocrates régne en sa place. . Prise de Milet. . . . Aristagoras est tué par les	4216.	498.	. . . . . 3.	256.	251.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Thraces. Naissance de Sophocles. *Marm. Oxon. Epoch.* 57.	4216.	498.	. . . . 3.	256.	251.
Représentation de la Piece de Phrynichus, intitulée : Prise de Milet. Les Samiens s'emparent de Zancle. Scythès, Tyran de Zancle, est fait prisonnier par Hippocrates, qui le relégue à Inycum. *Herodot. VI*, §. *XXIII.* Camarine rétablie par Hippocrates. *Thucydid. VI*, §. *V.* Prise des Isles de Chios, Ténédos, &c. par les Perses : pacification de l'Ionie. Fondation de Mésembria. *Herod. VI*, §. *XXXIII.*	4217.	497.	. . . . 4.	257.	252.
Hipparchus, Archonte. *Dionys. Halic. Antiq. VI initio.* Préparatifs des Perses contre la Grece. Scythès, Tyran de Zancle, se sauve en Perse. Naissance de l'Historien Hellanicus de Mytilene. *Aul. Gell. XV*, §. *XXIII*	4218.	496.	lxxj. . . 1.	258.	253.
Philippus, Archonte. *Vit. Sophoclis.* Départ de Mardonius au Printemps.	4219.	495.	. . . . 1.	259.	254.
Retour de Mardonius en Asie.					
Naissance de Sophocles. *Auctor vitæ Sophoclis.*	4219.	495.	. . . . 2.	259.	254.
Pythocritus, Archonte. *Marm. Oxoniens. Epoch.*					

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
XLVIII. . . . . Anaxilas s'empare de Zancle, & y régne 18 ans. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XLVIII.*	4220.	494.	. . . . 3.	260.	255.
Thémistocles, Archonte. *Corsini Fast. Att.* . . . Les Thasiens abattent leurs murs par ordre de Darius. . Les Hérauts de Darius vont demander en Grece la terre & l'eau.	4221.	493.	. . . . 4.	261.	256.
Diognete, Archonte. *Dionys. Halicarn. Ant. VI*, §. *XLIX.* . . . . . . Nouveaux préparatifs des Perses contre la Grece. .	4222.	492.	lxxij . . 1.	262.	257.
Hybrilides, Archonte. *Dionys. Halic. VII*, §. *I*, *pag.* 462. . . . . . Gélon s'empare de Géla. *Id. ibid.*	4223.	491.	. . . . 2.	263.	258.
Phænippus, Archonte. *Plut. in Aristide*, *pag.* 321. *Marm. Oxoniens. Epoch. XLIX.* . . . . Bataille de Marathon. *Plutarch. ibid.*	4224.	490.	. . . . 3.	264.	259.
Aristides, Archonte. *Plut. ibid. Marm. Oxon. Epoch. L.* . . . . Darius fait des préparatifs contre la Grece. . .	4225.	489.	. . . . 4.	265.	260.
L'Egypte se révolte contre les Perses.	4228.	486.	lxxiij. . 3.	268.	263.
Philocrates, Archonte. *Marm. Oxon. Epoch. LI.* . Mort de Darius : Xerxès, Roi de Perse. . .	4229.	485.	. . . . 4.	269.	264.
Léostrate, Archonte. *Dionysii Halicarn. VIII*, §. *LXXVII.*	4230.	484.	lxxiv. . 1.	270.	265.

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Xerxès recouvre l'Egypte. Naissance d'Hérodote. *Aul. Gell. XV*, §. *XXIII.* Gélon se rend maître de Syracuses.	4230.	484.	lxxiv. . 1.	270.	265.
Gélon détruit Camarine, & en transporte les habitants à Syracuses. . . .	4231.	483.	. . . . . . 2.	271.	266.
Nicodémus, Archonte. *Dionyſ. Halicarn. VIII*, §. *LXXXIII.* . . . . Gélon transporte à Syracuses la moitié des habitants de Géla. . . . . Victoire des Phocidiens remportée sur les Thessaliens.	4232.	482.	. . . . . . 2.	272.	267.
Gélon prend la ville de Mégares, & la détruit. .	4232.	482.	. . . . . 3.	272.	267.
Eclipse de soleil le 19 Avril. . . . . Xerxès part de Suses en Avril.	4233.	481.	. . . . . 3.	273.	268.
Xerxès arrive à Sardes au commencement de l'automne, & y passe l'hiver.	4233.	481.	. . . . . . 4.	273.	268.
Calliades, Archonte. *Diodor. Sicul. XI*, §. *I.* . . Députation des Grecs à Gélon, pour l'engager à les secourir, vers le printemps. Xerxès part de Sardes au printemps.	4234.	480.	. . . . . 4.	274.	269.
Combat des Thermopyles. . . . . Xerxès prend la ville d'Athenes, & enleve les statues d'Harmodius & d'Aristogiton. *Pauſan. Lib. I, Cap. VIII.* . . . . . . Bataille de Salamine. .	4234.	480.	lxxv . . 1.	274.	269.

Gélon

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Gélon bat les Carthaginois. *Herod. VII, §. CLXVI.* Naissance d'Euripides. *Plutarch. Sympos. VIII, § I. Diog. Laert. II, Segm. XLV*	4234.	480.	lxxv. . . 1.	274.	269.
Xanthippus, Archonte. *Diod. Sic. XI, §. XXVI.* Bataille de Platées & de Mycale.	4235.	479.	. . . . . 1.	275.	270.
Camarine rétablie par Gélon. . . . . Eclipse de soleil le 2 Octobre.	4235.	479.	. . . . . 2.	275.	270.
Timosthénès, Archonte. *Diodor. Sicul. XI, § XXXVIII. Marm. Oxon. Epoch. LIV.* . . . . . Les Athéniens rétablissent leurs murs.	4236.	478.	. . . . . 3.	276.	271.
Adimante, Archonte. *Diodor. Sicul. XI, §. XLI. Marm. Oxon. Epoch. LV.* Mort de Gélon : Hiéron, son frere, lui succede. . .	4237.	477.	. . . . . 3.	277.	272.
Le commandement sur la Grece transféré des Lacédémoniens aux Athéniens. . Les Athéniens élevent de nouvelles statues à Harmodius & à Aristogiton. *Marmora Oxon.* . . . . . . Phrynichus fait jouer une de ses pieces sur le théâtre d'Athenes. . . . . . Simonides, âgé de 80 ans, fait une piece de vers qui remporte le prix. . .	4237.	477.	. . . . . 4.	277.	272.
Phædon, Archonte. *Diodor. XI, §. XLVIII.* . Mort d'Anaxilas, Tyran	4238.	476.	lxxvj. . 1.	278.	273.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
de Rhégium & de Zancle. *Diodor.* XI, §. XLVIII.	4238.	476.	lxxvj. . 1.	278.	273.
Acestorides, Archonte. *Id. ibid.* §. LI. . . . . Hiéron donne du secours aux habitants de Cumes, & bat les Tyrrhéniens. *Id. ibid.*	4240.	474.	. . . . . 3.	280.	275.
Ménon, Archonte. *Id. ibid.* §. LII. . . . . Les Tarentins vaincus par les Iapyges. *Id. ibid.* . .	4241.	473.	. . . . 4.	281.	276.
Charès, Archonte. *Id. ibid.* §. LIII. . . . . . Mort de Théron, Tyran d'Agrigente : son fils Thrasydée, vaincu par Hiéron, se sauve à Mégares près d'Athenes : les habitants d'Agrigente recouvrent leur liberté. *Id. ibid.*	4242.	472.	lxxvij. . 1.	282.	277.
Praxiergus, Archonte. *Id. ibid.* . . . . Naissance de Thucydides au printemps. *Aul. Gell.* XV, §. XXIII. . . .	4243.	471.	. . . . . 1.	283.	278.
Naissance d'Euripides, selon l'Auteur de la vie de Sophocles. Voyez l'an 4234. Les Eléens, qui étoient dispersés dans un assez grand nombre de Villes, se réunissent dans celle d'Elis, & l'agrandissent. *Diodor.* XI, §. LIV.	4243.	471.	. . . . . 2.	283.	278.
Démotion, Archonte. *Id. ibid.* §. LX. . . . . Cimon, fils de Miltiades, bat les Perses sur mer & sur terre. *Id. ibid.* §. LX & LXI.	4244.	470.	. . . . . 3.	284.	279.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Sophocles fait représenter sa premiere Tragédie. *Marmora Oxon. Epoch. LVII.*	4244.	470.	. . . . . 3.	284.	279.
Apséphion, Archonte. *Vide Wesseling. ad Diod. XI, §. LXIII.* . . . Naissance de Socrates. . Révolte des Hilotes & des Messéniens.	4245.	469.	. . . . . 4.	285.	280.
Théagénidès, Archonte. *Diod. XI, §. LXV. Dionys. IX, §. LVI.* . . . Mycenes détruite par les Argiens. *Diodor. ibid.* . . Mort de Simonides, fils de Léoprépès, âgé de 90 ans, ou de 89 accomplis. *Marmor. Oxoniens. Epoch. LVIII.*	4246.	468.	lxxviij. . 1.	286.	281.
Lysistrate, Archonte. *Diodor. XI, §. LXV.* . . Hermolycus, tué à Cyrne, dans l'Isle d'Eubée, dans un combat entre les Athéniens & les Carystiens.	4247.	467.	. . . . . 2.	287.	282.
Lysanias, Archonte. *Id. ibid. §. LXVII.* . . . Hiéron meurt : Thrasybule lui succede. . . . Colonie, envoyée par les Athéniens en Thrace, chassée. *Thucyd. IV, §. CII.*	4248.	466.	. . . . . 3.	288.	283.
Lysithéus, Archonte. *Diodor. XI, §. LXIX.* . .	4249.	465.	. . . . . 3.	289.	284.
Thrasybule chassé de Syracuses sur la fin de l'année : Syracuses recouvre sa liberté & la conserve 60 ans. *Id. ibid. §. LXVII & LXVIII.* . . . . Artabane, Capitaine des	4249.	465.	. . . . . 4.	289.	284.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Gardes de Xerxès, tue ce Prince.	4249.	465.	..... 4.	289.	284.
Archédémidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXX.* Artaxerxès, Roi de Perse.	4250.	464.	..... 4.	290.	285.
Arcésilas IV, Roi de Cyrene. Les Thasiens se révoltent contre les Athéniens & sont subjugués. *Id. ibid.* Le récit de Thucydides differe de celui de Diodore.	4250.	464.	lxxix. . 1.	290.	285.
Tlépolémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXI.*	4251.	463.	..... 1.	291.	286.
Les Egyptiens se révoltent contre les Perses, & déclarent Inaros leur Roi: Amyrtée régne probablement conjointement avec lui: les Athéniens leur envoient du secours.	4251.	463.	..... 2.	291.	286.
Conon, Archonte. Achæménès, fils de Darius, marche à la tête d'une puissante armée contre les Egyptiens. *Idem, ibidem*, §. *LXXIV.* Les secours des Athéniens arrivent en Egypte: les Perses sont battus, & s'enferment dans la citadelle de Memphis. *Id. ibid.*	4252.	462.	..... 3.	292.	287.
Euthippus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXV.*	4253.	461.	..... 3.	293.	288.
Mégabyze assemble une armée considérable, & marche contre les Egyptiens: les Athéniens assiégent la citadelle de Memphis.	4253.	461.	..... 4.	293.	288.
Phrasiclides, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXVII.*	4254.	460.	lxxx. . 1.	294.	289.

	Période de Julienne.	*Années avant J C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Hérodote voyage en Egypte.	4254.	460.	lxxx. . . 1.	294.	289.
Philoclès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXVIII.* . . Les Athéniens battent les Corinthiens & les Epidauriens à Halies, les Péloponnésiens auprès de Cécryphalie, & soumettent les Æginetes.	4255.	459.	. . . . . . 2.	295.	290.
Bion, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXIX.* . . . . . . Les Egyptiens se soumettent : les Athéniens traitent avec les Perses : Inaros est trahi & mis en croix : Amyrtée se retire dans l'Isle d'Elbo, vers le milieu de Juin. *Herod. II*, §. *CXL. Thucyd. I*, §. *CX. Diod. XI*, §. *LXXVII.* . . .	4256.	458.	. . . . . 2.	296.	291.
Les Athéniens remportent deux victoires sur les Corinthiens : ils sont battus à Tanagre par les Lacédémoniens. *Herod. IX*, §. *XXXIV. Thucydid. I*, §. *CVIII.* Diodore de Sicile prétend que la victoire des Lacédémoniens fut douteuse. *Diod. XI*, §. *LXXX.*	4256.	458.	. . . . . 3.	296.	291.
Mnésithéidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXI.* . . Les Athéniens, commandés par Myronidès, remportent une victoire complete sur les Thébains. *Id ibid.* . . . . Hérodote retourne à Halicarnasse, & chasse Lygdamis, Tyran de cette Ville.	4257.	457.	. . . . . 4.	297.	292.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Callias, Archonte. *Diod. XI*, §. *LXXXIV*. . . Exploits de Tolmidès, Général des Athéniens. . . Æschyle meurt en Sicile, âgé de 69 ans. *Marm. Oxon. Epoch. LX*. . . Hérodote lit une partie de son Histoire aux Jeux Olympiques. *Dodwell Apparatus ad Annal. Thucyd. Sect. XVIII*.	258.	456.	lxxxj. . 1.	298.	293.
Sosistrate, Archonte. . Périclès ravage le Péloponnese, passe dans l'Acarnanie, & en soumet les Villes. *Diodor. XI*, §. *LXXXV*.	4259.	455.	. . . . . 2.	299.	294.
Ariston, Archonte. *Id. ibid*. §. *LXXXVI*. . . Treve de cinq ans entre les Athéniens & les Lacédémoniens.	4260.	454.	. . . . . 3.	300.	295.
Lysicrates, Archonte. *Id. ibid*. §. *LXXXVIII*. . . Sophanès, Général Athénien, tué dans une action contre les Edoniens. *Herod. IX*, §. *LXXIV*. . . .	4261.	453.	. . . . . 4.	301.	296.
Chærèphanès, Archonte. *Dionys. Hal. X*, §. *LIII*. Sybaris rétablie. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XC*. . .	4262.	452.	lxxxij. . 1.	302.	297.
Antidotus, Archonte. *Id. ibid*. §. *XCI*. . . . . . . Ducétius, Général des Sicules, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, est relégué à Corinthe. *Id. ibid*. §. *XCI* & *XCII*.	4263.	451.	. . . . 2.	303.	298.
Euthydémus, Archonte.					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.
Diod. Sic. XII, §. *III*. Cimon, fils de Miltiades, bat les Perses par mer, près de l'Isle de Cypre, & par terre en Cilicie.	4264.	450.	. . . . . 3.	304.
Pédiéus, Archonte. *Id. ibid.* §. *IV*. . . . . . Artaxerxès fait une paix honteuse avec les Grecs : mort de Cimon.	4265.	449.	. . . . . 4.	305.
Philiscus, Archonte. *Id. ibid.* §. *V*. . . . . . Les Mégariens se révoltent contre les Athéniens : ils sont battus.	4266.	448.	lxxxiij. . 1.	306.
Timarchidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *VI*. . . . . Les Lacédémoniens font une invasion dans l'Attique : les Athéniens sont battus par les Thébains à Coronée : Clinias, pere du célebre Alcibiades, perd la vie en cette journée.	4267.	447.	. . . . . 2.	307.
Callimaque, Archonte. *Id. ibid.* §. *VII*. . . . . Les Eubéens sont battus par Périclès. . . . . . La ville de Sybaris détruite de nouveau. . . .	4268.	446.	. . . . . 3.	308
Lysimachides, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXII*. . . Périclès chasse les Histiéens de leur pays : les Lacédémoniens font une incursion dans l'Attique. . . .	4269.	445.	. . . . . 4.	309
Praxitélès, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXIII*. . . . . Hérodote lit une partie de son Histoire à Athenes aux Panathénées dans le mois de	4270.	444.	. . . . . 4.	310

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ère de Nabonassar.
Juin.	4270.	444.	. . . . 4.	310.	305.
Fondation de la ville de Thurium en Italie par les Athéniens. Hérodote âgé de 40 ans, & l'Orateur Lysias, âgé de 15 ans, étoient du nombre des Colons. *Dionys. Halic. in Lysiâ, pag.* 130. *Plin. XII, Cap. IV.* Diodore de Sicile place cette fondation deux ans plutôt.	4270.	444.	lxxxiv. . 1.	310.	305.
Lysanias, Archonte. *Diod. XII, §. XXIV.* . . . . Euripides fleurit, ainsi que le Sophiste Protagoras. *Euseb.*	4271.	443.	. . . . 2.	311.	306.
Diphilus, Archonte. *Diod. XII, §. XXVI.* . . . Euripides remporte le prix de la Tragédie. *Marmor. Ox. Epoch. LXI.*	4272.	442.	. . . . . 2.	312.	307.
Timoclès, Archonte. *Diod. XII, §. XXVII.* . . .	4273.	441.	. . . . 3.	313.	308.
Périclès soumet l'Isle de Samos. On fit en cette occasion, pour la premiere fois, usage du bélier, de la tortue, &c., qui sont de l'invention d'Artémon de Clazomenes. *Id. ibid.* §. *XXVII, XXVIII.*	4273.	441.	. . . . . 4.	313.	308.
Morichidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXIX.* . . . Il est défendu à Athenes de jouer des comédies. *Suidas. voc. Euthymenes. Schol. Aristoph. ad Acharn. vers.* 67.	4274.	440.	. . . . 4.	314.	309.
Zopyre, fils de Mégabyze, passe chez les Athéniens.	4274.	440.	lxxxv. . 1.	314.	309.

Glaucidas,

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Glaucidas, Archonte. *Diod. XII, §. XXX.* Commencement de la guerre de Corinthe.	4275.	439.	. . . . . . 2.	315.	310.
Théodore, Archonte. *Id. ibid. §. XXXI.* Victoire navale remportée par les Corcyréens sur les Corinthiens. *Id. ibid.* Phidias fait la statue de Minerve. Le Scholiaste d'Aristophanes sur la Paix, vers 604, met cela sous l'Archontat de Pythodorus, la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade; mais voyez les Fastes Attiques de Corsini, Tome III, page 217.	4276.	438.	. . . . . . 3.	316.	311.
Euthyménès, Archonte. *Diodor. XII, §. XXXII.* Le Décret qui défendoit de représenter des Comédies à Athenes, est annullé. *Suidas Voc. Euthymenes. Schol. Aristoph. ad Acharn. vers. 67.*	4277.	437.	. . . . . . 3.	317.	312.
Les Athéniens envoient une colonie à Amphipolis. *Diodor. XII, §. XXXII.*	4277.	437.	. . . . . . 4.	317.	312.
Nausimachus, ou plutôt Lysimachus, Archonte. *Id. ibid. §. XXXIII.* Les Corcyréens font alliance avec les Athéniens.	4278.	436.	lxxxvj. . 1.	318.	313.
Antilochidès, Archonte. *Id. ibid. §. XXXIV.* Les Potidéates se révoltent contre les Athéniens: ceux-ci se battent contre les Corinthiens.	4279.	435.	. . . . . . 2.	319.	314.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Charès, Archonte. *Diod. XII*, §. *XXXV*. . . Discorde entre les habitants de Thurium, au sujet de celui qu'on devoit reconnoître pour le fondateur de cette Ville. . .	4280.	434.	. . . . . . 3.	320.	315.
Apseudès, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXVI*. . . . Méton publie son Ennéadécaétéride : les Athéniens réforment leur année. A commencer de l'année suivante, les Archontes entrent en charge avec le commencement de l'Olympiade. Apseudès, qui avoit commencé son Archontat en Janvier 4281 de la période Julienne, le continua jusqu'au solstice d'été 4282, & fut, par conséquent, Archonte 18 mois. *Id. ibid.*	4281.	433.	. . . . . 4.	321.	316.
Pythodorus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXVII*. . Arcésilas IV, Roi de Cyrene, est tué.	4282.	432.	lxxxvij. 1.	322.	317.
Commencement de la guerre du Péloponnese, au printemps, Pythodorus étant encore Archonte. . Médée, Tragédie d'Euripides, est jouée. *Aristoph. Grammatic. in Argum. ejus Tragœdiæ*.	4283.	431.	. . . . . . 1.	323.	318.
Euthydémus, Archonte. *Diod. XII*, §. *XXXVIII*. Décelée épargnée par les Lacédémoniens, en mémoire d'un bienfait des Décéléens. *Herodot. IX*, §. *LXXII*.	4283.	431.	. . . . . . 2.	323.	318.

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Apollodore, Archonte. *Diodor. XII*, §. *XLIII.* Nicolaos, fils de Boulis, & Anériste, fils de Sperthiès, mis à mort par les Athéniens, avant le premier de Septembre. *Herod. VII*, §. *CXXXVII. Thucyd. II*, §. *LXVII.* . . Naissance de Platon. *Corsini, Fast. Att. Tom. III, pag.* 230.	4284.	430.	. . . . . 3.	324.	319.
Epaminondas, Archonte. *Diodor. XII*, §. *XLVI.* Mort de Périclès, deux ans & demi après le commencement de la guerre du Péloponnese. . . . . . Prise de Potidée par les Athéniens.	4285.	429.	. . . . . 4.	325.	320.
Les Lesbiens se révoltent contre les Athéniens. . .	4286.	428.	. . . . . 4.	326.	321.
Diotimus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XLIX.* . . . Mort d'Anaxagoras. . . Les Lesbiens envoient des Ambassadeurs aux Péloponésiens.	4286.	428.	lxxxviij. 1.	326.	321.
Les Mytiléniens sont subjugués par les Athéniens. Les Daitaléens, Comédie d'Aristophanes, représentée.	4287.	427.	. . . . . 1.	327.	322.
Euclées, Archonte, le même que Diodore de Sicile nomme Euclides. *Bouhier. Dissert. de Prisc. Græc. & Lat. Litteris, pag.* 573. La ville de Platées détruite par les Lacédémoniens. *Diod. XII*, §. *LVI.*	4287.	427.	. . . . . 2.	327.	322.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Les Babyloniens, Comédie d'Aristophanes, jouée aux Dionysienes, dans le mois Elaphébolion, (Mars.) .	4288.	426.	. . . . 2.	328.	323.
Euthydémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LVIII.* . . Les Athéniens ravagent les côtes de la Locride. *Thucyd. III*, §. *XCI.* . . . Héraclée Trachiniene, fondée par les Lacédémoniens. *Thucyd. III. Diod. XII*, §. *LIX.*	4288.	426.	. . . . 3.	328.	323.
Les Acharnes, Comédie d'Aristophanes, jouée. *Aristoph. Acharn. vers.* 266. .	4289.	425.	. . . . 3.	329.	324.
Stratoclès, Archonte. *Diod. XII*, §. *LX.* . . Cléon créé Général par les Athéniens. *Aristoph. Nub. vers.* 581, *&c.* . . . Eclipse de Lune. *Idem, ibid. vers.* 584, *& ibi Schol.* Cléon fait prisonniers les Lacédémoniens qui étoient dans l'Isle de Sphactérie. *Diod. Sic. XII*, §. *LXIII.* Artaxerxès meurt : Xerxès lui succede & ne régne qu'un an.	4289.	425.	. . . . 4.	329.	324.
Les Chevaliers, Comédie d'Aristophanes, jouée.	4290.	424.	. . . . 4.	330.	325.
Isarchus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXV.* . . . . . Sogdien succede à Xerxès : il est tué après un régne de sept mois. *Idem, ibid.* §. *LXXI.*	4290.	424.	lxxxix. . 1.	330.	325.
Les Nuées d'Aristophanes, jouées pour la premiere fois.	4291.	423.	. . . . 1.	331.	326.

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Aminias, Archonte. *Diodor.. XII*, §. *LXXII.* . Darius Nothus, Roi de Perse.	4291.	423.	. . . . . 2.	331.	326.
Les Nuées, jouées la seconde fois au mois de Février. . . . . Les Guêpes d'Aristophanes, jouées au mois de Mars.	4292.	422.	. . . . 2.	332.	327.
Alcæus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXIII.* . . . Cléon est tué dans une bataille contre les Lacédémoniens : Brasidas, leur Général, est tué dans la même action : treve de 50 ans entre les Athéniens & les Lacédémoniens : la guerre n'en continue pas moins au dehors. *Diodor. XII*, §. *LXXIV. Thucyd. V*, §. *XX.*	4292.	422.	. . . . 3.	332.	327.
Aristion, Archonte. *Diodor. XII*, §. *LXXV.* . Les principales villes de la Grece, mécontentes des conditions de la treve, se liguent entr'elles : les Lacédémoniens traitent leurs alliés avec douceur, les Athéniens avec sévérité. . .	4293.	421.	. . . . . 4.	333.	328.
Astyphilus, Archonte. *Diod. XII*, §. *LXXVII. Marm. Ox. Epoch. LXII.* Les Olynthiens chassent la garnison Athéniene de Mécyberne, & s'en emparent. . . . . La Paix, Comédie d'Aristophanes, jouée. *Aristo-*	4294.	420.	XC. . . 1.	334.	329.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonaſſar.
phan. Pàc. verſ. 990.	4295.	419.	. . . . . 1.	335.	330.
Archias, Archonte. *Diodor. XII*, §. *LXXVIII.* Alcibiades entre avec des troupes dans le Péloponneſe. *Id. ibid.*	4295.	419.	. . . . . 2.	335.	330.
Antiphon, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXX.* Les Argiens font la paix avec les Lacédémoniens : les Mantinéens ſubiſſent le joug de Lacédémone.	4296.	418.	. . . . . 3.	336.	331.
Euphémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXI.*	4297.	417.	. . . . . 4.	337.	332.
Ariſtomneſtus, ou plutôt Arimneſtus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXII.* Les Athéniens entreprennent la guerre de Sicile : ils ſubjugent les Méliens. *Diodor. XII*, §. *LXXXIV. Thucyd. V*, §. *CXVI.*	4298.	416.	xcj. . . 1.	338.	333.
Chabrias, Archonte. *Diodor. XIII*, §. *II.* Alcibiades part pour la Sicile. Alcibiades rappellé, ſe retire à Sparte.	4299.	415.	. . . . . 2.	339.	334.
Les Oiſeaux, Comédie d'Ariſtophanes, jouée au mois de Mars. Piſandre, Archonte. *Id. ibid.* §. *VII.*	4300.	414.	. . . . . 2.	340.	335.
Les Syracuſains demandent du ſecours aux Lacédémoniens & aux Corinthiens : ils ſont battus : les Athéniens ſont vaincus à leur tour.	4300.	414.	. . . . 3.	340.	335.
Cléocrite, Archonte. *Id. ibid.* §. *IX.*	4301.	413.	. . . . . 4.	341.	336.

	Période de Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Décelée, prise & fortifiée par les Lacédémoniens. *Thucyd. VI, §. XIX.* Les Athéniens sont battus en Sicile par terre & par mer. *Diodor. Sicul. XIII, §. XIX & seq.*	4301.	413.	. . . . . 4.	341.	336.
Callias, Archonte. *Id. ibid. §. XXXIV.*	4302.	412.	xcij. . . 1.	342.	337.
Quatre cents Citoyens gouvernent la République d'Athenes, au mois Elaphébolion, (Mars.) *Idem, ibid.* Les femmes célébrant la Fête de Cérès, Comédie d'Aristophanes.	4303.	411.	. . . . . 1.	343.	338.
Théopompe, Archonte. *Id. ibid. §. XXXVIII.* Le gouvernement des quatre cents aboli. Il ne subsista que quatre mois. Il avoit commencé au mois de Mars; il finit, par conséquent, en Juillet. *Harpocrat. voc.* Τετρακόσιοι.	4303.	411.	. . . . . 2.	343.	338.
Glaucippus, Archonte. *Diodor. XIII, §. XLIII.* Les Athéniens battent sur mer les Lacédémoniens. *Id. ibid. §. XLV & XLVI.*	4304.	410.	. . . . . 3.	344.	339.
Dioclès, Archonte. *Id. ibid. §. LIV.* Himere est détruite par les Carthaginois, 240 ans après sa fondation. *Id. ibid. §. LXII.*	4305.	409.	. . . . . 4.	345.	340.
La premiere représentation du Plutus, d'Aristophanes	4306.	408.	. . . . . 4.	346.	341.
Euctémon, Archonte.					

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Diod. XIII, §. *LXVIII*. Les Medes se révoltent contre les Perses, & sont soumis. *Herodot. I*, §. *CXXX*. Voyez ma note 294 sur le premier Livre. La ville de Rhodes fondée : on y transporte les habitants d'Ialyssos, de Linde & de Camiros. *Diodor. Sic. XIII*, §. *LXXV*. . . .	4306.	408.	xciij. . 1.	346.	341.
Antigenes, Archonte. *Diod. XIII*, §. *LXXVI*. Conon a sur les Lacédémoniens des avantages, & éprouve des revers. . Euripides meurt. *Marm. Oxon. Epoch. LXV*. . .	4307.	407.	. . . . . 2.	347.	342.
Callias, Archonte. *Diod. XIII*, §. *LXXX*. . . Sophocles meurt. *Marm. Oxon. Epoch. LXV*. . . Les Athéniens battent sur mer les Lacédémoniens aux Arginuses, dans le mois d'Octobre. *Athen. Lib. V, Cap. XVIII, pag.* 218. *Conf. Xenoph. Hellen. Lib. I, Cap. VII*, §. *V*. . Les Généraux Athéniens n'ayant pas enlevé les corps de ceux qui avoient péri dans le combat, sont condamnés à mort pour ce délit, peu après la fête des Apaturies, qui se célébroit au mois Pyanepsion, (Novembre.) *Xenoph. Hellen. Lib. I, Cap. VII*, §. *V*. Les Grenouilles, Comédie d'Aristophanes, jouées	4308.	406.	. . . . . 3.	348.	343.

au

	Période de Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
au mois Anthestérion, (Février.) . . . . Denys s'empare de l'autorité souveraine à Syracuses, dans les six premiers mois de 4309. *Diod. XIII*, §. *XCV.*	4309.	405.	. . . . . 3.	349.	344.
Alexias, Archonte. *Id. ibid.* §. *CIV.* . . . . . La flotte des Athéniens prise par Lysandre à Ægos Potamos. *Xenoph. Hellen. Lib. II, Cap. I*, §. *XVIII. Diod. XIII*, §. *CVI.* .	4309.	405.	. . . . . 4.	349.	344.
Artaxerxès succede à Darius Nothus, le dernier semestre de la quatrieme année de la XCIIIe Olympiade. *Diodor. XIII*, §. *CVIII.* Le Poëte Antimachus fleurit. *Id. ibid.* . . . Athenes prise par les Lacédémoniens au printemps: fin de la guerre du Péloponnese, Alexias étant encore Archonte.	4310.	404.	. . . . . 4.	350.	345.
Lachès, Archonte. *Diod. XIV*, §. *XXXV.* . .	4314.	400.	XCV. . . 1.	354.	349.
Socrates condamné à mort. *Aristid. Platonic. II, Tom. III, pag.* 474, *C. ex edit. Canteri. Corsini, Fast. Attic. Tom. II, pag.* 320 & 321.	4315.	399.	. . . . . 1.	355.	350.
Statue élevée à Solon à Salamine.	4322.	392.	XCVJ. . . 4.	362.	357.
Les Harangueuses, Comédie d'Aristophanes, jouées la premiere ou la seconde année de la quatre-vingt-dix-septieme Olympiade. . .	4323. 4324.	391. 390.	XCVIJ. . 1. . . . . . 2.	363. 364.	358. 359.

Je termine ici mon Canon Chronologique. Les six dernieres dates sont absolument étrangeres à Hérodote. Mais ayant eu occasion de marquer sous l'année 4249, que Syracuses avoit recouvré sa liberté, & qu'elle l'avoit conservée 60 ans, j'ai cru devoir indiquer l'année où elle l'avoit perdue. J'ai rapporté la mort de Socrates, parce que j'avois parlé de la naissance de ce Philosophe. Quant à la guerre du Péloponnese, j'ai pensé qu'il étoit d'autant plus indispensable d'en marquer le commencement & la fin, que notre Historien fait mention de quelques événements qui sont du commencement de cette guerre. On sera peut-être surpris qu'ayant placé la prise d'Athenes l'an 4310 de la période Julienne, 404 ans avant l'ére vulgaire, j'aie fait correspondre avec cette date l'Archontat d'Alexias & la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, quoique les Chronologistes mettent la premiere année de la quatre-vingt-quatorzieme Olympiade. Il est bon de se rappeller qu'avant l'établissement de l'Ennéadécaétéride, l'année civile des Athéniens ne concouroit pas avec l'année olympique. La premiere commençoit au solstice d'hiver, & l'autre à celui d'été. Depuis cet établissement, qui est de l'an 4281 de la période Julienne, l'année Athéniene commença avec l'année olympique au solstice d'été. Ainsi Athenes ayant été prise l'an 4310 de la période Julienne, 404 ans avant l'ére vulgaire, au mois Munychion, qui répond à-peu-près au mois d'Avril, on étoit encore à la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, & Alexias avoit encore deux mois & quelques jours pour achever son Archontat. Enfin, si je fais quelquefois concourir deux années olympiques, avec une seule année, ou Julienne, ou avant notre ére, c'est parce que l'année olympique, commençant vers la fin de Juin, avant le solstice d'été, doit nécessairement se rapporter avec les six derniers mois d'une année quelconque, Julienne, ou avant notre ére, & avec les six premiers mois de l'année suivante.

J'ai placé la mort de Pythagore en 4204, parce que la plupart des Auteurs assurent que ce Philosophe mourut l'année dans laquelle éclata la conspiration tramée par Cylon contre les Pythagoriciens. Or, l'on convient assez unanimement que cette conspiration est de

très-peu de temps postérieure à la destruction de Sybaris par les Crotoniates.

J'ai parlé, sous l'année 4274, de la défense qui fut faite de représenter à Athenes des Comédies, quoiqu'il n'en soit pas question dans Hérodote. J'espere qu'on me le pardonnera en faveur de la singularité du fait, qui est attesté par le Scholiaste d'Aristophanes, sur le vers 67 des Acharnes, & par Suidas, au mot Εὐθυμένης, qui probablement s'est contenté de copier le Scholiaste. La licence des Auteurs Comiques avoit été portée si loin, que je ne suis pas surpris de cette défense, qui fut levée trois ans après, sous l'Archontat d'Euthyménès, c'est-à-dire, en 4277, & dans le dernier semestre de la troisieme année de la quatre-vingt-cinquieme Olympiade. Une Didascalie, trouvée à Rome il y a quelques années, a donné occasion à un (1) savant Italien de révoquer ce fait en doute, parce qu'il est question dans cette Didascalie, d'une Piece Satyrique, qui remporta la victoire sous l'Archontat (2) de Théodore. Cet Archonte est entre Morichidès, qui défendit de jouer des Comédies, & Euthyménès qui leva la défense. La même Didascalie parle aussi des (3) Coléophores, ou Portes-cruches; Piece qui fut représentée sous l'Archontat de Morichidès. M. Odérico (4) convient qu'on peut répondre, au sujet des Coléophores, que cette Comédie fut jouée au commencement de son Archontat, & que ce Magistrat, offensé de la licence de cette Piece, proscrivit les Comédies. Quant à l'autre Piece, qui fut jouée sous Théodore, il est persuadé qu'elle détruit absolument l'assertion du Scholiaste d'Aristophanes, & qu'il faut, ou que ce Scholiaste se soit trompé, ou que ce soit l'Auteur de la Didascalie. Ce raisonnement ne me paroît pas juste, & je crois que ces deux Auteurs ont raison. La défense de Morichidès regarde les Comédies seulement, & non les Pieces Satyriques, qui étoient d'un genre très-différent des Comé-

(1) Oderici de Marmoreâ Didascaliâ Epistola. Romæ 1777, *in*-8°. pag. 43.
(2) Ibid. pag. 67, lin. 4.
(3) Id. pag. 67, Fragm. I, lin. 13 & 14, & pag. 80.
(4) Ibid pag. 43.

dies, comme on peut s'en convaincre par le Cyclope d'Euripides, Drame Satyrique, qui subsiste encore. Or la Piece, qui fut jouée sous l'Archontat de Théodore, étoit de ce genre. Quant au nom de l'Archonte qui proscrivit les Comédies, il est écrit Myrichidès par (1) Diodore de Sicile, & Morichidès par le Scholiaste d'Aristophanes & par Suidas. L'autorité de l'Historien a prévalu sur celle de ces deux Grammairiens. L'on auroit dû cependant faire attention que si ce nom se trouvoit ainsi écrit dans Diodore, ce pouvoit être une faute des Copistes ; & comme les Copistes de Suidas & du Scholiaste d'Aristophanes pouvoient aussi s'être trompés, la question devoit rester indécise. La Didascalie en question, qui est gravée sur le marbre, leve la difficulté, en lisant Morichidès. Je connois, autant que qui que ce soit, le peu d'importance de cette question. J'ai cru cependant devoir m'y arrêter un moment, parce qu'il est quelquefois utile de savoir comment on écrit les noms propres, afin d'éviter toute confusion. Le Scholiaste ajoute que cette loi fut en vigueur toute cette année & les deux suivantes, sous les Archontes Epigenes & Théodore, ἴσχυσεν ἐκεῖνόν τε τὸν ἐνιαυτὸν ϗ δυὸ τοὺς ἑξῆς Επιγένȣ τε ϗ Θεοδώρȣ. M. Odérico corrige ἐπὶ Γλαυκίδȣ ϗ Θεοδώρȣ. Cette correction, autorisée par Diodore de Sicile, Livre XII, §. XXX, page 497, me paroît évidente. Elle est d'ailleurs favorisée par l'édition d'Aristophanes d'Alde, où on lit (2) ἐπὶ Γλαυκίνου τε ϗ Θεοδώρȣ. Dans les manuscrits, on trouve beaucoup d'abréviations, & un Delta mal fait a pu être pris pour un Nu par un Lecteur peu attentif.

On trouvera encore dans ce Canon plusieurs traits d'histoire, dont il n'est pas fait mention dans Hérodote. Je les ai rapportés, parce qu'ils lioient ces faits les uns aux autres. J'y ai parlé aussi de quelques Rois d'Assyrie & de Ninive, de ceux de Babylone, & de quelques-uns de ceux d'Israël & de Juda, parce que ces Princes ont eu de grands rapports avec les Rois Medes, parce que les Rois d'Egypte ont eu des démêlés avec les Juifs, & parce que les Scy-

(1) Diodor. Sicul. Lib. XII, §. XXIX, pag. 496.

(2) Aristophanes ex edit. Aldi. Regist. χ. IIII, lin. 3 & 4 à fine.

thes, qui asservirent une partie de l'Orient, pénétrerent en Judée, & l'opprimerent pendant quelque temps.

J'ai fait mention de la fondation de Rome, & j'ai fait correspondre les années de Rome avec les années de la période Julienne, &c., parce que cette fondation est un des événements les plus mémorables de l'Histoire, & parce qu'elle sert d'époque. L'avénement de Tarquinius au Trône de Rome, rend cette époque nécessaire, & l'on sait que cet avénement sert à prouver en quelle année Cypsélus s'empara de l'autorité souveraine à Corinthe. J'ai joint aussi l'ére de Nabonassar, parce qu'elle est intimement liée avec l'année où les Babyloniens secouerent le joug des Assyriens. Enfin, j'ai pensé qu'on me sauroit gré d'avoir placé dans ce Canon la fondation d'un grand nombre de Villes dont parle Hérodote, quoique cette Historien garde le silence sur l'année de la fondation de quelques-unes. En un mot, j'ai tâché de ne rien omettre d'important, & de rendre ce Canon intéressant & utile. C'est le seul but que je me suis proposé.

Fin du Canon Chronologique.



TABLE
DES CHAPITRES
DE LA CHRONOLOGIE.

Fin de la Table des Chapitres.





